

A. B. H. Ellard. 1894

LA LEXICOLOGIE DES ÉCOLES
COURS COMPLET DE LANGUE FRANÇAISE ET DE STYLE

DEUXIÈME ANNÉE

GRAMMAIRE COMPLÈTE

SYNTAXIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR P. LAROUSSE

« Populariser la science... c'est-à-dire la rendre plus compréhensible, plus attrayante, plus à la portée de tous les esprits désireux de s'instruire, et lui donner une application utile et pratique. »

FEUCHTERLEBEN.

*Inscrit sur la liste des ouvrages fournis gratuitement
par la Ville de Paris à ses Écoles communales*

PARIS

Anciennes Maisons Larousse et Co, 49

V^e P. LAROUSSE ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

49, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 49

Livres auxiliaires de la présente Grammaire :

EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE SYNTAXE appliqués numéro par numéro
à la Grammaire complète. — Livre de l'Élève, 1 fr. 60. — Livre du Maître. 2 fr.
ANALYSE GRAMMATICALE. Livre de l'Élève, 1 fr. 25. — Livre du Maître. 2 fr.
DICTONS SUR L'HISTOIRE. Livre de l'Élève, 1 fr. — Livre du Maître . . . 1 50
NOUVEAU DICTIONNAIRE ILLUSTRÉ, français, historique, géographique, encyclopédique, etc. *Quatre Dictionnaires en un seul.* Cartonné 2 75



v 207/80 - A. March, Sep: 26

LA LEXICOLOGIE DES ÉCOLES

COURS COMPLET DE LANGUE FRANÇAISE ET DE STYLE

DEUXIÈME ANNÉE

GRAMMAIRE COMPLÈTE

SYNTAXIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR P. LAROUSSE

• Populariser la science..., c'est-à-dire la rendre plus compréhensible, plus attrayante, plus à la portée de tous les esprits désireux de s'instruire, et lui donner une application utile et pratique. •

FRUCHTERSLEBEN.

12^e ÉDITION

EN RAPPORT AVEC LE NOUVEAU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE

Inscrit sur la liste des ouvrages fournis gratuitement par la Ville de Paris à ses Ecoles communales

PARIS

Anciennes Maisons Larousse et Boyer

V. P. LAROUSSE ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

49, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 49

1889

Tous droits réservés

APPRÉCIATION

DE M. F. BUISSON, DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Aux Éditeurs de la **Grammaire lexicologique**.

Messieurs,

Vous m'aviez demandé, il y a deux ans, d'examiner, quand elle paraîtrait, votre nouvelle édition de la Grammaire lexicologique de Pierre Larousse, partie élémentaire. Je vois avec plaisir que vous avez pris votre temps pour mener à bonne fin cette refonte méthodique.

L'ouvrage que vous voulez bien me communiquer m'a intéressé à tous les points de vue. En feuilletant ces pages, comment ne remarquerait-on pas que la méthode d'enseignement grammatical employée par Larousse il y a trente ans est au fond, et sauf les divergences d'exécution, celle-là même dont s'inspire aujourd'hui presque partout et presque en tout l'instruction primaire? A-t-on dépassé Pierre Larousse, le dépassera-t-on par certains détails de mise en œuvre, par des qualités d'agencement ou de rédaction, peu importe. Ce que prouvait déjà la première édition de sa Grammaire et ce que prouve encore celle-ci, c'est qu'il avait cherché, un des premiers en France, les moyens d'appliquer à la pratique scolaire quotidienne la maxime si juste que M. Bréal a depuis popularisée dans notre corps enseignant : « Il faut apprendre la grammaire par la langue, et non la langue par la grammaire. »

F. BUISSON.

Paris, 10 août 1880.



182337

AVANT-PROPOS

Le présent livre, extrait de notre GRAMMAIRE SUPÉRIEURE, apporte la dernière pierre à nos travaux sur la langue française; et voici les quatre étages, pourrions-nous dire, de notre modeste, mais utile édifice :

- 1^o PETITE GRAMMAIRE DU PREMIER AGE;
- 2^o GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE (1^{re} année);
- 3^o GRAMMAIRE COMPLÈTE (2^e année);
- 4^o GRAMMAIRE SUPÉRIEURE (3^e année).

Voilà pour la partie purement grammaticale; mais, comme la connaissance complète d'une langue exige celle de deux branches distinctes, bien que corrélatives : la *Grammaire* et le *Style*, nous avons un second tableau à placer en regard de celui que nous venons de présenter :

- 1^o A B C DU STYLE ET DE LA COMPOSITION (Exercices sur la synonymie et la propriété des mots);
- 2^o LES MIETTES LEXICOLOGIQUES (Exercices sur la propriété et la convenance des termes);
- 3^o COURS LEXICOLOGIQUE DE STYLE (Rhétorique pratique : Devoirs sur les Synonymes, les Antonymes, la Construction des phrases, la Gradation dans les idées, l'Inversion, l'Ellipse, le Pléonasma, la PérIPHrase, le Syllogisme, les Sens propre et figuré, les Proverbes, l'Allégorie, l'Emblème et le Symbole, la Comparaison, etc., suivis de cinquante sujets de Narration française).

Enfin, et comme auxiliaires des trois ouvrages qui précèdent, nous avons publié sous le titre de : GYMNAS-

I^r
 AIQUE INTELLECTUELLE ou l'ART D'ÉCRIRE enseigné par
 les exemples tirés de nos grands écrivains, les trois
 volumes suivants :

ART D'ÉCRIRE

enseigné par les exemples tirés de nos grands écrivains.

GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE

DIVISÉE EN TROIS DEGRÉS

- 1^o **Les Boutons** (Théorie élémentaire du Style; exercices et sujets de Narration);
- 2^o **Les Bourgeons** (Traité de Rhétorique avec exercices et et sujets à développer);
- 3^o **Les Fleurs et les fruits** (Histoire abrégée de la littérature française; exercices et sujets de Composition).

Notre GRAMMAIRE DE DEUXIÈME ANNÉE n'est autre chose que notre *Grammaire supérieure*, allégée d'une foule d'accessoires, utiles sans doute, mais qui ne sont pas indispensables dans un ouvrage exclusivement classique. Cette réduction dans le plan nous a permis de réduire considérablement le prix de cette nouvelle grammaire, résultat qui a bien aussi son importance quand il s'agit d'un livre destiné aux écoles.

Il nous reste à parler d'une innovation dont on ne contestera pas la valeur, et qui figure pour la première fois dans une grammaire, bien que, au point de vue de la langue, elle s'y rattache nécessairement : nous voulons parler de la partie purement littéraire qui suit la syntaxe dans notre nouvel ouvrage, et qu'aucun auteur n'a le droit d'imiter, encore moins de reproduire. Voilà surtout ce qui imprime à cette grammaire une personnalité, un cachet qui lui est propre. Les élèves n'apprendront plus seulement l'orthographe et la syntaxe; ils connaîtront, en outre, la langue qu'ont écrite les Pascal, les Bossuet, les La Fontaine, les Corneille, les Racine, les Boileau, les Molière et les Victor Hugo.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE

LEXICOLOGIE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

DES DIFFÉRENTES SORTES DE LANGAGES.

1. On nomme *idée* la représentation, l'image d'une chose dans l'esprit : *Dieu, éternel, créer*, expriment des idées.

2. La comparaison de deux idées se nomme *pensée*. *Penser* signifie littéralement *peser*, parce que, pour comparer deux idées, il faut en quelque sorte les peser dans l'esprit. Ainsi, quand on compare les deux idées *Dieu* et *éternel*, pour voir si elles se conviennent, on émet une pensée.

3. Le résultat de cette pensée se nomme *jugement*.

4. L'énonciation d'un jugement s'appelle *proposition*.

5. Tout moyen employé pour manifester nos pensées prend le nom de *langage*.

6. Il y a trois sortes de langages : le *langage mimique* ou d'*action*, le *langage parlé* ou la *parole*, et le *langage écrit* ou l'*écriture*.

7. Une langue est la manière propre à une nation d'exprimer ses pensées par la parole et par l'écriture.

8. Les langues sont *mortes* ou *vivantes* :

Une *langue morte* est celle qu'on ne parle plus, comme le latin, le grec ancien.

Une *langue vivante* est celle qu'on parle actuellement, comme le français, l'allemand, l'anglais, etc.

9. Les langues sont *mères* ou *dérivées*; elles sont *langues mères* si elles ont donné naissance à d'autres langues, comme le sanscrit, l'hébreu, le celtique; elles

sont *dérivées* si elles sont elles-mêmes formées d'autres langues, comme le français, l'anglais, etc. Une langue peut être à la fois langue mère et langue dérivée, comme le celtique, qui est d'origine sanscrite, et qui forme un des trois éléments principaux de la langue française.

10. Pour *parler* ou pour *écrire* une langue, il faut en connaître la Grammaire.

DE LA GRAMMAIRE.

11. La Grammaire est l'ensemble des règles que l'on doit observer pour parler et écrire correctement une langue.

12. *Parler*, c'est exprimer ses idées et ses pensées au moyen de la parole. — *Écrire*, c'est exprimer ses idées et ses pensées au moyen de l'écriture.

13. Parler et écrire *correctement*, c'est parler et écrire conformément au meilleur usage et aux règles de la Grammaire.

14. Il y a deux sortes de grammaires : la *Grammaire générale* et la *Grammaire particulière*.

15. La *Grammaire générale* est celle qui traite des principes communs à toutes les langues.

16. La *Grammaire particulière* est celle qui traite des principes particuliers à une langue.

17. La *Grammaire française* est l'ensemble des règles que l'on doit observer pour parler et écrire correctement en français.

18. Pour parler et pour écrire, on se sert de mots.

19. Les *mots* sont donc les signes de nos idées et de nos pensées.

DES VOYELLES ET DES CONSONNES.

20. Les mots sont composés de lettres.

21. Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

22. Les *voyelles* sont les lettres qui ont par elles-mêmes un son, une voix. Il y a six voyelles simples : *a, e, i, o, u, y*.

23. Les voyelles doubles ou composées sont : *ou, an, in, on, un*, et leurs équivalents : *en, am, em, ym, ain, ein*, etc.

24. Les *consonnes* sont les lettres qui ne peuvent former un son qu'avec le secours des voyelles.

Il y en a dix-neuf, qui sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*.

25. Elles se divisent, d'après l'organe (*nez, dents, langue, gosier*, etc.) qui sert plus particulièrement à les articuler, en *nasales, dentales, linguales, labiales, gutturales, sifflantes, chuintantes*, etc.

26. Elles sont d'ailleurs *fortes* ou *faibles*.

Les consonnes *fortes* sont celles que produit un mouvement fort et appuyé de l'organe générateur.

Les consonnes *faibles* sont celles que produit un mouvement doux de l'organe.

VOYELLES LONGUES ET VOYELLES BRÈVES.

27. Les voyelles sont *longues* ou *brèves*, suivant qu'on appuie plus ou moins longtemps en les prononçant; ainsi :

a est long dans *pâte* et bref dans *natte*.
e est long dans *arrêt* et bref dans *projet*.
i est long dans *gîte* et bref dans *petite*.
o est long dans *apôtre* et bref dans *dévoté*,
u est long dans *flûte* et bref dans *butte*.

Dans ces exemples, les voyelles longues se distinguent des voyelles brèves en ce qu'elles sont surmontées du signe appelé *accent circonflexe*; mais il arrive souvent que les voyelles sont longues ou brèves sans qu'aucun signe vienne marquer cette différence. Ce changement dans la quantité des voyelles est produit alors par l'accent tonique. Ainsi :

a est long dans *avare* et bref dans *avarice* (deuxième *a*).
e est long dans *mets* et bref dans *mettre*.
i est long dans *néglige* et bref dans *négliger*.
o est long dans *mors* et bref dans *mordre*.

L'accent tonique joue un très grand rôle dans la plupart des langues; c'est ainsi qu'en anglais le mot *comfort* se prononce en appuyant fortement sur *com*, et en donnant une accentuation à peu près nulle à *fort*.

DIFFÉRENTES SORTES D'E.

28. Il y a trois sortes d'e : l'e muet, l'e fermé et l'e ouvert. L'e muet est celui qui ne se prononce pas, comme dans soierie, ou qui ne se prononce que faiblement comme dans livre, je demande. L'e fermé est celui qui se prononce la bouche presque fermée, comme dans été, régénéré, assez. L'e ouvert est celui qui se prononce la bouche légèrement ouverte, comme dans succès, regret.

REMARQUES SUR Y.

29. Y s'emploie tantôt pour un i, tantôt pour deux i. Il se prononce i au commencement, à la fin et au milieu des mots après une consonne : yeux, tory, style.

Il s'emploie pour deux i dans le corps d'un mot après une voyelle : pays, citoyen (prononcez *pai-is*, *citoi-ien*.)

Il faut excepter *Bayard*, *Bayonne*, *La Haye*, *Biscaye*, *Mayence*, *Andaye*, *La Fayette*, *bayadère*, *cipaye* et *mayonnaise*, où, bien que précédé d'une voyelle, il a la valeur de i simple.

REMARQUE SUR H.

30. La lettre h est muette ou aspirée ; elle est muette quand elle ne modifie en rien la prononciation : homme, histoire, honorable. Elle est aspirée, quand elle fait prononcer du gosier la voyelle qui la suit ; elle empêche alors la liaison de la consonne qui précède avec la voyelle qui suit : le héros, un hareng, des hiboux ; l ne peut se lier avec é, ni n avec a, ni s avec i.

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES ET SIGNES DE PONCTUATION.

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

31. Ce sont :

1° L'accent aigu, qui se met sur les e fermés : bonté, café ; à moins que cet e ne se trouve dans les syllabes er, ez, comme chanter, nez ;

2° L'accent grave, qui se met sur la plupart des e ouverts, comme procès, accès, succès ; on excepte les

monosyllabes *les, des, mes, tes, ses, est* (il), *es* (tu), et quand *e* est suivi d'une consonne appartenant à la même syllabe : *esprit, effort*, etc. L'accent grave se met aussi sur *où*, adverbe, pour le distinguer de *ou*, conjonction ; sur *à*, préposition, pour le distinguer de *a*, verbe, et sur *a* des mots *çà* (adv.), *ah cà, or çà, deçà, delà, déjà, jà* (abréviation de *déjà*), *holà, voilà*, etc. ;

3° L'*accent circonflexe*, qui se met sur la plupart des voyelles, tantôt comme signe de distinction : *dû*, participe, pour le distinguer de *du*, article ; *mûr*, adjectif, pour le distinguer de *mur*, substantif ; *sûr*, adjectif, pour le distinguer de *sur*, préposition — tantôt pour remplacer *a*, comme dans *âge* (*aage*) ; *e*, dans *dénoûment* (*dénouement*) ; enfin *s*, dans *pâte, fête, épître, apôtre, flûte*, etc. (*paste, feste, épistre, apostre, fluste*, etc.) ;

4° L'*apostrophe*, qui indique la suppression des voyelles *a, e, i*, comme dans *l'âme, l'enfant, s'il vient* ;

5° La *cédille*, qui se place sous la lettre *c* devant *a, o, u*, lorsque l'on veut indiquer que cette consonne doit avoir le son de *s* dur, comme dans *façade, leçon, reçu* ;

6° Le *tréma*, qui se met sur les voyelles *e, i, u*, pour indiquer qu'il faut les prononcer séparément de la voyelle précédente, comme *ciguë, naïf, Saül*. Si le mot *ciguë* s'écrivait sans tréma, on prononcerait comme dans *figue* ;

7° Le *trait d'union*, qui sert à unir deux ou plusieurs mots, comme dans *chou-fleur, coq-à-l'âne, donnez-le-lui* ;

8° Le *trait de séparation* ou *tiret*, qui, entre autres usages, indique le changement d'interlocuteur dans le dialogue. La Grenouille, qui veut se faire aussi grosse que le bœuf, dit à sa sœur :

. . . N'y suis-je point encore ?

— Nenni. — M'y voici donc ? — L'oint du tout. — M'y voilà ?

— Vous n'en approchez point.

9° Les *guillemets*, qui se placent au commencement et à la fin d'une citation :

Dieu dit : « Que la lumière soit ! » et la lumière fut ;

10° La *parenthèse*, qui sert à séparer une pensée intercalée dans la phrase :

Je croyais, moi (jugez de ma simplicité),
Que l'on devait rougir de la duplicité.

SIGNES DE PONCTUATION.

32. Ces signes sont au nombre de sept :

1° La *virgule*, qui indique une pose légère ;

2° Le *point et virgule*, qui sépare entre elles les parties, les membres de phrase d'une certaine étendue ;

3° Les *deux points*, qui s'emploient après une phrase annonçant une citation, ou devant une phrase qui sert à développer celle qui précède ;

4° Le *point*, qui s'emploie après une phrase entièrement terminée, ou entre deux phrases qui se rapportent à la même idée, mais distinctes l'une de l'autre ;

5° Le *point d'interrogation*, qui s'emploie à la fin d'une phrase interrogative ;

6° Le *point d'exclamation*, qui s'emploie après les interjections et après les phrases qui marquent la joie, l'admiration, la terreur, la pitié, etc. ;

7° Les *points de suspension*, qui indiquent une phrase inachevée ou interrompue à dessein.

NATURE ET COMPOSITION DES MOTS.

33. On appelle *syllabe* une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix.

34. Sous le rapport des syllabes, les mots se divisent en *monosyllabes*, mots qui n'ont qu'une syllabe, comme *dent*, *gant*, *cri* — *dissyllabes*, ceux qui en ont deux, comme *roseau*, *plume* — *trissyllabes*, ceux qui en ont trois, comme *vérité*, *artiste*, et *polysyllabes*, ceux qui en ont plusieurs, quel qu'en soit le nombre : *peuple*, *abondance*, *reconnaissance*, etc.

35. On donne le nom de *diphthongue* à une réunion de deux sons qui se joignent d'une manière tellement intime qu'ils se modifient l'un l'autre, et semblent

être prononcés d'une seule émission de voix. Tels sont *ia, ui, oi*, dans *diamètre, huile, loi*.

36. On distingue encore dans les mots les *homonymes*, les *synonymes*, les *paronymes*, les *antonymes* et les *homographes*.

37. Les *homonymes* sont des mots qui se prononcent de même et qui s'écrivent différemment, comme *pin* (arbre) et *pain* (à manger); ou bien comme *cher* (précieux), *chair* (viande), *chaire* (où l'on prêche).

38. Les *synonymes* sont des mots qui ont à peu près la même signification, comme *beau* et *joli*; *charge*, *fardeau* et *faix*.

39. Les *paronymes* sont des mots qui ont du rapport entre eux par leur forme, comme *abstraire* et *distraire*.

40. Les *antonymes* sont des mots qui ont un sens opposé et qui sont le contraire des synonymes, comme *beauté* et *laideur*.

41. Les *homographes* sont des homonymes ayant la même orthographe : *bière*, boisson; *bière*, cercueil.

DIVISION DES MOTS.

42. Une réunion de mots formant un sens complet s'appelle *phrase*.

43. Une suite de phrases se rattachant à un même sujet forme un *discours*.

44. On appelle *parties du discours* les différentes espèces de mots qui existent dans une langue.

45. Il y a, en français, dix espèces de mots : le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

46. Ces différentes espèces de mots se divisent en mots variables et en mots invariables.

Les mots *variables* sont ceux dont la forme peut changer, surtout dans la terminaison. Il y en a six : le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe* et le *Participe*.

Les mots *invariables* sont ceux dont la forme ne change jamais. Ils sont au nombre de quatre : la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

CHAPITRE PREMIER

DU NOM

47. Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à désigner, à *nommer* les personnes, les animaux et les choses : *Paul, lion, rosier, chapeau.*

DU NOM COMMUN ET DU NOM PROPRE.

48. Il y a deux sortes de noms : le *nom commun* et le *nom propre.*

49. Le *nom commun* est celui qui convient, qui est *commun* à toutes les personnes ou à toutes les choses de la même espèce : *femme, enfant, soldat, ville, maison, cheval.*

50. Le *nom propre* est celui qui appartient en particulier, en propre, à un ou à plusieurs individus d'une même espèce, tels que *Turenne, Médor, les Alpes.*

Le mot *Turenne* ne convient pas à tous les *guerriers*; *Médor* peut être le nom de plusieurs *chiens*, mais il ne convient pas à tous les individus de l'espèce *chien*; *Alpes* ne convient pas à toutes les *montagnes.*

51. Parmi les noms communs, il faut distinguer les noms *collectifs*, les noms *abstrait*s et les noms *composés.*

52. On appelle *collectifs* des noms communs qui, quoique au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : *armée, peuple, flotte, foule.*

53. Les collectifs sont *généraux* ou *partitifs.*

Les collectifs sont *généraux* lorsqu'ils désignent la totalité des personnes ou des choses dont on parle; dans ce cas, ils sont ordinairement précédés de *le, la, les :*

LA FOULE des humains est vouée à la douleur.

Les collectifs sont *partitifs* lorsqu'ils ne désignent qu'une partie des personnes ou des choses dont on parle; dans ce cas, ils sont ordinairement précédés de *un, une* :

Il y a dans Paris UNE FOULE d'hommes désœuvrés.

54. Les noms communs abstraits sont ceux qui, comme *amitié, valeur, sagesse*, expriment des qualités, des manières d'être, et non des objets réels; mais comme l'esprit sépare ces qualités de l'être où elles résident, il leur attribue en quelque sorte une existence à part, et on les appelle *noms communs abstraits*.

55. On appelle noms *composés* des noms formés de mots restés distincts, mais joints ensemble par le trait d'union, et n'exprimant qu'une seule chose : *arrière-pensée, chef-d'œuvre*.

DU GENRE.

56. Il y a deux choses principales à considérer dans les noms : le *genre* et le *nombre*.

57. Le *genre* est la propriété qu'ont les noms de représenter la distinction des sexes.

Il y a, en français, deux genres : le *masculin* et le *féminin*.

58. Les noms d'hommes et de mâles sont du genre masculin : *père, lion*; les noms de femmes et de femelles sont du genre féminin : *mère, lionne*. Cependant quelques noms d'animaux ont reçu un genre fixe, qu'ils conservent quel que soit le sexe de l'animal désigné : *une alouette* (mâle ou femelle), *un moineau* (mâle ou femelle.)

59. Par imitation, on a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses inanimées, et qui, par conséquent, ne sont ni mâles ni femelles.

C'est ainsi que *soleil, château, pays*, ont été faits du genre masculin, et *lune, maison, contrée*, du genre féminin.

60. On reconnaît qu'un nom commun est du genre

masculin quand on peut mettre *le* ou *un* avant ce nom, et du féminin quand on peut mettre *la* ou *une*.

61 LISTE DES NOMS SUR LE GENRE DESQUELS
IL EST FACILE DE SE TROMPER.

NOMS MASCULINS.

Abîme	Armistice	Équinoxe	Leurre
Acabit	Artifice	Érosipèle	Limbe
Acrostiche	Astérisque	Esclandre	Losange
Acte	Atome	Évangile	Mânes
Age	Augure	Éventail	Midi (précis)
Air	Auspices	Exemple	Obélisque
Alambic	Autel	Exorde	Obus
Albâtre	Automate	Girofle	Omnibus
Alvéole	Automne	Héliotrope	Opuscule
Amadou	Balustre	Hémisphère	Orage
Amalgame	Centime	Hémistiche	Orbe
Ambre	Cloporte	Hôpital	Orchestre
Amiante	Concombre	Horoscope	Organe
Anathème	Crabe	Hospice	Orifice
Anchois	Décombres	Hôtel	Ouvrage
Anévrisme	Éclair	Hyménée	Parafe
Anniversaire	Ellébore	Incendie	Pétale
Antidote	Éloge	Indice	Platine
Antipode	Emblème	Interligne	Pleurs
Antre	Emplâtre	Interstice	Quine
Apanage	Entr'acte	Intervalle	Rebours
Apologue	Épilogue	Isthme	Ulcère
Arcane	Épisode	Ivoire	Ustensile
Argent	Épithalame	Légume	Vestige

NOMS FÉMININS.

Agrafe	Atmosphère	Extase	Orbite
Amnistie	Avant-scène	Fibre	Ouïe
Anagramme	Dinde	Fourmi	Outre
Antichambre	Drachme	Horloge	Paroi
Apothéose	Ébène	Hydre	Patère
Après-dînée	Écarlate	Idole	Pédale
Après-midi	Échappatoire	Image	Prémises
Après-soupée	Écharde	Immondices	Réglette
Argile	Écritoire	Jujube	Sandaraque
Armoire	Enclume	Nacre	Sentinelles
Arrhes	Épitaphe	Oasis	Ténèbres (épais- [ses])
Artère	Équivoque	Omoplate	

62. En général, dans les noms de personnes ou d'animaux, le féminin se forme du masculin :

1° En ajoutant un *e* : *Allemand, Allemande; ami, amie; Chinois, Chinoise; écolier, écolière; Espagnol, Espagnole; Français, Française; géant, géante; Justin, Justine; Louis, Louise; marquis, marquise; Persan, Persane*, etc.

2° En changeant *e* en *esse* : *abbé, abbesse; comte, comtesse; diable, diablesse; druide, druidesse; hôte, hôtesse; maître, maîtresse; prêtre, prêtresse; prophète, prophétesse; tigre, tigresse*, etc.

3° En changeant *teur* en *trice* ou en *teuse* : *abréviateur, abréviatrice; accélérateur, accélératrice; acteur, actrice; admirateur, admiratrice; adulateur, adulatrice; compositeur, compositrice; conducteur, conductrice; conservateur, conservatrice; conciliateur, conciliatrice; consolateur, consolatrice; corrupteur, corruptrice; créateur, créatrice; curateur, curatrice; débiteur, débitrice (dans le sens de dette); délateur, délatrice; dénonciateur, dénonciatrice; destructeur, destructrice; détenteur, détentrice; examinateur, examinatrice; exécutateur, exécutrice; fondateur, fondatrice; instituteur, institutrice; inventeur, inventrice; lecteur, lectrice; médiateur, médiatrice; modérateur, modératrice; moniteur, monitrice; négociateur, négociatrice; novateur, novatrice; opérateur, opératrice; pacificateur, pacificatrice; persécuteur, persécutrice; perturbateur, perturbatrice; précepteur, préceptrice; protecteur, protectrice; régulateur, régulatrice; spectateur, spectatrice; tuteur, tutrice; versificateur, versificatrice*, etc. — *Acheteur, acheteuse; agioteur, agioteuse; exploiteur, exploiteuse; fouetteur, fouetteuse; frotteur, frotteuse; porteur, porteuse; sauteur, sauteuse; solliciteur, sollicitrice; souhaiteur, souhaiteuse*, etc.

4° En changeant *en* en *enne* : *arithméticien, arithméticienne; bourbonnien, bourbonnienne; Brésilien, Bré-*

silienne; *capétien*, *capétienne*; *carlovingien*, *carlovingienne*; *cartésien*, *cartésienne*; *Chaldéen*, *Chaldéenne*; *chien*, *chienne*; *chrétien*, *chrétienne*; *épicurien*, *épicurienne*; *gardien*, *gardienne*; *manichéen*, *manichéenne*; *musicien*, *musicienne*; *Parisien*, *Parisienne*; *paroissien*, *paroissienne*; *plébéen*, *plébéienne*; *Vosgien*, *Vosgienne*, etc.

Dans tous ces mots, la distinction des deux genres n'offre que peu de difficulté, parce que le radical étant le même pour les deux formes, l'habitude du langage a rendu ces mots familiers.

La difficulté augmente quand les deux mots se rattachent à des radicaux tout à fait différents ou n'ayant entre eux que de faibles rapports, comme dans : *cheval*, *jument*; *empereur*, *impératrice*, etc.

MOTS DONT LE FÉMININ OFFRE QUELQUES DIFFICULTÉS.

AVOCAT, dans le sens ordinaire, n'a pas de féminin ; il fait *avocate* quand il signifie celle qui intercède : *Soyez mon avocate. Il aura dans sa mère une éloquente avocate.*

CHANTEUR fait au féminin *chanteuse*, en parlant d'une femme qui aime à chanter ou qui en fait profession ; il fait *cantatrice* pour désigner une actrice célèbre.

BAILLEUR, qui donne à bail ; *bailleresse*.

CHASSEUR : *chasseuse*, qui chasse ; en style poétique, on dit *chasseresse* : *Diane chasseresse*.

DÉBITEUR : *débiteuse de mensonges*, *de fausses nouvelles* ; — *débitrice*, qui doit.

DEMANDEUR : *demandeuse*, qui a l'habitude de demander ; *demanderesse*, qui fait une demande en justice. Il en est de même de *vendeur*, qui fait *vendeuse* et *venderesse*, et de *défendeur*, qui fait *défenderesse*.

DEVINEUR : *devineuse*, qui devine facilement ; *devineresse*, qui fait le métier de prédire, et dont le masculin est *devin*.

BORGNE	} joints à un substantif, ou employés comme attributs immédiatement après le verbe <i>être</i> , ne changent pas au féminin : <i>une femme BORGNE, elle est DRÔLE, une vieille femme MULÂTRE, une fille PAUVRE, une laitière SUISSÉ.</i> Employés comme substantifs, c'est-à-dire accompagnés de l'article, ces mots font <i>borgnesse, drôlesse, mulâtresse, pauvrete, suisse.</i>
DRÔLE	
MULÂTRE	
PAUVRE	
SUISSÉ	

NOTA. — Le mot *assassin*, employé comme substantif, ne change pas au féminin; employé comme adjectif dans le style poétique, il fait *assassine* au féminin : *Main assassine.*

MOTS QUI NE CHANGENT PAS AU FÉMININ.

63. La plupart de ces mots se terminent en *eur*; ils expriment des états qui appartiennent le plus souvent à des hommes :

AMATEUR : *Beaucoup de dames sont AMATEURS de tableaux.*

ARTISAN : *La femme est rarement l'ARTISAN de sa fortune.*

AUTEUR : *Madame de Sévigné est un charmant AUTEUR épistolaire.*

CENSEUR : *Elle s'est faite le CENSEUR de toutes mes actions.*

CHEF : *Catherine II était le CHEF d'un grand empire.*

DÉFENSEUR : *La reine d'Angleterre s'intitule DÉFENSEUR de la foi.*

DOCTEUR : *On voit aujourd'hui des femmes qui sont DOCTEURS en médecine.*

ÉCRIVAIN : *Madame de Girardin était un charmant ÉCRIVAIN.*

GROGNON : *On voit beaucoup de vieilles GROGNONS.*

IMPOSTEUR : *La comtesse de la Mothe était un IMPOSTEUR.*

PARTISAN : *Cette dame n'était pas PARTISAN des folles idées de son mari.*

PEINTRE : *Madame Rosa Bonheur est un PEINTRE de premier ordre.*

PHILOSOPHE : *Madame de Staël avait des prétentions à être un grand PHILOSOPHE.*

POÈTE : *Certaines femmes écrivent très bien en prose, mais aucune n'a été grand POÈTE.*

POSSESSEUR : *Joséphine, après son divorce, fut POSSESSEUR de la Malmaison.*

PROFESSEUR : *Madame de Genlis était PROFESSEUR en titre des princesses de France.*

SAUVEUR : *Jeanne d'Arc a été le SAUVEUR de la France.*

SUCCESSEUR : *Élisabeth a été le SUCCESSEUR de Marie Tudor.*

TÉMOIN : *Antigone fut le TÉMOIN des malheurs de son père.*

TRADUCTEUR : *Madame Dacier a été le TRADUCTEUR d'Homère.*

DU NOMBRE.

64. Le nombre est la propriété qu'ont les noms d'indiquer, au moyen d'une terminaison particulière, si l'on parle d'une seule personne, d'une seule chose, ou de plusieurs personnes, de plusieurs choses.

65. Il y a en français deux nombres dans les noms : le *singulier*, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose : un *homme*, un *livre*; le *pluriel*, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : des *hommes*, des *livres*.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

66. RÈGLE GÉNÉRALE. On forme le *pluriel* d'un nom en ajoutant *s* : le *père*, les *pères*; la *mère*, les *mères*; le *destin*, les *destins*; le *criminel*, les *criminels*; le *mur*, les *murs*.

67. REMARQUE. Les noms en *ent* et en *ant* conservent le *t* au pluriel : une *dent*, des *dents*; un *diamant*, des *diamants*. L'usage d'écrire le pluriel de ces mots en supprimant le *t* est absolument perdu aujourd'hui, bien que quelques journaux aient affecté d'employer cette orthographe jusqu'à ces derniers temps. Un seul nom fait exception, c'est *gent*, qui fait au pluriel *gens*.

68. EXCEPTIONS. 1° Les noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z* ne changent pas au pluriel : le *fil*, les *fil*; la *voix*, les *voix*; le *nez*, les *nez*.

2° Les noms terminés au singulier par *eau*, *au*, *eu*, prennent *x* au pluriel : le *bateau*, les *bateaux* ; le *noyau*, les *noyaux* ; le *feu*, les *feux* ; excepté *landau* et *bleu* : des *landaus*, des *bleus* de différentes nuances.

3° Les noms suivants : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou* et *pou*, prennent un *x* au pluriel : *bijoux*, *cailloux*, *choux*, *genoux*, *hiboux*, *jouxoux*, *poux*. Tous les autres noms terminés au singulier par *ou* suivent la règle générale : des *verrous*, des *sous*, des *clous*, etc.

4° Presque tous les noms en *al* font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux* ; le *cheval*, les *chevaux* ; le *tribunal*, les *tribunaux*.

La règle générale, qui devient ici l'exception, n'est applicable qu'aux mots *aval*, *bal*, *cal*, *carnaval*, *chacal*, *narval*, *nopal* (plante), *pal* (pieu), *régal*, et à quelques autres peu usités : des *bals*, des *régals*, etc.

Quant aux noms *archal*, *bancal*, *chenal*, *official* et *sandal*, ils ne s'emploient guère au pluriel.

5° Les noms suivants en *ail* : *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *vantail*, *vitrail*, changent *ail* en *aux* : des *baux*, des *coraux*, des *émaux*, etc. Les autres sont soumis à la règle générale : un *camail*, des *camails* ; un *détail*, des *détails*, etc.

69. TRAVAIL fait en général *travaux* : des TRAVAUX manuels. Il fait *travails* quand il désigne certains rapports présentés par un employé à son chef, ou bien une machine en bois à quatre piliers pour ferrer les chevaux vicieux ou opérer des pansements difficiles.

70. AIL a deux formes au pluriel, *ails* et *aulx*. Dans le langage ordinaire on dit *aulx* : *Il a dans son jardin des AULX cultivés et des AULX sauvages*. En terme de botanique, les savants préfèrent se servir de la forme *ails* : *La famille des AILS*.

71. AÏEUL a deux pluriels, *aïeux* et *aïeuls*. *Aïeux* s'emploie dans le sens de ancêtres : *Ce prince compte vingt rois parmi ses AÏEUX*.

Aïeuls désigne le grand-père paternel et le grand-père maternel : *Mes deux AÏEULS sont encore vivants.*

Le féminin singulier est *aïeule*, et le féminin pluriel *aïeules*.

72. **CIEUX** est le pluriel le plus ordinaire de *ciel*. On ne se sert de *ciels* que dans les cas suivants : *Des CIELS de lit, des CIELS de tableaux, des CIELS de carrières.* La plupart des écrivains se servent aussi de *ciels* dans le sens de climat : *L'Italie est située sous un des plus beaux CIELS de l'Europe.*

73. **OEIL** fait **YEUX** : *J'ai mal aux YEUX.* On dit aussi les *YEUX de la soupe, du pain, du fromage*, ainsi qu'en termes de jardinage : *tailler un pêcher à deux, à trois YEUX.*

OEILS ne se dit guère que pour désigner ces sortes de petites fenêtres rondes appelées *OEILS-de-bœuf*.

On dit aussi *œils* en parlant de diverses pierres précieuses : *OEILS-de-serpent, OEILS-de-chat*; de quelques plantes : *OEILS-de-chèvre*; des cors aux pieds : *OEILS-de-perdrix*; de coquillages particuliers et de certains poissons : *OEILS-de-bouc, OEILS-d'or.*

74. **BERCAIL** et **BÉTAIL** n'ont pas de pluriel. *Bestiaux* est un nom pluriel dont le singulier (*bestial, bête*) est inusité; il sert de pluriel à *bétail*.

75. Certains substantifs n'ont pas de pluriel, c'est-à-dire qu'ils ne s'emploient qu'au singulier. Ce sont :

1° Les noms de métaux, comme *or, argent, fer, cuivre, platine, bronze, plomb.* Toutefois, quelques-uns de ces mots s'emploient au pluriel, par exemple quand ils sont envisagés comme métaux mis en œuvre et formant des objets distincts; c'est ainsi qu'on dit *des plombs, des bronzes d'art, etc.* On peut dire aussi : *Les FERS d'Allemagne, les FERS d'Angleterre,* pour faire comprendre que ces fers se distinguent des nôtres par quelques propriétés particulières;

2° Quelques noms abstraits, comme ceux qui expri-

nient les vices et les vertus : la *candeur*, l'*innocence*, la *justice*, la *paresse*, la *valeur*, etc.;

3° Les noms de sciences et d'arts : l'*agriculture*, l'*astronomie*, la *chimie*, la *peinture*, la *rhétorique*, la *sculpture*, etc.

4° Les adjectifs de noms abstraits et les infinitifs, quand les uns et les autres sont employés substantivement : le *beau*, l'*agréable*, le *boire*, le *manger*, le *dormir*.

SUBSTANTIFS QUI N'ONT PAS DE SINGULIER ET QUI S'EMPLOIENT TOUJOURS AU PLURIEL.

Abois	Besicles	Environs	Mathématiques
Accordailles	Bestiaux	Éphémérides	Matines
Agrès	Brisées	Épousailles	Mœurs
Aguets	Broussailles	Fastes (de l'hist.)	Monchettes
alentours	Calendes	Fiançailles	Obèques
Ambages	Catacombes	Fonts (baptls.)	Pâques (faire ses)
Annales	Cisailles	Frais (dépenses)	Pincettes
Appas	Complies	Funérailles	Pleurs
Archives	Confins	Hardes	Prémices
Armoiries	Décombres	Haubans	Proches (parents)
Arrérages	Dépens	Jonchets	Relevailles
Arrhes	Doléances	Lupercales (fêtes)	Ténèbres
Assises (cour d')	Entrailles	Mânes	Vêpres
Atours	Entrefaites	Matériaux	Vivres

SUBSTANTIFS EMPLOYÉS AU PLURIEL ET QUI N'EN PRENNENT PAS LE SIGNE.

76. Ce sont les adjectifs de nombre cardinaux : *Trois* UN font III, les QUARANTE de l'Académie — les mots invariables de leur nature et les locutions, quand on les emploie accidentellement comme substantifs : les POURQUOI, les COMMENT, les CAR, les DONC, les HOLÀ, les CHUT — les PARCE QUE, les ON DIT, les QU'EN DIRA-T-ON, les VA-ET-VIENT, etc.

CHAPITRE II

DE L'ARTICLE

77. *L'article* est un petit mot qui se place avant les noms communs pour annoncer qu'ils sont pris dans un sens *déterminé* : *LA bonté de Dieu est infinie*. Le mot *la* annonce qu'il s'agit d'une bonté déterminée, précise, particulière, *celle de Dieu*. *Dieu* est le *déterminatif* de *bonté*.

78. *NOTA.* — Les noms propres ayant par eux-mêmes un sens *déterminé*, comme *Bossuet, Fénelon, Paris, Lyon*, ils ne devraient jamais être précédés de l'article ; cependant cette règle ne comprend que les noms d'hommes et de villes, qui sont, il est vrai, les plus nombreux. Pour les autres noms propres géographiques, *France, Bourgogne, Rhin, Pyrénées*, ainsi que pour certains titres d'ouvrages, *Iliade, Énéide, Messiaide*, etc., on se sert de l'article : *LA France, LA Bourgogne, LE Rhin, LES Pyrénées, l'Iliade*, etc. ; mais ici l'exception n'est qu'apparente ; car, dans ces cas et dans tous ceux qui leur ressemblent, l'article se rapporte à un substantif commun sous-entendu : *LA France* signifie la *contrée* appelée *France* ; *LA Bourgogne* signifie la *province* appelée *Bourgogne* ; *LE Rhin*, le *fleuve* appelé *Rhin* ; *LES Pyrénées*, les *montagnes* appelées *Pyrénées* ; *l'Iliade*, l'*épopée* appelée *Iliade*, etc.

79. Nous n'avons en français qu'un article :

Le pour le masculin singulier : *LE père*.

La pour le féminin singulier : *LA mère*.

Les pour le pluriel des deux genres : *LES pères, LES mères*.

80. L'article prend toujours le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte.

81. Il y a deux choses à remarquer dans l'article : *l'élosion* et *la contraction*.

82. *L'élosion* est la suppression de la voyelle finale *e* ou *a* devant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet.

83. L'*élision* consiste dans la suppression des voyelles *e, a*, qui sont remplacées par une apostrophe. C'est par élision qu'on dit :

L'*esprit* pour LE *esprit* — L'*amitié* pour LA *amitié*.

L'*homme* pour LE *homme* — L'*humanité* pour LA *humanité*.

L'élision a pour objet d'empêcher un *hiatus* (bâillement), c'est-à-dire l'effet désagréable qui serait produit par la rencontre de deux voyelles, l'une à la fin du mot, l'autre au commencement du mot suivant.

84. La *contraction* est la réunion de plusieurs mots, de plusieurs sons en un seul.

85. La contraction de l'article consiste dans la réunion des mots *le, les* avec *à, de*. *Le* se contracte toujours devant une consonne ou un *h* aspiré. C'est par contraction que l'on dit :

AU *village* pour À LE *village* — AU *hameau* pour À LE *hameau*.

DU *village* pour DE LE *village* — DU *hameau* pour DE LE *hameau*.

86. Au pluriel, *de les, à les*, se contractent toujours, quelle que soit la première lettre du mot suivant :

Les branches DES *arbres*.

La beauté DES *fleurs*.

Les habitants DES *hameaux*.

Dieu donne la pâture AUX *oiseaux*, etc.

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF

87. L'*adjectif* est un mot qui s'ajoute au nom pour le *qualifier* ou pour le *déterminer*.

De là deux grandes classes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs*.

ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

88. Les adjectifs *qualificatifs* sont ceux qui expriment la manière d'être, la *qualité* des personnes ou des choses dont on parle : BON père, BEAU livre, BELLE image, MÉCHANT homme, fruit VÉREUX.

89. Un nom ajouté à un autre nom pour le qualifier devient accidentellement adjectif : Napoléon EMPEREUR ; le bourgeois PHILOSOPHE. Les noms *empereur* et *philosophe* sont employés ici comme adjectifs.

Réciproquement un adjectif peut devenir nom, s'il sert à désigner une personne ou une chose : les AVARES, les MÉCHANTS, le BEAU, le VRAI, le JUSTE. Il faut préférer l'UTILE à l'AGRÉABLE.

DU GENRE ET DU NOMBRE DANS LES ADJECTIFS.

90. L'adjectif, ne représentant directement ni les personnes ni les choses, ne peut avoir par lui-même ni genre ni nombre ; il varie cependant, dans sa terminaison, selon le genre et le nombre, pour mieux marquer son rapport avec le nom :

Le père INDULGENT.

La mère INDULGENTE.

Les pères INDULGENTS.

Les mères INDULGENTES.

91. Tout adjectif qui qualifie plusieurs noms singuliers se met au *pluriel*, parce que deux singuliers valent un pluriel.

92. Il prend le genre *masculin* si les substantifs sont du masculin :

L'ÂNE et le MULET sont TÊTUS.

93. Il prend le genre *féminin*, si les substantifs sont du féminin :

La JUSTICE et la VÉRITÉ sont ÉTERNELLES.

94. Si les substantifs sont de différents genres, l'adjectif se met au *masculin pluriel* :

La BICHE et le CERF sont LÉGERS.

Le FEU et l'EAU sont ENNEMIS.

Il avait la BOUCHE et les YEUX OUVERTS.

Légers, ennemis, ouverts, sont au masculin pluriel.

FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

95. RÈGLE GÉNÉRALE. On forme le féminin dans les adjectifs en ajoutant un *e* au masculin : *prudent, prudente* ; *saint, sainte* ; *méchant, méchante* ; *grand, grande* ; *poli, polie* ; *vrai, vraie* ; *savant, savante*.

Nous n'avons que trois adjectifs terminés par *eu* : *bleu, feu, hébreu* : *La toilette d'une femme HÉBREUE.*

La forme féminine *hébreue* ne s'emploie qu'en parlant des personnes ; pour les choses, on se sert d'un autre adjectif : *les caractères HÉBRAÏQUES, la langue HÉBRAÏQUE*. Quant à l'adjectif *feu*, il est soumis à des règles particulières que nous donnerons dans la syntaxe.

La règle générale qui précède a de nombreuses exceptions que nous allons faire connaître.

96. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin : *Un homme AIMABLE, une femme AIMABLE.*

96. Les adjectifs terminés au masculin par *el, eil, en, et, on*, doublent au féminin la consonne finale devant l'*e* muet :

Le pouvoir *temporel*.

Un teint *vermeil*.

La puissance *temporelle*.

Une fleur *vermeille*.

Un ancien usage.

Un frère cadet.

Un pied mignon.

Une ancienne loi.

Une sœur cadette.

Une bouche mignonne.

98. Cependant, six adjectifs en *et* : *complet, concret, discret, inquiet, replet, secret*, ne doublent pas la consonne et prennent un accent grave sur l'*e* qui précède le *t* : *complète, concrète, discrète, inquiète, replète, secrète*.

Ces adjectifs prennent un accent grave à cause des mots *compléter, concrétion, discrétion, inquiétude, réplétion* et *sécrétion*, qui sont de la même famille. Si l'accent aigu disparaît dans ces adjectifs pour faire place à l'accent grave, c'est que, d'après le génie de notre langue, ce dernier caractérise généralement l'*e* suivi d'une syllabe muette.

99. Les adjectifs *nul, épais, gros, gentil, exprès, profès*, doublent aussi la consonne finale devant l'*e* muet :

Testament *nul*.

Brouillard *épais*.

Gros livre.

Petit garçon *gentil*.

Un ordre *exprès*.

Un religieux *profès*.

Clause *nulle*.

Herbe *épaisse*.

Grosse somme.

Petite fille *gentille*.

Une défense *expresse*.

Une religieuse *professe*.

Dans *exprès* et *profès*, l'accent grave disparaît, parce qu'il devient inutile au féminin avant deux *s*.

100. *Bas, gras, las, pâlot, sot, vieillot, paysan*, doublent également les dernières consonnes avec addition de *e*, et font *basse, grasse, lasse, pâlotte, sotte, vieillotte, paysanne*; mais aucun des autres adjectifs en *as, ot, an*, ne redouble au féminin la consonne finale : *ras, rase; dévot, dévote; sultan, sultane*

101. Pour plus de douceur dans la prononciation, les adjectifs terminés en *f* changent au féminin cette consonne en *ve* : *viF, viVE; neuf, neuVE; bref, brèVE* :

Un esprit *viF*.

Un chapeau *neuf*.

Un ton *bref*.

Une imagination *viVE*.

Une robe *neuVE*.

Une parole *brèVE*.

L'accent grave dans *brève* empêche qu'il n'y ait deux syllabes muettes de suite.

102. Les adjectifs en *x* changent *x* en *se* :

Un sort <i>heureux</i> .		Une condition <i>heureuse</i>
Un lion <i>furieux</i> .		Une lionne <i>furieuse</i> .
Un spectacle <i>curieux</i> .		Une foule <i>curieuse</i> .

X équivaut à *cs* ; c'est, par conséquent, la gutturale *c* qui disparaît pour plus de douceur dans la prononciation.

Cependant *doux*, *faux*, *roux*, *préfix*, *vieux* (*vieil* devant une voyelle), font au féminin *douce*, *fausse*, *rousse*, *préfixe*, *vieille*.

103. Les adjectifs terminés au masculin par *er* forment leur féminin régulièrement, et prennent un accent grave sur l'avant-dernier *e* :

Un caractère <i>altier</i> .		Une démarche <i>altièrè</i> .
Un idiome <i>étranger</i> .		Une langue <i>étrangèrè</i> .
Un succès <i>passager</i> .		La beauté <i>passagèrè</i> .

Dans ces adjectifs, on met un accent grave sur la syllabe qui précède *r*, pour qu'il n'y ait pas deux syllabes muettes de suite à la fin d'un mot.

104. Les adjectifs terminés en *gu* au masculin prennent au féminin un *e* surmonté d'un tréma ;

Son <i>aigu</i> .		Voix <i>aiguë</i> .
Oracle <i>ambigu</i> .		Réponse <i>ambiguë</i> .
Jardin <i>contigu</i> .		Maison <i>contiguë</i> ,
Revenu <i>exigu</i> .		Somme <i>exiguë</i> .

Sans le tréma, la finale *gue* serait muette, comme dans *figue*, *bague*.

105. Voici quelques adjectifs dont le féminin est très irrégulier :

Blanc, *franc*, *sec*, *frais*, font *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraîche*. Cependant *franc*, de *français*, fait *franque* : la langue FRANQUE.

Public, *caduc*, *turc*, *grec*, *ammoniac*, font *publique*, *caduque*, *turque*, *grecque*, *ammoniaque*.

On voit que toutes les modifications ou additions faites à la terminaison masculine de ces adjectifs ont pour objet de conserver au *c* sa prononciation dure.

106. *Long, oblong, bénin, malin, font longue, oblongue, bénigne, maligne,*

Favori, coi, font favorite, coite.

Coi vient du latin *quietus*, tranquille : *t* reparait en français.

107. *Beau, nouveau, fou, mou, vieux, font au féminin belle, nouvelle, folle, molle, vieille.* Par analogie, *jumeau* fait *jumelle*.

REMARQUE. Devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet, par raison d'énphonie, c'est-à-dire pour éviter un hiatus, *beau, nouveau, fou, mou, vieux*, se changent en *bel, nouvel, fol, mol, vieil* : *BEL enfant, NOUVEL appartement, FOL espoir, MOL édredon, VIEIL homme.*

108. *Tiers* fait *tierce* : une *TIERCE* personne.

109. *Muscat* fait *muscade* : *raisin MUSCAT, rose MUSCADE.*

110. Il y a des adjectifs qui ne se rapportent jamais qu'à des substantifs masculins, comme *vélin, bot, aquilin, pers, violat*, etc., dans *papier VÉLIN, pied BOT, nez AQUILIN, yeux PERS, sirop VIOLAT*. La forme féminine n'offre donc ici aucune difficulté, puisque le féminin n'existe pas. Il y a d'autres adjectifs qui conservent leur forme masculine, même quand ils se rapportent à des noms féminins ; tels sont : *grognon, châtain, partisan, témoin, contumax, dispos, fat, rosat, capot* : *femme GROGNON ; chevelure CHÂTAIN ; personne PARTISAN d'une idée, d'une doctrine : elle est TÉMOIN de ce qui s'est passé ; la condamnée est CONTUMAX ; on ne la trouve jamais DISPOS ; elle est trop FAT de sa personne ; huile ROSAT ; elle est demeurée CAPOT.*

111. Les adjectifs en *eur* et en *teur*, formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, font leur féminin en *euse*.

Trompant		<i>Trompeur.</i>		<i>Trompeuse.</i>
Mentant.		<i>Menteur.</i>		<i>Menteuse.</i>
Boudant,		<i>Boudeur.</i>		<i>Boudeuse.</i>
Flattant.		<i>Flatteur.</i>		<i>Flatteuse.</i>

Cette terminaison *euse* éveille une idée d'habitude.

112. Cependant *vengeur, enchanteur*, font *vengeresse, enchanteresse* : *La foudre VENGERESSE, une musique ENCHANTERESSE. Pécheur fait pécheresse* : *La femme PÉCHERESSE de l'Évangile.*

113. *Chasseresse*, dont le masculin est *chasseur*, ne s'emploie guère que dans le style soutenu : *Diane CHASSERESSE ; les nymphes CHASSERESSES.*

114. Les adjectifs en *teur* qui ne viennent pas *directement* d'un participe présent font, en général, leur féminin en *trice* :

Un langage <i>adulateur</i> .	Une expression <i>adulatrice</i> .
Un ange <i>consolateur</i> .	Une parole <i>consolatrice</i> .
Un signe <i>accusateur</i> .	Une voix <i>accusatrice</i> .

115. *Imposteur* ne s'emploie qu'au masculin : *Un éloge IMPOSTEUR ; des oracles IMPOSTEURS.*

116. Les adjectifs en *érieur* suivent la règle générale : *antérieur, antérieure ; extérieur, extérieure.*

Il en est de même de *majeur, meilleur, mineur* : *majeure, meilleure, mineure.*

FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

117. RÈGLE GÉNÉRALE. On forme le pluriel dans les adjectifs comme dans les noms, en ajoutant un *s* au singulier :

Un enfant <i>poli</i> .	Des enfants <i>polis</i> .
Une <i>belle orange</i> .	De <i>belles oranges</i> .

118. REMARQUE. Les adjectifs en *ent* et en *ant* conservent généralement, comme les noms qui ont cette terminaison (Voir § 67), le *t* au pluriel : *Un enfant INTELLIGENT, SAVANT ; des enfants INTELLIGENTS, SAVANTS.*

119. Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou par *x* ne changent pas au pluriel : *Un fils DOUX et SOUMIS, des fils DOUX et SOUMIS.*

120. Les adjectifs terminés en *eau* prennent *x* au pluriel : *Un BEAU chapeau, de BEAUX chapeaux.*

ADJECTIFS TERMINÉS PAR AL AU MASCULIN SINGULIER.

121. Le pluriel de ces adjectifs est une des difficultés orthographiques de notre langue.

La règle comprend deux cas principaux :

- 1° Adjectifs en *al* qui forment leur pluriel en *aux* ;
- 2° Adjectifs en *al* qui prennent un *s* au masculin pluriel.

122. 1° Adjectifs en *al* qui forment leur pluriel en *aux*. Ces adjectifs sont : *abbatial, abdominal, allodial, amical, annal, anomal, anormal, arbitral, arsenical, banal, baptismal, bénéficial, biennal, brachial, brutal, bursal, canonial, capital, cardinal, cérébral, cérémonial, chirurgical, claustral, clérical, collatéral, collégial, commensal, commercial, conjectural, consistorial, cordial, coronal, cortical, costal, crural (méd.), curial, décemviral, décimal, déloyal, dental, diaconal, doctoral, doctrinal, domanial, dorsal, dotal, ducal, électoral, épiscopal, équinoxial, féal, féodal, filial, fiscal, fondamental, frontal, frugal, général, génital, grammatical, guttural, horizontal, idéal, illégal, immémorial, immoral, impartial, impérial, inégal, infernal, initial, intercostal, intestinal, labial, lacrymal, latéral, légal, libéral, littéral, local, loyal, lustral, machinal, marginal, martial, matrimonial, médial, médical, médicinal, méridional, monacal, moral, municipal, musical, nasal (méd.), national, numéral, nuptial, occidental, occipital, ombilical, ordinal, oriental, original, paradoxal, pariétal, paroissial, partial, pastoral, patriarcal, patrimonial, pectoral (méd.), préceptoral, présidial, prévôtal, primordial, principal, pronominal, proverbial, provincial, pyramidal, quadragésimal, quatriennal, quinquennal, radical, rival, royal, rural, sacerdotal, sacramental, seigneurial, septennal, septentrional, sépulcral, social, solsticial, spécial, spiral, stomacal, synodal, terminal, théâtral, tibial, total, transversal, triennal, triomphal, trivial, vénéral, verbal, vertébral, vertical, vicinal, vital, vocal, etc.*

123. 2° Adjectifs en *al* qui prennent un *s* au masculin pluriel. Ces adjectifs, sur lesquels l'Académie ne se prononce pas ou se contente de dire : *N'est point d'usage au pluriel masculin*, sont : *astral, austral, automnal, bancal, boréal, brumal, diamétral, expérimental, fatal* (ici l'Académie se prononce pour *fatals*), *glacial, instrumental, jovial, lingual* (toutefois, en anatomie, on dit *linguaux*), *magistral, matinal, mental, natal, naval, papal, pascal, patronal, pénal, sentimental, thériacal, virginal* et *zodiacal*.

124. La plupart de ces adjectifs s'emploient surtout au féminin pluriel : *splendeurs astrales, aurores boréales, lignes diamétrales, leçons expérimentales, épreuves fatales, mers glaciales, façons magistrales, occupations matinales, maladies mentales, batailles navales, bénédiction papales, fêtes patronales, lois pénales, réflexions sentimentales, grâces virginales*.

125. Les adjectifs en *eu* et en *ou* prennent *s* au pluriel : *Un œil BLEU, des yeux BLEUS; un prix FOU, des prix FOUS; un corps MOU, des corps MOUS; le FEU prince, les FEUS princes*.

126. Cependant *hébreu* prend un *x* : *Les livres HÉBREUX*.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADJECTIFS.

127. On peut être *heureux, plus heureux* qu'un autre, *le plus heureux* de tous, ou, en général, *très heureux*. De là trois degrés de signification dans les adjectifs : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

1° POSITIF.

128. Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif lui-même; il marque simplement la qualité en la considérant telle qu'elle est dans l'objet dont il s'agit, comme *grand, beau, savant*.

2° COMPARATIF.

129. Le *comparatif* exprime la comparaison. Or, quand on compare deux choses, on trouve qu'elles sont égales, ou bien que l'une est supérieure ou inférieure à l'autre. De là trois sortes de comparatifs : d'*égalité*, de *supériorité* ou d'*infériorité*.

130. Le comparatif d'*égalité* se forme à l'aide du mot *aussi*, que l'on met devant l'adjectif : *Turenne était AUSSI MODESTE que vaillant.*

131. Le comparatif de *supériorité* se forme au moyen du mot *plus*, que l'on met devant l'adjectif : *Les remèdes sont PLUS LENTS que les maux.*

132. Le comparatif d'*infériorité* se forme à l'aide du mot *moins*, que l'on met devant l'adjectif : *La Seine est MOINS LARGE que le Rhin.*

133. Nous avons en français trois adjectifs qui expriment par eux-mêmes une comparaison : *meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *moindre*, au lieu de *plus petit* ; *pire*, au lieu de *plus méchant*, *plus mauvais* :

Le temps est MEILLEUR qu'il n'était hier.

L'épaisseur de ce mur est MOINDRE que celle du mur voisin.

La crainte du mal est PIRE que le mal même.

3° SUPERLATIF.

134. Le *superlatif* exprime la qualité dans le plus haut degré, ou dans un très haut degré. De là deux sortes de superlatifs : le *superlatif relatif* et le *superlatif absolu*.

135. Le *superlatif relatif* marque une qualité portée au plus haut degré, par comparaison avec d'autres objets ou avec d'autres circonstances ; on le forme en mettant *le, la, les, mon, ton, son, notre, votre, leur*, avant le comparatif de supériorité ou d'infériorité :

La baleine est LE PLUS GROS de tous les cétacés.

Voilà la femme LA PLUS GRACIEUSE que je connaisse.

Elle est LA MOINS JOLIE des trois sœurs.

C'est le MEILLEUR homme du monde.

Au MOINDRE signe vous serez obéi.

Le désespoir est LE PIRE de tous les maux.

Il avait mis SON PLUS BEAU chapeau.

136. Le *superlatif absolu* exprime une qualité portée à un très haut degré sans comparaison avec d'autres objets ou d'autres circonstances; on le forme en mettant avant le positif un des mots *très, bien, fort, extrêmement, infiniment*, etc. :

La charité est une TRÈS belle vertu.

Dieu est INFINIMENT bon.

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

137. Les adjectifs *déterminatifs* sont ceux qui se joignent au nom pour en préciser, pour en *déterminer* la signification : *MON livre, VOTRE plume, CES oranges, QUINZE francs*. Cependant quelques-uns ne remplissent ce rôle que d'une manière vague : *TOUTE personne, PLUSIEURS amis, CERTAINES choses*.

138. Il y a quatre sortes d'adjectifs *déterminatifs* : les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs*, les adjectifs *numéraux* et les adjectifs *indéfinis*.

1^o ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

139. Les adjectifs *démonstratifs* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée d'*indication*.

Ces adjectifs sont :

CE, CET pour le masculin singulier : *CE livre, CET homme* ;

CETTE pour le féminin singulier : *CETTE table*.

CES pour le pluriel des deux genres : *CES livres, CES tables*.

140. REMARQUE. *Ce* s'emploie avant une consonne ou un *h* aspiré : *ce crayon, ce hameau*. On se sert de *cet* avant une voyelle ou un *h* muet : *cet arbre, cet habit*.

La consonne *t*, dans *cet*, est purement euphonique.

2° ADJECTIFS POSSESSIFS.

141. Les adjectifs *possessifs* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de *possession*. Ces adjectifs sont :

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
Mon	Ma	Mes.
Ton	Ta	Tes.
Son	Sa	Ses.
Notre.	Notre.	Nos.
Votre.	Votre.	Vos.
Leur	Leur	Leurs.

142. REMARQUE. Pour éviter un hiatus, on emploie *mon, ton, son*, au lieu de *ma, ta, sa*, devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un *h* muet; on dit *MON amie*, pour *MA amie*; *TON épée*, pour *TA épée*; *SON humeur*, pour *SA humeur*.

143. Il ne faut pas confondre *ses*, adjectif possessif, avec *ces*, adjectif démonstratif.

144. *Ses* exprime une idée de possession :

La poule réchauffe SES poussins sous SES ailes.

145. *Ces* exprime une idée d'indication :

CES fleurs sentent bon.

3° ADJECTIFS NUMÉRIQUES.

146. Les adjectifs *numériques* sont ceux qui déterminent l'étendue de signification donnée au nom en y ajoutant une idée de *nombre*.

147. Il y a deux sortes d'adjectifs numériques : les adjectifs numériques *cardinaux*, et les adjectifs numériques *ordinaux*.

148. Les adjectifs numériques *cardinaux* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de nombre, de quantité. Ce sont : *Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, vingt, cent, mille*, etc.

149. On les appelle *cardinaux*, d'un mot latin qui signifie *base*, parce qu'ils sont, en effet, la base des adjectifs *ordinaux*, qu'ils forment au moyen de la terminaison *ième*.

150. Les adjectifs numéraux *ordinaux* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée d'ordre, de rang : *Le DEUXIÈME étage, la VINGTIÈME année*. Voici les dix premiers adjectifs numéraux ordinaux avec leur formation :

ADJ. NUMÉR. CARDINAUX.	OBSERVATIONS.	ADJ. NUMÉR. ORDINAUX.
Un. . . .	(<i>unième</i> ne s'emploie qu'avec <i>vingt, trente, etc.</i>)	Premier.
Deux.		Deuxième.
Trois.		Troisième.
Quatre. . . .	(<i>e</i> s'élide avant <i>ième</i>) . . .	Quatrième
Cinq.	(un <i>u</i> s'intercale)	Cinquième.
Six.		Sixième.
Sept.		Septième.
Huit.		Huitième.
Neuf.	(<i>f</i> s'adoucit en <i>v</i>)	Neuvième.
Dix.		Dixième.

4^o ADJECTIFS INDÉFINIS.

151. Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui ajoutent au nom une idée de généralité, d'*indétermination*, le plus souvent de nombre vague : *PLUSIEURS personnes, QUELQUES amis*.

152. Ces adjectifs sont *aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, plusieurs, quel, quelconque, tel, tout, etc.*

153. A cette classification appartiennent encore *un* (*des*, au plur.), *vingt, trente, cent, mille*, quand ces adjectifs n'expriment pas un nombre précis : *J'ai appris UNE nouvelle fâcheuse*; on dirait au pluriel : *J'ai appris DES nouvelles fâcheuses*.— *Cette recommandation, je vous l'ai faite CENT fois*, c'est-à-dire un grand nombre de fois.

154. L'adjectif *quelconque* se place toujours après le nom; mais alors il est plutôt qualificatif que déterminatif : *Donnez-moi une raison QUELCONQUE*.

CHAPITRE IV

DU PRONOM

155. Le *pronom* est un mot qui tient la place du nom, et en prend le genre et le nombre :

Les personnes capricieuses ressemblent à des girouettes ; ELLES tournent à tout vent.

Les plaies que fait la langue sont plus dangereuses que CELLES que fait le glaive.

Elles tient la place de *personnes* ; *celles* est mis pour *plaies*. *Elles* et *celles* sont des pronoms.

Quelquefois aussi le pronom tient la place de certains mots d'une autre nature : *Obéissez, je LE VEUX*. *LE* est mis pour *que vous obéissiez*.

156. Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *conjonctifs* et les pronoms *indéfinis*.

1^o PRONOMS PERSONNELS.

157. Les pronoms *personnels* rappellent les personnes et les choses par la seule idée du rôle que ces personnes et ces choses jouent dans le discours.

Ce rôle, en grammaire, s'appelle *personne*.

158. Or, dans l'acte de la parole, il n'y a que trois situations possibles : ou *parler*, ou *écouter*, ou *servir d'objet* au discours.

159. Il y a donc trois personnes grammaticales : la *première*, celle qui parle : *JE lis* ; la *deuxième*, celle à qui l'on parle : *TU lis* ; la *troisième*, celle de qui l'on parle : *IL lit*.

PRONOMS DE LA PREMIÈRE PERSONNE.

Je, me, moi, pour le singulier } des deux genres.
Nous, pour le pluriel }

PRONOMS DE LA DEUXIÈME PERSONNE.

Tu, te, toi, pour le singulier } des deux genres.
Vous, pour le pluriel }

PRONOMS DE LA TROISIÈME PERSONNE.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
<i>Il</i>	<i>Elle</i>	<i>Ils, Eux</i>	<i>Elles</i>
<i>Le</i>	<i>La</i>	<i>Les</i> pour les deux genres.	

Lui, pour le singulier } des deux genres.
Leur, pour le pluriel }

Se, soi, en, y, pour les deux genres et les deux nombres.

160. REMARQUE. 1^o LEUR, pronom personnel, accompagne toujours un verbe :

Il faut compter sur l'ingratitude des hommes, et ne pas laisser de LEUR faire du bien. (FÉNELON.)

Dans ce cas, *leur* ne prend jamais *s*, signe ordinaire du pluriel ; il se distingue suffisamment du singulier *lui* par sa forme essentielle et par sa prononciation.

161. LEUR, adjectif, précède toujours un nom et prend un *s* devant un nom pluriel :

Les oiseaux se servent de LEURS doigts beaucoup plus que les quadrupèdes. (BUFFON.)

162. 2^o LE, LA, LES, pronoms, accompagnent toujours un verbe :

Un sage vieillard te donne-t-il des conseils, écoute-LE et suis-LES.

163. LE, LA, LES, articles, précèdent toujours un nom :

LE bonheur et LA fortune attirent LES amis.

2^o PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

164. Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui rappellent, en y ajoutant une idée d'indication, les personnes ou les choses dont ils tiennent la place :

La plus douloureuse lassitude est CELLE des plaisirs.

165. Les pronoms démonstratifs sont :

Pour le singulier	} masc.	<i>Ce, celui.</i>
		} fém.
Pour le pluriel	} masc.	
		} fém.

166. En ajoutant à ces pronoms la syllabe *ci* ou la syllabe *là*, on a les autres pronoms démonstratifs : *ceci, celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci*, qui marquent la proximité ; *cela, celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là*, qui expriment l'éloignement :

Quelle différence y a-t-il entre la belle et la bonne femme? CELLE-LÀ est un bijou, CELLE-CI est un trésor.
(NAPOLÉON I^{er}.)

167. REMARQUE. 1^o Le mot *ce* peut être adjectif ou pronom démonstratif.

168. Il est adjectif quand il détermine un nom : *ce livre, ce tableau.*

169. Il est pronom quand il est avant un verbe ou un autre pronom et qu'il peut être remplacé par *ceci, cela* : *c'est vrai; ce doit être; ce que je dis, c'est-à-dire CELA est vrai, CE CI doit être, etc.*

170. 2^o Il ne faut pas confondre *ce*, pronom démonstratif, avec *se*, pronom personnel ; *se* peut toujours se traduire par *soi, lui, elle, eux, elles* : *La calomnie s'étend comme une tache d'huile (étend soi).*

3^o PRONOMS POSSESSIFS.

171. Les pronoms *possessifs* sont ceux qui rappellent à l'esprit, en y ajoutant une idée de *possession*, les personnes ou les choses dont ils tiennent la place :

En soulageant les peines des autres, l'homme sensible soulage LES SIENNES.

N'oubliez jamais que le sort du malheureux peut devenir LE VÔTRE.

Les siennes, le vôtre, sont des pronoms possessifs.

172. Les pronoms possessifs ont une forme particulière, selon que le possesseur est de la première, de la seconde ou de la troisième personne. En voici le tableau :

	MASC.	FÉM.	MASC.	FÉM.	
Pour la 1 ^{re} pers. du sing. :	<i>Le mien.</i>	<i>La mienne.</i>	<i>Les miens.</i>	<i>Les miennes.</i>	
— 2 ^{me}	—	<i>Le tien.</i>	<i>La tienne.</i>	<i>Les tiens.</i>	<i>Les tiennes.</i>
— 3 ^{me}	—	<i>Le sien.</i>	<i>La sienne.</i>	<i>Les siens.</i>	<i>Les siennes.</i>

POUR LES DEUX GENRES :

Pour la 1 ^{re} pers. du plur. :	<i>Le nôtre.</i>	<i>La nôtre.</i>	<i>Les nôtres.</i>	
— 2 ^{me}	—	<i>Le vôtre.</i>	<i>La vôtre.</i>	<i>Les vôtres.</i>
— 3 ^{me}	—	<i>Le leur.</i>	<i>La leur.</i>	<i>Les leurs.</i>

173. Il ne faut pas confondre les adjectifs possessifs *notre, votre*, avec les pronoms possessifs *le nôtre, le vôtre, la nôtre, la vôtre*; les premiers s'écrivent sans accent circonflexe et précèdent toujours un nom; les seconds prennent un accent circonflexe sur l'*ô*, et ne se joignent jamais au nom : *VOTRE maison est plus belle que LA NÔTRE.*

4^o PRONOMS CONJONCTIFS.

174. Les pronoms *conjonctifs* sont ceux qui, tout en tenant la place d'un nom, servent à *joindre* ensemble deux propositions :

La religion est une chaîne d'or qui attache le ciel à la terre. (BOSSUET.)

Le mot *qui* est un pronom conjonctif, parce qu'il joint ensemble les deux propositions et qu'il tient la place du nom *chaîne*.

175. Les pronoms conjonctifs sont :

Sing.	}	masc. : <i>Lequel, duquel, auquel.</i>
		fém. : <i>Laquelle, de laquelle, à laquelle.</i>
Plur.	}	masc. : <i>Lesquels, desquels, auxquels.</i>
		fém. : <i>Lesquelles, desquelles, auxquelles.</i>

Pour les deux genres et pour les deux nombres : *qui, que, quoi, dont*. Ce dernier pronom équivaut au mot *de* suivi du nom qu'il remplace.

176. REMARQUE. 1^o Le mot *dont* le pronom conjonctif tient la place s'appelle, par rapport à ce dernier, *antécédent*, c'est-à-dire mot qui précède. Dans l'exemple donné plus haut, *chaîne* est l'antécédent de *qui*. Comme ces pronoms sont toujours en rapport, en *relation* avec un mot qui les précède immédiatement, on les nomme aussi pronoms *relatifs*.

177. 2^o Les pronoms *qui, que, quoi, lequel, etc.*, sont interrogatifs quand ils n'ont pas d'antécédent : *QUI demandez-vous? QUE me voulez-vous? à QUOI songe-t-il? LEQUEL préfères-tu?*

5^o PRONOMS INDÉFINIS.

178. Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui rappellent *vaguement* l'idée d'un nom, d'un adjectif, d'un infinitif,

d'un membre de phrase et même d'une phrase tout entière.

179. Ces pronoms sont : *On, quiconque, quelqu'un, chacun, autrui, l'un, l'autre, l'un et l'autre, plusieurs, rien, etc.*

180. Le mot *le* est pronom indéfini quand il signifie *ceci, cela* : *Croyez-vous que la terre tourne? Oui, je LE crois, c'est-à-dire je crois CELA* (qu'elle tourne).

181. *Il* est aussi pronom indéfini quand il veut dire *ceci, cela* : *IL importe de travailler, c'est-à-dire CECI* (travailler) *importe.*

182. Les mots *tout, aucun, nul, plusieurs, tel, certain, etc.*, sont pronoms quand ils tiennent la place d'un nom : *AUCUN ne sortira; PLUSIEURS pensent ainsi.* Ils sont adjectifs quand ils sont joints à un nom : *AUCUN livre, PLUSIEURS personnes.*

183. Le mot *personne* est tantôt pronom, tantôt nom. Il est pronom quand il signifie *aucune personne* : *PERSONNE n'est exempt de la mort.* Il est nom quand il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif : *Les PERSONNES vaines veulent qu'on les admire.*

184. *Rien* fait au pluriel *riens*, dans le sens de *bagatelles, choses* de peu d'importance ; c'est alors un véritable nom : *Il vaut mieux ne rien dire que de dire des RIENS. Je n'ai que des RIENS à vous mander.*

185. On ne doit compter *rien* parmi les pronoms indéfinis que lorsqu'il veut dire *aucune chose, aucune circonstance, aucune affaire*; alors il est masculin à cause du sens vague qu'on lui prête.

CHAPITRE V

DU VERBE

DÉFINITION DU VERBE.

186. Quand on dit : *Le soleil est brillant*, on énonce un jugement; en d'autres termes, on fait une *proposition*.

187. L'objet sur lequel porte le jugement (*le soleil*) se nomme *sujet*.

188. La qualité (*brillant*) que l'on juge convenir au sujet s'appelle *attribut*.

189. Le mot (*est*) par lequel on affirme que l'attribut convient au sujet porte le nom de *verbe*.

190. Le *verbe est* donc un mot qui marque l'affirmation, c'est-à-dire qui affirme que l'attribut convient au sujet.

VERBE SUBSTANTIF.

191. Il n'existe, à proprement parler, qu'un seul verbe, c'est ÊTRE; on le nomme *verbe substantif*, parce qu'il existe, parce qu'il *subsiste* par lui-même, indépendamment de l'attribut.

VERBES ATTRIBUTIFS.

192. Tous les autres verbes renferment l'idée de l'affirmation et l'idée de l'attribut, et se nomment, pour cette raison, *verbes attributifs*. Ainsi, dans la proposition *le soleil brille*, dont le sens est *le soleil est brillant*, le verbe *brille* équivaut à *est* (signe de l'affirmation), et *brillant* (attribut).

DU SUJET.

193. Tous les verbes attributifs expriment un *état* ou une *action*.

194. Le sujet, ou objet du jugement, est la personne

ou la chose dont le verbe exprime l'état ou l'action : DIEU est éternel. La SEINE arrose Paris.

195. On trouve mécaniquement le sujet en mettant *qui est-ce qui* ou *qu'est-ce qui* avant le verbe : *Qui est-ce qui est éternel?* Dieu; Dieu est le sujet de *est*.—*Qu'est-ce qui arrose Paris?* la Seine; Seine est le sujet du verbe *arrose*.

DES COMPLÉMENTS DU VERBE.

196. On appelle *compléments* d'un verbe les mots qui achèvent le sens de ce verbe en désignant la personne ou la chose sur laquelle tombe l'action exprimée par ce verbe.

197. On distingue deux sortes de compléments : le *complément direct* et le *complément indirect*.

198. Le *complément direct* est celui qui se joint au verbe directement, c'est-à-dire sans l'intermédiaire d'aucune préposition : *Caïn tua ABEL. On récolte le RAISIN en automne.*

199. On trouve le *complément direct* en énonçant le sujet, puis le verbe, après lequel on met *qui* ou *quoi* : *Caïn tua qui? Abel; Abel est donc le complément direct de tua.* — *On récolte quoi? le raisin; raisin est le complément direct de récolte.*

200. Le *complément indirect* est celui qui se joint au verbe indirectement, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une préposition : *Dieu donna sa loi à MOÏSE. La vie naît DE la MORT. Les ballons furent inventés PAR MONTGOLFIER. Le brave se dévoue POUR sa PATRIE.*

201. On trouve le *complément indirect* en énonçant le sujet, puis le verbe, après lequel on met *à qui*, *à quoi*; *de qui*, *de quoi*; *par qui*, *par quoi*; *pour qui*, *pour quoi*, etc. Dieu donna *à qui?* à Moïse. La vie naît *de quoi?* de la mort. Les ballons furent inventés *par qui?* par Montgolfier. Le brave se dévoue *pour qui*, *pour quoi?* pour sa patrie. Moïse, mort, Montgolfier, patrie, sont les compléments indirects des verbes *donna*, *naît*, *furent inventés*, *se dévoue*.

202. Toute préposition annonce un complément indirect.

203. REMARQUE. Le complément indirect prend souvent le nom de *complément circonstanciel* : c'est lorsqu'il exprime les diverses circonstances d'une action, d'un fait : *Les étoiles brillent pendant la nuit. Les serpents se cachent sous les FLEURS.*

Le complément circonstanciel répond à l'une des questions *où, quand, comment, pourquoi*, etc. : *Les étoiles brillent quand ? pendant la nuit. Les serpents se cachent où ? sous les fleurs.*

DU RADICAL ET DE LA TERMINAISON.

204. Tout verbe se compose de deux parties distinctes : le *radical* et la *terminaison*.

205. Le *radical* est la partie essentielle, la *racine* du verbe, celle qui représente l'attribut dans les verbes attributifs.

206. La *terminaison* est la partie ajoutée au radical et qui varie selon la personne, le nombre, le temps et le mode.

Ainsi dans *j'aim e, j'aim ais, ils aim èrent, nous aim erons*, AIM est le radical; E, AIS, ÈRENT, ERONS, sont les terminaisons.

MODIFICATIONS DU VERBE.

207. Le verbe est sujet à quatre modifications ou changements de forme : la *personne*, le *nombre*, le *temps* et le *mode*.

DE LA PERSONNE.

208. La *personne* est la forme particulière que prend la terminaison du verbe, selon que le sujet joue le premier, le second ou le troisième rôle dans le discours.

SINGULIER :	PLURIEL :
1 ^{re} pers. : Je se-rai.	Nous se-rons.
2 ^e — : Tu se-ras.	Vous se-rez.
3 ^e — : Il se-ra.	Ils se-ront.

DU NOMBRE.

209. Le *nombre* est la forme particulière que prend

la terminaison du verbe, selon que le sujet est du singulier ou du pluriel.

SINGULIER :	PLURIEL :
Tu aim-es.	Vous aim-ez.
Il avert-it.	Ils avert-issent.

DU TEMPS.

210. Le *temps* est la forme particulière que prend la terminaison du verbe pour indiquer à quelle époque se rapporte l'état ou l'action.

211. Il y a trois *temps principaux* : LE PRÉSENT, *je parle*; LE PASSÉ, *j'ai parlé*; LE FUTUR, *je parlerai*.

212. Le *présent* n'est qu'un point indivisible, comme l'a dit excellemment Boileau :

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Il ne saurait, par conséquent, se prêter à des subdivisions d'aucune sorte.

Mais le *passé* et le *futur* admettent plusieurs nuances d'antériorité et de postériorité, ce qui donne lieu à des *temps secondaires*.

213. Il y a en tout huit temps : *un* pour le présent, *cing* pour le passé et *deux* pour le futur.

214. Le *présent* est un temps qui exprime qu'une chose a lieu au moment où l'on parle : *Vous étudiez, nous sortons, ils paraissent tristes*.

215. Les cinq sortes de passés sont : l'*imparfait*, le *passé défini*, le *passé indéfini*, le *passé antérieur* et le *plus-que-parfait*.

216. L'*imparfait* est un temps qui exprime une chose passée maintenant, mais qui n'était pas achevée quand une autre a eu lieu : *Je LISAIS quand vous êtes entré*.

217. Le *passé défini* exprime qu'une chose a eu lieu dans un temps entièrement passé et conçu comme *déterminé* : *Dieu CRÉA le monde en six jours*.

218. Le *passé indéfini* exprime qu'une chose a eu lieu dans un temps qui n'est pas entièrement écoulé ou qui

ne l'est que depuis peu, et qui, par cela même, est conçu comme *indéterminé* : *J'ai ÉTUDIÉ hier mes leçons. J'ai ÉCRIT une lettre ce matin.*

219. Le *passé antérieur* exprime qu'une chose a eu lieu immédiatement avant une autre : *Hier, quand j'EUS FINI, je sortis.*

220. Le *plus-que-parfait* marque une chose passée relativement à une autre également passée : *J'AVAIS TERMINÉ mes affaires quand vous partîtes.*

Ce temps est ainsi nommé, parce qu'il marque en quelque sorte doublement le passé.

221. Les deux temps du futur sont : le *futur simple* et le *futur antérieur*.

222. Le *futur simple* exprime qu'une chose aura lieu : *Dieu RÉCOMPENSERA les bons et PUNIRA les méchants.*

223. Le *futur antérieur* exprime qu'une chose aura eu lieu quand une autre se fera : *J'AURAI ÉCRIT ma lettre quand vous reviendrez.*

224. Sous le rapport de la forme, les temps des verbes sont *simples* ou *composés*.

225. Les *temps simples* sont ceux qui ne prennent pas d'auxiliaire : *Nous chantions, vous écoutiez.*

226. Les *temps composés* sont ceux qui sont formés d'un auxiliaire et d'un participe passé : *Nous avons chanté, vous avez écouté.*

227. NOTA. — On nomme auxiliaires les verbes AVOIR et ÊTRE lorsqu'ils aident à conjuguer les autres verbes.

DU MODE.

228. Le *mode* est la *manière* de présenter l'état ou l'action que le verbe exprime.

229. Il y a dans les verbes cinq modes, savoir : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

230. L'*indicatif* présente l'état ou l'action comme positive : *Je CHANTE, j'AI CHANTÉ, je CHANTERAI.*

231. Le *conditionnel* présente l'état ou l'action comme dépendante d'une condition : *Je FERAIS l'aumône si j'étais riche.*

232. L'*impératif* présente l'état ou l'action avec commandement, avec exhortation, avec prière : *RÉCITEZ votre leçon. Seigneur, EXAUCEZ-nous.*

233. Le *subjonctif* présente l'état ou l'action comme subordonnée et, par conséquent, comme douteuse, incertaine : *Je désire QU'IL VIENNE. Je souhaite QUE VOUS RÉUSSISSEZ.*

234. L'*infinitif* présente l'état ou l'action comme vague, sans désignation de nombre ni de personne : *PARLER sans RÉFLÉCHIR, c'est SE METTRE en voyage sans AVOIR FAIT ses préparatifs. L'infinitif est une sorte de nom invariable.*

235. L'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif* sont des *modes personnels*, parce qu'ils ont des terminaisons propres à marquer le changement des personnes; l'*infinitif* est un *mode impersonnel*, parce qu'il n'a point cette multiplicité de terminaisons.

DES CONJUGAISONS.

236. On appelle *conjugaison* le tableau de toutes les formes que prend un verbe pour exprimer les différences de personne, de nombre, de temps et de mode.

237. *Conjuguer* un verbe, c'est donc en réciter ou en écrire toutes les formes dans un ordre déterminé.

238. Il y a, en français, quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

239. La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en ER, comme *chant-er*; la seconde en IR, comme *fin-ir*; la troisième en OIR, comme *recev-oir*; et la quatrième en RE, comme *rend-re*.

240. Il y a deux verbes, *avoir* et *être*, qui servent, comme nous l'avons dit, à conjuguer les autres : il importe donc, avant tout, d'en donner la conjugaison.

Conjugaison du verbe AVOIR (1).

Premier mode.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'ai.
Tu as.
Il ou elle a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils ou elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

Deuxième mode.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

PASSÉ (1^{re} forme).

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

PASSÉ (2^{me} forme).

J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.

Troisième mode.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Aie.
Ayons.
Ayez.

Quatrième mode.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

Cinquième mode.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu, ayant eu.

(1) Nous donnons la conjugaison du verbe *avoir* avant celle du verbe *être*, parce que *avoir* sert non seulement à se conjuguer lui-même dans ses temps composés, mais encore à conjuguer les temps composés du verbe *être*, des verbes actifs, des verbes impersonnels et de presque tous les verbes neutres.

Conjugaison du verbe ÊTRE.

Premier mode.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il ou elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils ou elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

Deuxième mode.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ (1^{re} forme).

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

PASSÉ (2^{me} forme).

J'eusse été.
Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

Troisième mode.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sois.
Soyons.
Soyez.

Quatrième mode.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

Cinquième mode.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE PRÉSENT.

Êtant.

PARTICIPE PASSÉ.

Été, ayant été.

Première conjugaison en ER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aim *e*.
 Tu aim *es*.
 Il ou elle aim *e*.
 Nous aim *ons*.
 Vous aim *ez*.
 Ils ou elles aim *ent*.

IMPARFAIT.

J'aim *ais*.
 Tu aim *ais*.
 Il ou elle aim *ait*.
 Nous aim *ions*.
 Vous aim *iez*.
 Ils ou elles aim *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

J'aim *ai*.
 Tu aim *as*.
 Il aim *a*.
 Nous aim *âmes*.
 Vous aim *âtes*.
 Ils aim *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aim *é*.
 Tu as aim *é*.
 Il a aim *é*.
 Nous avons aim *é*.
 Vous avez aim *é*.
 Ils ont aim *é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aim *é*.
 Tu eus aim *é*.
 Il eut aim *é*.
 Nous eûmes aim *é*.
 Vous eûtes aim *é*.
 Ils eurent aim *é* (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aim *é*.
 Tu avais aim *é*.
 Il avait aim *é*.
 Nous avions aim *é*.
 Vous aviez aim *é*.
 Ils avaient aim *é*.

FUTUR.

J'aim *erai*.
 Tu aim *eras*.
 Il aim *era*.
 Nous aim *erons*.
 Vous aim *erez*.
 Ils aim *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aim *é*.
 Tu auras aim *é*.
 Il aura aim *é*.
 Nous aurons aim *é*.
 Vous aurez aim *é*.
 Ils auront aim *é*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aim *erais*.
 Tu aim *erais*.
 Il aim *erait*.
 Nous aim *erions*.
 Vous aim *eriez*.
 Ils aim *eraient*.

PASSÉ (1^{re} forme).

J'aurais aim *é*.
 Tu aurais aim *é*.
 Il aurait aim *é*.
 Nous aurions aim *é*.
 Vous auriez aim *é*.
 Ils auraient aim *é*.

PASSÉ (2^{me} forme).

J'eusse aim *é*.
 Tu eusses aim *é*.
 Il eût aim *é*.
 Nous eussions aim *é*.
 Vous eussiez aim *é*.
 Ils eussent aim *é*.

IMPÉRATIF.

Aim *e*.
 Aim *ons*.
 Aim *ez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aim *e*.
 Que tu aim *es*.
 Qu'il aim *e*.
 Que nous aim *ions*.
 Que vous aim *iez*.
 Qu'ils aim *ent*.

IMPARFAIT.

Que j'aim *asse*.
 Que tu aim *asses*.
 Qu'il aim *ât*.
 Que nous aim *assions*.
 Que vous aim *assiez*.
 Qu'ils aim *assent*.

PASSÉ.

Que j'aie aim *é*.
 Que tu aies aim *é*.
 Qu'il ait aim *é*.
 Que nous ayons aim *é*.
 Que vous ayez aim *é*.
 Qu'ils aient aim *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aim *é*.
 Que tu eusses aim *é*.
 Qu'il eût aim *é*.
 Que nous eussions aim *é*.
 Que vous eussiez aim *é*.
 Qu'ils eussent aim *é*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aim *er*.

PASSÉ.

Avoir aim *é*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Aim *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Aim *é*.
 Aim *ée*.
 Ayaant aim *é*.

(1) Il y a un quatrième temps désigné par le nom de passé, dont on se sert également; le voici : *J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé; nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.*

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR L'ORTHOGRAPHE
DE CERTAINS VERBES
DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

241. Les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, comme *avancer*, *prononcer*, prennent une cédille sous le *c* devant les voyelles *a*, *o*, pour conserver au *c* la prononciation douce qu'il a au présent de l'infinitif : *Nous avançons*, *nous prononçons*.

242. Les verbes terminés à l'infinitif par *g*, comme *ménager*, *partager*, prennent *e* après le *g* devant les voyelles *a*, *o*, afin de conserver à cette consonne l'articulation douce de l'infinitif : *Nous ménageâmes*, *partageons*.

243. Les verbes terminés à l'infinitif par *eler*, *eter*, comme *atteler*, *ficeler*, *niveler* ; *cacheter*, *jeter*, *souffleter*, redoublent *l* et *t* devant un *e* muet, ce qui empêche qu'il n'y ait deux syllabes muettes de suite à la fin d'un mot : *J'attelle*, *tu ficelles*, *il nivellera* — *tu cachettes*, *ils jettent*, *que je soufflette*.

244. NOTA. — L'Académie ne généralise pas cette règle ; elle en excepte les verbes *bosseler*, *botteler*, *bourreler*, *celer*, *ciseler*, *congeler*, *cordeler*, *crêneler*, *déceler*, *dégeler*, *démanteler*, *denteler*, *écarteler*, *geler*, *harceler*, *marteler*, *modeler*, *peler* — *Acheter*, *banqueter*, *becqueter*, *breveter*, *colleter*, *crocheter*, *décolleter*, *déchiqueter*, *épousseter*, *étiqueter*, *haleter*, *marqueter*, *pailleter*, *racheter*, qui, au lieu de redoubler *l* ou *t*, prennent un accent grave sur l'*e* qui précède ces consonnes : *Je pèle une pomme*, *j'achèterai ce livre*.

Cette règle du redoublement de la consonne ne concerne pas les verbes en *éler*, *eller*, comme *béier*, *quereller* ; en *éler*, *etter*, comme *arrêter*, *regretter*. Ces verbes ont un radical unique et suivent le modèle de la première conjugaison.

245. Les verbes de la première conjugaison qui ont un *e* muet avant la dernière syllabe de l'infinitif, comme *amener*, *soulever*, changent cet *e* en *é* ouvert devant une syllabe muette, afin qu'il n'y ait pas deux syllabes de cette nature à la fin du même mot : *Il amène* *je soulèverai*.

246. Les verbes de la première conjugaison qui ont un *é* fermé avant la dernière syllabe de l'infinitif,

comme *espérer, empiéter*, changent cet *é* en *è* ouvert devant une syllabe muette : *J'espère, il empiète*.

Dans tous ces verbes, l'Académie maintient l'*é* fermé au futur simple et au conditionnel présent : *Nous espérons, vous empiéteriez*.

247. REMARQUE. Les verbes en *éger*, comme *abréger, protéger*, étaient exceptés de cette règle; on écrivait : *j'abrège, qu'il protège*, avec l'accent aigu. L'Académie veut qu'on écrive aujourd'hui : *j'abrègue, qu'il protégé*, avec l'accent grave.

248. Remarquons aussi que les verbes en *éer* prennent deux *é* fermés et un *e* muet au féminin singulier du participe passé : *L'âme a été créée immortelle*.

249. Le verbe *arguer* prend un tréma sur l'*e* muet au présent de l'indic. et du subj. : *J'arguë, tu arguës, qu'ils arguënt*.

250. Les verbes terminés à l'infinitif par *yer* comme *coudoyer, appuyer*, changent *y* en *i* devant une muette : *Je coudoie, il appuiera*.

251. Mais si le verbe est terminé en *ayer* ou *eyer*, comme *effrayer, grasseyer*, il est d'usage de conserver l'*y* : *J'effraye, Paul grasseye*.

252. Il faut remarquer que tous les verbes terminés par *yer, ier*, et, en général, ceux qui ont le participe présent en *yant, iant*, à quelque conjugaison qu'ils appartiennent, prennent, les uns un *y* et un *i*, les autres deux *i* de suite à la première et à la deuxième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *Nous essuyions, vous essuyiez; que nous essuyions, que vous essuyiez*. — *Nous priions, vous priiez; que nous priions, que vous priiez*.

Deuxième conjugaison, en IR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je fin *is*.
 Tu fin *is*.
 Il fin *it*.
 Nous fin *issons*.
 Vous fin *issez*.
 Ils fin *issent*.

IMPARFAIT.

Je fin *issais*.
 Tu fin *issais*.
 Il fin *issait*.
 Nous fin *issions*.
 Vous fin *issiez*.
 Ils fin *issaient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin *is*.
 Tu fin *is*.
 Il fin *it*.
 Nous fin *imes*.
 Vous fin *ites*.
 Ils fin *irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fin *i*.
 Tu as fin *i*.
 Il a fin *i*.
 Nous avons fin *i*.
 Vous avez fin *i*.
 Ils ont fin *i*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fin *i*.
 Tu eus fin *i*.
 Il eut fin *i*.
 Nous eûmes fin *i*.
 Vous eûtes fin *i*.
 Ils eurent fin *i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fin *i*.
 Tu avais fin *i*.
 Il avait fin *i*.
 Nous avions fin *i*.
 Vous aviez fin *i*.
 Ils avaient fin *i*.

FUTUR.

Je fin *irai*.
 Tu fin *iras*.
 Il fin *ira*.
 Nous fin *irons*.
 Vous fin *irez*.
 Ils fin *iront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fin *i*.
 Tu auras fin *i*.
 Il aura fin *i*.
 Nous aurons fin *i*.
 Vous aurez fin *i*.
 Ils auront fin *i*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je fin *irais*.
 Tu fin *irais*.
 Il fin *irait*.
 Nous fin *irions*.
 Vous fin *iriez*.
 Ils fin *iraient*.

PASSÉ (1^{re} forme).

J'aurais fin *i*.
 Tu aurais fin *i*.
 Il aurait fin *i*.
 Nous aurions fin *i*.
 Vous auriez fin *i*.
 Ils auraient fin *i*.

PASSÉ (2^{me} forme).

J'eusse fin *i*.
 Tu eusses fin *i*.
 Il eût fin *i*.
 Nous eussions fin *i*.
 Vous eussiez fin *i*.
 Ils eussent fin *i*.

IMPÉRATIF.

Fin *is*.
 Fin *issons*.
 Fin *issez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je fin *isse*.
 Que tu fin *isses*.
 Qu'il fin *isse*.
 Que nous fin *issions*.
 Que vous fin *issiez*.
 Qu'ils fin *issent*.

IMPARFAIT.

Que je fin *isse*.
 Que tu fin *isses*.
 Qu'il fin *ît*.
 Que nous fin *issions*.
 Que vous fin *issiez*.
 Qu'ils fin *issent*.

PASSÉ.

Que j'aie fin *i*.
 Que tu aies fin *i*.
 Qu'il ait fin *i*.
 Que nous ayons fin *i*.
 Que vous ayez fin *i*.
 Qu'ils aient fin *i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fin *i*.
 Que tu eusses fin *i*.
 Qu'il eût fin *i*.
 Que nous eussions fin *i*.
 Que vous eussiez fin *i*.
 Qu'ils eussent fin *i*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Fin *ir*.

PASSÉ.

Avoir fin *i*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Fin *issant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Fin *i*.
 Fin *é*.
 Ayant fin *i*.

Troisième conjugaison, en OIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reçois.
Tu reçois.
Il reçoit.
Nous recevons.
Vous recevez.
Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je recevais.
Tu recevais.
Il recevait.
Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevriions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

PASSÉ (1^{re} forme).

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

PASSÉ (2^{me} forme).

J'eusse reçu.
Tu eusses reçu.
Il eût reçu.
Nous eussions reçu.
Vous eussiez reçu.
Ils eussent reçu.

IMPÉRATIF.

Reçois.
Recevez.
Recevez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu'il reçoive.
Que nous recevions.
Que vous receviez.
Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.
Que tu reçusses.
Qu'il reçût.
Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu'ils reçussent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Recevoir.

PASSÉ:

Avoir reçu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Recevant.

PARTICIPE PASSÉ.

Reçu.
Reçue.
Ayant reçu.

Quatrième conjugaison, en RE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rend *s*.
 Tu rend *s*.
 Il rend.
 Nous rend *ont*.
 Vous rend *ez*.
 Ils rend *ent*.

IMPARFAIT.

Je rend *ais*.
 Tu rend *ais*.
 Il rend *ait*.
 Nous rend *ions*.
 Vous rend *iez*.
 Ils rend *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend *is*.
 Tu rend *is*.
 Il rend *it*.
 Nous rend *îmes*.
 Vous rend *îtes*.
 Ils rend *irent*.

PASSÉ INDEFINI.

J'ai rend *u*.
 Tu as rend *u*.
 Il a rend *u*.
 Nous avons rend *u*.
 Vous avez rend *u*.
 Ils ont rend *u*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rend *u*.
 Tu eus rend *u*.
 Il eut rend *u*.
 Nous eûmes rend *u*.
 Vous eûtes rend *u*.
 Ils eurent rend *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rend *u*.
 Tu avais rend *u*.
 Il avait rend *u*.
 Nous avions rend *u*.
 Vous aviez rend *u*.
 Ils avaient rend *u*.

FUTUR.

Je rend *rai*.
 Tu rend *ras*.
 Il rend *ra*.
 Nous rend *rons*.
 Vous rend *rez*.
 Ils rend *ront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai rend *u*.
 Tu auras rend *u*.
 Il aura rend *u*.
 Nous aurons rend *u*.
 Vous aurez rend *u*.
 Ils auront rend *u*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rend *rais*.
 Tu rend *rais*.
 Il rend *rait*.
 Nous rend *rions*.
 Vous rend *riez*.
 Ils rend *raient*.

PASSÉ (1^{re} forme).

J'aurais rend *u*.
 Tu aurais rend *u*.
 Il aurait rend *u*.
 Nous aurions rend *u*.
 Vous auriez rend *u*.
 Ils auraient rend *u*.

PASSÉ (2^{me} forme).

J'eusse rend *u*.
 Tu eusses rend *u*.
 Il eût rend *u*.
 Nous eussions rend *u*.
 Vous eussiez rend *u*.
 Ils eussent rend *u*.

IMPÉRATIF.

Rend *s*.
 Rend *ons*.
 Rend *ez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend *e*.
 Que tu rend *es*.
 Qu'il rend *e*.
 Que nous rend *ions*.
 Que vous rend *iez*.
 Qu'ils rend *ent*.

IMPARFAIT.

Que je rend *isse*.
 Que tu rend *isses*.
 Qu'il rend *it*.
 Que nous rend *issions*.
 Que vous rend *issiez*.
 Qu'ils rend *issent*.

PASSÉ.

Que j'aie rend *u*.
 Que tu aies rend *u*.
 Qu'il ait rend *u*.
 Que nous ayons rend *u*.
 Que vous ayez rend *u*.
 Qu'ils aient rend *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rend *u*.
 Que tu eusses rend *u*.
 Qu'il eût rend *u*.
 Que nous eussions rend *u*.
 Que vous eussiez rend *u*.
 Qu'ils eussent rend *u*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend *re*.

PASSÉ.

Avoir rend *u*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rend *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Rend *u*.
 Rend *ue*.
 Ayant rend *u*.

**TABLEAU DES TERMINAISONS DES QUATRE VERBES-MODÈLES
POUR LES QUATRE CONJUGAISONS.**

Dans les quatre verbes-types *aimer*, *finir*, *recevoir*, *vendre*, que nous avons donnés plus haut, nous avons séparé de la terminaison la partie qui forme le radical ; nous allons donner maintenant le tableau de ces terminaisons, afin que les élèves puissent les étudier séparément.

INDICATIF. PRÉSENT.				CONDITIO NNEL. PRÉSENT.			
1 ^{re} conj.	2 ^e conj.	3 ^e conj.	4 ^e conj.	1 ^{re} conj.	2 ^e conj.	3 ^e conj.	4 ^e conj.
e	is	ois	s	erais	irais	rais	rais
es	is	ois	s	erais	irais	rais	rais
e	it	oit	»	erait	irait	rait	rait
ons	issons	ons	ons	erions	irions	riens	riens
ez	issez	ez	ez	eriez	iriez	riez	riez
ent	issent	oivent	ent	eraient	iraient	raient	raient
IMPARFAIT.				IMPÉRATIF.			
ais	issais	ais	ais	e	is	ois	s
ais	issais	ais	ais	ons	issons	ons	ons
ait	issait	ait	ait	ez	issez	ez	ez
ions	issions	ions	ions	SUBJONCTIF. PRÉSENT.			
iez	issiez	iez	iez	e	isse	e	e
aient	issaient	aient	aient	es	isses	es	es
				e	isse	e	e
				ions	issions	ions	ions
				iez	issiez	iez	iez
				ent	issent	ent	ent
PASSÉ DÉFINI.				IMPARFAIT.			
ai	is	us	is	asse	isse	usse	isse
as	is	us	is	asses	isses	usses	isses
a	it	ut	it	ât	ît	ût	ît
âmes.	îmes	ûmes	îmes	assions	issions	ussions	issions
âtes	îtes	ûtes	îtes	assiez	issiez	ussiez	issiez
èrent	irent	urent	irent	assent	issent	ussent	issent
FUTUR.				INFINITIF. PRÉSENT.			
erai	irai	rai	rai	er	ir	oir	re
eras	iras	ras	ras	PARTICIPE PRÉSENT.			
era	ira	ra	ra	ant	issant	ant	ant
erons	irons	rons	rons	PARTICIPE PASSÉ.			
erez	irez	rez	rez	é, ée	î, ie	û, ue	u, ue
eront	iront	ront	ront				

TEMPS PRIMITIFS, TEMPS DÉRIVÉS, FORMATION DES TEMPS.

253. Sous le rapport du mécanisme de la conjugaison, les temps des verbes sont *primitifs* ou *dérivés*.

254. Les *temps primitifs* sont ceux qui servent à former les autres.

255. Les *temps dérivés* sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

256. Il y a cinq temps primitifs : le *présent de l'infinitif*, le *participe présent*, le *participe passé*, le *singulier du présent de l'indicatif* et le *passé défini*.

257. Le PRÉSENT DE L'INFINITIF forme deux temps :

1° Le *futur*, par le changement de *r*, *oir* ou *re*, en *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront*.

Aime-*r* : j'aime-*rai*.

Recev-*oir* : je recev-*rai*.

Fini-*r* : je fini-*rai*.

Rend-*re* : je rend-*rai*.

2° Le *conditionnel présent*, par le changement de *r*, *oir* ou *re*, en *rais*, *rais*, *rait*, *rions*, *riez*, *raient*.

Aim-*er* : j'aime-*rais*.

Recev-*oir* : je recev-*rais*.

Fini-*r* : je fini-*rais*.

Rend-*re* : je rend-*rais*.

258. Le PARTICIPE PRÉSENT forme :

1° Le *pluriel du présent de l'indicatif*, par le changement de *ant* en *ons*, *ez*, *ent* :

Aim-*ant* : nous aim-*ons*, vous aim-*ez*, ils aim-*ent*.

Finiss-*ant* : nous finiss-*ons*, vous finiss-*ez*, ils finiss-*ent*.

Recev-*ant* : nous recev-*ons*, vous recev-*ez*.

Rend-*ant* : nous rend-*ons*, vous rend-*ez*, ils rend-*ent*.

259. REMARQUE. Dans les verbes en *oir*, la troisième personne est quelquefois irrégulière, et la voyelle composée du singulier reparait : ils reçoivent, ils peuvent.

2° L'*imparfait de l'indicatif*, par le changement de *ant* en *ais*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient* :

Aim-*ant* : j'aim-*ais*.

Recev-*ant* : je recev-*ais*.

Finiss-*ant* : je finiss-*ais*.

Rend-*ant* : je rend-*ais*.

3° Le *pluriel de l'impératif*, par le changement de *ant* en *ons*, *ez* :

Aim-*ant* : aim-*ons*, aim-*ez*.

Recev-*ant* : recev-*ons*, recev-*ez*.

Finiss-*ant* : finiss-*ons*, finiss-*ez*.

Rend-*ant* : rend-*ons*, rend-*ez*.

4° Le *présent du subjonctif*, par le changement de *ant* en *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent* :

Aim-ant,	Que j'aim-e.
Finiss-ant,	Que je finiss-e.
Recev-ant,	{ Que nous recev-ions.
	{ Que vous recev-iez.
Rend-ant,	Qu'ils rend-ent.

260. REMARQUE. Dans les verbes en *oir*, les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel sont souvent irrégulières, et la voyelle composée reparait encore : *Que je reçoiv-e, que tu reçoiv-es, qu'il reçoiv-e — qu'ils reçoiv-ent.*

261. LE PARTICIPE PASSÉ forme tous les temps composés, au moyen de l'auxiliaire *avoir* ou de l'auxiliaire *être* :

J'ai aim-é.		Vous aviez reç-u.
Nous avons fin-i.		Qu'ils eussent rend-u.

262. LE PRÉSENT DE L'INDICATIF forme *l'impératif*, par la suppression des pronoms sujets et de la finale *s* à la 2^e personne du singulier des verbes de la 1^{re} conjugaison.

Tu aim-es : aim-e.		Tu reç-ois : reçoi-s.
Tu fin-is : fin-is.		Tu entend-s : entend-s.

L'euphonie veut cependant que l'on conserve cette consonne finale *s* avant les pronoms *en* et *y* : *CERCHE, cherches-en; Va, vas-y.*

263. LA DEUXIÈME PERSONNE DU SINGULIER DU PASSÉ DÉFINI forme *l'imparfait du subjonctif*, par le changement de *s* final en *sse, sses, 't, ssions, ssiez, ssent.*

Tu aim-a-s : que j'aim-a-sse, que tu aim-a-sses, qu'il aimâ-t, etc.

Tu fini-s : que je fini-sse, que tu fini-sses, qu'il fini-t, etc.

Tu reçu-s : que je reçu-sse, que tu reçu-sses, qu'il reçû-t, etc.

Tu rendi-s : que je rendi-sse, que tu rendi-sses, qu'il rendi-t, etc.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES SUR LES VERBES IRRÉGULIERS
DES QUATRE CONJUGAISONS.

264. En général, on appelle *irréguliers* les verbes qui

n'ont pas un radical unique. *Aimer, finir, rendre*, qui ont *aim, fin, rend*, pour radical dans tout le cours de leur conjugaison, sont réguliers. Pour les conjuguer, il suffit d'ajouter au radical les terminaisons indiquées page 51. *Recevoir* est, à la rigueur, irrégulier, puisque les terminaisons doivent s'ajouter à deux radicaux différents : *reç, recev*.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

265. ALLER, ALLANT, ALLÉ, JE VAIS, J'ALLAI.

Tu vas, il va... ils vont. J'irai. J'irais. Va. Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille... qu'ils aillent. Tous les temps composés se conjuguent avec être : *Je suis allé, j'étais allé.* Conjuguer de même *s'en aller*, en mettant en immédiatement avant l'auxiliaire : *Il s'EN est allé, elles s'EN sont allées*, et non : *Il s'est EN allé, elles se sont EN allées.* — On écrit *vas-y*.

À l'impératif, deuxième personne du singulier, on doit écrire *va-t'en* avec une apostrophe, parce que *t'* est une élision de *te*. La meilleure preuve qu'on puisse en donner, c'est qu'on dit au pluriel : *Allez-vous-en*.

266. BAYER, BAYANT (pas de part. passé), JE BAYE, JE BAYAI.

Ce verbe n'est guère usité que dans cette expression familière : *BAYER aux corneilles*, s'amuser à regarder niaisement en l'air.

Au figuré *bayer* signifie désirer quelque chose avec une grande avidité : *BAYER après les richesses, après les honneurs.* (ACAD.)

267. BÉER n'est plus usité qu'au participe présent et comme adjectif verbal : *Le lion vint à lui la gueule BÉANTE.* — *Un gouffre BÉANT.*

268. ENVOYER, ENVOYANT, ENVOYÉ, J'ENVOIE, J'ENVOYAI. Ce verbe est irrégulier au futur simple et au conditionnel présent : *J'enverrai, tu enverras, etc. ; j'enverrais, tu enverrais, etc.*

DEUXIÈME CONJUGAISON.

269. ACQUÉRIR, ACQUÉRANT, ACQUIS, J'ACQUIERS, J'ACQUIS.

Indicatif : *ils acquièrent* ; futur : *j'acquerrai*, etc. ; conditionnel : *j'acquerrais*, etc. ; subjonctif : *que j'acquière*, *que tu acquières*, *qu'il acquière*,... *qu'ils acquièrent*.

Au futur et au conditionnel, la caractéristique *i* de *acquérir* disparaît pour plus de rapidité dans l'expression, et les deux *r* se trouvent ainsi rapprochés.

Comme on le voit, le futur et le conditionnel s'écrivent par deux *r*. ||||

On conjugue de même *requérir* et *s'enquérir* ; *conquérir* n'est guère usité qu'à l'infinitif, au passé défini et aux temps composés : *L'ardeur de CONQUÉRIR*. *Alexandre CONQUIT l'Asie*. *César A CONQUIS les Gaules*.

270. AVENIR (quelques-uns disent *advenir*). N'est employé qu'aux troisièmes personnes : *Il ADVINT que...* *S'il AVENAIT que...* *Quand le cas AVIENDRA*. *Qu'il AVIENNE*. *Les cas qui ADVIENDRONT*. *Les choses qui sont AVENUES*. (ACAD.)

Pendant il *advint* qu'au sortir des forêts...

LA FONTAINE.

271. BÉNIR. Employé comme adjectif, le participe de ce verbe a deux formes : *béni*, *bénie* ; *bénit*, *bénite*. Cette dernière se dit des choses consacrées par une cérémonie religieuse : *Du pain BÉNIT*, *de l'eau BÉNITE*. Dans tous les autres cas, on se sert de *béni*, *bénie* : *Peuple BÉNI*, *nation BÉNIE de Dieu*.

Remarquez que *béni* conjugué avec l'auxiliaire *avoir* ne prend jamais le *t*, quelle que soit son acception : *Dieu A BÉNI la famille d'Abraham* ; *le prêtre A BÉNI les drapeaux*. Mais on doit écrire : *ces drapeaux ont été bénits*.

272. COURIR, COURANT, COURU, JE COURS, JE COURUS. *Je courrai*. — *Je courrais*.

Les deux *r* qui se suivent proviennent de la suppression de la caractéristique *t*.

Conjuguez de même *accourir, concourir, discourir, encourir, parcourir, recourir, secourir.* ^{des courir}

273. CUEILLIR, CUEILLANT, CUEILLI, JE CUEILLE, JE CUEILLIS.

Je cueillerai. Je cueillerais.

Cette irrégularité vient de ce qu'on disait autrefois *cueiller*. Les gens de la campagne disent encore : *Allons CUEILLER des cerises, des fraises, etc.*

Les composés *accueillir* et *recueillir* se conjuguent comme *cueillir*.

274. DÉFAILLIR n'est plus guère usité qu'au pluriel du présent de l'indicatif, *nous défailions* ; à l'imparfait, *je défailais* ; au passé défini, *je défailis* ; au passé indéfini, *j'ai défaili* ; et au présent de l'infinitif. *Défaillant* est un adjectif verbal : *Sa main DÉFAILLANTE cherchait à presser la mienne.*

275. FAILLIR. *Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent* — *Je faillais, etc.* — *Je faudrai, et mieux je faillirai, etc.* — *Je faudrais, et mieux je faillirais, etc.* — *Faillant*. Plusieurs de ces temps sont peu usités. Autrefois, on écrivait *il fault*, (Montereau-fault-Yonne) ; et peut-être *je faulx, je fauldrai*.

276. FÉRIR (du latin *ferire*, frapper) est un vieux mot qui n'est guère usité que dans cette expression : *Sans coup férir*, sans se battre, sans en venir aux mains : *On prit la ville SANS COUP FÉRIR.*

277. FLEURIR. Ce verbe a deux formes à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent : il fait *fleurissait* et *fleurissant* dans son sens propre, c'est-à-dire quand il signifie *pousser des fleurs* : *Les rosiers FLEURISSAIENT. Les arbres FLEURISSANT au printemps.* Il fait *florissait*, *florissant*, formes empruntées au verbe inusité *florir*, dans le sens figuré, c'est-à-dire quand il signifie *prosperer, être en crédit, en honneur, en réputation* : *Ronsard FLORISSAIT en France au XVI^e siècle. Athènes FLORISSAIT sous Périclès. Cet empire FLORISSAIT encore par ses an-*

ciennes lois. Cette règle est toujours suivie pour le participe présent et pour l'adjectif verbal : *Tout était FLORISSANT dans l'Etat. Mes affaires ne sont pas FLORISSANTES.* Mais la règle n'est pas absolue pour l'imparfait de l'indicatif; ici les deux formes peuvent être employées : *Les sciences et les beaux-arts FLEURISSAIENT OU FLORISSAIENT sous le règne de ce prince.*

Surfleurer, défleurer et refleurer se conjuguent toujours comme *fleurir* au propre.

278. GÉSIR (du latin *jacere*, être étendu, être couché, reposer) n'est usité qu'aux formes suivantes : *Il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent — Je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. Gisant — Quelques-uns doublent s : Nous gissons, vous gissez, etc.*

Ci-gît est la formule ordinaire par laquelle on commence les épitaphes : *Ci-gît un tel.*

279. HAÏR prend un tréma dans toute sa conjugaison, excepté au singulier de l'indicatif présent et de l'impératif : *Je hais, tu hais, il hait — Hais.*

280. ISSIR, venir, descendre d'une personne ou d'une race, n'est plus en usage qu'au participe passé, *issu, issue* : *Cousin ISSU de germain. Princesse ISSUE de sang royal.* Le blason emploie encore le participe présent *issant*, dans le sens de *sortant*, montrant la tête au dehors.

281. MOURIR, MOURANT, MORT, JE MEURS, JE MOURUS.

Ils meurent — Je mourrai — Je mourrais — Que je meure, que tu meures, qu'il meure.... qu'ils meurent.

C'est ou changé en *eu* devant une syllabe muette : *Je mourrai* est pour *je mour-i-rai*; c'est, comme dans *cou-ri-r*, la caractéristique *i* supprimée pour plus de rapidité.

282. OUIR, *entendre* (du latin *audire*), n'est plus usité qu'au présent de l'infinitif et aux temps composés : *OUIR la messe, j'ai ouï dire.* On dit aussi : *Les dimanches messe*

OUÏRAS; puis *oyant*, participe présent, dans *oyant-compte*.

283. QUERIR (du latin *quærere*, chercher) ne s'emploie qu'à l'infinitif, et précédé des verbes *aller*, *venir*, *envoyer*: *Il est allé QUERIR du vin. Envoyez-nous QUERIR telle chose.* ¶.

284. SAILLIR, *être en saillie, avancer en dehors, déborder*, ne s'emploie qu'à la troisième personne: *Cette corniche SAILLE trop, SAILLAIT trop, SAILLERA trop. Les premiers plans ne SAILLENT point assez dans ce tableau.*

Saillir, dans le sens de *jaillir, sortir avec force*, en parlant des liquides, est régulier et se conjugue comme *finir*. L'Académie fait cependant remarquer qu'on ne l'emploie guère qu'à l'infinitif et à la troisième personne de quelques temps: *Quand Moïse frappa le rocher, il en SAILLIT une source d'eau vive. Le sang SAILLISSAIT de sa veine avec impétuosité.* (ACAD.)

¶ 285. TENIR, TENANT, TENU, JE TIENS, JE TINS.

Ils tiennent — Je tiendrai — Je tiendrais — Que je tiennes, que tu tiennes, qu'il tienne..... qu'ils tiennent.

La consonne *n* du radical se double avant *e*, *es*, *ent*, pour qu'il n'y ait pas deux syllabes muettes à la fin du mot.

Tiendrai est pour *ten-i-rai*; c'est la caractéristique *i* transportée après la première lettre du radical, et un *d* intercalé entre *n* et *r*. Cette transposition est ce qu'on nomme une *métathèse*. *Tenir*, *venir*, et leurs composés, sont les seuls verbes de la langue française qui présentent cet exemple de métathèse.

Ainsi se conjuguent *s'abstenir*, *appartenir*, *contenir*, *détenir*, *entretenir*, *maintenir*, *obtenir*, *retenir*, *soutenir*.

¶ 286. VENIR, VENANT, VENU, JE VIENS, JE VINS.

Ce verbe se conjugue comme *tenir*, mais il prend l'auxiliaire *être* dans ses temps composés. Conjuguez de même *circonvenir*, *contrevenir*, *convenir*, *devenir*, *disconvenir*, *intervenir*, *parvenir*, *prévenir*, *provenir*, *reve-*

nir, se souvenir, se ressouvenir, subvenir et survenir, sauf que plusieurs de ces verbes prennent l'auxiliaire avoir.

TROISIÈME CONJUGAISON.

287. APPAROIR, terme de palais signifiant *apparaître, être évident, être manifeste, résulter*, n'est usité qu'à l'infinif : *Il a fait APPAROIR de...*; et à la troisième personne du singulier de l'indicatif, où il ne s'emploie qu'impersonnellement, et où il fait *appert* : *Ainsi qu'il APPERT de tel acte.* (ACAD.)

288. ASSEoir, ASSEYANT, ASSIS, J'ASSIEDS, J'ASSIS.

J'assiérai ou *j'asseyerai*. — *J'assiérais* ou *j'asseyerais*.

D'après l'Académie, on doit conserver l'y même avant une syllabe muette : *Que j'asseye*.

On conjugue aussi quelquefois ce verbe de la manière suivante : *J'assois, tu assois, il assoit, nous assoyons, vous assoyez, ils assoient* — *J'assoiais* — *J'assoirai* — *J'assoirais* — *Assois* — *Assoyons, assoyez* — *Que j'assoie* — *Assoyant*.

Cette dernière manière de conjuguer est surtout usitée dans le style noble : *Rien ne s'ASSOIT dans l'ordre moral que sur la justice.* (LACORDAIRE.)

Sur cette seconde forme on conjugue SURSEoir : *sursoyant, ayant sursis, je sursois, je sursis*. Seulement le futur et le présent du conditionnel prennent l'e muet du présent de l'infinif : *je surseoirai, je surseoirais*. D'après l'Académie, le présent du subjonctif n'est pas en usage.

289. CHALOIR est un vieux mot qui ne s'emploie qu'impersonnellement et ne se dit guère que dans cette phrase : *Il ne m'en CHAUT, il ne m'importe.* (ACAD.)

290. CHOIR, *tomber*, ne se dit guère qu'à l'infinif et au participe passé *chu* : *Se laisser CHOIR*.

Cependant Perrault a dit, dans un de ses contes : *Tire la bobinette et la chevillette CHERRA*.

NOTA.—Le participe passé *chu* faisait au féminin *chute* dans le vieux langage : *chape-chute*.

291. **COMPAROIR** (*comparaître*) est un terme de palais. Ce verbe n'est guère usité qu'au présent de l'infinitif : *Être assigné à COMPAROIR*, et au participe présent : *Comparant, comparante, non-comparants*.

292. **CONDOULOIR** (SE), *participer à la douleur de quelqu'un*, est un vieux mot qui ne s'emploie plus qu'au présent de l'infinitif : *SE CONDOULOIR avec quelqu'un*. (ACAD.) *Condolérance* dérive de ce verbe.

293. **DÉCHOIR** n'a, d'après l'Académie, ni l'imparfait de l'indicatif, ni l'impératif, ni le participe présent : *Je déchois, tu déchois, il déchoit; nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient — Je déchus — Je décherrai — Je décherrais — Que je déchoie, que tu déchoies, etc. — Que je déchusse*. Prend *avoir* ou *être* suivant la nuance de la pensée : *Il EST bien DÉCHU de son crédit. Depuis ce moment, il A DÉCHU de jour en jour*. (ACAD.)

Ce verbe, quoique dépourvu de participe présent, a tous les temps dérivés de ce primitif, sauf l'imparfait et l'impératif.

294. **ÉCHOIR** n'est guère usité, au présent de l'indicatif, qu'à la troisième personne du singulier : *Il échoit*, qu'on écrit quelquefois *il échet*. — Autres temps usités : *J'échus — J'écherrai — J'écherrais — Que j'échusse — Échéant — Échu, échue*.

Ce verbe, qui a un participe présent, manque d'imparfait de l'indicatif, d'impératif et de subjonctif. Cette singularité est précisément le contraire de celle que nous venons de signaler au verbe précédent.

295. **FALLOIR**, verbe impersonnel : *Il faut, il fallait, il fallut, il faudra, il aura fallu, qu'il faille, etc.*; il n'a pas de participe présent, bien qu'il ait l'imparfait de l'indicatif et le présent du subjonctif : *Pensez-vous qu'il FAILLE croire tout ce qu'il dit?*

296. **MOUVOIR**, **MOUVANT**, **MU**, **JE MEUS**, **JE MUS**.

Ils meuvent — Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve..... qu'ils meuvent.

Émouvoir et promouvoir se conjuguent de la même

manière, sauf que l'accent circonflexe disparaît sur l'*u* du participe passé. *Promouvoir* ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et aux temps composés : *On l'a promu à l'épiscopat.*

297. PLEUVOIR est un verbe impersonnel : *Il pleut, il pleuvait, il plut, il pleuvra, il pleuvrait, qu'il pleuve, qu'il plût.*

Au figuré, ce verbe s'emploie à la troisième personne du pluriel : *Les balles PLEUVENT de tous côtés. Les honneurs PLEUVAIENT sur lui.*

298. POUVOIR, POUVANT, PU, JE PEUX OU JE PUIS, JE PUS.

Ils peuvent — Je pourrai — Je pourrais. (Pas d'impératif; on ne peut commander de *pouvoir*). *Que je puisse, que tu puisses, qu'il puisse; que nous puissions, que vous puissiez, qu'ils puissent.* — On écrit *puissé-je!*

A la forme interrogative, on dit toujours *puis-je* et non *peux-je*. Aux autres formes, c'est le goût qui décide.

299. RAVOIR n'est usité qu'au présent de l'infinitif : *J'avais un logement commode, je veux essayer de le RAVOIR.*

300. SAVOIR, SACHANT, SU, JE SAIS, JE SUS.

Nous savons, vous savez, ils savent — Je savais — Je saurai — Je saurais — Sache.

A la forme négative, on emploie quelquefois, à la première personne du singulier du présent de l'indicatif, *sache* au lieu de *sais* : *Je ne SACHE rien de plus beau que la vertu.*

301. SEOIR, être assis, n'est plus guère en usage qu'à ses participes *séant* et *sis*. Il s'employait autrefois avec le pronom personnel, *se seoir*; mais il a également vieilli dans ce sens; on dit *s'asseoir*. Quelquefois on dit encore, en poésie et dans le langage familier, *sieds-toi* :

Sieds-toi, je n'ai pas dit encor ce que je veux.

CORNEILLE.

302. SEOIR, être convenable, n'est plus en usage à l'infinitif; il ne s'emploie que dans certains temps, et

toujours à la troisième personne du singulier ou du pluriel : *Il sied, ils sièent, il seyait, il siéra, il siérait.* Quelques grammairiens disent *qu'il siée, qu'ils sièent*, bien que l'Académie ne donne pas de subjonctif à ce verbe.

Scoir est souvent impersonnel : *Il sied mal à un homme en place d'être léger dans ses discours.*

Messeoir, n'être pas convenable, s'emploie aux mêmes temps que *scoir* : *Cette couleur MESSIED à votre âge. Cet ajustement ne vous MESSIÉRA point.* (ACAD.)

303. SOULOIR (du latin *solere*, avoir coutume) est un vieux mot qui ne s'emploie plus guère qu'à l'imparfait : *Il SOULAIT dire, il SOULAIT faire.*

Ce verbe se trouve dans l'épithaphe de La Fontaine, faite par lui-même :

Quant à son temps, bien sut le dispenser :
Deux parts en fit, dont il *soulait* passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

304. VALOIR, VALANT, VALU, JE VAUX, JE VALUS.

Je vaudrai, — Je vaudrais — Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille..... qu'ils valient.

A l'impératif, l'Académie donne les formes régulières *vaux, valez*, mais elle ne cite pas d'exemple où ces formes soient employées.

Conjuguez de même *équivaloir* et *revaloir*.

Prévaloir suit la même conjugaison, excepté au présent du subjonctif, où il fait : *Que je prévale, que tu prévalues*, etc.

305. VOIR, VOYANT, VU, JE VOIS, JE VIS.

Je verrai — Je verrais.

On conjugue de même *entrevoir, revoir* et *prévoir*. Cependant, ce dernier verbe fait au futur *je prévoirai*, et au présent du conditionnel *je prévoirais*.

NOTA. — *Pouvoir*, autre composé de *voir*, fait, au passé défini, *je pourvus*, et à l'imparfait du subjonctif *que je pourvusse*; au futur et au présent du conditionnel, *je pourvoirai, je pourvoirais*.

306. VOULOIR, VOULANT, VOULU, JE VEUX, JE VOULUS.

Ils veulent — Je voudrai — Je voudrais — Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille..... qu'ils veuillent.

L'impératif *veuillez* s'emploie par civilité dans le sens de *ayez la complaisance*. *Veux, voulons, voulez*, signifient *aie, ayons, ayez la ferme volonté de* : VEUX ce que tu veux.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

307. ABSOUDRE, ABSOLVANT, ABSOUS, J'ABSOUS (pas de passé défini ni d'imparfait du subjonctif.)

Ce verbe fait, au participe passé, *absous, absoute*, seule irrégularité qui se remarque dans sa conjugaison.

Le verbe simple *soudre* est un vieux mot inusité.

NOTA. — Les verbes qui ont l'infinitif en *indre* et en *soudre* perdent le *d* aux deux premières personnes du singulier de l'indicatif présent : *Je peins, je crains, tu absous*, et à l'impératif : *Peins, crains, absous*.

308. ACCROIRE n'est usité qu'au présent de l'infinitif avec le verbe *faire*, et *faire accroire* signifie *faire croire ce qui n'est pas* : *Vous voudriez nous en FAIRE ACCROIRE.*

Mécroire ne se dit plus guère que dans cette phrase proverbiale : *Il est dangereux de croire et de MÉCROIRE.* (ACAD.)

309. BOIRE, BUVANT, BU, JE BOIS, JE BUS.

Ils boivent — Que je boive, que tu boives, qu'il boive.... qu'ils boivent.

310. BRAIRE ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif, du futur et du conditionnel : *Son âne se mit à BRAIRE. Il BRAIT, ils BRAIENT; il BRAIRA, ils BRAIRONT; il BRAIRAIT, ils BRAIRAIENT.* (ACAD.)

311. BRUIRE, suivant l'Académie, n'est usité qu'à l'infinitif, à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, *il bruit*, et aux troisièmes personnes de l'imparfait, *il bruyait, ils bruyaient*. Mais les écrivains emploient ce verbe à l'indicatif présent, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif.

312. CLORE n'est usité, dans ses temps simples, qu'aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, *je clos, tu clos, il clôt*; au futur, *je clorai*, etc.; au conditionnel, *je clorais*, etc., et au subjonctif présent, *que je close*, etc.

Il a tous ses temps composés : *J'ai clos, j'avais clos*, etc.
On conjugue de même *enclore* et *déclore*.

313. COURRE, *courir* (du latin *currere*), est un terme de chasse qui ne s'emploie qu'au présent de l'indicatif : COURRE *le cerf, le daim*.

Courre s'emploie aussi comme nom : *C'est un beau COURRE*, c'est-à-dire un pays commode pour la chasse.

314. DIRE, DISANT, DIT, JE DIS, JE DIS.

Par exception, *dire* fait *vous dites, dites* (et non pas *vous disez, disez*) au présent de l'indicatif et à l'impératif, deuxième personne du pluriel. *Redire* se conjugue de même : *Vous REDITES toujours la même chose*. A la deuxième personne du pluriel de ces deux temps, tous les autres composés de *dire* sont réguliers : *Vous CONTREDISEZ, vous DÉDISEZ, vous INTERDISEZ, vous MÉDISEZ, vous PRÉDISEZ* — *CONTREDISEZ*, etc.

Maudire prend deux *s* au participe présent et aux temps qui en dérivent.

315. ÉCLORE n'est guère usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de quelques temps : *Il éclôt, ils éclosent* — *Il éclora* — *Il éclorait* — *Qu'il éclore*. De même que *clore*, il a tous ses temps composés.

Forclore ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et au participe passé : *Il s'est laissé FORCLORE. Il a été FORCLOS*. (ACAD.)

316. FAIRE, FAISANT, FAIT, JE FAIS, JE FIS.

Vous faites, ils font — *Je ferai* — *Je ferais* — *Faites* — *Que je fasse*.

Autrefois on écrivait *fère*, et non *faire*. Cette ancienne forme s'est conservée au futur et au conditionnel, *je ferai, je ferais* : elle se retrouve aussi dans le

passé défini, *je fis*, contraction de *je feis*. Bien qu'on écrive *faisons*, *faisais*, *faisant*, on prononce *se*.

On conjugue de même *contrefaire*, *désfaire*, *refaire*, *satisfaire* et *surfaire*. Contrairement aux composés du verbe *dire*, ceux de *faire* ont toutes les irrégularités du simple : *vous CONTREFAITES*, *vous SATISFAITES*, etc.

Forfaire n'est usité qu'au présent de l'indicatif et aux temps composés : *Il FORFAIT*, *il A FORFAIT à l'honneur*.

Il en est de même de *parfaire*, d'ailleurs peu usité : *PARFAIRE un ouvrage*. — *Il A PARFAIT la somme*.

Malfaire, *faire de méchantes actions*, n'est usité qu'à l'infinitif : *Il ne se plaît qu'à MALFAIRE*. Remarquons toutefois que cette forme en un seul mot tend à disparaître, comme pour *bien faire*, *bien dire*, etc.

Méfaire, *faire le mal*, ne s'emploie guère non plus qu'à l'infinitif : *Il ne faut ni MÉFAIRE ni médire*. (ACAD.)

317. **FRIRE**, outre l'infinitif, n'est usité qu'au singulier du présent de l'indicatif : *Je fris*, *tu fris*, *il frit*; au futur : *Je frirai*, *tu friras*, *il frira*, *nous frirons*, *vous frirez*, *ils friront*; au conditionnel présent : *Je frirais*, *tu frirais*, *il frirait*, *nous fririons*, *vous fririez*, *ils friraient*; à la deuxième personne du singulier de l'impératif, *fris*, et aux temps composés : *J'ai frit*, *j'aurai frit*, *que j'aie frit*, etc.

Ce verbe se conjugue le plus souvent avec *faire*, que l'on joint à l'infinitif *frire* : *Je fais frire*, *tu fais frire*, *il fait frire*.

318. **LUIRE**, **LUISANT**, **LUI**, **JE LUIS** (rarement employé au passé défini).

Par conséquent, point d'imparfait du subjonctif.

Conjuguez de même *reluire*.

319. **PALTRE**, **PAISSANT**, **JE PAIS**.

Usité seulement à ces trois temps primitifs et à ceux qui en sont dérivés.

Cependant, en terme de fauconnerie, on dit : *Un faucon qui A PU*.

Le composé *repaitre* est usité dans tous ses temps; au

participe passé, il fait *repu*, et, au passé défini, *je repus*.

320. POINDRE, *piquer*, n'est guère usité que dans les phrases suivantes : *Oignez vilain, il vous POINDRA*; *POINGNEZ vilain, il vous oindra. Quel taon vous POINT?* Cette expression a vieilli; on dit aujourd'hui : *Quelle mouche vous pique?*

321. POINDRE, *commencer à paraître*, n'est guère usité qu'à l'infinitif, au futur et au conditionnel : *Le jour ne fait que POINDRE. Je partirai dès que le jour POINDRA.*

322. TISTRE, d'abord *tixtre* (du latin *texere, textum*), synonyme de *tisser*, et autrefois la seule forme usitée. Donnons quelques exemples : *Quand tout est dit, entreprendre de le spécifier ne seroit autre chose que RETIXTRE la toile de Pénélope.* (THOMAS SEBILET, *Art poétique françois*, 1576.) *Il nous faut TISTRE et RETISTRE d'un tour laborieux la toile de nos livres.* (NIC. PASQUIER.) Des formes *tixtre* et *tistre*, un peu après, est dérivée une forme intermédiaire *tissir*, empruntée au prétérit même de *tixtre*. La trace de cette orthographe primitive s'est conservée longtemps dans notre mot *Tixeranderie*, nom d'une des rues les plus connues du vieux Paris. Aujourd'hui, *tistre* est complètement remplacé par *tisser*; il n'est resté que son participe *tissu*, qui se substitue souvent à *tissé* : *Il a TISSU cette toile. Nos années sont TISSUES de peines et de plaisirs.* (BOISTE.) On voit que l'ancienne forme embrasse les deux sens, propre et figuré, tandis que *tisser* ne s'emploie qu'au propre. Ainsi l'on ne dirait pas qu'une intrigue est *tissée* adroitement, il faudrait dire *tissue*.

323. TRAIRE, TRAYANT, TRAIT, JE TRAIS (pas de passé défini).

Par conséquent, pas d'imparfait du subjonctif.

Conjugez de même *abstraire, distraire, extraire, rentrer, retraire, soustraire* : *Elle a RENTRAIT cette tapisserie. — Cela est si bien RENTRAIT, qu'on ne voit point la rentrature.* (ACAD.)

278 bis. TEMPS PRIMITIFS DE CERTAINS VERBES QUI SUIVENT LES RÈGLES DE LA FORMATION DES TEMPS, MAIS DONT LA CONJUGAISON PEUT OFFRIR QUELQUES DIFFICULTÉS.

DEUXIÈME CONJUGAISON.

Assaillir (1).	Assaillant.	Assailli.	J'assailla.	J'assaillis.
Bouillir (2).	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Couvrir (3).	Couvrant.	Couvert.	Je couvrc.	Je couvris.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fus.
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Offrir (4).	Offrant.	Offert.	J'offre.	J'offris.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partis.
Répartir.	Répartissant.	Réparti.	Je répartis.	Je répartis.
Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Servir.	Servant.	Servi.	Je sers.	Je servis.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Souffrir.	Souffrant.	Souffert.	Je souffre.	Je souffris.
Vêtir (5).	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.

TROISIÈME CONJUGAISON.

Apercevoir.	Apercevant.	Aperçu.	J'aperçois.	J'aperçus.
Concevoir.	Concevant.	Conçu.	Je conçois.	Je conçus.
Décevoir.	Décevant.	Déçu.	Je déçois.	Je déçus.
Devoir (6).	Devant.	Dû.	Je dois.	Je dus.
Pouvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Prévoir.	Prévoyant.	Prévu.	Je prévois.	Je prévis.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Conduire.	Conduisant.	Conduit.	Je conduis.	Je conduisis.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Connaitre (7).	Connaissant.	Connu.	Je connais.	Je connus.
Coudre (8).	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.

(1) Conjuguez de même *tressaillir*. Quelques grammairiens disent : *J'assaillerais, j'assaillerais; je tressaillerais, je tressaillerais*.

(2) Un grand nombre de verbes en *ir* perdent, au participe présent, la syllabe *iss*, et se conjuguent alors comme s'ils étaient de la quatrième conjugaison : les trois dernières conjugaisons permutent souvent entre elles.

(3) La plupart des verbes en *vrir* se conjuguent comme *couvrir*.

(4) Tous les verbes en *frir* se conjuguent comme *offrir*.

(5) On trouve dans quelques auteurs : *Nous vêtissons, je vêtissais, vêtissant, et, dans Buffon, je vêtis*. L'Académie n'admet pas ces formes.

(6) L'accent circonflexe sur *dû* empêche de confondre, dans le langage écrit, le participe passé du verbe *devoir* avec *du*, contraction de l'article *de le*. L'accent circonflexe se met aussi sur les participes passés, masculin singulier, des verbes *redevoir* et *mouvoir* : *reddû, mû*. Mais au féminin, ainsi qu'au pluriel, l'accent disparaît.

(7) L'*i* du radical conserve l'accent circonflexe quand il est suivi d'un *t*. Sur *connaître* se conjuguent la plupart des verbes en *aitre*.

(8) Ce verbe a deux radicaux : *coud* avant une consonne, *cous* avant une voyelle.

QUATRIÈME CONJUGAISON (*suite*).

Croître (1).	Croissant.	Crû.	Je crois.	Je crûs.
Ecrire (2).	Ecrivant.	Ecrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre (3).	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire (4).	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Oindre.	Oignant.	Oint.	J'oins.	J'oignis.
Paraître.	Paraissant.	Paru.	Je parais.	Je parus.
Plaire (5).	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
Prendre (6).	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Repaitre.	Repaissant.	Repu.	Je repais.	Je repus.
Résoudre (7)	Résolvant.	Résolu.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Teindre.	Teignant.	Teint.	Je teins.	Je teignis.
Vaincre (8).	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre (9).	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

(1) L'accent circonflexe du verbe *croître* se met non seulement quand la voyelle *i* est suivie d'un *t*, mais encore à toutes les formes que l'on pourrait confondre avec celles du verbe *croire*. Cependant, à l'imparfait du subjonctif, l'Académie écrit : *Que je crusse*, sans accent circonflexe.

Les composés *accroître* et *décroître* ne conservent l'accent que lorsque l'*i* est suivi d'un *t*.

(2) *Écrire* a deux radicaux : *écri* avant une consonne, *écriv* avant une voyelle. Les composés *décrire*, *circonscrire*, *inscrire*, etc., se conjuguent de même.

(3) *Moudre* se conjugue comme s'il était de la troisième conjugaison, mais avec deux radicaux : *moud* avant une consonne, *moul* avant une voyelle.

(4) *Nuire* a deux radicaux : *nuî* avant une consonne, *nuis* avant une voyelle. Chose assez bizarre ! l'Académie donne à ce verbe l'imparfait du subjonctif : *Que je nuisisse*, et ne lui reconnaît pas de passé défini : voilà un fils qui n'a point de père.

(5) *Plaire* et ses composés prennent un accent circonflexe à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *Il plaît*.

(6) La consonne finale *n* du radical *pren* se double avant *e*, *es*, *ent*, pour qu'il n'y ait pas deux syllabes muettes de suite à la fin d'un mot : *Ils prennent*, qu'il *prenne*.

(7) Ce verbe a deux radicaux : *résoud* avant une consonne, *résolv* avant une voyelle. On se souvient que, dans les verbes en *soudre*, le *d* tombe au singulier du présent de l'indicatif et de l'imperatif : *Je résous*, tu *résous*, il *résout*; *résous*.

Le participe passé *résous* ne s'emploie qu'en parlant des choses qui se changent en d'autres choses : *Du brouillard résous en pluie*. Au lieu de *eau résoute en vapeur*, on dit *réduite en vapeur*. Dans les autres cas, on emploie le participe passé *résolu* : *Il a résolu de voyager*. *Nous avons résolu ce problème*.

Sur *résoudre* se conjugue *dissoudre*.

(8) Pour toutes les formes personnelles, deux radicaux : *vainc* avant une consonne, *vainqu* avant une voyelle. Troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *Il vainc*.

(9) *Revivre* et *survivre* se conjuguent comme *vivre*.

DES DIFFÉRENTES SORTES DE VERBES ATTRIBUTIFS

324. Les verbes *attributifs* se divisent en deux classes : *transitifs* ou *actifs*, *intransitifs* ou *neutres*.

VERBES TRANSITIFS OU ACTIFS

325. Les verbes *transitifs* expriment une action qui passe du sujet sur un complément direct : *Les singes CRAignent le serpent* — *Les remords CHASSENT le sommeil*.

326. On reconnaît qu'un verbe est *transitif* quand on peut mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *puiser*, *condamner*, *cueillir*, etc., sont *transitifs*, parce qu'on peut dire *puiser quelque chose*, *condamner quelqu'un*, *cueillir quelque chose*.

NOTA. — Cependant on dit bien *DEVENIR quelque chose*, *PARAÎTRE quelque chose*, et pourtant *devenir*, *paraître*, ne sont pas des verbes *actifs*, parce qu'ils ne peuvent jamais être tournés au passif. Il en est de même de *demeurer*, *rester*, *sembler*, etc.

VERBES INTRANSITIFS OU NEUTRES.

327. Les verbes *intransitifs* marquent une action qui demeure dans le sujet, ou qui ne passe sur un complément qu'à l'aide d'une préposition :

L'Océan MUGIT — *L'enfant SOURIT à sa mère*.

328. On reconnaît qu'un verbe est *intransitif* quand on ne peut pas mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *nuire*, *succéder*, etc., sont des verbes *intransitifs*, parce qu'on ne peut pas dire *nuire quelqu'un*, *succéder quelque chose*.

329. La plupart des verbes neutres expriment l'action, et, par conséquent, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* : *J'ai souri*, *vous avez dormi*, etc.

330. Mais il y a des verbes neutres qui expriment l'état du sujet et qui, alors, prennent l'auxiliaire *être* dans leurs temps composés : *Vous ÊTES venus trop tard*.

Ceux de ces verbes qui prennent l'auxiliaire *avoir* se conjuguent exactement comme les quatre qui ont servi de paradigmes; nous allons donner la conjugaison du verbe *tomber*, qui prend généralement l'auxiliaire *être*.

Conjugaison du verbe neutre TOMBER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je tomb *e*.
Tu tomb *es*.
Il tomb *e*.
Nous tomb *ons*.
Vous tomb *ez*.
Ils tomb *ent*.

IMPARFAIT.

Je tomb *ais*.
Tu tomb *ais*.
Il tomb *ait*.
Nous tomb *ions*.
Vous tomb *iez*.
Ils tomb *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je tomb *ai*.
Tu tomb *as*.
Il tomb *a*.
Nous tomb *âmes*.
Vous tomb *âtes*.
Ils tomb *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis tomb *é*.
Tu es tomb *é*.
Il est tomb *é*.
Nous sommes tomb *és*.
Vous êtes tomb *és*.
Ils sont tomb *és*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus tomb *é* ou tomb *ée*.
Tu fus tomb *é*.
Il fut tomb *é*.
Nous fûmes tomb *és*.
Vous fûtes tomb *és*.
Ils furent tomb *és*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais tomb *é*.
Tu étais tomb *é*.
Il était tomb *é*.
Nous étions tomb *és*.
Vous étiez tomb *és*.
Ils étaient tomb *és*.

FUTUR SIMPLE.

Je tomb *erai*.
Tu tomb *eras*.
Il tomb *era*.
Nous tomb *erons*.
Vous tomb *erez*.
Ils tomb *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai tomb *é*.
Tu seras tomb *é*.
Il sera tomb *é*.
Nous serons tomb *és*.
Vous serez tomb *és*.
Ils seront tomb *és*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je tomb *erais*.
Tu tomb *erais*.
Il tomb *erait*.
Nous tomb *erions*.
Vous tomb *eriez*.
Ils tomb *eraient*.

PASSÉ (1^{re} forme).

Je serais tomb *é*.
Tu serais tomb *é*.
Il serait tomb *é*.
Nous serions tomb *és*.
Vous seriez tomb *és*.
Ils seraient tomb *és*.

PASSÉ (2^{me} forme).

Je fusse tomb *é*.
Tu fusses tomb *é*.
Il fût tomb *é*.
Nous fussions tomb *és*.
Vous fussiez tomb *és*.
Ils fussent tomb *és*.

IMPÉRATIF.

Tomb *e*.
Tomb *ons*.
Tomb *ez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que je tomb *e*.
Que tu tomb *es*.
Qu'il tomb *e*.
Que nous tomb *ions*.
Que vous tomb *iez*.
Qu'ils tomb *ent*.

IMPARFAIT.

Que je tomb *asse*.
Que tu tomb *asses*.
Qu'il tomb *dt*.
Que nous tomb *assions*.
Que vous tomb *assiez*.
Qu'ils tomb *assent*.

PASSÉ.

Que je sois tomb *é*.
Que tu sois tomb *é*.
Qu'il soit tomb *é*.
Que nous soyons tomb *és*.
Que vous soyez tomb *és*.
Qu'ils soient tomb *és*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tomb *é*.
Que tu fusses tomb *é*.
Qu'il fût tomb *é*.
Q. n. fussions tomb *és*.
Que v. fussiez tomb *és*.
Qu'il fussent tomb *és*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Tomb *er*.

PASSÉ.

Être tomb *é*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Tomb *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Tomb *é*.
Tomb *ée*.
Étant tomb *é*.

331. Les verbes sont encore passifs, pronominaux ou impersonnels.

VERBES PASSIFS.

332. Le verbe *passif* est celui qui exprime une action soufferte, reçue par le sujet : *La terre est ÉCHAUFFÉE par le soleil. Pierre a ÉTÉ BATTU par Paul.*

L'action d'*être échauffé* est reçue par la terre; l'action d'*être battu* a été soufferte par Pierre : *est échauffée, a été battu* sont des verbes *passifs*.

333. Il n'y a que le verbe actif qui ait un passif. Pour faire passer une phrase de l'actif au passif, on prend le complément direct du verbe actif pour en faire le sujet du verbe passif, et le sujet pour en faire le complément indirect. Ainsi cette phrase : *Le renard flatta le corbeau*, devient : *Le corbeau fut flatté par le renard.*

MODÈLE DE VERBE ACTIF TRANSFORMÉ EN PASSIF.

INDICATIF PRÉSENT.

VOIX ACTIVE :

Dieu m'aime.
Dieu t'aime.
Dieu l'aime.
Dieu nous aime.
Dieu vous aime.
Dieu les aime.

VOIX PASSIVE :

Je suis aimé de Dieu.
Tu es aimé de Dieu.
Il est aimé de Dieu.
Nous sommes aimés de Dieu.
Vous êtes aimés de Dieu,
Ils sont aimés de Dieu.

VERBES PRONOMINAUX.

334. Les verbes *pronominaux* sont ceux qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, dont le premier est sujet et le second complément : *Ils se SONT REPENTIS de leurs fautes. Elles se SONT NUI.* Ces pronoms sont : *Je me, tu te, il se*, pour le singulier; *nous nous, vous vous, ils se*, pour le pluriel.

335. Il y a deux sortes de verbes pronominaux : les pronominaux *réfléchis* et les pronominaux *réciroques*.

336. Ils sont *réfléchis* quand c'est la même personne ou la même chose qui fait et qui reçoit l'action : *IL S'EST BLESSÉ à la jambe.*

337. Ils sont *réciroques* lorsque l'action est faite par

deux ou plusieurs personnes ou choses agissant les unes sur les autres : ILS SE SONT BLESSÉS *en luttant*. Ces deux JOURNALISTES SE FLATTENT *parce qu'ils se craignent*.

338. Sous un autre rapport, il y a encore deux sortes de verbes *pronominaux* : les verbes *essentiellement* pronominaux et les verbes *accidentellement* pronominaux.

339. Les verbes *essentiellement* pronominaux sont ceux qu'on ne peut employer sans l'un des pronoms compléments *me, te ou toi, nous, vous, se*. Tels sont *s'abstenir, s'emparer, s'évanouir, se repentir*, etc.

340. Les verbes *accidentellement* pronominaux sont ceux qui sont formés de verbes actifs ou de verbes neutres pouvant, en d'autres circonstances, se conjuguer sans les pronoms compléments.

Ainsi *se flatter, se tromper*, sont des verbes accidentellement pronominaux, parce qu'on peut dire : *Je flatte, tu flattes*, etc. ; *nous trompons, ils trompent*.

Dans les verbes *essentiellement* pronominaux, les pronoms compléments *me, te, se, nous, vous*, jouent le rôle de compléments directs, et le participe passé en prend toujours le genre et le nombre. Il faut toutefois excepter *s'arroger*, où le pronom complément est toujours complément indirect.

341. Dans les verbes *accidentellement* pronominaux, le participe passé est tantôt variable, tantôt invariable, selon que le pronom complément est complément direct ou indirect.

Conjugaison du verbe pronominal SE REPOSER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me repos *e*.
 Tu te repos *es*.
 Il se repos *e*.
 Nous nous repos *ons*.
 Vous vous repos *ez*.
 Ils se repos *ent*.

IMPARFAIT.

Je me repos *ais*.
 Tu te repos *ais*.
 Il se repos *ait*.
 Nous nous repos *ions*.
 Vous vous repos *iez*.
 Ils se repos *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je me repos *ai*.
 Tu te repos *as*.
 Il se repos *a*.
 Nous nous repos *âmes*.
 Vous vous repos *âtes*.
 Ils se repos *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis repos *é*.
 Tu t'es repos *é*.
 Il s'est repos *é*.
 N. n. sommes repos *és*.
 Vous vous êtes repos *és*.
 Ils se sont repos *és*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus repos *é*.
 Tu te fus repos *é*.
 Il se fut repos *é*.
 N. n. fûmes repos *és*.
 Vous v. fûtes repos *és*.
 Ils se furent repos *és*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais repos *é*.
 Tu t'étais repos *é*.
 Il s'était repos *é*.
 N. n. étions repos *és*.
 Vous v. étiez repos *és*.
 Ils s'étaient repos *és*.

FUTUR SIMPLE.

Je me repos *erai*.
 Tu te repos *eras*.
 Il se repos *era*.
 Nous nous repos *erons*.
 Vous vous repos *erez*.
 Ils se repos *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai repos *é*.
 Tu te seras repos *é*.
 Il se sera repos *é*.
 N. n. serons repos *és*.
 Vous v. serez repos *és*.
 Ils se seront repos *és*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me repos *erais*.
 Tu te repos *erais*.
 Il se repos *erait*.
 Nous n. repos *erions*.
 Vous vous repos *eriez*.
 Ils se repos *eraient*.

PASSÉ (1^{re} forme).

Je me serais repos *é*.
 Tu te serais repos *é*.
 Il se serait repos *é*.
 N. n. serions repos *és*.
 V. v. seriez repos *és*.
 Ils se seraient repos *és*.

PASSÉ (2^{me} forme).

Je me fusse repos *é*.
 Tu te fusses repos *é*.
 Il se fût repos *é*.
 N. n. fussions repos *és*.
 V. v. fussiez repos *és*.
 Ils se fussent repos *és*.

IMPÉRATIF.

Repos *e-toi*;
 Repos *ons-nous*.
 Repos *ez-vous*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me repos *e*.
 Que tu te repos *es*.
 Qu'il se repos *e*.
 Que n. n. repos *ions*.
 Que v. v. repos *iez*.
 Qu'ils se repos *ent*.

IMPARFAIT.

Que je me repos *asse*.
 Que tu te repos *asses*.
 Qu'il se repos *ât*.
 Q. n. n. repos *assions*.
 Q. v. v. repos *assiez*.
 Qu'ils se repos *assent*.

PASSÉ.

Que je me sois repos *é*.
 Que tu te sois repos *é*.
 Qu'il se soit repos *é*.
 Q. n. n. soyons repos *és*.
 Q. v. v. soyez repos *és*.
 Qu'ils se soient repos *és*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse repos *é*.
 Que tu te fusses repos *é*.
 Qu'il se fût repos *é*. [*és*.
 Q. n. n. fussions repos
 Q. v. v. fussiez repos *és*.
 Qu'ils se fussent repos
 [*és*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repos *er*.

PASSÉ.

S'être repos *é*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Se repos *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

S'étant repos *é*.

VERBES IMPERSONNELS.

342. On appelle verbes *impersonnels* ceux qui ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier, comme *il pleut, il neige; importer, tonner*, etc. On les appelle aussi *unipersonnels*, parce qu'ils ne s'emploient qu'à une seule personne. Ces verbes n'ont point d'impératif, puisque la troisième personne n'existe pas à ce mode.

343. En général, les verbes dits impersonnels le sont essentiellement; cependant, quelques verbes intransitifs peuvent le devenir accidentellement : *Il EST tombé beaucoup de neige cette nuit; il nous ARRIVE souvent de nous tromper; il y A vingt ans que...; il EST vrai que...*

CONJUGAISON INTERROGATIVE.

344. Pour conjuguer un verbe sous la forme *interrogative*, il faut observer les trois principes suivants :

1° Dans les temps simples, on place le pronom sujet après le verbe, en ayant soin de lier les deux mots par un trait d'union : *Entends-tu? Venez-vous? Viendront-ils?* Dans les temps composés, le pronom se place après l'auxiliaire : *Avez-vous fini? Sont-elles arrivées?*

2° Quand le verbe est terminé par un *e*, on change cet *e* en *é* avant le pronom *je*, pour qu'il n'y ait pas deux syllabes muettes de suite : *Aimé-je? Eussé-je fini?*

3° Quand le verbe ou l'auxiliaire est terminé, à la troisième personne du singulier, par une voyelle, on fait précéder le sujet *il, elle, on*, d'un *t* euphonique que l'on met entre deux traits d'union : *Chante-t-il? Irra-t-elle? Viendra-t-on? Aura-t-on fini?*

345. Un verbe ne peut être conjugué à la forme *interrogative* qu'au mode indicatif et au mode conditionnel : encore l'euphonie ne permet-elle pas toujours d'employer cette forme à la première personne de l'indicatif présent quand cette personne est un monosyllabe; ainsi on ne doit pas dire *eus-je? cours-je? dors-je? lis-je? mens-je? pars-je? rends-je? sers-je? sors-je?* etc.; mais on dit très bien *ai-je? dis-je? dois-je? fais-je? sais-je? suis-je? vais-je? vois-je?* etc.

<p>INDICATIF.</p> <p>PRÉSENT. Chanté-je ? Chantes-tu ? Chante-t-il ? Chantons-nous ? Chantez-vous ? Chantent-ils ?</p> <p>IMPARFAIT. Chantais-je ? Chantais-tu ? Chantait-il ? Chantions-nous ? Chantiez-vous ? Chantaient-ils ?</p> <p>PASSÉ DÉFINI. Chantai-je ? Chantas-tu ? Chanta-t-il ? Chantâmes-nous ? Chantâtes-vous ? Chantèrent-ils ?</p> <p>PASSÉ INDÉFINI. Ai-je chanté ? As-tu chanté ? A-t-il chanté ? Avons-nous chanté ? Avez-vous chanté ? Ont-ils chanté ?</p>	<p>PASSÉ ANTÉRIEUR. Eus-je chanté ? Eus-tu chanté ? Eut-il chanté ? Eûmes-nous chanté ? Eûtes-vous chanté ? Eurent-ils chanté ?</p> <p>PLUS-QUE-PARFAIT. Avais-je chanté ? Avais-tu chanté ? Avait-il chanté ? Avions-nous chanté ? Aviez-vous chanté ? Avaient-ils chanté ?</p> <p>FUTUR SIMPLE. Chanterai-je ? Chanteras-tu ? Chantera-t-il ? Chanterons-nous ? Chanterez-vous ? Chanteront-ils ?</p> <p>FUTUR ANTÉRIEUR. Aurai-je chanté ? Auras-tu chanté ? Aura-t-il chanté ?</p>	<p>Aurons-nous chanté ? Aurez-vous chanté ? Auront-ils chanté ?</p> <p>CONDITIONNEL.</p> <p>PRÉSENT. Chanterais-je ? Chanterais-tu ? Chanterait-il ? Chanterions-nous ? Chanteriez-vous ? Chanteraient-ils ?</p> <p>PASSÉ (1^{re} forme). Aurais-je chanté ? Aurais-tu chanté ? Aurait-il chanté ? Aurions-nous chanté ? Auriez-vous chanté ? Auraient-ils chanté ?</p> <p>PASSÉ (2^{me} forme). Eussé-je chanté ? Eusses-tu chanté ? Eût-il chanté ? Eussions-nous chanté ? Eussiez-vous chanté ? Eussent-ils chanté ?</p>
--	---	---

346. Nous allons donner un modèle de verbe pronominal et de verbe passif employés interrogativement à un temps simple et à un temps composé :

PRONOMINAL.

TEMPS SIMPLE.

Me reposé-je ?
 Te reposes-tu ?
 Se repose-t-il ?
 Nous reposons-nous ?
 Vous reposez-vous ?
 Se reposent-ils ?

TEMPS COMPOSÉ.

Me suis-je reposé ?
 T'es-tu reposé ?
 S'est-il reposé ?
 Nous sommes-nous reposés ?
 Vous êtes-vous reposés ?
 Se sont-ils reposés ?

PASSIF.

TEMPS SIMPLE.

Suis-je aimé ?
 Es-tu aimé ?
 Est-il aimé ?
 Sommes-nous aimés ?
 Êtes-vous aimés ?
 Sont-ils aimés ?

TEMPS COMPOSÉ.

Ai-je été aimé ?
 As-tu été aimé ?
 A-t-il été aimé ?
 Avons-nous été aimés ?
 Avez-vous été aimés ?
 Ont-ils été aimés ?

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE

347. Le *participe* est un mot qui tient à la fois de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

348. Il tient de la nature du *verbe* en ce qu'il emprunte à celui-ci l'idée fondamentale qu'il exprime dans tout le cours de la conjugaison et en ce qu'il lui fournit même quelques-unes de ses formes primitives : *Nous parlions en MARCHANT, marchant* exprime évidemment l'idée qui accompagne le verbe *marcher* dans toute sa conjugaison.

349. Il tient de la nature de l'*adjectif* en ce qu'il sert souvent à qualifier les personnes ou les choses en exprimant comment elles agissent ou dans quel état elles se trouvent : *Un vieillard RESPECTÉ.*

350. Il y a deux sortes de participes : le *participe présent* et le *participe passé*.

351. Le *participe présent* est toujours terminé en *ant*, comme *aimant, avertissant, entendant, recevant* :

Une forte puissance agit sur les flots, les SOULEVANT et les ABAISSANT alternativement, et FAISANT un balancement de la masse totale des mers, en les REMUANT jusqu'à la plus grande profondeur. (BUFFON.)

Ce *participe* est nommé *présent* parce qu'il exprime toujours une action présente par rapport à une autre action passée, présente ou future :

Je les trouve *lisant* : ils lisent actuellement.

Je les ai trouvés *lisant* : ils lisaient alors.

Je les trouverai *lisant* : ils liront à ce moment.

352. Il est souvent précédé de la préposition *en*, et alors il marque une simultanéité plus caractérisée entre les deux actions : *Il lit toujours EN SE PROMENANT*, c'est-à-dire *il lit et se promène en même temps, il lit pendant qu'il se promène.*

353. Le participe présent devient adjectif lorsqu'il exprime comment sont les personnes ou les choses dont on parle; dans ce cas, il prend le nom d'*adjectif verbal* et s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte : *L'hirondelle donne la chasse aux insectes* VOLTIGEANTS. (BUFFON.) *Les épis JAUNISSANTS n'attendent que la faux.* (LAMARTINE.)

354. Le participe passé a diverses terminaisons : *ainé, averti, reçu, ouvert, écrit, pris, etc.*

355. On lui donne le nom de participe passé, parce qu'il exprime presque toujours un temps passé. Il est tantôt variable, tantôt invariable : *Les lettres et les arts ONT FLEURI sous Louis XIV. L'univers est l'ensemble de toutes les choses que Dieu A CRÉÉES.*

356. C'est dans la conjugaison passive seulement que le participe dont il s'agit peut se rapporter au présent : *Cet enfant est CHÉRI par sa mère*; mais il n'en porte pas moins, par abus, le nom de participe passé.

357. La difficulté du participe passé ne consiste pas tout entière dans sa variabilité. Dans ces phrases : *J'ai FOURNI, j'ai PERMIS, j'ai CONSTRUIT*, les participes *fourni, permis, construit*, sont au masculin singulier, c'est-à-dire invariables; et cette invariabilité offre aussi des difficultés, puisqu'ici la même consonnance donne lieu à trois terminaisons différentes : *i, is, it.*

358. Cette distinction est importante au point de vue de l'orthographe usuelle. Voici la règle à suivre : il faut retrancher la lettre *e* du participe passé mis au féminin; il en résulte naturellement le masculin singulier. Ainsi on écrit *fourni* avec un *i*, *permis* avec un *s*, *construit* avec un *t*, parce que ces participes ont pour féminins *fournie, permise, construite.*

Ce moyen fort simple est infaillible, car il dépend de l'oreille, qui ne trompe jamais quand on la consulte.

Il faut excepter *absous*, dont le féminin est *absoute*; *dissous*, dont le féminin est *dissoute*, et *bénir*, qui a deux formes au participe : *béni, bénie*; *bénit, bénite.* (Voir § 271.)

CHAPITRE VII

DE L'ADVERBE

359. L'*adverbe* est un mot invariable qui sert à modifier un verbe, un adjectif ou un autre adverbe :

Parlez PEU, *réfléchissez* BEAUCOUP.

Le chien a l'odorat EXTRÊMEMENT *fin*.

Le temps passe TRÈS *rapidement*.

360. L'adverbe est ainsi nommé, parce qu'il accompagne le plus souvent un verbe ; il équivaut à une préposition suivie d'un nom ; ainsi, quand on dit : *Parler* POLIMENT, *S'habiller* MODESTEMENT, *poliment* signifie *avec politesse* ; *modestement*, *avec modestie*.

361. Comme les mots modifiés par l'adverbe n'ont par eux-mêmes ni genre ni nombre, il en résulte que cette partie du discours est toujours invariable.

362. Les principales idées que l'adverbe exprime sont celles de *temps*, de *lieu*, de *manière*, de *quantité*, d'*ordre*, de *comparaison*, d' et de *négation* :

TEMPS : AUJOURD'HUI *elle veut une chose*, DEMAIN *une autre*.

LIEU : ICI *Alexandre gagna une bataille*, LÀ *il passa une rivière*.

MANIÈRE : *Il a* SAGEMENT *conduit sa barque*.

QUANTITÉ : *Je suis* PEU *sensible à vos belles paroles*.

ORDRE : *Il faut* PREMIÈREMENT *songer à faire son devoir*.

COMPARAISON : *Ses affaires vont* MIEUX *que jamais*.

AFFIRMATION : CERTAINEMENT, *les hommes sont bien aveugles*.

NÉGATION : *Je* NE *le veux* PAS.

FORMATION DES ADVERBES DE MANIÈRE.

363. La plupart des adverbes de *manière* se forment des adjectifs qualificatifs mis au féminin singulier et

suis de la finale *ment*; dans le vieux langage, *ment* était un nom féminin qui voulait dire *manière* :

Actif.	Active.	<i>Activement.</i>
Bas.	Basse.	<i>Bassement.</i>
Beau.	Belle.	<i>Bellement.</i>
Discret.	Discrète.	<i>Discrètement.</i>
Doux.	Douce.	<i>Doucement.</i>
Essentiel.	Essentielle.	<i>Essentiellement.</i>
Faux.	Fausse.	<i>Faussement.</i>
Frais.	Fralche.	<i>Fralchement.</i>
Franc.	Franche.	<i>Franchement.</i>
Glorieux.	Glorieuse.	<i>Glorieusement.</i>
Léger.	Légère.	<i>Légerement.</i>
Long.	Longue.	<i>Longuement.</i>
Malin.	Maligne.	<i>Malignement.</i>
Mutuel.	Mutuelle.	<i>Mutuellement.</i>
Net.	Nette.	<i>Nettement.</i>
Public.	Publique.	<i>Publiquement.</i>
Sec.	Sèche.	<i>Sèchement.</i>
Sot.	Sotte.	<i>Sottement.</i>
Tardif.	Tardive.	<i>Tardivement.</i>
Tendre.	Tendre.	<i>Tendrement.</i>

EXCEPTIONS. Les adjectifs *aveugle, bref, commun, complet, conforme, confus, diffus, énorme, exprès, immense, impuni, obscur, opiniâtre, précis, profond, traître, uniforme*, et sans doute d'autres encore, font *aveuglément, brièvement, communément, complètement, conformément, confusément, diffusément, énormément, expressément, immensément, impunément, obscurément, opiniâtrément, précisément, profondément, traîtreusement, uniformément*. La plupart de ces adjectifs prennent, on le voit, un accent aigu sur la voyelle *e* qui précède *ment*.

Gentil, dont la consonne finale ne se prononce pas, fait *gentiment*, comme si cet adjectif s'écrivait *genti* au masculin singulier.

364. Lorsque l'adjectif se trouve avoir deux voyelles de suite au féminin singulier, le besoin d'abrégé fait supprimer la dernière :

Hardi.	Hardie.	<i>Hardiment.</i>
Poli.	Polie.	<i>Poliment.</i>
Vrai.	Vraie.	<i>Vraiment.</i>

Un accent circonflexe devrait remplacer la voyelle supprimée, mais l'Académie n'a encore adopté cette or-

thographe que pour *assidûment*, *crûment*, *dûment*, *in-dûment* et *gâiment* (on écrit aussi et même plus généralement *gaiement*).

365. Dans les adjectifs en *ant* et en *ent*, on retranche du féminin la syllabe *te*, et l'on change *n* en *m* par assimilation de consonnes.

Courant.	Courante.	<i>Couramment.</i>
Fréquent.	Fréquente.	<i>Fréquemment.</i>
Négligent.	Négligente.	<i>Négligemment.</i>
Nonchalant.	Nonchalante.	<i>Nonchalamment.</i>
Prudent.	Prudente.	<i>Prudemment.</i>
Puissant.	Puissante.	<i>Puissamment.</i>
Savant.	Savante.	<i>Savamment.</i>
Violent.	Violente.	<i>Violemment.</i>

366. *Notamment*, *nuitamment*, *sciemment*, sont des adverbes formés d'adjectifs qui n'existent plus.

367. *Lent* fait *lentement*; *véhément* fait *véhémentement*. Ce dernier adverbe est peu usité.

368. La plupart des adverbes de manière se forment, comme nous venons de le voir, des adjectifs qualificatifs; mais il faut se garder de croire que tout adjectif qualificatif puisse former un adverbe.

369. Il y a d'ailleurs des adverbes de manière qui ne sont pas terminés en *ment*, comme *bien*, *mal*, *pis*, *mieux*, *ainsi*, et d'autres encore.

370. Les adjectifs qualificatifs sont souvent eux-mêmes employés comme adverbes de manière : *Sentir BON*, *chanter JUSTE*, *crier FORT*, *parler HAUT*, *coûter CHER*, *tenir FERME*, *aller DROIT*, etc.

TABLEAU DES ADVERBES LES PLUS USITÉS.

Ailleurs.	Dehors.	Ici.	Où.
alentour.	Déjà.	Jadis.	Oui.
Assez.	Demain.	Jamais.	Parfois.
Aujourd'hui.	Désormais.	Là.	Partout.
Auparavant.	Dorénavant.	Loin.	Peu.
Aussitôt.	Ensemble.	Longtemps.	Plus.
Autant.	Ensuite.	Maintenant.	Surtout.
Autrefois.	Environ.	Même.	Toujours.
Beaucoup.	Exprès.	Mieux.	Très.
Bientôt.	Gratis.	Moins.	Trop.
Davantage.	Guère.	Ne.	Volontiers.
Dedans.	Hier.	Non.	Y.

371. REMARQUES. On met un accent grave sur *là*, adverbe de lieu, pour le distinguer de *la*, article ou pronom.

372. *Y* est tantôt adverbe, tantôt pronom :

Il est adverbial quand il peut se tourner par *là* : *J'ai visité la Suisse, j'y ai vu des sites admirables, c'est-à-dire j'ai vu LÀ.*

Il est pronom quand il signifie à *lui*, à *elle*, à *eux*, à *elles*, à *cela* : *La beauté est passagère; n'y attachez donc pas trop de prix, c'est-à-dire n'attachez pas à ELLE.*

DES LOCUTIONS ADVERBIALES

373. On donne le nom de *locution adverbiale* à un ensemble de mots faisant la fonction d'un adverbe : *avant-hier, après-demain, tout à coup, etc.* :

Le bonheur est une ombre qui fuit ICI-BAS devant nous.

TABLEAU DES LOCUTIONS ADVERBIALES LES PLUS USITÉES.

A contre-cœur.	A regret.	Ne... point.
A contre-temps.	Au-dessous.	Ne... que.
A demi.	Au-dessus.	Pour ainsi dire.
A peu près.	Ne... jamais.	Sens dessus dessous.
A présent.	Ne... pas.	Tout à fait, etc.

DES DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADVERBES.

374. Certains adverbessont susceptibles des différents degrés de signification comme les adjectifs; ce sont les adverbess de manière en *ment*, les adjectifs employés adverbessalement et les adverbess, *bien, mal, peu, fort, loin, près, tôt, tard, vite, volontiers*, et sans doute quelques autres encore.

Les degrés de signification des adverbess se forment de la même manière que ceux des adjectifs.

375. Trois adverbess forment irrégulièrement leur comparatif; ce sont *bien, mal, peu*, qui sont *mieux, pis* (ou *plus mal*), *moins*.

Ces adverbess sont au superlatif relatif : *le mieux, le pis, le moins*; et, au superlatif absolu : *très bien, très mal, très peu*.

CHAPITRE VII

DE LA PRÉPOSITION

376. La *préposition* est un mot invariable qui sert à marquer le rapport des idées et, par conséquent, des mots.

Ainsi, dans cette phrase : *Il se promène DANS son jardin*, le mot *dans*, qui met en rapport l'idée d'une action (*se promener*) et l'idée du lieu (*le jardin*) est une préposition.

377. La *préposition* (*position avant*) est ainsi nommée parce qu'elle se place toujours avant le second terme du rapport qu'elle établit.

378. Les principaux rapports que les prépositions expriment sont ceux de *lieu*, d'*ordre*, de *temps*, d'*union*, de *but*, de *cause*, de *séparation*, d'*opposition*, d'*indication*, etc.

LIEU : *Écrivez les injures SUR le sable et les bienfaits SUR l'airain.*

ORDRE : *Je crains Dieu, et, APRÈS Dieu, je crains principalement celui qui ne le craint pas.*

TEMPS : *La cigale chante PENDANT l'été.*

UNION : *Il faut tâcher de bien vivre AVEC tout le monde.*

BUT : *Il faut manger POUR vivre, et non vivre POUR manger.*

CAUSE : *Il fut exempté, ATTENDU ses infirmités.*

SÉPARATION : *Il travaille toute la semaine, EXCEPTÉ le dimanche.*

OPPOSITION : *Un enfant bien élevé ne doit rien faire MALGRÉ ses parents.*

INDICATION : *Du pain et du fromage, VOILÀ son déjeuner.*

379. TABLEAU DES PRÉPOSITIONS LES PLUS USITÉES.

A.	Depuis.	Envers.	Sans.
Après.	Dernière.	Hormis.	Selon.
Avant.	Dès.	Hors.	Sous.
Avec.	Devant.	Malgré.	Sur.
Chez.	Devers (peu usité).	Outre.	Voici.
Contre.	En.	Par.	Voilà.
Dans.	Entre.	Parmi.	Vu.
De.		Pour.	

Il faut ajouter à ce tableau les mots suivants, qui sont employés accidentellement comme prépositions : *Attendu, concernant, durant, excepté, joignant, moyennant, nonobstant, pendant, sauf, suivant, touchant.*

380. REMARQUE. Le mot à est préposition et prend toujours un accent grave, quand il amène dans la phrase un complément indirect ou circonstanciel : *Un cœur pur est agréable à Dieu. Je vais à Rome.*

A est verbe et ne prend jamais d'accent quand il a un sujet exprimé ou sous-entendu, ou qu'il est suivi d'un participe passé : *Paris a de beaux monuments. La France a produit de grands hommes.*

381. On met un accent grave sur dès, préposition de temps et de lieu, pour la distinguer de des, contraction de de les : *Cette rivière est navigable dès sa source. Le nombre des étoiles est infini.*

382. Le mot en est tantôt préposition, tantôt pronom.

Il est préposition quand il amène dans la phrase un complément indirect ou circonstanciel : *On met les voleurs en prison. Je vous ai dit cela en riant.*

Il est pronom quand on peut le tourner par *de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela* : *Avez-vous de l'argent ? Oui, j'en ai, c'est-à-dire j'ai de cela, de l'argent ;* ou encore quand il est suivi d'un verbe dont il modifie la signification : *En user bien ou mal envers quelqu'un. Vous en imposez (vous mentez).*

DES LOCUTIONS PRÉPOSITIVES.

383. On appelle locution prépositive un ensemble de mots remplissant la fonction d'une préposition.

384. TABLEAU DES LOCUTIONS PRÉPOSITIVES LES PLUS USITÉES.

A cause de.	A force de.	De peur de.	Jusqu'à.
A côté de.	Au lieu de.	En dépit de.	Le long de.
Afin de.	Au prix de.	En face de.	Loin de.
Au-dessous de.	Au travers de.	Faute de.	Près de.
Au-dessus de.	Auprès de.	Grâce à.	Proche de.
A la faveur de.	Autour de.	Hors de.	Quant à.

CHAPITRE IX

DE LA CONJONCTION

385. La *conjonction* est un mot invariable qui sert à joindre entre elles les propositions ou les parties semblables d'une même proposition, et à marquer le rapport qui existe entre elles : *La vertu est nécessaire, CAR elle conduit au bonheur; car* unit deux propositions et présente la dernière comme prouvant la vérité de la première. *L'histoire ET la géographie sont utiles; et* unit les deux sujets, *histoire, géographie*.

386. La différence entre la préposition et la conjonction est facile à saisir : l'une marque le rapport des mots, et ces mots sont souvent de nature différente : l'autre marque le rapport des propositions ou ne peut être placée qu'entre des mots de même nature et de même fonction.

387. Certaines conjonctions, *et, ou, ni, mais, car, or, donc, cependant*, joignent simplement entre eux des mots de même nature ou des propositions similaires : *L'oisiveté étouffe les talents ET engendre les vices*.

D'autres, comme *si, comme, quand, que, lorsque, puisque, quoique, etc.*, servent à exprimer un rapport de subordination : *Il ne faut pas QUE la science inspire de l'orgueil*.

388. Les conjonctions proprement dites sont peu nombreuses; mais, d'une part, certains mots tels que *ainsi, aussi, cependant, combien, comment, encore, pourquoi, toujours, etc.*, appartenant à d'autres parties du discours, s'emploient accidentellement comme conjonctions, d'autre part, la conjonction par excellence *que* sert à former une foule de locutions conjonctives, à la fin desquelles elle se place.

389. Le mot *que* peut être pronom, adverbe ou conjonction.

Il est *pronom* quand on peut le tourner par *lequel*, *laquelle*, etc., ou par *quelle chose* : *Un bienfait QUE l'on reproche a perdu son mérite. QUE dites-vous ?*

Il est *adverbe* quand il signifie *combien* : *QUE Dieu est bon !*

Il est *conjonction* quand on ne peut le remplacer ni par *lequel*, ni par *quelle chose*, ni par *combien* : *Sachez QUE la paresse est la mère de tous les vices.*

390. Il ne faut pas confondre *où* adverbe et *ou* conjonction.

Où, adverbe, marque le lieu ou le temps, et prend toujours un accent grave : *Où (lieu) allez-vous ? Le jour où (temps) nous mourrons nous est caché.*

Ou, conjonction, peut se tourner par *ou bien*, et ne prend jamais d'accent grave : *Vaincre ou mourir, c'est-à-dire ou bien mourir.*

DES LOCUTIONS CONJONCTIVES.

391. On donne le nom de *locution conjonctive* à une réunion de mots remplissant la fonction d'une conjonction; tels sont les groupes suivants : *À fin que, ainsi que, à mesure que, avant que, de même que, de peur que, dès que, jusqu'à ce que, parce que, par conséquent, pendant que, pourvu que, tandis que, etc.*

CHAPITRE X

DE L'INTERJECTION

392. L'INTERJECTION est une sorte de cri, *jeté entre* les autres mots de la phrase, pour exprimer les affections vives et subites de l'âme :

La douleur :	<i>Ah! aïe! ah! hélas!</i>
La joie :	<i>Ah! bon!</i>
La crainte :	<i>Hal! hé! ho!</i>

L'aversion :	<i>Fi!</i>
L'admiration :	<i>Oh! ah!</i>
La surprise :	<i>Ha!</i>
Pour appeler :	<i>Hél holà!</i>
Pour avertir :	<i>Holà! gare!</i>
Pour faire taire :	<i>Chut!</i>

Il faut ajouter à cette liste un grand nombre de mots qui s'emploient *accidentellement* comme interjections, tels que : *Allons! bon! ciel! courage! paix! silence!* etc.

393. On donne le nom de *locution interjective* à toute réunion de mots remplissant la fonction d'une interjection : *Eh bien! grand Dieu! juste ciel! ma foi!* etc.

Changements d'orthographe de l'Académie (1)

Les principaux changements apportés par l'Académie dans l'orthographe de certains mots sont les suivants :

e muet au lieu de *é*, de *è* latin, etc., dans 13 mots : *andante, malevole, optime, receleur, revision*, etc.

é au lieu de *e muet* et de *e latin ou grec*, dans 28 mots : *alléluia, bésigue, fac-similé, memento*, etc.

é au lieu de *ê* et de *é*, dans 5 mots : *goéland, tempétueux*, etc.

è au lieu de *é* ou de *e muet*, dans 39 mots : *avènement, collège, cortège, dérèglement, liège*, etc.

è au lieu de *ê* et de *é*, dans 6 mots : *kakatoès, poème*, etc.

h supprimée, dans 21 mots : *aphte* (au lieu de *aphthe*), *diph-tongue* (au lieu de *diphthongue*), *phthisie* (au lieu de *phthisie*), etc.

Consonnes doubles réduites à une simple, dans 24 mots : *buvoter, consonance, dysenterie, vermicelier*, etc.

Consonnes doublées, dans 12 mots : *allègre, buglosse*, etc.

Trait d'union supprimé après *très* (*très bon*, etc.), et dans *non seulement*.

Trait d'union ajouté à un certain nombre de mots : *blanc-seing, en-cas, laisser-aller, non-lieu*, etc.

En outre, 44 mots ont deux formes équivalentes : *acare* ou *acarus*, etc.; — 125 mots ont deux formes, dont l'une est préférée : *bivouac* préféré à *bivac*, etc.; — 12 mots en *ment* s'écrivent avec **e muet** ou avec l'accent circonflexe : *atermoisement* ou *atermoïment*, etc.

(1) On trouvera le relevé de ces modifications dans les *Tableaux méthodiques des Changements d'orthographe*, par L. GRIMBLOT. — Prix : 30 c.

DEUXIÈME PARTIE

REMARQUES PARTICULIÈRES

394. Nous venons d'étudier la première partie de la grammaire, c'est-à-dire la lexicologie proprement dite. Maintenant nous avons à traiter de la syntaxe ; mais, avant d'aborder ce chapitre important, nous allons passer en revue quelques parties, plutôt étrangères que secondaires, qui participent, quoique de loin, de la lexicologie et de la syntaxe ; ces parties sont :

- | | |
|------------------------------|-----------------------------|
| 1° L'ORTHOGRAPHE D'USAGE ; | 7° L'ANALYSE GRAMMATICALE ; |
| 2° La MAJUSCULE ; | 8° L'ANALYSE LOGIQUE ; |
| 3° Le TRAIT D'UNION ; | 9° La PONCTUATION ; |
| 4° L'APOSTROPHE ; | 10° La PRONONCIATION ; |
| 5° LES LOCUTIONS VICIEUSES ; | 11° La VERSIFICATION ; |
| 6° LES SYNONYMES ; | 12° La RHÉTORIQUE. |

ORTHOGRAPHE D'USAGE.

395. Il y a deux sortes d'orthographes : l'orthographe de règle et l'orthographe d'usage. La première consiste dans l'observation de certains principes de grammaire, comme la marque du pluriel dans les noms et les adjectifs, la formation du féminin dans ces derniers, les différentes terminaisons du verbe, puis dans la connaissance des lois qui régissent l'accord de l'adjectif, du verbe et du participe. C'est la lexicologie et la syntaxe qui enseignent ces lois.

L'orthographe d'usage n'obéit à aucune règle. Pourquoi un mot se termine-t-il par telle consonne qui n'ajoute rien à sa prononciation, comme *franc*, *plomb*, *bord*, *rang*, *fusil*, etc. ? pourquoi telle lettre se redouble-t-elle dans *appeler*, et figure-t-elle seule dans *apercevoir* ? pourquoi écrit-on *pain*, *homme*, par *a*, *h*, lettres nulles dans la prononciation ; *femme* par *e*, tandis que la prononciation demande plutôt un *a* (*fame*) ? La syntaxe et la lexicologie ne donnent les raisons d'aucune de ces difficultés. Elles rentrent toutes dans le domaine de l'orthographe d'usage, qui, si elle n'explique pas la cause plus ou moins logique de ces anomalies, fournit du moins des recettes mécaniques dont l'application rend les erreurs moins nombreuses.

396. La règle d'orthographe d'usage qui comprend le plus de mots, c'est la dérivation, laquelle donne la clef de la plupart des

lettres qui ne se prononcent pas ou qui ont un son qui ne leur est pas propre. Le procédé mécanique consiste à prendre dans un mot analogue à celui que l'on écrit toutes les lettres que la prononciation permet d'y prendre. Par exemple, *tard* emprunte le *d* final aux mots *tarder*, *tardif*; *art* emprunte le *t* à *artiste*, *artisan*.

Quand on a des participes et des adjectifs à écrire, c'est dans leur féminin qu'il faut prendre les lettres dérivées; ainsi, pour les mots *fécond*, *soumis*, *prédit*, on prend les lettres *d*, *s*, *t*, dans *féconde*, *soumise*, *prédite*.

Vert, masculin de *verte*, s'écrit avec un *t*; *pervers*, masculin de *perverse*, prend un *s*.

Froid prend le *d* final dans *froide*; *étroit* emprunte le *t* au féminin *étroite*; *roi*, *effroi*, *beffroi*, n'ayant point de dérivés auxquels ils puissent emprunter le *d* ou le *t*, s'écrivent sans ces finales.

Les verbes dérivent du présent de l'infinitif : *il REND*, *il SENT*, *il VALNC*, de *rendre*, *sentir*, *vaincre*.

Nous allons donner la série des règles concernant l'orthographe d'usage, en observant l'ordre suivant : initiales, médiales, finales.

INITIALES.

397. Tous les mots commençant par *ac* prennent deux *c* : *accablement*, *acclimaté*, *accueil*, etc.; excepté *acabil*, *acacia*, *académie*, *acagnarder*, *acajou*, *acanthé*, *acariâtre*, *acarus*, *acaule*, *acéphale*, *acerbe*, *acéré*, *acétate*, *acide*, *acier*, *acolyte*, *acompte*, *aconit*, *acoquiner*, *acotylédon*, *acoustique*, et leurs composés.

398. Tous les mots commençant par *af* prennent deux *f*, excepté *afin*, *afistoler*, *Afrique* et ses composés.

399. Tous les verbes commençant par *ap* doublent le *p*, comme *apparaître*, *apporter*, *approuver*, etc., excepté *apaiser*, *apanager*, *apercevoir*, *apetisser*, *apitoyer*, *aplanir*, *aplatir*, *aposter*, *apostiller*, *apurer*, et conséquemment tous leurs composés.

400. Tous les mots commençant par *at* prennent deux *t* : *attacher*, *atticisme*, *attribut*, etc., excepté *atelier*, *atermoyer*, *athée*, *athénée*, *athlète*, *atome*, *atonie*, *atours*, *atout*, *atrabilaire*, *âtre*, *atrium*, *atroce*, *atrophie*, et leurs composés.

401. Tous les mots commençant par *com* prennent deux *m* : *commerce*, *commodité*, *communiquer*, etc., excepté *coma* (sorte de sommeil léthargique), *comédie*, *comestible*, *comète*, *comices*, *comique*, *comité*, et leurs dérivés, ainsi que certains noms propres : *Comus*, *Comagène*, *Comores* (Iles).

402. Tous les mots commençant par *cor* prennent deux *r* : *correct*, *corriger*, *corruption*, etc. excepté *corail*, *Coran*, *coreligion-*

nairz, coriace, coriandre, Corinthe, corollaire, corolle, coronal, coroner (mot angl.), *corymbe, coryphée, coryza* et leurs composés.

403. Tous les mots commençant par *dis* prennent deux *f* : *diffamer, différence, diffusion, etc.*

404. Tous les mots commençant par *es* prennent deux *f* : *effacer, effectif, effort, etc.*, excepté *éfaufiler*.

405. Tous les mots commençant par *il* prennent deux *l*, comme *illégal, illustre, etc.*, excepté *île, Iliade, Ilion, ilote*, et leurs composés.

406. Tous les mots commençant par *im* prennent deux *m* : *immense, immobilité, immoler, etc.*, excepté *image, imaginer, iman, imiter*, et leurs composés.

407. Tous les mots commençant par *ir* prennent deux *r* : *irréconciliable, irritable, etc.*, excepté *irascible, ire, iris, ironie, iroquois*, et leurs composés.

408. Tous les mots commençant par *oc* prennent deux *c* : *occasion, occuper, etc.*, excepté *océan, ocre, oculaire, oculiste*, et leurs composés.

409. Tous les mots commençant par *of* prennent deux *f* : *offense, office, offrir, etc.*

MÉDIALES.

410. Les voyelles nasales *an, in, on, un*, s'écrivent par *m* devant *b, m, p*, comme *embarras, emmener, emporter, etc.*, excepté *boxbon, boxbonnière, emboxpoint, néanmoins*, et les verbes terminés par *inmes* : nous *vinmes*.

411. La consonne *b* est simple dans tous les mots, comme *obésité, abondance, abrégé, etc.*, excepté dans *abbé, gibbeux, rabbin, sabbat*, et leurs composés.

412. *D* se double dans les mots *addition, adducteur, adduction, bouddhisme, pudding, reddition* et leurs composés; il est simple dans tous les autres mots.

413. *F* après *i*, dans la première syllabe des mots, se redouble, comme *biffer, chiffon, sifflet, etc.*, excepté *bifide, biflore, bifurcation, clifoire, fibre, persifler, ristard*, et leurs composés.

414. Tous les mots où se trouve la syllabe *ouf* prennent deux *f*, comme *bouffon, souffler, touffu, etc.*, excepté *boursoufler, camouflet, emmitoufler, maroufle, moufle, mouflon, pantoufle, soufre*, et leurs composés.

415. Tous les mots où se trouve la syllabe *uf* prennent deux *f*, comme *buffle, suffire, truffe, etc.*, excepté *généflexion, manufacture, muste, nénufar, usufruit*, et leurs composés.

NOTA. — Les écrivains ne sont pas d'accord sur l'orthographe du mot *Tartufe* : les uns l'écrivent par un seul *f*, les autres par deux *f*. L'Académie écrit *Tartufe, tartuferie*, et cette orthographe est généralement adoptée.

FINALES.

416. Tous les mots terminés par le son *air* prennent un *e* à la fin, comme *alimentaire, funéraire, vulnérable*, excepté *air, clair, éclair, flair, impair, pair* (adj.), *pair* (de France), *vair* (couleur appartenant au blason).

417. Mots dont le son final est *èce*. Tous ces noms s'écrivent par *esse*, comme *adresse, jeunesse, vitesse*, excepté *abaisse* (croûte de dessous d'un pâté), *baisse, bouillabaisse, caisse, graisse, laisse* (chien en) — *espèce, nièce, pièce*, et enfin *vesce*.

418. Verbes en *ayer, eyer*. Tous les verbes qui ont cette finale s'écrivent par le son *ayer*, comme *balayer, frayer, payer*, excepté *grasseyer* et *planchéier*.

419. Les substantifs féminins terminés par le son aigu *é* prennent deux *é* (*ée*), comme *allée, cognée, saignée*, etc., excepté *amitié, inimitié, moitié, pitié, psyché, sévigné* (sorte de coiffure).

420. Tous les substantifs féminins terminés par le son *té* ne prennent pas *e*, comme *dcreté, humidité, vétusté*, etc., excepté *bractée, dictée, jetée, montée, nuitée, platée, portée*, et ceux qui expriment une idée de contenance, comme *assiettée, brouettée, charretée, fourchettée, hottée, jaltée, pelletée, potée*.

421. Verbes à l'infinitif en *andre, endre*. Tous ces verbes s'écrivent par *endre*, comme *apprendre, fendre, vendre*, etc., excepté *épandre* et *répandre*, qui prennent *a*.

422. Tous les adjectifs en *eu* prennent *x* final, comme *bulbeux, fâcheux, soigneux*, etc., excepté *bleu, feu* (défunt), *hébreu*.

423. Les mots masculins en *eur*, qui participent presque tous du substantif et de l'adjectif, comme *censeur, lutteur, voltigeur*, etc., s'écrivent sans *e* à la fin, excepté *beurre, babeurre, feurre* et *leurre*.

424. Tous les noms féminins terminés par le son *eur* s'écrivent sans *e* final, comme *ardeur, pudeur, vigueur*, etc., excepté *chantepleure, demeure, heure, majeure, mineure*.

425. Tous les noms féminins terminés par le son *i* prennent *e*, comme *apoplexie, pluie*, etc., excepté *brebis, fourmi, houri, merci* (à la merci), *nuit, perdrix, péri, souris*.

426. Noms terminés par *ice, isse*. La plupart de ces mots s'écrivent par *ice*, comme *avarice, justice, police*, etc. Il faut excepter *abscisse, bâtisse, clisse, coulisse, éclisse, écrevisse, esquisse, génisse, jaunisse, mélisse, pelisse, prémisse* (terme didactique), *pythonisse, réglisse* et *saucisse*.

427. Tous les adjectifs en *il* prennent *e* à la fin, comme *docile*,

futile, utile, etc., excepté *bissextil, civil, puéril, sextil* (terme d'astronomie), *subtil, vil, viril, volatil* (sel).

428. Verbes en *ir* ou *ire*. Tous ces verbes s'écrivent *ir*, comme *finir, convenir, mourir, etc.*, excepté ceux qui ont le participe présent en *isant*, comme *suffire, conduire, etc.*, ou en *ivant*, comme *écrire, etc.*, auxquels il faut ajouter *bruire, frire, maudire, rire* et son composé *sourire*.

429. Mots qui ont pour finale *ment, man*. Ces mots, qui sont en très grand nombre, s'écrivent pour la plupart par *ment*, comme *allaitement, mandement, ralliement, etc.*, excepté :

1° *Aimant, amant, diamant, flamant, nécromant*, qui, ainsi que tous les participes présents, se terminent par *ant*;

2° *Allemand, flamand, gourmand, normand, command*, qui prennent *and*;

3° *Alderman, aman, bosseman, caïman, dolman, drogman, firman, hetman, iman, landamman*.

430. Tous les adjectifs terminés par le son *oir* prennent un *e* à la fin, comme *accessoire, aléatoire, contradictoire, notoire, provisoire, etc.*, excepté l'adjectif *noir*.

431. Tous les verbes terminés par le son *oir* appartiennent à la troisième conjugaison, comme *apercevoir, vouloir, pouvoir, etc.*, excepté *boire, croire*, et leurs composés.

432. Verbes en *onner*. Tous ces verbes s'écrivent par deux *n*, comme *chansonner, moissonner, sanctionner, etc.*, excepté *détoner* (faire explosion), *dissoner, époumoner, prôner, ramoner* et *trôner*.

433. Les verbes terminés par *quer*, comme *appliquer, convoquer, fabriquer, etc.*, conservent *qu* dans toute leur conjugaison; mais les noms et les adjectifs qui en dérivent prennent *c*: *applicable, communication, convocation, fabrication, indication*; cependant on écrit par *qu* les mots *attaquable, critiquable, croquant, inmanquable, marquant, remarquable* et *risquable*.

434. Noms féminins en *u, ue*. Tous ces noms prennent *e*, comme *avenue, berlué, fondue, tortue, etc.*, excepté *bru, glu, tribu, vertu*.

CAS PARTICULIERS.

435. Il existe un assez grand nombre de mots où entrent à la fois un *i* et un *y*, et où l'on se trompe facilement sur la place respective que doivent occuper ces deux lettres. Voici la liste de ces mots correctement orthographiés : *Abyssinie, amphictyon, Dithynie, Callipyge, cynisme, diachylon, dionysique, diptyque, hiéroglyphe, hiéronymite, Hippolyte, Hyacinthe, hémicycle, hypocrisie, labyrinthé, Libye, Libyée, Lycie, Lydie, patronymique, péristyle, pythie, rythmique, sibylle, sibyllin, Titvre, triptyque*.

436. Mots qui ont deux orthographes, selon le sens :

MARTYR, *e*, adj. et *n*. Celui qui est mort pour sa religion, celle qui est morte pour sa religion.

MARTYRE, *n*. *m*. Mort endurée pour la religion.

SATIRE, *n*. *f*. Petite pièce, le plus souvent en vers.

SATYRE, *n*. *m*. Demi-dieu de la Fable.

ZÉPHIRE; divinité mythologique.

ZÉPHYR, vent doux et agréable.

437. La terminaison des mots suivants est *ent*, lorsqu'ils sont employés comme noms ou comme adjectifs; elle est *ant*, lorsqu'ils sont participes présents ou adjectifs verbaux :

NOMS OU ADJECTIFS.

Adhérent, *adj*.
 Affluent, *nom*.
 Coïncident, *adj*.
 Compétent, *adj*.
 Différent, *adj*.
 Divergent, *adj*.
 Equivalent, *adj*. et *nom*.
 Excellent, *adj*.
 Expédient, *nom*.
 Négligent, *adj*.
 Précédent, *nom*.
 Président, *nom*.
 Résident, *nom*.
 Violent, *adj*.

PARTICIPE PRÉSENT OU ADJECTIFS
 VERBAUX.

Adhérent.
 Affluent.
 Coïncidant.
 Compétant.
 Différent.
 Divergeant.
 Equivalent.
 Excellent.
 Expédiant.
 Négligeant.
 Précédant.
 Présidant.
 Résidant.
 Violant.

EMPLOI DE LA LETTRE MAJUSCULE.

438. La lettre *majuscule* ou lettre *capitale* s'emploie :

1° Au commencement d'une phrase;

2° Dans le courant d'une phrase après un point : *La paix fut donnée à l'Église. Constantin la combla d'honneurs et de biens. La victoire le suivit partout* (BOSSUET.);

3° Au commencement de chaque vers, quel que soit le signe de ponctuation placé à la fin du vers précédent, et lors même qu'il n'y aurait aucun signe :

Travaillez, prenez de la peine;
 C'est le fonds qui manque le moins.

4° Après deux points, quand on rapporte les paroles de quelqu'un : *Aristote disait à ses disciples : Mes amis, il n'y a point d'amis.*

5° Au commencement de tous les mots synonymes de *Dieu*, comme la *Providence*, le *Créateur*, le *Seigneur*, l'*Être suprême*. Quand le substantif se compose de plusieurs mots, chacun d'eux prend une majuscule : le *Tout-Puissant*, le *Très-Haut*, le *Saint-*

Esprit, etc. Dieu prend une minuscule pour désigner les divinités du paganisme : *Apollon est le dieu de la poésie* ;

6° Pour désigner les êtres moraux ou abstraits quand ils sont personnifiés : *La Vérité qui sort de son puits. La Fortune, cette déesse inconstante* ;

Noble et tendre *Amitié*, je te chante en mes vers.

DUCIS.

Sur les ailes du *Temps* la tristesse s'envole.

LA FONTAINE.

La *Mollesse*, à ce bruit, se réveille, se trouble.

BOILEAU.

Là gît la sombre *Envie*, à l'œil timide et louche.

VOLTAIRE.

7° Au commencement des substantifs qui désignent un ouvrage, une fable, un objet d'art, etc. : *Le Misanthrope, le Contrat social, le Renard et le Corbeau, la Navigation*, poème d'Esménard, *la Transfiguration* de Raphaël, *la Descente de Croix* de Rubens, etc. ;

8° Au commencement des noms de planètes et au mot *Soleil*, quand cet astre est considéré comme centre de notre système planétaire : *Jupiter, Mercure, Saturne, la Lune*, etc. Ces mêmes noms prennent une minuscule lorsqu'ils sont considérés individuellement, et non comme parties intégrantes de l'univers : *Dumont d'Urville a fait plusieurs fois le tour de la TERRE. Les différents quartiers de la LUNE n'exercent aucune influence sur la température* ;

9° Au nom des constellations : *la Balance, le Bélier, le Capricorne, le Sagittaire, le Chariot de David, la grande Ourse*, etc. ;

10° Au mot *État* quand il signifie royaume, empire : *Les revenus de l'ÉTAT. L'ÉTAT, c'est moi.* — Au mot *Église*, quand il signifie l'assemblée des fidèles, la catholicité : *Dans les premiers siècles de l'ÉGLISE* ;

11° Au commencement de tous les noms propres. Sont considérés comme noms propres les noms de personnes : *Alexandre, Auguste, Joseph, Caroline*, etc. ; les noms géographiques en général : *Europe, France, Paris, Seine, Himalaya, Vésuve, Bourgogne, Haute-Saône, Atlantique, Majorque, Minorque (Ile), Espagnols, Russes, Japonais.* — Les noms de vaisseaux : *La Méduse, le Bellérophon, Argo (navire), le Great-Eastern, le Formidable, le Tonnant, le Vengeur.*

439. Au xvii^e siècle, on orthographiait en mettant une minuscule aux articles des noms propres, *la Fontaine, la Bruyère, la Ferté*, etc. Aujourd'hui, l'usage d'écrire l'article par une majuscule a prévalu : *La Fontaine, La Bruyère, La Ferté*, etc., bien que l'Académie conserve encore la minuscule. Chez les Italiens et pour quelques noms français, l'article, déterminant un nom sous-entendu, prend généralement la minuscule : *le Tasse, le*

Dante, l'Arioste, le Poussin, etc. C'est comme s'il y avait : *le poète Tasse, le peintre Poussin, etc.*

440. Sont considérés comme noms communs, et prennent par conséquent la minuscule :

1° Les noms des diverses religions : *babysme, bouddhisme, brahmanisme, calvinisme, catholicisme, christianisme, judaïsme, luthéranisme, mahométisme, paganisme, sabéisme, etc.*;

2° Les noms par lesquels on désigne les sectaires et les partisans de doctrines religieuses ou philosophiques : *albigeois, anabaptistes, épicuriens, hussites, jansénistes, juifs, luthériens, mahométans, pharisiens, publicains, pyrrhoniens, pythagoriciens, samaritains, vaudois, etc.*;

3° Les noms des membres des ordres monastiques : *bénédictins, camaldules, carmes, chartreux, cordeliers, dominicains, feuillants, trappistes, ursulines, visitandines, etc.*;

4° Les noms que désignent la dignité des souverains et des hauts personnages : *bey, calife, czar, dey, émir, pacha, schah, sultan, etc.*;

5° Les noms des fêtes païennes : *bacchanales, lupercales, saturnales, etc.*;

6° Les noms par lesquels on désigne les diverses espèces de divinités des eaux et des bois : *dryades, faunes, naïades, satyres, sirènes, etc.*;

7° Les noms des mois, *janvier, février, etc.*; les noms des jours, *lundi, mardi, etc.*; les noms des points cardinaux, *le nord, le midi, etc.*; mais ces derniers deviennent noms propres, et prennent par conséquent la majuscule, s'ils désignent certaine étendue, certaine partie du monde : *mer du Nord, Amérique du Sud, la guerre d'Orient, les échelles du Levant.*

Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie.

CORNEILLE.

DU TRAIT D'UNION.

441. Le trait d'union s'emploie :

1° Dans toutes les expressions composées dont l'usage veut qu'il unisse les parties composantes : *arc-en-ciel, vice-roi, chef-d'œuvre, un trois-mâts, contre-amiral, Très-Haut, Gustave-Adolphe, Marc-Aurèle, quelques-uns, nouveau-né, tout-puissant, etc.* Certaines de ces expressions, dont les parties étaient autrefois séparées, ne forment plus aujourd'hui qu'un seul mot. — Tels sont : *autodafé, boulesfeu, clairsemé, contrebasse, contremaitre, contrepoison, havresac, malappris, passeport.*

2° Entre un verbe et les pronoms *je, moi, nous, tu, toi, vous, il, ils, elles, le, la, les, lui, leur, y, en, on*, placés immédiatement après le verbe : *Parlerai-je? répondez-lui, allez-y, vient-on?* S'il y a deux pronoms, on met deux traits d'union : *Donnez-le-moi,*

transportez-vous-y, allons-nous-en, prêtez-les-lui. Mais on écrit *faites lui parler, faites en prendre*, parce que *lui* et *en* sont ici compléments des verbes *parler* et *prendre* et non du verbe *faire*, alors ces phrases signifient : *Faites parler à lui, faites prendre de cela* ;

3° Avant et après la lettre *t* euphonique : *Parle-t-il ? va-t-elle ?* On écrit *va-t'en*, et non *va-t-en*, parce que *t* n'est pas dans ce cas une lettre euphonique, mais un pronom mis pour *te* ou *toi* ; ce qui le prouve, c'est qu'on dit au pluriel *allez-vous-en* ;

4° Avant ou après *ci, là, ce*, accompagnant un substantif, un nom, une préposition ou un adverbe : *Celui-ci, celui-là, cet homme-là, cette femme-là, là-dessus, ci-dessus, ci-joint ci-inclus, ci-après, par-ci, par-là, là-haut, est-ce là que vous demeurez ?* — Et dans la locution *oui-da* ;

5° Pour lier *même* à un pronom personnel : *moi-même, lui-même, eux-mêmes*, etc. ;

6° Entre les dizaines et les unités, quand celles-ci s'ajoutent aux premières : *Dix-neuf, trente-sept, deux cent vingt-quatre*. Il faut ajouter à cette règle le mot *quatre-vingts*, bien que *vingt* ne s'aditionne pas avec *quatre* ;

7° Entre deux prénoms appliqués à une seule personne : *Paul-Louis Courier, Jean-Jacques Rousseau*, et entre certains noms propres dans le même cas, consacrés par l'usage : *Gay-Lussac, Prévost-Paradol*, etc. ;

8° Entre les mots qui servent ensemble à nommer un département, une ville, une rue, etc. : *Pyrénées-Orientales, Lons-le-Saunier, Civita-Vecchia, Clermont-Ferrand, rue des Grands-Augustins*, etc. ;

9° Après *non* suivi d'un substantif ou d'un verbe : *non-valeur, non-recevoir* ;

10° Après *quasi* suivi d'un substantif : *quasi-contrat, quasi-délit*.

NOTA. — Tous les mots français commençant par la préposition latine *ultra* s'écrivent en deux parties et prennent le trait d'union après cette préposition : *ultra-monarchique*, excepté *ultramontain*.

442. La préposition *extra* se joint généralement sans trait d'union au mot qui suit ; il faut excepter *extra-muros* et quelques expressions exclusivement scientifiques.

En résumé : Règle générale, il faut le trait d'union dans les mots composés commençant par *arrière, demi, mi, quasi, sous, vice* ; il faut le supprimer dans les mots commençant par *anti, archi, co, extra, juxta*.

DE L'APOSTROPHE.

443. En dehors de l'élision ordinaire, comme *l'oiseau, l'aiguille*, etc., pour *le oiseau, la aiguille*, etc., cas qui n'offre aucune difficulté orthographique, l'emploi ou la suppression de l'apostrophe dépend de certaines règles que nous allons donner. Les mots avec lesquels on fait usage de l'apostrophe sont :

1° *Lorsque, puisque, quoique*, mais seulement avant *il, elle, on, ils, elles, un, une* : *Lorsqu'un enfant désobéit ; quoiqu'on ait intérêt à ménager cet homme ; puisqu'il vous résiste*. Ainsi on écrira sans élision : *Lorsque Alexandre pénétra dans l'Asie ; Quoique Octave fût fils adoptif de César ; Puisque aucun de vous n'y consent*.

2° *Entre* formant un substantif ou un verbe composé avec le substantif ou le verbe auquel il s'unit et qui commence par une voyelle : *entr'acte, s'entr'aider*. Dans tous les autres cas, *entre* s'écrit sans élision : *Entre eux, entre elles, entre autres, entre onze heures et midi*.

3° *Presque*, seulement dans le substantif composé *presqu'île*. Ainsi on doit écrire : *Presque usé, presque achevé, presque en même temps*, etc.

4° *Quelque*, uniquement devant *un, une* : *Quelqu'un, quelque'une*. Il faut donc écrire sans élision *quelque autre, quelque argent, quelque endroit*, etc.

5° *Grande*, dans *grand'mère, grand'tante, grand'chambre, grand'salle, grand'chose, grand'croix, à grand'peine, grand'peur, grand'route, grand'pitié, grand'merci, grand'messe, grand'chère, grand'faim, grand'rue, grand'vergue, grand'voile*, mais seulement dans le sens familier pour lequel l'usage a consacré ces locutions ; car on peut dire aussi : *Une grande chose, une grande croix, une grande peine, une grande salle*, etc.

6° *Si*, seulement devant *il, ils* : *S'il vient, s'ils viennent*.

7° *Jusque* devant un mot commençant par une voyelle : *Jusqu'à Paris, jusqu'ici, jusqu'alors*. Quelquefois cependant une raison de consonance s'oppose à l'élision : dans ce cas, on termine *jusque* par un *s* : *Jusques à quand*. Il en est souvent ainsi dans le style poétique :

Sion, *jusques* au ciel autrefois élevée...

RACINE.

444. L'*e* muet de *contre* ne s'élide dans aucun cas, même dans les mots composés : *Contre-attaque, contre-épreuve, contre-ordre*, et non *contr'attaque, contr'épreuve, contr'ordre*.

445. L'élision n'a pas lieu devant certains mots commençant

par une voyelle. Ainsi l'on dit : *Le onze, la onzième, la ouate, le oui, le uhlan, le yacht, le yatagan, la yole, le yucca.*

446. On écrit avec l'apostrophe *va-t'en, procure-t'en, etc.*, parce que le *t* n'est autre chose que le pronom *te* dont l'*e* est supprimé. Mais ce serait une faute d'écrire *viendra-t'il, parle-t'on*, parce que le *t* n'est pas ici pronom ; ce n'est qu'une lettre euphonique. Il faut *viendra-t-il, parle-t-on.*

447. Quelques personnes écrivent sans apostrophe *aujourd'hui, prud'homme, prud'homie* ; mais l'Académie n'a pas encore sanctionné cette orthographe.

448. En général, l'élision n'a pas lieu devant le mot *Henri* ; on trouve cet exemple dans le dictionnaire de l'Académie : « *Ventre-saint-gris était le juron de Henri IV.* » Toutefois cette règle n'a rien d'absolu, et elle souffre quelques exceptions, surtout dans le langage familier. Ainsi une mère dira en parlant à son enfant : *Mon Henri, mon petit Henri*, en faisant sonner les consonnes *n* et *t*. On peut donc conclure que, dans ces cas, l'élision peut être permise.

DES LOCUTIONS VICIEUSES.

449. La pureté du langage consiste à n'employer que les locutions, les tournures et les mots autorisés par les règles ou du moins par l'usage.

450. Les fautes contre la pureté du langage sont le BARBARISME et le SOLÉCISME.

451. On fait un *barbarisme* :

1° Quand on se sert de mots forgés ou altérés : *Un visage ré-barbaratif*, pour *rébarbatif* ; *Ils réduirent*, pour *ils réduisirent*.

2° Quand on donne aux mots un sens différent de celui qu'ils ont reçu de l'usage : *Il a recouvert la vue*, pour *il a recouvré la vue*.

452. Le solécisme est une faute contre la syntaxe : *Je m'en rappelle* ; *Pardonnez vos ennemis* ; *Donnez-moi-le* ; *Je voudrais qu'il vienne me voir* ; *C'est moi qui a fait cela* ; *C'est à lui a qui je veux parler*, etc., sont autant de solécismes.

Nous allons mettre en regard deux colonnes, dont l'une contiendra les mauvaises locutions, et l'autre celles qu'il faut employer à leur place.

NE DITES PAS :

Acabit (poire d'une bonne).
Acromètre (pèse-liqueur).
Agir avec quelqu'un (en bien, en mal).

DITES :

D'un bon *acabit*.
Aréomètre.
 Bien agir, mal agir avec quelqu'un.

NE DITES PAS :

Agoniser d'injures, de sottises.
Aigledon, aigredon.
Airé (un lieu bien).
Amicablement.
Angola (chat).
Apparution.
Apprentisse, apprentive (une).
Après écrire, lire, etc. (être).
Après la porte (la clef est).
Aréolithe.
Aréonaute.
Aréostat.
Bailler aux corneilles.
Bonne heure (à).
Boulvari.
Brouine, brouillasse (il).
Cacaphonie.
Cambuis.
Caneçon (un).
Castonnade.
Casuel (le verre ou le cristal est).
Cataclysse.
Célébrale (congestion).
Centaure (une voix de).
Changer (se) en parlant de vêtements.
Chipoteur, chipoteuse.
Chrusocale.
Colidor (un long).
Comme de juste.
Comparution.
Compte de partir (je).
Confusionnez (vous me).
Conséquente (affaire).
Contrevention.
Corporence.
Coûte qui coûte.
Coutumace.
Couvé, gâté, qui a été couvé (œuf).
Crainte qu'il ne vienne.
Crasane (poire de).
Cresson à la noix.
Croche-pied (aller à).
Curer la vaisselle, un chaudron.
Darte au visage (une).
Décasse de pleurer (cet enfant ne).
Définitif (en).
Demande excuse (je vous).
Dépersuader.
Dernier adieu.
Désagrafer un manteau.
Deviens (j'en).
Dinde rôtie (un).
Disparution.

DITES :

Accabler, agonir d'injures.
 Edredon.
 Aéré (un lieu bien).
 Amicalement.
 Chat angora.
 Apparition.
 Une apprentie.
 Être à écrire, à lire, etc.
 La clef est à la porte.
 Aérolithe.
 Aéronaute.
 Aérostal.
 Bayer aux corneilles.
 De bonne heure.
 Hourvari.
 Il bruine.
 Cacophonie.
 Cambouis.
 Un caleçon.
 Cassonade.
 Cassant ou fragile.
 Cataclysme.
 Cérébrale.
 Une voix de Stentor.
 Changer de vêtements.

 Chipotier, chipotière.
 Chrusocale.
 Un long corridor.
 Comme il est juste.
 Comparution.
 Je compte partir.
 Vous me couvrez de confusion.
 Affaire importante.
 Contrevention.
 Corpulence.
 Coûte que coûte.
 Contumace.
 Œuf couvi.
 De crainte qu'il ne vienne.
 Poire de crassane ou de crésane.
 Cresson alénois.
 Aller à cloche-pied.
 Écurer la vaisselle, un chaudron.
 Une dartre.
 Get enfant ne cesse de pleurer.
 En définitive.
 Je vous présente mes excuses.
 Dissuader.
 Denier à Dieu.
 Dégrafer un manteau.
 J'en viens.
 Une dinde rôtie.
 Disparition.

NE DITES PAS :

Donnez moi-z-en.
 Echaffourée (une).
 Écharpe au doigt (une).
 Élixir (c'est un).
 Embarras (faire ses).
 Embrouillamini.
 En est fait de moi (c').
 Enflammation (une).
 Errhes (donner des).
 Espadron, large épée.
 Esquilancie.
 Évitez-moi cet ennui.
 Face le château (en).
 Farce (un homme).
 Filigramme, objet d'orfèvrerie.
 Flanquette (à la bonne).
 Fortuné (un homme).
 Franchipane, franchipale.
 Fur et mesure (au), à fur et à mesure.
 Geai (noir comme).
 Géane, femme très-grande.
 Gisier ou gigier.
 Gradé de l'Université.
 Guère (il ne s'en est fallu de).
 Hustuberlu.
 Ici (en ce moment).
 Invectiver quelqu'un.
 Jouir d'une mauvaise santé, d'une mauvaise réputation.
 Laideronne (une petite).
 Lévier (un) ou un lavier.
 Lierre (pierre de).
 Linceuil.
 Mairerie.
 Maline (elle est bien).
 Matériaux.
 Mégard (par).
 Mésemtendu (un).
 Midi précise.
 Midi (vers ou sur les).
 Messi, ou misser Jean (poire de).
 Moriginer.
 Nantille.
 Outre de cela.
 Palfermier (un).
 Pantomine.
 Pariure (une).
 Perclue d'un bras (une femme).
 Plurésie.
 Pointilleur.
 Poturon.
 Poumonique.
 Promener (à Mons).

DITES :

Donnez-m'en.
 Une échauffourée.
 Une écharde.
 C'est un élixir.
 Faire l'important.
 Brouillamini.
 C'est fait de moi.
 Une inflammation.
 Donner des arrhes.
 Espadon.
 Esquinancie.
 Épargnez-moi cet ennui.
 En face du château.
 Un farceur.
 Filigrane.
 A la bonne franquette.
 Un homme riche.
 Frangipane.
 Au fur et à mesure, à fur et mesure.
 Noir comme jais, comme du jais.
 Géante.
 Gésier.
 Gradué.
 Il ne s'en est guère fallu.
 Hurluberlu.
 En ce moment-ci.
 Invectiver contre quelqu'un.
 Avoir une mauvaise santé, une mauvaise réputation.
 Une petite laideron.
 Un évier.
 Pierre de liais.
 Linceul.
 Mairie.
 Elle est bien maligne.
 Matériaux.
 Par mégarde.
 Un malentendu.
 Midi précis.
 Vers ou sur le midi.
 Poire de messire Jean.
 Morigéner.
 Lentille.
 Outre cela.
 Un palefrenier.
 Pantomime.
 Un pari, une gageure.
 Une femme percluse...
 Pleurésie.
 Pointilleux.
 Potiron.
 Pulmonique.
 Allons nous promener.

NE DITES PAS :

Aiguiser ou aiguïser de nouveau.
Rancuneux.
Rappeler d'une chose (se), s'en *rappeler.*
Rapport à vous (je me tairai).
Rébarbaratif.
Rebiffade.
Rebours (à la).
Récipissé (un).
Recouvrir la santé.
Rémémorier.
Rémouler.
Revenge.
Revoir (à), sorte de salutation.
Rimoulade.
Ruelle de veau.
Saigner au nez.
Secoupe (une).
Semouille.
Siau d'eau (un).
Si tellement... (Il est).
Sors d'être malade (je).
Soupoudrer.
Sucrez-vous (voici votre café;).
Suplice (église Saint-).
Sur le journal (j'ai lu).
Tout *pre.*
Tête d'oreiller.
Tonton (tourner comme un).
Tout (une fois pour).
Trayage, trayer, treiller.
Trémontade (perdre la).
Trénière, ou première (rose).
Très *faim, très* *soif* (j'ai).
Trésoriser.
Trichard.
Un *quelqu'un, un* *chacun.*
Usage (cette étoffe est d'un bon).
Vagistas (un).
Vermichelle.
Vessicatoire, visicatoire (un).
Vient (la semaine, le mois qui).
Volte aux cartes (faire la).

DITES :

Raiguïser.
Rancunier.
Se *rappeler* une chose, *se* la *rappeler.*
A cause de vous.
Rébarbatif.
Rebuffade.
A *rebours, au* *rebours.*
Un *récépissé.*
Recouvrir la santé.
Remémorer.
Rémoudre ou *émoudre.*
Revanche.
Au *revoir.*
Rémoulade ou *rémolade.*
Rouelle de veau.
Saigner du nez.
Une *soucoupe.*
Semoule.
Un *seau* d'eau.
Il *est* *tellement....*
Je *viens* d'être malade.
Saupoudrer.
Voici votre café; *sucrez-la.*
Église *Saint-Sulpice.*
J'ai *lu* dans le journal.
Tant *pis.*
Taie d'oreiller.
Tourner comme un *toton.*
Une *fois* pour toutes.
Triage, trier.
Perdre la *tramontane.*
Rose *trénière.*
J'ai *bien* *faim, bien* *soif.*
Thésauriser.
Tricheur.
Quelqu'un, chacun.
Est d'un bon *user.*
Un *vasistas.*
Vermicelle.
Un *vésicatoire.*
La *semaine* *prochaine, etc.*
Faire la *volte.*

Nous allons compléter cette liste par une série d'exemples présentant des pléonasmes vicieux, et nous mettrons en petites capitales les mots qui, complètement inutiles pour le sens, doivent être retranchés :

Quand on s'est tant avancé, on ne peut plus reculer **EN ARRIÈRE.**

AVANCER EN AVANT.

Vos raisons sont **ASSEZ** suffisantes.

Ce livre est rempli de **BEAUCOUP** de citations.

Les travaux de cet homme illustre reculèrent les **BORDES ET LES LIMITES** de la science.

Un BRILLANT éclat. (Il faut dire un *grand* éclat.)

La compagnie comptait deux cents hommes, dont il n'y EN eut pas un seul de blessé.

Descendre EN BAS.

Monter EN HAUT.

Un cadavre INANIMÉ.

Il fut contraint MALGRÉ LUI d'obéir.

Une tempête ORAGEUSE.

Cet entretien se termina par des plaintes réciproques DE PART ET D'AUTRE.

Montrez-moi d'abord la marchandise, puis ENSUITE nous discuterons le prix.

Je n'affirme pas que la chose soit vraie, je ne fais SEULEMENT que répéter ce qu'on dit.

Ne dites rien ET TAISEZ-VOUS.

On conçoit qu'il serait facile de multiplier ces exemples; mais ceux-là suffisent pour faire reconnaître facilement tous les pléonasmes vicieux qui peuvent se rencontrer dans le discours.

DES SYNONYMES.

453. On appelle synonymes des mots différents de forme qui ont à peu près la même signification. Tels sont : *Indolent, négligent, nonchalant, paresseux* — *Filou, fripon, larron, voleur* — *Aïeux, ancêtres, pères* — *S'amuser, se divertir*, etc. Mais ce n'est pas de ces sortes de synonymes qu'il va être question. Ces synonymes sont purement littéraires, et ils relèvent de la rhétorique plutôt que de la grammaire. Nous allons parler des synonymes dits *syntactiques*, et, par ce mot, nous entendons ceux qui ont trait à une règle de syntaxe, comme *prêt à, près de; autour, alentour; commencer à, commencer de*, etc., etc.

A — OU (placés entre deux nombres).

454. A, placé entre deux nombres, laisse supposer une quantité intermédiaire, soit entière, soit fractionnaire : *Vingt à trente* personnes (c'est peut-être vingt-deux, vingt-cinq, etc.). *Cinq à six kilomètres* (c'est peut-être cinq kilomètres et demi, deux tiers, trois quarts, etc.).

OU s'emploie dans le même cas quand le sens indique que, si ce n'est pas le premier nombre, c'est nécessairement ou vraisemblablement le second, sans que l'esprit doive s'arrêter sur une quantité intermédiaire : *Cinq ou six personnes. Un pain de deux ou de quatre livres.*

ABAISSE — BAISSER.

455. BAISSER se dit des choses qu'on place plus bas, et s'emploie au propre : *On BAISSÉ les yeux.*

ABAISSE se dit des choses faites pour en couvrir d'autres, mais qui, étant relevées, les laissent à découvert : *On ABAISSE les paupières.*

Dans le sens de *humilier*, ou de *se mettre à la portée de quelqu'un*, c'est-à-dire au figuré, on fait toujours usage de *abaisser*.

ACOMPTE — A COMPTE.

456. Dans l'édition du Dictionnaire de 1836, l'Académie écrivait *à-compte*, substantif, en deux mots avec le trait d'union et le faisait invariable : *Je lui ai donné deux à-compte.* Mais quand elle considérait *à compte* comme adverbe, elle l'écrivait sans trait d'union : *Il a donné mille francs à compte.* Dans sa dernière édition, elle a simplifié cette règle en donnant satisfaction au vœu que nous exprimions dans cette même grammaire. Aujourd'hui, *acompte*, substantif, doit s'écrire en un seul mot et suit la règle ordinaire : *J'ai reçu de lui un acompte. Il a versé deux acomptes.* Quant à l'expression adverbiale *à compte*, son orthographe n'a subi aucune modification, et l'on continue à écrire : *Il a donné mille francs à compte.*

AIDER QUELQU'UN — AIDER A QUELQU'UN.

457. AIDER quelqu'un, c'est lui donner plus ou moins de secours, lui prêter plus ou moins d'assistance, le seconder, le servir d'une manière générale et indéterminée : *AIDER quelqu'un de son bien, de son crédit. AIDER les pauvres. Je l'AI AIDÉ toutes les fois qu'il a eu recours à moi.* (ACAD.)

AIDER à quelqu'un, c'est lui prêter une assistance momentanée pour un objet déterminé, et le plus souvent pour un travail qui demande des efforts physiques : *AIDEZ à cet homme qui plie sous la charge qu'il porte. AIDEZ-lui à soulever ce fardeau.* (ACAD.)

AIMER — AIMER A.

458. AIMER, dans le sens de *trouver bon, avoir pour agréable*, a pour complément direct une proposition dont le verbe est au subjonctif précédé de la conjonction *que* : *AIMEZ qu'on vous conseille.*

AIMER, signifiant *prendre plaisir à*, veut l'infinitif qui lui sert de complément direct précédé de la préposition *à* : *Il AIME à jouer, à chasser, à se promener.* (ACAD.) *J'AIME à voir aux lapins cette chair molle et blanche.* (BOILEAU.) *à*, dans ces sortes de phrases, est une préposition *explétive*.

Aimer mieux ne veut aucune préposition : *J'AI ME MIEUX parler aujourd'hui que demain*. Cependant, s'il y a une comparaison exprimée par deux infinitifs, il est d'usage de mettre *de* avant le second : *Il AIME MIEUX contredire que DE se ranger au sentiment d'autrui*.

ALENTOUR — AUTOUR.

459. ALENTOUR est adverbe et ne peut jamais être suivi de la préposition *de* ; il s'emploie sans complément :

Les plaisirs nonchalants folâtaient *alentour*.

BOILEAU.

AUTOUR, suivi de la préposition *de*, forme une locution prépositive et appelle un complément : *Tourner AUTOUR d'une table*.

ALENTOUR s'emploie quelquefois substantivement, et alors il peut être suivi de la préposition *de* et d'un complément : *Les ALENTOURS d'un champ, d'une ville*.

ALLER — ÊTRE.

460. ÊTRE s'emploie souvent pour *aller*, mais seulement aux temps composés et avec une différence de sens : *Il EST ALLÉ à la promenade* suppose que la personne dont on parle est encore à la promenade : *Il A ÉTÉ à la promenade* signifie qu'elle en est revenue.

Ne dites pas *je FUS la semaine dernière à la campagne*, mais *J'ALLAI*, puisque le passé défini est un temps simple.

ANOBLIR — ENNOBLIR.

461. On pourrait d'abord dire que *anoblir* ne peut avoir pour complément direct qu'un nom de personne ou un nom de race, de famille, tandis que *ennoblir* a presque toujours pour complément un nom de chose. Mais on distingue plus exactement ces deux verbes en faisant remarquer que *anoblir* exprime une noblesse de convention, provenant tout simplement de la volonté, souvent des caprices du prince, qui place arbitrairement ses sujets dans telle ou telle classe, et que *ennoblir* marque une noblesse réelle, intrinsèque, d'une valeur toute morale : *Ces sentiments vous ENNOBLISSENT à mes yeux*, c'est-à-dire augmentent ou relèvent votre valeur morale. *Les princes ont souvent ANOBLI des hommes qui n'avaient d'autre mérite que de pouvoir payer chèrement des lettres de noblesse*.

APPLAUDIR — APPLAUDIR A.

462. APPLAUDIR, c'est faire l'action physique marquée par ce verbe, c'est-à-dire *battre des mains en signe d'approbation* : *J'étais hier au spectacle, on a beaucoup APPLAUDI*. (ACAD.)

APPLAUDIR À, c'est, au figuré, *adhérer à, donner son assentiment*

à : *Toute l'assemblée* **APPLAUDIT** à une proposition si juste. *J'APPLAUDISSAIS* à votre conduite. (ACAD.)

A TERRE — PAR TERRE.

463. Plusieurs grammairiens ont dit que *par terre* s'emploie quand on parle de choses qui, avant la chute, touchaient déjà la terre, et que *à terre* convient pour les choses qui n'y touchaient pas. Mais cette distinction n'est point admise par l'Académie ni par l'usage des écrivains; la seule qui paraisse résulter de la forme même des locutions, c'est que *à terre* marque simplement la position sur la terre, et que *par terre* marque de plus une idée de dispersion, de fracture : *Un brouillard est un nuage resté* à TERRE. *La carafe s'est cassée en tombant* PAR TERRE.

A TRAVERS — AU TRAVERS DE.

464. Au point de vue purement grammatical, à TRAVERS et AU TRAVERS diffèrent l'un de l'autre en ce que le premier rejette la préposition *de*, tandis que le second l'exige : à TRAVERS *les champs*, AU TRAVERS *des champs*. Si pourtant la préposition *de* servait à marquer le sens partitif, elle pourrait se placer après *à travers*; ainsi on dirait bien à TRAVERS DES *corps mous*, pour signifier *à travers plusieurs* ou *quelques corps mous*. Au point de vue du sens, ces deux locutions diffèrent en ce que *au travers* semble indiquer un plus grand effort pour passer, une plus grande résistance du milieu : le fil passe sans effort *à travers* l'aiguille, parce que celle-ci est percée d'avance; un boulet ne peut passer *au travers* d'un mur, qu'en le brisant et en faisant voler au loin les pierres.

ATTEINDRE UNE CHOSE — ATTEINDRE A UNE CHOSE.

465. Quand *atteindre* est employé comme verbe actif ou transitif, il ne suppose qu'une somme modérée de travail et de peine, un effort en quelque sorte naturel et qui se fait de soi-même. Quand le même verbe devient neutre, il marque plus de difficulté vaincue, un effort plus concentré. Ainsi, la tige d'un arbre *atteint* telle ou telle hauteur par l'effet du temps et de la force végétative, qui est une force naturelle; mais un enfant est obligé de se dresser sur la pointe des pieds pour *atteindre aux* épaules de son père. Il faut ajouter à cela que *atteindre* est toujours actif quand il veut dire saisir, prendre un objet situé à une certaine distance, à une certaine hauteur, ou rejoindre la personne qui était à une certaine distance devant nous, dans le sens matériel de chemin.

AU MOINS — DU MOINS.

466. AU MOINS s'emploie pour restreindre ce qui vient d'être dit et

pour annoncer qu'on va exprimer la moindre limite qui doit être admise, mais en restant toujours dans le même ordre d'idées et sans renoncer à ce qui a été dit d'abord : *Je voudrais que l'instruction fût à la portée de tout le monde, AU MOINS je voudrais que tous sussent lire et écrire. Cet homme sera général ou AU MOINS colonel.* DU MOINS annonce que l'on passe d'une idée à une autre, parce que celle qui a été exprimée la première pourrait bien être fautive : *La liberté politique consiste dans la sûreté, ou DU MOINS dans l'opinion que l'on a de sa sûreté. S'il n'est pas parvenu au grade de général, il est DU MOINS colonel.* Cette distinction est subtile.

AUPRÈS DE — AU PRIX DE.

467. Autrefois, on pouvait exprimer indifféremment une idée de comparaison unie à celle de rapport par les trois locutions *près de, auprès de, au prix de*. Aujourd'hui, les deux dernières sont seules employées dans ce sens. *Auprès de* sert à marquer la différence en général, un rapport physique, au propre ou au figuré. *Sa vieillesse paraissait flétrie AUPRÈS DE celle de Mentor.* (FÉNELON.) *Tous les ouvrages de l'homme sont vils et grossiers AUPRÈS DU moindre ouvrage de la nature.* (MARMONTEL.)

Auprès du diadème, il n'est rien qui vous touche.

AU PRIX DE s'emploie pour exprimer la différence quant au mérite, à la valeur ; c'est un rapport métaphysique et moral : *L'intérêt n'est rien AU PRIX du devoir.* (MARMONTEL.)

AUPRÈS DE — PRÈS DE.

468. Ces deux locutions expriment également une idée de proximité, de voisinage : *Être logé PRÈS DE l'église. S'asseoir PRÈS DE quelqu'un. Sa maison est AUPRÈS DE la mienne. La rivière passe AUPRÈS DE cette ville.* Mais, en parlant du séjour, de la présence habituelle d'une personne auprès d'une autre, c'est AUPRÈS DE qu'il faut employer : *Cette jeune personne a vécu AUPRÈS DE ses parents. Ce malade a AUPRÈS DE lui un médecin très-habile.*

Dans le langage familier, la préposition *de*, dans PRÈS DE, se supprime souvent : *Il demeure PRÈS la porte Saint-Antoine* ; mais cette suppression est formellement interdite par tous les grammairiens, bien qu'elle soit tolérée, plutôt qu'admise, par l'Académie. — La préposition *de* se supprime toujours dans cette phrase et dans ses analogues : *Ambassadeur du gouvernement français près le Saint-Siège.* (ACAD.) AUPRÈS DE ne subit jamais d'abréviation.

AU RESTE — DU RESTE.

469. La différence entre ces deux locutions est tellement éma-

qu'on les emploie souvent l'une pour l'autre ; cependant on peut dire que *au reste* marque le passage à quelque chose qui complètera ce qui précède et qui ne sera pas d'une autre nature, tandis que *du reste* semble annoncer que ce qui va suivre tranchera avec ce qui précède.

AVANT — AUPARAVANT.

470. AUPARAVANT, toujours adverbe, ne peut être suivi ni de la conjonction *que* ni d'un substantif complément.

AVANT est aussi quelquefois adverbe ; mais il est plus souvent préposition, et il peut seul être suivi de *que* ou d'un substantif complément : *Je partirai AVANT vous*, et non *auparavant vous*. *Je voudrais le voir AVANT qu'il parte*, et non *auparavant qu'il parte*.

AVANT — DEVANT.

471. AVANT exprime une idée d'antériorité, et se rapporte au temps et au lieu : *Je suis venu au monde AVANT vous*. Il exprime aussi une idée de préférence : *Il faut toujours mettre la santé AVANT toute chose*.

DEVANT sert surtout à caractériser la position, la place d'une chose par rapport à une autre, et marque une antériorité immédiate : *Le berger marche DEVANT le troupeau*. *Il ne faut pas mettre la charrue DEVANT les bœufs*. Cependant il se présente un cas où l'emploi de *avant* et *devant* devient embarrassant. Doit-on dire : *L'article se place toujours AVANT ou DEVANT le substantif* ? *Devant* est préférable quand il s'agit d'une circonstance déterminée et très précise : *Il faut mettre un article DEVANT ce substantif*, parce qu'il s'agit ici d'un substantif déterminé. Mais on dirait indifféremment : *L'article se place toujours AVANT ou DEVANT le substantif*.

AVOIR AFFAIRE À — AVOIR AFFAIRE AVEC.

472. On emploie toujours *à*, dans cette sorte de locution, quand la personne dont le nom vient après est d'un rang très supérieur ou très inférieur, et qu'il s'agit d'en obtenir une faveur quelconque ou de lui imposer un ordre, de lui infliger une peine : *Il vaut mieux AVOIR AFFAIRE à Dieu qu'à ses saints*. Mais cela ne suffit pas pour établir la vraie différence entre les prépositions *à* et *avec* dans ces locutions, car la première peut quelquefois s'employer devant le nom d'un égal. Cette différence consiste en réalité en ce que *avec* suppose quelque chose de commun entre les personnes ; il leur importe à l'une et à l'autre de se voir, de régler ensemble un point qui les intéresse ; tandis que *à* marque un rapport simple, un besoin qui n'est senti que d'un seul côté : un créancier peut avoir affaire avec son débiteur, un fabricant

avec son associé; mais, dans la vie, on a quelquefois affaire à des gens qui ont des manies bizarres, et même à des inconnus.

BEAUCOUP — DE BEAUCOUP.

473. Devant un comparatif, on peut mettre *beaucoup* ou *de beaucoup* : *Vous êtes BEAUCOUP plus savant que lui*, ou *DE BEAUCOUP plus savant que lui*; mais après l'expression comparative, on met toujours *DE BEAUCOUP*. *Il est plus riche que moi DE BEAUCOUP*. *Cela me semble préférable DE BEAUCOUP*.

On dit également bien : *Il s'en faut BEAUCOUP* et *Il s'en faut DE BEAUCOUP*. Cependant *DE BEAUCOUP* doit être préféré quand il s'agit d'une différence qui peut s'évaluer en nombre : *Il s'en faut DE BEAUCOUP que la somme y soit*.

CE QUI — CE QU'IL (suivis du verbe *plaire*).

474. Si le verbe *plaire*, placé après l'une de ces locutions, doit exprimer une idée de volonté, d'injonction formelle, ou même de demande, il faut lui donner la forme impersonnelle, et, pour cela, employer *ce qu'il* : *Il en arrivera CE QU'IL plaira à Dieu*. *Je ferai CE QU'IL vous plaira* (sous-entendu *d'ordonner*). Si ce même verbe doit simplement exprimer l'idée d'être agréable, il faut mettre *ce qui* : *Je ferai CE QUI vous plaira*, ce qui vous sera agréable.

C'EST A VOUS A -- C'EST A VOUS DE.

475. *C'EST À VOUS À* indique une convenance générale, absolue, essentielle, un devoir, une attribution légale ou naturelle : *C'est au père À commander, et au fils À obéir*. *C'est aux femmes À décider des modes*. *C'est aux savants et aux docteurs À produire leurs pensées et à s'expliquer*. (BOURDALOUE.) *C'est au conquérant À réparer une partie des maux qu'il a faits*. (MONTESQUIEU.)

C'EST À VOUS DE se dit d'une manière relative et signifie : c'est à votre tour à, c'est votre droit par suite d'une condition arrêtée : *C'est à vous DE jouer*.

Ainsi on dirait : *C'est A vous DE parler*, dans une circonstance où la conversation étant considérée comme un jeu, chacun jette une parole comme on jette une carte à son tour; et *C'est à vous À parler*, si, la conversation ayant trait à une question scientifique, philosophique, littéraire, etc., on invitait une personne compétente à prendre la parole.

Ajoutons toutefois que cette question est controversée. L'Académie, comme toujours, loin de se déclarer, donne des exemples contradictoires. C'est dans ces sortes de difficultés qu'il serait surtout à désirer qu'il y eût une règle, une loi; et à qui mieux

qu'à l'Académie aurait-on le droit de dire : *C'est à vous à ou de légiférer ?*

COLORER — COLORIER.

476. COLORER veut dire donner de la couleur : *Le soleil colore les fruits. Un vif incarnat colorait son visage.*

Il s'emploie aussi au figuré pour signifier Donner une apparence trompeuse : *Il sut trouver de belles paroles pour colorer ses injustices.*

COLORIER signifie appliquer des couleurs sur une estampe, sur une toile, etc. : *Les enlumineuses colorient des estampes. Ce peintre colorit mieux qu'il ne dessine.*

COMMENCER A — COMMENCER DE.

477. On peut d'abord remarquer que, de ces deux manières de parler, COMMENCER à est la plus usitée. C'est toujours à qu'il faut employer quand on parle de quelque chose qui doit s'accroître, qui est susceptible de progrès : *Cet enfant commence à parler. Commencez-vous à comprendre ?* On ne peut employer de que lorsqu'il s'agit d'une action qui doit continuer peu de temps, sans différence sensible dans le degré : *Aussitôt que l'orateur commença de parler...*

COMPARER A — COMPARER AVEC.

478. COMPARER une chose à une autre, c'est simplement remarquer une certaine analogie, sans prétendre mesurer avec exactitude le degré de ressemblance, et sans donner à entendre qu'il faut revenir de la seconde chose à la première pour continuer la comparaison : *Les poètes comparent souvent le héros au lion. On compare les conquérants à des torrents impétueux.* Au contraire, COMPARER AVEC marque une étude approfondie des ressemblances ou des différences qui signalent deux objets, et le retour plusieurs fois renouvelé de l'un à l'autre : *Les professeurs de littérature ont souvent comparé Corneille avec Racine.* On doit encore se servir de AVEC quand les objets de la comparaison sont de nature différente : *Comparer le vice avec la vertu.*

CONSOMMER — CONSUMER.

479. CONSOMMER signifie accomplir, parfaire : *Dieu consumma en six jours l'ouvrage de la création. Cet événement consumma sa ruine. Jésus-Christ consumma son sacrifice sur la croix.*

CONSUMER se dit proprement du feu, et, par analogie, du temps, du mal, etc. : *Le feu consuma cet édifice en moins de deux heures. Le temps consume toute chose. La rouille consume le fer. Les chagrins le consomment.*

Voilà deux sens parfaitement déterminés ; mais il se présente un cas où *consommer* et *consumer* paraissent se confondre ; c'est quand l'un et l'autre expriment une idée de destruction ; alors

consommer suppose un emploi utile, tandis que *consumer* implique une perte sans compensation : *On consomme des denrées pour l'alimentation des hommes et des animaux. Une lampe consomme de l'huile. — Le feu a consumé plusieurs maisons. J'ai consumé tout mon temps dans ces vaines recherches.*

Les deux exemples suivants, de Buffon, font ressortir cette distinction : *Par tel procédé, on consomme peu de charbon pour fondre le fer. — Cet incendie souterrain n'a pas d'effet violent, et n'est nuisible que par la perte du charbon qu'il consume.*

CONTINU, CONTINUEL.

CONTINU se dit des objets matériels dont toutes les parties s'entrelient sans interruption, ou des phénomènes qui se prolongent plus ou moins sans la moindre interruption : *Ligne continue; fièvre continue; bruit continu.*

CONTINUEL ne se dit que des faits et peut admettre de très courtes interruptions suivies de la répétition immédiate du même fait : *Des pluies continues.*

CONTINUER A — CONTINUER DE.

480. CONTINUER À signifie faire ce qu'on a commencé, c'est-à-dire une série, un genre d'actions qui n'a pas de bornes, pas de terme, qui ne finira pas ou n'est pas considéré comme devant finir : *Continuez à remplir votre belle âme de toutes les vertus et de tous les arts. (VOLTAIRE.) Si vous voulez que je continue à vous écrire, ne montrez plus mes lettres à personne. (J.-J. ROUSSEAU.)*

CONTINUER DE signifie également faire ce qu'on avait commencé, mais en parlant d'une action unique, d'une tâche, d'une entreprise : *Quand je pense combien je suis coupable, la plume me tombe des mains, et j'en ai plus la force de continuer d'écrire ma lettre. (RACINE.)*

Ajoutons quelques mots d'explication qui achèveront de déterminer ces deux sens : *On continue à jouer* tant qu'on est adonné à la passion du jeu ; *on continue de jouer* tant qu'on reste au jeu. *Continuer à jouer*, c'est ne pas quitter l'habitude du jeu, *continuer de jouer*, c'est ne pas abandonner une partie commencée.

CONTRAINdre A — CONTRAINDRE DE.

481. On emploie CONTRAINDRE À quand il s'agit d'une obligation ayant quelque chose de désagréable ou d'éloigné : *Tâchez de contraindre vos ennemis à vous aimer. (BOSS.)*

CONTRAINdre DE se dit quand il faut agir à l'instant même et faire une action bien déterminée : *J'ai été contraint de m'enfuir.*

La même distinction s'applique aux verbes *forcer* et *obliger*.

CROIRE QUELQU'UN — A QUELQU'UN.

482. Comme verbe actif, CROIRE marque une croyance entière : *Je vous crois. Croire aux médecins.*

CROIRE À marque une croyance moins ferme, moins directe, qui n'est quelquefois qu'une simple adhésion : *Je crois à ce que vous dites. Il y a encore des gens qui croient à la magie.*

CROIRE EN exprime non-seulement une croyance complète, mais encore une croyance absolue par rapport à l'avenir : *Celui qui croit en Dieu ne s'inquiète guère des maux de la terre.*

DE ou A entre deux noms.

483. La préposition **DE** entre deux noms peut marquer un rapport de possession, d'appartenance : *Le livre DE Pierre. La maison DE mon frère.*

La préposition **À** ne saurait être employée dans ce sens. C'est donc une faute de dire : *La fille, le pré, le cheval, etc., à un tel.*

L'Académie admet cependant la locution populaire : *La barque à Caron.*

DE — PAR.

484. Il n'est pas indifférent d'employer **DE** ou **PAR** après un verbe passif : **DE** est moins précis que **PAR** et doit être préféré toutes les fois que le complément du verbe passif est considéré comme obéissant à une impulsion toute spontanée, à une sorte d'habitude acquise, surtout quand la phrase elle-même est d'un usage très-fréquent et qu'elle est en quelque sorte faite d'avance : *Un homme obligeant est aimé DE tout le monde. Un prince marche accompagné DE ses gardes.*

Au contraire, il faut employer **par** quand l'être désigné comme complément est considéré comme faisant une action toute spéciale, en y employant l'effort de sa volonté ou au moins en mettant en jeu son activité propre et par rapport à un but déterminé : *Elle fut aimée PAR un jeune homme riche, qui finit par l'épouser. Je ne puis faire un pas au dehors sans être suivi PAR cet homme. Le Collège de France fut fondé PAR François I^{er}.*

On trouve des différences analogues entre certaines locutions adverbiales où l'on emploie tantôt **DE**, tantôt **PAR** : *de force* suppose une contrainte ayant quelque chose de général et d'indéterminé ; *par force* annonce une contrainte plus violente ou plus déterminée. *D'avance* marque simplement l'anticipation ; *par avance* marque une anticipation résultant d'un dessein prémédité, etc.

DEDANS, DEHORS, DESSUS, DESSOUS. DANS, HORS DE, SUR, SOUS.

485. **DEDANS, DEHORS, DESSUS, DESSOUS** sont des adverbes et s'emploient par conséquent seuls ; au lieu que **DANS, HORS DE, SUR, SOUS**, sont des prépositions qui annoncent toujours un mot jouant le rôle de complément indirect : *Je le croyais HORS DE la maison,*

il était DEDANS. Je le croyais DANS la maison, il était DEHORS. Ce qui est SOUS la table, mettez-le DESSUS. On le cherchait SUR le lit, il était DESSOUS.

Cependant les adverbes *dedans, dehors, dessus et dessous* s'emploient comme prépositions :

1° Quand on veut exprimer une opposition : *Il n'est ni DESSUS ni DESSOUS la table. (ACAD.) Il y a des animaux DEDANS et DESSUS la terre. (MM. DE PORT-ROYAL.)*

2° Lorsqu'ils sont précédés des prépositions *DE, PAR* : *Il porte un gros manteau PAR-DESSUS son habit. Otez cela DE DESSUS le buffet. Il passa PAR DEHORS la ville. De dessus, par-dessus, par dehors* sont alors de véritables locutions prépositives.

DÉJEUNER, DINER, SOUPER DE — DÉJEUNER, DINER, SOUPER AVEC.

486. Beaucoup de grammairiens ont posé comme règle qu'on ne peut jamais dire DÉJEUNER AVEC *des œufs, avec une couple de pigeons, avec du café au lait*. Ils semblaient craindre que cette façon de parler ne fût croire que les œufs, les pigeons, le café étaient assis à la même table comme convives, ce qui, vraiment, est faire trop bon marché de la raison des personnes à qui l'on parle. Mais l'Académie a réduit cette règle à néant quand elle a donné comme correcte cette phrase : DÉJEUNER AVEC *du beurre, des radis*. La seule distinction à faire ici consiste à dire que, devant un nom de personne, il faut toujours employer *avec* et non *de*.

DÉSIRER — DÉSIRER DE.

487. DÉSIRER suivi d'un infinitif sans préposition est l'expression simple d'un désir qui n'a rien d'extraordinaire : *Je DÉSIRE le voir, l'entendre. Il est fort naturel qu'une fille de vingt ans DÉSIRE se marier.*

La préposition *DE* mise entre le verbe *désirer* et l'infinitif suivant annonce qu'il s'agit d'une chose difficile, indépendante de la volonté, ou que le désir est ardent, plus qu'ordinaire : *Si la chose était possible, tous les hommes DÉSIRERAIENT d'avoir du génie.*

DE SUITE — TOUT DE SUITE.

488. *DE SUITE* signifie l'un après l'autre, sans interruption : *Il ne saurait dire deux mots DE SUITE. Il a couru vingt postes DE SUITE.*

TOUT DE SUITE signifie aussitôt, sur-le-champ, sans délai : *Il faut que les enfants obéissent TOUT DE SUITE.*

Voici, à propos de cette distinction, une petite anecdote qui pé-

che moins par le sel que par l'authenticité. On préparait une nouvelle édition de ce fameux dictionnaire,

Qui, toujours très bien fait, reste toujours à faire,

et il fallait différencier ces deux locutions : *de suite, tout de suite*. Personne n'était d'accord, on allait se prendre aux cheveux. « Bah ! s'écria tout à coup Népomucène Lemercier, allons déjeuner chez Ramponneau ; on tranchera la question au dessert. — Accepté, » répondit Nodier. Et voilà nos immortels qui s'acheminent vers les hauteurs de Rochechouart. Parseval Grandmaison, qui était l'ordonnateur du menu académique, s'adresse à l'écaillère : « Ouvrez-nous *de suite*, lui dit-il, quarante douzaine d'hul-tres, et servez-les-nous *tout de suite*. — Mais, monsieur, répondit l'écaillère, si vous voulez que je les ouvre *de suite*, je ne peux pas vous les servir *tout de suite*. » Tous nos académiciens se regardèrent étonnés : le problème était résolu.

DURANT — PENDANT.

489. DURANT exprime l'idée d'une durée sans interruption : *J'ai habité la campagne DURANT votre voyage*, c'est-à-dire tant que votre voyage a duré.

PENDANT exprime un moment, une époque dans la durée : *En Orient, on se baigne PENDANT le jour*, c'est-à-dire à un moment de la journée, *et sur le soir on se lave les pieds*. (BOSSUET.)

L'Académie n'admet aucune différence de signification entre ces deux prépositions.

EMPRUNTER A — EMPRUNTER DE.

490. EMPRUNTER, signifiant demander et recevoir en prêt, prend indifféremment à ou de : *J'EMPRUNTERAI cette somme à un de mes amis. J'ai EMPRUNTÉ DE mon oncle dix mille francs*.

On dit de même, au figuré, dans le sens de tirer parti de ce qui est à un autre : *Il a EMPRUNTÉ cela d'Homère. Cette langue n'a presque rien EMPRUNTÉ AUX autres*. (ACAD.)

EMPRUNTER, signifiant figurément recevoir, tirer de, devoir à, est toujours suivi de la préposition DE : *Les magistrats EMPRUNTENT leur autorité DU pouvoir qui les institue. La lune EMPRUNTE sa lumière DU soleil*.

EN CAMPAGNE — A LA CAMPAGNE.

491. A LA CAMPAGNE a pour opposé à la ville : *Il est à LA CAMPAGNE. Je passe chaque année la belle saison à LA CAMPAGNE*.

EN CAMPAGNE se dit du mouvement, du campement et de l'ac-

tion des troupes : *Les armées sont EN CAMPAGNE. Les troupes doivent bientôt entrer EN CAMPAGNE.*

Au figuré, on dit : *Il a mis toutes ses connaissances EN CAMPAGNE, il les a fait agir pour le succès d'une affaire. Il s'est mis EN CAMPAGNE depuis hier pour découvrir la demeure de cette personne, il s'est donné du mouvement pour découvrir cette demeure.*

ENFORCIR — RENFORCER.

492. ENFORCIR, rendre plus fort, se dit des animaux et des choses : *La bonne nourriture a ENFORCI ce cheval. Il faut ENFORCIR ce mur.*

RENFORCER se dit également des personnes, des animaux et des choses : *RENFORCER une armée, un pignon. Ce cheval se RENFORCE.*

ENTENDRE RAILLERIE — ENTENDRE LA RAILLERIE.

493. ENTENDRE RAILLERIE désigne une qualité du caractère ; ENTENDRE LA RAILLERIE marque de la finesse d'esprit. Celui qui *entend raillerie* est doué d'une humeur tolérante ; il se laisse railler sans se fâcher, mais il serait peut-être incapable de railler les autres lui-même, ou au moins de le faire avec esprit. Celui qui *entend la raillerie* sait trouver des paroles qui font rire aux dépens des autres, il est porté à la moquerie, il tourne tout en plaisanterie ; mais il peut très bien se faire qu'il *n'entende pas raillerie*, qu'il n'aime pas à être l'objet des moqueries des autres, et qu'il ne les supporte pas sans mauvaise humeur.

ENTRE — PARMİ.

494. On emploie toujours ENTRE quand on parle de deux choses seulement, ou d'un nombre de choses bien déterminé : *Etamps est ENTRE Paris et Orléans. ENTRE vous et moi. Remettre une chose ENTRE les mains de quelqu'un.*

PARMI s'emploie quand on parle d'un grand nombre de choses, d'un nombre indéterminé, et en particulier devant un collectif : *PARMI tant d'enfants, il serait impossible d'affirmer qu'il ne se trouve pas un futur grand homme.*

ENVERS — VIS-A-VIS.

ENVERS marque un simple rapport plutôt moral et intellectuel que physique : *Charitable ENVERS les pauvres.*

VIS-À-VIS marque la position matérielle, et signifie *en face de* : *Sa maison était située vis-à-vis de la mienne.*

On trouve assez souvent vis-à-vis employé pour *envers*, à l'égard de ; mais cet usage paraît condamné par l'Académie.

ENVIER — PORTER ENVIE.

495. ENVIER se dit le plus ordinairement des choses : *Il ne faut point ENVIER le bien d'autrui.*

PORTER ENVIE se dit des personnes : *Le sage ne PORTE ENVIE à qui que ce soit.*

ESPÉRER — ESPÉRER DE.

496. ESPÉRER, attendre un bien que l'on désire et dont la venue est probable, se construit quelquefois avec la préposition DE, particulièrement quand il est à l'infinitif et que le verbe qui le suit immédiatement est aussi à ce mode : *Peut-on ESPÉRER DE vous revoir ?*

Dans les autres cas, il se construit ordinairement sans préposition : *J'ESPÈRE gagner mon procès. J'espère le voir aujourd'hui.*

ESPÉRER DE est plus énergique que ESPÉRER sans préposition.

497. FORCER A — FORCER DE. (V. CONTRAINDRE.)

HÉRITER UNE CHOSE — HÉRITER D'UNE CHOSE.

498. Quand la chose reçue par héritage est désignée par un nom spécial qui en détermine la nature, on emploie de préférence HÉRITER DE, à moins qu'il ne paraisse nécessaire de réserver la préposition pour indiquer la personne d'où vient cette chose. Ainsi on doit dire : *Il A HÉRITÉ d'une maison*; et l'on peut dire : *Il A HÉRITÉ DE son oncle une maison et une petite rente.*

Quand ce qui est transmis par héritage n'est désigné que sous une forme vague, générale, HÉRITER est ordinairement actif : *Je n'AI rien HÉRITÉ. Voilà tout ce qu'il A HÉRITÉ.*

Cependant, comme il y a toujours quelque chose d'anormal à employer le verbe *hériter* comme actif ou transitif quand on parle de choses dont la nature est bien déterminée, la seconde phrase citée serait avantageusement remplacée par : *Il A HÉRITÉ d'une maison et d'une petite rente par suite du décès de son oncle*, ou par quelque autre construction équivalente pour le sens.

HORS — HORS DE.

499. HORS DE veut dire en dehors de : *Il demeure HORS DE la ville.*

Hors sans préposition signifie excepté :

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.

MOLIÈRE.

Cependant, dans le premier sens, la préposition est quelquefois sous-entendue dans le langage familier ou en terme de palais : *Demeurer HORS barrière. Mettre quelqu'un HORS la loi.* Dans le second sens, la préposition devient nécessaire devant un infinitif : *HORS DE le battre, il ne pouvait le traiter plus mal.*

IMPOSER — EN IMPOSER.

500. Dans EN IMPOSER, le pronom EN, qui est indéfini, désigne quelque chose de désagréable qu'on ne veut pas exprimer; c'est ainsi qu'on dit : *Il EN fait accroire. Il EN tient. Il EN conte*, etc. C'est un euphémisme ou adoucissement d'expression.

Il résulte de cela que EN IMPOSER se prend en mauvaise part et

signifie tromper, mentir : *Ne le croyez pas, il EN IMPOSE.* (ACAD.); tandis que IMPOSER, sans le pronom EN, signifie imprimer du respect, de la considération : *La présence du général IMPOSA aux mut^{ns}.* (ACAD.)

INFECTER — INFESTER.

501. INFECTER signifie gâter, corrompre, incommoder par communication de quelque chose de puant, de contagieux ou de venimeux : *Ce marais INFECTE l'air. Il nous INFECTE de son haleine. La peste AVAIT INFECTÉ toute la ville. Si vous le fréquentez, il vous INFECTERA de ses dangereuses maximes.* (ACAD.)

INFESTER signifie ravager, désoler, tourmenter par des irruptions, par des courses hostiles, par des actes fréquents de violence et de brigandage : *Les pirates INFESTAIENT toutes ces côtes-là. Les sauterelles INFESTENT de grandes provinces en Orient.* (ACAD.)

INSULTER — INSULTER A.

502. INSULTER quelqu'un, c'est l'outrager, l'injurier : *Cet ivrogne A INSULTÉ son hôte.* (ACAD.)

INSULTER à, c'est manquer au respect, à la considération qu'on doit aux personnes ou aux choses : *Il ne faut pas INSULTER AU malheur.* (ACAD.) *Leur allégresse INSULTE à ma douleur.* (ACAD.) *Il n'est pas permis d'INSULTER à un mourant.* (VOLTAIRE.) *Astarbé, en mourant, regarda le ciel avec mépris et arrogance, comme pour INSULTER AUX dieux.* (FÉNELON.)

JOINDRE A — JOINDRE AVEC.

503. JOINDRE veut la préposition à, lorsqu'il signifie ajouter, mettre une chose avec une autre, en sorte qu'elles fassent un tout, ou que l'une soit le complément de l'autre : *JOIGNEZ cette maison à la vôtre. JOINDRE l'intérêt AU capital. On A JOINT à l'ouvrage une table analytique des matières.*

JOINDRE, employé pour signifier unir, allier, prend indifféremment à ou AVEC : *JOINDRE l'utile à l'agréable. JOINDRE la prudence AVEC la valeur.* (ACAD.)

On dit aussi, sans faire usage d'aucune préposition : *JOINDRE la prudence et la valeur. JOINDRE la douceur et la majesté.* (ACAD.)

MAL PARLER — PARLER MAL.

504. On emploie MAL PARLER dans le sens moral : *MAL PARLER des absents est un vice et annonce qu'on manque de charité.* PARLER MAL se prend dans un sens purement grammatical, se rapportant soit au choix des mots, soit à leur prononciation. Ainsi, parler mal est une preuve d'ignorance, de mauvaise conformation des organes vocaux, d'un séjour prolongé dans un pays où la langue n'est point parlée avec pureté. Il est bon, néanmoins, de remar-

quer que *mal parler* se prend quelquefois dans le sens de *parler mal*, et que, partout ailleurs qu'à l'infinitif et dans les temps composés, *mal* se met après le verbe dans toutes les acceptions.

MANQUER A — MANQUER DE.

505. MANQUER DE signifie omettre, oublier de faire quelque chose : *Ne MANQUEZ pas DE vous trouver au rendez-vous.* (ACAD.)

MANQUER À signifie ne pas faire ce que l'on doit à l'égard de quelqu'un : *Je n'aurais pas voulu MANQUER À lui dire adieu.* (M^{me} DE SÉVIGNÉ.)

Dans ce cas, MANQUER À est le plus souvent suivi d'un nom : *MANQUER À son devoir, à ses engagements.* (ACAD.)

MARCHER, SE TENIR DROIT OU DROITE.

506. Dans ces manières de parler, DROIT est adverbe et par conséquent invariable lorsqu'il signifie en droite ligne, par le plus court chemin : *Mademoiselle, ALLEZ DROIT, MARCHEZ DROIT devant vous, et vous atteindrez le but en moins d'un quart d'heure.*

Mais si DROIT marque plutôt une attitude du corps qu'une modification du verbe, il est adjectif et variable : *Mademoiselle, TENEZ-VOUS DROITE, MARCHEZ DROITE. Les professeurs de calligraphie recommandent à leurs élèves de SE TENIR DROITES en écrivant.* Il est également adjectif quand il s'agit des choses : *Vous vous tacherez si vous ne tenez pas votre chandelle plus DROITE.*

MARIN — MARITIME.

MARIN signifie qui vient ou qui se trouve dans la mer, qui est d'un usage matériel sur mer : *Plante MARINE; carte MARINE.*

MARITIME veut dire voisin de la mer, qui se rapporte d'une manière quelconque à la marine : *Une ville MARITIME; code MARITIME.*

MATINAL — MATINEUX.

507. MATINAL se dit de celui qui, sans en avoir l'habitude, s'est levé matin : *Vous êtes bien MATINAL aujourd'hui.* MATINAL peut se dire aussi quelquefois des choses : *Mon réveil fut ce jour-là aussi MATINAL que celui de l'Aurore.* (MARMONTEL.)

MATINEUX se dit de celui qui a l'habitude de se lever matin : *Les belles dames ne sont guère MATINEUSES.* (ACAD.)

MATINIER signifie qui est du matin : *Étoile MATINIÈRE.*

MÉDICAL — MÉDICINAL.

On emploie MÉDICAL toutes les fois qu'on veut marquer un rapport quelconque à la médecine considérée comme science : *Une question MÉDICALE; les propriétés MÉDICALES d'une plante.*

MÉDICINAL marque uniquement l'emploi qu'on peut faire d'une chose comme remède : *Les herbes MÉDICINALES.*

MÊLER A — MÊLER AVEC.

508. Pour exprimer un mélange réel et matériel, on se sert presque toujours de *mêler avec* : *MÊLER l'eau AVEC le vin. A Charenton,*

la Marne **MÊLE** ses eaux **AVEC** celles de la Seine. Au figuré, on emploie souvent *mêler* à pour signifier simplement *joindre à*; si l'union devait être très intime, on pourrait alors dire *mêler avec*: **MÊLER** la douceur à la sévérité. Cet auteur **A MÊLÉ** l'agréable à l'utile dans tous ses ouvrages. (ACAD.)

NE FAIRE QUE — NE FAIRE QUE DE.

509. **NE FAIRE QUE** se dit en parlant d'une action instantanée qui est immédiatement suivie de son résultat ou d'une autre action : *Je NE FIS QUE le toucher, et il tomba.* (ACAD.) Il signifie également être toujours ou presque toujours à faire une certaine chose : *Il NE FAIT QU'aller et venir. Il NE FAIT QUE jouer, qu'étudier, que dormir.* (ACAD.)

NE FAIRE QUE DE signifie qu'on vient de faire une chose à l'instant : *Il NE FAIT QUE DE sortir.* (ACAD.) *Il NE FAIT QUE DE s'éveiller,* c'est-à-dire il y a peu de temps qu'il est sorti, qu'il s'est éveillé.

510. OBLIGER A — OBLIGER DE. (V. CONTRAINDRE.)

OBSERVER — FAIRE OBSERVER.

511. **OBSERVER** a à peu près le même sens que regarder, envisager, contempler, considérer, remarquer : *Le philosophe consume sa vie à OBSERVER les hommes.* (LA BRUYÈRE.) *J'ai cru remarquer qu'il m'OBSERVAIT durant ces entretiens.* (J.-J. ROUSSEAU.) *Socrate enseignait que les dieux OBSERVENT toutes nos actions et toutes nos paroles.* (ROLLIN.) *J'AI OBSERVÉ que les habitants de ce pays sont très polis envers les étrangers.*

OBSERVER ne doit jamais s'employer dans le sens de *faire remarquer*; alors il faut dire **FAIRE OBSERVER**: *Je vous FERAI OBSERVER que cela a déplu. Quelqu'un FAISANT OBSERVER à Voltaire qu'un fait n'était pas tel qu'il l'avait raconté : « Je le sais bien, répondit l'historien, mais je vous FERAI OBSERVER à mon tour qu'il est beaucoup mieux comme cela. »*

La petite anecdote suivante achèvera de déterminer le sens de ces deux expressions. C'était sous la Restauration; un député, que ses électeurs n'avaient sans doute pas envoyé à la Chambre en raison directe de ses connaissances grammaticales, monta un jour à la tribune, et, prenant à partie M. de Villèle, président du conseil des ministres, il lui dit avec force gestes qui avaient la prétention d'être très oratoires : « Monsieur le Ministre, je vous observe que... Monsieur le Ministre, je vous observerai que... » A la fin, Monsieur le Ministre, impatienté, riposta en souriant : « Et moi, Monsieur le député, je vous ferai observer qu'en m'observant vous n'observez pas un Adonis. » (M. de Villèle était d'une laideur remarquable.) Un éclat de rire général accueillit cette série d'observations, et l'observateur confus descendit de la tribune pour n'y remonter de sa vie.

OUBLIER DE — OUBLIER A.

512. Devant un infinitif, OUBLIER DE annonce simplement que la mémoire fait défaut dans une circonstance particulière et par rapport à un acte unique : *J'AI OUBLIÉ DE prendre un parapluie, DE répondre à sa lettre.*

OUBLIER À, c'est perdre une connaissance, un talent qu'on avait acquis : *Après avoir passé trente ans dans l'exil, il AVAIT OUBLIÉ À parler français.*

L'Académie fait observer que cette dernière locution a vieilli.

PARDONNER — PARDONNER A.

513. Quand PARDONNER a pour complément un nom de personne, ce complément est indirect et marqué par la préposition à : *PARDONNEZ À cet enfant.* Quand c'est un complément de chose, il est direct : *PARDONNEZ mes soupçons, PARDONNEZ-lui sa maladresse.* Si les choses sont personnifiées, il se conjugue avec à : *PARDONNEZ À ma franchise le reproche qu'elle vous fait.*

Aime la vérité, mais pardonne à l'erreur.

VOLTAIRE.

PARTICIPER A — PARTICIPER DE.

514. PARTICIPER À, c'est prendre une part active à quelque chose, s'y intéresser, se mettre au nombre de ceux qui agissent : *Je PARTICIPE À votre douleur. On arrêta tous ceux qui avaient PARTICIPÉ AU complot. C'est en quelque sorte PARTICIPER À une bonne action que de la louer de bon cœur.*

PARTICIPER DE, c'est présenter quelques-unes des qualités qui distinguent une chose, se rapprocher de cette chose ou lui ressembler en partie : *Un enthousiasme trop exalté PARTICIPE DE la folie. Le mulet PARTICIPE DU cheval et DE l'âne. Le pathétique PARTICIPE DU sublime autant que le sublime PARTICIPE DU beau et DE l'agréable.*

PASSAGER — PASSANT.

515. PASSAGER est adjectif et signifie qui ne fait que passer, qui est de peu de durée : *Les grues sont des oiseaux PASSAGERS. La beauté est PASSAGÈRE.* Mais ce n'est jamais sur l'emploi de ce mot que l'on se trompe, c'est sur PASSANT, qui ne se dit que d'un chemin ou d'une rue où il passe beaucoup de monde : *Les rues de Paris sont toutes très PASSANTES.* Ce serait une faute de dire *passagères.*

PIRE — PIS.

516. *Pire* est adjectif; *pis* est adverbe; et cela détermine suffisamment l'emploi de ces deux mots. *Pire* est l'opposé de *meilleur*; il modifie toujours un nom exprimé ou sous-entendu : *Le pire défaut est de manquer de caractère. Pis est l'opposé de mieux; il*

se rapporte toujours au verbe : *Dire pis que pendre de quelqu'un.*

Mais *pis* s'emploie aussi quelquefois comme adjectif, et alors il devient synonyme de *pire* ; c'est lorsqu'il est en rapport avec des expressions vagues, comme *rien, ce, tout, etc.* : *Rien de pis. C'est encore pis.*

PLAINDRE QUE (SE) — PLAINDRE DE CE QUE (SE).

517. SE PLAINDRE DE CE QUE marque une plainte fondée, et veut le verbe suivant à l'indicatif : *Il se plaint de ce qu'on le calomnie.* (ACAD.)

SE PLAINDRE QUE fait entendre que la plainte n'est pas fondée, et, par conséquent, veut le verbe suivant au subjonctif : *Il se plaint qu'on l'ait calomnié.* (ACAD.)

PLIER — PLOYER.

518. M. Lafaye, dans son *Dictionnaire des synonymes*, dit que *ployer* est en même temps fréquentatif et diminutif de *plier*, en sorte que *ployer* signifierait agir itérativement sur une chose et ne parvenir qu'à la courber, tandis que *plier* renferme essentiellement l'idée d'angle ou de pli fait à plat comme sur le papier ou sur le linge, et que *ployer* peut s'employer pour rouler, mettre en rond, comme lorsqu'on *ploie* une serviette en rond pour la mettre dans un anneau. L'Académie constate, de son côté, que *ployer* signifie fléchir, courber, d'où il résulte qu'il ne peut servir quand il s'agit de choses repliées à plat sur elles-mêmes. Elle ajoute qu'au figuré *ployer* ne diffère de *plier* qu'en ce qu'il s'emploie seulement en poésie et dans le style élevé. Essayons donc de résumer cette règle en disant que *plier* est augmentatif de *ployer*. Ainsi une armée commence par *ployer* et finit par *plier* tout à fait.

PLUS — DAVANTAGE.

519. DAVANTAGE signifie *plus, plus longtemps* et modifie toujours un verbe : *Je vous aimerais davantage si vous étiez raisonnable. Vous êtes pressé, ne restez pas davantage.* (ACAD.) Il ne peut jamais s'employer pour LE PLUS. Ainsi, au lieu de dire : *De toutes les fleurs d'un parterre, la rose est celle qui me plaît davantage,* dites : *est celle qui me plaît LE PLUS.*

Autrefois, DAVANTAGE se mettait avant un adjectif : *Il est davantage savant, davantage instruit.* On disait aussi DAVANTAGE devant un nom : *DAVANTAGE d'ennuis.* Enfin il pouvait être suivi de QUE : *Il n'y a rien qui chatouille davantage que les applaudissements.*

Ces différentes manières d'employer DAVANTAGE ne sont plus autorisées, à moins qu'elles ne servent à éviter une répétition de *plus*, désagréable à l'oreille. Remarquez que *davantage* peut se placer devant *de, que,* lorsque ces mots sont appelés par une expression antérieure ; dans cette phrase : *Si vous étiez mon ami,*

vous *craindriez* DAVANTAGE DE *me faire de la peine*, DE est appelé par *craindriez*.

PLUS DE — PLUS QUE.

520. PLUS QUE doit être remplacé par *plus de* devant les locutions à *demi*, à *moitié*, aux *trois quarts*, et devant les mots qui servent à exprimer une valeur, une quantité, une mesure : *Cette maison vaut PLUS DE soixante mille francs. Cette étoffe a PLUS D'un mètre de large. Son apprentissage est PLUS D'à moitié fait. Plus que*, dans ces sortes de phrases, ne serait pas précisément une faute, mais *plus de* est préférable.

PLUS TÔT — PLUTÔT.

521. PLUS TÔT, en deux mots, éveille une idée de temps, et est toujours opposé à PLUS TARD : *Les excès détruisent la santé et font mourir PLUS TÔT. Il est arrivé PLUS TÔT que de coutume. PLUS TÔT vous serez prêt, PLUS TÔT nous partirons.*

PLUTÔT, en un seul mot, marque la préférence : *PLUTÔT mourir que de faire une lâcheté. PLUTÔT la mort que l'esclavage.*

Quelques grammairiens disent que *plutôt* s'écrit en un mot lorsqu'il signifie à *peine* : *Il n'eut pas PLUTÔT parlé qu'il s'en repentit*, parce que, ajoutent-ils, dans ce sens, il n'est pas opposé à PLUS TARD. Nous ne saurions accepter cette opinion. Dans ces exemples : *La passion n'est pas PLUS TÔT satisfaite que le remords nous déchire. Mila n'eut pas PLUS TÔT appris cette nouvelle qu'elle dit à Céluta : Il nous faut aller à cette chasse. (CHATEAUBRIAND.) Alexandre ne fut pas PLUS TÔT arrivé en Asie qu'il s'avança contre les Perses* ; dans ces exemples, disons-nous, *plus tôt* n'est pas sans doute directement l'opposé de *plus tard* : il signifie à *peine* ; mais il n'y en a pas moins ici une idée de temps bien plus qu'une idée de préférence.

PRÊT A — PRÈS DE.

522. PRÊT A signifie *disposé à, préparé à* : *Je suis PRÊT A faire tout ce qu'il vous plaira. Il est PRÊT A partir (ACAD.)*

La mort ne surprend point le sage,
Il est toujours prêt à partir.

LA FONTAINE.

PRÈS DE veut dire *sur le point de* : *Louis XI étant PRÈS DE mourir alla s'enfermer dans le sombre château de Plessis-les-Tours.*

PRÉTENDRE — PRÉTENDRE A.

523. PRÉTENDRE une chose, c'est l'exiger comme due, comme une prérogative qui nous appartient : *Partout il PRÉTEND la première place.*

PRÉTENDRE à une chose, c'est y aspirer, travailler à l'obtenir dans un avenir indéterminé : *PRÉTENDRE à la main d'une jeune personne. PRÉTENDRE à un emploi supérieur.*

RAPPELER (SE).

524. RAPPELER veut dire *appeler de nouveau* ; SE RAPPELER signifie donc littéralement *appeler de nouveau à soi*, faire revenir dans son esprit. *Vous RAPPELEZ-VOUS ce fait ? Je ME le RAPPELLE parfaitement. Je ME RAPPELLE avec attendrissement mes premiers succès dans les études.* (ACAD.) La personne ou la chose rappelée est toujours complément direct.

Suivi d'un infinitif, SE RAPPELER s'emploie avec ou sans la préposition *de* : *Je ME RAPPELLE AVOIR VU ou D'AVOIR VU telle chose.* (ACAD.) *Je ME RAPPELLE AVOIR TROUVÉ ou D'AVOIR TROUVÉ dans ma jeunesse un nid de rossignols.*

RIEN MOINS QUE.

525. La locution RIEN MOINS QUE peut avoir un sens affirmatif ou un sens négatif. *Rien moins que* est négatif quand il est suivi d'un adjectif : *Cet homme n'est RIEN MOINS QUE brave, RIEN MOINS QUE sincère, etc.*, signifie : *Cet homme n'est pas brave, n'est pas sincère.*

Suivie d'un nom ou d'un verbe, la locution *rien moins que* peut avoir le sens positif ou le sens négatif, et alors c'est l'ensemble de la phrase qui décide : *Vous lui devez de la reconnaissance, car il n'est RIEN MOINS QUE votre bienfaiteur*, il est votre bienfaiteur. *Vous pouvez vous dispenser de reconnaissance envers lui, car il n'est RIEN MOINS QUE votre bienfaiteur*, il n'est pas votre bienfaiteur. *Défiez-vous de cet homme, il ne cherche RIEN MOINS QU'à vous nuire*, il cherche à vous nuire. *Vos craintes sont mal fondées, cet homme ne cherche RIEN MOINS QU'à vous nuire*, il ne cherche pas à vous nuire.

On comprend qu'ici l'équivoque disparaît à cause de ces mots : *Défiez-vous de cet homme... Vos craintes sont mal fondées.* ; mais elle subsisterait si l'on disait simplement : *Cet homme ne cherche RIEN MOINS QU'à vous nuire.* Alors, rien ne pourrait guider dans l'interprétation de la phrase.

SATISFAIRE (verbe actif) — SATISFAIRE (verbe neutre).

526. Comme verbe actif, *satisfaire* veut dire contenter, et il a pour complément un nom de personne ou un nom de chose considérée comme ayant des désirs, des exigences : *Un enfant docile SATISFAIT ses parents. Une explication claire SATISFAIT l'esprit. Rien ne peut SATISFAIRE l'ambition de certains courtisans.*

Comme verbe neutre, *satisfaire* a toujours pour complément indirect un nom de chose, et il marque une idée de simple obéissance, ou de conformité : *On SATISFAIT à son devoir, à la loi, à un ordre, etc.*

SECOND — DEUXIÈME.

527. Quelques grammairiens pensent que *second* doit s'employer quand on parle d'une chose qui n'a que deux parties, et que

deuxième fait penser à une suite où l'on peut employer *troisième*, *quatrième*, etc. Mais il y a dans les collèges une classe qu'on appelle *seconde*; quoiqu'il y ait aussi la troisième, la quatrième, etc. D'autres disent encore que *second* exprime en même temps une idée d'ordre et une idée de suite; mais il est bien difficile de concevoir un ordre là où il n'y a pas d'objets qui se suivent. Toutes ces distinctions sont chimériques; l'Académie n'en tient aucun compte, et l'unique différence qui existe, c'est que *second* est plus usuel que *deuxième*, surtout dans les locutions consacrées, telles que : *en second lieu*, *de seconde main*, *au second tour*, etc.

SE RANGER DU PARTI, DU CÔTÉ DE QUELQU'UN.
SE RANGER À L'AVIS, À L'OPINION DE QUELQU'UN.

528. SE RANGER DU PARTI, DU CÔTÉ DE QUELQU'UN, s'emploie pour faire entendre qu'on embrasse le parti de quelqu'un : *Toute l'armée SE RANGEA DE SON PARTI.*

SE RANGER À L'AVIS, À L'OPINION DE QUELQU'UN, signifie qu'on partage son avis, son opinion : *Tous les opinants SE RANGÈRENT À SON AVIS.*

SERVIR À RIEN — SERVIR DE RIEN.

529. SERVIR DE RIEN est en quelque sorte l'augmentatif de *servir à rien*, en ce sens que le premier exprime une inutilité absolue : *Des lunettes ne SERVENT DE RIEN à un aveugle*; et que SERVIR À RIEN n'exprime qu'une inutilité momentanée : *Je vous prête mes lunettes; je vais faire un somme et elles ne me SERVIRAIENT À RIEN.*

Voici d'autres exemples de l'un et de l'autre cas : *Il ne SERT À RIEN de se fâcher. DE quoi SERT-il de se raidir contre les décrets de la Providence? Prêtez-moi ce livre; il ne vous SERT À BIEN pour le moment. Faites-moi cadeau de ce livre; il ne vous SERT plus DE RIEN, puisque vous le savez par cœur.*

SI — AUSSI.

530. SI et AUSSI modifient l'un et l'autre l'adjectif et l'adverbe, mais ils n'expriment pas la même idée.

AUSSI marque la comparaison et est suivi de la conjonction *que* : *Il est AUSSI sage que vaillant. Il vit AUSSI magnifiquement qu'un prince. Cet ouvrier ne travaille plus AUSSI bien qu'auparavant.* (ACAD.)

Dans le sens de *pareillement*, *de même*, il ne se dit qu'à la forme affirmative; à la forme négative, on se sert de NON PLUS : *Vous le voulez et moi AUSSI.* (ACAD.) *Vous ne le voulez pas, ni moi NON PLUS.*

SI éveille une idée d'extension, et signifie *tellement*, *à tel point* : *Le vent est si violent qu'il rompt tous les arbres. Il marchait*

si vite, que je ne pus l'atteindre. Je ne connus jamais un si brave homme. Ne courez pas si fort. (ACAD.)

Il exprime aussi la comparaison, mais il ne s'emploie alors qu'avec la négation : Il n'est pas si riche que vous. Il ne se porte pas si bien que son frère. (ACAD.)

S'OCCUPER A — S'OCCUPER DE.

531. S'OCCUPER d'une chose, c'est y penser sérieusement, en avoir la tête remplie : S'OCCUPER DE poésie. Cette femme s'occupe constamment DE son ménage, DE son mari, DE ses enfants.

S'OCCUPER à s'applique à des choses auxquelles on attache moins d'importance, et surtout à un travail actuel : Il s'occupe à son jardin. Il s'occupe tout le jour à lire. Les enfants s'occupent à mille petits ouvrages. (LA BRUYÈRE.)

S'OCCUPER DE exprime quelque chose de plus spécial, de plus précis, de plus déterminé : Ne le troublez point, il s'occupe DE préparer son examen.

SUCCOMBER A — SUCCOMBER SOUS.

532. On emploie *succomber sous* devant un mot auquel on attache une idée d'oppression, de charge pesante, et alors ce verbe exprime l'idée d'une prostration complète, quelquefois même de la mort.

Succomber à exprime simplement l'idée d'être vaincu, de ne pouvoir plus résister, de céder momentanément à une force supérieure : SUCCOMBER SOUS le faix des ans. SUCCOMBER à la tentation, à la fatigue.

SUPPLÉER — SUPPLÉER A.

533. SUPPLÉER, c'est ajouter ce qui manque, c'est fournir ce qu'il faut de surplus : Ce sac doit être de mille francs, et ce qu'il y aura de moins, je LE SUPPLÉERAI. (ACAD.)

SUPPLÉER *quelqu'un*, c'est tenir sa place, le représenter, faire ses fonctions : Si vous ne pouvez venir, je VOUS SUPPLÉERAI. (ACAD.) *Suppléer* ne peut donc jamais être suivi de la préposition à devant un complément désignant la personne.

SUPPLÉER à signifie réparer le manque, le défaut de quelque chose, en tenir lieu : Il SUPPLÉAIT par son travail à l'insuffisance de son avoir. Son mérite SUPPLÉAIT AU défaut de sa naissance. La valeur SUPPLÉE AU nombre. Dans les arts, le travail ne peut SUPPLÉER AU génie. (ACAD.)

SUSCEPTIBLE — CAPABLE.

534. On dit qu'un homme est *susceptible* pour signifier qu'il se fâche aisément, et qu'il est *capable* pour faire entendre qu'il a du talent, de l'habileté, de la science. Dans ce cas, ces deux mots ne sont pas synonymes ; mais, dans une autre acception, *susceptible*

susceptible signifient *qui a le pouvoir, la faculté*; seulement *susceptible* marque un pouvoir passif, et *capable* un pouvoir actif : *Une terre est SUSCEPTIBLE d'amélioration, c'est-à-dire d'être améliorée. Une décharge électrique est CAPABLE de tuer un bœuf.*

TANT — AUTANT.

535. AUTANT, exprimant la comparaison, ne se place plus guère qu'après le verbe ou l'adjectif qu'il modifie : *Ce diamant vaut AUTANT que ce rubis. Il est modeste AUTANT qu'habile.* (ACAD.) Autrefois, AUTANT se plaçait avant le mot auquel il servait de modificatif.

TANT exprime une idée de quantité indéfinie : *Il a TANT de bonté ! Il a TANT d'amis qu'il ne manquera jamais de rien.* (ACAD.) Il s'emploie quelquefois pour AUTANT, mais seulement dans les phrases où la comparaison est accompagnée de la négation : *Rien ne m'a TANT fâché que cette nouvelle.* (ACAD.)

TÉMOIN — A TÉMOIN.

536. TÉMOIN s'emploie quelquefois adverbialement au commencement d'une phrase, et par conséquent ne varie pas : *TÉMOIN les victoires qu'il a remportées.* (ACAD.) C'est comme si l'on disait : *Je prends À TÉMOIN, c'est-à-dire À TÉMOIGNAGE, les victoires, etc.*; or, À TÉMOIN est évidemment une locution adverbiale qui ne saurait varier elle-même.

TOUCHER — TOUCHER A.

537. TOUCHER *une chose*, c'est simplement se mettre en contact avec cette chose. *Dans sa vie tout aérienne, l'oiseau-mouche TOUCHE rarement le gazon.* (BUFFON.)

TOUCHER *à quelque chose*, c'est en prendre, en ôter, y apporter quelque changement : *On ne doit jamais TOUCHER à un dépôt. Il n'osait TOUCHER à l'ouvrage d'un si grand maître. Je garde cet argent pour une affaire importante, je ne veux pas Y TOUCHER. Voilà des plats AUXQUELS on n'a pas TOUCHÉ.* (ACAD.)

TOUS LES DEUX — TOUS DEUX.

538. Quand on parle de deux objets entre lesquels il existe une union réelle ou qui agissent ensemble, on se sert généralement de la locution *tous deux*. Au contraire, quand on emploie *tous les deux*, cela fait entendre que chaque objet a été considéré séparément : *Je les ai vus TOUS DEUX, s'ils étaient ensemble. Je les ai vus TOUS LES DEUX, l'un après l'autre et séparément.*

La même distinction subsiste pour les nombres *trois, quatre*, et peut-être même jusqu'à dix, mais sans que l'usage se soit prononcé d'une manière aussi formelle.

TOUT A COUP — TOUT D'UN COUP.

539. La première de ces locutions veut dire soudainement, à l'instant même : *Ce mal l'a pris TOUT À COUP*. La seconde signifie tout en une fois : *Il gagna mille écus TOUT D'UN COUP*. On peut aussi employer *tout d'un coup* pour marquer qu'une chose est arrivée au moment où elle n'était pas prévue : *Le fusil a parti TOUT D'UN COUP*. *C'était une maison opulente; Dieu a permis qu'elle soit tombée TOUT D'UN COUP dans la misère.* (VOLTAIRE.)

VÉNÉNEUX — VENIMEUX.

539 bis. VÉNÉNEUX se dit de certaines plantes, de certaines substances qui renferment du poison : *La ciguë est VÉNÉNEUSE*.

VENIMEUX se dit des animaux qui ont du venin : *La vipère est VENIMEUSE*. *Tous les animaux VENIMEUX ont dans l'œil quelque chose qui inspire l'aversion*. Au figuré, on se sert généralement du terme *venimeux* : *La langue du calomniateur est VENIMEUSE*.

VISER (verbe actif) — VISER (verbe neutre.)

540. Comme verbe actif, *viser* renferme l'idée de blesser, de tuer ou au moins de produire une dégradation quelconque. Comme verbe neutre, il exprime purement et simplement l'idée de diriger la vue ou le tir vers un but : *VISER un oiseau sur la branche*. *VISER le grand mât, un drapeau*. *VISER au centre d'une planche*.

VOICI — VOILÀ.

541. Pour annoncer ce qu'on va dire, on emploie toujours *voici*; on emploie *voilà*, au contraire, pour porter l'attention sur ce qui vient d'être dit : *Voici mon adresse : Rue de Rivoli, numéro 27*. *Il était malheureux : voilà pourquoi je n'ai pas cherché à me venger*.

Voici sert encore à désigner ce qui est proche, et *voilà* ce qui est plus éloigné : *Voici mon livre* (il est tout près, je le touche), et *voilà le vôtre* (je le montre du doigt).

542. Dans l'exposé des synonymes qui précède, nous avons donné surtout des verbes, en indiquant la préposition qu'ils gouvernent. Il en reste encore un certain nombre que nous n'avons pas cru devoir mentionner, par la raison qu'ils peuvent être suivis indifféremment d'une préposition ou d'une autre. Les voici :

CHANGER POUR OU CONTRE : *Il a changé sa vieille vaisselle POUR de la neuve*. *Il a changé ses tableaux CONTRE des meubles*.

CONFRONTER À OU AVEC : *CONFRONTER des témoins À l'accusé* ou *AVEC l'accusé*. *CONFRONTER la copie AVEC* ou *À l'original*.

DISTINGUER DE OU D'AVEC : *DISTINGUER un chien d'un loup, d'avec un loup*. *DISTINGUER la fausse monnaie DE, D'AVEC la bonne*.

S'EFFORCER DE OU À : *S'EFFORCER DE soulever un fardeau*. *S'EFFORCER À parler*.

ESSAYER À OU DE : *ESSAYER À dormir* ou *DE dormir*. Si le verbe

est pronominal, on ne fait usage que de la préposition à : *Je me suis essayé à nager.*

AVOIR FOI À, EN, DANS : AVOIR FOI à *quelqu'un*, à *quelque chose*; EN *quelqu'un*, EN *quelque chose.*

HASARDER DE OU À : HASARDER DE *faire une chose.* Je ME HASARDERAI à *lui parler.*

ÊTRE INQUIET DE OU SUR : Il EST INQUIET DE OU SUR *l'avenir.*

NE PAS LAISSER DE OU QUE DE : *Cela ne LAISSE PAS d'être* OU QUE *d'être désagréable.*

MARIER À OU AVEC : *Son père l'a MARIÉ à la fille* OU AVEC *la fille d'un de ses amis.* MARIER *la vigne* à OU AVEC *l'ormeau.*

SOUPIRER APRÈS OU POUR : *Il y a longtemps qu'il SOUPIRE APRÈS le repos,* POUR *le repos.*

TARDER À OU DE : *Il a trop TARDÉ à m'envoyer ce secours.* Il me TARDE *d'achever cet ouvrage.*

A cette liste, ajoutons les locutions *table de marbre*, *table en marbre*; *socle de bronze*, *en bronze*, où l'Académie donne la préférence à DE, malgré l'usage à peu près général.

ANALYSE GRAMMATICALE.

543. Le mot *analyse* vient du grec *analysis*, qui signifie *résolution, décomposition du tout en ses parties.*

544. On distingue deux sortes d'analyse : 1° *l'analyse grammaticale*, qui est la décomposition d'une phrase en ses éléments grammaticaux, qui apprend à distinguer les dix espèces de mots, qui fait connaître leurs propriétés particulières et les fonctions qu'ils remplissent les uns à l'égard des autres; 2° *l'analyse logique*, qui est la décomposition d'une phrase en propositions, et la décomposition d'une proposition en ses parties, telles que le sujet, le verbe et l'attribut.

545. Analyser grammaticalement une phrase, c'est rattacher à une des dix parties du discours chacun des mots qui concourent à l'expression de la pensée; c'est, en outre, étudier chaque terme dans ses propriétés particulières et dans ses rapports avec les autres mots.

DÉPENDANCE ET FONCTION DES MOTS.

546. Considérés sous le rapport de la fonction qu'ils remplissent dans la proposition, les mots peuvent être *sujets*, *compléments*, *appositifs*, *attributs*, ou mis en *apostrophe.*

DU SUJET.

547. On appelle *sujet* l'être qui fait l'action ou qui est dans l'état qu'exprime le verbe.

548. Le *sujet* répond à la question *qui est-ce qui?* pour les personnes ou les êtres animés, et *qu'est-ce qui?* pour les choses :

Le BOEUF traîne la charrue. — *La ROSÉE* fertilise la terre

Qui est-ce qui traîne la charrue? *Le bœuf.*

Qu'est-ce qui fertilise la terre? *La rosée.*

Bœuf, sujet de *traîne*. — *Rosée*, sujet de *fertilise*.

DES COMPLÉMENTS.

549. On appelle *complément grammatical* tout mot qui sert à compléter l'idée commencée par un autre mot.

550. Les mots susceptibles d'avoir un complément sont le *verbe*, le *nom*, l'*adjectif*, le *participe* et l'*adverbe*.

REMPORTER *une victoire*. COEUR *de mère*. PLEIN *d'ambition*. Un enfant *chéri de ses parents*. BEAUCOUP *de courage*.

Victoire est complément du verbe *remporter*; *mère*, complément du substantif *cœur*; *ambition*, complément de l'adjectif *plein*; *parents*, complément du participe *chéri*; *courage*, complément de l'adverbe *beaucoup*.

COMPLÉMENTS DU VERBE.

551. Le verbe peut avoir trois sortes de compléments : complément *direct*, complément *indirect* et complément *circonstanciel*.

DU COMPLÉMENT DIRECT.

552. Le complément *direct* est un mot qui reçoit *directement*, c'est-à-dire sans le secours d'une préposition, l'action exprimée par le verbe.

553. Il répond à la question *qui* ou *quoi* faite avec le verbe :

Élevez bien votre FILS, et *il consolera votre VIEILLESSE*.

Élevez qui? Votre fils. *Il consolera quoi?* Votre vieillesse.

Fils est complément direct de *élevez*, et *vieillesse* complément direct de *consolera*.

COMPLÉMENT INDIRECT.

554. Le complément *indirect* est le terme sur lequel l'action du verbe passe *indirectement*, c'est-à-dire au moyen d'une préposition comme *à*, *de*, *par*, etc.

Il répond à l'une des questions *à qui?* *à quoi?* — *de qui?* *de quoi?* — *par qui?* *par quoi?* etc., faites avec le verbe :

L'exilé songe à sa PATRIE.

L'éléphant se souvient des INJURES.

La naissance du Christ a été annoncée par les PROPHÈTES.

L'exilé songe à quoi? *À sa patrie*.

L'éléphant se souvient de quoi? *Des injures*.

La naissance du Christ a été annoncée par qui? *Par les prophètes*.

Patrie est complément indirect de *songe*, *injuries* complément

Indirect de *se souvient*, prophètes complément indirect de *a été annoncée*.

DU COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL.

555. Le complément circonstanciel est le mot qui complète le sens du verbe au moyen d'une idée accessoire de lieu, de temps, de manière, de cause, etc.

Il répond aux questions où, quand, comment, pourquoi, etc. :

On va de FRANCE en ITALIE par la SUISSE.

On va où? En Italie. D'où? De France. Par où? Par la Suisse.

Italie, France, Suisse, sont les compléments circonstanciels de *va*. Circonstances de lieu.

Les hirondelles partent avant l'HIVER et reviennent au PRINTEMPS.

Les hirondelles partent quand? Avant l'hiver. Elles reviennent quand? Au printemps.

Hiver, printemps, sont les compléments circonstanciels des verbes *partir, revenir*. Circonstances de temps.

Numa régna avec SAGESSE.

Numa régna comment? Avec sagesse.

Sagesse est complément circonstanciel de *régna*. Circonstance de manière.

On étudie afin de s'INSTRUIRE.

Pourquoi étudie-t-on? Pour s'instruire.

Instruire, complément circonstanciel de *étudie*. Circonstance de cause, de raison, de fin, de but, etc.

COMPLÉMENT DU NOM.

556. Tout mot qui complète la signification d'un nom, avec ou sans la préposition, est le complément de ce nom :

L'homme est un être raisonnable.

L'homme, IMAGE DE DIEU, est le roi de la nature.

Un homme DU MONDE est un homme poli et bien élevé.

Dans le premier de ces exemples, il est question de l'homme en général.

Dans le second, le mot *homme* se présente également avec toute l'étendue de sa signification : seulement il se trouve quelque peu modifié par une idée accessoire, *image de Dieu*. Ce membre de phrase, qui n'est pas indispensable au sens, que l'on peut supprimer sans que le mot *homme*, auquel il se rapporte, en présente ni plus ni moins d'étendue, est un complément explicatif.

Enfin, dans le troisième exemple, la signification du mot *homme* est déterminée, restreinte. On ne parle plus de l'homme en général; il n'est question que de *l'homme DU MONDE*. Ces mots *du monde*, qui déterminent, qui limitent l'étendue de la signification du substantif *homme*, sont complément déterminatif de *homme*.

557. Ainsi, les noms ont deux sortes de compléments : les compléments *déterminatifs* et les compléments *explicatifs*.

558. On appelle *complément déterminatif* tout mot qui fixe, qui précise, qui restreint la signification du nom.

Le *complément déterminatif* est nécessaire à la phrase; on ne peut le retrancher sans en dénaturer le sens :

La morsure DE LA VIPÈRE cause la mort.

La force DE SAMSON résidait dans ses cheveux.

Les jeunes chiens frissonnent en entendant les hurlements DU LOUP.

Vipère est complément déterminatif du substantif *morsure*.

Samson est complément déterminatif du substantif *force*.

Loup est complément déterminatif du substantif *hurlements*.

Si l'on supprime ces déterminatifs, non seulement le sens est modifié, mais on peut dire que les phrases ne présentent plus aucun sens raisonnable.

559. On appelle *complément explicatif* tout mot ou tout assemblage de mots qui développe le sens du nom sans en restreindre, sans en changer la signification.

On peut supprimer les *compléments explicatifs* sans nuire à l'expression de la pensée :

La rose, FILLE DU PRINTEMPS, embellit nos jardins.

Un ami, DON DU CIEL, est un trésor précieux.

Je suis Joseph, VOTRE FRÈRE.

Les membres de phrase *fille du printemps* — *don du ciel* — *votre frère*, sont *compléments explicatifs* des substantifs *rose*, *ami*, *Joseph*.

La suppression de ces mots laisse aux substantifs *rose*, *ami*, *Joseph*, toute la plénitude de leur signification.

560. OBSERVATION. Les compléments ne sont pas toujours représentés par des noms. Dans les exemples suivants : *Ce livre* — *mon chapeau* — *l'enseignement MUTUEL* — *la rose MOUSSUE* — *le cheval ARABE*, les mots *ce*, *mon*, *mutuel*, *moussue*, *arabe* limitent l'étendue de la signification des noms auxquels ils se rapportent. Ils indiquent que l'on ne parle pas d'un *livre* indéterminé, mais de celui que l'on montre; d'un *chapeau* indéterminé, mais du chapeau qui est à moi; de *l'enseignement* en général, mais de *l'enseignement mutuel*; de *la rose* en général, mais de cette espèce de rose que les botanistes ont appelée *rose moussue*; du *cheval* en général, mais du cheval de l'Arabie, si remarquable par la petitesse de sa taille et par la vigueur de ses membres.

561. *Ce*, *cet*, *cette*, *ces*, *mon*, *ton*, *son*, *tout*, *quelconque*, etc., sont toujours des compléments *déterminatifs*; tandis que les adjectifs qualificatifs forment, comme les noms, tantôt des compléments *déterminatifs*, tantôt des compléments *explicatifs*.

562. Ils sont *explicatifs* s'ils ne servent pas à limiter l'étendue de la signification du mot complété; on peut alors les retrancher sans nuire au sens: *J'aime à contempler le lever MAGNIFIQUE du soleil.*

563. Ils sont *déterminatifs* s'ils précisent le sens du nom auquel ils sont joints. Dans ce cas, il est impossible de les supprimer: *Dieu bénit les BONS fils.*

564. Le complément du nom, lorsqu'il n'est point adjectif, est ordinairement marqué par l'une des prépositions à ou de: *Oiseau DE passage, montre à répétition.*

Ces sortes de compléments sont toujours *déterminatifs*.

COMPLÈMENT DE L'ADJECTIF.

565. Tout mot qui complète la signification d'un *adjectif* au moyen d'une des prépositions à, de, simples ou contractées, est complément de cet adjectif:

La récréation est nécessaire aux ENFANTS.

L'avare est digne de PITIÉ.

566. L'adjectif et son complément ne se suivent pas toujours: *A QUELQUE CHOSE malheur est bon.*

Le fils dont la famille est honorable doit toujours s'EN montrer digne.

En faisant disparaître l'inversion on obtient:

Malheur est bon à QUELQUE CHOSE.

Le fils dont la famille est honorable doit toujours se montrer digne de sa FAMILLE.

Les mots *quelque chose, en*, sont les compléments des adjectifs *bon, digne.*

COMPLÈMENT DU PARTICIPE.

567. Tout mot qui complète le sens d'un participe au moyen d'une préposition quelconque est complément de ce participe:

Tu foules une terre fumant du SANG des malheureux mortels.

Amollie par les DÉLICES de Capoue, l'armée d'Annibal ne fut plus capable de résister aux Romains.

La fermeté unie à la DOUCEUR est une barre de fer entourée de VELOURS.

Les hommes de génie sont des victimes couronnées de FLEURS et dévouées au SALUT du genre humain.

• Nourri dans le sérail, j'en connais les détours.

RACINE.

Sang est complément de *fumant*; *délices*, complément de *amolli*; *douceur*, complément de *unie*; *velours*, complément de *entourée*; *fleurs*, complément de *couronnées*; *salut*, complément de *dévouées*; *sérail*, complément de *nourri*.

COMPLÉMENT DE L'ADVERBE.

568. L'adverbe, exprimant par lui-même une idée complète, n'a pas en général de complément. Il faut en excepter toutefois :

1° Les adverbes de quantité *assez, autant, beaucoup, bien, combien, guère, infiniment, moins, peu, plus, que, tant, telle, trop*, qui admettent un complément marqué par la préposition *de* : *Assez de PAROLES, beaucoup de GENS, bien du CHAGRIN, combien d'HOMMES, moins de BRUIT, peu d'AMIS*, etc.

Alors ces mots changent de nature et sont de véritables collectifs.

2° Quelques adverbes de manière, dérivés d'adjectifs, et qui en conservent le régime; tels sont : *conformément, contrairement, indépendamment, préférablement, relativement*, et quelques autres peu usités.

DE L'APPOSITION.

569. On appelle *appositif* d'un nom tout mot qui, placé à côté de ce nom, n'exprime avec lui qu'une seule et même personne, qu'une seule et même chose :

Je suis Joseph, votre FRÈRE.

Fuyez l'injustice, SOURCE de tous les maux.

Qui ne connaît pas Èsope le PHRYGIEN?

Frère est appositif de *Joseph*; *source*, appositif de *injustice*; *Phrygien*, appositif de *Èsope*.

570. Quelquefois le nom est séparé de son appositif par la préposition *de* :

La ville de ROME. — Le fleuve de la SEINE.

Alors cette préposition peut se remplacer par *qui s'appelle*. On obtient :

La ville qui s'appelle ROME. (Les Latins disaient : *La ville ROME, urbs Roma*). — *Le fleuve qui s'appelle la SEINE.*

Cette substitution ne peut pas s'opérer quand le second nom est complément et non appositif du premier, comme dans ces exemples :

La gloire de Rome. — Les rives de la Seine.

571. REMARQUE. Dans ces locutions si spirituellement comiques de notre La Fontaine : *Monsieur du corbeau, madame la belette, commère la cigogne, dom pourceau, sire Grégoire, Jean lapin, dame baleine, damoiselle belette, capitaine renard, Martin bâton, le médecin Tant-Pis, Grippeminaud le bon apôtre*, etc., etc., le second substantif est toujours appositif du premier.

DE L'ATTRIBUT.

572. On appelle *attribut* tout mot (*nom, adjectif, participe, pronom ou infinitif*) qui exprime la manière d'être d'un autre mot.

573. L'attribut peut se présenter sous des formes très diverses,

mais ayant toutes entre elles ce rapport commun, que l'attribut est en quelque sorte une qualification du mot auquel il se rapporte.

Voici les cas principaux dans lesquels il y a attribut :

574. PREMIER CAS. Tout *nom* ou *pronom* qui suit le verbe *être* est attribut du sujet du verbe :

Le chameau est le VAISSEAU du désert.

Nous sommes CEUX que vous cherchez.

Vaisseau, attribut de *chameau*; *ceux*, attribut de *nous*.

575. Cette particularité peut se produire aussi avec quelques verbes neutres ou passifs, comme *paraître*, *sembler*, *demeurer*, *être nommé*, *mourir*, *naitre*, lesquels ont alors une signification qui a quelque analogie avec celle du verbe substantif :

Tous ces tableaux PARAISSENT de véritables CHEFS-D'OEUVRE.

Chefs-d'œuvre, attribut de *tableaux*.

Chaque tronc me SEMBLAIT un FANTÔME.

Fantôme, attribut de *tronc*.

Les ennemis DEMEURÈRENT, RESTÈRENT MAÎTRES de la place.

Maîtres, attribut de *ennemis*.

Baucis DEVIENT TILLEUL, Philémon DEVIENT CHÊNE.

Tilleul, attribut de *Baucis*; *chêne*, attribut de *Philémon*.

Je FUS NOMMÉ OFFICIER sur le champ de bataille.

Officier, attribut de *je*.

Certains hommes NAISSENT BERGERS et MEURENT PAPES.

Bergers, papes, attributs de *hommes*.

576. DEUXIÈME CAS. Le verbe unipersonnel n'a jamais de complément direct; le substantif qui le suit ordinairement et qui paraît remplir cette fonction n'est autre chose que le nom de l'être qui agit, c'est-à-dire le véritable sujet; mais comme il y a déjà un sujet apparent, *il*, le sujet réel devient *attribut* du sujet fictif :

IL tombe du ciel des PIERRES nommées aérolithes.

Il, sujet de *tombe*; *pierres*, attribut de *il*.

Les chaleurs qu'IL a fait cette année.

Il, sujet de *a fait*; *que*, pour *lesquelles chaleurs*, attribut de *il*.

NOTA. — On peut encore analyser de cette manière : *il*, sujet apparent de *tombe*; *pierres*, sujet réel de *tombe*, formant gallicisme.

577. TROISIÈME CAS. Quand il y a deux verbes de suite, l'infinitif est *attribut* du complément de la proposition, chaque fois que ce complément fait l'action du verbe à l'infinitif :

J'ai senti TREMBLER sa MAIN.

Trembler, attribut de *main*.

DE L'APOSTROPHE.

578. Un mot est mis en *apostrophe* quand il sert à nommer la personne ou la chose à laquelle on adresse la parole :

Bois que j'aime, adieu, je succombe.

Jeune SOLDAT, où vas-tu?

Hé! bonjour, MONSIEUR du corbeau.

Les mots *bois, soldat, monsieur*, sont mis en apostrophe.

MODÈLE D'ANALYSE GRAMMATICALE.

579. NOTA. — Les mots en italique sont ceux auxquels les élèves doivent assigner une fonction : sujet, complément, attribut, etc.

Un mauvais *accommodement* vaut mieux qu'un bon *procès*. Un *peintre* qui avait été ruiné par un malheureux *procès* eut à représenter deux *plaideurs*, dont l'un venait de gagner sa cause et l'autre l'avait perdue : il représenta le premier en chemise, et l'autre tout nu.

- Un*. adj. indéf., masc. sing., dét. *accommodement*.
Mauvais. adj. qual., masc. sing., qual. *accommodement*.
Accommodement. nom comm., masc. sing., sujet de *vaut*.
Vaut. verbe intr., ind., prés., 3^e pers. du sing., 3^e conj.
Mieux. adv., mod. *vaut*.
Que. conj., unit *vaut* à *ne vaut*, s.-ent.
Un. adj. indéf., masc. sing., dét. *procès*.
Bon. adj. qual., masc. sing., qual. *procès*.
Procès. nom comm., masc. sing., suj. de *vaut*, s.-ent.
Un. adj. indéf., masc. sing., dét. *peintre*.
Peintre. nom comm., masc. sing., suj. de *eut*.
Qui. pron. rel., masc. sing., suj. de *avait été ruiné*. Il repr. *peintre*.
Avait été ruiné. v. pass., ind., plus-que-parf., 3^e pers. du sing., 1^{re} conj.
Par. prép., unit *avait été ruiné* à *procès*.
Un. adj. indéf., masc. sing., dét. *procès*.
Malheureux. adj. qual., masc. sing., qual. *procès*.
Procès. nom comm., masc. sing., compl. ind. de *avait été ruiné*.
Eut. verbe trans., ind., passé déf., 3^e pers. du sing., 3^e conj.
A. prép., unit *eut* à *représenter*.
Représente. v. trans., inf., pr., 1^{re} conj., compl. dir. de *eut*.
Deux. adj. num. card., masc. plur., dét. *plaideurs*.
Plaideurs. nom comm., masc. plur., compl. dir. de *représenter*.
Dont. pron. rel., masc. plur., compl. de *l'un*. Il repr. *plaideurs*.
L'un. pron. indéf., masc. sing., suj. de *venait*. Il repr. *plaideurs*.
Venait. verbe intr., ind., imparf., 3^e pers. du sing., 2^e conj.
De. prép., unit *venait* à *gagner*.
Gagner. verbe trans., inf., prés., 1^{re} conj., compl. ind. de *venait*.
Sa. adj. poss., fém. sing., dét. *cause*.
Cause. nom comm., fém. sing., compl. dir. de *gagner*.
Et. conj., unit *venait* à *avait perdue*.
L'autre. pron. indéf., masc. sing., suj. de *avait perdue*.
L'. pron. pers., fém. sing., compl. dir. de *avait perdue*. Il repr. *cause*.
Avait perdue. v. trans., ind., plus-que-parf., 3^e pers. du sing., 4^e conj.
Il. pron. pers., masc. sing., suj. de *représenta*. Il repr. *peintre*.
Représenta. v. trans., ind., passé déf., 3^e pers. du sing., 1^{re} conj.
Le. art. simple, masc. sing., dét. *premier*.
Premier. adj. pris subs., masc. sing., compl. dir. de *représenta*.
En. prép., unit *représenta* à *chemise*.
Chemise. nom comm., fém. sing., compl. circ. de *représenta*, circ. de manière.
Et. conj., unit *représenta* à *représenta*, s.-ent.
L'autre. pron. indéf., masc. sing., compl. dir. de *représenta*, s.-ent.
Tout. adv., mod. *nu*.
Nu. adj. qual., masc. sing., qual. *l'autre*.

ANALYSE LOGIQUE.

580. On distingue logiquement quatre sortes de sujets ; en d'autres termes, le sujet logique peut être *simple* ou *composé*, *complexe* ou *incomplexe*.

581. Le sujet *simple* est exprimé par un seul mot : LE CASTOR est *industriel*. LES CASTORS sont *industriels*.

582. Le sujet *composé* est exprimé par plusieurs mots : LE COMMERCE ET L'AGRICULTURE *enrichissent une nation*.

583. Le sujet *incomplexe* est formé d'un mot sans aucun complément : PAUL est *malade*. TRAVAILLER est un *devoir*.

584. Le sujet *complexe* renferme un ou plusieurs compléments qui déterminent ou expliquent le sens du mot principal : Le JARDIN DE MON PÈRE est *grand*. De mon père est le complément du mot *jardin*.

585. On distingue aussi des attributs *simples* ou *composés*, *incomplexes* ou *complexes*. Quand on dit : La chauve-souris est *vivipare*, l'attribut *vivipare* est *simple* ; mais dans L'ours est *carnivore* et *herbivore*, *carnivore* et *herbivore* forment un attribut *composé*, parce qu'il y a plusieurs manières d'être attribuées au sujet. L'attribut *fleur* est *incomplexe* dans La rose est une *FLEUR* ; mais si l'on disait est une *BELLE FLEUR*, l'attribut *belle fleur* serait *complexe*, parce que le qualificatif *belle* complète *fleur*. Enfin, dans la proposition L'homme surpasse tous les animaux par son *intelligence*, qui se décompose ainsi L'homme est *surpassant tous les animaux par son intelligence*, l'attribut est évidemment *complexe*, puisque *surpassant* a pour complément direct *tous les animaux*, et pour complément indirect *par son intelligence*.

DIVISION DU DISCOURS EN PROPOSITIONS. — DIVERSES SORTES DE PROPOSITIONS.

586. Il y a dans un texte donné autant de propositions qu'on y compte de verbes à un mode personnel, exprimés ou sous-entendus.

Soit la phrase suivante :

Calypso se promenait souvent seule sur les gazons fleuris dont un printemps éternel bordait son île ; mais ces beaux lieux, loin de modérer sa douleur, ne faisaient que lui rappeler le triste souvenir d'Ulysse, qu'elle y avait vu tant de fois auprès d'elle.

Il y a là quatre verbes à un mode personnel, par conséquent quatre propositions, distribuées ainsi qu'il suit :

Calypso se promenait souvent seule sur les gazons fleuris dont un printemps éternel bordait son île ;
(mais) ces beaux lieux, loin de modérer sa douleur, ne faisaient que lui rappeler le triste souvenir d'Ulysse,
qu'elle y avait vu tant de fois auprès d'elle.

587. Quand on considère les propositions sous le rapport des pensées ou de l'enchaînement des pensées, on en distingue trois sortes, savoir : la proposition *absolue*, la proposition *principale* et la proposition *complétive*.

PROPOSITION ABSOLUE.

588. On appelle *proposition absolue* toute proposition qui forme un sens complet par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre proposition :

La France est une nation puissante.

Les Arabes demeurent sous des tentes.

Le dévouement de Léonidas sauva la Grèce.

Voilà trois propositions absolues.

PROPOSITION PRINCIPALE. — PROPOSITION COMPLÉTIVE.

589. Quand plusieurs propositions entrent dans la formation d'une phrase, toutes n'ont pas la même importance. On les divise en *principales* et en *complétives*.

590. On appelle *proposition principale* celle qui régit les autres propositions, celle qui dans la construction directe occupe toujours le premier rang.

591. On appelle *proposition complétive* celle qui est placée sous la dépendance d'une autre proposition :

Promettez sur ce livre et devant ces témoins

Que Dieu sera toujours le premier de vos soins.

PROPOSITION PRINCIPALE : *Promettez sur ce livre et devant ces témoins.*

PROPOSITION COMPLÉTIVE : *(que) Dieu sera toujours le premier de vos soins.*

— *Les alouettes font leurs nids dans les blés, quand ils sont en herbe.*

PROPOSITION PRINCIPALE : *Les alouettes font leurs nids dans les blés.*

PROPOSITION COMPLÉTIVE : *(quand) ils sont en herbe.*

— *L'enfant qui se montre cruel envers les animaux ne sera jamais humain.*

PROPOSITION PRINCIPALE : *L'enfant... ne sera jamais humain.*

PROPOSITION COMPLÉTIVE : *qui se montre cruel envers les animaux.*

Les propositions complétives remplissent dans la phrase les mêmes fonctions que remplissent les mots compléments dans les propositions, et, de même qu'il y a cinq sortes de compléments de mots : *complément déterminatif, complément explicatif, complément direct, complément indirect, complément circonstanciel*, il doit y avoir cinq sortes de propositions complétives : *complétives déterminatives, complétives explicatives, complétives directes, complétives indirectes, complétives circonstancielle*s.

NOTA. Nous appelons *incises* les propositions intercalées, qui ne se lient aucunement au sens, comme *dit-il, répondit-il, etc.*

Le tableau suivant montrera clairement l'analogie frappante qui existe entre le rôle que jouent les mots dans les propositions et celui des propositions dans les phrases :

RAPPORTS DES MOTS :

Complément déterminatif.	<i>Les fables DE LA FONTAINE sont des chefs-d'œuvre.</i>
Complément explicatif.	<i>La nécessité, MÈRE DES ARTS, a enfanté des prodiges.</i>
Complément direct.	<i>Après la bataille de Cannes, on put croire ROME PERDUE.</i>
Complément indirect.	<i>Aristide s'opposa à LA DESTRUCTION DE LA FLOTTE LACÉDÉMONIENNE.</i>
Complément circonstanciel.	<i>L'alouette commence à chanter DÈS LE LEVER DU SOLEIL.</i>

RAPPORTS DES PROPOSITIONS.

Proposition complétive déterminative	<i>Les fables QUE LA FONTAINE A COMPOSÉES sont des chefs-d'œuvre.</i>
Proposition complétive explicative.	<i>La nécessité, QUI EST LA MÈRE DES ARTS, a enfanté des prodiges.</i>
Proposition complétive directe.	<i>Après la bataille de Cannes, on put croire QUE ROME ÉTAIT PERDUE.</i>
Proposition complétive indirecte.	<i>Aristide s'opposa à CE QUE L'ON DÉTRUISIT LA FLOTTE LACÉDÉMONIENNE.</i>
Proposition complétive circonstancielle.	<i>L'alouette commence à chanter DES QUE LE SOLEIL EST LEVÉ.</i>

Définissons donc clairement les cinq sortes de propositions complétives.

592. On appelle *proposition complétive déterminative* toute proposition qui, dans une phrase, remplit à l'égard d'un nom ou d'un pronom le rôle de *complément déterminatif* :

Le renard QUI DORT ne prend point de poules.

On se rappelle toujours avec bonheur le temps QUE L'ON A PASSÉ AU COLLEGE.

Les propositions *qui dort*, *que l'on a passé au collège*, limitent l'étendue de la signification des mots *renard*, *temps*. Elles font voir qu'il n'est pas question du *renard* en général, *mais de celui qui dort* ; du *temps* en général, *mais de celui que l'on a passé au collège* : ce sont des propositions *complétives déterminatives*.

La *complétive déterminative* est indispensable à la phrase : on ne peut la supprimer sans dénaturer le sens.

593. On appelle *proposition complétive explicative* celle qui remplit à l'égard d'un nom ou d'un pronom la fonction de *complément explicatif* :

Le renard, QUI EST SI RUSÉ, se laisse cependant attraper aux pièges.

La mémoire des grands hommes est respectée par le temps, QUI DÉTRUIT TOUT.

Les propositions, *qui est si rusé*, *qui détruit tout*, ne déterminent, n'amoindrissent nullement le sens des substantifs *renard*, *temps*. Ces mots conservent toute l'étendue de leur signification ; il s'agit

ici du *renard* et du *temps* en général : ce sont des *propositions complétives explicatives*.

La *complétive explicative* se joint surabondamment à la phrase : on peut la retrancher sans que celle-ci en souffre.

REMARQUE. Les propositions *déterminatives* et les propositions *explicatives* sont toujours marquées par l'un des pronoms relatifs *qui, que, dont, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel, de laquelle, desquels, desquelles, auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles, où, quiconque* — *qui* et *quoi* précédés d'une préposition.

594. On appelle *proposition complétive directe* celle qui remplit à l'égard du verbe la fonction de *complément direct* :

Les plus grands savants avouent qu'ILS NE SAVENT QUE FORT PEU DE CHOSE.

Socrate désirait que SA PETITE MAISON FÛT PLEINE DE VRAIS AMIS.

Les Bourguignons ne pouvaient croire que CHARLES LE TÊMÉRAIRE FÛT MORT.

Ces trois propositions, qui remplissent à l'égard des verbes *avouer, désirer, croire*, la fonction de compléments directs, sont des *propositions complétives directes*.

595. On appelle *proposition complétive indirecte* celle qui joue à l'égard du verbe le rôle de *complément indirect* :

Des astronomes sont convaincus que LE SOLEIL PEUT ÊTRE HABITÉ. Chaque jour nous avertit que LA MORT APPROCHE.

Le vieux Jacob consentit avec peine que BENJAMIN LE QUITTÂT.

Dans ces sortes de phrases, la préposition est ordinairement sous-entendue ; c'est comme s'il y avait :

Des astronomes sont convaincus de ceci, de cette chose : LE SOLEIL PEUT ÊTRE HABITÉ.

Chaque jour nous avertit de ceci, de cette chose : LA MORT APPROCHE.

Le vieux Jacob consentit avec peine à ceci, à cette chose : QUE BENJAMIN LE QUITTÂT.

596. On appelle *proposition complétive circonstancielle* celle qui remplit dans la phrase la fonction de *complément circonstanciel*, celle qui ajoute à la proposition dont elle dépend une circonstance, une idée de *temps*, de *manière*, de *condition*, d'*opposition*, de *comparaison*, de *raison*, de *quantité*, etc., etc. :

Les goûts changent quand ON VIEILLIT. (Idée de *temps*.)

L'hypocrite parle toujours autrement qu'IL NE PENSE. (Idée de *manière*.)

Si PERSONNE N'AVAIT LE SUPERFLU, tout le monde aurait le nécessaire. (Idée de *condition*.)

Les eaux circulent dans le sein de la terre comme LE SANG DANS LE CORPS HUMAIN. (Idée de *comparaison*.)

Titus fut aimé parce qu'IL ÉTAIT BON. (Idée de *raison*, de *cause*.)

La grenouille s'enfla tant qu'ELLE CREVA. (Idée de *quantité*.)

La *complétive circonstancielle* est toujours annoncée par une conjonction ou par une locution conjonctive.

PROPOSITIONS COORDONNÉES.

597. Quand une phrase renferme plusieurs propositions de même nature et suivant toutes le même ordre d'idées, ces propositions sont dites *coordonnées*.

Toutes les différentes espèces de propositions peuvent être coordonnées :

1° Propositions principales coordonnées :

Je suis venu — j'ai vu — j'ai vaincu.

2° Propositions complétives déterminatives coordonnées :

Les lois — *qui régissent le monde* — *qui ramènent les saisons* — *et qui renouvellent tout dans la nature*, prouvent un Dieu créateur.

3° Propositions complétives explicatives coordonnées :

Rome, *qui fut autrefois si célèbre* — *et qui subjuguait le monde entier*, n'a plus aujourd'hui aucune importance politique.

4° Propositions complétives directes coordonnées :

Je crois que *Dieu est souverainement juste* — *qu'il récompensera les bons* — *et qu'il punira les méchants.*

5° Propositions complétives indirectes coordonnées :

Souviens-toi que *tu es poussière* — *et que tu retourneras en poussière.*

6° Propositions complétives circonstanciellees coordonnées :

On fait une chasse active aux loups, *parce qu'ils sont très dangereux pour le bétail*, — *et qu'ils ne sont pour l'homme d'aucune utilité.*

PROPOSITION PLEINE, ELLIPTIQUE, EXPLÉTIVE.

598. Considérée d'après l'énonciation des parties qui la composent, la proposition est *pleine, elliptique* ou *explétive*.

599. Lorsque tous les mots nécessaires à l'expression de la pensée sont énoncés, la proposition est *pleine*; toutes les propositions déjà citées jusqu'ici sont dans ce cas.

600. Lorsque, au contraire, quelques mots sont sous-entendus, la proposition est *elliptique* : *Frappez, et l'on vous ouvrira*, c'est-à-dire, *vous, frappez*, etc.

601. Certaines propositions renferment plus de mots que n'en demande l'expression naturelle de la pensée; la même idée s'y trouve exprimée plusieurs fois, sinon inutilement, au moins sans nécessité manifeste. Cette surabondance de mots est appelée *pléonasme*, et les propositions où elle a lieu sont dites *explétives* :

On cherche les rieurs, et moi je les évite. La seconde de ces propositions est *explétive*, car le sujet est exprimé deux fois, par *moi* et par *je*.

DES GALLICISMES.

602. Il y a dans la langue française certaines phrases, certaines tournures particulières auxquelles l'usage a attaché un sens purement *conventionnel*, et qui résistent presque toujours à l'analyse, c'est-à-dire à une décomposition raisonnée. Ces locutions s'appellent *gallicismes*, mot qui signifie *quelque chose d'exclusivement propre à la langue française*.

Si nous avons cette phrase à analyser :

Dieu est miséricordieux,

chacun des trois termes a un sens clair, bien connu, qui nous amène à comprendre la signification de la proposition dans son ensemble, en sorte qu'ici notre esprit passe des parties au tout sans aucun effort. Au contraire, dans les phrases :

Il m'en veut.

Il a beau jeu.

Si j'étais que de vous, etc., etc.,

l'étude des éléments ne conduit aucunement à la connaissance de la proposition, car ces éléments ont un sens détourné de leur sens ordinaire. Ce sont des phrases que nous ne comprendrions pas si nous n'en savions à l'avance, et par pure *convention*, la véritable signification.

Ces trois phrases forment trois *gallicismes*.

Les gallicismes proviennent le plus souvent d'une ellipse, d'un pléonasma ou d'une inversion. Il faut alors, pour les soumettre à l'analyse, suppléer l'ellipse, retrancher ou signaler le pléonasma, et faire disparaître l'inversion.

Ou bien, et c'est ici le cas le plus difficile, le gallicisme provient de la présence de certains mots qui ont une signification détournée. Le seul moyen de résoudre alors la difficulté, c'est de remplacer le gallicisme par une autre phrase équivalente, composée d'éléments analysables. Alors le gallicisme disparaît, le fond de la pensée reste le même, la forme seule a changé.

GALLICISMES DONT ON PEUT JUSTIFIER LES TERMES D'UNE MANIÈRE
SATISFAISANTE.

PREMIÈRE SÉRIE.

Gallicismes :

C'est ici que je demeure.
C'est là que régnait le vieux Aeste.
C'est sous l'équateur que se trouvent les animaux à poil ras.
C'est dans le creuset qu'on éprouve l'or.

Equivalents analysables :

Ce (*le lieu*) que (*où, dans lequel*) je demeure est ici.
Ce (*le lieu, le pays*) que (*où*) régnait le vieux Aeste est là.
Ce (*le lieu*) que (*mis pour où*) se trouvent les animaux à poil ras est sous l'équateur.
Ce dans que (*dans lequel*) on éprouve l'or est le creuset.

Gallicismes :

C'est à un moine *qu'est* due l'invention de la poudre à canon.
 C'était merveille *de* l'entendre.
 C'est se tromper *que de* croire au bonheur.
 C'était autrefois l'usage en Egypte *d'embaumer* les corps.

C'est à vous *de* jouer.
 C'est bien le moins qu'il...
 Ce sont les Grecs qu'on poursuit.
 Le plaisir des bons cœurs, c'est la reconnaissance.
 C'est moi qui *suis* Guillot.
 C'est à vous que je parle.

C'est de vous que l'on parlait.

Équivalents analysables :

Ce, l'invention de la poudre à canon est due à un moine.
 Ce, l'entendre, était merveille.
 Ce (*cela*), croire au bonheur, est se tromper.
 Ce (*cela*), embaumer les corps, était autrefois l'usage en Egypte.
 Ce, jouer, est à vous.
 Ce, qu'il..., est bien le moins.
 Ce (*ceux*) qu'on poursuit sont les Grecs.
 Ce forme pléonasme.

Ce (*celui*) qui est Guillot est moi.
 Ce (*celui*) à que (*auquel*) je parle est vous.
 Ce (*celui*) de que (*dont*) on parlait est vous.

DEUXIÈME SÉRIE.

Gallicismes :

Il est un Dieu.
 Il est midi.
 Il est beau *de* se vaincre soi-même.
 Il est glorieux *d'oublier* une injure.
 Il importe *de* travailler.
 Il me tarde *de* vous revoir.
 Il arrive souvent qu'on se trompe.
 Il me faut un livre.

Équivalents analysables :

Il, un Dieu, est (*existe*).
 Il, midi, est.
 Il, se vaincre soi-même, est beau.
 Il, oublier une injure, est glorieux.
 Il, travailler, importe.
 Il, vous revoir, me tarde.
 Il, on se trompe, arrive souvent.
 Il, un livre, faut, manque, est nécessaire à moi.

TROISIÈME SÉRIE.

Gallicismes :

Il pleut.
 Il gèle.
 Il grêle.
 Il tonne.
 Il éclaire, etc.
 Il y a un Dieu.
 Il y aura beaucoup de fruits cette année.
 Il y a en nous deux natures.
 Il y avait autrefois un roi et une reine...
 Il n'y a personne qui me plaigne.

Équivalents analysables :

Dans ces sortes de gallicismes, *il* n'est qu'un sujet apparent; le sujet réel est sous-entendu; c'est le plus souvent un des mots *ciel, air, atmosphère, nuages*, etc. Disons cependant que, dans certains cas, ce sujet est assez difficile à indiquer.
 Il, un Dieu, est.
 Il, beaucoup de fruits, seront cette année.
 Il, deux natures, sont en nous.
 Il, un roi et une reine, étaient autrefois.
 Il, personne, n'est qui me plaigne.

Galicismes :

Il y a de la lâcheté à mentir.
 Il y a deux heures que je travaille.
 Il y a longtemps que nous nous connaissons.
 Il y a vingt ans que je ne l'ai vu.

Équivalents analysables.

Il, de la lâcheté, est à mentir.
 Il, deux heures, sont *que* je travaille.
 Il, un long temps, est *que* nous nous connaissons.
 Il, vingt ans, sont *que* je ne l'ai vu.

Ainsi, on peut rendre raison des termes qui entrent dans tout gallicisme commençant par *il y a*, en substituant le verbe *être* à la forme *y a*.

GALLICISMES AUXQUELS IL FAUT SUBSTITUER UNE PHRASE ÉQUIVALENTE ANALYSABLE.

Galicismes :

Il ne fait que sortir.
 Il ne fait que de sortir.
 Si j'étais que de vous.
 Il a beau essayer.
 J'ai beau appeler, personne ne répond.
 Cela ne laisse pas de m'inquiéter.

Substitutions équivalentes.

Il sort continuellement.
 Il sort à l'instant.
 Si j'étais à votre place.
 Il essaye vainement.
 J'appelle en vain, personne ne répond.
 Cela m'inquiète cependant.

La langue française renferme un grand nombre de gallicismes, et la liste que nous venons de donner est très restreinte. Telle qu'elle est cependant, elle offre des exemples, des modèles de toutes les différentes formes sous lesquelles peut se présenter un gallicisme. Ce n'est donc pour l'élève qu'un rapprochement à faire, une simple comparaison à établir.

MODÈLES D'ANALYSE LOGIQUE.

L'analyse logique peut se faire de deux manières :

1^o Un texte étant donné, indiquer la nature des sujets et des attributs, sujet simple ou multiple, complexe ou incomplexe ; sujet grammatical ou logique, attribut grammatical ou logique.

La vertu est aimable.

Paul et Julien sont laborieux et attentifs.

La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse.

Cet habit est trop court.

SUJET.	NATURE DU SUJET	ATTRIBUT.	NATURE DE L'ATTRIBUT.
<i>Vertu</i>	simpl. incompl.	<i>aimable</i>	simpl. incompl.
<i>Paul et Julien</i>	multipl. incompl.	<i>laborieux et attentifs</i>	multipl. incompl.
<i>La crainte</i>	simpl. compl.	<i>le commencement</i>	simpl. compl.
<i>Habit</i>	simpl. compl.	<i>court</i>	simpl. compl.

L'amour des peuples est la garde des rois.

La force du corps et la gaieté de l'âme sont le fruit de la tempérance.

Un gain honteux est un lourd fardeau.

SUJET GRAMMATICAL.	SUJET LOGIQUE.	VERBE.	ATTRIBUT GRAMMATICAL.	ATTRIBUT LOGIQUE.
<i>L'amour</i>	<i>L'amour des peuples.</i>	<i>est</i>	<i>la garde</i>	<i>la garde des rois.</i>
<i>La force et la gaieté.</i>	<i>La force du corps et la gaieté de l'âme.</i>	<i>sont</i>	<i>le fruit</i>	<i>le fruit de la tempérance.</i>
<i>Un gain</i>	<i>Un gain honteux.</i>	<i>est</i>	<i>un fardeau</i>	<i>un lourd fardeau.</i>

2^o Cette analyse n'est que la partie élémentaire et en quelque sorte matérielle de l'analyse logique. Elle répond à cette partie de l'analyse grammaticale qui consiste à dire si un mot est masculin ou féminin, singulier ou pluriel. Il y en a une seconde, autrement importante, dont le but est d'indiquer le nom, la nature de chaque proposition, la fonction qu'elle remplit dans la phrase, et qui répond d'autre part à cette partie de l'analyse grammaticale, qui a pour objet de déterminer le rôle (sujet ou complément) que chaque mot joue dans la proposition. En voici un exemple :

Un texte étant donné, délimiter chaque proposition et en indiquer la nature : *On pardonne aux enfants qui se repentent sincèrement.*

Il y a dans cette phrase deux propositions :

On pardonne aux enfants, prop. princip.

Qui se repentent sincèrement, prop. complét. déter.

TEXTE SUIVI À ANALYSER.

Un favori du sultan jeta une pierre à un pauvre derviche qui lui avait demandé l'aumône; le derviche n'osa rien dire; mais il ramassa la pierre et la mit dans sa poche, espérant que tôt ou tard cette pierre lui servirait à se venger. Quelques jours après, il entendit un grand tumulte dans la rue, s'informa de ce qui le causait, et apprit que le favori était tombé en disgrâce, et que le sultan le faisait conduire dans les rues de la ville attaché sur un chameau et livré aux insultes du peuple. A l'instant, le derviche tira sa pierre de sa poche, mais ce fut pour la lancer loin de lui. « Je sens, s'écria-t-il, que la vengeance n'est jamais à propos; car si notre ennemi est puissant, elle est imprudente et insensée; si, au contraire, il est malheureux, elle est lâche et cruelle. »

ANALYSE.

1. Un favori du sultan jeta une pierre à un pauvre derviche. *Prop. princ.*
 2. qui lui avait demandé l'aumône. *Prop. compl. dét.*
 3. Le derviche n'osa rien dire;
 4. mais il ramassa la pierre,
 5. et (*il*) la mit dans sa poche, espérant
 6. que tôt ou tard cette pierre lui servirait à se venger. *Prop. compl.*
- dir.*
7. Quelques jours après, il entendit un grand tumulte dans la rue, *Prop. princ.*
 8. (*il*) s'informa de ce. *Prop. princ. ellipt.*
 9. qui le causait. *Prop. compl. dét.*
 10. et (*il*) apprit. *Prop. princ. ellipt., coord. avec les nos 7 et 8.*
 11. que le favori était tombé en disgrâce,
 12. et que le sultan le faisait conduire dans les rues de la ville, attaché sur un chameau, et livré aux insultes du peuple.
 13. A l'instant, le derviche tira sa pierre de sa poche.
 14. mais ce fut pour la lancer loin de lui.
 15. Je sens. *Prop. princ.*
 16. s'écria-t-il. *Prop. incise.*
 17. que la vengeance n'est jamais (*exercée*) à propos. *Prop. compl. d:r. ellipt.*
 18. car si notre ennemi est puissant. *Prop. compl. circ.*
 19. elle est imprudente et insensée. *Prop. princ.*
 20. si, au contraire, il est malheureux. *Prop. compl. circ.*
 21. elle est lâche et cruelle. *Prop. princ.*

NOTA. — Quand les élèves savent décomposer, analyser une phrase, un texte de cette manière, ils connaissent à fond l'analyse dite *logique*. Ici, nous nous sommes surtout attaché à donner une classification exacte des dénominations *logiques*, et nous avons dû proscrire les mots de *propositions principales absolues*, *propositions principales relatives*, *propositions incidentes*, appellations qui ne répondent nullement aux fonctions que ces propositions remplissent.

DE LA PONCTUATION.

603. La *punctuation* est l'art de diviser les parties du discours qui n'ont pas entre elles une liaison intime, et d'employer les signes de division de la manière la plus propre à montrer les rapports qui existent entre ces parties.

604. Les principaux signes de ponctuation sont au nombre de six : la virgule (,) — le point et virgule (;) — les deux points (:) — le point (.) — le point d'interrogation (?) — et le point d'exclamation (!).

La *virgule* marque la pose la plus courte; le *point*, la plus longue; le *point et virgule* et les *deux points* tiennent le milieu entre la *virgule* et le *point*.

Aux signes qui précèdent, on peut en ajouter quatre qui servent également à déterminer les rapports. Ce sont : les *points de suspension* (....) — la *parenthèse* () — les *guillemets* (« ») — et le *tiret* (—).

DE LA VIRGULE.

605. La *virgule* se place entre les mots de même fonction : sujets, attributs, compléments de même espèce, propositions de peu d'étendue :

SUJETS : *La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour qui ne sait pas en user.*

Le regret du passé, le chagrin du présent, l'inquiétude sur l'avenir sont les fléaux qui affligent le plus le genre humain.

ATTRIBUTS : *La vraie fermeté est douce, humble, tranquille.*

Cette jeune fille est pieuse, modeste, instruite.

COMPLÉMENTS DE MÊME ESPÈCE : *Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.*

Un enfant bien élevé obéit à son père, à sa mère, à ses supérieurs.

Il faut lire pour s'instruire, pour se corriger, pour se consoler.

PROPOSITIONS DE PEU D'ÉTENDUE : *L'attelage suait, soufflait, était rendu.*

Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.

606. La *virgule* se met encore avant et après tout mot ou toute réunion de mots qu'on pourrait retrancher sans dénaturer le sens de la phrase.

Ne vous écarterez jamais, mes enfants, du sentier de la vertu.

L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb, en 1492, sous le règne de Ferdinand d'Espagne.

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.

Libre et content, tu es resté juste et bon.

La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort.

Le temps, qui fuit sur nos plaisirs, semble s'arrêter sur nos peines.

La suppression de la *virgule*, dans cette dernière phrase, dénaturerait le sens, en le faisant passer du général au particulier.

607. Ainsi, toute proposition explicative se met entre deux *virgules*; mais la proposition déterminative ne prend aucun signe de ponctuation :

Le voile qui enveloppe l'avenir n'est pas un des moindres bienfaits de la Providence.

La conscience est l'unique miroir qui ne flatte point.

Cependant, si cette proposition était trop étendue, on mettrait une *virgule* à la fin :

Un Arabe qui se destine au rude métier de pirate de terre, s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages.

Cette *virgule* se nomme *virgule de respiration*.

608. La virgule s'emploie aussi pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison ; le destin, toujours tort.

La virgule remplace le verbe *a* sous-entendu.

La jalousie vous dispute une vaine beauté ; la fierté, votre naissance ; l'ambition, vos services ; l'orgueil, vos talents.

Dans cette phrase, chaque virgule remplace le verbe *dispute*.

On fait encore usage de la virgule dans bien d'autres cas, que l'usage, la lecture et le bon sens feront connaître.

609. REMARQUE. On ne met point de virgule entre deux parties semblables jointes ensemble par une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, à moins que ces parties n'excèdent la portée de la respiration :

La coquetterie détruit et étouffe toutes les vertus.

Il faut vaincre ou mourir.

L'or ni la grandeur ne rendent l'homme heureux.

Mais on dira, en employant la virgule :

Nul n'est content de sa fortune, ni mécontent de son esprit,

parce que les parties jointes ensemble par *ni* ont trop d'étendue pour qu'on puisse les prononcer sans faire une pause.

On fait aussi usage de la virgule avant *et*, *ou*, *ni*, quand ces conjonctions se trouvent plusieurs fois répétées :

Le lendemain, je quittai Florence ; mais ni l'étude, ni les voyages, ni le temps, n'ont diminué ma souffrance. (Th. Gaut.)

On demandait une nouvelle ou pathétique, ou délicate, ou piquante, dont le sujet était laissé à l'inspiration des concurrents. (Sainte-Beuve.)

Fénelon réunissait à la fois et l'esprit, et la science, et la douceur, et la vertu.

Il terrasse lui seul et Guibert, et Grasset,
Et Gorillon la basse, et Grandin le fausset,
Et Gerbais l'agréable, et Guérin l'insipide.

BOULEAU.

DU POINT ET VIRGULE.

610. Le point et virgule sert à séparer entre elles les propositions semblables qui ont une certaine étendue :

La raison est le flambeau de l'amitié ; le jugement en est le guide ; la tendresse en est l'aliment.

Surtout si ces propositions renferment des parties déjà subdivisées par la virgule :

Parler, c'est dépenser ; écouter, c'est acquérir.

Les grâces les plus séduisantes sont celles de la beauté ; les plus piquantes, celles de l'esprit ; les plus touchantes, celles du cœur.

DES DEUX POINTS.

611. Les *deux points* s'emploient :

1° Avant une citation :

Aristote disait à ses disciples : « Mes amis, il n'y a point d'amis. »

2° Avant une énumération, si l'énumération termine la phrase ; après une énumération, si l'énumération commence la phrase :

Voici toute la religion chrétienne : croire, espérer, aimer.

O croire, espérer, aimer : voilà toute la religion chrétienne.

3° Pour annoncer qu'on va éclaircir ou confirmer ce qui précède, l'expliquer, le compléter, quelquefois en le résumant, en développer les conséquences, exprimer une pensée ou satisfaire une curiosité qui dérive de ce qui précède comme une suite naturelle, ou enfin poser en regard quelque chose qui le fasse ressortir comme formant contraste. C'est ici la fonction la plus importante du signe qui nous occupe :

On couronne les rois comme on couronna le Christ : chaque fleuron de leur couronne est une épine. (A. KARR.)

Je serai sincère : je profitai fort mal des leçons qui me furent données, et je ne fus jamais qu'un écolier paresseux.

Les biens du monde sont fragiles : plus nous avons l'expérience des choses de la vie, plus nous en sommes convaincus.

Ne fais rien dans la colère : mettrais-tu à la voile pendant la tempête ?

DU POINT.

612. Le *point* se met après une ou plusieurs propositions formant un sens complet :

Le mensonge est le plus bas de tous les vices.

Rien n'est plus propre que l'étude à dissiper les troubles du cœur, à rétablir dans un concert parfait les harmonies de l'âme. Quand, fatigué des orages du monde, vous vous réfugiez au sanctuaire des Muses, vous sentez que vous entrez dans un air tranquille, dont la bénigne influence a bientôt calmé vos esprits.

DU POINT D'INTERROGATION.

613. Le *point d'interrogation* se met à la fin des phrases qui expriment une question :

Comment vous portez-vous ?

Cet ouvrage est magnifique, ne l'admirez-vous pas ?

614. REMARQUE. Le verbe est quelquefois à la forme interrogative, sans qu'il y ait pour cela interrogation dans la pensée ; dans ce cas, on ne fait pas usage du point d'interrogation :

Lui faites-vous la moindre observation, il se fâche, c'est-à-dire si vous lui faites la moindre observation

DU POINT D'EXCLAMATION.

617. Le *point d'exclamation* s'emploie à la fin de toutes les phrases exprimant la surprise, la terreur, la pitié, la joie, l'admiration, et généralement après toutes les interjections :

Qu'un ami véritable est une douce chose !

O mon fils ! ô ma joie ! ô l'espoir de mes jours !

DES POINTS SUSPENSIFS.

Les *points suspensifs* indiquent une réticence, une interruption faite à dessein dans l'expression de la pensée :

Et ce même Sénèque et ce même Burrhus

Qui depuis... Rome alors estimait leurs vertus.

DE LA PARENTHÈSE.

616. La *parenthèse* est un signe dont on se sert pour enfermer des mots formant, au milieu de la phrase, un sens distinct et séparé :

La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),

Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,

Faisait aux animaux la guerre.

LA FONTAINE.

DES GUILLEMETS.

617. Les *guillemets* sont des signes qu'on met au commencement et à la fin d'une citation, et souvent même au commencement de chacune des lignes qui la composent :

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :

• Partout, en ce moment, on me bénit, on m'aime ;

• On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer ;

• Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer ! •

DU TIRET.

618. Le *tiret* sert, dans un dialogue, à indiquer le changement d'interlocuteur, et à remplacer les mots *dit-il, répondit-il, etc.*, qu'on ne veut pas répéter :

Il nous faut ton moulin ; que veux-tu qu'on t'en donne ?

— Rien du tout, car j'entends ne le vendre à personne.

Il nous faut est fort bon... mon moulin est à moi,

Tout aussi bien, au moins, que la Prusse est au roi.

— Allons, ton dernier mot, bonhomme, et prends-y garde.

— Faut-il vous parler clair ? — Oui. — C'est que je le garde.

ANDRIEUX.

DE LA PRONONCIATION.

619. La *prononciation* est peut-être ce qu'il y a de plus arbitraire dans notre langue. Aussi, dans les développements qui vont suivre, nous contenterons-nous de donner des exemples.

620. *A*, qui conserve en général le son qui lui est propre, soit bref, soit long, est nul dans *aoriste*, *aout*, *aoûteron*, *Saône*, *toast*, *taon*. Cependant *aoûté* et *aoûter*, qui appartiennent à la même famille que *aout*, se prononcent *a-oùté*, *a-oûter*.

621. *Ai* se prononce *e* dans *faisons* (nous), dans tout l'imparfait de l'indicatif, je *faisais*, tu *faisais*, etc., et au participe présent *faisant*. Il a le son de *è* dans tous les autres cas : *maître*, *bienfaisance*.

622. *C* a le son de *g* dans *second* et *reine-Claude* (prunes de).

Un nombre assez considérable de mots se terminent par *c*, mais il est impossible d'établir une règle sur la valeur muette ou sonore du *c* dans ces mots, attendu que ceux où *c* a le son de *k*, comme *frac*, *bloc*, *tillac*, sont à peu près en aussi grand nombre que ceux où *c* est nul : *estomac*, *accroc*, *caoutchouc*, *porc*, *clerc*, *blanc*. Toutefois, ces trois derniers peuvent être soumis à une règle : *C* est nul quand ces mots sont employés à l'état simple, et dur dans les locutions *porc-épic*, *de clerc à maître*, *du blanc au noir*. *Zinc* se prononce *zing*, sans doute à cause du dérivé *zingueur*.

623. *Ch* a le son doux de *che* dans la plupart des cas, comme *cloche*, *mouche*, *toucher*, etc. Il faut en excepter les mots tirés du grec, où *ch* a tantôt le son doux, tantôt le son dur de *k*. Il a ce dernier son dans *achromatique*, *anachorète*, *anachronisme*, *Ante-christ*, *antichrétien*, *arachnoïde*, *archaïsme*, *archange*, *archéologie*, *archétype*, *archiépiscopal*, *archonte*, *aurochs*, *autochtone*, *bacchanales*, *bacchante*, *brachial*, *catachrèse*, *catéchumène*, *chalcographe*, *chaldéen*, *chananéen*, *chaos*, *Charybde*, *Chersonèse*, *chéiroptère*, *chiragre*, *chirographaire*, *chiromancie*, *chlamyde*, *chlorate*, *chlore*, *chœur*, *choléra*, *chorégraphie*, *choriambes*, *choriste*, *chorus*, *chrême*, *chrétien*, *chromate*, *chrome*, *chronique*, *chroniqueur*, *chronogramme*, *chronologie*, *chronomètre*, *chrysalide*, *chrysanthème*, *chrysocale*, *cochléaria*, *conchoïde*, *conchyliologie*, *dichotomie*, *drachme*, *ecchymose*, *écho épichérème*, *eucharistie*, *exarchat*, *fuchsia*, *ichneumon*, *ichtyologie*, *isochrone*, *lichen*, *lithochromie*, *loch*, *maluchite*, *mnémotechnie*, *monochrome*, *orchestre*, *orchidées*, *philotechnie*, *polytechnique*, *psychologie*, *pyrotechnie*, *saccharifère*, *strychnine*, *synchronisme*, *technique*, *trochanter*, *trochée*, *yacht*, et les composés de ces différents mots.

Il a le son doux de *ch* dans *Achéron* (prononciation du Théâtre-Français et de l'Académie), *archevêque*, *archidiacre*, *archimandrite*, *archipel*, *archiprêtre*, *architectonique*, *manichéen*, *pachyderme*, *tachygraphe*, *trachéotomie*, et leurs composés.

On dit aussi avec le *ch* doux *machiavélisme*, *machiavélique* et *Michel*, bien que l'on prononce *Makiavel* et *Mikel-Ange*.

624. *E* se prononce *a* dans *hennir*, *hennissement*, *indemnité*

(cependant *indemne* se prononce indèmne), rouennerie, solennel et ses composés, et dans tous les adverbes terminés par *emment*, comme *prudemment*, *éloquemment*, etc.

625. *En* et *em* sont des syllabes sur la prononciation desquelles on se trompe assez souvent. Ici, il est à peu près impossible d'établir une règle; d'ailleurs, cela serait inutile pour un grand nombre de mots, dont on a pu saisir dès l'enfance la véritable prononciation. Nous allons donc nous contenter de donner la liste de ceux sur lesquels on pourrait avoir des doutes.

En se prononce *an* dans *envie*, *enivrer*, *enorgueillir*, *ennui*, *ennoblir*, *gentiane*.

Il se prononce *ène* dans *abdomen*, *amen*, *cérumen*, *éden*, *gramen*, *hymen*, *lichen*, *pollen* et *spécimen*.

Il se prononce *in* dans *appendice*, *chrétienté*, *compendium*, *examen*, *rhododendron*.

626. *F* est tantôt nul, tantôt sonore à la fin des mots; c'est l'usage qui règle cette prononciation. Toutefois les cas particuliers sont assez curieux: *f* se prononce dans *serf*, esclave; il est nul dans *cerf*, quadrupède, quand ce substantif est suivi d'un autre mot; il se fait sentir dans *bœuf*, *œuf* et *nerf* au singulier; il est nul au pluriel.

627. *G* est muet à la fin des mots *étang*, *seing*, *faubourg*.

Dans le mot *joug*, il se fait sentir légèrement.

Il est nul dans *bourgestre*, et a le son de *k* dans *gangrène*, dans *bourg*, quoiqu'il soit nul dans *faubourg*; il prend également le son de *k* dans la liaison des mots: *sang* illustre, *rang* honorable, *long* intervalle, *suer sang* et eau.

G est nul dans *signet* et dans les noms propres *Regnard*, *Regnaut*, qui se prononcent *sinet*, *Renard*, *Renaut*.

628. *H* est tantôt muet, tantôt aspiré; cette distinction est faite dans presque tous les dictionnaires. *H* de *héros* est aspiré, mais il est muet dans tous ses dérivés: *héroïne*, *héroïque*, *héroïquement*, *héroïsme*. C'est à tort que quelques personnes aspirent *h* du mot *hyène*; il faut dire l'*hyène*. Il faut dire aussi *avant-hier*, et non *avan-hier*.

H du mot *Henri* est généralement aspiré; on dit aussi la *Henriade*; cependant *h* de *Henriette* est muet. Toutefois, dans le langage familier, on fait souvent l'élision et la liaison devant le mot *Henri*: *Viv' Henri IV!*

629. *I* ne se prononce pas dans *douavière*, *encoignure*, *oignon*, ainsi que dans les noms propres *Montaigne*, *Champagne* (Philippe de), *Cavaignac*. Suivant quelques grammairiens, *moignon*, *poignet*, *poignant*, *poignard* se prononcent *moagnon*, *poagnet*, *poagnant*, *poagnard*, en faisant de *i* l'équivalent de *a*. Une telle prononciation ne saurait être admise.

630. *Œ* se prononce tantôt *e*, *eu*, comme dans les mots *bœuf*, *cœur*, *chœur*, *désœuvré*, *désœuvrement*, *manœuvre*, *manœuvrier* (celui qui entend bien la manœuvre des armées de terre et de mer), *nœud*, *œil*, *œillade*, *œillère*, *œillet*, *œilleton*, *œillette*, *œuf*, *œuvé*, *œuvre*, *sœur*, *vœu*, — Tantôt *é* comme dans *homœopathe*, *œcuménique*, *œdème*, *Œdipe*, *œnologie*, *œsophage*, et leurs composés.

631. *Oi*. Autrefois le son *ai* s'écrivait *oi*. On orthographiait *oi*, et l'on prononçait *ai*. Nos vieux écrivains offrent à chaque ligne des exemples de cette anomalie entre l'orthographe et la prononciation. Ce désaccord se faisait surtout remarquer dans les vers, et l'on en trouve de nombreux exemples dans La Fontaine :

Et que m'importe donc, dit l'âne, à qui je sers ?
 Sauvez-vous, et me laissez paître.
 Notre ennemi, c'est notre maître :
 Je vous le dis en bon français.

Se croire un personnage est fort commun en France :
 On y fait l'homme d'importance,
 Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois.
 C'est proprement le mal français.

Boileau lui-même ne s'est pas interdit cette façon de rimer :

Durant les premiers ans du Parnasse français,
 Le caprice tout seul faisait toutes les lois.

On ne rimait alors que pour la vue, et l'on sait que c'est Voltaire qui a le premier exigé que la rime satisfît les yeux et l'oreille.

Aujourd'hui, on écrit et on prononce *ai*.

Avant la dernière édition du dictionnaire de l'Académie, on écrivait *roide*, *roideur*, *roidir*, par *oi*; aujourd'hui on doit écrire *raide* *raideur*, *raidir*, par *ai*.

632. *Qua* se prononce *koua* dans les mots *quadragénaire*, *quadragesime*, *quadrangulaire*, *quadrature*, *quadrige*, *quadrilatère*, *quadrinome*, *quadrumane*, *quadrupède*, *quadruple*, *quaker*, *quaquequam* (discours à l'ouverture d'une thèse), *quartidi*, *quarto* (in-), *quartz*, *quaternaire*, *quatuor*, *squale*, *squame*, et leurs composés.

Dans tous les autres, comme *quadrille*, *quarteron*, *quasi*, etc., *qua* se prononce *ka*.

Qui se prononce *ki* dans *quietude* et ses composés. Voir le n° 635.

633. En général, *s* entre deux voyelles dans le corps d'un mot se prononce comme *z* : *maison*, *poison*, etc.; excepté dans les composés où entre comme radical un mot commençant par *s* : *présupposer*, *vraisemblable*, *antisocial*, *monosyllabe* (et les composés de *syllabe*), *soubresaut*, *tournesol*, *préséance*, *resonner* (sonner de nouveau), *resaluer*, *cosécante*, *cosinus*, *parasol*, *pétrosilex*, *prosecteur*, *trisection*.

Cependant, voici des mots où *s* a le son de *z*, bien qu'il vienne après une consonne : *transit*, *transiger*, *balsamine*, *Alsace*, *transition* et *transaction*. En voici d'autres où il se prononce *se*, bien qu'il soit précédé d'une voyelle : *Israël*, *christianisme*, ainsi que la plupart des mots en *isme*, et ceux où *s* est final, si toutefois il doit se faire sentir, comme *Gil Blas*, *Arras*, *Cérès*, *Amadis*, *Adonis*, *Apis*, *Pâris*, *Calvados*, *Pyrrhus*, *Bacchus*, etc., parmi les noms propres; *as*, *atlas*, *hélas*, *vasistas*, *aloès*, *bis*, *cassis*, *gratis*, *ibis*, *lis* (un), *lapis*, *mais*, *métis*, *oasis*, *orchis*, *parisis*, *volubilis*, *vis*, *albinos*, *mérinos*, *rhinocéros*, *pathos*, *blocus*, *chorus*, *hiatus*, *omnibus*, *prospectus*, *rébus*, *typhus*, *virus*, *plus* (dans *plus-que-parfait*), *plus* (je dis), *sus* (en), *sus* (courir).

634. Le *t* précédé de *s* ou de *x*, et suivi de *ion*, a le son dur, comme dans *bastion*, *combustion*, *congestion*, *digestion*, *immixtion*, *indigestion*, *mixtion*, *question*, *suggestion*. On dit également *amphictyons*. Dans tous les autres cas, *tion* se prononce *cion* : *attention*, *intention*, *mention*, *subvention*, etc.

T est doux et se prononce *c* avant *ie* terminant un mot, comme dans *argutie*, *aristocratie*, *calvitie*, *démocratie*, *facétie*, *impéritie*, *mertie*, *minutie*, *suprématie*, *théocratie*; on dit aussi *pétiole*. *T* est dur dans tous les autres cas, comme *épizootie*, *eucharistie*, *sacristie*, etc.

T est muet dans *Retz* (cardinal); *Metz* se prononce *Mèss*.

635. *U* est muet dans *aiguière*, *Guyane*, *Guyenne*, *guise* (vivre à sa), c'est-à-dire que *gui* ou *guy* se prononce comme *gui* dans *guide*, *guitare*.

Comme on le voit par le détour que nous sommes obligé de prendre pour indiquer la prononciation de *gui*, la traduction graphique des sons de notre langue laisse singulièrement à désirer, puisqu'il nous est impossible à nous-même de rendre par des lettres la forme sous laquelle doit être représenté le son *gui* que l'on fait entendre dans *guitare*.

U se prononce et forme diptongue dans *a quia*, *questure*, *équestre*, *équiangle*, *équitation*, *équilatéral*, *quinquagénaire*, *quinquagésime*, *quintuple*, *quintette*, *quiétisme*, *Quintilien*, *Quinte-Curce*, etc.

Gua se prononce *goua* dans *Guadeloupe*, *Guadiana*, *Guarini*, *alguazil*, *Guatémala*, *Guadalquivir*, *lingual*.

Gui se prononce en faisant sentir l'*u* dans *aiguille*, *aiguiser*, et les noms propres *Aiguillon*, *Guise*, *Guide* (le), *Guizot*.

Un et *um* se prononcent *on* dans *unguiculé*, *infundibuliforme*, *rumb*.

636. *W*. Cette lettre ne se trouve que dans les mots allemands et anglais. Dans les mots allemands ou d'origine allemande, elle

a le son du simple *v* : *Wagram, Weimar, Weser, Westphalie, Wilttemberg, Wurtemberg, Wallenstein, Weber, Wiéland, Brunswick, Worms*; prononcez *Vagram, Veimar, etc.* Il a le son *ou* dans les mots anglais : *Whist, wiskey* ou *wisky, Windsor, Westminster, Wakefield, whig, Washington, Wellington, Walter, Scott*; prononcez *ouist, ouiski, ouindsor, ouestminster, etc.*

En France, nous donnons au *w* anglais terminant une syllabe le son de *u*, comme dans *Newton, Newcastle, New-York*; prononcez *Neuton, Neu-castle, Neu-York.*

Law, que beaucoup prononcent *Lâss* et *Lâve*, se prononce *Lâo*, prononciation anglaise qu'un Français ne fait entendre que très imparfaitement. Quelques-uns veulent qu'en Angleterre on prononce *Lâ*, en appuyant fortement sur la voyelle.

W est nul dans *Greenwich, Norwich*, et dans la dernière syllabe de *Warwick* : *Grmitch, Noritch, Ouarick.*

637. *X* a le son doux de *c* dans *Auxerre, Auxonne, Bruxelles, Xerxès*; mais, dans les dérivés de ces mots (ceux qui en ont), *x* reprend sa prononciation de *ks* : *Auxerrois, Auxonnois, Bruxellois*; prononcez *Aukserrois, etc.*

On n'est pas d'accord sur la prononciation de *x* dans *Aix*. Dans le Midi, on prononce *Aisse*; à Paris, on dit plutôt *Aiks*. Il en est ainsi de *Aix-la-Chapelle, Tixeranderie* (rue de la), où *x* a, selon les uns, la valeur de *ss*, selon les autres, celle de *ks*.

638. *Y*, en général, a la valeur de *i* : *hymne, pyramide, pythie, type*; mais quand il est placé entre deux voyelles, ou seulement après une voyelle, il vaut deux *i* : *moyen, pays, joyeux*. Il faut en excepter *Bayard, Bayonne, Blaye, Biscaye, Mayence, Andaye, bayadère, La Fayette, cipaye*, où *y* a le son de *i* simple.

Dans les mots terminés par *ayer*, *y* doit toujours se prononcer comme deux *i*, malgré le sentiment indécis de l'Académie. Ainsi il faut prononcer je *paye*; je *payerai*, il *bégaye, bégayement*, comme s'il y avait *pai-ie, je pai-ierai, il bégai-ie, bégai-ient.*

Voici, par exemple, des vers où il serait impossible de prononcer autrement :

L'innocent à ses yeux paye-t-il pour l'impie ?

. Tous ses trésors
Payeront-ils le sang que vous allez verser ?

Toute autre prononciation est illogique et pourrait aboutir à des contresens, comme dans les phrases suivantes : *Je vais faire la paye.* — *Vos fils et les miens frayent une mauvaise compagnie.*

On pourrait comprendre : *Je vais faire la PAIX.* — *Vos fils et les miens FERAIENT une mauvaise compagnie.*

LISTE DES MOTS QUI NE SONT, À PROPREMENT DIRE,
ASSUJETTIS À AUCUNE RÈGLE,

ET SUR LA PRONONCIATION DESQUELS ON PEUT SE TROMPER.

PRONONCEZ :		PRONONCEZ :	
<i>Aberdeen</i>	Aberdinn	<i>Narghilé</i>	Narguilé (<i>gu</i> comme dans <i>guitare</i>)
<i>Andante</i>	Ann-dann-té	<i>Peel</i>	Pile
<i>Arguer</i>	Ar-gu-é	<i>Pouzzolane</i>	Pouzolané ou Poudzolané
<i>Cheptel</i>	Chetel	<i>Railway</i>	Rellouai
<i>Cicerone</i>	Tchitchéroné	<i>Rout</i>	Raoutt
<i>Ciceroni</i>	Tchitchéroni	<i>Schérif</i>	Chérif
<i>Cutter</i>	Cotre ou Keu- tre	<i>Shakspeare</i>	Chekspire
<i>Enghien</i>	Engain	<i>Shall</i>	Châle
<i>Imbrogljo</i>	Imbro-io	<i>Shooner</i>	Chouneur
<i>Lady</i>	Lédi	<i>Sloop</i>	Sloup
<i>Lazarone</i>	Ladzaroné	<i>Speech</i>	Spitch
<i>Lazaroni</i>	Ladzaroni	<i>Spleen</i>	Splinn
<i>Lazzi</i>	Ladzi	<i>Square</i>	Scouère ou Scouare
<i>Liverpool</i>	Liverpoul	<i>Staël (M^{me} de)</i>	Stal (M ^{me} de)
<i>Mezzo</i>	Medzo	<i>Steamer</i>	Stimeur
<i>Mezzo termine</i>	Medzo terminé	<i>Yacht</i>	Iak
<i>Mezzo tinto</i>	Medzo tinn-to		
<i>Miniature</i>	Migniature		

DES LIAISONS ENTRE LES MOTS.

639. L'euphonie exige qu'en général on lie la consonne finale d'un mot avec la voyelle ou le *h* muet qui commence le mot suivant. « Cette liaison, dit M. Antoine Roche, donne ordinairement au discours une harmonie, une variété fort agréable à l'oreille. »

Il est à peu près impossible de donner des règles absolues sur cette partie importante de la prononciation. Avant tout, il faut consulter le sens, l'oreille et le bon goût. En général, on lie entre eux les mots qui sont unis par le sens : quand le premier mot se termine par un *e* muet, par un *s*, par un *x*, par un *z*, par un *n*, par un *t*, comme *table ouverte* (ta-blouverte), *filz aimé* (fi-saimé), *vis en bois* (vi-sen), *deux et deux font quatre* (deu-zet), *lisez un bon livre* (zun), *un bon enfant* (ho-nenfant), *un ancien ami* (nami), *ouvrage parfaitement écrit* (técrit), *avant-hier* (tièr), *droit acquis* (tacquis). Mais la liaison devrait être évitée avec soin, s'il en résultait un son dur et désagréable. Nous allons en donner quelques exemples : *plomb argentifère*, *gond en fer*, *nid artistement fait*, *orang-outang*, *drap avarié*, *champ inondé*, *contrat à vie*, *allez aux eaux*, *parfum exquis*, *nation en décadence*, *donnez-m'en un peu*, *que veut-on aujourd'hui ? les onze premiers nombres*, *prononcer le grand oui*, *cent un*, etc., etc. (Il serait trop dur de dire : *plom-bargentifère* ; *gon-ten-fer*, etc.)

DE LA VERSIFICATION.

640. La versification est l'art de faire des vers en se conformant aux procédés propres à chaque langue.

Les principales règles de la versification française peuvent se réduire à huit. Elles concernent : la mesure, la césure, la rime, l'inversion, l'hiatus, l'enjambement, les licences poétiques et les mots poétiques.

DE LA MESURE DES VERS.

641. Les vers français diffèrent de la prose en deux points principaux : la mesure et la rime.

Dans les vers français, chaque syllabe se nomme pied ; ainsi, au lieu de dire un vers de six, de dix, de douze syllabes, on dit plus généralement un vers de six, de dix, de douze pieds.

Il y a des vers de douze, de dix, de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois, de deux et même d'un pied. Les vers de neuf et surtout ceux de onze sont inusités.

SYLLABES Muettes à la fin et dans le corps d'un vers.

642. Quand un vers se termine par une syllabe muette, cette syllabe ne compte jamais dans la mesure du vers :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde.

LA FONTAINE.

Elle ne compte pas non plus dans le corps du vers quand elle est suivie d'un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet

Ma fille, il faut céder : *vo*tre heure est arrivée.

RACINE.

Ces syllabes comptent devant une consonne ou un *h* aspiré :

Le masque tombe, l'homme resto,
Et le héros s'évanouit.

J.-B. ROUSSEAU.

Si l'*e* muet est suivi des lettres *s*, *nt*, il ne compte pas pour une syllabe à la fin du vers :

Le sage est ménager du temps et des paroles.

LA FONTAINE.

Mais sur le front des camps déjà les bronzes grondent.

LAMARTINE.

Mais il compte toujours pour une syllabe dans le corps du vers, même quand il est suivi d'une voyelle ou d'un *h* muet :

Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorcees.

BOILHAU.

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

LA FONTAINE.

REMARQUE. Dans les troisièmes personnes des verbes en *aient*, l'*e* est

considéré comme nul, et ces mots peuvent entrer dans le corps d'un vers, même devant une consonne :

Mes larmes *t'implorai*ent pour mes tristes enfans.

VOLTAIRE.

Il n'en est pas ainsi pour les verbes en *oient*, qui, à l'exception de *soient*, ne peuvent précéder une consonne. Ainsi, ce vers est régulier :

Qu'ils *soi*ent de vos écrits les compagnons fideles.

Celui-ci serait faux :

Les hommes *croi*ent toujours les choses qu'ils désirent.

Ces distinctions pourront paraître un peu subtiles ; néanmoins, nos meilleurs poètes les ont observées.

Quand plusieurs voyelles se suivent dans un mot, comme *ia, iai, ian, iau, ié, iè, iel, ière, ieu, io, ion*, etc., il est essentiel de savoir si elles forment deux syllabes ou une seule, c'est-à-dire si elles se prononcent en deux ou en une seule émission de voix ; si l'on doit dire *i-a* ou *ia*, *i-ai* ou *iai*, *i-au* ou *iau*, *i-an* ou *ian*, etc. Cette règle, qui n'a qu'une importance secondaire en grammaire, doit être rigoureusement observée dans la versification ; car la régularité du vers en dépend.

Ia forme généralement deux syllabes, comme dans *di-amant, di-adème, étudi-a, confi-a, vi-ager*, etc. ; excepté dans *diabé, diacre, fiacre, liard*.

Iai forme deux syllabes, comme dans *je ni-ai, je dévi-ai, je mari-ai, ni-ais*, etc. ; excepté dans *bréviaire*.

Biais est à volonté d'une ou de deux syllabes.

Ian et *ien* (se prononçant *ian*) forment deux syllabes : *étudi-ant, oubli-ant, li-ant ; pati-ent, expéri-ence, expédi-ent*. Il faut excepter *vande*.

Iau forme deux syllabes : *mi-auler, besti-aux, impéri-aux*, etc.

Ien (se prononçant *iin*) ne forme en général qu'une syllabe dans les petits mots, tels que *bien, chien, rien, mien, tien, sien, je viens, je tiens* ; excepté *li-en*, qui en forme deux. Il est de deux syllabes dans les mots plus longs, et, en général, dans les adjectifs d'état, de profession ou de pays, comme *grammairi-en, comédi-en, musici-en, histori-en, magici-en*, et dans les noms propres, comme *Phrygi-en, Quintili-en*, etc. Cependant il est d'une seule syllabe dans *chrétien, maintien, obtienne, appartienne*. Les poètes font *ancien* et *gardien* tantôt de deux, tantôt de trois syllabes.

Ié n'est ordinairement que d'une syllabe, comme dans *amitié, moitié, pitié, s'ége, liége*, etc. ; excepté dans *pi-été, sali-été*, et dans les participes des verbes en *ier*, comme *humili-é, mari-é, appréci-é*.

Iè est toujours monosyllabique, comme *diète, lièvre, chau-mière* ; excepté *quatri-ème, inqui-ète*.

iel est d'une seule syllabe dans *ciel*, *miel*, *fiel*, et de deux dans la plupart des autres cas : *essenti-el*, *artifici-el*, *matéri-el*, *véni-el*, etc.

ier est de deux syllabes dans les verbes, comme *humili-er*, *justifi-er*, *appréci-er*, etc.

Dans les autres mots, substantifs ou adjectifs, *ier* est de deux syllabes s'il est précédé d'une consonne double, comme *br*, *dr*, *tr*, *bl*, *cl*, etc. : *marbri-er*, *madri-er*, *meurtri-er*, *tabli-er*, *boucli-er*.

Il est d'une seule syllabe après une consonne simple, comme *papier*, *mûrier*, *meunier*, *premier*, *dernier*, etc.

Hier est, à volonté, de deux syllabes ou d'une seule :

Mais *hi-er* il m'aborde, et, me prenant la main :

« Ah! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain. »

BOILEAU.

Le bruit court qu'avant-*hier* on vous assassina.

BOILEAU.

ierre est toujours monosyllabique, comme dans *lierre*, *pierre*, etc.

Ieu est monosyllabique dans les substantifs, comme *épieu*, *miliieu*, *Dieu*.

Il est dissyllabique dans les adjectifs, tels que *audaci-eux*, *ambiti-eux*, *séri-eux*; excepté *vieux*, et l'adverbe *mieux*.

Io est de deux syllabes, comme dans *vi-olence*, *vi-olon*, *di-ocèse*; excepté dans *babiole*, *fiolle* et *pioche*.

Ion est de deux syllabes dans tous les substantifs, comme *religi-on*, *nati-on*, *créati-on*, et dans les verbes en *ier* : nous *étudi-ons*, nous *fortifi-ons*, etc.

Il est monosyllabique dans les autres cas : nous *étions*, que nous *amassions*.

Ui est monosyllabique : *construire*, *fuir*, *déduire*; excepté *ru-ine*, *bru-ine*, *pitu-ite*, *flu-ide*, *su-icide*.

Oui est de deux syllabes; comme *jou-ir*, *éblou-ir*; excepté dans l'affirmatif *oui*.

Oe est dissyllabique, comme dans *po-ème*, *po-ète*; excepté dans *poêle* et *moelle*.

Oin est monosyllabique : *coin*, *soin*, *besoin*.

Ieur est dissyllabique : *antéri-eur*, *ingéni-eur*, *supéri-eur*.

Oue est dissyllabique : *jou-et*, *lou-er*, *avou-er*; excepté *fouet* et *fouetter*.

Ue et *ua* sont dissyllabiques : *attribu-er*, *du-el*, *su-er*, *tu-er*, *ru-ade*; excepté *écuelle*.

DE LA CÉSURE.

643. Dans les vers de douze pieds, on doit observer un repos entre la sixième et la septième syllabe, c'est-à-dire au milieu du

vers. Ce point de repos se nomme *césure* ; chaque moitié de vers s'appelle *hémistiche* :

Aux petits des oiseaux — Dieu donne leur pâture.

La césure s'observe aussi dans les vers de dix pieds ; alors le repos a lieu entre la quatrième et la cinquième syllabe, ce qui donne quatre pieds pour le premier hémistiche et six pour le second :

Coulez, mes vers, — enfants de la nature.

La césure est défectueuse :

1° Si elle coupe un mot en deux :

Que peuvent tous les fai—bles humains devant Dieu ?

2° Si elle tombe sur une syllabe muette qui ne s'élide pas :

La bonne fortune — rend le cœur orgueilleux.

Mais si l'élision est possible, c'est-à-dire si le second hémistiche commence par une voyelle, la césure est bonne .

C'est en vain qu'au Parnasse — un téméraire auteur...

REMARQUE. Le repos étant la condition essentielle de la césure, celle-ci sera encore défectueuse quand elle tombera entre deux mots inséparables par le sens, comme :

1° Un déterminatif et un nom :

Je fus témoin de la — fureur qui l'animait.

2° Un qualificatif et un nom :

S'il pouvait de ce lieu — suprême s'approcher.

C'est encore un plus grand — sujet de s'étonner.

Il y a exception à cette règle quand le nom est accompagné de plusieurs adjectifs :

Morbleu ! c'est une chose — indigne, basse, infâme !

3° La préposition et ses compléments :

Moi, vous revoir après — ce traitement indigne !

4° Le pronom sujet et le verbe :

Je me flatte que vous — me rendrez votre estime.

5° Les deux parties d'une locution :

Quoi ! vous fuyez tandis — que vos soldats combattent !

6° Le verbe *être* et l'attribut :

On sait que la chair est — fragile quelquefois.

7° L'auxiliaire et le participe :

Le maître-autel était — orné de fleurs nouvelles.

8° Les monosyllabes *plus*, *très*, *fort*, *bien*, *mal*, *mieux*, *trop*, et les adjectifs qui les suivent :

Ce jargon n'est pas très — nécessaire, il me semble.

DE LA RIME.

644. On appelle *rime* l'uniformité de son dans la terminaison de deux mots : *nature, pure; valon, aquilon.*

Suivant la nature des terminaisons des mots, on distingue deux sortes de rimes : la *rime masculine* et la *rime féminine*.

Toute syllabe finale se terminant par un *e muet*, seul ou suivi des lettres *s* ou *nt*, est rime *féminine* ; toute autre syllabe finale est rime *masculine* :

Aujourd'hui même encor, mon âme irrésolue
Me pressant de quitter ma puissance absolue...

Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes,
Que pressent de mes lois les ordres légitimes...

En ce noble dessein nos cœurs se rencontrèrent,
Nos esprits généreux ensemble le formèrent.

Mais, ce qu'on ne pourrait jamais s'imaginer,
Cinna, tu t'en souviens et veux m'assassiner.

EXCEPTION. Les troisièmes personnes du pluriel des imparfaits et des conditionnels en *aient* sont rimes masculines, parce que le son de l'*e muet* y est absolument nul.

DE LA RIME RICHE.

Suivant que les sons qui forment la rime ont entre eux une ressemblance plus ou moins parfaite, la rime, masculine ou féminine, est *riche* ou *pauvre*. La rime féminine est *riche* quand il existe une exacte conformité entre les sons des deux dernières syllabes.

Si près de voir sur moi fondre de tels orages,
L'ébranlement sied bien aux plus fermes courages.

CORNEILLE.

La rime masculine est *riche* quand cette conformité existe pour la dernière syllabe seule :

Moment fatal où le public souffrait
Dans un tuyau que l'on nomme sifflet.

LE BRUN.

DE LA RIME SUFFISANTE.

La rime est *suffisante* quand elle présente le même son, mais non la même articulation, comme *soupir, plaisir; espoir, avoir; entendre, rendre; jaloux, genoux* :

Cette grandeur sans borne, et cet illustre rang
Qui m'a jadis coûté tant de peine et de sang...

CORNEILLE.

REMARQUE. — La rime étant surtout pour l'oreille et non pour les yeux, on doit en juger plutôt par le son que par l'orthographe. Ainsi les mots suivants riment ensemble :

Fréquent	—	Camp.
Accord	—	Encor.
Shakspeare	—	Empire.

Enfant	— Triomphant.
Austère	— Salulaire.
Travaux	— Dévots.

Un mot ne peut rimer avec lui-même, à moins qu'il ne soit pris dans deux sens différents. Ces deux vers sont donc irréguliers.

Les chefs et les soldats ne se connaissent *plus*,
L'un ne peut commander, l'autre n'obéit *plus*.

Mais les vers suivants sont irréprochables :

Je la vois
Entr'ouvrir ma tombe,
Et sa voix
M'appelle et j'y tombe.

De même, deux mots de prononciation semblable, mais appartenant à des rimes de genre différent, ne peuvent rimer ensemble ; tels sont :

Club	— Cube.
Lait	— Laie.
Tarn	— Lucarne.
Amer	— Mère.
Corridor	— Matamore.
Nectar	— Tartare.
Cobalt	— Asphalte.

Des mots d'orthographe uniforme, mais de prononciation différente, ne peuvent également rimer ensemble :

Fier (<i>adj.</i>)	— Confier.
Brutus	— Vertus.
Jupiter	— Mériter.
Paris	— Pâris.

Ainsi, on doit blâmer les rimes suivantes de La Fontaine :

La belle était pour les gens *fers* ;
Fille se coiffe volontiers...

Le renard s'en saisit et dit : Mon bon monsieur,
Apprenez que tout flatteur...

Un mot simple ne rime pas non plus avec son composé, *écrire* avec *souscrire*, *mettre* avec *remettre*, *faire* avec *désfaire*. Il y a exception à cette règle toutes les fois que le simple et le composé ont une signification assez éloignée, comme *front* et *affront*, *battre* et *abattre*, *garde* et *regarde*.

Un vers est défectueux quand le premier hémistiche a une apparence de rime, un rapport de son avec le dernier hémistiche du même vers ou du vers précédent :

Aux Saumaises *futurs* préparer des *tortures*.
Tous perdirent leurs biens et voulurent trop *tard*
Profiter de ces *dards* unis et mis à *part*.

Les voyelles *a, é, i, o, u*, et la terminaison *er*, ne suffisent pas pour la rime. Ainsi *aima* ne rime pas avec *donna*, *bonté* avec *trompé*, *béni* avec *dormi*, *domino* avec *indigo*, *vertu* avec *perdu*, *parler* avec *chanter*. Pour rimer, ces voyelles et cette terminaison doivent être précédées de la même consonne. Toutefois, cette règle n'est pas rigoureusement observée, et La Fontaine s'en est souvent affranchi :

Le premier qui les vit de rire s'éclata :
 Quelle farce, dit-il, vont jouer ces gens-là ?
 Et je sais que de moi tu médis l'ans passé.
 Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né ?

Quiconque a beaucoup vu,
 Doit avoir beaucoup retenu.

DE LA SUCCESSION DES RIMES.

645. Quand les vers sont disposés de manière qu'il y ait deux rimes d'un genre, puis deux rimes d'un autre genre, par exemple deux rimes féminines suivies de deux rimes masculines, puis deux rimes féminines, etc., ces rimes sont dites *plates* ou *survies* :

J'ai beau vous arrêter, ma remontrance est vaine ;
 Allez, partez, mes vers, derniers fruits de ma veine ;
 C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour ;
 La prison vous déplaît, vous cherchez le grand jour ;
 BOILEAU.

Les rimes suivies sont la forme ordinaire de la tragédie, de la comédie, de la poésie épique, et, en général, du genre noble.

Quand une rime féminine alterne avec une rime masculine, ou réciproquement, les rimes sont dites *croisées* :

J'ai vu sous le soleil tomber bien d'autres choses
 Que les feuilles des bois et l'écume des eaux,
 Bien d'autres s'en aller que le parfum des roses
 Et le chant des oiseaux.

ALFRED DE MUSSET.

Les rimes sont encore *croisées* quand deux rimes masculines sont enfermées par deux rimes féminines, et, réciproquement, deux rimes féminines par deux rimes masculines :

Dieu parle, et nous voyons les trônes mis en poudre,
 Les chefs aveuglés par l'erreur,
 Les soldats consternés d'horreur,
 Les vaisseaux submergés ou brûlés par la foudre.

Le vent redouble ses efforts,
 Et fait si bien qu'il déracine
 Celui de qui la tête au ciel était voisine,
 Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

LA FONTAINE.

Enfin les rimes sont dites *mêlées*, quand les vers masculins et les vers féminins se succèdent sans uniformité; c'est dans ce système, c'est-à-dire en vers *libres*, que sont écrites presque toutes les fables de La Fontaine.

Toutefois, cette liberté a ses limites :

1° On ne doit pas mettre de suite deux rimes masculines ou féminines qui n'auraient pas la même consonance.

2° Quel que soit le genre de poésie qu'on adopte, il ne faut pas placer plus de trois rimes semblables à côté les unes des autres :

Le peuple des souris croit que c'est châtiment,
Qu'il a fait un larcin de rôl ou de fromage,
Égratigné quelqu'un, causé quelque dommage,
Enfin qu'on a pendu le mauvais garnement.

Toutes, dis-je, unanimement,
Se promettent de rire à son enterrement;
Mettent le nez à l'air, montrent un peu la tête...

LA FONTAINE.

DE L'HIATUS.

646. Le mot *hiatus* veut dire bâillement. On appelle hiatus, en poésie, la rencontre, le choc de deux voyelles dont l'une termine un mot et l'autre commence le mot suivant, comme *tu aimes*, il a amassé.

Boileau, le législateur du Parnasse, a formulé la règle relative à l'hiatus dans les deux vers qui suivent :

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

L'hiatus étant une faute en poésie, on ne pourra jamais faire entrer dans un vers les mots suivants : *loi éternelle, ver tu immortelle, charité évangélique*.

NOTA. — La conjonction *et*, suivie d'une voyelle, fait également hiatus, car le *t* ne se prononce pas; ainsi on ne peut pas dire en vers, *sage et aimable*.

Si la voyelle qui termine le mot est un *e* muet, cette lettre se fondant avec la voyelle du mot suivant, il n'y a pas d'hiatus. Ainsi l'on peut dire :

La nature et la mort ensemble ont fait un bail.

Les mots qui ont une voyelle avant l'*e* muet final, comme *vie, ravie, joie, proie, aimée*, ne peuvent entrer dans le corps du vers, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle, devant laquelle l'*e* est annulé. Ainsi les vers suivants seraient faux :

Anselme, mon ami, crie Laïrence à toute heure...

Ma parole est à vous, ma pensée m'appartient.

Ils deviennent bons si l'on dit :

Anselme, mon ami, crie Agnès à toute heure...

Ma parole est à vous, ma pensée est à moi.

La lettre *h*, non aspirée, placée au commencement du second mot, n'empêche pas l'*hiatus*; on ne saurait dire en vers *tu habites, le vrai honneur*.

Le *h* aspiré rentre dans la loi commune à toutes les consonnes et peut suivre une voyelle :

Chacun s'arme au hasard du livre qu'il rencontre.

Les anciens poètes ne s'assujettissaient pas à la règle de l'*hiatus*, mais elle est rigoureuse aujourd'hui. Toutefois elle a ses exceptions, ses licences. Ainsi certaines exclamations peuvent se placer plusieurs fois de suite, ou venir après des mots qui finissent par une voyelle :

Ah! ah! c'est vous, seigneur Mercure!

MOLIÈRE.

Oh, là, oh! descendez, que l'on ne vous le dise.

LA FONTAINE.

Il en est de même de *oui* répété, et de certaines locutions proverbiales qui présentent des *hiatus*, comme à tort et à travers, *il y a, suer sang et eau*, etc. :

Le juge prétendait qu'à tort et à travers

On ne saurait manquer, condamnant un pervers.

LA FONTAINE.

Il y a plus d'un mois que je ne vous ai vu.

VOLTAIRE.

Je suis sang et eau pour voir si du Japon

Il viendrait à bon port au fait de son chapon.

RACINE.

DE L'ENJAMBEMENT.

647. On appelle enjambement le rejet au vers suivant d'un ou de plusieurs mots indispensables au sens du vers précédent :

C'était votre nourrice. Elle vous ramena,

Suivit exactement l'ordre que lui donna

Votre père.

Ces deux derniers mots forment un enjambement. Ces sortes de soubresauts sont proscrits comme nuisibles au rythme et à l'harmonie, principalement dans les vers de dix et de douze pieds, lorsqu'ils appartiennent à la haute poésie.

Les lois de la césure et de l'enjambement, qui étaient rigoureusement observées par nos poètes classiques, ne le sont plus guère par les écrivains de notre époque, par les poètes romantiques. Ceux-ci, ainsi que le mot l'indique, ont suivi les libres allures des poètes du moyen âge, qui écrivaient en langue romane. Le morceau suivant est de M. Victor Hugo, le chef de cette nouvelle école :

Quand l'aube luit pour moi, quand je regarde vivre

Toute cette forêt dont la senteur m'enivre,

Ces sources et ces fleurs, je n'ai pas de raison

De me plaindre, je suis le fils de la maison.

Je n'ai point fait de mal. Calme, avec l'indigence
Et les haillons, je vis en bonne intelligence,
 Et je fais bon ménage avec Dieu mon voisin.
 Je le sens près de moi dans le nid, dans l'essaim,
 Dans les arbres profonds où parle une voix douce,
 Dans l'azur où la vie à chaque instant nous pousse,
 Et dans cette ombre vaste et sainte où je suis né.
 Je ne demande à Dieu rien de trop, car je n'ai
Pas grande ambition, et pourvu que j'atteigne
Jusqu'à la branche où pend la mûre ou la châtaigne,
 Il est content de moi, je suis content de lui.

DES LICENCES POÉTIQUES.

648. Si la poésie a les entraves de la mesure et de la rime, elle a aussi certains privilèges, certaines licences qui ne sont pas permises à la prose. Ces licences portent principalement sur l'orthographe des mots.

Il est permis au poète :

1° D'écrire encore avec ou sans *e*, suivant les besoins de la mesure ou de la rime :

Encor si vous naissiez à l'abri du feuillage
 Dont je couvre le voisinage.

2° D'écrire avec ou sans *s* les mots *jusques*, *jusque* : *certes*, *certe*; *naguères*, *naguère*; *guères*, *guère*; *grâces à*, *grâce à*, et certains noms propres, comme *Athènes*, *Athène*; *Thèbes*, *Thèbe*; *Londres*, *Londre*; *Charles*, *Charle*; *Démosthènes*, *Démosthène*; *Versailles*, *Versaille*, etc. :

Sion, *jusques* au ciel élevée autrefois,
*Jusqu'*aux enfers maintenant abaissée.

RACINE.

Thèbes à cet arrêt n'a point voulu se rendre,

RACINE.

Et l'on insulte au dieu que *Thèbe* entière adore.

DESAINTEANGE.

3° De supprimer *s* de la première personne de certains verbes, comme *j'aperçois*, *j'aperçoi*; *je crois*, *je croi*; *je dois*, *je doi*; *j'avertis*, *j'averti*; *je ris*, *je ri* :

Portez à votre père un cœur où *j'entrevoi*
 Moins de respect pour lui que de haine pour moi.

RACINE.

Vous ne répondez pas? Perfide, je le voi,
 Tu comptes les moments que tu perds avec moi.

RACINE.

DES MOTS POÉTIQUES.

649. Le style de la poésie doit être plus choisi, plus relevé, plus noble que celui de la prose. Aussi y a-t-il certains mots, certaines locutions surtout, qui, très usitées en prose, rendraient

la poésie vulgaire. Ce sont les suivantes : *c'est pourquoi, afin que, pourvu que, parce que, de manière que, de même que, après que, à moins que, non seulement, en effet, d'ailleurs, pour ainsi dire, etc.*

Quant aux mots qui sont par eux-mêmes bas et vulgaires, le véritable poète sait les relever et les ennoblir, et trouver dans son génie l'artifice qui fait disparaître la bassesse des choses que ces termes expriment. Racine en offre d'heureux exemples :

Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux,
Que des *chiens* dévorants se disputaient entre eux.

RACINE.

Ai-je besoin du sang des *boucs* et des *génisses* ?

RACINE.

Ce nom de roi des rois et de chef de la Grèce
Chatouillait de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse.

RACINE.

Tu le vois tous les jours, devant toi prosterné...
Baiser avec respect le *pavé* de tes temples.

RACINE.

Donnez : peu me suffit. Je ne suis qu'un enfant ;
Un *petit sou* me rend la vie.

ALEX. GUIRAUD.

Beaucoup d'expressions, qui seraient trop emphatiques dans la prose ordinaire, sont admises en poésie. En voici quelques-unes :

Achéron, Cocyte.	pour Enfer.
Acier	— Poignard, épée, couteau.
Airain, bronze	— Canon, cloche.
Amphitrite	— La mer.
Antique	— Ancien.
Aquilon	— Vent violent.
Courroux	— Colère.
Coursier	— Cheval.
Entrailles	— Boyaux.
Épouse, époux	— Femme, mari.
Fastes	— Histoire.
Flamme	— Amour.
Forfait	— Crime.
Glaive	— Épée.
Hymen, hyménée	— Mariage.
Labour	— Travail.

Les vers suivants offrent des exemples de mots poétiques remplaçant des mots vulgaires :

- De leurs *chevaux* (coursiers) fougueux tous deux pressent les flancs.
- Quel fruit de ce *travail* (labour) pensez-vous recueillir ?
- Il demandait aux dieux une *femme* (épouse) accomplie.
- Il voulait renouer les liens *du mariage* (de l'hyménée).
- J'attendais un *mari* (époux) de la main de mon père.

- O toi de mon repos compagne aimable et sombre,
 A des crimes (forfaits) si noirs prêteras-tu ton ombre ?
 —Leur courage s'augmente et leurs épées (glaives) s'émoussent.
 —Où sont, Dieu de Jacob, tes anciennes (antiques) bontés ?
 —Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée
 Roule au sein furieux de la mer (d'Amphitrite) étonnée.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE RHÉTORIQUE.

La grammaire est l'art de s'exprimer *correctement*; la rhétorique est l'art de *bien* dire.

Ici, nous ne traiterons que de la partie la plus élémentaire de la rhétorique, c'est-à-dire des figures de mots et des figures de pensées.

Le *style figuré* est celui où l'on emploie les mots, non dans leur sens propre, mais dans un sens détourné. Les mots sont employés dans leur *sens propre* lorsque, ne perdant point leur signification primitive, ils signifient la chose pour laquelle ils ont été créés; et dans un *sens figuré*, quand on les fait passer de leur signification naturelle à quelque autre signification étrangère. Le mot *chaleur*, par exemple, exprime une propriété du feu; or, si l'on dit : *La CHALEUR de la flamme*, ce mot est pris dans le sens propre; mais si l'on dit : *La CHALEUR du combat*, il est pris dans un sens figuré.

Les *figures* sont donc des manières de s'exprimer qui ajoutent au style de la force ou de la grâce. Ainsi, quand on dit : *Tel est fait pour le second rang qui n'est pas capable d'occuper le premier*, on parle sans figure, parce que les mots sont employés dans leur sens propre; mais on fait une figure si l'on s'exprime ainsi :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

VOLTAIRE.

Il y a deux sortes de figures : les *figures de mots* et les *figures de pensées*.

FIGURES DE MOTS.

650. Les *figures de mots* sont celles qui consistent uniquement dans l'emploi ou dans l'arrangement des mots, de telle sorte que si l'on change les mots ou leur disposition, la figure cesse d'exister, comme lorsqu'on dit cent *voiles* pour cent *vaisseaux*; ou encore : *A bon entendeur demi-mot*, pour demi-mot suffit à bon entendeur. Cette phrase renferme deux figures, une *ellipse* et une *inversion*.

Il y a deux sortes de figures de mots : les *figures de construction* et les *tropes*.

FIGURES DE CONSTRUCTION.

651. Les *figures de construction* sont celles dans lesquelles les mots conservent leur signification propre; quoique purement

grammaticales, elles ne laissent pas de faire un bel effet dans le discours. Ces figures sont : l'*ellipse*, le *pléonasme*, l'*hyperbate*, la *syllèpe*, la *conversion*, la *répétition* et l'*opposition*.

1° DE L'ELLIPSE.

652. L'*ellipse* est une figure qui, pour donner plus de rapidité à l'expression, supprime des mots que la construction grammaticale exigerait : *Celui qui rend un service doit l'oublier ; celui qui le reçoit, s'en souvenir ; c'est-à-dire DOIT s'en souvenir.*

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud,
c'est-à-dire l'échafaud NE FAIT PAS la honte.

Pour que l'ellipse soit bonne, il faut que l'esprit puisse y suppléer sans effort les mots sous-entendus. Toute ellipse qui rend le sens équivoque ou louche est vicieuse.

2° DU PLÉONASME.

653. Le *pléonasme* est le contraire de l'ellipse ; c'est une figure par laquelle on emploie des mots qui sont inutiles pour le sens, mais qui donnent plus de force à la phrase :

Eh! que m'a fait à moi cette Troie où je cours ?

RACINE.

Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre!

CORNEILLE.

Je l'ai entendu DE MES PROPRES OREILLES.

Dans ces phrases, les mots à moi, de mes yeux, de mes propres oreilles forment des pléonasmes ; ils ne sont pas nécessaires au sens, et l'on pourrait les retrancher ; mais alors l'expression y perdrait toute sa force.

Le *pléonasme* est vicieux quand il n'ajoute rien à la force du discours : *Il n'y a SEULEMENT QUE Racine qui soutienne constamment l'épreuve de la lecture.*

Remettez en ses mains trône, sceptre, couronne.

CORNEILLE.

Dans la première phrase, *ne... que* a le même sens que *seulement* ; ce dernier mot est donc de trop. Dans la deuxième, les mots *trône, sceptre, couronne* exprimant la même idée, un seul de ces mots suffirait.

3° DE L'HYPERBATE.

654. L'*hyperbate* ou *inversion* est une figure qui renverse l'ordre naturel des mots ou des propositions :

Aux petits des oiseaux Dieu donne leur pâture.

RACINE.

Où la défiance commence, l'amitié finit.

Pour :

Dieu donne leur pâture aux petits des oiseaux.

L'amitié finit où la défiance commence.

L'*hyperbate* est bonne quand elle est claire et qu'elle donne de

la grâce et de l'harmonie au style, en lui ôtant la sécheresse et l'uniformité de la construction grammaticale. Mais il ne faut pas que l'inversion soit forcée; autrement elle devient un travers, une marque d'impuissance de l'esprit, comme dans ces exemples :

On doit le fruit cueillir, et non l'arbre arracher.

Mon père à manger m'apporte.

4^o DE LA SYLLEPSE.

655. La *syllèpse* est une figure qui consiste à faire accorder un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec celui que l'esprit a en vue :

Entre *le pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge :

Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,

Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.

RACINE.

Eux se rapporte, non au mot *pauvre* employé au singulier, mais à l'idée des *pauvres* que le poète a en vue.

5^o DE LA CONVERSION, OU MIEUX RÉGRESSION.

656. La *régression* est une figure qui consiste à reproduire symétriquement les mêmes mots dans un renversement d'idées :

« *Courbe ton front, fier Sicambre; ADORE ce que tu AS BRÛLÉ, BRÛLE ce que tu AS ADORÉ.* »

Il faut MANGER POUR VIVRE, et non VIVRE POUR MANGER.

La poésie surtout fait usage de cette figure :

En France jamais l'Angleterre
N'aura vaincu pour conquérir :
Ses *soldats* y couvrent la *terre*,
La *terre* doit les y *couvrir*.

C. DELAVIGNE.

Qu'on parle mal ou bien du fameux cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien :

Il m'a fait trop de *bien* pour en dire du *mal*,

Il m'a fait trop de *mal* pour en dire du *bien*.

CORNÉILLE.

6^o DE LA RÉPÉTITION.

657. La *répétition* est une figure qu'on emploie pour insister sur quelque vérité, ou pour peindre la passion; elle suppose un esprit fortement occupé de son objet, et répète souvent le mot qui en exprime l'idée :

L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile ;

La vertu sans *argent* n'est qu'un meuble inutile ;

L'argent en honnête homme érige un scélérat ;

L'argent seul au palais peut faire un magistrat.

BOILEAU.

7° DE L'APPOSITION.

658. *L'apposition est une figure qui donne au nom le rôle d'un adjectif :*

Multipliez les fleurs, *ornement* du parterre.

DE FONTANES.

Dans ce vers, *ORNEMENT du parterre* est joint par apposition à *fleurs*; tour plus hardi et plus vif que si l'on eût dit : *Les fleurs qui sont l'ornement du parterre.*

DES TROPES.

659. Les *tropes* (du grec *trepô*, *tourner*, *changer*) sont des figures qui changent la signification des mots, c'est-à-dire qui présentent les mots dans une acception autre que le sens propre, comme quand on dit : *Un village de cent FEUX*, pour : *Un village de cent MAISONS.*

On distingue six tropes principaux : la *métaphore*, la *catachrèse*, l'*antonomase*, l'*allégorie*, la *métonymie* et la *synecdoque*; mais il n'y en a, à proprement parler, que deux : la *métaphore* et la *métonymie*; les autres dénominations ne désignent que des variétés de ces figures.

1° DE LA MÉTAPHORE.

660. La *métaphore* est une figure qui découle d'une comparaison complète dans l'intelligence, mais dont les termes sont supprimés dans le langage. Ainsi, quand on dit d'un guerrier qu'*il s'élance comme un lion*, c'est une comparaison; mais quand on dit du même guerrier : *Ce lion s'élance*, c'est une métaphore. C'est encore par métaphore que l'on dit : *La CHALEUR du sentiment*, un *RAYON d'espérance*, la *DURETÉ de l'âme*, une *RIANTE campagne*, la *RAPIDITÉ de la pensée.*

La métaphore est le plus beau, le plus riche de tous les tropes; c'est par cette figure que le style s'embellit et se colore, et qu'on prête du sentiment aux êtres qui en sont dépourvus.

Les métaphores sont défectueuses :

1° Quand elles sont tirées de sujets bas : *Le déluge universel fut la LESSIVE générale de la nature.*

2° Quand elles sont forcées, tirées de loin, et que le rapport n'est pas assez naturel ni la comparaison assez sensible : *La char-rue ÉCORCHE la plaine.*

3° Quand les termes métaphoriques font naître des idées qui ne peuvent être liées, comme si l'on disait d'un orateur : *C'est un torrent qui s'ALLUME*, au lieu de : *C'est un torrent qui ENTRAÎNE.*

2° DE LA CATACHRÈSE.

661. La *catachrèse* est une espèce de métaphore à laquelle on est obligé d'avoir recours quand il n'existe pas dans la langue de mot propre pour exprimer ce qu'on veut dire. Ainsi l'on dit :

Une FEUILLE de papier, plutôt que d'inventer un mot qui pourrait ne pas être compris. De même : Les AILES d'un moulin, les PIEDS d'une table, les BRAS d'un fauteuil, ALLER à CHEVAL sur un bâton, les RÈNES de l'Etat, cheval FERRÉ d'argent, etc.

3° DE L'ANTONOMASE.

662. L'antonomase est une figure qui consiste à employer :

1° Un nom commun ou une périphrase pour un nom propre : *l'Apôtre des gentils* pour *saint Paul*; *l'Orateur grec* pour *Démosthène*; *le Père des dieux* pour *Jupiter*.

2° Un nom propre pour un nom commun : *c'est un Néron*, pour *c'est un prince cruel*; *un Alexandre*, pour *un grand conquérant*.

4° DE L'ALLÉGORIE.

663. L'allégorie n'est qu'une métaphore continuée. Quand on emprunte une idée à un certain ordre de choses, il est naturel de la suivre dans ses développements. Ainsi, dans cet exemple : *La prière est une rosée qui rafraîchit l'âme*, l'idée de *rosée*, sous laquelle la prière est désignée, appelle celle de *rafraîchir*, et la métaphore devient une allégorie. De même, quand La Fontaine dit, pour exprimer les dangers et les écueils de la cour :

Lorsque sur cette mer on vogue à pleines voiles,
Qu'on croit avoir pour soi les vents et les étoiles,
Il est bien malaisé de régler ses desirs :
Le plus sage s'endort sur la foi des zéphyr,

l'idée de mer, sous laquelle il désigne la cour, amène les mots *voguer, voiles, vents, étoiles, zéphyr*.

5° DE LA MÉTONYMIE.

664. La métonymie (*substitution de nom*) est une figure qui met le nom d'une chose pour celui d'une autre. Elle emploie :

1° La cause pour l'effet : *Il vit de son travail*, c'est-à-dire *de ce qu'il gagne en travaillant*.

2° L'effet pour la cause :

. Sa main désespérée
Me fait boire la mort dans la coupe sacrée.

MARMONTEL.

La mort, c'est-à-dire le poison qui cause la mort.

3° Le contenant pour le contenu : *A ces cris, Jérusalem redoubla ses pleurs*. (Fléchier.) *Jérusalem*, c'est-à-dire *les habitants de Jérusalem*.

4° Le signe pour la chose signifiée : *A la fin j'ai quitté la robe pour l'épée*, c'est-à-dire *la magistrature pour la carrière militaire*. C'est ainsi que Cicéron a dit : *Que les armes le cèdent à la toge*, c'est-à-dire que le civil, que le citoyen ait le pas sur le militaire.

5° Le possesseur pour la chose possédée : *Cet HOMME a été INCENDIÉ*, c'est-à-dire la maison de cet homme.

6° Le nom abstrait pour le nom concret : *La JEUNESSE est vaine, présomptueuse, et ne doute de rien*, pour : *Les jeunes gens...*

7° Le nom du lieu où une chose se fait pour la chose elle-même :

Pradon a mis au jour un livre contre vous,
Et chez le chapelier du coin de notre place,
Autour d'un caudebec j'en ai lu la préface.

BOILEAU.

Autour d'un caudebec, c'est-à-dire d'un chapeau fabriqué à Caudebec, ville de Normandie, où l'on fabriquait des chapeaux renommés.

6° DE LA SYNECDOQUE.

665. La *synecdoque* ou *synecdoche* est une espèce de métonymie qui fait entendre le plus pour le moins ou le moins pour le plus.

Elle emploie :

1° La partie pour le tout : *Paris compte près de deux millions d'ÂMES*. *Ames* est ici pour *hommes, habitans*.

2° Le tout pour la partie : *Servez-moi un BŒUF au naturel*. Un *bœuf*, c'est-à-dire un morceau de bœuf.

3° Le genre pour l'espèce : *Quel MORTEL peut se vanter d'être à l'abri des coups du sort?* Quel *mortel*, c'est-à-dire quel homme; *mortel* est le genre, *homme* est l'espèce.

4° L'espèce pour le genre : *J'habite une délicieuse TEMPÉ*. Une *Tempé*, c'est-à-dire une vallée.

5° Le singulier pour le pluriel, et réciproquement : *Le ridicule est l'arme favorite DU FRANÇAIS*. (Raynal.) *Du Français*, c'est-à-dire *des Français*.

LES CORNEILLE et LES RACINE ont illustré la scène française. *Les Corneille et les Racine*, c'est-à-dire *Corneille et Racine*.

6° Un nombre déterminé pour un nombre indéterminé :

Mais si seul en mon lit je peste avec raison,
C'est encor pis vingt fois en quittant la maison.

BOILEAU.

Vingt fois, c'est-à-dire un grand nombre de fois.

7° Le nom de la matière dont une chose est faite pour la chose elle-même : *Les médecins déclarèrent qu'Epaminondas expirerait dès qu'on retirerait le FER de la plaie*. Le *fer*, c'est-à-dire le trait, le javelot.

FIGURES DE PENSÉES.

666. Les *figures de pensées* sont celles qui consistent uniquement dans la tournure que l'on donne à l'expression de la pensée; elles subsistent même lorsqu'on change les mots.

Les figures de pensées servent à plaire, à convaincre ou à toucher. Nous pourrions donc les partager en figures d'ornement, de raisonnement et de sentiment. Mais, pour plus de simplicité, nous aimons mieux nous en tenir à une classification unique et dire : Les principales figures de pensées sont l'*antithèse*, l'*allusion*, la *périphrase*, la *comparaison*, l'*hypotypose*, la *gradation*, la *prétérition*, la *suspension*, la *réticence*, l'*interrogation*, l'*exclamation*, l'*imprécation*, l'*épiphonème*, l'*hyperbole*, la *litote*, l'*ironie*, l'*apostrophe*, et la *prosopopée*.

Nous allons consacrer un article particulier à chacune de ces figures.

1^o DE L'ANTITHÈSE.

667. L'*antithèse* est une figure qui oppose les idées aux idées :

Si je dis OUI, elle dit NON; SOIR et MATIN, NUIT et JOUR elle gronde.
(Marmontel.)

L'*antithèse* doit naître du contraste des idées, et non du rapprochement des mots; sagement employée, elle répand beaucoup d'agrément dans le discours; mais, si on la prodigue, elle éblouit par la confusion des étincelles qu'elle fait jaillir, et donne à la composition un air d'affectation puérile.

2^o DE L'ALLUSION.

668. L'*allusion* est une figure qui consiste à dire une chose de manière à éveiller le souvenir d'une autre. Ainsi, quand Boileau dit, en parlant d'Homère :

Son livre est d'agrémens un fertile trésor,
Tout ce qu'il a touché se convertit en or,

Il fait allusion à ce roi de Phrygie qui avait obtenu de Bacchus le pouvoir de convertir en or tout ce qu'il touchait.

3^o DE LA PÉRIPHRASE.

669. La *périphrase* exprime, par un circuit de paroles, ce qu'on ne veut pas dire en termes propres. On s'en sert :

1^o Pour orner le discours. Voltaire, dans sa *Henriade*, exprime ainsi le commencement du jour :

L'Aurore cependant, au visage vermeil,
Ouvrait dans l'Orient les portes du Soleil.

2^o Pour relever des idées basses que le terme propre rappellerait. Delille, afin d'éviter le mot *porc*, emploie cette périphrase :

Et d'une horrible toux les accès violents
Étouffent l'animal qui se nourrit de glands.

Casimir Delavigne, voulant parler d'un fiacre, s'exprime ainsi :

. Durement cahoté
Sur les nobles coussins d'un char numéroté.

4° DE LA COMPARAISON.

670. La *comparaison* rapproche deux choses qui se ressemblent par plusieurs côtés ou par un seul :

De même que le *temps*, le bonheur a des ailes.

La chose que l'on compare s'appelle le *sujet* de la comparaison; celle à laquelle on compare se nomme *terme*. Ainsi, dans l'exemple précédent, *bonheur* est le sujet de la comparaison, *temps* en est le *terme*.

L'effet de la comparaison est de donner au discours tantôt de la grâce, tantôt de la force, toujours de la clarté.

5° DE L'HYPOTYPOSE.

671. L'*hypotypose* est une figure qui met la chose elle-même sous les yeux du lecteur. Les tableaux bien tracés, les descriptions, les récits, les portraits dont la vérité saisit l'imagination, sont des hypotyposes.

Voici un exemple d'hypotypose digne du pinceau d'un peintre :

UN NID DE BOUVREUIL DANS UN ROSIER.

« Nous nous rappelons avoir trouvé une fois un nid de bouvreuil dans un rosier; il ressemblait à une conque de nacre, contenant quatre perles bleues; une rose pendait au-dessus tout humide; le bouvreuil mâle se tenait immobile sur un arbuste voisin, comme une fleur de pourpre et d'azur. Ces objets étaient répétés dans l'eau d'un étang avec l'ombrage d'un noyer qui servait de fond à la scène, et derrière lequel on voyait se lever l'aurore. Dieu nous donnait dans ce petit tableau une idée des grâces dont il a paré la nature. » (Chateaubriand.)

8° DE LA GRADATION.

672. La *gradation* est une figure qui consiste à présenter le développement de la pensée dans une série d'idées ascendantes ou descendantes. Il y a par conséquent deux sortes de gradations : la gradation *ascendante* et la gradation *descendante*. La gradation est *ascendante* quand les idées enchérissent les unes sur les autres :

Il part, il court, il vole.

DELILLE.

La gradation est *descendante* quand la teinte va en s'affaiblissant :

Un souffle, une ombre, un rien,
Tout lui donnait la fièvre.

LA FONTAINE.

Pour que la gradation produise son effet, il faut que les degrés en soient marqués avec une grande justesse, et qu'on saisisse aisément la différence des teintes entre elles.

9° DE LA PRÉTÉRITION.

673. La *prétérition* ou *prétermission* est une figure qui consiste à dire une chose tout en assurant qu'on se gardera bien de la dire. Il y a prétérition dans ces vers de Voltaire :

Je ne vous peindrai point le tumulte et les cris,
Le sang de tous côtés ruisselant dans Paris,
Le fils assassiné sur le corps de son père,
Le frère avec la sœur, la fille avec la mère,
Les époux expirant sous les toits embrasés,
Les enfants au berceau sur la pierre écrasés.

(*Henriade.*)

12° DE LA SUSPENSION.

674. La *suspension* est une figure qui consiste à piquer la curiosité de l'auditeur, à tromper son attente pour la mieux remplir et à faire de la phrase une sorte d'énigme dont le mot est à la fin. Bossuet emploie cette figure dans l'oraison funèbre d'Henriette, reine d'Angleterre :

« Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes grâces, l'une de l'avoir faite chrétienne; l'autre..... Messieurs, qu'attendez-vous; peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi, son fils? Non, c'est de l'avoir faite reine malheureuse. »

Corneille, dans la scène où Auguste énumère tous les bienfaits dont il a comblé Cinna, poursuit ainsi :

Tu t'en souviens, Cinna, tant d'heur et tant de gloire
Ne peuvent pas sitôt sortir de ta mémoire,
Mais ce qu'on ne pourrait jamais imaginer,
Cinna, tu t'en souviens.... et veux m'assassiner.

13° DE LA RÉTICENCE.

675. La *réticence* est une figure qui consiste à s'interrompre brusquement pour laisser deviner ce qu'on ne dit pas. Cette interruption soudaine, ce silence mystérieux en fait plus entendre que les paroles les plus positives.

La réticence se trouve dans ces vers, où Athalie apostrophe ainsi Joad :

. Te voilà, séducteur;
De ligues, de complots, pernicieux auteur!
.
Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie,
Te..... mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter.

RACINE

Racine se sert encore de cette figure quand il fait dire à Agrippine.

J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée
Et ce même Sénèque et ce même Burrhus,
Qui depuis... Rome alors estimait leurs vertus

14° DE L'INTERROGATION.

676. *L'interrogation* adresse une question, non pour obtenir une réponse, mais pour contraindre l'auditeur, qu'elle prend à partie, à écouter avec attention. Joad, surpris de voir Josabeth, sa femme, s'entretenir avec Mathan, grand prêtre des faux dieux, s'exprime ainsi avec indignation :

Où suis-je ? de Baal ne vois-je pas le prêtre ?
 Quoi ! fille de David, vous parlez à ce traître !
 Vous souffrez qu'il vous parle !.....
 Que veut-il ? de quel front cet ennemi de Dieu
 Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu ?

RACINE.

15° DE L'EXCLAMATION.

677. *L'exclamation* est le cri de l'âme qui, ne pouvant se contenir, éclate le plus souvent en interjections. Telle est cette exclamation fameuse de Bossuet dans l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre :

« O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable ! où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte ! »

L'auditoire s'émut à ce cri, et la voix de l'auteur fut interrompue par les pleurs et les sanglots.

16° DE L'IMPRÉCATION.

678. *L'imprécation* est une figure par laquelle on souhaite des malheurs à celui dont on parle ou à qui l'on parle. En voici un exemple tiré de Casimir Delavigne :

Je dévoue à l'exil ta tête criminelle :
 Va, fuis, l'humanité te rejette loin d'elle
 Fuis, j'attache à tes pas l'abandon et l'effroi ;
 Le foyer paternel n'a plus de feu pour toi,
 L'autel, plus de refuge ; abominable, immonde,
 Va, sois maudit..., sois proscrit dans le monde,
 Jusqu'au jour où de Dieu l'ange exterminateur
 T'amènera tremblant devant ton Créateur,
 Pour te précipiter, de ses mains redoutables,
 Dans les gouffres ardents qu'il réserve aux coupables ?

(Le Paria.)

17° DE L'ÉPIPHONÈME.

679. *L'épiphonème* est une sorte d'exclamation jetée, sous forme de sentence, à la fin d'un raisonnement ou d'un récit :

Volney vient de tracer un tableau éloquent des splendeurs de l'ancienne Palmyre, qu'il compare aux ruines qu'offre aujourd'hui cette antique cité : « Aujourd'hui, au concours bruyant qui se pressait sous ces portiques, a succédé une solitude de mort ; le silence des tombeaux s'est substitué au murmure des places pu-

bliques ; l'opulence d'une cité de commerce s'est changée en une pauvreté hideuse ; les palais des rois sont devenus le repaire des bêtes fauves ; les troupeaux parquent au seuil des temples, et les reptiles immondes habitent le sanctuaire des dieux... *Ainsi donc périssent les ouvrages des hommes ! Ainsi s'écroulent les empires et les nations !* »

18° DE L'HYPERBOLE.

680. *L'hyperbole* exagère les choses en employant des expressions qui, prises à la lettre, iraient au delà de la vérité, mais que l'esprit réduit aisément à leur juste valeur.

Ainsi, pour faire entendre qu'une personne va très vite, nous disons qu'elle *va plus vite que le vent*. Si nous voulons, au contraire, faire entendre qu'elle marche avec une extrême lenteur, nous disons qu'elle *marche plus lentement qu'une tortue*. »

Les vers suivants offrent un charmant exemple d'hyperbole. Le fils du grand Condé ayant promis mille écus au poète qui composerait le meilleur quatrain destiné à être gravé sur le socle d'une statue qu'il faisait élever à la mémoire de son père, à Chantilly, un Gascon (on sait que ce n'est pas l'esprit qui leur manque) envoya celui-ci :

Pour célébrer tant de vertus,
Tant de hauts faits et tant de gloire,
Mille écus, sandist mille écus !
Cé n'est pas un sou par victoire.

19° DE LA LITOTE.

681. La *litote* est une figure qui consiste à dire moins pour faire entendre plus. Elle affaiblit l'expression pour donner plus de force à la pensée.

Chimène trahit la violence de sa passion lorsqu'elle dit à Rodrigue : *Va, je ne te hais point*.

Dans l'*Iphigénie* de Racine, Ulysse dit à Agamemnon, pour le décider au sacrifice de sa fille :

Vous seul, nous arrachant à de nouvelles flammes,
Nous avez fait laisser nos enfants et nos femmes,
Et quand, de toutes parts assemblés en ces lieux,
L'honneur de vous venger brille seul à nos yeux ;
Quand la Grèce, déjà vous donnant son suffrage,
Vous reconnaît l'auteur de ce fameux ouvrage ;
Que ces rois, qui pouvaient vous disputer ce rang,
Sont prêts, pour vous servir, de verser tout leur sang ;
Le seul Agamemnon, refusant la victoire,
N'ose d'un peu de sang acheter tant de gloire ;
Et, dès le premier pas se laissant effrayer,
Ne commande les Grecs que pour les renvoyer.

Un peu de sang ! c'est le sang de sa fille.

20° DE L'IRONIE.

682. *L'ironie*, ou *contre-vérité*, est une figure qui dit précisément le contraire de ce qu'on pense ou de ce qu'on veut faire entendre :

Qu'il est beau d'insulter au bras chargé d'entraves !
La voyant sans défense, ils s'écriaient, ces braves

C. DELAVIGNA.

Beau veut dire *honteux*.

Braves est mis pour *lâches*.

21° DE L'APOSTROPHE.

683. *L'apostrophe* (du grec *apostrophè*, détourner) est une figure par laquelle l'orateur, au milieu de son discours, *se détourne* de ceux à qui il parle, pour s'adresser tout à coup à quelque autre. L'apostrophe peut prendre pour objet les êtres présents ou absents, vivants ou morts, animés ou insensibles. C'est ainsi qu'Andromaque répondant à Pyrrhus qui, pour prix de sa main, lui promet de relever les ruines de Troie, s'écrie tout à coup :

Non, vous n'espérez plus de nous revoir encor,
Sacrés murs que n'a pu conserver mon Hector !

Chénier met dans la bouche de sa *Jeune captive* cette touchante apostrophe :

O mort ! tu peux attendre ; éloigne, éloigne-toi ;
Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
Le pâle désespoir dévore.

Pour moi Palès encore a des asiles verts,
Les amours des baisers, les Muses des concerts :
Je ne veux point mourir encore !

22° DE LA PROSOPOPEE.

684. La *prosopopée*, ou *personnification*, va plus loin encore que l'apostrophe ; elle fait agir et parler les absents, évoque les morts, anime les objets insensibles. Fléchier, dans l'exorde de l'oraison funèbre du duc de Montausier, si connu par sa noble franchise, fournit un bel exemple de la prosopopée : « Oserais-je, dit-il, employer pour le louer la fiction et le mensonge ? Ce tombeau s'ouvrirait, ses ossements se rejoindraient pour me dire : « Pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour personne ? Ne me rends pas un honneur que je n'ai pas mérité, à moi qui n'en voulus jamais rendre qu'au vrai mérite. Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité, et ne viens pas troubler ma paix par la flatterie, que je hais. »

Tout le monde connaît la magnifique prosopopée dans laquelle Fabricius, rappelé à la vie par J.-J. Rousseau, reproche aux Romains leur luxe et leur mollesse : « O Fabricius ! qu'eût dit votre grande âme... »

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER

DU NOM

DU GENRE.

685. Nous avons des noms qui, en français, ont deux genres sans changer notablement de signification ; voici les principaux : AIGLE, AMOUR, AUTOMNE, COULEUR, COUPLE, DÉLICE, ENFANT, FOUDRE, GENS, HYMNE, ŒUVRE, ORGE, PÂQUE, PÉRIODE, PERSONNE et CHOSE dans QUELQUE CHOSE.

686. AIGLE est du masculin :

1° Quand il désigne en général l'oiseau qui porte ce nom : *L'AIGLE est FIER et COURAGEUX.*

*Un aigle sur un champ prétendant droit d'aubaine
Ne fait point appeler un aigle à la huitaine.*

BOILEAU.

2° Quand on parle d'un homme de génie, d'un homme qui a un esprit, un talent supérieur :

Cet homme-là est UN AIGLE auprès de ceux dont vous parlez. (ACAD.)

Dans ce sens, le mot *aigle* est souvent pris ironiquement :

Quand on sait bien les quatre règles, et qu'on peut conjuguer le verbe avoir, on est UN AIGLE en finances. (MIRABEAU.)

3° Quand il signifie pupitre en forme d'aigle aux ailes étendues, pour soutenir les livres de plain-chant : *Il chante tous les dimanches à l'AIGLE MÉTROPOLITAIN.*

4° Quand il désigne le papier du plus grand format : **DU GRAND AIGLE.**

Il est du féminin :

1^o En termes d'armoiries et de devises

Les armes de l'empire français étaient UNE AIGLE tenant un foudre dans ses serres.

Cependant on dit : LE GRAND AIGLE de la Légion d'honneur, et aussi : L'AIGLE BLANC de Pologne, L'AIGLE NOIR de Prusse.

2^o Dans le sens d'étendard, d'enseigne militaire : Plusieurs AIGLES furent PRISES par les Germains après la défaite de Varus, sous le règne d'Auguste. (ACAD.) L'AIGLE IMPÉRIALE de Napoléon a fait trembler l'Europe entière.

687. AMOUR est du masculin aux deux nombres :

L'amour du jeu réunit TOUS les autres AMOURS. (BOISTE.)

Je voudrais vous embraser de TOUS les AMOURS honnêtes.

LE DIVIN AMOUR n'est FAIT que pour les belles âmes.

Cependant *amour*, signifiant la passion d'un sexe pour l'autre, est féminin au pluriel et reste masculin au singulier : Les PREMIÈRES AMOURS. (ACAD.) *Il n'y a point de belles prisons ni de LAIDES AMOURS. (ACAD.) C'est un paradoxe qu'UN VIOLENT AMOUR sans délicatesse. (LA BRUYÈRE.)*

Le pluriel *amours* est surtout féminin quand il exprime des sentiments peu profonds, des liaisons légères qui se rompent facilement et que remplacent bientôt de NOUVELLES AMOURS.

AMOUR, désignant une divinité de la Fable ou une image de cette divinité, est toujours du masculin : *Peindre UN AMOUR. Sculpter de PETITS AMOURS. Les AMOURS sont FRÈRES des Ris. (V. HUGO.)*

Les écrivains, et surtout les poètes, s'affranchissent souvent de ces règles en faisant le mot *amour* féminin au singulier, et masculin au pluriel :

Renferme cette amour et si sainte et si pure.

VOLTAIRE.

Les AMOURS d'Astarbé n'étaient IGNORÉS que de Pygmalion. (FÉNELON.)

688. AUTOMNE est des deux genres, mais le masculin est préférable : UN BEL AUTOMNE. UN AUTOMNE FROID et PLUVIEUX.

Et toi, *riant Automne*, accorde à nos désirs,
Ce qu'on attend de toi, des biens et des plaisirs

SAINT-LAMBERT.

Dans notre langue, le mot *automne* a commencé par être féminin; la raison qui a déterminé le changement de genre, c'est que le nom des trois autres saisons est du masculin.

689. COULEUR. Dans son acception générale, *couleur* est du genre féminin :

Loin d'absorber les formes, LA COULEUR les fait resplendir et valoir. (TH. GAUTIER.)

Avec le mot *couleur*, on forme divers substantifs composés pour lesquels la langue n'a pas admis un nom particulier, ainsi qu'elle l'a fait pour les mots *le rouge, le vert, le jaune, le violet*, etc. Alors le mot *couleur* s'emploie accidentellement au masculin. C'est ainsi que l'on dit : UN BEAU COULEUR *de feu*; LE COULEUR *de rose, d'eau, de chair, de citron*, etc.

Il importe ici de remarquer que ce n'est pas le mot *couleur*, pris en lui-même, qui devient masculin, mais bien le nom composé dans lequel entre le complément de *couleur*, et que l'esprit conçoit comme un tout indivisible, ainsi que dans : *Un beau feuille-morte*.

690. COUPLE est du masculin :

1° Quand il désigne deux êtres animés unis par une volonté, par un sentiment ou toute autre cause qui les rend propres à agir de concert : UN COUPLE *d'amis*. UN COUPLE *de fripons*.

Pauvres gens, idiots, *couple ignorant* et rustre;
Le premier qui les vit de rire s'éclata.

LA FONTAINE.

2° Quand il sert à désigner des personnes unies ensemble par mariage, ou, en parlant des animaux, le

mâle et la femelle (1) : HEUREUX COUPLE. *Ce serait dommage de séparer UN si BEAU COUPLE.* (ACAD.) UN COUPLE de pigeons suffit pour peupler une volière.

Il est du féminin :

Quand il signifie simplement le nombre deux : UNE COUPLE d'œufs. UNE COUPLE de serviettes. UNE COUPLE de pigeons suffit pour notre déjeuner.

691. DÉLICE et ORGUE sont du masculin au singulier et du féminin au pluriel : *C'est UN GRAND DÉLICE de faire des heureux. Il fait TOUTES ses DÉLICES de l'étude. L'ORGUE de cette église est EXCELLENT. Il y a de BONNES ORGUES en tel endroit.*

Si pourtant le pluriel *orgues* devait représenter plusieurs instruments distincts, nous pensons qu'il devrait être masculin : *Les deux ORGUES de la nouvelle cathédrale ont été CONSTRUITS par cet habile facteur.*

REMARQUE. *Délice* et *orgue* sont masculins au pluriel lorsque le nombre singulier et le nombre pluriel se trouvent à la fois dans une même phrase, ce qui se produit après l'expression *un de* : *UN de mes plus GRANDS DÉLICES était de laisser mes livres entassés et de n'avoir point d'écrivoire.* (J.-J. ROUSS.) *Cet orgue est UN des plus BEAUX qu'on puisse voir.* (GRAMM. DES GRAMM.)

692. ENFANT, employé dans un sens général, ou comme terme générique, pour désigner les garçons et les filles jusqu'à l'âge de dix ans environ, est du masculin : UN BEL ENFANT. UN JOLI ENFANT. *Tenir UN ENFANT sur les fonts baptismaux. Tous les ENFANTS ne sont pas également INTELLIGENTS. Il faut renvoyer cette question aux PETITS ENFANTS.*

Mais il devient féminin lorsqu'il se dit particulièrement d'une jeune fille dont on ne veut pas seulement faire ressortir le jeune âge, mais encore le sexe : MA BELLE ENFANT, *ne craignez rien.*

Une chambre où le jour n'entre que rarement
Est de la pauvre enfant l'unique appartement.

LA FONTAINE.

(1) *Couple*, dans ce cas, est du masculin, et cela doit être puisqu'il y a réunion des deux sexes, et qu'en grammaire le masculin a la priorité sur le féminin.

L'humble enfant que Dieu ta'a ravié
 Rien qu'en m'aimant savait m'aider :
 C'était le bonheur de ma vie
 De voir ses yeux me regarder.

V. HUGO.

693. Foudre, feu du ciel, est du féminin : LA Foudre sillonne les nues. *Quel cœur as-tu donc, toi qui n'as pas craint d'être frappé de LA Foudre?* (CHATEAUBRIAND.)

Au figuré, *foudre*, servant à désigner un guerrier à qui rien ne résiste, un orateur véhément, etc., est du masculin : UN Foudre de guerre. UN Foudre d'éloquence.

Un bruit court que le roi va tout réduire en poudre
 Et dans Valenciennes est entré comme un foudre.

BOILEAU.

Comment! des animaux qui tremblent devant moi!
 Je suis donc un foudre de guerre?

LA FONTAINE.

Quelquefois, et dans le style élevé, les poètes emploient le mot *foudre* au masculin : *Expirer sous les Foudres Vengeurs. Ces Foudres de bronze que l'enfer a inventés pour la destruction des hommes.* (FLÉCHIER.)

Daigne le juste ciel
 Ne lancer que sur moi ses foudres mérités.

CORNEILLE.

Mais alors le mot *foudre* rappelle à l'esprit l'image matérielle de ces traits ou carreaux forgés par Vulcain, et que Jupiter était censé lancer sur la terre quand il voulait foudroyer ou effrayer les mortels.

694. GENS (1) veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent : QUELLES MÉCHANTES GENS! *De TELLES GENS sont à plaindre. TOUTES les VIEILLES GENS sont SOUPÇONNEUX. Ce sont les MEILLEURES GENS que j'aie jamais vus.* (ACAD.) CERTAINES GENS étudient toute leur vie; à la mort, ils ont tout appris, excepté à penser. (DOMERGUE.)

(1) *Gens* est féminin de sa nature; c'est le pluriel de *gent*, race, famille, nation. Il ne s'emploie au singulier que dans la poésie familière : LA GENT qui porte le turban. (ACAD.) LA GENT trotte-menu. (LA FONTAINE.)

Cependant, lorsque *gens* est précédé d'un adjectif ou d'un déterminatif qui n'a qu'une forme pour les deux genres, on met *tous* au lieu de *toutes* : *Tous les honnêtes GENS. Tous les habiles GENS.*

On met aussi *tous*, lorsque *gens* est suivi d'une épithète ou de quelque autre mot déterminatif : *Tous les GENS SENSÉS. Tous les GENS QUI RAISONNENT. Tous les GENS DE BIEN.*

Les adjectifs ou les participes qui précèdent *gens* et qui n'appartiennent pas à la même proposition ou à la même partie de proposition doivent aussi être mis au masculin : *DEVENUS VIEUX et infirmes, ces BONNES GENS ne pouvaient plus gagner leur vie (c'est-à-dire comme ils étaient devenus...).* *HEUREUX les VIEILLES GENS qui conservent l'usage de leurs facultés intellectuelles (heureux est attribut, tandis que *gens* est sujet.)*

Enfin, *gens* veut tous ses correspondants au masculin pluriel, lorsqu'il est suivi de la préposition *de* et d'un nom qui le rend propre à désigner une profession, un état quelconque, comme *gens de robe, gens d'épée, gens de guerre, gens de loi, gens de lettres* : *CERTAINS GENS d'affaires.*

Ou bien encore lorsqu'il se dit de personnes qui sont d'une même partie de promenade, de jeu, de festin, etc. : *Tous nos GENS sont arrivés, faites servir le dîner.*

695. *HYMNE*, chant d'église en latin ou en grec, est du féminin : *Santeuil a composé les plus BELLES HYMNES du bréviaire de Paris.*

Les ANCIENNES HYMNES de l'Église ont le mérite de la simplicité. (MARMONTEL.)

Mais quand il désigne tout autre chant, il est du masculin : *Seigneur, QUELS HYMNES sont dignes de vous?* (ACAD.) *Callimaque a composé de LONGS HYMNES en l'honneur de plusieurs dieux. Chaque peuple a son HYMNE NATIONAL. La vie de Turenne est UN HYMNE à la louange de l'humanité.* (MONTESQUIEU.)

696. OEUVRE est du féminin : *Les OEUVRES COMPLÈTES de Corneille. L'ŒUVRE de la rédemption fut ACCOMPLIE sur la croix.* (ACAD.)

Cependant, dans le style soutenu, il est quelquefois du masculin au singulier : UN *si* GRAND ŒUVRE. CE SAINT ŒUVRE.

Il est encore masculin quand il sert à désigner *le grand œuvre*, la recherche de la pierre philosophale : *Travailler AU GRAND ŒUVRE*; le recueil de toutes les estampes d'un même graveur : *Avoir TOUT l'ŒUVRE de Callot*; ou bien encore les différents ouvrages d'un compositeur de musique : LE PREMIER, LE SECOND ŒUVRE *de Mozart*. Dans ces cas, le mot *œuvre* est toujours au singulier.

697. ORGE est du féminin : *De l'ORGE bien LEVÉE. Voilà de BELLES ORGES.*

Ce nom n'est masculin que dans les deux expressions suivantes : ORGE MONDÉ, grains d'orge qu'on a bien nettoyés et bien préparés; ORGE PERLÉ, orge réduite en petits grains dépouillés de leur son : *Une tisane d'ORGE MONDÉ, d'ORGE PERLÉ.*

698. PÂQUE, fête solennelle que les Juifs célèbrent en mémoire de leur sortie d'Égypte, est du féminin et ne prend jamais s : *LA PÂQUE des Juifs. Notre-Seigneur célébra LA PÂQUE avec ses disciples.*

PÂQUE, et plus ordinairement PÂQUES, fête que les chrétiens solennisent en mémoire de la résurrection de Notre-Seigneur, est du masculin : *Je vous payerai à PÂQUES PROCHAIN. PÂQUES OU PÂQUE est TARDIF cette année.*

Dans les expressions : PÂQUES FLEURIES, le dimanche des Rameaux; PÂQUES CLOSES, le dimanche de Quasimodo; *Faire de BONNES PÂQUES*, une bonne communion pascale, il est du féminin et ne s'emploie qu'au pluriel (1).

(1) Remarquez que, dans ce dernier sens, *pâques* est un véritable nom commun et ne prend pas de majuscule. Même observation relativement à *pâque*, fête des Juifs.

699. PÉRIODE, signifiant un espace de temps déterminé, est du féminin : LA PÉRIODE *des temps modernes*. Fermer LA PÉRIODE *des révolutions*.

Il est aussi du féminin en termes d'astronomie, de grammaire, de médecine, de musique : *La lune accomplit SA PÉRIODE en vingt-neuf jours et demi*. UNE PÉRIODE à quatre membres se nomme PÉRIODE CARRÉE. *Toutes les fièvres intermittentes ont leurs PÉRIODES RÉGLÉES*. *Ce compositeur sait lier et arrondir TOUTES ses PÉRIODES*. (ACAD.)

PÉRIODE est du masculin lorsqu'il signifie un espace de temps indéterminé, ou bien encore le plus haut point où une personne, une chose puisse arriver : *Le génie s'affaiblit dans LE DERNIER PÉRIODE de la vie*. *Démotène et Cicéron ont porté l'éloquence à SON plus HAUT PÉRIODE*.

700. Le mot PERSONNE est tantôt nom, tantôt pronom indéfini.

Il est nom, et du genre féminin, quand il a un sens précis; dans ce cas, il est ou peut être accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif : *C'est LA PERSONNE du monde qui reçoit le mieux ses amis*. *Je sais cette nouvelle d'UNE PERSONNE bien INSTRUITE*.

Il est pronom indéfini, et du genre masculin, quand il est pris dans un sens vague, indéterminé; alors il s'emploie avec ou sans négation, et signifie nul homme, nul individu ou quelqu'un, un individu quelconque : *PERSONNE ne sera assez HARDI*. *PERSONNE n'est CONTENT de son sort*. *Y a-t-IL PERSONNE d'assez HARDI?* (ACAD.) *PERSONNE a-t-IL jamais raconté plus naïvement que La Fontaine?* (RESTAUT.)

Si pourtant *personne*, employé comme pronom, ne pouvait évidemment s'appliquer qu'à des femmes, on lui donnerait le genre féminin : *PERSONNE ne fut jamais plus SOUMISE à son mari que ma marraine*.

701. QUICONQUE est dans le même cas : *QUICONQUE est vraiment mère n'est plus COQUETTE*.

702. QUELQUE CHOSE, signifiant *un je ne sais quoi*, un *certain quantum*, est une sorte de locution pronominale du genre masculin : *Il y a dans l'homme QUELQUE CHOSE d'INCOMPLET qui lui annonce une autre et plus parfaite destinée.*

Employé en ce sens, *quelque chose* forme un tout inséparable dans l'analyse.

QUELQUE CHOSE, signifiant *quelle que soit la chose* et suivi d'un verbe au subjonctif, est du genre féminin : *QUELQUE CHOSE que vous ait DITE un homme en colère, ne lui répondez pas.*

Dans ce dernier cas, les mots *quelque* et *chose* doivent être analysés séparément : *chose* est un nom commun du genre féminin, et *quelque* est un adjectif qui le détermine.

NOTA. — *Autre chose* et *grand chose* peuvent aussi être du genre masculin dans des circonstances analogues à celles qui font donner ce genre à *quelque chose* : *Avez-vous AUTRE CHOSE de CURIEUX à nous montrer ? Il n'a pas fait GRAND'CHOSE de BON.*

GENRE DES NOMS DE VILLES.

703. Plusieurs grammairiens ont posé cette règle : « Tout nom de ville terminé par une syllabe muette est féminin ; il est masculin dans tous les autres cas. » Ce principe est trop absolu, car si on l'appliquait rigoureusement, il en résulterait pour l'oreille de nombreuses dissonances.

Disons qu'en général les noms de villes sont du masculin, quelle que soit la terminaison. Ajoutons, pour compléter et restreindre cette règle, que les noms de villes qui dérivent d'un féminin latin et dont les historiens ont consacré le genre, sont du féminin : *Rome, Carthage, Athènes, Jérusalem, Lacédémone, Sparte, Byzance, Syracuse, Florence, Venise, Lutèce, Capoue, Alise, Veies, Pompét, Thèbes, Grenade, etc.*

Ordinairement on met au féminin les noms de villes employés par apostrophe :

MALHEUREUSE *Tyr!* dans quelles mains es-tu tombée?
(FÉNELON.)

Chante, *heureuse* Orléans, les vengeurs de la France.

C. DELAVIGNE.

Quand le mot *tout* précède immédiatement un nom de ville, il se met toujours au masculin ainsi que ses corrélatifs : *Tout Florence assistait à ce spectacle. Tout Lisbonne fut DÉTRUIT. Tout Lacédémone acclama le vainqueur.* Alors la phrase est elliptique, et un substantif masculin est sous-entendu après le mot *tout*.

Quand le cas est douteux, la prudence commande de faire précéder le nom propre du mot *ville* :

La VILLE de La Rochelle fut prise par Richelieu.

La VILLE de Constantinople fut emportée d'assaut par Mahomet II.

DU NOMBRE.

PLURIEL DANS LES NOMS EMPRUNTÉS AUX LANGUES ÉTRANGÈRES.

704. Les noms empruntés aux langues étrangères doivent prendre le signe ordinaire du pluriel, lorsqu'ils sont naturalisés français par un long et fréquent usage, et surtout lorsque cet usage leur a fait prendre une forme et une prononciation toutes françaises (1).

D'après cela, on écrira :

SINGULIER.	PLURIEL.	SINGULIER.	PLURIEL.
Un <i>accessit</i> ,	des <i>accessits</i> .	Un <i>bey</i> ,	des <i>beys</i> .
Un <i>agenda</i> ,	des <i>agendas</i> .	Un <i>bifteck</i> ,	des <i>biftecks</i> .
Un <i>album</i> ,	des <i>albums</i> .	Un <i>bravo</i> ,	des <i>bravos</i> .
Un <i>alguazil</i> ,	des <i>alguazils</i> .	Un <i>club</i> ,	des <i>clubs</i> .
Un <i>alibi</i> ,	des <i>alibis</i> .	Un <i>concerto</i> ,	des <i>concertos</i> .
Un <i>alinéa</i> ,	des <i>alinéas</i> .	Un <i>critérium</i> ,	des <i>critériums</i> (2).
Un <i>alléluia</i> ,	des <i>alléluias</i> .	Un <i>débet</i> ,	des <i>débets</i> .
Un <i>alto</i> ,	des <i>altos</i> .	Un <i>déficit</i> ,	des <i>déficits</i> .
Un <i>aparté</i> ,	des <i>apartés</i> .	Un <i>diorama</i> ,	des <i>dioramas</i> .
Un <i>autodafé</i> ,	des <i>autodafés</i> .	Un <i>domino</i> ,	des <i>dominos</i> .
Un <i>aviso</i> ,	des <i>avisos</i> .	Un <i>duo</i> ,	des <i>duos</i> .
Un <i>bénédictité</i> ,	des <i>bénédictités</i> .	Un <i>embargo</i> ,	des <i>embargos</i> .

(1) Il est impossible de prendre ici l'Académie pour guide : elle se contredit à chaque page.

(2) L'Académie écrit ce mot sans accent et ne se prononce pas sur la forme plurielle. Nous croyons que l'usage a francisé ce mot suffisamment pour qu'on l'écrive avec un accent et pour qu'on y ajoute un *s* au pluriel.

SINGULIER.	PLURIEL.	SINGULIER.	PLURIEL.
Un <i>examen</i> ,	des <i>examens</i> .	Un <i>pensum</i> ,	des <i>pensums</i> .
Un <i>factotum</i> ,	des <i>factotums</i> .	Un <i>placet</i> ,	des <i>placets</i> .
Un <i>factum</i> ,	des <i>factums</i> .	Un <i>quidam</i> ,	des <i>quidams</i> .
Un <i>fundango</i> ,	des <i>fundangos</i> .	Un <i>quiproquo</i> ,	des <i>quiproquos</i> .
Un <i>folio</i> ,	des <i>folios</i> .	Un <i>quolibet</i> ,	des <i>quolibets</i> .
Un <i>forum</i> ,	des <i>forums</i> .	Un <i>récépissé</i> ,	des <i>récépissés</i> .
Un <i>frater</i> ,	des <i>fraters</i> .	Un <i>recto</i> ,	des <i>rectos</i> .
Un <i>hidalgo</i> ,	des <i>hidalgos</i> .	Un <i>reliquat</i> ,	des <i>reliquats</i> .
Un <i>imbroglio</i> ,	des <i>imbroglios</i> .	Un <i>solo</i> ,	des <i>solos</i> .
Un <i>impromptu</i> ,	des <i>impromptus</i> .	Un <i>spécimen</i> ,	des <i>spécimens</i> .
Une <i>lady</i> ,	des <i>ladys</i> .	Un <i>tibia</i> ,	des <i>tibias</i> .
Un <i>lavabo</i> ,	des <i>lavabos</i> .	Un <i>tilbury</i> ,	des <i>tilburys</i> .
Un <i>lazzi</i> ,	des <i>lazzis</i> .	Un <i>toast</i> ,	des <i>toasts</i> .
Un <i>lord</i> ,	des <i>lords</i> .	Un <i>tory</i> ,	des <i>torys</i> .
Un <i>lumbago</i> ,	des <i>lumbagos</i> .	Un <i>trio</i> ,	des <i>trios</i> .
Un <i>macaroni</i> ,	des <i>macaronis</i> .	Un <i>ultinatum</i> ,	des <i>ultimatums</i> .
Un <i>magister</i> ,	des <i>magisters</i> .	Un <i>ultra</i> ,	des <i>ultras</i> .
Un <i>memento</i> ,	des <i>mémentos</i> .	Un <i>verso</i> ,	des <i>versos</i> .
Un <i>mémorandum</i> ,	des <i>mémorandums</i> .	Un <i>vertigo</i> ,	des <i>vertigos</i> .
Un <i>muséum</i> ,	des <i>muséums</i> .	Une <i>villa</i> ,	des <i>villas</i> .
Un <i>opéra</i> ,	des <i>opéras</i> .	Une <i>virago</i> ,	des <i>viragos</i> .
Un <i>oratorio</i> ,	des <i>oratorios</i> .	Un <i>visa</i> ,	des <i>visas</i> .
Un <i>palladium</i> ,	des <i>palladiums</i> .	Un <i>vivat</i> ,	des <i>vivats</i> .
Un <i>panorama</i> ,	des <i>panoramas</i> .	Un <i>zéro</i> ,	des <i>zéros</i> .

703. Mais on écrira sans s :

1° Des *duplicata*, des *errata*, des *exeat*, des *exequat*, des *quatuor*, des *satisfecit*, des *veto*, etc., parce que ces mots ont conservé leur physionomie étrangère, et qu'ils ne sont d'ailleurs que d'un usage assez restreint. *Maximum* et *minimum* conservent au pluriel leur forme latine : les *maxima* et les *minima*.

2° Des *carbonari*, des *ciceroni*, des *concetti*, des *dilettanti*, des *libretti*, des *lazaroni*, des *quintetti*, parce que nous avons conservé cette forme plurielle, qui est celle des Italiens, de même que nous disons au singulier, à leur exemple : un *carbonaro*, un *cicerone*, un *dilettante*, un *libretto*, un *lazarone*, un *quintetto*.

3° *Soprano* a deux pluriels : la forme italienne *soprani* pour les puristes, et la forme française *sopranos*, pour ceux qui s'expriment sans prétention.

4° Les mots latins qui indiquent une prière ou un chant de l'Église par son premier mot : des *Amen*, des *Ave*, des *Confiteor*, des *Credo*, des *Kyrie*, des *Magnifi-*

cat, des *Miserere*, des *Pater*, des *Requiem*, des *Salve*, des *Stabat*, etc.

5° Les mots formés de plusieurs mots, liés ou non par un trait d'union : des *ecce-homo*, des *et cætera*, des *ex-voto*, des *fac-similé*, des *in-folio*, des *in-octavo*, des *in-pace*, des *in-quarto*, des *post-scriptum*, des *mezzo-terme*, des *forte-piano*, des *nota bene*, des *Te Deum*, des *Kyrie eleison*, etc.

6° Les adverbes latins employés accidentellement comme noms : Des *ibidem*, des *idem*, des *item*, des *interim*, des *alibi*, etc. : *Les IDEM sont fréquents dans les énumérations. Voilà bien de petits ITEM.* (ACAD.)

7° Les termes italiens employés dans la musique pour en indiquer la marche, le ton, les nuances : Des *crescendo*, des *dolce*, des *largo*, des *adagio*, des *allegro*, etc. (1).

PLURIEL DANS LES NOMS PROPRES.

706. Le nom propre ne prend pas la marque du pluriel, bien qu'il soit employé à ce nombre :

1° Quand il désigne la personne même qui est connue comme portant ou ayant porté ce nom :

Les CORNEILLE et les RACINE ont illustré la scène française.

Il s'agit ici de *Corneille* et de *Racine* eux-mêmes ; la preuve, c'est qu'on pourrait, sans altérer le sens, supprimer l'article *les*, et dire simplement : *CORNEILLE et RACINE ont illustré la scène française.* L'emploi de l'article n'est, dans ces sortes de phrases, qu'un artifice oratoire pour appeler davantage l'attention.

Cependant les poètes, pour le besoin de la mesure ou de la rime, s'affranchissent quelquefois de cette règle.

Clio vint l'autre jour se plaindre au dieu des vers
 Qu'en certain lieu de l'univers
 On traitait d'auteurs froids, de poètes stériles,
 Les *Homères* et les *Virgiles*.

BOILEAU.

(1) *Andante* employé substantivement prend un *s* au pluriel.

Je sais ce qu'il coûta de périls et de peines
 Aux *Condés*, aux *Sullys*, aux *Colberts*, aux *Turennes*,
 Pour avoir une place au haut de l'Hélicon.

VOLTAIRE.

Tu parles comme au temps des *Dèces*, des *Émiles*.

VOLTAIRE.

2° Quand il désigne plusieurs personnes d'une même famille, sans que rien de particulier distingue cette famille de toutes les autres :

Les deux CORNEILLE sont nés à Rouen.

3° Quand il désigne un ouvrage auquel il sert de titre : *Envoyez-moi deux TÉLÉMAQUE.*

C'est-à-dire deux exemplaires de *Télémaque*.

707. Les noms propres prennent la marque du pluriel :

1° Quand ils sont employés par extension, ou mieux par antonomase, comme noms communs, pour désigner des personnes offrant de la ressemblance par leurs qualités, leurs talents, etc., avec celles dont on cite le nom :

Les CORNEILLES et les RACINES sont rares.

C'est-à-dire les poètes semblables à *Corneille* et à *Racine*.

Donnez-moi des DAVIDS et des PHARAONS, amis du peuple de Dieu, et ils pourront avoir des NATHANS et des JOSEPHS pour leurs ministres. (MASSILLON.)

Ceux qui ont écrit l'histoire en France et en Espagne n'étaient pas des TACITES. (VOLTAIRE.)

L'exemple des *Catons* est trop facile à suivre ;
 Lâche qui veut mourir, courageux qui peut vivre.

L. RACINE.

Au siècle des *Midas* on ne voit point d'*Orphées*.

VOLTAIRE.

Un coup d'œil de *Louis* enfantait des *Corneilles*.

DELILLE.

Qu'un *Molière* s'élève, il naîtra des *Barons*.

DORAT.

2° Quand ils désignent certaines grandes familles, comme les *Gracques*, les *Horaces*, les *Scipions*, les *Guises*, les *Condés*, les *Stuarts*, les *Capets*, etc. :

Les deux GRACQUES, en flattant le peuple, commencèrent les divisions qui ne finirent qu'avec la République. (BOSSUET).

Tout le monde sait que les trois CURIACES et deux des HORACES périrent dans ce fameux duel. (VERTOT).

La Seine a des *Bourbons*, le Tibre a des *Césars*.

BOILEAU.

3° Quand ils servent à désigner des ouvrages célèbres, des œuvres d'art par le nom de ceux qui en sont les auteurs : Des *Elzévir* pour des *éditions d'Elzévir*, des *Raphaëls* pour des *peintures de Raphaël*, etc. (1)

Il arrive même quelquefois que certains noms propres employés de cette manière finissent par se confondre tellement avec les noms communs qu'ils s'écrivent sans la majuscule initiale : Des *calepins*, des *barèmes*, des *quinquets*, des *carcels*, etc.

NOMS COMPOSÉS.

708. On appelle *noms composés* des expressions formées de plusieurs mots, mais répondant à un objet unique dans la pensée ; souvent ces mots sont joints par le trait d'union, comme *hôtel-Dieu*, *chou-fleur*, *beau-frère*, *prête-nom*, *nouveau-né*, etc.

Quand il s'agit d'appliquer à ces noms, qui sont encore très nombreux dans notre langue, le signe du pluriel, on est souvent embarrassé ; car l'Académie, qui aurait dû résoudre cette difficulté en s'appuyant sur des principes rationnels, l'a souvent laissée indécise, et, dans le cas contraire, n'a guère donné que des solutions qui se contredisent. Nous allons essayer de traiter cette question d'après les règles d'une logique rigoureuse.

709. Les noms composés d'un nom et d'un adjectif, ou de deux noms qui se qualifient l'un l'autre, prennent le signe du pluriel à chacun de ces mots : Un *chef-lieu*, des *chefs-lieux* ; une *basse-cour*, des *basses-cours* ; un *loup-garou*, des *loups-garous* ; un *blanc-bec*, des *blancs-becs*, etc.

(1) Dans ce cas, il y a *métonymie* ; la cause est employée pour l'effet, et le nom propre pour le nom commun.

710. Les noms composés de deux noms unis par une préposition ne prennent généralement la marque du pluriel qu'au premier de ces deux noms : Un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*; un *arc-en-ciel*; des *arcs-en-ciel*; un *pot-de-vin*, des *pots-de-vin*, etc. Cependant on écrit des *coq-à-l'âne*, des discours où l'on passe brusquement du *coq* à *l'âne*.

711. Les mots invariables de leur nature qui entrent dans un nom composé n'y prennent jamais le signe du pluriel; les verbes y sont également invariables et restent toujours à la troisième personne du singulier, à moins que le sens n'exige l'impératif, ce qui est assez rare; enfin, si, outre les mots essentiellement invariables, le nom composé contient un mot variable, adjectif ou nom, celui-ci prend ou ne prend pas le signe de la pluralité, selon que le sens l'exige : Une *arrière-saison*, des *arrière-saisons*; un *bouche-trou*, des *bouche-trous*; une *contre-partie*, des *contre-parties*. Dans ces exemples, *saison*, *trou* et *partie* varient, parce que des *arrière-saisons* sont des *saisons* qui viennent en arrière, des *bouche-trous* sont des choses servant à boucher des *trous*, des *contre-parties* sont des *parties* qui sont *contre* d'autres ou en opposition avec d'autres. Mais on dit des *abat-jour*, des *brise-vent*, parce que cela signifie des choses servant à abattre le *jour*, à briser le *vent*. Enfin on écrit, sans mettre aucun signe de pluralité, des *pince-sans-rire*, des *on-dit*, des *qu'en-dira-t-on*, parce que tous les mots qui entrent dans ces noms composés sont invariables de leur nature.

712. Quand les deux mots variables de leur nature qui forment un nom composé ne se qualifient pas l'un l'autre, on ne met la marque du pluriel qu'à celui qui correspond réellement à un pluriel dans l'idée : Un *hôtel-Dieu*, des *hôtels-Dieu*, c'est-à-dire des *hôtels* fondés au nom de *Dieu*; un *terre-plein*, des *terre-pleins*, c'est-à-dire des lieux *pleins* de *terre*; des *cheveu-légers*, des soldats *légers* (armés légèrement) à *cheval*.

713. Il arrive aussi quelquefois que certains mots qui entrent dans les noms composés doivent être au pluriel, même lorsque ces noms sont au singulier; cela ne peut être reconnu que par une analyse exacte rendant compte de la valeur particulière de chaque partie composante. Ainsi, on doit écrire un *porte-clefs*, un *mille-pieds*, un *serre-papiers*, parce que ces mots signifient : un homme qui porte les *clefs*, un insecte qui a mille *pieds*, un meuble où l'on serre des *papiers*, ou un objet de marbre ou de métal que l'on place sur les *papiers*.

Il est évident que le mot auquel on donne ainsi la forme plurielle, même quand le nom composé est au singulier, conserve cette forme quand le nom composé est lui-même au pluriel.

714. Les règles que nous venons de poser peuvent résoudre toutes les difficultés relatives aux noms formés de diverses parties réunies par des traits d'union; mais elles supposent que le sens des mots auxquels elles s'appliquent est parfaitement défini, ce qui n'arrive pas toujours; et si l'on peut donner plusieurs sens à ces mots, il est évident qu'il y aura souvent désaccord sur la manière de les écrire. Ainsi l'Académie donne *gobemouches* et *attrape-mouche*, sans qu'il soit possible de comprendre cette différence d'orthographe. De même encore, l'Académie écrit un *cure-dent*, des *cure-dents*, et ce n'est pas évidemment la décomposition logique de ce mot qui a pu l'amener à supprimer *s* au singulier et à le maintenir au pluriel. Toutes ces difficultés n'ont au fond qu'une importance bien secondaire, et elles s'évanouiraient toutes à la fois, si l'on convenait de réunir en un seul mot les parties qu'on ne sépare que pour obéir à un usage tyrannique et souvent aveugle. Il est juste d'ailleurs de remarquer que la tendance à opérer cette réunion existe, et qu'aujourd'hui l'Académie elle-même écrit d'un seul jet : *becfigue*, *chèvrefeuille*, *contredanse*, *contrefaçon*, *contrevent*, *gendarme*, *justaucorps*, *porteballe*, *portecrayon*, *portechape*, *portefeuille*, *portemanteau*, *pourboire*, *pourparler*, *tirelire*, *tournebroche*, etc. Dans la dernière édition de son dictionnaire, l'Académie vient encore de simplifier cette règle, et elle écrit *contrefort*, *contrepoison*, *passport*, etc., sans trait d'union. On conçoit que la réunion simplifierait singulièrement cette difficulté orthographique, puisque, dès qu'une expression est passée à l'état de mot simple, elle rentre nécessairement dans la règle générale et marque son pluriel par l'ad-

dition d'un *s* ou d'un *x* final : des *becfigues*, des *chèvre-feuilles*, etc.

Et cette simplification paraît être dans le génie de notre langue ; seulement elle s'y prend à plusieurs fois pour arriver au but. Par exemple, beaucoup de personnes écrivent aujourd'hui un *cure-dent*, des *cure-dents* ; un *gobe-mouche*, des *gobe-mouches*, et autres substantifs composés de ce genre, sans avoir égard à l'analyse de la pensée, et c'est un premier acheminement à la réunion de ces divers éléments en un seul mot. Le système d'agglutination prévaudra certainement un jour, et l'on écrira tous ces substantifs comme on écrit depuis longtemps *dorénavant*, *désormais*, *maintenant*, *aujourd'hui*, *gendarme*, etc.

715. Enfin, une dernière difficulté, et ce n'est pas la moindre, consiste à distinguer les expressions dont les diverses parties doivent être réunies par des traits d'union de celles où ces parties doivent rester complètement séparées. L'usage, ici encore, est le maître souverain, et il faut reconnaître que souvent il est loin de se trouver d'accord avec l'Académie. Nous ne cherchons point à décider qui a tort ou raison de l'usage ou de l'Académie ; nous allons seulement donner la liste des expressions où celle-ci n'admet point le trait d'union, quoique certaines personnes, guidées par une sorte d'instinct, puissent croire nécessaire de l'admettre :

Agent voyer, aide de camp, arc de triomphe, ayant cause, ayant droit, bachelier ès lettres ou ès sciences, bas bleu, bas breton, basses œuvres, bel esprit, bien dire, bien faire, blanc signé, bœuf gras, champ clos, Champs-Élysées, chapeau tromblon, char à bancs, champ de mars, château d'eau, château fort, cire vierge, clin d'œil, colle forte, collet monté, comédie française, commis greffier, commis marchand, commis voyageur, compte courant, compte rendu, coq en pâte, cordon bleu, corps de garde, corps franc, coup d'œil, côte d'Or (contrée d'Afrique), courtier marron, cousin germain, diable à quatre, directeur gérant, dix cors (cerf), eau mère, enfant trouvé, esprit fort, expert juré, fausse clef, fer à cheval, ferme modèle, flic flac, folle enchère, franc parler, garde des sceaux, garde des monnaies, garde du corps, garde champêtre, garde général (beaucoup d'autres mots commençant par garde prennent le trait d'union), grand aumônier, grand maître, Grand Mogol, grand Seigneur, Grand Turc, grand vizir, haute lisse, haute paye, hautes œuvres, hors d'œuvre, huis clos, huissier audiencier, juge auditeur, juge rapporteur, juge suppléant, laisser aller, langue mère, loup marin, main basse, main chaude, maître d'hôtel, maître ès sciences, maître maçon, maîtresse branche, maîtresse femme, major général, mardi gras, maréchal des logis, maréchal ferrant, miton mitaine (onguent), mont Blanc, mont Parnasse, etc., mort aux rats, nouveau marié, nouveau venu, nu propriétaire, nue propriété, officier rapporteur, on dit (des), petite vérole, pis aller.

plein cintre, Porte Ottomane, pot de chambre, pot à beurre, pot de fleurs, pot pourri, prince régent, prix courant, prix fixe, procureur général, professeur adjoint, quart de cercle, quart d'heure, quart de vent, rat de cave, rédacteur gérant, reine mère, ronde bosse, rose pompon, rose pivoine, rose trémière, rubis balais, saint chrême, saint des saints, saint sacrement, saint sépulcre, sans façon, sans gêne, saut de loup, sauve qui peut, secrétaire adjoint, sens dessus dessous, serpent à sonnettes, serre chaude, Sublime Porte, subrogé tuteur, terre à terre, tic tac, tierce majeure, tiers état, titre courant, tout à fail, veine cave, vcine porte, vendredi saint, ver luisant, vigne vierge.

NOMBRE DANS LES NOMS EMPLOYÉS APRÈS UNE PRÉPOSITION.

Le moyen le plus sûr pour déterminer le nombre d'un nom placé après une des prépositions *de, à, par, en, sur, sans*, quand ce nombre n'est pas indiqué par un article ou par un déterminatif, c'est de se rendre un compte exact de la pensée qu'il s'agit d'exprimer, c'est-à-dire de voir s'il y a *unité* ou *pluralité* dans l'idée. Dans le premier cas, on met le singulier; dans le second, on met le pluriel. Ainsi, il faut dire *un sac de blé* (un sac rempli avec du blé), *un litre de haricots* (des haricots en quantité suffisante pour remplir un litre), *un moule à balles* (servant à fondre des balles), *des manchettes à dentelle* (bordées avec de la dentelle), *une société par actions* (formée en créant des actions), etc.

Mais, pour faciliter l'application de ce principe général, on peut poser les règles suivantes :

716. On met au singulier le nom joint à un nom précédent par la préposition *de* quand il s'agit d'exprimer d'une manière très générale la qualité ou la nature de l'objet représenté par le premier de ces noms : *Un homme de TALENT, de GÉNIE, de BIEN; un trait de BRAVOURE; une maxime de VERTU; un caprice de FEMME; une œuvre d'ART*, etc.

717. Après la préposition *de*, on met encore au singulier le nom qui exprime d'une manière très générale la matière dont la chose est faite, ou la nature de la chose dont le nom précédent exprime une certaine quantité, une mesure : *Des palais de MARBRE, des gants de PEAU, un toit d'ARDOISE, des ragoûts de MOUTON, deux bouteilles de VIN, plusieurs mains de PAPIER, du sucre de POMME*, etc.

Cependant, si la matière composante conservait sa forme primitive et se présentait aux yeux comme une agrégation d'unités distinctes, il faudrait employer le pluriel : *Un ragoût de POMMES de terre* (les pommes ou les morceaux de pommes restant distincts), *un baril d'OLIVES*, *une compote de POMMES*, etc. Si même l'idée de pluralité dominait dans l'esprit, quoique les objets fussent réduits à une matière unique pour les yeux, on pourrait encore employer le pluriel. Ainsi l'Académie donne *sirop de GROSEILLES*, *de MÛRES*, *de LIMONS*, parce que cela signifie que le sirop a été fait avec des *groseilles*, des *mûres*, des *limons*. Il est vrai qu'ailleurs elle donne *gelée de GROSEILLE*, *gelée de POMME*, et qu'on ne voit pas clairement la raison de cette différence.

Contentons-nous de donner un certain nombre d'exemples, où la distinction entre le singulier et le pluriel sera assez bien marquée pour que les élèves établissent eux-mêmes cette différence.

NOMS PLACÉS APRÈS LA PRÉPOSITION à :

SINGULIER.	PLURIEL.
Instrument à <i>anche</i> .	Souliers à <i>boucles</i> .
Des manches à <i>balai</i> .	Lunettes à <i>branches</i> .
Oiseau à <i>gros bec</i> .	Boîte à <i>charnières</i> .
Un pays à <i>blé</i> .	Instrument à <i>cordes</i> .
Des cordes à <i>boyau</i> .	Halle aux <i>cuirs</i> .
Cartons à <i>chapeau</i> .	Diamant à <i>facettes</i> .
Cannes à <i>épée</i> .	Couler à <i>flots</i> .
Mettre à <i>flot</i> .	Suer à <i>grosses gouttes</i> .
Manches à <i>gigot</i> .	Serviette à <i>linceaux</i> .
Aller à <i>pied</i> .	Vêtement à <i>manches</i> .
Au <i>pied</i> d'un arbre.	Aux <i>pieds</i> de quelqu'un.
Prendre à <i>témoin</i> .	Une montre à <i>secondes</i> .
Tourner à <i>tout vent</i> .	Serpent à <i>sonnettes</i> .

NOMS PLACÉS APRÈS LA PRÉPOSITION de :

SINGULIER.	PLURIEL.
Des toiles d' <i>araignée</i> .	Huile d' <i>amandes douces</i> .
Des chefs d' <i>atelier</i> .	Pâté d' <i>anguilles</i> .
Des corps de <i>bâtiment</i> .	Ponts de <i>bateaux</i> .
Des jeux de <i>boule</i> .	Un coupeur de <i>bourses</i> .
Des filets de <i>chevreuil</i> .	Des bouts de <i>chandelles</i> .

SINGULIER.

Des échelles de *corde*.
 Des marchands de *drap*.
 Des bonnes d'*enfant*.
 Des cochers de *fiacre*.
 Des coups de *griffe*.
 Des touffes d'*herbe*.
 Des peaux de *lapin*.
 Des poignées de *main*.
 Des bourdonnements d'*oreille*.
 Des têtes de *pavot*.
 A tous les coins de *rue*.
 Des billets de *spectacle*.
 Des roulements de *tambour*.
 Des pieds de *veau*.
 Des cartes de *visite*.

PLURIEL.

Mal de *dents*.
 Buisson d'*écrevisses*.
 Un peintre d'*enseignes*.
 Un pot de *fleurs*.
 Voleur de *grands chemins*.
 Couronne d'*immortelles*.
 Cotte de *mailles*.
 Marchand de *nouveautés*.
 Des pendants d'*oreilles*.
 Livre de *prières*.
 Jeu de *quilles*.
 Bouquet de *roses*.
 Flacon de *sels*.
 L'Esprit de *ténèbres*.
 Panneau de *vitres*.

On pourrait donner également une liste des noms précédés des prépositions *par, en, sur, sans*, lesquels sont assujettis aux mêmes règles.

Comme on le voit, la règle du nombre dans les substantifs après une préposition est vague ; les cas où le nombre est clairement déterminé sont assez rares ; en voici quelques exemples :

AU SINGULIER.

Lit de *plume*.
 Touffe d'*herbe*.
 Contes de *bonne femme*.
 Maître de *musique*.
 Marchande de *poisson*.
 Homme à *imagination*.
 Fruit à *noyau*.
 natte de *jonc*.
 Champ d'*avoine*.

AU PLURIEL.

Paquet de *plumes*.
 Tisane d'*herbes*.
 Contes de *fées*.
 Maître de *langues*.
 Marchande de *harengs*.
 Homme à *préjugés*.
 Fruit à *pepins*.
 Touffe de *roseaux*.
 Champ de *fèves*.

NOMS COLLECTIFS.

Les mots qui sont en rapport avec les noms collectifs sont tantôt des adjectifs, comme dans ces phrases : *Une DOUZAINÉ de LIVRES ÉPARS sur son bureau. On remarquait une FOULE de jeunes FILLES VÊTUES de blanc* ; tantôt des verbes : *La PLUPART DES HOMMES PENSENT que le bonheur est dans les richesses. Une NUÉE de SAUTERELLES DÉSOLA l'Égypte*. Mais comme ce dernier cas est plus fréquent, c'est au chapitre du verbe que nous donnerons les règles d'accord concernant le collectif.

CHAPITRE II

DE L'ARTICLE

RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.

718. L'article se répète avant chaque nom déterminé employé comme sujet ou comme complément :

LE cœur, l'esprit, LES mœurs, tout gagne à la culture.

Il en avait LES traits, LES regards et LA démarche. (FÉNELON.)

719. Cependant l'article ne se répète pas quand les substantifs forment pour ainsi dire une expression indivisible, dans certaines locutions appartenant au style administratif ou judiciaire, quand on parle de personnes ou de choses analogues : *Conservatoire des ARTS et MÉTIERS; Ecole des PONTS et CHAUSSÉES; les LETTRES et PAQUETS; les TENANTS et ABOUTISSANTS; les MAIRES et ADJOINTS du département; les CURÉS et VICAIRES du diocèse; les FRÈRES et SŒURS; les PARENTS et AMIS; les OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS et SOLDATS; journal paraissant les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine; les ENFANTS, PETITS-ENFANTS et ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS de ce vieillard.*

NOTA. — Dans certains de ces cas, les substantifs qui suivent le déterminatif pluriel restent au singulier quand l'unité réelle se cache sous une pluralité apparente : *Ce jeune homme manque de respect à ses PÈRE et MÈRE.*

L'article se supprime également après la conjonction *ou*, devant un second substantif qui n'est que le synonyme ou l'explication du premier : *Le Bosphore ou CANAL DE CONSTANTINOPLE; les Bisontins ou HABITANTS DE BESANÇON; l'acide nitrique ou VITRIOL; les collines ou PETITES MONTAGNES y sont couvertes d'arbres toujours verts.* (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.) *Les joues ou CÔTÉS DE LA TÊTE du condor sont couverts d'un duvet noir.* (BUFFON.)

720. L'article doit encore se répéter devant chaque

adjectif lorsque les adjectifs, unis par la conjonction *et*, marquent des qualités incompatibles, c'est-à-dire qui ne peuvent pas appartenir ensemble au même objet :

Les JEUNES et les VIEUX soldats ont fait leur devoir.

Le PREMIER et le SECOND étage furent entièrement consumés.

721. L'article ne se répète pas si les deux qualificatifs se rapportent à une seule et même personne, à une seule et même chose :

Le SIMPLE et BON La Fontaine est une de nos gloires littéraires.

REMARQUE. On lit, dans la préface du *Dictionnaire de l'Académie* : *Les langues GRECQUE et LATINE*; dans Montesquieu : *Les historiens ANCIENS et MODERNES*; dans Buffon : *Les oiseaux DOMESTIQUES et SAUVAGES*. Ces différentes manières de s'exprimer abondent dans nos meilleurs écrivains, et nous n'oserions les condamner, quoiqu'elles soient contraires à la règle que nous venons d'établir, et à laquelle il est plus sûr de se conformer.

Il est même certains cas où cette répétition de l'article et du substantif exigée par la règle nuirait à l'harmonie de la phrase et à la rapidité de la pensée, sans donner plus de clarté à l'expression; en voici un exemple : *Les historiens assurent que Cléopâtre parlait avec facilité les langues GRECQUE, LATINE, HÉBRAÏQUE, ARABE, ÉTHIOPIENNE et SYRIENNE.*

Il y a deux cas qui font exception à cette règle :

1^o Lorsque les deux adjectifs exprimant des qualités incompatibles sont unis par la conjonction *ou*, on peut répéter ou ne pas répéter l'article; cette conjonction étant disjonctive, ou alternative, suffit à indiquer que les adjectifs ne qualifient pas le même objet; voici des exemples avec et sans la répétition de l'article devant des adjectifs unis par *ou*.

Avec répétition de l'article :

Dieu s'est choisi un peuple dont LA bonne ou LA mauvaise fortune dépendit de sa piété. (BOSSUET.)

On ne doit pas juger DU bon ou DU mauvais naturel d'une personne par les traits de son visage. (J.-J. ROUSSEAU.)

Sans répétition de l'article :

Il ne régla jamais sur la faveur ou la disgrâce des personnes LE bon ou mauvais accueil qu'il pouvait leur faire. (FLÉCHIER.)

L'Égypte se vantait de régler par son fleuve LA bonne ou mauvaise destinée des vainqueurs. (ROLLIN.)

2^o Lorsque le mot *tous*, *toutes*, précède le substantif accompa-

gné d'adjectifs marquant des qualités opposées, ou que ce substantif, exprimant une idée d'universalité, peut être précédé de *tous, toutes*, on peut se dispenser de répéter l'article :

Il était là maintes filles savantes
 Qui mot pour mot portaient dans leurs cerveaux
 Tous les noëls anciens et nouveaux.

GRESSET.

LES haines (*toutes les haines*) publiques et particulières furent assoupies. (FLÉCHIER.)

Pendant le séjour que je fais en Europe, je lis LES historiens (*tous les historiens*) anciens et modernes. (MONTESQUIEU.)

ELLIPSE DE L'ARTICLE.

722. On peut supprimer l'article, pour donner plus de rapidité au discours :

1° Dans les phrases proverbiales et sentencieuses :

Méfiance est mère de sûreté.

Contentement passe richesse.

Plus fait douceur que violence.

2° Dans les énumérations :

Prières, offres, menaces, rien ne l'a ébranlé.

Grands et petits, riches et pauvres, tout pénétrait jusqu'à saint Louis. (FLÉCHIER.)

ARTICLE AVANT LES NOMS PRIS DANS UN SENS PARTITIF.

723. DU, DE LA, DES, s'emploient avant les noms pris dans un sens partitif, c'est-à-dire ne désignant qu'une partie d'un tout :

J'ai passé DES jours heureux à la campagne ;

C'est-à-dire QUELQUES jours.

Voilà DE LA viande qui me paraît excellente ;

C'est-à-dire UNE CERTAINE QUANTITÉ de viande.

724. Quand le nom est précédé d'un adjectif, on emploie seulement la préposition DE :

DE cuisants remords tourmentent le coupable.

DE riantes prairies s'offraient à nos regards charmes.

La science doit avoir DE grands ménagements avec l'ignorance, qui est sa sœur aînée. (FONTENELLE.)

Proposons-nous DE grands exemples à imiter plutôt que DE vains systèmes à suivre. (J.-J. ROUSSEAU.)

On dit également bien :

Donnez-moi DE bon pain.

Donnez-moi DU bon pain.

La première phrase signifie simplement *du pain qui soit bon*; mais, dans la seconde, l'emploi de l'article éveille une idée d'opposition, de distinction : *Vous avez deux sortes de pain, du bon et du mauvais : donnez-moi de votre bon pain.*

725. Si l'adjectif et le nom sont tellement liés par le sens qu'ils ne forment, pour ainsi dire, qu'un seul mot, comme *bon mot, grand homme, jeunes gens, honnêtes gens, beau monde, bon temps, petits pâtés*, etc., on emploie **DU, DE LA, DES** et **NON DE** :

Il y a DES honnêtes gens dans tous les pays.

Napoléon et César étaient DES grands hommes.

Je mettais le matin sur mon agenda DES bons mots que je donnais l'après-midi pour des impromptus. (LE SAGE.)

Voilà DES jeunes gens et DES jeunes personnes passionnés pour l'étude.

J'ai pris DU bon temps à la campagne.

L'article s'emploie à plus forte raison quand l'adjectif et le nom forment un mot composé comme *petit-maitre, petit-lait, bas-relief, belle-mère, grand-père, petits-pois, beaux-arts, belles-lettres*, etc. :

Manger DES petits-pois en primeur.

Il y a DES belles-mères qui valent de véritables mères.

Au VI^e siècle, Gontran et plusieurs membres de sa famille firent exécuter DES bas-reliefs en vermeil.

DES petits-maitres sont l'espèce la plus ridicule qui rampe avec orgueil sur la surface de la terre. (VOLTAIRE.)

Heureux si de son temps, pour de bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des Petites-Maisons.

BOILEAU.

ARTICLE DANS LES PROPOSITIONS NÉGATIVES.

726. Dans les propositions négatives, on emploie **DE** avant le nom complément direct pris dans le sens par-

titif : *Je ne vous ferai point DE reproches. Je n'ai pas d'argent. Je ne fais pas DE vers.*

Mais si le nom employé comme complément direct est suivi d'un adjectif qualificatif ou de quelque chose qui en tient lieu, proposition ou complément, on fait usage de l'article :

Je ne vous ferai point DES REPROCHES FRIVOLES. (RACINE.)

Je n'ai pas DE L'ARGENT pour LE DÉPENSER FOLLEMENT.

Je ne fais pas DES VERS QUAND JE VEUX.

C'est-à-dire :

Les reproches que je vous ferai sont sérieux.

L'argent que j'ai ne doit pas être dépensé follement.

Je fais des vers, mais seulement quand l'inspiration me vient.

ARTICLE DANS LES PHRASES INTERROGATIVES.

727. Dans les propositions interrogatives en même temps que négatives, l'article s'emploie avec la préposition DE, pour faire entendre qu'on croit au sens positif : *N'avez-vous pas DES amis? C'est-à-dire Je crois que vous avez des amis.*

728. On supprime l'article, pour exprimer un sens dubitatif : *N'avez-vous pas d'amis? C'est-à-dire Je ne sais pas si vous avez des amis.*

ARTICLE AVANT PLUS, MIEUX, MOINS.

729. L'article varie avant les adjectifs précédés de *plus, mieux, moins*, pour exprimer une comparaison entre plusieurs personnes ou plusieurs choses :

De toutes les mères, la vôtre est LA PLUS heureuse.

On compare le bonheur d'une mère avec celui des autres mères.

730. Mais si l'on veut seulement exprimer une qualité portée au plus haut degré dans la même personne ou dans la même chose, sans aucune idée de comparaison avec d'autres, l'article *le* ne varie pas.

C'est auprès de ses enfants que cette bonne mère est LE PLUS heureuse ;

C'est-à-dire *heureuse au plus haut degré*, sans comparaison avec le bonheur des autres mères.

Voici d'autres exemples où l'article est invariable :

C'est le matin que cette fleur est LE PLUS belle.

Il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent LE MOINS susceptibles. (MONTESQUIEU.)

On ne sait à quoi elle était LE PLUS propre, à commander ou à obéir. (BOSSUET.)

Je ne vois dans toute sa conduite que de ces inégalités auxquelles les femmes les mieux douées sont LE PLUS SUJETTES. (DIDEROT.)

C'est en Hollande et en Angleterre que la terre est LE MIEUX cultivée. (J.-J. ROUSSEAU.)

Mais qu'on me nomme enfin dans l'histoire sacrée
Le roi dont la mémoire est *le plus* vénérée.

VOLTAIRE.

NOTA. — Cette règle est une des plus indécises de la syntaxe.

Résumons-nous donc : les locutions *le plus, le mieux, le moins*, qui sont adverbiales, modifient tantôt un verbe, tantôt un adjectif. Dans le premier de ces cas, la locution est toujours invariable :

Ce sont la finesse et la délicatesse d'une langue qui coûtent LE PLUS à apprendre. (VOLTAIRE.)

Les jeux que les enfants aiment LE MIEUX sont ceux où le corps est en mouvement. (FÉNELON.)

On écrit aujourd'hui sur les choses qu'on entend LE MOINS. (P.-L. COURIER.)

Les hommes qui ont LE PLUS vécu ne sont pas ceux qui ont compté LE PLUS d'années, mais ceux qui ont senti LE PLUS la vie. (J.-J. ROUSSEAU.)

Nous nous voyons sans cesse assiégés de témoins,
Et les plus malheureux osent pleurer *le moins*.

RACINE.

Voilà donc déjà une règle positive.

Quand la modification se porte sur un adjectif ou sur un adjectif suivi d'un qualificatif, les locutions *le plus, le mieux, le moins*, sont variables ou invariables suivant que l'idée est *relative* ou *absolue*:

Nous nous croyons bientôt LES PLUS habiles quand nous sommes LES PLUS heureux (adj. — var. — idée relat.).

Cet enfant sait toujours bien sa leçon, même quand elle est LE MOINS facile (adj. — inv. — idée absol.).

Les Indiens et les Chinois me paraissent être les nations LES PLUS anciennement policées (adv. — var. — idée relat.).

Après la bataille, on récompense les soldats qui se sont LE PLUS bravement comportés (adv. — inv. — idée absol.).

EMPLOI OU SUPPRESSION DE L'ARTICLE DEVANT LES NOMS PROPRES.

731. On dit indifféremment : *Les peuples DE L'Europe, les villes DE L'Asie, une carte DE LA France, les vins DU Roussillon, et les peuples D'Europe, les villes D'Asie, une carte DE France, les vins DE Roussillon* ; mais l'emploi de l'article devient obligatoire si le substantif est déterminé par un adjectif ou un complément : *Les lacs DE L'Amérique DU SUD. Les colonies grecques DE L'Asie MI-NEURE. Une carte DE LA France CENTRALE.*

Quand on indique le lieu d'extraction ou de provenance d'une chose, l'article est généralement employé : *Les chèvres DU Thibet. La porcelaine DU Japon. Les truffes DU Périgord. Les vins DE LA Bourgogne.* Si l'on veut marquer une distinction, indiquer une préférence, on emploie simplement *de* : *Donnez-moi du vin DE Bourgogne et non du vin DE Bordeaux. On préfère le beurre DE Bretagne à tout autre. On dit toujours : Encre DE Chine et bois DU Brésil.*

L'emploi de l'article devant certains noms propres qui désignent des écrivains ou des artistes italiens est usité ; ainsi l'on dit : *Le Corrège, le Dante, le Titien, le Tasse, le Dominiquin, etc.* ; et, par imitation de l'usage italien, pour quelques artistes de notre pays : *Le Poussin, le Puget, etc.* ; mais, dans tous ces cas, l'emploi de l'article n'est pas obligatoire, et beaucoup disent : *Les toiles DE Corrège. Un tableau DE Titien. Le poème DE Dante, DE Tasse. Une statue DE Puget.*

Autrefois, on employait aussi l'article devant le nom de certaines grandes actrices : *La Champmeslé, la Gaus-sin, la Guimard, la Clairon, la Malibran.* Aujourd'hui même, on dit encore *la Patti*, sans doute à cause de la terminaison italienne de ce nom. Dans les exemples suivants : *LA Pompadour, LA Dubarry*, l'article indique une intention de dénigrement.

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF

ADJECTIFS QUALIFICATIFS

EMPLOI DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

732. Tout adjectif qualificatif doit se rapporter clairement à un mot exprimé dans la phrase. Par conséquent, on ne dira pas : ENCLIN à la paresse, il est difficile de s'en corriger, parce que l'adjectif *enclin* ne se rapporte à aucun mot exprimé. Il faut dire : Quand on est ENCLIN à la paresse, il est difficile de s'en corriger. De cette manière, *enclin* se rapporte à *on*, et la phrase est régulière.

La phrase suivante est dans le même cas :

HABITUÉ à se livrer sans réserve à ses passions, il est difficile de les régler ou de les vaincre.

Cependant, on ne peut guère condamner certaines phrases où l'on trouve des qualificatifs qui ne se rapportent à aucun mot exprimé, mais où l'esprit saisit facilement qu'ils ont trait à un être que suppose un adjectif possessif, un nom ou un pronom exprimé dans le membre de phrase suivant :

Depuis longtemps OCCUPÉ de grands travaux, SA fortune s'est accrue considérablement.

Il est évident que *occupé* se rapporte à l'objet possesseur de la fortune.

VAIN et ORGUEILLEUX, il est rare qu'ON accepte les conseils d'autrui.

On représente évidemment celui qui est vain et orgueilleux et l'ellipse est facile à suppléer : Si l'on est vain et orgueilleux, il est rare, etc. Comme il est depuis longtemps occupé de grands travaux, sa fortune, etc.

733. Certains adjectifs ne conviennent qu'à des personnes, d'autres ne conviennent qu'à des choses. Comme beaucoup d'adjectifs en *able* sont dérivés d'un verbe, on peut dire, d'une manière générale, que si le verbe prend ordinairement pour complément direct un nom de personne, l'adjectif en *able* ne doit s'appliquer qu'aux personnes, et qu'au contraire, si le verbe appelle une chose pour complément direct, l'adjectif ne doit s'appliquer qu'aux choses. Ainsi, parce qu'on dit *consoler quelqu'un*, on dira bien *une veuve inconsolable, un père inconsolable*, mais non pas *un malheur inconsolable*; et parce qu'on peut *pardonner quelque chose, déplorer quelque chose*, on pourra parler d'*une faute pardonnable ou impardonnable, d'un accident déplorable*, mais il ne faudrait pas dire un *enfant pardonnable, un homme déplorable*. Cependant l'Académie fait une exception pour ce dernier adjectif « en poésie et dans le style soutenu. » Elle cite ces phrases dans son dictionnaire : *Famille DÉPLORABLE. — DÉPLORABLE victime de la tyrannie.*

PLACE DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

734. En général, les adjectifs qualificatifs se placent indifféremment avant ou après le substantif qu'ils qualifient; ainsi, on dit également : *Cette dame avait une SUPERBE robe, un CHARMANT chapeau et un MAGNIFIQUE cachemire, ou une robe SUPERBE, un chapeau CHARMANT, un cachemire MAGNIFIQUE.*

C'est le goût et surtout l'oreille qui déterminent la place que doivent occuper les adjectifs. Par exemple, l'oreille ne permet pas de dire autrement que *robe BLANCHE, veste BLEUE, vin AIGRE, table RONDE, habit NEUF, sol FRANÇAIS, accent GASCON, enfant INSTRUIT, tâche FINIE* — *BLANCHE robe, BLEUE veste, etc.*, seraient intolérables. C'est encore en obéissant à cette loi que l'on met l'adjectif avant le substantif lorsque celui-ci se compose d'un plus grand nombre de syllabes : *HAUTS montagne, BEAU paysage*, et que cet adjectif se met après

dans le cas contraire : *Des lois SÉVÈRES, un ton BRUSQUE, etc.*

ADJECTIFS QUALIFICATIFS QUI CHANGENT DE SENS
SELON LA PLACE QU'ILS OCCUPENT.

735. Nous avons, en français, des adjectifs qualificatifs qui changent de sens, selon qu'ils précèdent ou qu'ils suivent le nom. Ainsi :

Un BON homme est un homme simple, crédule.

Un BRAVE homme est un homme honnête et bon.

Un GRAND homme est un homme d'un grand génie.

De NOUVEAU vin, c'est du vin que l'on a depuis peu.

Un PAUVRE homme est un homme sans capacité.

Une MÉCHANTE épigramme est une épigramme sans sel.

Un PLAISANT personnage est un impertinent digne de mépris.

Un GALANT homme est un homme d'un commerce sûr et agréable, un homme bien élevé.

La HAUTE mer est la mer loin des bords.

Un HONNÊTE homme signifie toujours celui qui a de l'honnêteté, de la probité.

Un CRUEL homme est un homme ennuyeux, importun.

Un MAUVAIS air, en parlant des personnes, est un air de mauvaise compagnie.

Un homme BON a de la bonté, est obligeant, charitable.

Un homme BRAVE est un homme courageux, qui a de la bravoure.

Un homme GRAND est un homme d'une haute taille.

Du vin NOUVEAU, c'est du vin de la dernière récolte.

Un homme PAUVRE est un homme sans fortune.

Une épigramme MÉCHANTE est une épigramme piquante.

Un personnage PLAISANT est celui dont le rôle est divertissant.

Un homme GALANT a de la galanterie, cherche à plaire aux femmes.

La mer HAUTE est la mer quand la marée est montée.

Un homme HONNÊTE peut se dire dans le même sens ; mais il se dit aussi d'un homme poli.

Un homme CRUEL est un homme insensible, inhumain.

Un air MAUVAIS est un air méchant, redoutable.

Dans l'épigramme suivante, le comte de Choiseul a réuni ces deux derniers sens :

Cléon, lorsque vous nous bravez,
En démontant votre figure,
Vous n'avez pas l'air mauvais, je vous jure ;
C'est mauvais air que vous avez.

ACCORD DE L'ADJECTIF.

736. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *Le BON père, la BONNE mère. Les BEAUX fruits, les BELLES oranges.*

737. Quand un adjectif se rapporte à deux noms du singulier, il se met au pluriel, parce que *deux singuliers valent un pluriel* : *Le ROI et le BERGER sont ÉGAUX après la mort.*

738. Si les noms ne sont pas du même genre, l'adjectif se met au masculin pluriel : *Mon PÈRE et ma MÈRE seront CONTENTS.*

739. Lorsque l'adjectif qui se rapporte à deux noms de genres différents a une terminaison particulière pour chaque genre, l'euphonie exige qu'on rapproche le nom masculin de l'adjectif; ainsi on ne dirait pas : *Cet acteur joue avec un GOÛT et une noblesse PARFAITS*, parce que, dans cette construction, la rencontre de l'adjectif masculin *parfaits* et du nom féminin *noblesse* est dure et désagréable. Il faut dire : *Cet acteur joue avec une NOBLESSE et un GOÛT PARFAITS*. Mais on dirait indifféremment *avec un GOÛT et une NOBLESSE REMARQUABLES*, ou *avec une NOBLESSE et un GOÛT REMARQUABLES*, parce qu'ici l'adjectif n'a qu'une seule terminaison pour les deux genres.

740. Quelquefois l'adjectif ne qualifie que le dernier des noms joints ensemble par la conjonction *et*; alors l'accord n'a lieu qu'avec ce nom :

Voici des êtres dont la TAILLE et l'AIR SINISTRE inspirent la terreur. (BARTHÉLEMY.)

Évidemment, *sinistre* ne saurait qualifier le substantif *taille*.

741. L'adjectif placé après plusieurs noms s'accorde avec le dernier seulement, comme exprimant le mieux ce qu'on veut rendre :

1° Lorsque ces noms sont synonymes :

L'aigle fend les airs avec une VIGUEUR, une VITESSE, une RAPIDITÉ PRODIGIEUSE.

Toute sa vie n'a été qu'un TRAVAIL, une OCCUPATION CONTINUELLE. (MASSILLON.)

Elle trouvait une NOBLESSE, une GRANDEUR D'ÂME ÉTONNANTE dans ce jeune homme qui s'accusait lui-même. (FÉNELON.)

Auguste gouverna Rome avec un TEMPÉRAMENT, une DOUCEUR SOUTENUE. (DOMERGUE.)

NOTA. — Quelquefois, malgré la synonymie, les deux derniers noms sont joints semble par la conjonction *et*; dans ce cas, l'accord n'a lieu également qu'avec le dernier nom :

Élevez-vous au-dessus de l'insolence des hommes; mais baissez la tête sous la MAJESTÉ et sous la PUISSANCE DIVINE. (P. BOUHOURS.)

Mentor me faisait remarquer la JOIE et l'ABONDANCE RÉPANDUE dans toute la campagne d'Égypte. (FÉNELON.)

Vous vous amassez un trésor de HAINE et de COLÈRE ÉTERNELLE au jugement de Dieu. (BOSSUET.)

Mais on doit éviter autant que possible de joindre par la conjonction *et* deux substantifs qui sont synonymes : *et* est toujours une conjonction additive; or, ici, il ne s'agit pas d'exprimer une addition, mais la même idée avec une nuance un peu différente.

2° Lorsque les noms sont placés par gradation ou que le dernier d'entre eux résume les précédents :

César avait un COURAGE, une INTRÉPIDITÉ EXTRAORDINAIRE. *Intrépidité* dit plus que *courage* et commande l'accord.

Mais le *fer*, le *bandeau*, la *flamme* est toute prête.

RACINE.

Flamme exprime évidemment l'idée dominante

J'ai pour aïeul le père et le maître des dieux ;

Le ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux.

RACINE.

Univers comprend *ciel* dans sa signification.

742. L'adjectif placé après deux noms entre lesquels se trouve la conjonction *ou* s'accorde avec le dernier :

1° S'il ne qualifie que le dernier nom : *Donnez-lui des NOIX ou une POMME CUITE.* *Les colonnes des maisons se construisent en FER ou en PIERRE très DURE.*

2° Si le dernier nom n'est que le synonyme ou l'explication du premier : *Il voulait donner à son fils un MÉTIER ou une PROFESSION LUCRATIVE.* *La SYNTAXE ou*

ÉTUDE RAISONNÉE *de la langue est la partie la plus importante de la grammaire.*

743, Mais si la qualité exprimée par l'adjectif convient à chacun des noms, les circonstances seulement devant être différentes, la raison veut que l'adjectif s'accorde avec les deux noms : *Les Samoyèdes se nourrissent de CHAIR ou de POISSON CRUS.*

Il se présente même des cas où, si l'adjectif s'accordait seulement avec le dernier nom, il en résulterait un sens complètement différent :

On demande un HOMME ou une FEMME AGÉE.

Cela signifierait que l'on demande que la femme seule soit âgée, tandis que l'on peut vouloir que l'homme et la femme soient l'un et l'autre âgés.

744. L'adjectif précédé de deux noms joints ensemble par *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que, non plus que, etc.*, ne s'accorde qu'avec le premier nom : *Le LION comme la panthère est CARNASSIER, c'est-à-dire le lion est CARNASSIER, comme la PANTHÈRE est CARNASSIÈRE*; le second nom est qualifié par un adjectif sous-entendu. Quelques auteurs se sont écartés de cette règle quand l'idée dominante était plutôt celle d'une addition que celle d'une comparaison, mais ils ne doivent pas être imités.

ACCORD APRÈS UN COLLECTIF.

745. L'adjectif placé après le complément d'un collectif s'accorde tantôt avec le collectif, tantôt avec le complément. Mais comme, en ce cas, il y a presque toujours un verbe entre l'adjectif et le mot avec lequel celui-ci s'accorde, nous ferons connaître les règles qui déterminent cet accord quand nous parlerons de l'accord du verbe avec le sujet, règles qui sont également applicables quand l'adjectif suit immédiatement le complément du collectif, comme dans :

L'ignorance est préférable à une MULTITUDE de CONNAISSANCES ENTASSÉES dans l'esprit. (BARTHÉLEMY.)

Le NOMBRE des MALADES, déjà si GRAND, s'accroîtra peut-être encore.

ACCORD APRÈS AVOIR L'AIR.

746. AVOIR L'AIR s'emploie dans une double acception :
1^o Désignant la physionomie, l'expression de la figure, la mine, l'apparence, l'extérieur, le mot *air* forme une expression distincte de *avoir*, et alors l'adjectif qui suit, étant propre à qualifier AIR, s'accorde avec ce mot :

Elle A L'AIR BON, et elle est méchante. Cette femme A L'AIR HARDI. Les habitants de la presqu'île de Malacca et de l'île de Sumatra ONT L'AIR FIN. Les femmes de Java ONT L'AIR DOUX. (BUFFON.) Je ne suis point d'avis que l'on vous peigne en amazone, vous AVEZ L'AIR trop DOUX. (FONTENELLE.)

2^o Lorsque le mot *air* n'est pas de nature à être qualifié par l'adjectif, ou qu'il ne signifie pas *physionomie, extérieur, apparence*, les deux mots *avoir l'air* forment une expression composée, équivalente à *sembler, paraître*, et l'adjectif qui suit s'accorde avec le sujet ; ainsi l'on ne pourrait pas dire : *Elle A L'AIR BOSSU, ces fruits ONT L'AIR GÂTÉ, L'AIR POURRI, etc.*

ACCORD APRÈS DEUX NOMS JOINTS PAR DE.

747. On dit : *Des BAS de COTON CHINÉS et des BAS de COTON ÉCRU ; des ROBES de SOIE TRAÎNANTES et des ROBES de SOIE LÉGÈRE ; des CHAPEAUX de PAILLE ANCIENS et des CHAPEAUX de PAILLE très FINE.*

Il résulte de ces exemples qu'après deux noms joints par *de*, on fait accorder l'adjectif soit avec le premier nom, soit avec le second, suivant que le sens permet de placer l'adjectif immédiatement après l'un ou l'autre de ces mots pris tout seul ; ainsi, dans les exemples précédents, on parle de *bas chinés* et de *coton é cru*, de *robes traînantes* et de *soie légère*, de *chapeaux anciens* et de *paille très fine*.

Mais on dira bien : *Une LIASSE de PAPIERS IMPORTANTE ou IMPORTANTS ; une CORBEILLE de FRUITS MAGNIFIQUE ou MAGNIFIQUES ; un JEU de CARTES NOUVEAU ou NOU-*

VELLES, parce qu'ici les adjectifs peuvent être placés après l'un ou l'autre nom pris tout seul, selon l'idée qu'on a en vue d'exprimer.

NU, DEMI, FEU.

748. L'adjectif NU, placé avant le nom, est invariable et se joint au nom par un trait d'union : *Les mendiants vont NU-pieds et les courtisans NU-tête.*

Ces expressions *nu-pieds, nu-tête*, sont des locutions d'une nature particulière ; c'est comme s'il y avait les pieds à nu, la tête à nu.

Le mot NU, placé après le nom, suit la règle générale d'accord : *Diogène marchait pieds NUS, et couchait dans un tonneau.*

NU est variable dans cette expression : *La NUE propriété*, c'est-à-dire la propriété sans les revenus.

749. DEMI, placé avant le nom, auquel il se joint par un trait d'union, est toujours invariable, parce qu'il concourt à former un nom composé où il joue le rôle d'adverbe : *On ne gouverne pas une nation avec des DEMI-mesures* (avec des mesures prises à demi). *Une DEMI-science* (une science acquise à demi) *est, la plupart du temps, pire que l'ignorance. Il y a des DEMI-amitiés* (des amitiés formées à demi) *qu'on nomme d'agréables connaissances. Demi* s'emploie aussi de la même manière et comme mot invariable devant certains adjectifs : *Des nations DEMI-barbares.*

Placé après le nom, *demi* est adjectif et s'accorde en genre et en nombre avec un nom sous-entendu, qui est toujours au singulier : *Cette séance a duré deux heures et DEMIE* (deux heures et une heure demie). *Le soleil tourne sur son axe en vingt-cinq jours et DEMI* (en vingt-cinq jours et un jour demi).

REMARQUE. DEMI, employé comme nom, est du masculin en termes d'arithmétique et prend le signe du pluriel : *Deux DEMIS font un entier* ; mais, en parlant des heures, il est du féminin : *La DEMIE est sonnée ; cette pendule sonne les DEMIES.*

750. FEU (défunt) s'accorde lorsqu'il précède immé-

diatement le nom : *Votre FEUE mère était aimée et estimée de tous ceux qui la connaissaient.*

Il est invariable devant un nom propre, ou s'il est séparé d'un nom commun par un déterminatif : *FEU Marie Dutheil. FEU VOTRE tante et moi naquîmes le même jour.*

751. Les adjectifs ou participes *excepté, supposé, attendu, vu, approuvé, ouï, passé, compris, y compris, non compris*, sont employés comme prépositions, et, par conséquent, sont invariables, quand ils sont placés devant un nom : *PASSÉ dix heures; SUPPOSÉ ces faits; VU et APPROUVÉ l'écriture; ATTENDU les difficultés; Y COMPRIS, NON COMPRIS la nourriture; EXCEPTÉ cinq ou six amis; OUI vos raisons.*

Ils sont adjectifs et variables s'ils suivent le substantif : *La gravitation universelle SUPPOSÉE, tout s'explique. La belle saison PASSÉE, la campagne devient triste, etc.*

CI-INCLUS, CI-JOINT, FRANC DE PORT.

752. Les adjectifs *inclus* et *joint*, dans *ci-joint*, *ci-inclus*, sont employés adverbialement, et, par conséquent, restent invariables :

1° Quand le nom qui suit n'est précédé ni de l'article ni d'un adjectif déterminatif : *Vous trouverez CI-JOINT copie de sa lettre. CI-JOINT quittance. CI-INCLUS copie du contrat.*

2° Lorsque, placés avant un nom précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif, ils commencent la phrase : *CI-JOINT l'expédition du jugement. CI-INCLUS la copie du contrat.*

Dans tout autre cas, c'est-à-dire quand ils se rapportent à un substantif déterminé qui les précède ou qui est appelé par des mots antérieurs, ils sont adjectifs et s'accordent : *Les papiers CI-JOINTS. Les pièces CI-JOINTES. Vous trouverez CI-INCLUSE la copie du traité.*

753. L'adjectif *franc*, dans *franc de port*, est employé adverbialement, et, par conséquent, reste invariable lors-

qu'il précède le nom : *Vous recevrez FRANC de port toutes les lettres que je vous adresserai.*

Placé après le nom, *franc* est adjectif et prend l'accord : *Tes lettres sont FRANCHES de port.*

Au lieu de *franc de port*, on dit quelquefois *franco*, mot italien qui a le même sens et qui reste toujours invariable.

POSSIBLE.

754. *Possible* est généralement adjectif et s'accorde : *Je vous payerai par tous les moyens POSSIBLES*, c'est-à-dire qui seront *possibles*. Mais s'il fait partie d'une proposition elliptique dans laquelle l'esprit conçoit un verbe impersonnel placé devant cet adjectif, celui-ci reste au masculin singulier pour s'accorder avec le pronom indéfini *il*, sujet de la proposition : *Un conquérant met sa gloire à exterminer le plus d'hommes POSSIBLE*, c'est-à-dire *le plus d'hommes* QU'IL SOIT POSSIBLE D'EXTERMINER.

Pour appuyer sur cette règle, qui est d'une observation assez difficile, disons que *possible* ne peut être adverbe et invariable que lorsqu'il est précédé de *le plus*, *le mieux*, *le moins*, *le meilleur*, *le pire* : *Tout est pour le mieux dans LE MEILLEUR des mondes POSSIBLE*. (LEIBNIZ.) *Je vous payerai aux échéances LES PLUS courtes POSSIBLE*. *Tâchons qu'il y ait ici-bas LE MOINS de malheureux POSSIBLE*. *Les peuples ne songent qu'à payer LE MOINS d'impôts POSSIBLE*.

Dans tous les autres cas, *possible* est adjectif et varie : *On lui fait tous les avantages POSSIBLES*. *Il a éprouvé tous les malheurs POSSIBLES*. *Tous les biens POSSIBLES pourraient-ils me donner autant de joie que votre amitié?*

PROCHE.

755. *Proche* est adverbe, et reste invariable quand il modifie un verbe : *Ils demeurent tout PROCHE l'un de l'autre*. *Les maisons qu'on a construites PROCHE de la fontaine*.

Quand *proche* est placé après le verbe *être*, exprimé ou sous-entendu, il est à volonté variable ou invariable, c'est-à-dire adjectif ou préposition : *Les maisons qui sont PROCHEs OU PROCHE de la ville*. Quand on veut faire

varier *proche*, on ne sous-entend rien, et il est attribut ; quand on laisse ce mot invariable, on veut dire *les maisons qui sont situées PROCHE de la ville*, le véritable attribut *situées* est sous-entendu, et *proche* ne forme qu'un complément circonstanciel de lieu.

ADJECTIFS EMPLOYÉS ACCIDENTELLEMENT COMME ADVERBES.

756. Tout adjectif employé accidentellement pour modifier un verbe devient adverbe et invariable.

Sa protection me coûte CHER (chèrement).

Ces dames chantent JUSTE (avec justesse).

On écrira de même :

Oh ! que ces violettes sentent BON !

Vous m'avez coupé les cheveux trop COURT.

Les enfants crient bien HAUT quand ils ont peur.

NOTA. — On excepte *frais* dans *fruit* cueilli.

NOMS EMPLOYÉS ACCIDENTELLEMENT COMME ADJECTIFS POUR DÉSIGNER LA COULEUR.

757. Un certain nombre de noms, comme *aurore*, *jonquille*, *marron*, *orange*, *ponceau*, *pourpre*, etc., sont souvent employés pour désigner la couleur des objets ; dans ce cas, ils s'écrivent toujours au masculin singulier : *Des rubans PAILLE*, c'est-à-dire couleur de *paille*.

On écrira donc :

Des écharpes AURORE.

Des habits MARRON.

Des robes NOISETTE.

Des manteaux OLIVE.

Des gazes JONQUILLE.

Des couleurs ORANGE.

Des châles PONCEAU.

Des fichus SERIN.

Il faut excepter les mots *amarante*, *cramoisi*, *écarlate*, *garance*, *mordoré* et *rose*, qui s'accordent avec le substantif quand ils sont employés adjectivement : *Des chapeaux ROSES* ; *de la soie MORDORÉE* ; *des pantalons GARANCES* ; *des carrosses AMARANTES* ; *une étoffe CRAMOISIE*.

ADJECTIFS RÉUNIS POUR EXPRIMER LA COULEUR.

758. Lorsque deux adjectifs sont réunis pour exprimer une couleur, ils restent tous deux au masculin

singulier, parce le premier est alors employé comme nom et qualifié par le second : *Néron avait les cheveux CHÂTAIN CLAIR, les yeux BLEU FONCÉ et la vue basse, c'est-à-dire d'un châtain clair, d'un bleu foncé.*

Cependant l'Académie dit : *Une femme BRUNE CLAIRE.*

ADJECTIFS COMPOSÉS.

759. Les mots partiels qui entrent dans la formation des adjectifs composés s'écrivent comme le sens et la nature des mots l'indiquent :

SINGULIER.	PLURIEL.
<i>Il est</i> IVRE-MORT, MORT-IVRE.	<i>Ils sont</i> IVRES-MORTS, MORTS-IVRES, c'est-à-dire <i>ivres</i> au point d'être comme <i>morts</i> .
<i>Un enfant</i> NOUVEAU-NÉ.	<i>Des enfants</i> NOUVEAU-NÉS, c'est-à-dire <i>nouvellement nés</i> .
<i>Un enfant</i> PREMIER-NÉ.	<i>Des enfants</i> PREMIERS-NÉS, qui sont <i>nés les premiers</i> .
<i>Un dieu</i> CHÈVRE-PIEDS.	<i>Des dieux</i> CHÈVRE-PIEDS, c'est-à-dire des dieux qui ont des <i>pieds de chèvre</i> .
<i>Un enfant</i> BIEN-AIMÉ.	<i>Des enfants</i> BIEN-AIMÉS (<i>Bien</i> étant adverbe ne saurait varier).
<i>L'AVANT-DERNIER événement.</i>	<i>Les AVANT-DERNIERS événements</i> (<i>Avant</i> est une préposition, et par conséquent invariable de sa nature).

Dans MORT-NÉ, l'Académie ne fait pas varier *mort* : *Deux enfants* MORT-NÉS, *une brebis* MORT-NÉE.

REMARQUE. Lorsque ces expressions sont substantives au lieu d'être adjectives, les deux mots varient : *de nouveaux venus, de nouveaux débarqués, de nouveaux mariés, de nouveaux convertis, des aveugles-nés, des sourds-muets, des premiers-nés*; alors les mots *venus, débarqués, mariés, convertis, nés, muets*, sont employés accidentellement comme noms, et les mots *nouveaux, aveugles, sourds, premiers*, qui les qualifient, ne sauraient être qu'adjectifs.

COMPLÈMENT DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

760. Deux adjectifs peuvent avoir un complément commun, pourvu qu'ils prennent l'un et l'autre la

même préposition. Ainsi on dira bien : *Ce père est UTILE et CHER à sa FAMILLE*, par ce qu'on dit *utile à, cher à*.

761. Mais si les deux adjectifs ne veulent pas la même préposition, il faut donner à chaque adjectif le complément qui lui convient. On ne dira donc pas : *Ce père est UTILE et CHÉRI de sa FAMILLE*, parce que *utile* veut la préposition *à*, et *chéri* la préposition *de*, et qu'ainsi cette construction serait des plus vicieuses. On dira : *Ce père est UTILE à sa FAMILLE et EN est CHÉRI*, ou mieux : *Ce père est UTILE et CHER à sa FAMILLE*.

762. Cette règle de l'emploi du complément s'applique aussi au verbe. Par exemple, on ne dira pas : *Tous les élèves de ce professeur AIMENT et SONT ENCHANTÉS de ses leçons. Ce général ASSIÉGEA et S'EMPARA de la ville. On le voit tous les jours ALLER et REVENIR de la campagne*. Ce cas similaire sera expliqué à la syntaxe du verbe.

ADJECTIFS DETERMINATIFS.

763. Les adjectifs déterminatifs doivent être répétés dans les mêmes circonstances où l'article l'est lui-même. Nous n'avons donc ici qu'à reproduire, sous une forme un peu modifiée, les règles que nous avons déjà données pour l'article.

Les adjectifs déterminatifs se répètent :

1° Avant chacun des substantifs qui les suivent : *Il faut honorer SON père et SA mère. Voyez CE cheval et CE bœuf qui paissent dans la prairie. Vous aurez à supporter QUELQUES ennuis et QUELQUES fatigues*.

Cependant le déterminatif ne se répète pas dans les deux cas suivants :

Si les noms sont considérés comme exprimant une pensée unique : *La fortune a SON flux et reflux*, c'est-à-dire sa versatilité. *J'admire SES faits et gestes*.

Si les substantifs sont synonymes et joints par la conjonction *ou* : *CES villas ou maisons de campagnes*. Nos

mandataires ou représentants. Les Indiens sont attachés à LEURS castes ou tribus.

2° Avant chacun des adjectifs qui précèdent un nom, lorsque ces adjectifs expriment des qualités opposées : *Nous jugeons NOS bonnes et NOS mauvaises actions. On croit généralement que chacun de nous a SON bon et SON mauvais génie.*

ADJECTIFS POSSESSIFS.

764. En général, au lieu de l'adjectif possessif, on fait usage de l'article quand l'idée de possession est clairement indiquée par la phrase : *J'ai mal à LA tête. Il s'est coupé LES ongles. Le lion a LA figure imposante, LE regard assuré, LA démarche fière.*

Mais si l'on veut marquer plus clairement le rapport de possession et donner plus de force à l'expression, on emploie l'adjectif possessif :

Le commandant phénicien, arrêtant SES yeux sur Télémaque, croyait se souvenir de l'avoir déjà vu. (FÉNELON.)

Baissez VOS yeux vers la terre, chétifs vers que vous êtes. (PASCAL.)

La Fortune est lasse de porter toujours le même homme sur SON dos.

Quand MES bras me manqueront, que deviendrai-je?

Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance.

BOILEAU.

REMARQUE. Quoique le sens de la phrase suffise pour indiquer l'objet possesseur, on emploie l'adjectif possessif au lieu de l'article si l'on parle d'un mal périodique ou habituel : *Ma sœur a SA migraine. Voilà MON mal de dents qui me reprend. Est-ce SA goutte qui le retient chez lui?*

EMPLOI DE SON, SA, SES, LEUR, LEURS, EN.

765. Quand l'objet possesseur et l'objet possédé appartiennent à la même proposition, on emploie toujours *son, sa, ses, leur, leurs* : *La campagne a SES agréments. La Saône est sortie de SON lit.*

On se sert encore de l'adjectif possessif quand le possesseur n'étant pas dans la même proposition que l'objet possédé, celui-ci est le complément d'une préposition : *Paris est une ville magnifique ; tous les voyageurs admirent la beauté de SES monuments.*

776. Dans les autres cas, et surtout quand on veut exprimer l'idée de rapport plutôt que l'idée de possession, on emploie le relatif *en* : *J'ai vu le Rhône ; le cours EN est souvent impétueux. Si les plaisirs sont doux, les suites EN sont cruelles. Quand on est dans un pays, il faut EN suivre les usages. Le temps fuit, la perte EN est irréparable.*

Ce serait une faute de dire : *J'ai vu le Rhône ; SON cours est... Si les plaisirs sont doux, LEURS suites sont... Quand on est dans un pays, il faut suivre SES usages. Le temps fuit, SA perte est...*

Remarquons ici que les mots possesseurs : *Rhône, plaisirs, pays, temps*, et les mots possédés : *cours, suites, usages, perte*, sont tous des noms de choses.

Si, au contraire, ces mots sont des noms de personnes ou d'objets personnifiés, on emploiera de préférence *son, sa, ses, leur, leurs*, surtout si c'est l'idée de possession qui domine, et qu'on veuille appuyer sur l'expression :

Rien n'épuise la terre : plus on déchire SES entrailles, plus elle est libérale. (FÉNELON.)

La science doit avoir de grands ménagements avec l'ignorance, qui est SA sœur aînée (FONTENELLE.)

Combien ceux qui ont cru anéantir le christianisme en allumant des bûchers ont méconnu SON esprit! (CHATEAUBRIAND.)

En épousant les intérêts des autres, il ne faut pas épouser LEURS passions.

767. On est souvent embarrassé au sujet du nombre à donner à l'adjectif possessif.

On met au singulier *notre, votre, leur* et les noms

qu'ils déterminent quand il n'y a qu'un seul objet possédé en commun par tous les possesseurs. Ainsi, en parlant de plusieurs enfants qui sont frères et sœurs, on dira : *Ils perdirent LEUR mère lorsqu'ils étaient encore très jeunes. Pierre et sa femme se sont retirés dans LEUR maison.*

Au contraire, on met ces mots au pluriel quand chaque possesseur a ou peut avoir plusieurs des objets possédés : *Les mères chrétiennes élèvent LEURS enfants dans la crainte de Dieu.* — Chaque mère peut avoir plusieurs enfants.

768. Mais lorsque chaque possesseur possède un objet différent, *notre, votre, leur* se mettent au singulier :

1° S'il n'y a ni réciprocité, ni comparaison, ni vue d'ensemble entre les possesseurs : *Tous les soldats auraient donné LEUR vie pour sauver celle du général.*

2° Si tous les objets possédés n'offrent à l'esprit qu'une seule image : *Les fourmis portent de lourdes charges malgré la petitesse de LEUR corps.*

Remarquez que l'on dirait :

Ils s'entretinrent de LEURS épouses,

A cause de la réciprocité.

Voici en quoi différaient LEURS caractères,

A cause de la comparaison.

Tous les soldats mirent LEURS fusils en faisceaux,

Parce qu'on représente les soldats comme agissant ensemble et qu'en même temps l'esprit aperçoit une multiplicité de fusils.

De même on dirait :

Tous les habitants du village sortirent de LEURS maisons.

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

769. Les adjectifs numéraux sont généralement invariables : *Les SEPT enfants que cette mère a eus sont tous morts;* et l'invariabilité a lieu même quand ils sont pris substantivement : *Les QUARANTE de l'Académie. La*

commission des NEUF n'en continuait pas moins ses travaux. (THIERS.) A Carthage, le sénat des CENT était composé de juges qui l'étaient pour la vie. (MONTESQUIEU.) Bon! voici le chef des ONZE. (VOLTAIRE.) La retraite des DIX-MILLE.

VINGT, CENT.

770. *Vingt et cent* prennent un *s* au pluriel, lorsqu'il y a plusieurs fois *vingt* ou plusieurs fois *cent*, et que ces adjectifs ne sont suivis d'aucun autre nombre; mais si *vingt*, *cent* sont suivis d'un autre nombre ou s'il n'y a qu'une fois *vingt* ou une fois *cent*, ces mots s'écrivent sans *s*. Ainsi, on écrira

AVEC S :

Aujourd'hui, l'homme ne vit guère au delà de quatre-VINGTS ans.

Les trois CENTS Spartiates ont légué à la postérité un souvenir impérissable.

SANS S :

Sur CENT personnes, il y en a quatre-VINGT-dix qui sacrifient l'avenir au présent.

L'année commune se compose de trois CENT soixante-cinq jours.

771. *Vingt et cent*, employés par abréviation pour *vingtième*, *centième*, ne prennent jamais le signe du pluriel, parce qu'ils se rapportent alors à un nom singulier, exprimé ou sous-entendu : *Sylla se fit proclamer dictateur vers l'an quatre-VINGT (quatre-vingtième) avant J.-C. Charlemagne fut couronné empereur d'Occident en l'an huit CENT (en l'an huit-centième).*

772. *Cent*, employé pour *centaine*, et servant, comme nom de mesure, à déterminer la quantité d'une marchandise, prend le signe du pluriel, comme *million*, *milliard*, *billion*, *trillion*, qui sont aussi des noms et non des adjectifs : *Deux CENTS d'épingles. On compte en France trente-sept MILLIONS d'habitants.*

MILLE, MIL.

773. *Mille*, adjectif de nombre, est toujours invariable :

Sur toute la surface de la terre, il naît et meurt trois MILLE personnes par heure. (CHATEAUBRIAND.)

Une femme ne peut être belle que d'une façon, mais elle peut être aimable de MILLE manières.

774. L'orthographe du mot *mille*, dans l'énonciation d'une date, offre une difficulté de syntaxe qui n'a pas été complètement résolue par l'Académie. On écrit tantôt *mille*, tantôt *mil* : *mil*, quand on désigne une date de l'ère chrétienne et que le mot *cent* vient après :

L'Algérie nous appartient depuis MIL huit cent trente.

Colomb découvrit l'Amérique l'an MIL quatre cent quatre-vingt-douze.

On écrit *mille* lorsque ce mot n'est pas suivi d'un autre nombre : *Les médailles frappées avant l'an MILLE*, et quand on parle des années qui ont précédé l'ère chrétienne : *La première irruption des Gaulois en Italie eut lieu environ l'an du monde trois MILLE quatre cent seize.* (VERTOT.)

NOTA. — Cette anomalie de l'orthographe du mot *mille* résulte d'explications et d'exemples très vagues qui figurent au *Dictionnaire de l'Académie*, et il est assez difficile de comprendre qu'une nuance aussi imperceptible ait donné lieu à cette différence d'orthographe. Voilà pourquoi un grand nombre de personnes écrivent *mille* dans tous les cas.

775. *Mille* est nom commun et, par conséquent, prend le signe du pluriel, quand il est employé comme mesure itinéraire en usage dans certains pays : *Un bon cheval fait aisément six MILLES par heure.*

776. La conjonction *et* s'emploie dans *vingt ET un*, *trente ET un*, *quarante ET un*, *cinquante ET un*, *soixante ET un*; mais elle ne s'emploie pas dans *quatre-vingt-un*.

L'Académie donne *soixante ET dix*, et elle ne dit pas s'il faut préférer *soixante-onze* à *soixante ET onze*. Nous pensons que *soixante-dix*, *soixante ET onze* sont consacrés par l'usage le plus général. On dit ordinairement *cent un*, *mille un*; cependant, il existe un ouvrage intitulé *le Livre des cent et un*, et tout le monde en connaît un autre intitulé *les Mille et une nuits*.

ADJECTIFS INDEFINIS

AUCUN.

777. AUCUN signifiant *pas un* exc et toute idée de pluralité : *Il est sans AUCUNE ressource dans son malheur.*

Mais comme tout adjectif subit la loi du nom, *aucun* se met au pluriel :

1° Lorsque le nom n a pas de singulier, comme *an-nales, besicles, catacombes, entrailles*, etc. : AUCUNES *funérailles ne furent plus brillantes que celles de Sylla.*

2° Lorsque ce nom aurait au singulier une signifi-cation autre que celle qu'on veut lui donner, comme cela peut arriver pour les mots *devoir, gage, moyen, troupe, relation*, etc. : AUCUNES *troupes ne furent mieuz disciplinées que celles de Napoléon.*

3° Lorsque ce nom s'emploie plus habituellement au pluriel qu'au singulier, dans le sens qu'on veut lui donner, quoique l'emploi du singulier ne soit pas une faute : *Elle ne m'a rendu AUCUNS soins. Il n'a fait AUCUNES dispositions, AUCUNS préparatifs. Je n'entretiens AUCUNS rapports avec lui.*

Les mots *soin, disposition*, etc., ne s'emploient guère, dans ce sens, au singulier; ajoutons même que *aucun rapport* signifierait *aucune ressemblance*, tandis que, dans *aucuns rapports*, le mot *rapports* signifie *relations*.

NUL.

778. *Nul* est à peu près synonyme de *aucun* et suit la même règle : *NULLE peine ne lui coûte. NULLES funé-railles ne lui furent faites.*

NOTA. — Comme qualificatif, *nul* peut toujours se mettre au pluriel : *Tous les législateurs ont regardé comme NULLES les promesses extorquées par la violence.*

CHAQUE.

779. CHAQUE ne peut s'employer sans être suivi d'un nom; par conséquent, ne dites pas : *Ces livres me coûtent cinq francs CHAQUE*; mais dites : *Ces livres me coûtent cinq francs CHACUN.*

MÊME.

780. *Même* est adjectif et variable :

1° Quand il exprime une idée d'identité ou de parité ; alors il précède le nom, ou bien il est employé comme attribut :

On ne trouve pas deux hommes ayant MÊME visage, MÊMES traits.

Les MÊMES vertus qui servent à fonder un empire servent aussi à le conserver. (MONTESQUIEU.)

A la ville, à la cour, MÊMES passions, MÊMES brouilleries. (LA BRUYÈRE.)

Vos droits et les miens sont les MÊMES.

2° Quand il est placé après un pronom personnel : *Eux-MÊMES, elles-MÊMES, nous-MÊMES.*

781. Remarquez pourtant qu'on écrit *nous-MÊME, vous-MÊME*, lorsque *nous, vous*, pluriels par la forme, se rapportent à une seule personne :

De quel droit sur *vous-même* osez-vous attenter ?

RACINE.

Va, mais *nous-même* allons, précipitons nos pas,
Qu'il me voie attentive aux soins de son trépas.

RACINE.

782. *Même* est adverbe et invariable quant il modifie un verbe, un adjectif ou un participe :

Tout citoyen doit obéir aux lois, MÊME injustes.

Ici, *même* modifie *obéir* sous-entendu : *Il doit obéir MÊME quand...*

Les martyrs ne se plaignaient pas, souvent MÊME ils chantaient au milieu des plus affreux tourments.

Ici, *même* modifie indistinctement *chantaient* ou *souvent*.

Les planètes et MÊME les comètes ont un mouvement régulier autour du soleil.

Ici, *même* modifie *ont* : *Les planètes ont... les comètes ont MÊME...*

Des méthodes savantes nous cachent des vérités connues MÊME des simples bergers.

Ici, *même* modifie *connues*.

Les animaux les plus sauvages MÊME nous offrent des exemples de reconnaissance.

Ici, même modifie sauvages.

783. Les règles que nous venons d'exposer sont très simples, car elles s'appuient sur des principes d'une application en quelque sorte mécanique.

Mais il se présente un cas qui offre de réelles difficultés.

Il s'agit du mot *même* placé après plusieurs substantifs qui se suivent et dont le dernier au moins est au pluriel, ou après un seul substantif pluriel.

Voici la règle que donnent la plupart des grammairiens.

Même venant après plusieurs substantifs est adverbe et reste invariable :

J'ai tout à craindre de leurs soupirs, de leurs larmes, de leurs plaisirs MÊME. (MONTESQUIEU.)

D'autres femmes, des bêtes MÊME pourront lui donner le lait qu'elle lui refuse. (J.-J. ROUSSEAU.)

NOTA. — Cependant, si les substantifs sont synonymes ou se rapportent à un sens équivalent, *même* est considéré comme placé après un seul substantif et reprend sa nature d'adjectif : *J'ai conservé dans ma vieillesse les goûts, les inclinations, les habitudes* MÊMES de mon enfance.

Même, placé après un seul substantif pluriel, est généralement adjectif, et, par conséquent, variable :

Hippocrate voulut que ses erreurs MÊMES fussent des leçons. (BARTHÉLEMY.)

Tel est le charme de la vertu, les barbares MÊMES l'adorent. (FLORIAN.)

Ces murs *mêmes*, seigneur, peuvent avoir des yeux.

RACINE.

Toutefois, cette dernière règle n'est pas absolue.

Même, placé après un seul substantif pluriel, peut rester invariable; c'est lorsque ce substantif en suppose d'autres sous-entendus, qui sont avant lui et qui n'existent que dans la pensée. Alors *même* rentre logiquement dans le cas du numéro 782, et, par conséquent.

reste invariable : *Ses ennemis MÊME l'estiment. Les plus braves MÊME tremblent au premier coup de canon. Il faut être en garde contre les écrivains MÊME les plus accrédités. Les enfants MÊME furent passés au fil de l'épée.*

Ces phrases signifient évidemment : *Tous ceux qui le connaissent, ses ennemis MÊME l'estiment. Les poltrons, les timides, les plus braves MÊME, etc. Il faut être en garde contre les écrivains en général, contre les écrivains MÊME les plus accrédités. Les vieillards, les femmes, les enfants MÊME furent passés au fil de l'épée.*

784. Ces préliminaires nous amènent naturellement à résoudre une autre difficulté; nous voulons parler du mot *même* après le pronom *ceux*. Ici les écrivains considèrent ce mot tantôt comme adjectif, tantôt comme adverbe, en s'appuyant sur la règle que nous venons de poser, c'est-à-dire que si le mot *ceux* est complètement isolé dans la pensée, *même* est adjectif, mais qu'il devient adverbe s'il laisse supposer avant lui des substantifs ou des pronoms sous-entendus et qui se présentent à la pensée.

Voici des exemples de l'un et de l'autre cas.

MÊME VARIABLE :

Ceux MÊMES qui n'ont pas de bien veulent paraître en avoir. Le Sénat se trouvait composé de ceux MÊMES qui avaient le plus d'intérêt à s'opposer à la loi.

MÊME INVARIABLE :

Ceux MÊME auxquels j'ai fait le plus de bien me trahissent. Où est cette pure et douce lumière qui se fait aimer par ceux MÊME qui craignent de la voir?

On voit que, dans les exemples de la première colonne, il est impossible de découvrir une gradation, tandis que cette gradation, et partant l'ellipse, est évidente dans l'autre série : *Ceux MÊMES qui n'ont pas de bien...* Il est impossible de rien supposer au-dessous; tandis que cette expression : *Ceux MÊME auxquels j'ai fait le plus de bien*, fait naturellement penser à ceux auxquels on en a fait moins.

TOUT.

785. TOUT est adjectif ou adverbe.

Tout est adjectif, et, par conséquent, variable quand il exprime la totalité des personnes ou des choses : *Tous les hommes sont mortels. La coquetterie détruit et étouffe TOUTES les vertus. TOUTS ceux qui paraissent heureux ne le sont pas pour cela.*

Tout animal n'a pas toutes propriétés.

LA FONTAINE.

Toute puissance est faible à moins que d'être unie.

LA FONTAINE.

NOTA. — Dans ces deux derniers exemples, *tout* signifie *chaque*.

Tout est adverbe quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe; alors il signifie *tout à fait, entièrement* :

Dans les pays du Nord, on trouve des loups TOUT blancs ou TOUT noirs. (BUFFON.)

La valeur, TOUT héroïque qu'elle est, ne suffit pas pour faire des héros. (MASSILLON.)

Cette dame, TOUT élégamment parée qu'elle est, n'a pas des manières distinguées.

Elle était TOUT en eau, TOUT en sueur. (TH. CORNEILLE.)

Cette femme est TOUT yeux et TOUT oreilles. (ACAD.)

Cependant il peut arriver que, dans certaines phrases différant fort peu des précédentes, le mot *tout* cesse de signifier *tout à fait* et désigne l'ensemble, la totalité des parties d'une chose; alors il devient adjectif et varie : *Au langage près, la comédie chez les Romains fut TOUTE athénienne. Cette charpente est TOUTE en fer. Ces pauvres femmes étaient TOUTES en pleurs. Les nouvelles sont TOUTES à la guerre.*

Ces phrases signifient que *toute* la comédie chez les Romains était empruntée aux Grecs... que *toute* cette charpente est en fer... que *toutes* les femmes étaient en pleurs... que *toutes* les nouvelles sont à la guerre.

Voici une phrase où l'on écrira *tout* ou *toutes*, suivant que le mot *tout* exprimera l'intensité ou la totalité :

Ces fleurs sont TOUT aussi fraîches qu'hier.

Tout signifie tout à fait.

Ces fleurs sont TOUTES aussi fraîches qu'hier.

Toutes ces fleurs sans exception.

Il en est de même dans la phrase suivante : *Ces arbres sont TOUT (tout à fait) en fleur.*

Ces arbres sont TOUS en fleur (ils le sont tous).

PREMIÈRE REMARQUE. *TOUT*, adverbe, varie, pour cause d'euphonie, s'il est placé devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré : *Elles furent TOUTES saisies, TOUTES honteuses d'avoir été surprises. De l'eau TOUTE pure étanche ma soif. Certaines plaisanteries ne sont bonnes que quand elles sont servies TOUTES chaudes.* (VOLTAIRE.)

Un tout petit enfant demande qu'on l'assiste,
En soufflant dans ses mains *toutes* rouges de froid.

GUIKAUD.

DEUXIÈME REMARQUE. *TOUT*, adverbe, est quelquefois suivi d'un substantif qui remplit la fonction de qualificatif ; alors il varie comme dans le cas précédent : *La religion est TOUTE charité et TOUTE compassion pour les malheureux. Dieu est TOUTE justice.*

Cependant on écrit : *Des étoffes TOUT laine, TOUT soie.*

TOUT AUTRE, TOUTE AUTRE.

786. *TOUT*, immédiatement suivi de l'adjectif *autre*, est adverbe s'il modifie cet adjectif : *Donnez-moi une TOUT autre occupation*, c'est-à-dire une occupation tout à fait autre, entièrement différente.

Dans ce cas, le sens ne permet pas de placer le nom entre *tout* et *autre* ; on ne pourrait pas dire *une toute occupation autre*.

Tout est variable lorsqu'il détermine le nom qui suit l'adjectif *autre* : *Donnez-moi TOUTE autre occupation que celle-là et je l'accepterai.*

Ici, il est toujours possible de placer le nom entre *tout* et *autre* : *Toute occupation autre que celle-là.*

En résumé, quand *tout autre* peut être remplacé par *autre quelconque*, *tout* est variable. Dans le cas contraire, *tout* est adverbe et reste invariable.

Quand l'expression *tout autre* est placée après le substantif, ou devant un substantif remplissant le rôle d'attribut, ou bien encore dans cette expression *tout un autre*, le mot *tout* reste toujours invariable : *Sa position*

est *TOUT* autre qu'elle n'était. Après une ou deux campagnes, ils seront de *TOUT* autres soldats.

RÈGLES PARTICULIÈRES. Lorsque *tout* précède immédiatement un nom de ville, il s'écrit au masculin, ainsi que ses corrélatifs, même quand le nom de ville est féminin, quand il s'accorde sylleptiquement avec le mot *peuple*, qui est dans la pensée : *TOUT Rome courut au-devant du vainqueur. TOUT Sparte était CONSTERNÉ*, c'est-à-dire *tout le peuple de Rome, de Sparte*.

Mais on dira :

TOUTE Rome est COUVERTE de monuments, parce qu'ici ce n'est plus l'idée d'un peuple, mais de la ville elle-même, qui est exprimée.

Il en est encore ainsi lorsque, entre *tout* et le nom propre de ville, se trouve un article ou un adjectif : *TOUTE l'ANCIENNE Babylone a disparu. De TOUTE LA Venise des doges, il ne reste plus qu'un fantôme*.

La présence du déterminatif rend à la ville toute sa personnalité, et, par conséquent, son genre féminin.

TOUT ENTIÈRE.

787. Dans cette locution, *tout* invariable est une orthographe conforme à la règle, puisqu'il modifie l'adjectif *entière*. Cependant on trouve des exemples de *tout* variable dans J.-J. Rousseau, Laromiguière, Voltaire, Casimir Delavigne, et probablement encore chez beaucoup d'autres. Quelques grammairiens ont essayé de justifier cette orthographe, en disant qu'elle donne plus de force à l'expression : *Je vous ai consacré ma vie TOUTE entière. Voilà ma profession de foi TOUTE entière. Je suis TOUTE entière attachée à mon devoir.* (VOLTAIRE.)

..... La France jamais ne périt *toute* entière.

C. DELAVIGNE.

TOUT À VOUS, TOUTE À VOUS.

788. *Je suis TOUT à vous, TOUTE à vous*, formule de politesse par laquelle une dame termine une lettre. L'Académie établit une nuance entre ces deux orthographes. *Je suis TOUT à vous* est une simple expression

de politesse, qui signifie : *Je suis toute disposée à vous rendre service*; tandis que *Je suis TOUTE à vous* est une expression de tendresse qui veut dire : *Je suis prête à vous consacrer ma vie, ma personne, mon existence entière*. Cette remarque nous paraît aussi fine que juste; toutefois il serait téméraire d'en faire une règle absolue.

QUELQUE... QUEL QUE.

789. QUELQUE est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif quand il détermine un nom : *Pouvez-vous me prêter QUELQUES bons livres? QUELQUES amis vertueux suffisaient au bonheur de Socrate.*

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes.

RACINE.

790. QUELQUE est adverbe quand il modifie un adjectif : *QUELQUE savants qu'ils soient, ils ignorent encore bien des choses.*

QUELQUE méchants que soient les hommes, ils n'oseraient paraître ennemis de la vertu. (LA ROCHEFOUCAULD.)

QUELQUE étroites que soient les bornes du cœur, on n'est pas malheureux tant qu'on s'y renferme. (J.-J. ROUSSEAU.)

QUELQUE corrompues que soient les mœurs, le vice n'a pas encore perdu toute sa honte. (MASSILLON.)

Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes.

Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes.

J.-B. ROUSSEAU.

Dans ces exemples, *quelque* est mis pour *si* : *Si savants qu'ils soient... Si méchants que soient les hommes...*

QUELQUE est encore adverbe quand il modifie un adjectif ou un verbe : *QUELQUE prudemment qu'ils agissent, ils échoueront. Il y a QUELQUE cinq cents ans que la boussole a été découverte. Alexandre perdit QUELQUE trois cents hommes lorsqu'il défait Porus.* (ABLANCOURT.)

Dans ces deux derniers exemples, *quelque* signifie *environ* : *Il y a ENVIRON cinq cents ans... Alexandre perdit ENVIRON trois cents hommes.*

791. QUEL QUE s'écrit en deux mots quand il est placé devant un verbe; alors *quel* est adjectif et s'accorde

avec le sujet du verbe : *QUELS QUE soient vos besoins, QUELLE QUE soit votre misère, songez qu'il est au monde des êtres qui envieraient encore votre destinée.*

NOTA. — Si *quel*, dans *quel que*, se rapporte à deux noms joints ensemble par la conjonction *et*, il se met au pluriel, et au masculin si les noms ne sont pas du même genre : *QUELLES QUE soient sa fortune et sa valeur personnelles... QUELS QUE soient son âge et son expérience...*

Si les noms sont synonymes, *quel* s'accorde avec le mot énoncé le premier : *QUEL QUE fût son courage, son intrépidité...*

Si les noms sont joints par la conjonction *ou*, *quel* s'accorde généralement avec le premier nom : *QUELLE QUE soit sa fortune ou son rang...* Dans ce cas, il y a ellipse après la conjonction *ou*; c'est comme si l'on disait : *QUELLE que soit sa fortune ou QUEL que soit son rang.*

REMARQUE. *Quel que* ne doit plus être remplacé par *tel que*; les exemples suivants ne sont donc pas à imiter :

Ce grand choix, *tel qu'il soit*, peut n'offenser personne.

VOLTAIRE.

Le plus fin, *tel qu'il soit*, en est toujours la dupe.

REGNARD.

Ces règles sur la syntaxe du mot *quelque* sont très simples. Si des doutes pouvaient subsister, ce ne serait qu'à l'égard des cas où *quelque* précède un adjectif et un substantif suivi de *que* gouvernant le subjonctif.

En voici quelques exemples :

QUELQUES grands talents que vous ayez, vous ne devez en tirer aucune vanité.

QUELQUE bons médecins qu'ils soient, ils ne guériront pas une maladie incurable.

QUELQUES bons ouvriers que vous ayez, ils ne pourront pas faire ce travail sans être dirigés.

QUELQUE bons ouvriers qu'ils soient, ils ne gagnent que quatre francs par jour.

Dans le premier et le troisième exemple, *quelque* est adjectif et modifie *talents* et *ouvriers*; les adjectifs pourraient être supprimés, sans que le sens de la phrase fût sensiblement modifié. Dans le second et le quatrième exemple, *quelque* modifie spécialement *bons*, et il est par conséquent adverbe. Les phrases ainsi conçues : *QUELQUES médecins, QUELQUES ouvriers qu'ils soient...* n'auraient aucun sens.

CHAPITRE IV

DU PRONOM

EMPLOI DES PRONOMS EN GÉNÉRAL.

792. Un pronom ne peut tenir la place que d'un nom déterminé, c'est-à-dire précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

En conséquence, on ne dira pas :

Le condamné a demandé GRÂCE et L'a obtenue.

Dans les premiers âges du monde, chaque père de FAMILLE gouvernait LA SIENNE avec un pouvoir absolu.

Il nous a fait RÉPONSE, et LA voici,

Parce que les substantifs *grâce*, *famille* et *réponse*, dont les pronoms *l'*, *la sienne*, *la*, tiennent la place, ne sont pas pris dans un sens déterminé.

Pour rendre ces phrases correctes, il faut faire précéder les noms d'un déterminatif et dire :

Le condamné a demandé SA grâce et L'a obtenue.

Dans les premiers âges du monde, chaque père gouvernait SA famille avec un pouvoir absolu.

Il nous a fait parvenir SA réponse, et LA voici.

Cette règle, quoique parfaitement juste, n'est pas toujours observée, même par nos meilleurs écrivains; mais c'est une négligence qu'il ne faut pas imiter.

793. Un pronom, lorsqu'il est répété dans une phrase, doit généralement se rapporter au même nom :

Les peuples acclament trop souvent le héros QUI a su les vaincre et QUI maintenant les opprime.

Cette phrase, dans laquelle on trouve le pronom *qui* répété deux fois, est régulièrement construite, parce qu'il remplace le même nom, *héros*.

Il n'est même pas rigoureux que les deux *qui* se rap-

portent au même substantif. Par exemple, voici une phrase où le pronom conjonctif se trouve répété avec des rapports différents et qu'on ne saurait trouver incorrecte :

C'était un de ces hommes QUI cherchent partout à profiter des circonstances QUI peuvent être favorables à leurs intérêts.

Mais trois ou quatre *qui* se rapportant à des objets différents seraient intolérables, comme dans les phrases suivantes :

J'ai lu un ouvrage QUI a été composé par une personne QUI est versée dans les sciences QUI ont pour objet l'étude de la nature.

Ne cherchez pas les plaisirs QUI corrompent les cœurs QUI aiment la vertu, QUI est la chose la plus précieuse.

Dites :

J'ai lu un ouvrage composé par une personne versée dans les sciences qui ont...

Ne cherchez pas les plaisirs capables de corrompre les cœurs où règne la vertu, qui est...

794. Le rapport d'un pronom doit toujours être établi de manière à ne donner lieu à aucune équivoque. Ainsi cette phrase citée par Condillac est défectueuse :

Samuel offrit son holocauste à Dieu, et IL lui fut si agréable qu'IL lança au même moment sa foudre contre les Philistins.

Dans cette autre phrase :

Molière a surpassé Plaute dans tout ce qu'IL a fait de meilleur, le pronom IL est équivoque; on ne sait s'il se rapporte à Molière ou à Plaute. On fait disparaître l'amphibologie en remplaçant IL par *celui-ci* :

Molière a surpassé Plaute dans tout ce que CELUI-CI a fait de meilleur.

795. Quand le mot *on* se trouve plusieurs fois dans une phrase, il doit toujours se rapporter à la même personne :

ON énonce clairement ce que l'ON conçoit bien.

ON ne craint pas la mort quand ON a assez bien vécu pour n'en pas craindre les suites.

ON tient beaucoup à ce que l'ON a acquis péniblement. Quand ON sait qu'ON a plu une première fois, ON en devient plus hardi.

Mais il ne serait pas exact de dire :

ON n'aime pas qu'ON nous critique,

Parce qu'ici le pronom ON est employé en rapports divergents, le premier représentant *les personnes critiquées*, et le second *les personnes qui critiquent*.

Il faut dire :

ON n'aime pas à être critiqué, ou Nous n'aimons pas qu'ON nous critique.

Les fautes contre cette règle sont fréquentes. En voici quelques exemples tirés textuellement des auteurs :

La civilité exige qu'ON écoute avec attention ce qu'ON nous dit.

Quand ON sait qu'ON vous aime, ON en est plus aimable.

ON nous assure qu'ON a apporté la nouvelle qu'ON s'est emparé de la ville dont ON soutenait le siège depuis un an.

Quand ON nous arrache tout ce que nous aimons, ON ressent tous les jours que cette violence excite nos désirs.
(BOSSUET.)

NOUS, VOUS, mis pour JE, MOI ; TU, TOI.

796. Les pronoms *nous, vous*, employés pour *je, moi ; tu, toi*, veulent au singulier tous leurs correspondants, excepté le verbe, qui se met au pluriel :

Soyons PRUDENT, se dit-il.

Vous êtes, mademoiselle, quelque peu DISTRAITE.

C'est un accord sylleptique.

797. Nous s'emploie quelquefois, dans le style familier, au lieu du pronom personnel *il, elle* ; dans ce cas, l'adjectif qui se rapporte à *nous* se met au singulier :

On l'a fait apercevoir plusieurs fois de sa faute ; mais NOUS sommes OPINIÂTRE, nous ne voulons pas nous corriger.

RÉPÉTITION DES PRONOMS PERSONNELS SUJETS.

798. Lorsque les propositions d'une phrase ne sont jointes entre elles par aucune conjonction, le pronom personnel sujet peut se répéter avant chaque verbe ou ne s'exprimer qu'avant le premier :

Il s'écoute, il se plait, il s'adonise, il s'aime.

Ici, la répétition du pronom donne de l'énergie au discours.

Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haine.

VOLTAIRE.

Ici, la suppression lui donne de la rapidité.

799. Quand on passe du sens affirmatif au sens négatif, ou d'un temps à un autre, il dépend du goût de répéter le pronom ou de ne pas le répéter :

Je plie et ne romps pas.

LA FONTAINE.

Mais lorsqu'on passe du sens négatif au sens affirmatif, la répétition du pronom sujet est de rigueur.

On ne dirait pas : *Je ne romps pas, mais plie* ; il faut répéter le pronom après *mais* : *mais JE plie*.

PRONOMS PERSONNELS EMPLOYÉS COMME COMPLÉMENTS.

800. Un verbe à l'impératif peut avoir deux pronoms pour compléments ; dans ce cas, le pronom complément direct se place le premier :

Vous avez mon chapeau, rendez-LE-MOI.

Quand vous aurez des nouvelles, faites-LES-MOI savoir.

Montrez-moi celui qui a pu arriver à trente ans sans être détrompé ; montrez-LE-MOI, ce mortel privilégié. (BALLANCHE.)

Si votre ami commet une faute, reprochez-LA-LUI franchement.

Cependant, avec les pronoms NOUS et VOUS, l'usage demande qu'on dise :

Si le dîner est prêt, servez-NOUS-LE.

Cueillez-cet œillet et attachez-VOUS-LE à votre boutonnière.

Toutefois *servez-le-nous, attachez-le-vous* ne seraient pas à proprement dire une faute.

801. Lorsque MOI, TOI, après un impératif, sont sui-

vis de EN, Y, il y a élision de la diphtongue *oi*, et les mots EN, Y se placent toujours les derniers :

J'ai besoin de sages conseils, donnez-M'EN.

Fais-T'EN rendre la moitié.

Mets-T'Y. Jette-T'Y. (ACAD.)

Il ne serait pas incorrect de dire : *Mets-Y-TOI, jettes-Y-TOI*; mais on évite ordinairement ces façons de parler un peu bizarres. La première construction n'est elle-même usitée qu'avec un très-petit nombre de verbes; l'euphonie ne permettrait guère de dire : *Abtiens-T'EN, contente-T'EN*, etc.; il faut prendre une autre tournure et dire : *Abtiens-toi de cela, contente-toi de cela*. De même, au lieu de dire : *Attends-t'y, applique-t'y*, dites : *Attends-toi à cela, applique-toi à cela*.

802. Quand le pronom personnel *moi* figure comme sujet dans une phrase en même temps qu'un autre pronom personnel ou un substantif, les convenances exigent que le *moi* s'efface, au moins entre égaux, et laisse la priorité aux autres mots qui l'accompagnent : *Vous et MOI avons les mêmes sentiments. C'est VOUS et MOI qui partirons*. La même règle de priorité s'observe en faveur de la personne à qui l'on parle sur celle de qui l'on parle : *C'est VOUS et votre FRÈRE qui hériterez*. Mais il n'en est pas ainsi quand il s'agit d'un supérieur et d'un inférieur : *Votre GÉNÉRAL et VOUS avez été blessés dans ce combat*. C'est encore par le même principe qu'un père dira : *MOI et mon FILS*; un maître : *MOI et mon DOMESTIQUE*; et à plus forte raison : *MOI et mon CHEVAL nous avons roulé en bas de la montagne*.

803. Il y a certains cas particuliers où la place du pronom complément est facultative; cela se produit avec le pronom complément d'un infinitif qui vient après un autre verbe. En voici quelques exemples :

Nous LES irons voir.

Je crois que l'on SE veut raccommo-der avec moi. (BUSSY-RABUTIN.)

Dieu est esprit, et ce n'est que par l'esprit qu'on LE peut atteindre. (BOSSUET.)

Dans tous ces exemples, le pronom précède le verbe; mais il pourrait tout aussi bien le suivre. La grammaire — nous ne parlons pas de la versification — n'aurait rien à y reprendre. Alors on dirait :

Nous irons LES voir. — Je crois que l'on veut SE raccommoder. — ... Ce n'est que par l'esprit qu'on peut L'atteindre.

Pareille chose peut se produire avec deux impératifs unis par une des conjonctions *et, ou* :

Accordez-moi le pardon que je vous demande, et ME laissez votre amitié. (J.-J. ROUSSEAU.)

Passez votre chemin, la fille, et m'en croyez.

LA FONTAINE.

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage;

Polissez-le sans cesse et le repolissez.

BOILEAU.

Dans ces différents cas, c'est le goût qui décide; mais la transposition du pronom donne plus de vivacité, plus de relief à la pensée; elle ajoute à l'harmonie, et voilà pourquoi elle est plutôt d'usage en poésie qu'en prose.

LE, LA, LES.

804. Le pronom *le* est variable quand il tient la place d'un substantif ou d'un adjectif pris substantivement :

Je me regarde comme la mère de cet enfant, je LA suis de cœur, je LA suis par ma tendresse pour lui. (LA, c'est-à-dire la mère.)

Êtes-vous les prisonniers qu'on a amenés de la Crimée? — Oui, nous LES sommes. (Nous sommes les prisonniers.)

Êtes-vous les trois Romains qu'on a choisis pour le combat? — Nous LES sommes. (Nous sommes les trois Romains.)

Miracle! criait-on : venez voir dans les nues

Passer la reine des tortues.

— La reine, vraiment oui, je la suis en effet.

(Je suis la reine.)

805. Le pronom *le* est toujours invariable quand il tient la place d'un adjectif, d'un substantif pris adjectivement, d'un infinitif ou d'une proposition.

LE mis pour un adjectif :

Cette femme est BELLE et LE sera toujours. (Sera toujours *cela*, c'est-à-dire *belle*.)

Je n'ai pas été ENRHUMÉ de l'hiver, et je LE suis depuis les chaleurs. (LE, c'est-à-dire *enrhumé*.)

Ils ne sont pas encore HABILES, mais ils LE deviendront. (Ils deviendront *habiles*.)

Les habitants des Moluques sont plutôt NOIRS que basanés, et les femmes LE sont moins. (Cela, *noires*.)

Le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été JOLIES, c'est d'oublier qu'elles ne LE sont plus. (Cela, *jolies*.)

Les pauvres sont moins souvent MALADES faute de nourriture, que les riches ne LE deviennent pour en prendre trop. (Cela, *malades*.)

LE mis pour un substantif pris adjectivement :

Si j'étais MÈRE, je LE serais avec toute la tendresse imaginable. (Je serais *cela*, c'est-à-dire *mère*.)

Ceux qui sont AMIS de tout le monde ne LE sont de personne. (Cela, *amis*.)

Hélas! madame, vous me traitez de VEUVE; il est trop vrai que je LE suis. (Cela, *veuve*.)

LE mis pour un infinitif ou pour une proposition :

Jeunes ou vieilles, les femmes font bien de SE CACHER; mais vieilles, elles LE doivent indispensablement. (M^{me} NECKER.)

SI LE PUBLIC A EU QUELQUE INDULGENCE POUR MOI, je LE dois à votre protection.

806. REMARQUE. On trouve certaines phrases où le pronom *le* peut indifféremment représenter soit un substantif, soit une proposition, c'est-à-dire être à volonté variable ou invariable. En voici deux exemples :

S'il vous a accordé sa confiance, vous LE devez à votre bonne conduite. (Vous devez cela, qu'il vous ait accordé sa confiance.)

J'avais promis de lui faire obtenir cette place, mais il ne LE mérite pas. (Il ne mérite pas cela, que je lui fasse obtenir cette place.)

S'il vous a accordé sa confiance, vous LA devez à votre bonne conduite. (Vous devez sa confiance.)

J'avais promis de lui faire obtenir cette place, mais il ne LA mérite pas (cette place).

807. Les pronoms *le, la, les* ne doivent point être employés pour représenter le mot qui figure comme sujet dans la même proposition. Molière ne s'est pas exprimé correctement quand il a dit : *L'allégresse du cœur s'augmente à LA répandre*; et Gresset a également violé la règle dans cette phrase : *Les méchants nous apprennent à L'être*. Il faut remplacer l'infinitif par une proposition complétive : *L'allégresse du cœur s'augmente quand on la répand. L'exemple des méchants nous entraîne et fait que nous le devenons nous-mêmes*, ou corriger de toute autre manière.

808. *Le, la, les* peuvent s'employer entre le pronom *ce* et le verbe *être* quand il s'agit de choses inanimées et qu'aucune proposition commençant par un pronom conjonctif n'est ensuite exprimée ou sous-entendue :

Est-ce là votre voiture? Oui, ce L'est. — Sont-ce vos livres? Oui, ce LES sont.

Mais quand on parle de personnes ou quand il vient ensuite une proposition complétive, on doit préférer les pronoms *lui, eux, elle, elles* :

Sont-ce vos frères? Oui, ce sont EUX. — Est-ce là votre plume? Oui, c'est ELLE que vous avez à la main.

Remarquons pourtant que si les réponses : *oui, ce L'est, ce LES sont* doivent être regardées comme correctes, on évite cependant aujourd'hui de les employer, parce qu'elles ont quelque chose d'affecté, de bizarre; on dit plutôt simplement : *Oui, ou oui, c'est ma voiture; oui, ce sont mes livres.*

EMPLOI DES PRONOMS SE, SOI.

SE, pronom de la troisième personne, des deux genres et des deux nombres, se dit également des personnes et des choses, et se place toujours devant le verbe dont il est le complément soit direct, soit indirect : *Cette femme se promène. Ces hommes se querellent. Cette fleur se flétrit. Ces arbres se meurent.*

Les yeux de l'amitié se trompent rarement.

VOLTAIRE.

L'emploi de ce pronom ne soulève aucune difficulté.

809. SOI, pronom des deux genres, se dit des personnes et des choses et s'emploie généralement au singulier. Mais, appliqué aux personnes, il ne peut être employé que dans un sens indéterminé, quand les personnes ne sont pas définies; alors soi a rapport à un pronom indéfini, comme *on, quelqu'un, chacun, quiconque, nul, aucun, personne*, ou à un terme d'un sens vague et général, comme *tout le monde, tout homme, un homme quelconque, celui qui*, etc. :

On doit parler franchement de SOI.

Chacun travaille pour SOI.

Quiconque rapporte tout à SOI n'a pas beaucoup d'amis.

Il faut prendre garde à SOI.

On aime mieux mal parler de SOI que de n'en pas parler du tout. (LA ROCHEFOUCAULD.)

Un homme peut parler avantageusement de SOI lorsqu'il est calomnié. (VOLTAIRE.)

Être trop mécontent de SOI est une faiblesse, en être trop content est une sottise. (M^{me} DE SABLÉ.)

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

LA FONTAINE.

Qui ne songe qu'à soi quand sa fortune est bonne,

Dans le malheur n'a point d'amis.

LA FONTAINE.

810. Appliqué aux choses, le pronom soi peut se rapporter à un sujet déterminé :

Un bienfait porte sa récompense avec SOI.

Les remords que le crime traîne après SOI sont toujours cuisants.

De SOI, le vice est odieux.

La vertu est aimable en SOI.

La franchise est bonne en SOI, mais elle a ses excès.

La poésie porte son excuse avec SOI. (BOILEAU.)

Il pense que tout est bon en SOI, que rien n'est mauvais en SOI.

Le pronom *soi*, au lieu de *lui*, sert aussi à éviter une équivoque :

Un fils qui travaille pour son père travaille pour SOI.

Dans cette phrase, *lui* serait équivoque; *soi* ne l'est pas, car il se rapporte toujours au sujet de la proposition.

Enfin *soi* s'emploie dans les phrases ou les pronoms *lui, elle, eux, elles*, seraient trop faibles :

L'égoïste ne pense qu'à SOI.

Le chat paraît ne sentir que pour SOI. (BUFFON.)

Si l'on remplace *soi* par *lui*, on verra que l'expression perd de sa force.

811. On trouve quelquefois le pronom *soi* mis en rapport avec un mot pluriel :

Seigneur, que tant de profanations que les armes traînent après SOI vous fassent enfin jeter des yeux de pitié sur votre Église! (MASSILLON.)

Mais cet emploi est toujours irrégulier, et, de nos jours, les bons écrivains s'en abstiennent.

EMPLOI DE *LUI, ELLE, EUX, ELLES, LEUR — EN, Y.*

Quand on considère l'esprit et la laideur d'Ésope, on ne saurait dire s'il eut sujet de remercier la nature ou de s'EN plaindre.

A quelque état que parvienne un homme imbu de maximes basses, il est honteux de s'allier à LUI.

Quand on considère l'esprit et la laideur d'Ésope, on ne saurait dire s'il eut sujet de remercier la nature ou de se plaindre D'ELLE.

A quelque état que parvienne un homme imbu de maximes basses, il est honteux de s'Y allier.

Voilà deux groupes de phrases renfermant chacun,

en regard, une phrase régulière et une autre défectueuse.

Les règles que nous allons poser ont pour objet de mettre les élèves en garde contre les fautes de ce genre qu'ils pourraient commettre.

812. Les pronoms *lui, elle, eux, elles*, précédés d'une préposition, et *lui, leur*, employés comme compléments indirects, ne se disent que des personnes et des choses personnifiées :

Les passions des HOMMES sont autant de chemins pour aller à EUX.

L'HOMME MÉDISANT est dangereux, éloignez-vous DE LUI. Ici, à eux et de lui remplacent des noms de personnes.

Brûler un LIVRE DE RAISONNEMENT, c'est dire : Nous n'avons pas assez d'esprit pour LUI répondre. (VOLTAIRE.)

Livre de raisonnement et innocence sont des choses personnifiées.

813. Quand la relation est établie avec des noms de choses ou d'animaux, on se sert des pronoms *en, y* :

Cette AFFAIRE est délicate, le succès EN est douteux.

Ce CHEVAL est vicieux, il faut vous EN défaire.

Dès que j'aurai reçu votre LETTRE, j'Y répondrai.

*La fortune a son prix : l'imprudent en abuse,
L'hypocrite en médit, et l'honnête homme en use.*

DELILLE.

814. Cependant l'emploi des pronoms *lui, elle, eux, elles*, après une préposition et des compléments indirects *lui, leur*, n'offre rien de choquant :

1° Quand la construction ne permet pas de les remplacer par *en, y* :

Votre thèse aura contre ELLE tous les partisans de la routine.

2° Quand ce qu'on dit des choses se dit souvent des personnes, ce qui tend à faire considérer ces choses presque comme personnifiées :

Plus la passion est forte, plus il faut se raidir contre ELLE.

On ne se raidit, on ne lutte ordinairement que contre les personnes.

Il ne dépend pas de nous de ne pas avoir des passions, mais il dépend de nous de régner sur ELLES. (J.-J. ROUSSEAU.)

On règne ordinairement sur des hommes réunis en nation.

NOTA. — Ce dernier cas rentre dans celui des choses personnifiées.

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

CE EMPLOYÉ, RÉPÉTÉ PAR PLÉONASME.

La règle du pronom *ce*, employé ou répété par pléonasmie devant le verbe *être*, comprend trois cas bien distincts : un cas général et deux cas particuliers.

815. CAS GÉNÉRAL. Quand le verbe *être* est placé entre deux parties dont chacune peut indifféremment être attribut de l'autre, on peut employer ou supprimer *ce* :

EMPLOI DE *ce*.

La vraie noblesse, c'est la vertu.

La vertu la plus agréable à Dieu, c'est la charité.

Le malheur le plus grand, c'est de ne pas savoir souffrir.

La nature de l'égoïste, c'est de se suffire à lui-même.

Boire, manger et dormir, c'était leur seule occupation.

Le génie de la langue française, c'est la clarté et l'élégance.

SUPPRESSION DE *ce*.

La vraie noblesse est la vertu.

La vertu la plus agréable à Dieu est la charité.

Le malheur le plus grand est de ne pas savoir souffrir.

La nature de l'égoïste est de se suffire à lui-même.

Boire, manger et dormir était leur seule occupation.

Le génie de la langue française est la clarté et l'élégance.

Tout ce que l'on peut ajouter à ces exemples, c'est que le pronom *ce* donne à la phrase plus de précision, plus d'énergie :

Mon véritable, mon seul ami, c'est vous.

Ma mère, c'était ma seule amie.

Le plus grand plaisir d'un avare, c'est de contempler son trésor.

La véritable cause de ce malheur, c'est vous.

NOTA. — Il se présente certains cas où il serait, au point de vue grammatical, également indifférent d'employer ou de sup-

primer *ce*, mais où on le supprime cependant par raison d'euphonie : *La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal....*

816. PREMIER CAS PARTICULIER. Lorsque le verbe *être* est placé entre deux infinitifs, l'emploi de *ce* est de rigueur avant le second :

Espérer, c'est jouir.

Laisser le crime impuni, c'est s'en rendre complice.

Le plus sûr moyen d'être habile, c'est d'être honnête.

Souffrir avec patience les maux de la vie, c'est observer un des préceptes de la religion.

Déchoir du premier rang, c'est tomber au dernier.

LA HARPE.

Vivre content de peu, c'est être vraiment riche.

GAUDIN.

La vie est un dépôt confié par le ciel :

Oser en disposer, c'est être criminel.

GRESSET.

Cependant on supprime *ce* s'il s'agit d'une phrase proverbiale où le verbe est accompagné d'une négation :

Souffler n'est pas jouer.

Brûler n'est pas répondre.

Abuser n'est pas user.

Ce disparaît également si le premier infinitif n'est pas suivi d'un second :

Entreprendre cela est facile.

Promettre et tenir sont deux.

Bien écouter et bien répondre est une des plus grandes qualités de la conversation.

DEUXIÈME CAS PARTICULIER. Quand la phrase commence par le pronom *ce* accompagné d'un des relatifs *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, et d'un verbe, comme : *Ce qui me plaît... ce que je préfère... ce à quoi je pense... ce dont je me défie...*, etc., le verbe *être* qui suit ces commencements de phrase est ou non précédé du pronom démonstratif *ce*; mais cette répétition est obligatoire quand le verbe est suivi d'un substantif ou d'un verbe à l'infinitif :

Ce que je désire le plus, CE sont de vrais AMIS.

Ce qui me choque en lui, c'est son INSOLENCE.

Ce que j'aime, c'est la VÉRITÉ.

Ce qui m'indigne le plus, c'est l'INJUSTICE des hommes.

Ce qui m'afflige le plus, c'est de VOIR les méchants opprimer les bons.

Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement.

RACINE.

817. Mais on ne répète pas *ce* quand le verbe *être* est suivi d'un adjectif ou d'un substantif remplissant la fonction d'adjectif :

Ce que vous blâmez là est BLÂMABLE.

Ce que je dis est la VÉRITÉ (pour est vrai).

Ce que vous soutenez est une FAUSSETÉ (pour est faux).

CELUI, CELLE, CEUX, CELLES.

818. *Celui, celle, ceux, celles*, ne doivent pas précéder immédiatement un adjectif ou un participe. En conséquence, on ne dira pas :

Le goût de la philosophie n'était pas CELUI dominant.

A chaque angle du jardin se trouvait un pavillon isolé ; CELUI réservé au maître occupait le milieu.

Entre les vins de France, CEUX les plus recherchés sont les vins de Bourgogne, de Bordeaux et de Champagne.

Voici votre livre et CELUI destiné à votre sœur.

Les grandeurs naturelles sont CELLES indépendantes de la fantaisie des hommes.

Il faut dire :

Celui qui dominait... Celui qui était réservé au maître... Ceux qui sont les plus recherchés... Celui qui est destiné à votre sœur... Les grandeurs naturelles sont celles qui sont indépendantes...

CELUI-CI — CELUI-LÀ.

819. CELUI-CI, CELLE-CI, servent à désigner un objet plus proche ; CELUI-LÀ, CELLE-LÀ, un objet plus éloigné.

820. Quand on a nommé deux personnes ou deux choses et qu'on emploie ensuite les pronoms CELUI-CI,

CELUI-LÀ pour les désigner, *celui-ci* se rapporte au dernier terme, comme étant plus près; et *celui-là*, au premier, comme étant plus éloigné :

Un magistrat intègre et un brave officier sont également estimables : CELUI-CI nous protège contre les ennemis extérieurs, CELUI-LÀ fait la guerre aux ennemis domestiques.

Tel est l'avantage ordinaire
Qu'ont sur la beauté les talents :
Ceux-ci plaisent dans tous les temps,
Celle-là n'a qu'un temps pour plaire.

VOLTAIRE.

CECI — CELA.

821. Quand les pronoms CECI, CELA, sont mis en opposition, la différence de leur signification est la même que pour *celui-ci*, *celui-là*. Ajoutons que l'on se sert de *ceci* pour une chose qui va être expliquée, et de *cela* pour une chose qui vient de l'être :

Retenez bien CECI : il faut être juste envers tout le monde.

Il faut aimer son prochain comme soi-même : n'oubliez jamais CELA.

NOTA. — Il en est de même, on l'a vu dans notre chapitre des synonymes, des mots *voici* et *voilà*, dont le premier se rapporte à ce que l'on va dire, et le dernier à ce qui a été dit.

PRONOMS POSSESSIFS.

822. Un pronom possessif doit toujours se rapporter à un nom précédemment exprimé. Ainsi, ne dites pas :

En réponse à LA VÔTRE du 1^{er} juillet 1867, j'ai l'honneur de vous annoncer....,

Parce que LA VÔTRE ne tient la place d'aucun nom exprimé.

Dites :

En réponse à VOTRE LETTRE..., j'ai l'honneur...

823. Lorsque certains noms, tels que *tête*, *épée*, *plume*, etc., sont employés, non pour désigner ces choses, mais la personne à laquelle elles appartiennent, au lieu de les remplacer par des pronoms possessifs, on peut les remplacer par les pronoms personnels :

Parmi tous les élèves du Conservatoire, il n'y a pas de meilleure flûte que LUI.

Il n'y a pas au palais de plus forte tête que VOUS.

PRONOMS CONJONCTIFS ou RELATIFS.

824. Le rapport du pronom conjonctif avec son antécédent doit toujours être établi de manière à ne donner lieu à aucune équivoque.

En conséquence, on ne dira pas :

Je vous envoie une petite chienne par ma servante QUI a les oreilles coupées.

J'apporte des joujoux pour mes enfants QUI sont dans la poche de mon gilet.

On peut supposer ici que c'est la servante qui a les oreilles coupées, que les enfants sont dans la poche.

Toute équivoque disparaîtra si l'on rapproche le conjonctif qui de son antécédent :

Je vous envoie par ma servante une petite chienne QUI a les oreilles coupées.

J'apporte pour mes enfants des joujoux QUI sont dans la poche de mon gilet.

Voici d'autres phrases de même nature :

CONSTRUCTION DÉFECTUEUSE.

J'ai fait un voyage dans toute la Suisse QUI m'a plu beaucoup.

Il y a un acte dans cette tragédie QUI nous a fait verser bien des larmes.

On demandait à un philosophe l'âge du monde : il traça un serpent sur le sable QUI se mordait la queue.

Le départ de mon fils m'a fait une plaie au cœur DONT je ne guérirai jamais.

Il y a une foule d'usages dans les provinces QUI sont ridicules.

J'ai lu une histoire dans ce livre QUI m'a beaucoup intéressé.

CONSTRUCTION RÉGULIÈRE.

J'ai fait dans toute la Suisse un voyage QUI m'a plu beaucoup.

Il y a dans cette tragédie un acte QUI nous a fait verser bien des larmes.

On demandait à un philosophe l'âge du monde : il traça sur le sable un serpent QUI se mordait la queue.

Le départ de mon fils m'a fait au cœur une plaie DONT je ne guérirai jamais.

Il y a dans les provinces une foule d'usages QUI sont ridicules.

J'ai lu dans ce livre une histoire QUI m'a beaucoup intéressé.

Cependant, pour que la construction soit régulière. ✓

il n'est pas toujours indispensable que l'expression suive immédiatement son antécédent. En voici des exemples :

Avez-vous vu la Descente de croix de Rubens, QUI est à la cathédrale d'Anvers?

Avez-vous lu l'histoire du peuple de Dieu, QUI fait le fondement de la religion?

La déesse en entrant, qui voit la nappe mise...

BOILEAU.

Un loup survint à jeun, qui cherchait aventure.

LA FONTAINE.

Un prince nous poursuit dont le fatal génie...

J.-B. ROUSSEAU.

Ici, les pronoms soulignés ne sauraient se rapporter à d'autres mots qu'à *tableau, histoire, déesse, loup, prince*.

S'il y a réellement ambiguïté, et que le pronom conjonctif ne puisse être rapproché de son antécédent, on remplace QUI, QUE, DONT par *lequel, duquel, auquel*, etc. ; ces pronoms, ayant une forme particulière pour le genre et pour le nombre, indiquent quelquefois plus clairement leur rapport avec l'antécédent :

La bonté du Seigneur, DE LAQUELLE (dont, de qui) nous ressentons les effets, devrait nous engager à pratiquer ses commandements.

Tous les voyageurs ont parlé de la fertilité de ce pays, LAQUELLE (qui) est véritablement extraordinaire.

La femme de votre oncle, LAQUELLE (qui) est très charitable, a adopté cet orphelin.

Dont, de qui, qui, seraient équivoques, car ils pourraient se rapporter à *Seigneur, à pays, à oncle*, tout aussi bien qu'à *bonté, à fertilité et à femme*.

825. Il faut éviter l'emploi des pronoms QUE, QUI, subordonnés les uns aux autres :

C'est une entreprise QUE je ne peux croire QUI réussira.

C'est un négociant QUE je crois QUI est riche.

Ces *que* et ces *qui* en cascade produisent un mauvais effet ; il faut prendre un autre tour et dire :

C'est une entreprise à la réussite de laquelle je ne puis croire.

C'est un négociant que je crois riche.

Il en est de même de plusieurs qui se succédant dans une suite de propositions qui s'enchaînent les unes aux autres comme les grains d'un chapelet :

Il n'y a qu'une affliction qui dure, qui est celle qui vient de la perte des biens. (LA BRUYÈRE.)

J'ai reçu une lettre qui m'a été écrite par mon frère qui habite le village qui a donné son nom à ma famille qui l'a fait bâtir y a quelques siècles.

Il faut dire :

Il n'y a qu'une affliction qui dure, celle qui vient de la perte des biens.

J'ai reçu une lettre de mon frère, qui habite le village auquel ma famille doit son nom, et qu'elle a fait bâtir il y a quelques siècles.

qui, quoi, précédés d'une préposition.

826. QUI, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes et des choses personnifiées :

Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner.

Monts de Gelboé, sur qui est tombé le bouclier des forts, le bouclier de Saül, que jamais ni la rosée ni la pluie ne rafraîchissent vos cimes!

O rochers escarpés, c'est à vous que je me plains; car je n'ai que vous à qui je puisse me plaindre.

L'enfant à qui tout cède est le plus malheureux.

En parlant des choses, au lieu de se servir de *qui* après une préposition, on emploie *lequel, laquelle, auquel, etc.* :

C'est une condition de laquelle je ne puis me départir, à laquelle je ne puis renoncer, sans laquelle je ne consentirai à rien.

827. Quelquefois on fait usage du pronom *quoi*, mais

plus particulièrement avec un antécédent d'un sens indéfini :

Les princes ont dans leur vie des périodes d'ambition, après QUOI d'autres passions et l'oisiveté même se succèdent. (MONTESQUIEU.)

Il n'y a rien sur QUOI l'on ait plus écrit. (BONIFACE.)

NOTA. — Les pronoms *lequel, laquelle*, ne pouvant être admis dans les vers, les poètes ont dû avoir la faculté de se servir de *qui* après une préposition en rapport avec des choses non personnifiées. C'est là une licence qu'on ne peut pas se permettre en prose, sauf peut-être dans le style élevé; voici des vers où l'emploi de *qui* après une préposition n'est pas conforme à la règle grammaticale :

Soutiendrez-vous un faix *sous qui* Rome succombe?

CORNEILLE.

Votre vie est pour moi d'un prix *à qui* tout cède.

RACINE.

J'ai su tromper les yeux *par qui* j'étais gardé.

RACINE.

Les chiens *à qui* son bras a livré Jézabel.

RACINE.

Je pardonne à la main *par qui* Dieu m'a frappé.

VOLTAIRE.

Du haut de la montagne où sa grandeur réside,

Il a brisé la lance et l'épée homicide

Sur qui l'impiété fondait son ferme appui.

J.-B. ROUSSEAU.

REMARQUE. Il n'est plus permis aujourd'hui d'employer *où* pour *auquel, à laquelle, etc.*, à moins que le nom qu'on veut représenter par le pronom n'exprime une idée de lieu. Il ne faut point imiter Montesquieu quand il dit : *C'est un mal où mes amis ne peuvent porter remède.* Il ne faut pas dire non plus : *La félicité où j'aspire.* On doit corriger ces fautes de la manière suivante : *C'est un mal AUQUEL mes amis ne peuvent porter remède. La félicité À LAQUELLE j'aspire.* Les poètes seuls se permettent encore quelquefois cette licence.

DONT — D'OU.

828. DONT marque :

1° La relation :

Dieu, DONT nous admirons les œuvres, est éternel.

L'affaire DONT je vous ai entretenu est très importante.

2° La descendance généalogique :

*Les aïeux DONT vous descendez vous désavoueraient.
Je connais la famille DONT il est sorti.*

REMARQUE. Au lieu de *dont*, les auteurs emploient quelquefois de *qui*, en rapport avec des personnes, pour marquer une idée de cause, de moyen, de dépendance, etc. ; ou seulement pour rendre l'expression plus énergique :

Celui qui règne dans les cieux, DE QUI relèvent tous les empires... (BOSSUET.) *Souvenez-vous qu'on ne peut ôter la vie à ceux DE QUI on la tient.* (FÉNELON.) *Il y a des gens DE QUI l'on ne peut jamais croire du mal sans l'avoir vu.* (LA ROCHEFOUCAULD.)

Cet Achille.
De qui, jusques au nom, tout doit m'être odieux.

RACINE.

829. D'où exprime une idée de lieu, de séparation matérielle, de sortie, de résultat ou de conséquence :

Retournez au lieu d'où vous venez.

La déesse remonta dans le nuage d'où elle était sortie.

La charité est la source d'où découlent les actions agréables à Dieu.

Je vous citerai des faits d'où ressortira clairement mon innocence.

830. Le pronom relatif ne doit pas exprimer le même rapport que son antécédent placé dans la proposition qui précède immédiatement ; il en est ainsi de l'adverbe conjonctif *où* ; il ne faut donc pas dire :

C'est à lui à qui je parle. C'est dans cette maison où je vais.

On remplace, dans ce cas, le pronom ou l'adverbe conjonctif par le mot explétif *que* :

C'est à lui que je parle. C'est dans cette maison que je vais.

On a donc raison de critiquer les vers suivants :

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.

BOILEAU.

. Était-ce dans mon âme
Où devait s'allumer une coupable flamme ?

RACINE.

Disons, toutefois, pour la justification de Boileau et de Racine, que cette façon de parler était encore admise au XVII^e siècle ; ce qui le prouve, c'est que les

exigences de la mesure ne forçaient nullement Racine à commettre cette faute de syntaxe.

Mais lorsque l'antécédent et le conjonctif se trouvent dans une même proposition, cette répétition du même rapport est de rigueur :

DE LA MANIÈRE DONT *vous avez parlé*, je reconnais que *vous avez grand besoin d'être éclairé.* (MONTESQUIEU.)

Il en est encore ainsi lorsqu'on veut appuyer sur l'idée ou y ajouter une circonstance :

C'est à vous, ma fille, à vous à QUI j'adresse ces reproches.

PRONOMS INDÉFINIS.

ON.

831. Notre pronom indéfini *on* n'est autre chose qu'une corruption du substantif *homme*. On écrivait *hom, hum; hon, hun; home, hume*, etc. Puis, cette syllabe a en quelque sorte divorcé : d'un côté, *homme* avec son sens relatif; de l'autre, *on* avec son sens absolu; mais, dans cet acte de séparation, *on* a emporté avec lui la particule *le*, et primitivement, on disait toujours *l'on*. Comme le degré de parenté va s'affaiblissant par l'éloignement, *l'on* a fini par perdre son article, et aujourd'hui il ne faut dire que *on*. Cependant, il y a eu une espèce de capitulation, et les grammairiens ont jugé convenable de conserver l'article chaque fois que l'euphonie l'exige, c'est-à-dire après *que, si, et, où*, etc. :

Il faut que L'ON consente.

Si L'ON nous entendait.

On a fait cette sottise, et L'ON est encore sur le point d'en faire une autre.

Cependant l'hiatus *si on* est préférable à une dissonance :

Cet enfant est très sensible; si ON le reprend vivement, il pleure.

Si l'on le, en ce cas, ne serait pas supportable.

Cependant les poètes, à cause de la mesure, se permettent quelquefois cette licence :

On cense un brave homme alors que l'on l'abuse.

MOLIÈRE.

Au commencement d'une phrase, on emploie toujours ON, car il n'y a pas d'hiatus à éviter.

832. Quoique le mot ON soit du masculin, il y a des circonstances qui marquent si évidemment qu'on parle d'une femme, qu'alors l'adjectif qui suit se met au féminin :

ON ne sera pas toujours , ma chère demoiselle, jeune et RIEUSE.

Ne soyez pas si fière de votre beauté : ON a peu de temps à être BELLE et longtemps à ne l'être plus. (M^{me} DESHOULIÈRES.)

On devient forte alors qu'on devient mère.

DEMOUSTIER.

ON peut aussi être suivi d'un adjectif au pluriel ; c'est lorsque le sens indique clairement qu'on parle de plusieurs personnes :

En France, ON est TOUS ÉGAUX devant la loi.

ON est ÉGAUX devant Dieu.

ON se joint pour se rassembler et n'être pas SEULS. (GIRARD.)

. . . On se fait cousins chez nous sans s'être vus ;
Mais au premier faux bond, on ne se connaît plus.

NÉP. LEMERCIER.

Mais quand le soir, bien tard, les travaux sont finis,
Et qu'autour de la table on est tous réunis...

C. D'HARLEVILLE.

Enfin, ON s'emploie avec le pluriel DES et un nom :
ON n'est point DES ESCLAVES pour essayer de si mauvais traitements. (ACAD.)

L'UN L'AUTRE ; LES UNS LES AUTRES ; L'UN À L'AUTRE ;
L'UN DE L'AUTRE, etc.

833. Quand les pronoms l'un l'autre entrent dans une phrase, le premier est sujet et le second complément :
L'égoïsme et l'amitié s'excluent L'UN L'AUTRE.

Dans ce monde il se faut l'un l'autre secourir.

LA FONTAINE.

L'un l'autre vainement ils semblent se haïr.

BOILEAU.

Dans ces exemples, *l'un* remplit la fonction de sujet ; *l'autre*, celle de complément direct ; c'est comme si l'on disait :

L'égoïsme et l'amitié s'excluent : L'UN exclut L'AUTRE.

Dans ce monde, il faut que l'un secoure l'autre.

L'UN semble vainement haïr L'AUTRE, et réciproquement.

Marquant ainsi la réciprocité et remplissant une fonction différente, les deux mots *l'un l'autre* ne doivent jamais être unis par *et* : on a donc eu raison de blâmer les deux vers suivants :

Aidons-nous *l'un et l'autre* à porter nos fardeaux.

VOLTAIRE.

Et nous nous encensons tous les mois *l'un et l'autre.*

PIRON.

Quand le complément est indirect, il est précédé d'une préposition dont le choix ne saurait être indifférent, et cette préposition est toujours amenée par la nature du verbe :

La nature les a faits L'UN POUR L'AUTRE.

Les aventures se succèdent LES UNES AUX AUTRES.

Les vrais chrétiens se pardonnent LES UNS AUX AUTRES.

Ils se sont battus L'UN CONTRE L'AUTRE.

Un lien de malheur nous unit *l'un d l'autre.*

GUIRAUD.

On voit que, dans tous ces exemples, le choix de la préposition est déterminé par le verbe lui-même.

QUICONQUE.

834. QUICONQUE est du masculin et n'a point de pluriel :

QUICONQUE *n'observera pas cette loi sera puni.* (ACAD.)

J'ai promis de le protéger contre QUICONQUE *l'attaquerait.*

Il est quelquefois féminin, et peut être suivi d'un adjectif de ce genre, lorsqu'il a rapport à une femme :

Mesdames, QUICONQUE de vous sera assez HARDIE *pour médire de moi, je l'en ferai repentir.* (ACAD.)

REMARQUE. Par les exemples qui viennent d'être donnés, on voit que le pronom *quiconque*, dont le sens est *celui qui*, équivaut à deux mots, à un pronom conjonctif et à son antécédent; d'où il suit que *quiconque* appartient toujours à deux propositions : ou il est sujet dans l'une et l'autre proposition, ou bien il est complément dans la première et sujet dans la seconde. Il résulte encore de là que l'on ne doit point employer le pronom *il* après *quiconque*; ce serait représenter par deux mots le même sujet du second verbe; on ne dira donc pas :

QUICONQUE est riche, il doit assister les pauvres.

Cela équivaudrait à *Celui qui est riche il doit assister les pauvres.*

En conséquence, il ne faut point imiter les phrases suivantes :

QUICONQUE n'est pas sensible au plaisir si vrai, si touchant, si digne du cœur, de faire des heureux, il n'est pas né grand, il ne mérite pas même d'être homme. (MASSILLON.)

QUICONQUE découvrit les diverses révolutions des astres, il fit voir par là que son esprit tenait de celui qui les a formés dans le ciel.

CHACUN.

834 bis. Le pronom CHACUN, dans le cours d'une phrase, veut après lui tantôt l'adjectif *son, sa, ses*, tantôt *leur, leurs*.

Il veut *son, sa, ses*, lorsque le complément qui suit CHACUN n'est pas indispensable au sens du verbe précédent :

Ils ont apporté des offrandes CHACUN selon SES moyens.

Le ministre a reçu les visiteurs, CHACUN à SON tour.

C'est comme s'il y avait :

Ils ont apporté des offrandes, — CHACUN en a apporté selon SES moyens.

Le ministre a reçu les visiteurs, — CHACUN a été reçu à SON tour.

CHACUN veut *leur, leurs*, lorsque le complément qui suit est indispensable au sens :

Le ministre a reçu CHACUN à LEUR tour les visiteurs empressés.

CHAPITRE V

DU VERBE

RAPPORT DU VERBE AVEC SON SUJET.

835. Tout verbe à un mode personnel, autre que l'impératif, doit avoir un sujet exprimé :

CELUI QUI PASSE dans la paresse la première partie de sa vie ne PEUT s'attendre à se reposer dans sa vieillesse.

Il y a dans cette phrase deux verbes à un mode personnel, *passé* et *peut*, et deux sujets, *celui* et *qui*. Le premier verbe, *passé*, a pour sujet *qui*; le second, *peut*, a pour sujet *celui*.

En vertu de la règle posée plus haut, on ne peut pas dire :

En quoi FÉNELON EUT beaucoup de difficultés à surmonter, FUT l'éducation du duc de Bourgogne, prince né avec un caractère inflexible et des penchants vicieux.

En effet, le verbe *fut* n'a pas de sujet exprimé; il faut donc lui en donner un, et dire :

Ce en quoi FÉNELON EUT beaucoup de difficultés à surmonter FUT l'éducation, etc.

La phrase est alors régulière, parce que le premier verbe, *eut*, a pour sujet *Fénelon*, et que le second, *fut*, a pour sujet *ce*.

Il serait même utile, dans ce cas particulier, de répéter *ce* devant *fut*, comme on l'a vu au chapitre du pronom.

Réciproquement, un mot faisant fonction de sujet demande un verbe à un temps personnel :

Aux petits des oiseaux Dieu donne leur pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

Cette phrase est régulière, parce qu'il y a deux sujets *Dieu* et *bonté*, et deux verbes *donne* et *s'étend*. *Dieu* est le sujet de *donne*; *bonté*, sujet de *s'étend*.

Mais on ne peut pas dire :

Les facultés de l'esprit sont comme les plantes, QUI, plus on les cultive, plus ELLES donnent de fruits.

En effet, le pronom *qui* s'annonce comme sujet et se trouve ne pas avoir de verbe. Il faut supprimer ce pronom et dire :

Les facultés de l'esprit sont comme les plantes : plus on les cultive, plus elles donnent de fruits.

836. Le sujet étant exprimé par un substantif ou par un pronom ne doit pas être répété par les pronoms *il*, *elle*.

On ne dira donc pas :

CELUI qui confie un secret à un bavard, IL met tout le monde dans sa confiance.

Le pronom *il* forme une périphrase, le sujet de *met* étant déjà exprimé par *celui*.

Dites :

Celui qui confie un secret à un bavard met tout le monde dans sa confiance.

C'est en vertu de la même règle que l'on a eu raison de blâmer ces vers de Voltaire :

*Louis, en ce moment prenant son diadème,
Sur le front du vainqueur il le posa lui-même.*

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

837. RÈGLE GÉNÉRALE. Tout verbe à un mode personnel s'accorde en nombre et en personne avec son sujet, qu'il en soit précédé ou suivi :

Le CŒUR d'une mère EST le chef-d'œuvre de la nature.

Nos plaisirs les plus doux ne sont point sans tristesse.

CORNEILLE.

Jadis vivait en Lombardie

Un prince aussi beau que le jour.

La règle générale qui précède a besoin, pour être bien comprise, d'être décomposée en un certain nombre de règles particulières que nous allons établir.

SUJETS JOINTS ENSEMBLE PAR LA CONJONCTION ET.

838. Lorsque le sujet se compose de plusieurs noms ou pronoms employés au singulier et joints ensemble

par la conjonction *et*, le verbe se met presque toujours au pluriel :

PAUL *et* VIRGINIE ÉTAIENT *ignorants comme des créoles.*
(BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

L'HIRONDELLE *et* le ROSSIGNOL ANNONCENT *le retour du printemps.*

L'un et l'autre à ces mots ont levé le poignard.

VOITTAIRE.

Dans les énumérations, la conjonction *et* est souvent sous-entendue :

La VIE, la MORT, la RICHESSE, la PAUVRETÉ, ÉMEUVENT *très fortement les hommes.*

Si les sujets joints ensemble par la conjonction *et* ne sont pas de la même personne, le verbe s'accorde avec la personne qui a la priorité : VOUS *et* MOI AIMONS *l'étude.* Ta COUSINE *et* TOI IREZ *à la campagne.* VOUS *et* LUI MÉRITENT *cet honneur.*

Le plus souvent, on met avant le verbe, par pléonasme, le pronom personnel de la même personne que le verbe :

Vous et moi, NOUS aimons l'étude. Tu cousine et toi, VOUS irez à la campagne. Vous et lui, VOUS méritez cet honneur.

SUJETS JOINTS ENSEMBLE PAR LA CONJONCTION NI.

839. Lorsque le sujet se compose de plusieurs noms ou pronoms joints ensemble par la conjonction *ni*, le verbe se met ordinairement au pluriel :

Le SOLEIL *ni* la MORT *ne PEUVENT être regardés fixement.* (LA ROCHEFOUCAULD.)

Ni le BONHEUR *ni* le MÉRITE *ne FONT l'élévation des hommes.* (VAUVENARGUES.)

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

LA FONTAINE.

840. Il y a un cas où, après deux substantifs joints par *ni*, le verbe doit nécessairement se mettre au singulier; c'est quand l'idée attributive ne peut se rap-

porter en même temps à deux personnes ou à deux choses, et qu'elle ne convient nécessairement qu'à une seule :

Ce n'est ni M. le duc NI M. le comte qui SERA nommé ambassadeur d'Espagne.

Ni cette dame NI sa sœur n'EST la mère de cet enfant.

Si les sujets ne sont pas de la même personne, le verbe s'accorde avec la personne qui a la priorité, comme pour la conjonction *et* :

Ni VOUS ni MOI ne CONNAISSONS l'avenir.

841. Après deux sujets unis par les locutions *et non*, *mais non*, l'exclusion étant donnée au second, le verbe s'accorde seulement avec le premier :

C'est l'ouvrage, ET NON la personne, qui INTÉRESSE la postérité. (VOLTAIRE.)

C'est l'action, ET NON PAS le héros, qui FAIT l'épopée. (VOLTAIRE.)

C'est votre père, MAIS NON votre mère, qui A ÉTÉ compromis.

. C'est la raison,
Et non pas l'habit, qui fait l'homme.

LEBRUN.

Si, au contraire, la négation retombe seulement sur le premier de deux sujets unis par *mais*, l'exclusion est donnée au premier et l'accord se fait avec le second :

Ce n'est pas le talent, MAIS la fortune qui EST HONORÉE dans le monde.

SUJETS JOINTS ENSEMBLE PAR LA CONJONCTION OU.

842. Quand plusieurs sujets de la troisième personne sont joints ensemble par la conjonction *ou*, le verbe s'accorde seulement avec le dernier si l'idée que ce verbe exprime ne peut être attribuée qu'à un seul :

Le ROI OU son FILS PRÉSIDERA le conseil des ministres.

Votre PÈRE OU votre ONCLE SERA nommé ambassadeur à Rome.

Il ne faudra qu'un seul président, qu'un seul ombus-

sadeur. Le verbe est sous-entendu après le premier sujet partiel.

Mais le verbe se met au pluriel, si l'idée qu'il exprime peut être attribuée à chacun des sujets partiels dans des temps ou des circonstances différentes :

Le TEMPS OU la MORT SONT nos remèdes. (J.-J. ROUSSEAU.)

C'est-à-dire *deux choses, tantôt le temps, tantôt la mort, sont nos remèdes.*

La PEUR OU le BESOIN FONT tous les mouvements de la souris. (BUFFON.)

C'est-à-dire *deux causes font tous les mouvements de la souris.*

Du reste, lorsque l'idée exprimée par le verbe convient également aux deux sujets, le sens permet toujours de remplacer *ou* par la conjonction *et*, qui marque addition, et, dans la plupart de ces cas, la conjonction additive *et* conviendrait mieux que l'alternative *ou*.

Si les sujets joints ensemble par la conjonction *ou* ne sont pas de la même personne, on observe la même règle que pour les conjonctions *et*, *ni*, c'est-à-dire que le verbe se met au pluriel et à celle des personnes qui a la priorité :

Vous ou moi
Lui ou moi } PARLERONS.

Le roi, l'âne ou moi, nous mourrons.

LA FONTAINE.

SUJETS QUI NE SONT UNIS PAR AUCUNE CONJONCTION.

843. Le verbe qui a plusieurs sujets partiels, sans qu'il y ait entre eux aucune conjonction, s'accorde avec le dernier seulement :

1° Lorsque les sujets sont à peu près synonymes :

Son aménité, sa DOUCEUR CHARME tout le monde.

Une équité, une PROBITÉ constante FAISAIT le fond du caractère d'Aristide.

Ici, le verbe s'accorde avec le dernier sujet partiel,

comme exprimant le mieux l'idée qu'on veut rendre ; en pareil cas, les noms ne doivent pas être joints ensemble par la conjonction *et*, puisqu'il n'y a pas addition d'idées.

2° Lorsque les sujets sont disposés par gradation :

Un seul mot, un soupir, un coup d'œil nous trahit.

VOLTAIRE.

Le verbe s'accorde alors avec le dernier sujet comme ayant, eu égard à la pensée qu'il s'agit d'exprimer, une importance qui efface les sujets antérieurs et qui les fait oublier.

3° Lorsque le dernier sujet partiel résume tous les autres :

Votre temps, vos biens, votre vie, TOUT APPARTIENT à la patrie.

Grands, riches, pauvres, petits, PERSONNE ne PEUT se soustraire à la mort.

SUJETS JOINTS ENSEMBLE PAR *COMME, DE MÊME QUE, ETC.*

844. Lorsque plusieurs sujets sont joints ensemble par la conjonction *comme*, par une des locutions conjonctives *de même que, aussi bien que, ainsi que, plus que, moins que, autant que, etc.*, ou par la préposition *avec*, le verbe s'accorde avec le premier sujet seulement :

L'OR AUTANT QUE les honneurs SÉDUIT l'homme.

L'ORDRE PLUS QUE les épargnes sordides FAIT le profit.

PRESQUE TOUTE LA Livonie, AVEC l'Esthonie, AVAIT ÉTÉ ABANDONNÉE par la Pologne au roi de Suède.

Dans ces exemples, il y a ellipse du verbe de la proposition secondaire ; c'est comme s'il y avait :

L'OR SÉDUIT l'homme autant que les honneurs le séduisent.

L'ORDRE FAIT le profit plus que les épargnes sordides ne le font.

PRESQUE TOUTE LA LIVONIE, avec l'Esthonie, AVAIT ÉTÉ, etc.

NOTA. — Ici il y a ellipse du participe jointe.

Cependant on pourrait citer beaucoup d'exemples où la conjonction comparative, de même que la préposition *avec*, ayant été considérée comme marquant une véritable addition, les auteurs ont mis le verbe au pluriel :

La tête AINSI QUE la gorge SONT COUVERTS d'un duvet très court. (BUFFON.)

La santé COMME la fortune RETIRENT leurs faveurs à ceux qui en abusent. (SAINT-ÉVREMONT.)

Dans l'Égypte, dans l'Asie et dans la Grèce, Bacchus AINSI QU'Hercule ÉTAIENT RECONNUS comme des demi-dieux. (VOLTAIRE.)

Le singe *avec* le léopard
Gagnaient de l'argent à la foire.

LA FONTAINE.

Votre père en mourant, *ainsi que* votre mère,
Vous laissèrent de biens une somme légère.

REGNARD.

Mais il eût été plus régulier d'employer dans ces phrases la conjonction *et*.

Si les deux sujets unis par une conjonction comparative sont de différentes personnes, le verbe se met toujours au pluriel, s'accordant avec le pronom pluriel de première ou de seconde personne placé après les deux sujets pour les récapituler :

Mon frère, AINSI QUE moi, nous AVONS FAIT nos études dans ce collège.

845. Avec les expressions *non seulement, mais encore*, on peut aussi quelquefois mettre le verbe au pluriel pour le faire accorder avec tous les sujets ensemble :

NON SEULEMENT *toute sa richesse et tout son honneur,*
MAIS ENCORE *toute sa vertu s'ÉVANOUISSENT.*

NON SEULEMENT *lui, MAIS ENCORE sa sœur ONT MÉRITÉ d'être punis.*

ACCORD DU VERBE AVEC L'UN ET L'AUTRE, NI L'UN NI L'AUTRE.

846. *L'un et l'autre*, employés ensemble et unis par la conjonction *et*, servent à marquer une idée de similitude. Alors, s'ils remplissent la fonction de sujet, ils demandent le verbe au pluriel :

L'UN ET L'AUTRE RAPPORTENT *les mêmes circonstances.*
(GIRAULT-DUVIVIER.)

L'UN ET L'AUTRE MANIFESTÈRENT *leurs vues dans le premier conseil qu'ils tinrent avant de commencer la campagne.* (BARTHÉLEMY.)

L'un et l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé.

BOILEAU.

L'un et l'autre, à ces mots, ont levé le poignard.

VOLTAIRE.

La même règle doit être observée avec *ni l'un ni l'autre* :

NI L'UN NI L'AUTRE *ne cherchent à exposer leur vie.*
(LA BRUYÈRE.)

NI L'UN NI L'AUTRE *n'ont eu la moindre part au grand changement qui va se faire.* (VOLTAIRE.)

Après *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre*, le verbe se met au singulier si le sens est distributif.

NI L'UN NI L'AUTRE *ne sera nommé consul.*

SUJET FORMÉ DE PLUSIEURS INFINITIFS.

847. Lorsque le verbe a un sujet formé de plusieurs infinitifs, il se met au pluriel s'il y a dans la phrase quelques mots prouvant que ces infinitifs laissent dans l'esprit une idée de pluralité :

SE NOURRIR, SE DÉVELOPPER *et* SE REPRODUIRE *sont les effets d'une seule et même cause.* (BUFFON.)

La pluralité de l'attribut *effets* prouve la pluralité de l'idée.

JUGER *et* SENTIR *ne sont pas la même chose.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Le mot *même* prouve qu'on a dans l'esprit l'idée de comparer une chose avec une autre.

Au contraire, le verbe se met au singulier s'il y a quelque indice marquant que les infinitifs ne servent qu'à exprimer une idée unique :

Vous IMITER, vous PLAIRE *est toute mon étude.* (VOLTAIRE.)

VIVRE libre et peu TENIR aux choses humaines EST le meilleur moyen d'apprendre à mourir. (J.-J. ROUSSEAU.)

Se taire et souffrir en silence

Est souvent le parti que dicte la prudence.

NOMBRE DU VERBE ÊTRE APRÈS LE PRONOM CE.

848. Le verbe *être* précédé du pronom *ce* et suivi de la première ou de la deuxième personne du pluriel, *nous*, *vous*, reste à la troisième personne du singulier :

C'EST NOUS qui avons fait cela.

C'EST VOUS qui parlerez.

CE SERA VOUS, messieurs, qui déciderez dans cette affaire.

Dans ces façons de parler, on peut considérer *c'est qui* comme explétif, le sens des phrases ci-dessus étant : *Nous avons fait cela — vous parlerez — vous déciderez...*

849. Le verbe *être* après *ce* doit se mettre au pluriel lorsqu'il est suivi d'un pronom pluriel de la troisième personne ou d'un substantif pluriel :

CE SONT EUX, **CE SONT ELLES** que nous attendons.

CE FURENT les PHÉNICIENS qui inventèrent l'écriture.

C'ÉTAIENT deux COMPAGNONS de beaucoup d'esprit.

J'ai mon Dieu que je sers; vous servirez le vôtre;

Ce sont deux puissants dieux.

RACINE.

Quand, comme dans ces derniers exemples, le mot *ce*, devant *être*, peut se remplacer par *il*, *elle*, *ils*, *elles*, ou par un substantif quelconque, le substantif qui suit n'est qu'attribut et *ce* est sujet; le verbe *être*, que l'on met au pluriel parce qu'il est suivi d'un substantif pluriel, s'accorde alors par syllepse avec le nom pluriel dont le pronom *ce*, ou les pronoms *ils*, *elles*, rappellent l'idée. Ainsi, dans les exemples suivants :

Bien loin d'être des demi-dieux, CE ne SONT pas même des hommes. (FÉNELON.)

Ce que je vous dis là ne sont pas des chansons.

MOLIÈRE.

le sens est : *ILS ne SONT pas même des hommes; les CHOSES que je vous dis là ne SONT pas des chansons.*

850. Le verbe *être* après *ce* reste ordinairement au singulier lorsqu'il est suivi de plusieurs substantifs de ce nombre :

L'aliment de l'âme, c'est la vérité et la justice. (FÉNELON.)

C'est la pluie et la chaleur qui fécondent la terre. (DESCARTES.)

En France, ce qu'on a le plus, c'est l'essor et l'élan; ce qui manque, c'est la consistance et le caractère. (SAINTE-BEUVE.)

851. Dans le cas où un ou plusieurs des substantifs seraient au pluriel, c'est encore du singulier que l'on fait usage si le premier substantif est singulier :

Ce sera le même théâtre et les mêmes décorations. (LA BRUYÈRE.)

Ce qui m'attache à la vie, c'est ma femme et mes enfants. (MARMONTEL.)

Mais si le premier substantif qui suit le verbe *être* est au pluriel, c'est le pluriel qu'il faut :

Ce seront les mêmes décorations et le même théâtre.

Ce qui m'attache à la vie, ce sont mes enfants et ma femme.

852. Si pourtant le pronom *ce* rappelait l'idée d'un pluriel précédemment énoncé, et que le verbe *être* fût suivi d'un attribut composé exprimant l'énonciation des unités formant ce pluriel, le verbe devrait être au pluriel :

Quelles sont les vertus théologiques? Ce sont la foi, l'espérance et la charité.

Ce est pour ces vertus.

Il y a dix espèces de mots : ce sont le nom, l'article, l'adjectif, etc.

Il appelle à lui quatre courriers qu'il destinait au message; c'étaient l'âne, le chien, le corbeau et le pigeon. (VOLTAIRE.)

Les juges se placèrent :
C'étaient le linot, le serin,
Le rouge-gorge et le tain.

853. Quoique suivi d'un substantif pluriel, le verbe *être* après *ce* reste au singulier :

1° Quand *ce* rappelle l'idée d'un singulier :

L'OCCASION prochaine de la pauvreté, c'EST (cette occasion est) de grandes richesses. (LA BRUYÈRE.)

2° Quand, après *être*, viennent deux substantifs mis en opposition et suivis de *qui* ou *que* pouvant avoir pour antécédent le pronom *ce* :

Les dieux décident de tout, c'EST donc les dieux et non pas la mer qu'il faut craindre. (FÉNELON.)

Ce n'est pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit.

RACINE.

3° Quand le pluriel qui suit *c'est* est un substantif précédé d'un adjectif numéral et pouvant se tourner par un singulier :

C'EST quatre heures qui sonnent, c'est-à-dire c'est la quatrième heure.

C'EST trente francs qu'il doit, c'est-à-dire c'est la somme de trente francs.

4° Quand le verbe *être* précédé de *ce* a le sens d'un verbe unipersonnel, tel que *il y a, il y avait, il y eut, etc.* :

C'ÉTAIT tous les jours de nouvelles accusations. (VOLTAIRE.)

CE ne FUT que plaintes et que larmes. (MARMONTEL.)

Cependant, dans ce dernier cas, on peut employer indifféremment le pluriel ou le singulier. Ainsi l'Académie donne les exemples suivants :

CE n'ÉTAIT OU CE n'ÉTAIENT que festins.

Quand CE SERAIT, OU quand CE SERAIENT les Romains qui auraient élevé ce monument.

Avec le singulier, le sens est : *Il n'y avait que festins; quand il serait vrai, quand cela serait que les Romains auraient élevé, etc.*

854. Le pronom *ce* étant rejeté après le verbe *être* pour donner à ce verbe une forme interrogative, on

emploie de préférence le singulier devant un substantif pluriel suivi du pronom *que* :

EST-CE *les Anglais que vous aimez?* (ACAD.)

855. Le singulier est aussi employé devant un substantif pluriel pour éviter certaines formes désagréables à l'oreille, comme *seront-ce, ont-ce été, fussent-ce, furent-ce* :

SERA-CE *nos intérêts que vous prendrez?*

FÛT-CE *nos propres biens qu'il fallût sacrifier.* (ACAD.)

Si ce n'est, locution prépositive, signifiant *excepté, hormis*, n'admet point la pluralité pour *est* :

Il ne craint personne, SI CE N'EST ses parents.

SI CE N'EST *eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre?* (ACAD.)

On comprend également que, si le nom ou le pronom qui suit le verbe *être* est complément indirect de ce verbe ou du verbe suivant, le verbe *être* s'accorde avec *ce*, qui est le seul sujet :

C'EST DE VOS PARENTS, *oui, C'EST D'EUX que je tiens toute ma fortune.*

ACCORD DU VERBE APRÈS UN COLLECTIF.

856. Quand le verbe a pour sujet un collectif suivi d'un nom pluriel qui lui sert de complément, il s'accorde tantôt avec le collectif, tantôt avec le complément :

La FOULE des curieux nous EMPÊCHE d'approcher.

Une foule de GENS CROIENT à l'influence de la lune rousse.

Dans le premier exemple, c'est avec le collectif *foule* que l'accord a lieu, parce qu'ici le collectif est général; dans le second, c'est avec le complément *gens*, parce que le collectif est partitif.

Toute la règle se réduit donc à reconnaître si le collectif est général ou s'il est partitif. Telle est la distinction que nous allons établir.

Le collectif est général quand c'est lui qui exprime l'idée dominante. En voici des exemples :

L'INFINITÉ des perfections de Dieu m'ACCABLE.

La FOULE des humains EST sujette à l'erreur.

Un NOMBRE de quatre cents soldats FUT FORMÉ des débris du régiment.

Nestor et Philoctète furent avertis qu'une PARTIE du camp ÉTAIT déjà BRÛLÉE. (FÉNELON.)

La MULTITUDE des hommes qui environnent les princes EST cause qu'ils n'en remarquent aucun. (MASSILLON.)

Le TIERS des enfants EST mort au bout de dix ans. (VOLTAIRE.)

Des enfants qui naissent, la MOITIÉ tout au plus PARVIENT à l'adolescence. (J.-J. ROUSSEAU.)

Cette SORTIE de poires ne SERA mûre qu'en hiver. (ACAD.)

La moitié des humains rit aux dépens de l'autre.

DESTOUCHES.

Dans cette série d'exemples, l'idée principale se porte sur *infinité, foule, nombre, partie, multitude*, et sur tous les autres substantifs imprimés en petites capitales : le collectif est donc général.

857. Le collectif est partitif quand l'idée dominante est exprimée surtout par le complément :

La plus grande partie des VOYAGEURS S'ACCORDENT à dire que les habitants naturels de l'île de Java sont robustes. (BUFFON.)

Peu de GENS NÉGLIGENT leurs intérêts. (ACAD.)

La moitié des ARBRES que j'ai fait planter SONT morts. (SICARD.)

Une troupe de NYMPHES ÉTAIENT ASSISES autour d'elle. (FÉNELON.)

Un nombre infini d'OISEAUX FAISAIENT résonner ces éccages de leurs doux chants. (FÉNELON.)

*Ce long amas d'ateux que vous diffamez tous
Sont autant de témoins qui parlent contre vous.*

BOILEAU.

Dans tous ces exemples, c'est sur le substantif qui suit le collectif que se porte principalement l'attention ; le collectif est partitif, et c'est avec le complément que l'accord a lieu.

858. A ces deux règles générales, qui ne souffrent aucune exception, ajoutons quelques cas particuliers qui forment plutôt des moyens, des procédés mécaniques que des principes. Les collectifs *la plus grande partie de, le plus grand nombre de, la plupart de, beaucoup de, une infinité de, peu de, assez de, trop de, combien de*, sont en général des collectifs partitifs qui commandent l'accord avec le complément :

La plupart des ENFANTS SONT légers.

Une infinité de GENS ONT CRU cette nouvelle.

Un grand nombre d'ÉTRANGERS ASSISTAIENT à cette fête.

Beaucoup de GENS PROMETTENT, peu SAVENT tenir.

859. Après les collectifs *force, nombre, quantité*, employés sans déterminatif, le verbe s'accorde toujours avec le nom qui suit :

Force SOTTISES se DÉBITENT tous les jours.

Nombre d'HISTORIENS l'ONT RACONTÉ. (ACAD.)

Quantité de PERSONNES SONT PERSUADÉES de son mérite. (ACAD.)

860. *Plus d'un* veut le verbe au singulier, bien que cette locution éveille une idée de pluralité :

PLUS D'UN témoin A DÉPOSÉ. (ACAD.)

PLUS D'UNE personne AGIT sans réfléchir.

On dit cependant :

A Paris, on voit plus d'un fripon qui se DUPENT l'un l'autre. (MARMONTEL.)

L'idée de réciprocité marquée par *l'un l'autre* appelle nécessairement le pluriel.

861. Lorsque *peu de* est précédé de l'article *le*, il devient le mot dominant, et c'est avec lui que le verbe s'accorde, toutes les fois que le sens permet de remplacer *le peu* par *le trop peu, le manque, l'insuffisance* :

LE PEU de gens avec qui on peut communiquer des sciences abstraites m'en AVAIT dégoûté. (PASCAL.)

LE PEU d'instruction qu'il A EU le FAIT tomber dans mille erreurs. (MARMONTEL.)

Mais si *le peu* marque simplement une petite quantité sans la présenter comme insuffisante, le verbe s'accorde avec le complément de *peu* :

Le peu d'AMIS que j'avais SONT VENUS à mon secours.

Le peu de LEÇONS que j'ai prises ONT suffi. (ACAD.)

862. Il arrive quelquefois qu'après un collectif précédé de *un*, *une*, l'accord se fait avec le collectif : c'est quand l'idée de quantité exprimée par le collectif est la seule à laquelle on puisse ou l'on veuille rapporter celle du verbe et de l'attribut ; dans ce cas, le collectif n'a plus la valeur d'une simple détermination et ne pourrait être remplacé par les adjectifs *quelques*, *plusieurs* :

UNE NUÉE de traits OBSCURCIT l'air et COUVRIE les combattants. (FÉNELON.)

UNE PARTIE des citoyens s'OCCUPE sans cesse à accuser l'autre. (VOLTAIRE.)

ACCORD DU VERBE AVEC LE PRONOM CONJONCTIF QUI.

863. Le pronom *qui* est toujours du même nombre et de la même personne que son antécédent. Il s'ensuit que l'accord du verbe avec le sujet *qui* doit se faire comme il se ferait avec l'antécédent, si cet antécédent était lui-même le sujet : *C'est MOI QUI SUIS chargé de vous conduire. C'est TOI QUI AS tort. C'est NOUS QUI SOMMES responsables.*

C'est moi qui vous le dis, qui suis votre grand'mère.

MOLIÈRE.

Ces phrases équivalent à peu près à celles-ci : *JE SUIS chargé. TU AS tort. NOUS SOMMES responsables. JE SUIS votre grand'mère.*

Si le pronom *qui* a pour antécédent plusieurs mots, l'accord du verbe se fait encore comme si ces mots étaient eux-mêmes sujets : *C'est PAUL et LOUIS QUI VIENDRONT avec moi. C'est votre PÈRE ou votre ONCLE QUI SERA parrain. C'est VOUS ou MOI QUI PARTIRONS.*

Il en est de même dans les phrases où entre *ne... que* : *Il n'y a QUE MOI QUI SOIS au courant de toute cette affaire.*

Il n'y a QUE LUI ou MOI QUI PUISSIONS vous tirer d'embaras.

Cependant on trouve dans les écrivains beaucoup de phrases où cette règle est violée. Molière a dit : *Je vous demande si ce n'est pas VOUS QUI S'APPELLE Sganarelle. Ce ne serait pas MOI QUI SE FERAIT prier.*

Nous ne verrons que nous qui sachent bien écrire.

MOLIERE.

Voici d'autres phrases où cette règle n'est pas mieux observée :

Il n'y avait que MOI QUI PÛT se souvenir. (VOLTAIRE.)

Il n'y a que MOI QUI PASSE SA vie à être occupée de la présence et du souvenir de la personne aimée. (M^{me} DE SÉVIGNÉ.)

O Richard, ô mon roi,

L'univers t'abandonne :

Sur la terre il n'est donc que moi

Qui s'intéresse à ta personne.

SÉDAINE.

Sans doute, ces exemples pourraient être justifiés en disant que le pronom *qui* a pour antécédent les mots *d'autre personne, d'autres personnes*, sous-entendus après *il n'y a que*; mais il est probable que si Molière, Voltaire, M^{me} de Sévigné, Sedaine vivaient de nos jours, ils mettraient à la première personne les verbes *s'appelle, se ferait, sachent, pût, passe sa vie, s'intéresse*.

Cependant un père pourrait dire : *Il n'y a QUE MOI ici QUI aime véritablement SES enfants*, parce que s'il disait *qui aime MES enfants*, le sens serait tout à fait différent.

Voici deux exemples qui se ressemblent par la forme, et qui, cependant, ne suivent pas la même règle d'accord, parce qu'ils se différencient par le fond :

Vous êtes d'anciens élèves, QUI DEVEZ donner l'exemple aux nouveaux.

Vous êtes les DEUX ÉLÈVES QUI SE SONT FAIT punir hier.

Dans le premier, *qui* a pour antécédent *vous*, qui se substitue en quelque sorte au substantif *élèves*, et le verbe est à la seconde personne du pluriel; dans le second, il a pour antécédent *élèves*, et le verbe doit se

mettre à la troisième personne. Cette différence de personnes a pour raison une nuance assez délicate.

Disons, pour conclure, que le véritable antécédent du pronom *qui*, c'est le mot que ce pronom représente logiquement et grammaticalement; c'est celui sur lequel se porte exclusivement l'attention. Voilà pourquoi il faut dire :

C'est UN de mes procès QUI m'A ruiné.

Ici *qui* a pour antécédent *un*.

C'est un des PROCÈS QUI m'ONT ruiné.

Ici *qui* a pour antécédent *procès*.

C'est plus le GÉNÉRAL que les officiers QUI EST blâmable.

Qui a pour antécédent *général*.

C'est moins le général que les OFFICIERS QUI SONT blâmables.

Qui a pour antécédent *officiers*.

La même difficulté se présente pour le pronom *que* :
C'est UN des plus beaux monuments QUE J'AIE vus. C'est UNE des plus belles maisons du village QUE le feu A CONSUMÉE.

864. Après *un de ceux qui*, le verbe se met au pluriel.

Il est UN DE CEUX QUI se sont le plus distingués dans cette campagne.

865. On pourrait encore éprouver quelque difficulté à distinguer l'antécédent de *qui*, lorsque celui-ci vient après un nom ou un pronom personnel précédé de *comme* :

Ce ne sont pas des GENS comme vous QUI SE PERMETTRAIENT d'employer de telles paroles.

Paris est fort bon pour un HOMME comme vous, QUI PORTE un grand nom et QUI le SOUTIENT. (MOLIÈRE.)

Dans la rigueur de la construction grammaticale, *qui* ne devrait avoir rien de commun avec le pronom qui suit *comme*; mais la figure de grammaire appelée *syllapse* semble autoriser quelquefois l'accord de *qui* avec ce pronom, et la phrase de Molière pourrait se con-

struire ainsi : *Paris est fort bon pour un homme comme VOUS, QUI PORTEZ un grand nom et QUI le SOUTENEZ.*

DES COMPLÉMENTS DES VERBES.

866. En dehors du cas où le complément est dit multiple, comme dans cet exemple : *L'écureuil mange des NOISETTES, de la FAÏNE et du GLAND*, un verbe ne peut avoir deux compléments directs, parce qu'une seule action n'a qu'un seul objet immédiat. D'Olivet a donc eu raison de critiquer ce vers de Racine :

Ne vous informez pas ce que je deviendrai,

puisqu' *vous* et *ce* sont l'un et l'autre compléments directs de *informez*. La grammaire veut qu'on dise :

Ne vous informez pas DE CE que je deviendrai.

Il n'est pas permis non plus de donner à un verbe deux compléments indirects pour exprimer le même rapport. Ainsi, on ne peut pas dire :

C'est à JENNER à QUI l'on doit la découverte de la vaccine.

A JENNER, à QUI, forment une périsologie : il n'y a qu'un seul rapport d'attribution, il ne doit y avoir qu'un seul complément indirect marqué par *à*.

Il faut dire :

C'est à JENNER QUE l'on doit la découverte de la vaccine.

Nous avons déjà parlé de cette difficulté au chapitre du pronom. Voir numéro 830.

867. Il ne faut pas donner à un verbe un autre complément que celui qu'il exige : ainsi,

NE DITES PAS :

*La mort ne PARDONNE PERSONNE.
Tous ces gens-là n'ont d'autre
occupation que de SE NUIRE LES
UNS LES AUTRES.*

*Je vous apporte les livres QUE
VOUS AVEZ BESOIN.*

DITES :

*La mort ne PARDONNE À PERSONNE.
Tous ces gens-là n'ont d'autre
occupation que de SE NUIRE LES
UNS AUX AUTRES.*

*Je vous apporte les livres DONT
VOUS AVEZ BESOIN.*

Parce qu'on dit : *pardonner à quelqu'un, nuire à quelqu'un, avoir besoin DE quelque chose.*

868. Lorsque deux verbes ne veulent pas le même complément, il faut donner à chacun le complément qui lui convient.

Ainsi on dira bien : *Les Croisés assiégèrent et prirent JÉRUSALEM*, parce que les deux verbes veulent le même complément, un complément direct.

Mais si, au lieu de *prirent*, on mettait *s'emparèrent*, il faudrait s'exprimer ainsi : *Les Croisés assiégèrent Jérusalem et s'EN emparèrent*, attendu qu'on dit *assiéger une ville* et *s'emparer d'une ville*.

Pour un motif semblable, on dira : *Le Créateur préside au mouvement des astres et le règle*, et non : *Le Créateur préside et règle le mouvement des astres*.

La phrase suivante : *Je vais et je reviens de Versailles en quatre heures*, est également incorrecte. Il faut dire : *En quatre heures, je vais à Versailles et j'EN reviens*. Les verbes *aller* et *revenir* veulent chacun un complément indirect marqué par une préposition différente : *aller à*, *revenir DE*.

869. Lorsqu'un verbe a un complément direct et un complément indirect d'égale longueur, le complément direct, d'après l'ordre des idées, se place le premier :

L'avare sacrifie l'HONNEUR (compl. dir.) *À L'INTÉRÊT* (compl. indir.)

On doit préférer LA MORT (compl. dir.) *À L'ESCLAVAGE* (compl. indir.)

Si les compléments sont de longueur inégale, l'oreille exige que le plus court soit placé le premier :

L'avare sacrifie À L'INTÉRÊT (compl. indir.) *son HONNEUR et sa VIE* (compl. dir.)

870. Lorsque le complément d'un verbe se compose de plusieurs parties jointes ensemble par une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, l'usage veut que ces parties soient toutes des noms, des infinitifs ou des propositions de même nature.

Ainsi,

NE DITES PAS :

*Saint Louis aimait LA JUSTICE et
à CHANTER LES LOUANGES DU SEI-
GNEUR.*

*Songez à PROFITER DU PRÉSENT et
QUE L'AVENIR NE VOUS APPAR-
TIENT PAS.*

*Je désire apprendre à DESSINER
et LA MUSIQUE.*

*Cet élève n'aime ni L'HISTOIRE
ni à CALCULER.*

DITES :

*Saint Louis aimait à RENDRE LA
JUSTICE et à CHANTER LES LOUAN-
GES DU SEIGNEUR.*

*Songez QUE VOUS DEVEZ PROFITER
DU PRÉSENT et QUE L'AVENIR NE
VOUS APPARTIENT PAS.*

*Je désire apprendre LE DESSIN et
LA MUSIQUE.*

*Cet élève n'aime ni L'HISTOIRE
ni LE CALCUL.*

EMPLOI DE L'AUXILIAIRE DANS LES TEMPS COMPOSÉS.

871. L'auxiliaire *avoir* marque l'action : *J'AI reconnu*, et l'auxiliaire *être* marque l'état : *J'AI ÉTÉ reconnu*.

Tous les verbes transitifs prennent *avoir* dans leurs temps composés : *J'AI aimé, j'AI fini, j'AI reçu, j'AI rendu*.

Parmi les verbes intransitifs, qui sont au nombre de six cents environ, il y en a à peu près cent cinquante qui, exprimant l'action, prennent l'auxiliaire *avoir* : tels sont *courir, contrevenir, dormir, languir, marcher, paraître, périr, régner, subvenir, succéder, succomber, triompher, vivre, survivre*, etc.

Cependant les verbes *aller, arriver, choir, décéder, éclore, entrer, mourir, naître, venir* et ses composés *devenir, intervenir, parvenir* et *revenir*, prennent l'auxiliaire *être* parce que l'esprit envisage, non l'action, mais le résultat de l'action et par conséquent l'état : *Vos cousines SONT venues nous voir. Que de Césars SONT devenus Laridons! Que d'hommes SONT morts sans avoir vécu!*

Parmi les verbes intransitifs, il en est qui prennent tantôt l'auxiliaire *être*, tantôt l'auxiliaire *avoir*, selon qu'on veut exprimer l'état ou l'action. En voici la liste à peu près complète :

ACTION — Auxiliaire AVOIR.

ACCOURIR : *Nous AVONS ACCOURU aussitôt qu'on a sonné.*

CESSER : *La fièvre A CESSÉ.*

..... Les orages
Ont cessé de gronder sur ces heureux rivages. PATRU

ÉTAT — Auxiliaire Être.

Il y a une demi-heure que je SUIS ACCOURU à son secours.

La fièvre EST CESSÉE depuis hier.

Et du dieu d'Israël les fêtes sont [cessées. RACINE.

ACTION — Auxiliaire AVOIR.

CONVENIR : Cette maison *me* A CONVENU.

CROÎTRE, DÉCROÎTRE : En deux jours, la rivière A CRU, A DÉCRU d'un mètre.

DÉGÉNÉRER : Cette race, autrefois si puissante, A tout à fait DÉGÉNÉRÉ depuis vingt ans.

DEMEURER : Il A DEMEURÉ six mois à Madrid. Il A DEMEURÉ quelque temps en Italie, pour apprendre la langue de ce pays. (RESTAUR.)

NOTA. — Demeurer a diverses acceptions : signifiant *habiter, tarder, passer un temps quelconque à faire une chose* ; marquant une chose qui a eu lieu et qui n'est plus, il prend *avoir*. Quand le sujet n'est pas représenté comme ayant changé de lieu ou de situation, quand on veut signifier *être tué, être resté, avoir été*, on fait usage du verbe *être*.

Le verbe *rester* s'emploie à peu près dans les mêmes acceptions que *demeurer*, et se conjugue comme lui avec *être* ou *avoir*.

DISPARAITRE : Une république fameuse A DISPARU de nos jours, sous nos yeux, en un moment. (DARU.)

EMBELLIR, GRANDIR, CHANGER, DÉCHOIR, RAJEUNIR, VIEILLIR. Ces verbes prennent *avoir* lorsqu'on veut marquer quelque chose de progressif, et *être* quand on a en vue d'exprimer une chose qui a lieu au moment ou dans la circonstance particulière dont on parle :

Il A bien EMBELLI pendant son voyage.

Cet enfant A bien GRANDI en peu de temps. (ACAD.)

Cet homme A CHANGÉ de visage. (ACAD.)

Depuis ce moment, il A DÉCHU de jour en jour. (ACAD.)

Depuis un mois cet homme A RAJEUNI. (MARMONTEL.)

Il A VIEILLI en peu de temps. (MARMONTEL.)

ÉCHAPPER, signifiant se soustraire à, ou employé en parlant d'une

ÉTAT — Auxiliaire Être.

Il EST CONVENU lui-même de sa méprise.

Depuis deux jours la rivière EST CRUE, EST DÉCRUE d'un mètre.

Aujourd'hui cette race EST complètement DÉGÉNÉRÉE.

Mon frère EST DEMEURÉ à Paris pour ses études. Après un long combat la victoire nous EST DEMEURÉE. Nous SOMMES DEMEURÉS d'accord sur cela.

Mèdes, Assyriens, vous êtes disparus ;
Parthes, Carthaginois, Romains,
[vous n'êtes plus. RACINE.]

Comme elle EST EMBELLIE ! (MARMONTEL.)

Vous ÊTES bien GRANDI. (MARMONTEL.)

Cet homme EST CHANGÉ, à ne plus le reconnaître. (ACAD.)

Il EST bien DÉCHU de son autorité. (ACAD.)

On dirait qu'elle EST RAJEUNIE. (ACAD.)

Je sens que je SUIS bien VIEILLI. (MARMONTEL.)

Signifiant sortir de, s'évader ; être fait par mégarde, par

chose qu'on a oublié de faire
ou de dire, prend l'auxiliaire
avoir :

*L'un des coupables A ÉCHAPPÉ à
la gendarmerie. (ACAD.)*

*J'ai retenu le chant, les vers m'ont
[échappé. J.-B. ROUSSEAU.]*

négligence, par imprudence,
et employé comme impersonnel,
il prend *être* :

*Ce voleur EST ÉCHAPPÉ de pri-
son. Ce secret lui EST ÉCHAPPÉ.*

*Ce mot m'est échappé, pardonnez
[ma franchise. VOLTAIRE.]*

PARTIR prend *être* dans ses diverses acceptions, excepté en parlant d'une arme à feu : *Le fusil A PARTI tout d'un coup.*

MONTER, DESCENDRE, ENTRER, SORTIR et **PASSER**. Ces verbes s'emploient comme transitifs ou comme intransitifs. Comme verbes transitifs, c'est-à-dire ayant un complément direct, il est inutile de faire remarquer qu'ils prennent seulement *avoir*. Comme verbes intransitifs, il prennent l'un ou l'autre auxiliaire, d'après le sens actif ou passif qu'on veut donner au participe :

*La rivière A MONTÉ cette année à telle hauteur. (ACAD.) Le blé A
beaucoup MONTÉ en six semaines de temps. (LAVEAUX.)*

*Notre-Seigneur EST MONTÉ au ciel. (ACAD.) Je ne dois qu'à moi
seul, non à un sang illustre, les grandeurs où je SUIS MONTÉ. (VOL-
TAIRE.)*

Le thermomètre A DESCENDU de quatre degrés pendant la journée.

*Il y a une demi-heure que je SUIS DESCENDU. Il EST DESCENDU
bien bas.*

*Lucain EÛT ENTRÉ lui-même dans ce sentiment s'il l'eût pu. (BOS-
SUET.)* Pour ce sens figuré, la distinction entre les deux auxiliaires
est quelque peu subtile. Pris dans son sens propre, le verbe *entrer*
est plus souvent employé avec *être* : *Ils ÉTAIENT à peine ENTRÉS
qu'on les a appelés.*

*Monsieur A SORTI ce matin et il est de retour. (MÉNAGE.) La
Seine A SORTI plusieurs fois de son lit.*

Monsieur EST SORTI depuis ce matin, et il n'est pas encore rentré.

La rivière EST SORTIE de son lit. (ACAD.) Tout le monde EST SORTI.

Les exemples suivants font clairement ressortir l'emploi de
l'auxiliaire avec **PASSER** : *Il A PASSÉ en Amérique en tel temps.
(ACAD.) L'armée A PASSÉ par ce pays. (BEAUZÉE.) La procession A
PASSÉ sous mes fenêtres. (CONDILLAC.) Cette loi bien défendue A
PASSÉ. (LEMARE.)*

*Les beaux jours SONT PASSÉS. (ACAD.) Il EST PASSÉ en Amérique
depuis tel temps. (ACAD.) La procession EST PASSÉE. (CONDILLAC.)*

TOMBER et **EXPIRER** prennent aussi *avoir* ou *être*. Cependant,
avec le premier, on emploie plutôt l'auxiliaire *être* : *Cet homme
n'a pas été longtemps en crédit, il EST bientôt TOMBÉ. (ACAD.)*

Les exemples où le participe *tombé* est accompagné du verbe
avoir se rencontrent assez rarement. L'Académie donne les sui-

vants : *Les poètes disent que Vulcain A TOMBÉ du ciel pendant un jour entier. Ce grand courage A TOMBÉ tout à coup. Le vautour A TOMBÉ tout à coup sur la perdrix.* Ici l'on envisage l'action de tomber au moment où elle se fait.

En parlant de personnes, EXPIRER prend toujours *avoir* ; appliqué à des choses, il prend *avoir* quand on considère le moment où une chose a fini, et *être*, pour signifier depuis quel temps elle est finie : *Son frère A EXPIRÉ dans mes bras. Elle A EXPIRÉ ce matin. Mon bail A EXPIRÉ hier, OU EST EXPIRÉ depuis hier.*

Les phrases suivantes ne sont pas à imiter : *Il EST EXPIRÉ, il est trépassé depuis une heure. (LAVEAUX.) Micipsa ne FUT pas plus tôt EXPIRÉ que Jugurtha... (VERTOT.)*

. A ces mots, ce héros *expiré*
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

RACINE.

Et d'un père *expiré* j'apportais en ces lieux
La volonté dernière et les derniers adieux.

VOLTAIRE.

EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF, DU CONDITIONNEL ET DU SUBJONCTIF.

TEMPS DE L'INDICATIF.

INDICATIF PRÉSENT.

872. Le présent de l'indicatif s'emploie pour le passé quand on veut donner plus de vivacité au récit :

Turenne MEURT, tout SE CONFOND, la fortune CHANCELLE, la victoire SE LASSE, la paix s'ÉLOIGNE, les bonnes intentions des alliés SE RALENTISSENT, le courage des troupes EST ABATTU par la douleur ; tout le camp DEMEURE immobile. (FLÉCHIER.)

Dans ce cas, il faut que tous les verbes qui concourent à former le même tableau soient au présent.

Ainsi, après avoir commencé la phrase par le présent : *Turenne MEURT, tout SE CONFOND, etc.*, Fléchier ne pouvait employer le passé et dire : *La fortune CHANCELA, la victoire SE LASSA, etc.*

Cependant, lorsque la narration se prolonge, le changement de temps n'est plus une faute ; c'est souvent un moyen de varier avec goût les effets du style. M^{me} de Sévigné, dans le récit de la mort de Vatel, nous offre un heureux exemple de cette variété :

Vatel ATTEND quelque temps : les autres pourvoyeurs ne

VINRENT *point*. Sa tête s'ÉCHAUFFAIT, il CRUT qu'il n'y aurait *point* d'autre marée. Il TROUVA Gourville; il lui dit : Monsieur, je ne survivrai *point* à cet affront-ci. Gourville SE MOQUA de lui. Vatel MONTE à sa chambre, MET son épée contre la porte, et SE la PASSE au travers du cœur; mais ce ne FUT qu'au troisième coup (car il s'en donna deux qui n'étaient pas mortels) qu'il TOMBA mort. Cependant la marée ARRIVE de tous côtés; on CHERCHE Vatel pour la distribuer; on VA à sa chambre; on HEURTE, on ENFONCE la porte, on le TROUVE noyé dans son sang.

Ce récit tout entier est un modèle du genre. Toutes les circonstances du fait, toutes les parties principales sont rendues par des verbes au présent : *attend, monte, met, passe, etc.*; toutes les réflexions sont exprimées par des verbes au passé : *vinrent, s'échauffait, crut, trouva, etc.* Et ces temps s'entremêlent sans jamais former de disparate. C'est là le secret des bons écrivains.

873. Le présent de l'indicatif s'emploie aussi pour un futur prochain :

Je PARS ce soir même pour Londres.

Je REVIENS à l'instant.

Ah ! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.

BOILEAU.

On rapproche ainsi le moment de l'action, et l'expression en devient plus vive, plus animée :

Mais on ne dirait pas :

Je SUCCÈDE à mon père dans deux ans, parce que l'expression *dans deux ans* marque un temps trop éloigné.

Enfin, le présent de l'indicatif s'emploie toujours pour le futur du même mode après la conjonction *si* marquant une condition :

S'il PART demain, je vous le ferai savoir.

Si tu OBTIENS un premier prix, je serai comblé de joie.

Mais après la conjonction *si* exprimant le doute, on emploie le futur : *Je ne sais s'il PARTIRA demain.*

LE PARFAIT DE L'INDICATIF.

874. L'imparfait de l'indicatif s'emploie bien après un

passé, quand il s'agit d'une chose qui n'a plus lieu au moment où l'on parle :

J'ai su que vous ÉTIEZ à la campagne le mois dernier.

Mais on emploie le présent de l'indicatif après un passé, lorsque le second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps ou qui se fait dans tous les temps, ou qui continue d'avoir lieu au moment où l'on parle :

L'abbé de Saint-Pierre prouvait que la devise de l'homme vertueux EST renfermée dans ces deux mots : donner et pardonner. (D'ALEMBERT.)

Il concluait que la sagesse VAUT encore mieux que l'éloquence. (VOLTAIRE.)

J'appris à cette occasion que les brebis s'ENGRAISSENT d'autant plus qu'elles boivent davantage. (BARTHÉLEMY.)

Madame du Gué a mandé à M. de Coulanges que vous ÊTES belle comme un ange. (M^{me} DE SÉVIGNÉ.)

Il m'a dit qu'il ne faut jamais

Vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre.

LA FONTAINE.

Vous m'avez dit tout franc que je dois accepter

Celui que pour époux on me veut présenter.

MOLIÈRE.

Toutefois, cette dernière règle n'a rien de bien absolu, surtout lorsqu'il s'agit d'un fait de la réalité duquel on pourrait douter encore, ou bien quand on énonce une opinion que l'on ne donne point comme une vérité essentielle ni incontestable. En voici quelques exemples :

J'ai ouï dire à plusieurs de nos chasseurs que rien n'ÉTAIT plus propre à désaltérer que les feuilles du gui. (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

Il disait que rien ne RENDAIT les mœurs plus aimables que la botanique. (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

J'ai appris par la Gazette que M. de Choisy ÉTAIT AGRÉÉ à l'Académie. (RACINE.)

J'ai lu votre lettre à M. Despréaux ; il en fut très content et trouva que vous ÉCRIVIEZ très naturellement. (RACINE.)

Disons encore que la restriction que nous venons d'établir n'est elle-même rien moins qu'absolue, car on

trouve tantôt l'emploi du présent, tantôt l'emploi de l'imparfait dans des phrases rigoureusement identiques.

L'imparfait s'emploie aussi pour le *conditionnel simple* après la conjonction *si* exprimant la condition :

On vous estimerait si l'on vous CONNAISSAIT.

Connaissait est pour *connaîtrait*, qui formerait une périologie, l'idée de condition étant déjà exprimée par la conjonction *si*.

PASSÉ DÉFINI.

875. Le *passé défini* ne doit s'employer que pour exprimer ce qui a eu lieu dans une période de temps complètement écoulee, comme *hier, la semaine passée, le mois passé, l'année dernière.*

Ainsi on dit bien :

Je REÇUS plusieurs lettres de mon père l'année dernière, la semaine passée;

Mais on ne dira pas :

Il FIT un très grand froid cette semaine,

Parce que l'expression *cette semaine* indique une période de temps qui n'est pas complètement écoulee.

Alors, il faut employer le *passé indéfini*, et dire :

Il A FAIT un très grand froid cette semaine.

J'AI REÇU ce matin la visite de madame votre mère.

PASSÉ INDÉFINI.

876. Le *passé indéfini* s'emploie quelquefois pour un *futur antérieur* prochain :

Attendez-moi, j'AI FINI dans un instant.

C'est-à-dire, *attendez, j'AURAI FINI dans un instant.*

Réciproquement, le *futur antérieur* s'emploie assez souvent pour le *passé indéfini* :

Si vous n'avez pas réussi, c'est que vous AUREZ mal PRIS vos mesures.

L'emploi du *futur antérieur*, dans ce cas, peut être considéré comme un euphémisme : *c'est que vous AVEZ mal PRIS vos mesures* aurait quelque chose de trop affirmatif, et, par conséquent, serait trop désobligeant.

PLUS-QUE-PARFAIT.

877. Après un passé, on peut employer le passé indéfini ou le *plus-que-parfait* :

J'ai appris avec peine que vous AVEZ EU la fièvre en arrivant à Lyon.

J'ai appris avec peine que vous AVIEZ EU la fièvre en arrivant à Lyon.

La première forme est préférable si l'on écrit à la personne au moment où elle souffre encore de la fièvre; mais il vaut mieux employer le plus-que-parfait si le mal a complètement cessé. L'opinion de quelques grammairiens est que le plus-que-parfait ne saurait être employé dans ce dernier cas; voici plusieurs phrases d'écrivains qui prouvent qu'il y aurait témérité à formuler ici une règle absolue :

Il était fort en peine de ce que vous AVIEZ appris sa maladie. (ACAD.)

Vous pouviez lui dire que vous AVIEZ ÉTÉ tantôt captif, tantôt errant en Sicile. (FÉNELON.)

Il m'a dit que vous lui AVIEZ LU un ouvrage de ma façon. (BOILEAU.)

Je ne sais si je vous ai mandé que ma chère fille Aimée ÉTAIT ENTRÉE aux Carmélites. (RACINE.)

Il m'a paru qu'ils n'AVAIENT MANQUÉ cette année ni de prudence ni de courage. (CHATEAUBRIAND.)

Le *plus-que-parfait* de l'indicatif s'emploie souvent pour le passé du conditionnel après la conjonction *si*, marquant la condition :

Si vous AVIEZ PARLÉ plus tôt, vous auriez cette place.

C'est-à-dire : *Si vous AURIEZ PARLÉ plus tôt, ou mieux : Si vous EUSSIEZ PARLÉ plus tôt.*

FUTUR.

878. Le *futur* de l'indicatif s'emploie quelquefois pour l'impératif :

Un seul Dieu tu ADORERAS et AIMERAS parfaitement.
C'est-à-dire : *adore et aime.*

TEMPS DU CONDITIONNEL.

879. Le *temps simple* du conditionnel ne doit pas s'employer pour le *futur* de l'indicatif, quand on veut marquer la chose à venir comme positive.

Ainsi, lorsqu'on croit à la vérité des paroles qu'on a entendues, il ne faut pas dire :

On m'a assuré que vous IRIEZ la semaine prochaine à la campagne.

Dites alors :

On m'a assuré que vous IREZ la semaine prochaine à la campagne.

En effet, il s'agit d'une action qui aura lieu positivement; il n'y a aucune idée de condition.

Mais on emploierait le *temps simple* du conditionnel, si l'on faisait dépendre d'une condition l'accomplissement de la chose exprimée par le second verbe :

On m'a assuré que vous IRIEZ la semaine prochaine à la campagne, SI VOTRE SANTÉ LE PERMETTAIT.

Le *passé* du conditionnel ne doit pas s'employer pour le *temps simple* du même mode.

Ainsi, il ne faudrait pas dire :

Je croyais que vous SERIEZ VENU me voir.

Mais :

Je croyais que vous VIENDRIEZ me voir,

Parce que le verbe de la seconde proposition devrait exprimer un temps à venir par rapport au verbe de la première. Ce serait donc le conditionnel présent ou *temps simple* qu'il faudrait employer.

Cette exclusion du passé en faveur du présent du conditionnel est l'opinion d'un grand nombre de grammairiens. Cependant on ne saurait la partager absolument, et les deux formes que nous venons de citer sont indifféremment acceptables suivant la nuance d'idée ou plutôt de temps que l'on veut exprimer. C'est avec ces distinctions imperceptibles, que l'on a la prétention de poser en règles rigoureuses, que l'on a fait du mot *syntaxe* le synonyme de *grimoire*.

EMPLOI DE L'INDICATIF ET DU SUBJONCTIF.

a Il y a, dit Lévizac, deux différences principales entre l'indi-

catif et le subjonctif : la première, c'est que le subjonctif n'exprime l'affirmation que d'une manière indirecte et subordonnée à quelques mots qui précèdent, au lieu que l'indicatif l'affirme absolument et indépendamment de tout autre mot qui pourrait précéder ; la deuxième, que le subjonctif n'a point de sens déterminé dès qu'il est séparé de ce qui le précède, au lieu que l'indicatif, s'il se trouve précédé de quelques mots, n'en forme pas moins par lui-même et sans le secours de ces mots un sens clair et déterminé, et, par conséquent, une affirmation directe. »

880. L'*indicatif* est le mode qu'on emploie dans les propositions subordonnées, quand on présente comme *certaine* une chose qui se fait, s'est faite ou se fera :

Je crois que l'âme EST immortelle.

881. Le *subjonctif* est le mode qu'on emploie dans les propositions subordonnées, quand on veut présenter une chose comme *douteuse*, indéterminée, soumise à une restriction quelconque :

Je doute que le méchant PUISSE être heureux.

D'après cela, on emploie l'indicatif ou le subjonctif selon le sens :

1° Après *commander, décider, ordonner, prétendre, supposer, etc.* :

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Je SUPPOSE que vous AVEZ APPRIS les mathématiques, car vous en parlez <i>pertinemment</i> .	Je suppose que vous AYEZ APPRIS les mathématiques, en seriez-vous meilleur philosophe?

Dans le premier exemple, la personne qui parle désire qu'on regarde comme positive et presque certaine la supposition que l'on a appris les mathématiques ; dans le second, on ne donne cette supposition que comme douteuse.

La même distinction doit être faite dans les phrases suivantes :

Ordonné (il est) qu'il sera fait rapport à la cour Du foin que peut manger une poule [en un jour. RACINE.	J'ORDONNE que vous lui OBÉISSIEZ.
---	-----------------------------------

2° Après un verbe à la forme interrogative ou à la forme négative :

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Où avez-vous vu que des gens ruinés ONT des amis?	Où avez-vous vu que des gens ruinés AIENT des amis?

Dans le premier exemple, on regarde comme certain que *les gens ruinés manquent d'amis*; dans le second, on doute seulement qu'il reste des amis dans la mauvaise fortune.

Je NE DIS PAS qu'il EST mon ami. | Je NE DIS PAS qu'il SOIT mon ami.

Dans le premier cas, la chose est posée comme un fait que certaines personnes peuvent croire positif; dans le second, elle est douteuse.

3° Après les locutions *on croirait que, on dirait que, il semble, il me semble* :

Cependant à le voir avec tant d'ar-
[rogance,
Vanter le faux éclat de sa haute
[naissance,
On dirait que le ciel est soumis à
[sa loi,
Et que Dieu l'a pétri d'autre limon
[que moi. BOILEAU.

Il SEMBLE que la logique EST
l'art de convaincre de quelque
vérité. (LA BRUYÈRE.)

On dirait que le ciel, qui se fond
[tout en eau,
Veuille inonder ces lieux d'un dé-
[luge nouveau. BOILEAU.

Il SEMBLE que ce mal SOIT sans
remède. (LAVEAUX.)

Il ME SEMBLE que mon cœur VEUILLE
se fendre par la moitié. (M^{me}
de SÉVIGNÉ.)

4° Après le pronom conjonctif ou après l'adverbe *où*, ayant pour antécédent un mot dont le sens est vague, mal déterminé :

INDICATIF.

J'aspire à une place QUI M'EST
agréable.

Je cherche quelqu'un QUI M'A
RENDU service.

J'irai dans une retraite OÙ ie
SERAI tranquille.

SUBJONCTIF.

J'aspire à une place QUI ME SOIT
agréable.

Je cherche quelqu'un QUI PUISSE
me rendre service.

J'irai dans une retraite OÙ je
SOIS tranquille. (GR. DES GR.)

Dans *j'aspire à une place QUI M'EST agréable*, on emploie l'indicatif, parce que celui qui parle est certain que la place qu'il a en vue lui est agréable.

Dans *j'aspire à une place QUI ME SOIT agréable*, on se sert, au contraire, du subjonctif, parce que celui qui parle, ne connaissant pas lui-même la place qu'il pourra obtenir, ne peut affirmer qu'elle sera agréable.

5° Après *le plus, la plus, le premier, le dernier, le seul, le moindre, le meilleur*, et autres expressions superlatives :

INDICATIF.

L'amour-propre est LA SEULE chose dont on ne vient jamais à bout.

SUBJONCTIF.

Le chien est LE SEUL animal dont la fidélité soit à l'épreuve. (BUFFON.)

« La première phrase exprime une chose certaine, incontestable ; d'où le verbe de la proposition subordonnée à l'indicatif.

» Dans la seconde, au contraire, l'expression *le seul* pouvant éprouver quelque contradiction, on modifie, on affaiblit l'assertion par l'emploi d'une expression dubitative. Aussi, peut-on rapporter à l'euphémisme cet emploi du subjonctif. C'est une des nombreuses délicatesses de notre langue et en quelque sorte un contre-poids dans la balance du jugement. (BONIFACE.) »

6° Après les locutions conjonctives suivantes : *de sorte que, en sorte que, de manière que, si ce n'est que, sinon que, tellement que* :

INDICATIF.

Je me conduirai DE MANIÈRE QUE mes parents SERONT contents de moi.

SUBJONCTIF.

Je me conduirai DE MANIÈRE QUE mes parents SOIENT contents de moi.

On emploie toujours le subjonctif :

1° Après les verbes *douter que, désirer que, craindre que, il faut que, il importe que, il est nécessaire que, il est juste que, il est possible que, il est convenable que, etc.*, parce que tous ces verbes expriment quelque chose de douteux, d'incertain :

On doit désirer qu'il RÉUSSISSE. (ACAD.)

S'il est convenable que j'y AILLE, je suis tout prêt.

Il faut que je SACHE à quoi m'en tenir.

2° Après les locutions conjonctives suivantes, qui renferment toujours en elles-mêmes une idée de doute, d'incertitude :

Afin que.

A moins que.

Avant que.

Bien que.

De crainte que.

De peur que.

En cas que.

Encore que.

Jusqu'à ce que.

Loin que.

Pour peu que.

Pour que.

Pourvu que.

Quoique.

Sans que.

Si peu que.

Soit que.

Supposé que.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ACADÉMIE.

Ce livre est toujours sur le bureau, AFIN QU'ON PUISSE le consulter.

J'irai le voir AVANT QU'IL PARTE.

QUOIQ'IL SOIT PAUVRE, il est honnête homme.

*Cachez-lui votre dessein, DE PEUR QU'il ne le TRAVERSE.
Il vous accordera votre demande, POURVU QUE vous FAS-
SIEZ cette démarche.*

2° Après diverses locutions, telles que *quoi que, qui que, quelque...que, quelque :*

*QUELQUE effort QUE FASSENT les hommes, leur néant pa-
raît partout. (BOSSUET.)*

*QUEL QUE SOIT le mérite d'un homme, il ne peut échap-
per à l'envie.*

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse.

BOILEAU.

Qui que ce soit, parlez et ne le craignez pas.

RACINE.

*Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé,
Souvent le plus heureux s'y trouve renversé.*

TH. CORNEILLE.

Le subjonctif dépend souvent d'une proposition sous-entendue :

PLAISE à Dieu qu'il revienne sain et sauf! (ACAD.)

La paix SOIT avec vous!

En rétablissant les propositions principales sous-entendues, on aura :

Je souhaite qu'il FLAISE à Dieu, etc.

Je désire que la paix SOIT, etc.

Quoique les principes qui viennent d'être exposés suffisent, quand on sait les appliquer avec intelligence, pour distinguer tous les cas où l'on doit employer le subjonctif, nous allons reproduire ici brièvement les règles qui se trouvent dans toutes les grammaires à propos des verbes impersonnels :

Tout verbe impersonnel qui ne marque ni la certitude ni la probabilité veut au subjonctif le verbe amené par la conjonction *que* :

Il importe qu'on PRENNE quelques précautions.

Il est rare qu'une mère ne se FASSE pas d'illusions sur ses enfants.

Mais on dit :

Il est vrai que je SUIS son ami. Il paraît que tout VA bien,

Parce qu'ici les verbes impersonnels marquent l'un

la certitude, l'autre la probabilité, sans qu'il y ait négation ni interrogation.

Il semble, sans négation ni interrogation, demande souvent le subjonctif quand il n'a point de complément répondant à la question à *qui semble-il* :

Il semble que vous n'AYEZ jamais rien vu de semblable.

Au contraire, le même verbe, toujours sans négation ni interrogation, demande généralement l'indicatif quand il a un complément de cette nature :

Il me semble, il nous semble qu'on veut ALLER trop vite.

Enfin *il semble*, employé négativement ou interrogativement, est presque toujours suivi du subjonctif.

EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

882. L'emploi des temps du subjonctif dépend *uniquement* de l'idée qu'on veut exprimer; nous ne transcrivons donc point ici les règles données par la plupart des grammairiens, attendu que, loin d'être utiles, elles peuvent occasionner de graves erreurs en mettant l'expression en contradiction avec la pensée.

La seule règle à suivre est celle-ci :

RÈGLE UNIQUE. Voyez à quel temps de l'indicatif ou du conditionnel vous mettriez le second verbe si la phrase exigeait l'indicatif ou le conditionnel, et mettez le temps correspondant du mode subjonctif.

Voici la correspondance des temps du subjonctif avec ceux de l'indicatif et du conditionnel :

PRÉSENT.

883. Le *présent* du subjonctif correspond :

1° Au *présent* de l'indicatif :

Il faut que je SORTE maintenant.

C'est-à-dire *Je SORS maintenant, car il le faut.*

Dieu a voulu que tous les hommes SOIENT frères.

C'est-à-dire *Tous les hommes SONT frères; Dieu l'a voulu ainsi.*

2° Au *futur* de l'indicatif :

Il faut que je PARTE demain.

C'est-à-dire *Je PARTIRAI demain; il le faut.*

IMPARFAIT.

884. L'imparfait du subjonctif correspond :

1° A l'imparfait de l'indicatif :

Il semblait que ma présence EXCITÂT son audace.

C'est-à-dire *Ma présence EXCITAIT son audace, au moins en apparence.*

2° Au passé défini de l'indicatif :

Sylla, après son abdication, retourna seul le soir à sa maison, sans que personne OSÂT l'insulter.

C'est-à-dire *Personne n'OSA l'insulter.*

3° Au conditionnel présent ou futur :

Il faudrait que j'ÉCRIVISSE maintenant.

C'est-à-dire *J'ÉCRIRAIS, si je faisais ce qui est utile.*

Il a réussi hier, mais pensez-vous qu'il RÉUSSÎT demain?

C'est-à-dire *RÉUSSIRAIT-il demain?*

PASSÉ.

885. Le passé du subjonctif correspond :

1° Au passé défini de l'indicatif :

Il semble que la nature AIT EMPLOYÉ la règle et le compas pour peindre la robe du zèbre.

C'est-à-dire *La nature A EMPLOYÉ la règle et le compas, etc.*

2° Au futur antérieur de l'indicatif :

Si vous attendez qu'un enfant AIT CONTRACTÉ l'habitude du mensonge, vous ne pourrez plus l'en corriger.

C'est-à-dire *Quand un enfant AURA CONTRACTÉ l'habitude du mensonge, vous ne pourrez plus l'en corriger.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

886. Le plus-que-parfait du subjonctif correspond :

1° Au plus-que-parfait de l'indicatif :

Je ne savais pas que vous EUSSIEZ ÉTÉ indisposé hier.

C'est le contraire de : *Je savais que vous AVIEZ ÉTÉ indisposé hier.*

2° Au conditionnel passé :

Je doute qu'il EÛT mieux RÉUSSI que vous.

C'est-à-dire *AURAIT-il mieux RÉUSSI que vous? j'en doute.*

EMPLOI DE L'INFINITIF.

887. L'emploi de *l'infinitif* comme sujet, comme attribut, comme complément direct, indirect ou circonstanciel, n'offre aucune difficulté; nous croyons donc inutile d'insister sur ce point.

L'infinitif ne doit jamais être construit d'une manière louche ou équivoque; il faut toujours qu'il soit impossible de se tromper sur la personne ou la chose qui fait ou doit faire l'action. Ainsi :

NE DITES PAS :

Ces gâteaux sont servis pour MANGER.

C'est pour FAIRE des heureux que Dieu nous donne des richesses.

Le règne de ce prince a été trop court pour EXÉCUTER ses vastes projets.

C'est pour DONNER que le Seigneur nous donne.

DITES :

Ces gâteaux sont servis pour ÊTRE mangés.

C'est pour que nous FASSIONS des heureux que Dieu nous donne des richesses.

Le règne de ce prince a été trop court pour qu'il EXÉCUTÂT ses vastes projets.

C'est pour que nous DONNIIONS que le Seigneur nous donne.

Cet emploi défectueux de *l'infinitif* donne de la rapidité au discours, mais c'est aux dépens de la précision et de la clarté. Toutefois, cette considération n'arrête pas toujours les écrivains; voici quelques exemples :

Pour ÉVITER les surprises, les affaires étaient traitées par écrit dans cette assemblée. (BOSSUET.)

Tous les désordres, toutes les guerres qu'on voit dans le monde n'arrivent que pour n'APPRENDRE pas la musique. (MOLIÈRE.)

Toutes les conventions se passaient avec solennité pour les RENDRE plus inviolables. (J.-J. ROUSSEAU.)

Il faut éviter d'employer de suite trois ou quatre infinitifs compléments l'un de l'autre, comme dans cette phrase : *Je ne pense pas POUVOIR ALLER vous VOIR demain.*

Dites : *Je ne pense pas que je puisse ALLER vous VOIR demain.*

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE

PARTICIPE PRÉSENT.

888. Le participe présent tient, comme nous l'avons dit, de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

Il tient de la nature du verbe quand il marque l'action. Alors il est toujours invariable :

Quel beau spectacle que de voir des enfants AIMANT tendrement leur mère, la CARESSANT à l'envi, lui OBÉISSANT avec empressement et PRÉVENANT ses moindres désirs !

Il tient de la nature de l'adjectif quand il marque l'état. Il prend alors le nom d'adjectif verbal et s'accorde en genre et en nombre avec le nom dont il exprime la manière d'être :

Le plus beau présent que le Ciel puisse faire à une mère, c'est de lui donner des enfants AIMANTS, CARESSANTS, OBÉISSANTS et PRÉVENANTS.

Toute la difficulté consiste, comme on le voit, à savoir reconnaître s'il y a état ou action.

889. Il y a action :

1° Lorsqu'on peut remplacer la forme verbale en *ant* par un autre temps du verbe précédé du pronom conjonctif *qui*, ou de l'une des conjonctions *comme*, *lorsque*, *parce que*, *puisque* :

Ses cheveux FLOTTANT sur ses épaules attiraient tous les regards.

On peut dire *QUI FLOTTAIENT* ou *PARCE QU'ILS FLOTTAIENT sur ses épaules.*

2° Lorsque cette forme a un complément direct :

La troupe légère des nymphes s'élança, FOULANT aux pieds les gazons émaillés de fleurs.

3° Lorsqu'elle est ou peut être précédée de la préposition *en*, et se traduire par *en faisant l'action de* :

Les ouvriers travaillaient EN CHANTANT.

Ces ruisseaux vont SERPENTANT dans la prairie.

On pourrait dire *vont en serpentant.*

Mais remarquez qu'on dit bien :

Elle a voyagé EN MENDIANTE pour n'être pas reconnue.

Le mouvement des eaux se transforme EN COURANTS réguliers.

Parce qu'ici les mots *mendiante, courants*, sont pris substantivement.

4° Lorsqu'elle est accompagnée de la négation *ne*, qui ne saurait modifier qu'un verbe :

Ce sont de bons maîtres, NE se MONTRANT jamais durs envers leurs serviteurs.

NOTA. — *Soi-disant* est toujours invariable :

De SOI-DISANT marquis. Une SOI-DISANT princesse.

890. Il y a état :

1° Lorsqu'on peut remplacer la forme verbale en *ant* par un adjectif qualificatif :

On aime les enfants sages et OBÉISSANTS.

On pourrait remplacer *obéissants* par *dociles*.

2° Lorsque cette forme est construite avec *être* :

La lecture de ce livre est ATTACHANTE.

3° Lorsqu'elle peut être construite avec un des temps du verbe *être*, précédé du pronom conjonctif *qui* :

. Dans ma vieillesse languissante,
Le sceptre que je tiens pèse à ma main tremblante.

C'est-à-dire *Dans ma vieillesse, QUI EST LANGUISSANTE, le sceptre pèse à ma main, QUI EST TREMBLANTE.*

891. La forme verbale en *ant*, accompagnée d'un complément indirect ou circonstanciel, est, selon l'idée qu'on veut exprimer, tantôt participe présent, tantôt adjectif verbal.

Par exemple, dans cette phrase :

Voyez-vous la rosée DÉGOUTTANT des feuilles?

La rosée tombe goutte à goutte : il y a action.

Dans cette autre phrase :

Voyez-vous les feuilles DÉGOUTTANTES de rosée?

Les feuilles sont vues mouillées par la rosée : il y a état.

Ainsi, le choix entre le participe présent et l'adjectif verbal dépend surtout de l'idée qu'on veut exprimer.

892. Les mots *appartenant, approchant, demeurant, descendant, résultant, tendant*, et sans doute quelques autres encore, sont quelquefois employés comme adjectifs verbaux :

Une maison à lui APPARTENANTE sera bientôt vendue.

Les Juifs apprirent la langue chaldaïque, fort APPROCHANTE de la leur.

Le procureur impérial s'est rendu au lieu où ladite dame est DEMEURANTE.

Il était juste qu'ils conférassent les bénéfices fondés par eux aux seigneurs DESCENDANTS des premiers fondateurs.
(VOLTAIRE.)

Les cas RÉSULTANTS du procès.

Les preuves RÉSULTANTES. (ACAD.)

La plupart de ces mots ne se disent guère qu'en termes de procédure ou en style administratif.

893. Les participes AYANT et ÉTANT sont toujours invariables.

Cependant *ayant* prend le signe du pluriel dans les termes de pratique *les AYANTS droit, les AYANTS cause* :

Les créanciers sont aussi quelquefois considérés comme AYANTS cause.

Chacun des AYANTS droit a présenté ses titres. (ACAD.)

894. Un certain nombre de participes présents changent d'orthographe en devenant adjectifs verbaux. Ainsi,

1° Les uns perdent la voyelle *u* du radical :

PARTICIPES PRÉSENTS.

Il parle sans cesse, FATIGUANT tout le monde de ses aventures.

Cet homme, EXTRAVAGUANT à tout moment, mériterait d'être mis aux Petites-Maisons.

C'est en INTRIGUANT que la plupart des ambitieux arrivent aux honneurs.

ADJECTIFS VERBAUX.

Je connais certains ouvrages dont la lecture est FATIGANTE.

Ce qu'il a dit m'a paru bien EXTRAVAGANT.

C'est un drôle qui ne manque pas d'esprit, et qui est INTRIGANT comme tous les diables. (Le SAGE.)

2° Les autres changent qu en c :

Ces négociants, VAQUANT continuellement à leurs affaires, ne peuvent manquer de réussir.

Tout en CONVAINQUANT ses adversaires, on ne les persuade pas toujours. (J.-J. ROUSSEAU.)

Il y a un appartement VACANT dans cette maison.

Les preuves de la religion sont si CONVAINCANTES, qu'à moins d'un aveuglement volontaire, on est obligé d'y souscrire.

3° Un nombre plus considérable changent a en e :

Combien ne voit-on pas de gens NÉGLIGEANT leurs intérêts pour leurs plaisirs.

Un homme EXCELLANT dans sa profession réussit toujours.

Ils se sont entendus sur le fond, tout en DIFFÉRANT sur la forme.

L'Espagne, ADHÉRANT aux conditions proposées par la France, signa le traité des Pyrénées.

Cette réponse ÉQUIVALANT à un refus, je n'ai qu'à me retirer.

Le sang, en AFFLUANT trop abondamment au cœur, peut causer de graves maladies.

Les enfants NÉGLIGENTS deviennent presque toujours des hommes paresseux.

J'ai eu la visite de votre oncle : c'est un EXCELLENT homme.

Je suis fâché de me trouver d'un avis si DIFFÉRENT du vôtre.

La raison et l'entendement sont naturellement ADHÉRENTS à la pensée de l'homme. (PASCAL.)

Courage et valeur sont des mots ÉQUIVALENTS.

La Loire, avec ses rivières AFFLUENTES, forme le plus beau des cinq bassins de la France.

Tout ce que nous venons de dire se résume en ces deux règles très claires : Quand le mot en *ant* marque l'action, il est participe, et, par conséquent, invariable ; quand il marque l'état, il est adjectif, et il varie ; mais cette distinction n'est pas toujours facile à établir. Nous allons insister sur ce cas.

895. Le complément marque-t-il une action momentanée, une circonstance accidentelle ou passagère, de lieu, de temps, de manière, etc., le mot est *participe présent*, par conséquent *invariable*.

Au contraire, le complément se rapporte-t-il à une conduite habituelle, à une situation dont la durée se prolonge; suppose-t-il une manière d'être durable, une qualité distinctive, une action continue, qui, par cela même, devient un état permanent, le mot est *adjectif verbal* et *variable*.

Voici deux colonnes d'exemples présentant l'un et l'autre cas :

ACTION — PARTICIPE — INVARIABLE.

Voyez-vous ces débris FLOTTANT vers la côte? (FÉNELON.)

Toutes ces idées, ROULANT à tout moment dans cette âme farouche, lui inspiraient une haine muette et cachée. (LA HARPE.)

Ses chevaux fougueux ne sentant plus sa main défaillante, et les rênes FLOTTANT sur leur cou, l'emportent çà et là. (FÉNELON.)

Il y a des personnes OBLIGEANT plutôt par vanité que par bienveillance.

Voyez la sueur RUISSELANT sur son visage.

Où courez-vous, mortels abusés, et pourquoi allez-vous ERRANT de vanité en vanité? (BOSSUET.)

ÉTAT — ADJECTIF — VARIABLE.

Calypso aperçut des cordages FLOTTANTS sur la côte. (FÉN.)

Ces étoiles sont autant de soleils dont chacun a des mondes ROULANTS autour de lui. (VOLTAIRE.)

Il ne songe qu'à conserver la délicatesse de son teint, qu'à peigner ses cheveux blonds FLOTTANTS sur ses épaules. (BONIFACE.)

Les personnes désintéressées et OBLIGEANTES par caractère sont rares.

Voyez sa figure RUISSELANTE de sueur.

Il pleurait de dépit, et alla trouver Calypso ERRANTE dans les sombres forêts. (FÉNELON.)

Nous allons commenter d'après le principe que nous avons posé les deux phrases qui occupent la tête de chaque colonne, et qui sont du même auteur.

. . . *Débris FLOTTANT vers la côte.* Les débris franchissent un espace et se dirigent vers un but, vers la côte. Il y a mouvement, changement de lieu : c'est une *action* qui aura pour terme le moment où les débris seront jetés sur la côte.

. . . *Cordages FLOTTANTS sur la côte.* Ces cordages sont représentés comme fixés dans un lieu; ils surnagent sans direction certaine; c'est un *état*, une situation dont la durée ne saurait être limitée.

NOTA. — On dirait vraiment que Fénelon a construit ces deux phrases tout exprès pour les grammairiens; mais les grammairiens, dans le Sahara syntaxique qu'ils traversent, rencontrent rarement de ces sources vives, et ce sera une raison pour que nous citions encore ces deux passages de Racine, qui offrent la même nuance d'idée.

Andromaque dit à Hermione :

Et n'est-ce point, madame, un spectacle assez doux
Que la veuve d'Hector pleurant à vos genoux ?

Elle veut exprimer l'*action*.

Dans la même tragédie, Hermione dit à Pyrrhus :

Pleurante après son char vous voulez qu'on me voie.

Elle veut exprimer l'*état*.

PARTICIPE PASSÉ.

896. Ou le participe passé est employé sans auxiliaire, ou il est construit soit avec l'auxiliaire *être*, soit avec l'auxiliaire *avoir*. De là les trois règles générales suivantes :

I. PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ SANS AUXILIAIRE.

897. Le *participe passé* employé sans auxiliaire est un qualificatif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte :

Une robe DÉCHIRÉE. Des robes DÉCHIRÉES.

Un habit DÉCHIRÉ. Des habits DÉCHIRÉS. I

Ma SŒUR, FRAPPÉE de cette nouvelle, tomba ÉVANOUIE.

FRAPPÉES de cette nouvelle, mes SŒURS tombèrent ÉVANOUIES.

J'ai vu la FOI des contrats BANNIE, les LOIS les plus saintes ANÉANTIES, toutes les LOIS de la nature RENVERSÉES. (MONTESQUIEU.)

*Que de SCANDALES ÉVITÉS! que de CRIMES PRÉVENUS!
que de MAUX publics ARRÊTÉS! que de FAIBLES CONSERVÉS!
que de JUSTES AFFERMIS! que de PÉCHEURS RAPPELÉS! que
d'ÂMES RETIRÉES du précipice!* (MASSILLON.)

Que de remparts détruits! que de villes forcées!
Que de moissons de gloire en courant amassées!

BOILEAU.

NOTA. — Pour les participes *excepté, supposé, attendu, vu, approuvé, ouï, passé, compris, y compris, non compris*, et les locutions *ci-joint, ci-inclus*, qui rentrent dans le même cas, voir les numéros 751 et 752.

II. PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC ÊTRE.

898. Le *participe passé* conjugué avec *être* est encore un véritable adjectif et s'accorde en genre et en nombre avec le sujet, qui tantôt le précède, tantôt le suit :

La VERTU timide EST souvent OPPRIMÉE. (MASSILLON.)
Les anciens GRECS ÉTAIENT généralement PERSUADÉS que l'âme est immortelle. (BARTHÉLEMY.)

Cette LOI FUT ABOLIE par le fait, sans ÊTRE formellement RÉVOQUÉE. (ACAD.)

BÉNIS SOIENT les ROIS qui sont les pères de leurs peuples! (FÉNELON.)

Voici la place où FUT CONSTRUITE la CABANE des naufragés.

III. PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC AVOIR.

899. Le *participe passé* construit avec *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec son complément direct, quand ce complément le précède :

Les lettres QUE je vous AI ÉCRITES, LES AVEZ-VOUS REÇUES?

Une Furie leur répétait avec insulte toutes les louanges QUE leurs flatteurs leur AVAIENT DONNÉES pendant leur vie. (FÉNELON.)

Les meilleures harangues sont celles QUE le cœur A DICTÉES. (MARMONTEL.)

Toutes les dignités que tu m'as demandées,
Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées.

CORNEILLE.

Écrites s'accorde avec son complément direct *que*, mis pour *lettres*, féminin pluriel; *reçues* avec *les*. — *Données* s'accorde avec *que*, mis pour *louanges*, féminin pluriel. — *Dictées* s'accorde avec *que*, mis pour *haran-*

gues, féminin pluriel. — *Demandées* s'accorde avec *que*, mis pour *dignités*, féminin pluriel, et *accordées* avec *les*.

900. Le *participe passé* reste invariable quand le complément direct le suit ou quand il n'y a aucun complément de cette nature :

Mon père a ÉCRIT une LETTRE. Cet élève a PERDU sa PLUME. Le chat a MANGÉ la SOURIS.

Didon a FONDÉ sur la côte d'Afrique la superbe VILLE de Carthage. (FÉNELON.)

Mes sœurs ont LU et ÉCRIT toute la matinée.

NOTA. — Tous les participes passés se rapportent aux trois règles générales que nous venons d'établir; les deux premières sont très simples et ne présentent aux élèves aucune difficulté sérieuse. Il n'en est pas ainsi du troisième cas, c'est-à-dire de l'accord du participe avec son complément direct. C'est précisément la recherche de ce complément direct qui peut embarrasser. Prenons un seul exemple : *Les arbres QUE j'ai VU PLANTER.* Ici, on voit tout de suite que le participe passé *vu* sera variable ou invariable, suivant qu'il aura pour complément *que* représentant *arbres* ou l'infinitif *planter*. Tous les cas particuliers que nous allons passer en revue ne seront que des corollaires de notre troisième cas général, c'est-à-dire des moyens de découvrir le complément direct. Voici les principaux de ces cas accessoires :

- 1° Participe passé suivi d'un infinitif exprimé;
- 2° Participe passé suivi d'un infinitif sous-entendu;
- 3° Participes passés *fait* et *laissé* suivis d'un infinitif;
- 4° Participe passé des verbes pronominaux;
- 5° Participe passé placé entre deux *que*;
- 6° Participe passé ayant pour complément *l'* mis pour *cela*;
- 7° Participe passé précédé de *le peu*;
- 8° Participe passé précédé du pronom *en*;
- 9° Participe passé des verbes intransitifs;
- 10° Participe passé des verbes impersonnels.

On voit, par cette énumération, que le participe joue un grand rôle dans la syntaxe française. C'est la pierre d'achoppement des études grammaticales. Mais, ce qui doit nous consoler, c'est que toutes les langues présentent des difficultés analogues; pour ne citer qu'un exemple, le latin a son *que* retranché.

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN INFINITIF.

901. Le participe passé d'un verbe transitif suivi d'un infinitif est tantôt variable, tantôt invariable.

1° Il est variable lorsqu'il a pour complément direct le pronom qui le précède :

La dame QUE j'ai ENTENDUE CHANTER *a une belle voix.*

Entendue s'accorde avec son complément direct *que*, mis pour *dame*, dont il est précédé.

On reconnaît que le participe passé a pour complément direct le pronom qui le précède, quand on peut placer entre le participe et l'infinitif le nom que ce pronom remplace : *J'ai entendu la DAME chanter.*

902. 2° Il est invariable lorsqu'il a pour complément direct l'infinitif qui le suit :

Santeuil a composé la plupart de ces belles hymnes que vous avez ENTENDU CHANTER dans nos églises.

Le participe passé *entendu* est invariable, parce qu'il est suivi de son complément direct *chanter* : *Vous avez ENTENDU chanter les hymnes.* Le pronom *que* est le complément direct de *chanter*, et non du participe passé *entendu*.

On reconnaît que le participe passé a pour complément direct l'infinitif qui le suit, quand on ne peut pas placer entre le participe et l'infinitif le nom dont le pronom précédent tient la place. Ici, on ne peut pas dire . *J'ai ENTENDU les HYMNES chanter.*

NOTA. — Voici deux petits moyens mécaniques qui ne sont pas à dédaigner, pour ces deux raisons : ils sont à peu près infaillibles, et le participe passé suivi d'un infinitif est, parmi les cas difficiles, un de ceux qui se présentent le plus souvent.

PREMIER MOYEN MÉCANIQUE. Le participe passé suivi d'un infinitif est variable si l'infinitif peut se tourner en participe présent :

Les blés que j'ai VUS MÛRIR.

Les blés que j'ai VUS MÛRISSANT, faisant l'action de mûrir.

Il est invariable si le sens ne permet pas cette transformation :

Les blés que j'ai VU SEMER, que j'ai VU MOISSONNER, que j'ai VU ENGERBER, que j'ai VU ENGRANGER, que j'ai VU BATTRE, que j'ai VU PORTER au moulin, que j'ai VU MOUDRE, etc.

L'infinitif changé en participe présent constituerait un non-sens.

DEUXIÈME MOYEN MÉCANIQUE. Le participe passé suivi d'un infinitif varie quand, en faisant la question *qu'est-ce qui est* ou *qui est-ce qui est* avec le participe, et la question *qu'est-ce qui* ou *qui*

est-ce qui avec l'infinifif, le même mot répond aux deux questions :

Les acteurs que nous avons VUS JOUER.

Qui est-ce qui est vu ? les acteurs. Qui est-ce qui joue ? les acteurs. Participe variable.

Les acteurs que nous avons ENTENDU APPLAUDIR.

Qui est-ce qui est entendu ? Ce sont les acteurs. Qui est-ce qui applaudit ? Ce ne sont pas les acteurs. Participe invariable.

D'après ces principes et ces petites recettes, on écrira :

AVEC ACCORD :

Les acteurs QUE j'ai VUS jouer hier ont été couverts d'applaudissements.

Ces hommes sont injustes ; je LES ai VUS vous refuser des faveurs que vous aviez méritées.

Je LES ai ENTENDUS louer leurs ennemis.

SANS ACCORD :

Les tragédies que j'ai VU JOUER la semaine dernière ne valent pas celles de Racine.

Les faveurs que je vous ai VU REFUSER, vous les aviez pourtant méritées.

Je les ai ENTENDU LOUER par leurs ennemis.

Certaines phrases analogues à celles qui précèdent peuvent même présenter un double sens ; alors le participe passé varie ou ne varie pas.

Ainsi, les deux phrases suivantes peuvent être également régulières : *Cette dame, je L'ai VUE peindre ; cette dame, je l'ai VU PEINDRE.* La première signifie que l'on a vu une dame faisant l'action de peindre, et la seconde que l'on a vu quelqu'un peignant cette dame.

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN INFINITIF
PRÉCÉDÉ D'UNE PRÉPOSITION.

903. Les deux règles que nous venons de donner sont applicables au participe passé suivi d'un infinitif précédé d'une préposition.

Il faut distinguer, comme dans les exemples précédents, si le pronom est complément direct du participe ou de l'infinifif. Dans le premier cas, le participe varie ; dans le second, il est invariable. Un moyen purement mécanique de faire cette distinction est de voir si, en donnant une autre construction à la phrase, on peut placer le complément entre le participe et l'infinifif ou seulement après l'infinifif.

En employant ce mécanisme, on écrira

AVEC ACCORD :

Des obstacles imprévus NOUS ont
EMPÊCHÉS de sortir.

Les personnes QUE j'ai INVITÉES
à dîner tardent bien à venir.

SANS ACCORD :

Il a quitté la route qu'il avait
RÉSOLU de SUIVRE.

La note que vous m'avez COM-
MANDÉ de RÉDIGER est prête.

Parce que, dans les exemples de la première colonne, on peut dire : *Des obstacles imprévus ont empêché* NOUS de sortir, *J'ai invité* des PERSONNES à dîner; tandis que, dans ceux de la seconde, il faut dire : *Il avait résolu de suivre* la ROUTE, *Il a commandé de rédiger* la NOTE.

NOTA. — Il se présente ici une petite difficulté avec les participes *eu* et *donné*. Presque toujours le complément direct qui précède paraît être à sa place indifféremment après le participe et après l'infinitif; et, dans cette alternative, la plupart des grammairiens conseillent la variabilité. Nous ne saurions nous ranger toujours à cet avis, car il y a des cas où, évidemment, le substantif est complément de l'infinitif, et où il y aurait presque un non-sens à le faire dépendre du participe. En voici des exemples :

Les rivières que nous avons EU à TRAVERSER.

Les constellations qu'on lui a DONNÉ à DÉCRIRE.

Évidemment,

On n'a pas *eu* des rivières, mais à *traverser* des rivières.

On n'a pas *donné* des constellations, on a *donné* à les *décrire*.

Ces distinctions ont une double importance : au point de vue de l'orthographe, et sous le rapport du développement intellectuel.

PARTICIPE PASSÉ FAIT SUIVI D'UN INFINITIF.

904. Le participe passé *fait* suivi d'un infinitif est toujours invariable :

On les a FAIT sortir, FAIT dormir, FAIT boire, etc.

Les n'est le complément direct ni de FAIT ni des infinitifs SORTIR, DORMIR, BOIRE, mais des deux mots ensemble, qui forment comme un seul verbe composé. En effet, *faire sortir*, c'est *expulser*; *faire dormir*, c'est *endormir*; *faire boire*, c'est *abreuver*, etc.

Voici d'autres exemples :

Les plantes que j'ai FAIT arracher étaient nuisibles.

Louis XI fit taire ceux qu'il avait FAIT si bien parler.

Une effroyable voix alors s'est *fait* entendre.

Le participe *fait*, suivi d'un adjectif, suit la règle générale :

Les soldats que notre armée a FAITS prisonniers.

Les femmes que la guerre a FAITES veuves.

PARTICIPE PASSÉ LAISSÉ SUIVI D'UN INFINITIF.

905. NOTA. — Plusieurs grammairiens consacrent un chapitre particulier au participe passé *laissé* suivi d'un infinitif, comme s'il était soumis à une règle particulière. Il n'en est rien, et ce participe rentre dans la règle qui a été exposée plus haut.

EXEMPLES DE LAISSÉ VARIABLE :

Les élèves QUE nous avons LAISSÉS lire, QUE nous avons LAISSÉS manger et boire, QUE j'avais LAISSÉS étudier pendant la récréation, QUE vous avez LAISSÉS écrire à leurs parents.

Elle s'était LAISSÉE aller à la douceur de vivre. (D'ALEMBERT.)

Le monde NOUS a LAISSÉS rire et pleurer tout seuls. (RACINE.)

Mon sujet s'étendant sous ma plume, je L'ai LAISSÉE aller sans contrainte. (J.-J. ROUSSEAU.)

Elle s'est LAISSÉE mourir de faim. (PORT-ROYAL.)

EXEMPLES DE LAISSÉ INVARIABLE :

Ils étaient punis pour les maux qu'ils avaient LAISSÉ FAIRE sous leur autorité. (FÉNELON.)

Rappelez-vous, Athéniens, les humiliations qu'il vous en a coûté pour vous être LAISSÉ ÉGABER par vos orateurs. (VOLTAIRE.)

PARTICIPES PASSÉS AYANT POUR COMPLÉMENT DIRECT UN INFINITIF SOUS-ENTENDU.

906. Les participes passés *dû*, *pu*, *voulu*, *désiré*, *su*, *permis*, et sans doute quelques autres encore, ont souvent pour complément direct un infinitif sous-entendu ; dans ce cas, ils sont toujours invariables :

Il n'a pas payé toutes les sommes qu'il aurait DÛ (sous-entendu PAYER).

Vous avez aimé votre prochain, si vous lui avez rendu tous les services que vous avez PU (s.-ent. lui RENDRE).

Mais on écrira, en faisant accorder le participe passé :

Il m'a toujours payé les sommes qu'il m'a DUES.

Il veut fortement les choses qu'il a une fois VOULUES.

Parce qu'il n'y a point d'infinitif sous-entendu après le participe : *Il a DÛ les sommes ; il a VOULU les choses.*

Dans ces phrases, le pronom *que* est le complément

direct de *a dues, a voulues*; et, comme ce complément précède les participes, ceux-ci doivent prendre l'accord.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES ESSENTIELLEMENT PRONOMINAUX.

907. Le participe passé des verbes essentiellement pronominaux suit la règle du participe passé employé avec *avoir*, et s'accorde toujours en genre et en nombre avec le pronom complément qui le précède :

La haine s'EST EMPARÉE de son âme. (ACAD.)

A ces mots, des transports de joie SE SONT EMPARÉS de mes sens. (J.-J. ROUSSEAU.)

Ils SE SONT ENFUIS à notre approche.

En effet, dans les verbes essentiellement pronominaux, le pronom complément est toujours direct, et, comme il précède le participe, il commande l'accord.

La décomposition de ces sortes de verbes montre clairement que le pronom complément est direct. En effet, *s'emparer*, c'est *se mettre en part, en possession*; *s'enfuir*, c'est *se mettre en fuite*; *se repentir*, c'est *se mettre en peine*; *s'abstenir*, c'est *se tenir loin de*, etc.

Remarquez que le pronom complément est, pour le genre et pour le nombre, toujours identique au sujet.

Un seul verbe essentiellement pronominal fait exception à la règle que nous venons d'établir, c'est le verbe *s'arroger* (*prendre pour soi*), dont le complément est toujours indirect :

Ils se sont ARROGÉ des DROITS qui les ont perdus.

Mais, comme ce verbe est équivalent à un verbe actif, il se présente des cas où il est précédé d'un complément direct, autre que le pronom dont il est accompagné, et avec lequel il s'accorde nécessairement :

Les droits qu'ils se sont injustement ARROGÉS les ont perdus.

Ici, l'accord a lieu avec *que* représentant *droits*, et non avec *se*, mis pour *à eux, à soi*.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES ACCIDENTELLEMENT PRONOMINAUX.

908. Le participe passé des verbes pronominaux acci-

dentels, et ils le sont presque tous, suit complètement la règle générale du participe passé employé avec *avoir*, c'est-à-dire qu'il est variable ou invariable selon qu'il est ou non précédé d'un complément direct; ce qui revient à dire : si les pronoms compléments *me, te, se, nous, vous, se*, qui accompagnent toujours ces sortes de participes, sont mis pour *moi, toi, soi, etc.*, ou pour *à moi, à toi, à soi, etc.* Une série d'exemples offrant l'un et l'autre de ces deux cas en dira plus que toutes les explications.

PARTICIPE VARIABLE :

Ma patrie, ma famille, mes amis, SE sont PRÉSENTÉS à mon esprit, et ma tendresse s'est RÉVEILLÉE. (MONTESQUIEU.)

Nous ne NOUS sommes pas encore AVISÉS de mettre au maillot les petits des chiens ni des chats. (J.-J. ROUSSEAU.)

Ah ! comment s'est ÉCLIPSÉE tant de gloire ? Comment SE sont ANÉANTIS tant de travaux ? (VOLNEY.)

On respecte dans l'abaissement ceux qui SE sont RESPECTÉS dans la grandeur. (NAPOLÉON I^{er}.)

PARTICIPE INVARIABLE :

Les Asiatiques, très anciennement civilisés, se sont FAIT une ESPÈCE d'art de l'éducation de l'éléphant. (BUFFON.)

Les Français s'étaient OUVERT une RETRAITE glorieuse par la bataille de Fornoue. (VOLTAIRE.)

Dieu n'a donné aux hommes ni canons ni baïonnettes, et ils se sont FAIT des CANONS et des BAÏONNETTES pour se détruire. (VOLTAIRE.)

909. Le participe passé d'un verbe accidentellement pronominal formé d'un verbe intransitif est toujours invariable, puisqu'un verbe de cette espèce n'a jamais de complément direct :

Voyez cette multitude d'yeux, ce diadème clairvoyant dont la nature s'est PLU à ceindre la tête de la mouche.

Bien des systèmes de philosophie se sont SUCCÉDÉ depuis Socrate.

Ces dames se sont SOURI ; elles se sont PARLÉ des yeux.

Se plaire, se déplaire, se complaire, se rire, se sourire,

se convenir, se ressembler, se parler, se succéder, se suffire, se nuire, s'entre-nuire, sont à peu près les seuls verbes accidentellement pronominaux formés d'un verbe intransitif.

910. PREMIÈRE REMARQUE. Le participe passé des verbes *se persuader* et *s'assurer* offre de la difficulté. Ces participes peuvent être variables ou invariables, placés dans des phrases qui sont en apparence analogues. Soient les exemples suivants :

PARTICIPE INVARIABLE :

Ils s'étaient PERSUADÉ QU'ON N'OSERAIT LES CONTREDIRE.

Ils se sont ASSURÉ mutuellement QU'ILS NE SE NUIRAIENT PAS.

PARTICIPE VARIABLE :

Ils SE sont PERSUADÉS l'un l'autre de la bienveillance de leurs intentions.

Nous NOUS sommes ASSURÉS qu'ils avaient tort.

Remarquez que, dans les exemples de la première colonne, le pronom *se* renferme la préposition *à* et constitue dès lors un complément indirect. Les compléments directs sont les deux propositions *qu'on n'oserait les contredire* — *qu'ils ne se nuiraient pas*. Au contraire, dans les exemples de la seconde colonne, *se* et *nous* sont de véritables compléments directs ; *de la bienveillance* — *qu'ils avaient tort*, mis pour *de cela, qu'ils avaient tort*, sont compléments indirects.

911. Le participe passé du verbe *s'imaginer* exige aussi une courte explication. Les pronoms *me, te, se, nous, vous* sont toujours mis pour *à moi, à toi, à soi, etc.*, et ne sauraient exercer aucune influence sur le participe, qui reste toujours invariable, comme dans les phrases suivantes :

Elles se sont IMAGINÉ des choses fausses.

Nous nous sommes IMAGINÉ qu'on nous trompait.

Mais il est des cas où ce participe est précédé d'un complément direct d'une autre nature, qui amène la variabilité :

Les choses fausses qu'elles se sont IMAGINÉES.

Ici, le participe passé *imaginées* s'accorde avec *que* mis pour *choses*, et rentre dans notre troisième règle générale.

912. DEUXIÈME REMARQUE. Les verbes *se douter, se convaincre*, se présentent également avec deux compléments, l'un qui précède, l'autre qui suit le participe, et où ne figure aucune préposition apparente ; alors on peut hésiter sur l'accord de leur participe. Ici, la préposition *de* est le plus souvent sous-entendue avant le complément qui suit le participe. Dans ce cas, le complément qui précède est direct, et le participe varie :

Nous nous sommes DOUTÉS qu'il ne réussirait pas dans cette affaire ;

C'est-à-dire nous avons mis *nous* en doute sur cela : sa réussite dans cette affaire.

Cette dame s'est CONVAINCUE qu'on la trompait ;
C'est-à-dire elle a convaincu *se, soi, elle,* DE cette chose, qu'on la trompait.

Si la préposition *ae* est exprimée après le participe, il ne saurait y avoir de difficulté :

Nous NOUS étions DOUTÉS de cette perfidie.

Nous NOUS étions CONVAINCUS de sa bonne foi.

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN ADJECTIF OU D'UN AUTRE PARTICIPE.

913. Le participe passé suivi d'un adjectif ou d'un autre participe est soumis à la règle générale :

Dieu a fait notre âme à son image et L'a RENDUE capable de le connaître et de l'aimer. (BOSSUET.)

Le participe passé *rendue* s'accorde avec son complément direct *l'* mis pour *âme*, dont il est précédé.

Les compagnons de Léonidas SE seraient CRUS déshonorés, s'ils avaient abandonné leur poste.

Le participe passé *crus* s'accorde avec son complément direct *se*, mis pour *compagnons*.

Quant aux mots *capable* et *déshonorés*, ce sont les qualificatifs des compléments directs placés avant le participe.

PARTICIPE PASSÉ ENTRE DEUX QUE.

914. Le participe passé entre deux *que* est tantôt invariable, tantôt variable.

1° Il est invariable lorsqu'il a pour complément direct la proposition subordonnée qui le suit immédiatement :

J'ai reçu les livres que vous m'aviez ANNONCÉ que vous m'enverriez.

Le participe passé *annoncé* est invariable, parce qu'il a pour complément direct la proposition suivante *que vous m'enverriez* QUE, c'est-à-dire *les livres*.

Le premier *que* est pronom conjonctif et complément direct de *enverriez*; le second *que* est conjonction et joint ensemble les deux dernières propositions.

2° Il est variable si le complément direct le précède :

C'est votre sœur elle-même QUE j'ai PRÉVUE que je me voyais forcé de vous laisser partir seul.

Le participe passé *prévenue* est variable, parce qu'il est précédé de son complément direct *que*, mis pour *sœur*; la proposition *que je me voyais forcé de vous laisser partir seul* n'est qu'un complément indirect, c'est comme s'il y avait *de ce que je me voyais*, etc.

**PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DE PLUSIEURS NOMS
ET NE S'ACCORDANT QU'AVEC UN SEUL.**

PARTICIPE PASSÉ AYANT POUR COMPLÈMENT UN COLLECTIF.

915. En parlant de l'accord du verbe avec le sujet, nous avons établi des règles particulières pour les cas suivants :

1° Sujets joints ensemble par certaines conjonctions, telles que *comme, avec, de même que, aussi bien que, ainsi que, non seulement, mais encore, plutôt que*, etc.

2° Sujets synonymes ou placés par gradation.

3° Sujets exprimés par un collectif.

Ce que nous avons dit alors pour l'accord du verbe, nous pourrions le répéter ici pour l'accord du participe. Toute la différence qui existe entre ces deux cas, c'est qu'il s'agit ici du complément au lieu du sujet. Quelques exemples nous dispenseront d'une plus ample explication :

1° *C'est sa GLOIRE, PLUTÔT QUE le bonheur de la nation, qu'il a AMBITIONNÉE.*

C'est PLUS le GÉNÉRAL QUE les officiers qu'on a BLÂMÉ.

2° *C'est son courage, sa valeur, son INTRÉPIDITÉ QUE tout le monde a admirée.*

C'est sa douceur, son AMÉNITÉ que chacun a RECHERCHÉE.

3° *Jamais TANT de vertu n'a été RÉUNI à tant d'intelligence.*

C'est UN des bons médecins de Paris qu'il a CONSULTÉ.

Mansart est un des plus grands ARCHITECTES que la France ait EUS.

Dans tous ces exemples, l'accord du participe avec le complément suit la même règle que l'accord du verbe avec le sujet.

PARTICIPE PASSÉ AYANT POUR COMPLÈMENT DIRECT L'.

916. Le participe passé qui a pour complément direct le pronom *l'* signifiant *cela* et représentant une proposition s'accorde avec ce pronom, qui, dans ce cas, est toujours du masculin singulier :

La chose était plus sérieuse que nous ne L'avions PENSÉ d'abord. (LE SAGE.) C'est-à-dire, que nous n'avions pensé cela, qu'elle était sérieuse.

Cette lettre est plus intéressante que je ne L'avais CRU. C'est-à-dire, que je n'avais cru cela, qu'elle était intéressante.

Notre perte n'a pas été telle que vous vous l'êtes figuré. C'est-à-dire, que vous vous êtes figuré cela, qu'elle était telle.

NOTA. — Cependant il arrive quelquefois que *l'* peut également se remplacer par un nom ou par le mot *cela* ; alors, suivant la pensée qu'on veut exprimer, on fait le participe variable ou invariable. Ainsi on dira également bien : *La femme qu'il a épousée est riche, jeune, belle, comme il l'a désirée*, c'est-à-dire comme il a désiré elle, cette femme ; ou *comme il l'a désiré*, comme il a désiré en épouser une.

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DE *LE PEU*

917. *Le peu* a deux significations : au propre, il veut dire *la petite quantité* ; par extension, il signifie *la trop petite quantité, le manque absolu*.

Dans le premier cas, *le peu* n'exprime qu'une idée secondaire et pourrait être supprimé sans que le sens de la phrase en souffrit ; l'idée principale est exprimée par le nom suivant qui lui sert de complément, et dont le participe passé prend le genre et le nombre :

Le peu d'ATTENTION que vous avez APPORTÉE à cette leçon vous a suffi pour la comprendre.

C'est l'*attention* que vous avez apportée, quoique vous en avez apporté peu, qui vous a suffi pour comprendre ; et le participe passé *apportée* s'accorde avec son complément direct *que*, mis ici pour *attention*, dont il est précédé.

Dans le second cas, *le peu* exprime l'idée dominante ; il ne peut pas être supprimé et commande l'accord du participe passé :

Le PEU d'attention que vous avez APPORTÉ à cette leçon vous a empêché de la comprendre.

Vous n'avez pas apporté d'attention à la leçon ou vous en avez apporté trop peu, et c'est cela qui vous a empêché de la comprendre ; la pensée s'arrête donc sur *le peu*, et le participe passé *apporté* s'accorde avec *que*, mis pour *le peu (le manque)*, dont il est précédé.

En résumé, le participe passé précédé de *le peu* s'accorde toujours, comme on le voit, avec son complément

direct *que*; mais on donne pour antécédent à ce pronom conjonctif *que* le mot dominant dans la pensée.

REMARQUE. Il ne faut pas dire, dans le second cas, que le participe passé est invariable; ce serait se mettre en contradiction avec la règle générale, qui veut que le participe passé s'accorde toujours avec le complément direct qui le précède.

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DU PRONOM EN.

918. Commençons par dégager de la règle concernant ce participe un petit cas qui, bien que tout à fait étranger à la règle particulière du pronom *en*, ne laisse pas que d'embarrasser quelquefois les élèves. Soient les deux exemples suivants :

On peut dire de la Bible que c'est vraiment le livre universel; les traductions qu'on en a DONNÉES sont innombrables.

Je n'ai pas trouvé Paris au-dessous de la description qu'on m'en avait FAITE.

Ces exemples et tous ceux qui leur ressemblent rentrent dans la règle générale du participe s'accordant avec le complément direct qui le précède. Ici, ces compléments sont *que* mis pour traductions, et *que* mis pour description. *En* n'exerce aucune influence sur le participe; c'est un pronom complément déterminatif de traductions et de description.

919. Mais il arrive souvent que le pronom *en* peut être regardé lui-même comme le complément du participe, parce que la phrase ne contient aucun mot exprimé remplissant ce rôle; ce cas se rencontre quand le pronom *en* exprime une idée partitive, comme si, parlant de lettres, on disait : *J'EN ai REÇU*. Alors *en* est mis pour *des lettres*, avec un sens qui est évidemment partitif, et on peut croire à première vue que ce pronom est le complément direct du participe *reçu*. Cependant le participe, dans ce cas, reste presque toujours invariable, comme le prouvent les exemples suivants :

Il sait beaucoup de choses, mais il EN a INVENTÉ. (VOLTAIRE.)

Que j'ai d'envie de recevoir de vos lettres! Il y a déjà près d'une demi-heure que je n'EN ai REÇU. (M^{me} de SÉVIGNÉ.)

Il n'est que trop vrai qu'il y a eu des anthropophages; nous EN avons TROUVÉ en Amérique. (VOLTAIRE.)

Tout le monde m'a offert des services, mais personne ne m'EN a RENDU. (M^{me} DE MAINTENON.)

Confucius, en parlant des hommes, a dit : « J'EN ai VU qui étaient peu propres aux sciences, mais je n'EN ai point VU qui fussent incapables de vertu. » (VOLTAIRE.)

J'ai vu des savants aimables, mais j'EN ai TROUVÉ d'un peu lourds. (MARMONTEL.)

Isabelle et Ferdinand formaient une puissance telle que l'Espagne n'EN avait point encore VU. (VOLTAIRE.)

Hélas ! j'étais aveugle en mes vœux aujourd'hui ;
J'en ai fait contre toi quand j'en ai fait pour lui.

CORNEILLE.

REMARQUE. Si, dans ces sortes de phrases, le pronom *en* était précédé de l'un des adverbes de quantité *autant*, *combien*, *plus*, *moins*, etc., éveillant dans l'esprit une idée de pluralité collective, on pourrait faire varier le participe, comme le prouvent les exemples suivants :

Autant d'ennemis il a attaqués, AUTANT il EN a VAINCUS. (DESSIAUX.)

COMBIEN n'EN a-t-on pas VUS qui n'avaient aucun souvenir de ce qui s'était passé ! (BLUFFON.)

COMBIEN Dieu EN a-t-il EXAUCÉS ? (MASSILLON.)

Quant aux sottes gens, PLUS j'EN ai CONNUS, MOINS j'EN ai ESTIMÉS. (DESSIAUX.)

Il a fait à lui seul PLUS d'exploits que les autres n'EN ont LUS. (BOILEAU.)

En possédant les cœurs, il possède PLUS de trésors que son père n'EN avait AMASSÉS par son avarice cruelle. (FÉNELON.)

Elle s'est accusée de PLUS de fautes qu'elle n'EN avait FAITES. (CAMINADE.)

Alexandre a bâti PLUS de villes que les autres vainqueurs de l'Asie n'EN ont DÉTRUITES. (VOLTAIRE.)

Cependant il est certain qu'aujourd'hui les grammairiens et les écrivains paraissent montrer une tendance à laisser le participe invariable après *en*, même lorsqu'il est précédé d'un adverbe de quantité.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES INTRANSITIFS.

920. Le *participe passé* des verbes intransitifs conjugués avec *avoir* est toujours invariable, puisque ces verbes ne peuvent pas avoir de complément direct :

Les beaux jours ont PASSÉ rapidement.

La justice et la modération de nos ennemis nous ont plus NUI que leur valeur. (MARMONTEL.)

La discorde a toujours régné dans l'univers.

LA FONTAINE.

Mes amis ont parlé, les cœurs sont attendris.

VOLTAIRE.

Où la mouche a passé le moucheron demeure.

LA FONTAINE.

• 921. Le *participe passé* des verbes intransitifs qui se conjuguent avec *être* dans leurs temps composés s'accorde suivant la règle qui se rapporte à l'auxiliaire *être* :

Ils disaient qu'ils étaient ENTRÉS *dans cette prison les plus innocents des hommes et qu'ils en étaient* SORTIS *les plus coupables.*

Toutes les choses qui sont NÉES *pour finir ne sont pas plus tôt sorties du néant qu'elles y sont aussitôt* REPLONGÉES.

C'est à l'ombre des lois que tous les arts sont nés.

THOMAS.

..... Depuis que je suis née,
L'hiver n'a pas vingt fois vu s'achever l'année.

D'AVRIGNY.

922. PREMIÈRE REMARQUE. Certains verbes, intransitifs de leur nature, peuvent, par exception, être employés transitivement. Alors on rentre dans le cas de la troisième règle générale (§ 899).

PARTICIPE VARIABLE :

Cet homme NOUS *a fidèlement* SERVIS.

On NOUS *a* COMMANDÉS *pour midi.*

Les ennemis NOUS *ont* FUIS *du plus loin qu'ils nous ont aperçus.*

Nous regrettons *les personnes* QUE *nous avons tant* PLEURÉES.

L'extrême vieillesse *oublie les dangers* QU'*elle a* COURUS.

PARTICIPE INVARIABLE :

Leurs fautes nous *ont* SERVI *à les mieux connaître.*

On nous *a* COMMANDÉ *de sortir.*

Le temps qui *nous a* FUI *ne reviendra jamais.*

Qui sait combien *d'années* nous *avons* PLEURÉ ?

La pluie n'a cessé *de tomber pendant les deux heures* que nous *avons* COURU.

923. DEUXIÈME REMARQUE. Conformément à ce principe, le *participe passé* des verbes *coûter*, *valoir*, *peser*, est tantôt variable, tantôt invariable.

Selon l'Académie, *coûter* (du latin *constare*, *stare cum*, rester avec ou moyennant) est, dans tous les cas, verbe intransitif ; elle écrit en conséquence :

J'ai versé les vingt mille francs que cette maison m'a coûté.

Je ne saurais vous dire toutes les peines que ce travail m'a coûté.

Il y a, selon elle, ellipse de la préposition *moyennant* : *Les vingt mille francs moyennant lesquels cette maison m'a coûté, c'est-à-dire m'est restée.*

Cependant, lorsque le participe passé *coûté* est employé au figuré, dans le sens de *causer, occasionner*, la plupart des grammairiens, contrairement à l'opinion de l'Académie, le considèrent comme participe de verbe transitif :

Mon enfant, n'oubliez jamais les soins QUE votre enfance a COÛTÉS à votre mère.

Mes manuscrits, raturés, barbouillés, et même indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont COÛTÉE. (J.-J. ROUSSEAU.)

Valoir, au propre, c'est-à-dire dans le sens de *avoir de la valeur*, est verbe intransitif :

Ce cheval ne vaut plus les deux mille francs qu'il a VALU.

Valoir est verbe transitif au figuré, c'est-à-dire dans le sens de *procurer, faire obtenir, produire* :

Voilà les chagrins QUE vous a VALUS votre obstination.

Les honneurs que j'ai reçus, c'est mon habit qui me LES a VALUS. (J.-J. ROUSSEAU.)

Peser est verbe intransitif dans le sens de *avoir le poids de* :

Ce ballot ne pèse plus les cent kilogrammes qu'il a PESÉ.

Il est verbe transitif quand il signifie *faire l'action de peser* :

Vos marchandises sont toutes prêtes, je LES ai PESÉES moi-même.

924. TROISIÈME REMARQUE. Les verbes *vivre, durer, dormir, régner*, qui sont intransitifs de leur nature, paraissent quelquefois être employés comme transitifs, mais le participe passé n'en reste pas moins toujours invariable :

On doit considérer comme perdus les jours qu'on a VÉCU dans l'oisiveté.

On croirait que ces huit jours me durèrent huit siècles; j'aurais voulu qu'ils les eussent DURÉ en effet. (J.-J. ROUSSEAU.)

Toutes les heures que vous avez DORMI, je les ai passées à écrire. (BESCHER.)

Les soixante-douze ans que Louis XIV a RÉGNÉ n'ont pas été toujours glorieux pour la France.

Où, c'est moi qui voudrais effacer de ma vie

Les jours que j'ai vécu sans vous avoir servie.

CORNEILLE.

Dans ces phrases, le pronom conjonctif *que* ou le pronom personnel *les* n'est pas, comme on pourrait le croire au premier coup d'œil, le complément direct des participes *vécu, duré, dormi, régner*; il n'en est que le complément circonstanciel. C'est comme s'il y avait : *Les jours PENDANT lesquels on a VÉCU; j'aurais voulu que ces huit jours eussent DURÉ PENDANT huit siècles; les heures*

PENDANT *lesquelles vous avez DORMI* ; *les soixante-douze ans PENDANT lesquels Louis XIV a RÉGNÉ.*

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES IMPERSONNELS.

925. Le participe passé des verbes impersonnels conjugués avec *avoir* est toujours invariable :

Les chaleurs qu'il a FAIT l'année dernière étaient intolérables.

L'inondation qu'il y a EU à Lyon a causé de grands dégâts.

Les verbes *faire* et *avoir* sont transitifs de leur nature, mais l'addition du pronom indéfini *il* leur a fait perdre leur signification transitive. Le pronom conjonctif *que*, qui les précède, ne peut en être le complément direct, car il ne s'agit pas de *chaleurs faites*, d'*inondation eue*. Ces verbes marquent seulement l'existence et sont de véritables gallicismes : c'est comme s'il y avait : *Les chaleurs qui ont été*, ou *qui ont eu lieu* ; *l'inondation qui a été*, *qui a eu lieu*.

926. Le participe passé des verbes impersonnels conjugués avec *être* s'écrit toujours au masculin singulier :

Il est ARRIVÉ de grands malheurs ; c'est-à-dire il (savoir, de grands malheurs) est arrivé.

Il s'est GLISSÉ de nombreuses erreurs dans cette copie ; c'est-à-dire il (savoir, de nombreuses erreurs) s'est glissé dans cette copie.

Dans le premier exemple et autres analogues, le participe passé s'accorde avec le pronom *il*.

Dans le second et autres semblables, le participe passé s'accorde avec le pronom *se*, qui tient la place de *il* et en prend le genre et le nombre.

CHAPITRE VII

DE L'ADVERBE

NOTA. — Le plan que nous avons adopté dans le cours de cet ouvrage a simplifié considérablement notre syntaxe du verbe. Au chapitre des synonymes, nous avons rangé :

1^o Tous les verbes qui tantôt s'emploient d'une manière absolue, et tantôt sont suivis d'une préposition, comme : *Aider, aider à — Aimer, aimer à — Applaudir, applaudir à — Atteindre une chose, atteindre à une chose — Croire quelqu'un, quelque chose ; à quelqu'un, à quelque chose — Désirer, désirer de — Espérer, espérer de — Hériter une chose, hériter d'une chose — Insulter, insulter à — Pardonner, pardonner à — Prétendre, prétendre à — Satisfaire, satisfaire à — Suppléer, suppléer à — Toucher, toucher à — Viser une chose, viser à une chose.*

2^o Tous les verbes qui régissent tantôt une préposition, tantôt une autre, comme : *Avoir affaire à, avoir affaire avec — C'est à vous à, c'est à vous de — Commencer à, commencer de — Comparer à, comparer avec — Continuer à, continuer de — Contraindre à, contraindre de — Croire en quelqu'un, en quelque chose ; à quelqu'un, à quelque chose — Déjeuner, dîner de ; déjeuner, dîner avec — Emprunter à, emprunter de — Forcer à, forcer de — Joindre à, joindre avec — Manquer à, manquer de — Mêler à, mêler avec — Obliger à, obliger de — Participer à, participer de — S'occuper à, s'occuper de — Succomber à, succomber sous.*

Voilà tout ce dont notre chapitre des synonymes a pu alléger celui du verbe.

Ce chapitre ne vient pas moins en aide à la préposition, à la conjonction et à l'adverbe. C'est ainsi que nous avons fait rentrer dans la catégorie des synonymes les adverbes, les prépositions et les conjonctions qui suivent, lesquels changent de valeur et d'emploi en changeant de fonction : *A, ou — Autour, autour — A terre, par terre — A travers, au travers — Au moins, du moins — Auprès de, près de — Avant, auparavant — Avant, devant — Beaucoup, de beaucoup — De, par — Dedans, dans — Dehors, hors de — Dessus, sur — Dessous, sous — De suite, tout de suite — Durant, pendant — Entre, parmi — Plus de, plus que — Plus, davantage — Plutôt, plus tôt — Prêt à, près de — Si, aussi — Tant, autant — Tout à coup, tout d'un coup — Voici, voilà.*

Cela dit, nous allons donner, aux chapitres particuliers de

l'Adverbe, de la Préposition, de la Conjonction et de l'Interjection, toutes les règles qu'il serait impossible d'en détacher.

DE LA NÉGATION.

La négation proprement dite est *ne*, dont la valeur est presque toujours complétée et précisée par les adverbes *pas* ou *point*.

DIFFÉRENCE DE SIGNIFICATION ENTRE *PAS* ET *POINT*.

927. Ces deux mots sont originaires des noms passés à l'état d'adverbes : *Je n'irai PAS* signifie *Je ne ferai un PAS pour y aller*; *Je n'irai POINT*, c'est-à-dire *Je ne m'avancerai d'un POINT*. *Point* nie donc plus fortement que *pas* : un *POINT* est moindre qu'un *PAS*.

Ainsi, on pourra dire : *Il n'a PAS d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras*; mais quand on dit : *Il n'a POINT d'esprit*, on ne peut rien ajouter.

Par cette raison, *pas* vaut mieux que *point* :

1° Avant *plus*, *moins*, *si*, *autant*, et autres termes comparatifs : *Cicéron n'est PAS moins véhément que Démosthène*. *Démosthène n'est PAS si abondant que Cicéron*.

2° Avant les adjectifs numéraux : *Il n'en reste PAS UN SEUL petit morceau*. *Il n'y a PAS DIX ans*. *Vous n'en trouverez PAS DEUX de votre avis*.

Pas convient mieux à quelque chose d'accidentel ; *point*, à quelque chose de permanent :

Il ne lit PAS, Il ne lit pas dans ce moment ;

Il ne lit POINT, Il ne lit jamais.

Quand *pas* et *point* entrent dans une interrogation, c'est avec des sens différents.

Si la question est accompagnée de doute, on dira : *N'est-ce POINT vous qui me trahissez?*

Mais s'il n'y a pas doute, on dira par manière de reproche : *N'est-ce pas vous qui me trahissez?*

SUPPRESSION DE *PAS* ET DE *POINT*.

928. On peut souvent supprimer *pas* et *point* :

1° Après les verbes *cesser*, *oser* et *pouvoir* : *Il ne CESSÉ de gronder*. *On n'OSE l'aborder*. *Je ne PUIS me taire*.

2° Dans ces sortes d'interrogations : *Y a-t-il un*

homme dont elle ne médise ? Avez-vous un ami qui ne soit des miens ?

3° Après *ne* suivi de l'adjectif *autre* et de *que* :
Je n'ai d'AUTRE désir QUE celui de vous être utile.

Mais quand *autre* est sous-entendu, la suppression de *pas* ou de *point* est de rigueur : *Je n'ai de volonté que la sienne. Il ne fait que rire* (autre chose que rire).

Ils se suppriment encore après *ne... que* signifiant *seulement* : *Je NE VEUX QUE la voir.*

Après le verbe *douter* précédé d'une négation et suivi de la conjonction *que*, la proposition amenée par cette conjonction demande ordinairement qu'on répète *ne*, mais tout seul : *Je NE DOUTE pas QUE cela ne soit.*

Après *prendre garde*, signifiant *éviter*, on met le subjonctif et l'on supprime *pas* et *point* : **PRENEZ GARDE qu'on ne vous séduise** ; au contraire, quand *prendre garde* signifie *faire réflexion*, il faut mettre l'indicatif et ajouter *pas* ou *point* : **PRENEZ GARDE que l'auteur ne dit PAS ce que vous pensez.**

929. On supprime *pas* et *point* :

1° Après *savoir*, pris dans le sens de *pouvoir* : *Je ne SAURAI en venir à bout.* Mais il faut employer *pas* ou *point* quand *savoir* est pris dans son sens ordinaire : *Je ne SAIS PAS l'anglais. Je ne SAVAIS POINT ce que vous racontez.*

2° Quand l'étendue qu'on veut donner à la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes qui la restreignent, comme *nul*, *personne*, *guère*, *jamais*, *rien*, *goutte*, *mot*, *mie*, *grain*, *brin* : *Je ne soupe GUÈRE. Je ne soupe JAMAIS. Je ne vis PERSONNE hier. Je ne dois RIEN. Je n'ai NUL souci. Je ne dis MOT.*

3° Dans toute proposition négative amenée, après ces phrases, par la conjonction *que* ou par les conjonctions *qui* et *dont* : *Je ne soupe GUÈRE. Je ne SOUPE jamais que je ne m'en trouve incommodé. Je ne vois personne qui ne vous loue. Vous ne dites mot qui ne soit applaudi.*

4° Après *que*, mis à la suite d'un terme comparatif,

ou de quelque équivalent : *Vous écrivez MIEUX QUE vous ne parlez. C'est AUTRE CHOSE QUE je ne croyais. Il est PLUS RICHE QU'on ne croit.*

5° Quand le mot *que* signifie *pourquoi*, au commencement d'une phrase : *QUE n'êtes-vous arrivé plus tôt?*

Ou quand il sert à exprimer un désir, à former une imprécation : *QUE ne m'est-il permis... QUE n'est-il à cent lieues de nous!*

6° Après *depuis que* ou *il y a*, suivi d'un mot qui indique une certaine quantité de temps, quand le verbe est au passé : *Depuis que je ne l'AI VU. Il y a six mois que je ne lui AI PARLÉ.*

Mais il faut *pas* ou *point*, si le verbe est au présent ; ce qui donne un sens tout différent : *Depuis que nous ne nous VOYONS PAS. Il y a six mois que nous ne nous PARLONS POINT.*

7° Après les conjonctions *à moins que*, et *si*, dans le sens de cette locution : *Je ne sors pas, à MOINS QU'IL ne fasse beau. Je ne sortirai point, SI vous ne venez me prendre en voiture.*

8° Lorsque deux négations sont jointes par *ni* : *Je ne l'estime NI ne l'aime.*

9° Après le verbe *CRAINdre*, suivi de la conjonction *que*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : *Je CRAINS que vous ne perdiez votre procès.*

Il faut, au contraire, *pas* ou *point*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire : *Je CRAINS que ce fripon ne soit PAS puni.*

La même règle est à observer après ces manières de parler : *De crainte que, de peur que.* Ainsi, lorsqu'on dit : *DE CRAINTE QU'il ne perde son procès*, on souhaite qu'il le gagne ; et *DE CRAINTE QU'il ne soit PAS puni*, on désire qu'il le soit.

EMPLOI ET SUPPRESSION DE NE.

930. Après *prendre garde, se garder, éviter, empêcher*, signifiant *prendre des mesures pour que la chose n'arrive pas*, on met généralement *ne* avant le verbe de la proposition subordonnée :

J'empêche
 Gardez (ou gardez-vous)
 Évitez
 Prenez garde

} qu'on ne vous voie. (ACAD.)

On peut dire : *Je n'empêche pas qu'il NE fasse ou qu'il fasse ce qu'il voudra.* (ACAD.) Cependant l'usage d'employer la négation semble prévaloir.

Après *défendre*, le verbe de la proposition subordonnée ne prend jamais de négation : *J'ai DÉFENDU qu'on fit telle chose.* (ACAD.) *Il DÉFENDIT qu'aucun étranger entrât dans la ville.* (VOLTAIRE.)

La forme impersonnelle *il s'en faut*, accompagnée de la négation ou d'un mot équivalent, tel que *peu, presque rien*, etc., veut *ne* avant le verbe de la proposition subordonnée : *Il ne S'EN FAUT pas de beaucoup que la somme N'y soit.*

Il s'en faut beaucoup rejette la négation : *Il S'EN FAUT BEAUCOUP que la somme y soit.*

931. Après le verbe *nier* et son synonyme *disconvenir*, employés négativement, on peut supprimer *ne* ou l'employer : *Je ne nie pas, Je ne disconviens pas que cela soit ou NE soit.*

Mais si la proposition subordonnée exprime une chose incontestable, il ne faut pas faire usage de la négation : *Je ne nie pas qu'il y ait un Dieu.*

932. Après *craindre*, dans une proposition affirmative, on emploie *ne... pas*, si l'on désire que la chose exprimée par la subordonnée se fasse : *Je CRAINS qu'il NE vienne PAS*, c'est-à-dire je désire qu'il vienne.

On emploie seulement *ne*, si la subordonnée exprime une chose dont on ne désire pas l'accomplissement : *Je CRAINS qu'il NE vienne*, c'est-à-dire je ne désire pas qu'il vienne.

Cette règle s'applique aux locutions *de peur que, de crainte que*, etc., comme on l'a déjà vu au § 929-9^o.

Si la proposition principale est négative ou interrogative, la subordonnée ne prend aucune négation : *Je*

ne crains pas qu'il vienne. Craignez-vous qu'il vienne?

933. Après les *comparatifs d'égalité*, on ne met jamais *ne* avant le verbe subordonné : *Il n'est pas aussi riche que vous le pensez.*

Si les termes de la comparaison établissent une inégalité, soit en plus, soit en moins, entre les objets, comme cela arrive quand on fait usage des mots *plus, moins, mieux, meilleur, moindre, pire, autre, autrement, plutôt*, la conjonction *que* doit toujours être suivie de *ne*, quand la proposition principale est affirmative :

Il est plus riche que vous NE l'êtes. Il est moins spirituel qu'il n'est instruit. Il a été mieux reçu qu'il NE croyait.

934. Mais si la proposition principale est négative, *ne* n'est plus nécessaire avec le verbe de la subordonnée :

Thèbes n'était pas moins peuplée qu'elle était vaste. (BOSSUET.) Le castor n'est ni plus ni moins habile qu'il l'était il y a deux mille ans. (DE FRAYSSINOUS.)

Et il en est ordinairement de même lorsque la proposition principale est interrogative :

Croyez-vous qu'un homme puisse être plus heureux que vous l'êtes depuis trois mois? (J.-J. ROUSSEAU.)

935. Si la proposition principale et la proposition subordonnée sont formellement négatives, l'une et l'autre prennent la négation :

Le singe n'est pas plus de notre espèce que nous NE sommes de la sienne. (BUFFON.)

Cette phrase signifie évidemment : *Le singe n'est pas de notre espèce, nous ne sommes pas de la sienne.*

936. Après les locutions conjonctives *avant que, sans que*, on supprime toujours la négation : *J'irai le voir AVANT QU'il parte. Je ne puis parler SANS QU'il m'interrompe.*

Mais si *que* était employé par ellipse pour *avant que, sans que*, il faudrait se servir de la négation : *Je ne puis parler qu'il NE m'interrompe.*

937. Après la locution conjonctive *à moins que*, on met toujours *ne* avant le verbe de la proposition subordonnée : *Il n'en fera rien, à moins que vous NE lui parliez.*

CHAPITRE VIII

DE LA PRÉPOSITION

DE LA RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS.

938. Les prépositions *à*, *de*, *en* se répètent avant chaque complément :

Il dut la vie à la clémence et à la magnanimité du vainqueur.

Il est comblé d'honneur et de gloire.

On trouve les mêmes préjugés en Europe, en Afrique et jusqu'en Amérique.

Quant aux autres prépositions, on peut les répéter ou non. En général, on les répète lorsque les compléments ont entre eux un sens opposé ; cette répétition donne de la vivacité et de l'énergie à l'expression :

Dans la ville et dans la campagne.

L'homme est sous les yeux et sous la main de la Providence.

Remplissez vos devoirs envers Dieu, envers vos parents et envers la patrie.

On ne les répète pas lorsque les compléments sont à peu près synonymes :

Sardanapale passait sa vie dans la mollesse et l'oisiveté.

Tous les Français sont également sous la garde et la protection des lois.

Il faut être indulgent envers l'enfance et la faiblesse.

Elle charme tout le monde par sa bonté et sa douceur.

La préposition ne se répète jamais avant deux noms formant une seule et même expression.

Le roman pastoral de Daphnis et Chloé a été popularisé en France par la traduction d'Amyot. La fable de

l'Alouette, ses Petits et le Maître d'un champ, est un chef-d'œuvre.

Il ne s'agit que d'un roman qui a pour titre *Daphnis et Chloé*, que d'une fable intitulée *l'Alouette, ses Petits, etc.*

939. *Sans* ne se répète pas quand le dernier complément est précédé de *ni* : SANS feu ni lieu ; SANS boire ni manger. Hors ce cas, on répète ordinairement *sans*, surtout devant des noms qui ne sont pas précédés de l'article :

J'étais sans bien, sans métier, sans génie.

VOLTAIRE.

940. Le même mot peut servir de complément à deux prépositions simples : *Il y a des raisons POUR et CONTRE ce projet.*

Mais lorsqu'une préposition simple est suivie d'une locution prépositive, chacune d'elles doit avoir son complément spécial ; ne dites pas : *Il a parlé CONTRE et EN FAVEUR DE mon projet*, parce que, dans ce cas, le nom *projet* semblerait être à la fois complément du verbe *a parlé* et du nom *faveur*, dont l'un demande la préposition *contre* et l'autre la préposition *de*. Cette règle a déjà été mentionnée (§§ 760 et suiv.)

CHAPITRE IX

DE LA CONJONCTION

EMPLOI DE QUELQUES CONJONCTIONS.

ET.

941. La conjonction *et* sert à joindre ensemble :

1° Deux propositions affirmatives :

Un ton poli rend les bonnes raisons meilleures ET fait passer les mauvaises. (CHATEAUBRIAND.)

2° Deux propositions négatives :

Les animaux n'inventent ET ne perfectionnent rien. (BOSSUET.)

3° Deux propositions, dont l'une est affirmative et l'autre négative :

Je plie ET ne romps pas. (LA FONTAINE.)

Je n'ai pas suivi ses conseils ET je m'en applaudis.

4° Les parties semblables d'une proposition affirmative :

La présomption ET la médiocrité marchent presque toujours de compagnie.

La charité est patiente, douce ET bienfaisante.

L'homme a deux ailes pour s'élever au ciel, la simplicité ET la pureté.

Et se répète quelquefois avant chaque terme d'une énumération :

*Et le riche et le pauvre, et le faible et le fort,
Vont tous également de la vie à la mort.*

VOLTAIRE.

Mais, le plus souvent, il s'emploie seulement avant le dernier terme de l'énumération :

L'éléphant, le rhinocéros, le tigre ET l'hippopotame sont les seuls animaux qui puissent résister au lion. (BUFFON.)

942. On supprime *et* :

1° Quand on veut rendre une énumération plus rapide :

Femmes, moines, vieillards, tout était descendu.

LA FONTAINE.

Le lion a LA FIGURE IMPOSANTE, LE REGARD ASSURÉ, LA DÉMARCHE FIÈRE, LA VOIX TERRIBLE. (BUFFON.)

2° Quand les termes de l'énumération sont synonymes ou placés par gradation :

La FIERTÉ, la HAUTEUR, l'ARROGANCE caractérise l'Espagnol.

Ce sacrifice, votre INTÉRÊT, votre HONNEUR, DIEU vous le commande. (DOMERGUE.)

Dans ces sortes de phrases, il n'y a point addition proprement dite, mais substitution d'un mot ou d'une idée à d'autres.

3° Entre deux propositions commençant chacune par *plus, mieux, moins, autant*.

PLUS la raison acquiert de perfection, PLUS l'homme est moralement responsable de ses actions.

MIEUX vous écouterez, MIEUX vous comprendrez.

MOINS on a de richesses, MOINS on a de soucis.

AUTANT il a de vivacité, AUTANT vous avez de nonchalance.

On dira de même :

PLUS vous le presserez, MOINS il en fera.

MOINS vous en direz, plus il en fera. (ACAD.)

943. NOTA. — Le rapport étant ici parfaitement établi par les adverbes, il serait illogique de faire usage de la conjonction *et*. Cet abus, néanmoins, se rencontre fréquemment; en voici des exemples :

PLUS les hommes seront éclairés, ET PLUS ils seront libres. (VOLTAIRE.)

PLUS on voit le monde, ET PLUS on le trouve plein de contradictions et d'inconséquences. (VOLTAIRE.)

PLUS ils s'accroissent, ET PLUS ils se corrompent. (J.-J. ROUSSEAU.)

Plus l'offenseur est cher, et plus grande est l'offense.

CORNEILLE.

Et moins je reconnais, monsieur, votre visage,

Plus je vous envisage,

LA FONTAINE.

Plus on en tue, et plus il s'en présente.

VOLTAIRE.

Plus la fortune rit, et plus on doit trembler.

FR. DE NEUFCHÂTEAU

Il est bon aussi de supprimer cette conjonction avant les mots : *puis, ensuite, après*, avec lesquels elle formerait superfétation. Ces fautes sont très communes, surtout dans la conversation. On va même jusqu'à dire *et puis après*, comme on dit, dans un autre ordre d'idées, *jusqu'au jour d'aujourd'hui*.

NI.

944. La conjonction *ni* sert à joindre ensemble :

1° Deux propositions principales négatives dont la dernière est elliptique :

Il ne boit NI ne mange. (ACAD.)

La boussole n'a point été trouvée par un marin, NI le télescope par un astronome. (L. RACINE.)

2° Deux propositions subordonnées dépendant d'une même principale négative :

Je ne crois pas qu'il vienne, NI même qu'il pense à venir. (ACAD.)

3° Les parties semblables d'une proposition négative :

Elle n'est pas belle NI riche.

Dans cette phrase et ses analogues, on remplace élégamment *pas* par *ni* :

Elle n'est NI belle NI riche. (ACAD.)

Vous ne devez NI le dire NI l'écrire.

Si pourtant les parties semblables pouvaient être regardées comme des expressions à peu près synonymes, ou si elles exprimaient des choses considérées comme allant ensemble ou formant un mélange, elles devraient être unies par *et* : *Le savoir-faire ET l'habileté ne mènent pas toujours à la fortune. Un ivrogne n'aime pas l'eau ET le vin.*

Souvent *ni* se répète pour donner plus d'énergie à l'expression :

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

LA FONTAINE.

NI vous NI moi ne le pouvons. (ACAD.)

PARCE QUE — PAR CE QUE.

945. *Parce que*, en deux mots, veut dire *par la raison que* :

L'homme n'est malheureux que PARCE QU'*il est méchant.*

Jamais celui qui s'attache à Dieu ne désespère, PARCE QU'*il n'est jamais sans ressources.* (BOSSUET.)

Par ce que, en trois mots, signifie *par la chose que, par les choses que* :

PAR CE QUE *l'homme fait, on peut juger de ses principes.*

Vous me traitez de sotte, et, PAR CE QUE *vous faites, je vois qu'au lieu de moi, c'est vous qui l'êtes.* (BOURSAULT.)

946. REMARQUE. *A cause que* est une locution tombée en désuétude; elle était très usitée au xvii^e siècle. On la trouve même dans quelques écrivains du xviii^e; aujourd'hui, on dit *parce que*.

QUOIQUE — QUOI QUE.

947. *Quoique*, en un seul mot, signifie *bien que* :

QUOIQUE *peu riche, il est généreux.*

QUOIQ'IL *relève de maladie, il a voulu se mettre en route.*

Quoi que, en deux mots, veut dire *quelque chose que* :

QUOI QU'*il arrive, écoutez plutôt la raison que la passion.*

De QUOI QUE *vous parliez à un égoïste, il vous ramènera toujours à son moi.* (LA BRUYÈRE.)

948. REMARQUE. *Malgré que*, synonyme de *quoique*, ne s'emploie qu'avec le verbe *avoir* et dans ces phrases : MALGRÉ QUE *j'en aie, MALGRÉ QU'il en ait, etc.* :

MALGRÉ QU'*il en ait, nous savons son secret.* (ACAD.)

QUAND — QUANT.

949. *Quand* est conjonction et prend un *d* lorsqu'il signifie *encore que, quoique, lorsque* :

Je n'en serais pas venu à bout, QUAND *j'aurais travaillé jusqu'à minuit.*

Je serai votre ami, QUAND *même vous ne le voudriez pas.*

Quand s'écrit également par *d* s'il est adverbe, ce qui

a lieu dans le sens de *dans quel temps, quel temps* :
 QUAND partirez-vous? A QUAND remettons-nous la partie?

Quant, par un *t* final, suivi de *à*, forme avec cette préposition une locution prépositive qui signifie *pour, à l'égard de, en ce qui concerne, etc.* : QUANT À cette affaire, je m'en inquiète peu.

QUE.

950. La conjonction *que* a un grand nombre d'usages en dehors de son emploi purement grammatical :

1° Elle s'emploie pour éviter la répétition des conjonctions *comme, quand et si*, lorsque, à des propositions qui commencent par ces mots, on en joint d'autres de même nature :

Comme il était tard, et qu'on craignait la chute du jour.....

Quand on est jeune, et qu'on se porte bien.....

Si vous le rencontrez, et qu'il demande où je suis.....

2° Elle remplace les conjonctions *afin que, sans que, lorsque, depuis que, avant que* :

Approchez QUE je vous parle.

Il ne fait point de voyage QU'il ne lui arrive quelque accident.

Je lui ai parlé QU'il était encore au lit.

Il y a dix ans QU'il est parti.

Je n'irai point là QUE tout ne soit prêt.

3° Elle s'emploie aussi comme mot explétif :

QUE s'il m'allègue... QUE si vous m'objectez...

4° Enfin elle entre dans quelques gallicismes :

Si j'étais QUE de vous, je m'y prendrais de cette manière.

C'est une belle chose QUE de garder le secret.

C'est se tromper QUE de croire...

Dans ces exemples, on peut supprimer QUE :

Si j'étais de vous. — C'est une belle chose de garder le secret. — C'est se tromper de croire...

5° Elle sert à unir les termes d'une comparaison déjà indiquée par *aussi, autant, même* : *Il est aussi grand QUE son père, et non COMME son père.*

CHAPITRE X

DE L'INTERJECTION

AH! HA!

951. L'interjection *Ah!* expression de douleur, d'admiration, de joie, etc., marque une émotion profonde et se prononce longuement :

Ah! que vous me faites mal!

Ah! que cela est beau!

Ah! que je suis aise de vous voir! (ACAD.)

952. L'interjection *Ha!* exprime une surprise passagère, et se prononce brièvement :

Ha! vous voilà! Ha! Ha!

OH! HO! Ô.

953. *Oh!* marque l'admiration, la surprise :

Oh! que la nature est belle au printemps!

Oh! Oh! je n'y prenais pas garde. (ACAD.)

Oh! sert aussi à donner au sens plus de force :

Oh! combien j'aimerais à le voir!

Oh! je le ferai comme je vous le promets. (ACAD.)

954. *Ho!* sert tantôt pour appeler, tantôt pour témoigner de l'étonnement ou de l'indignation :

Ho! venez un peu ici! Ho! quel coup! Ho! que me dites-vous là!

955. *O* sert à marquer diverses passions, divers mouvements de l'âme, et se place devant les noms et les pronoms :

ô temps, ô mœurs!

ô le malheureux d'avoir fait une si méchante action! (ACAD.)

ô toi qui enseignes la vertu et qui domptes le vice, que deviendrait le genre humain sans ton secours? (BOISTE.)

Cette interjection marque aussi l'apostrophe : *ô mon fils! ô mon Dieu!* (ACAD.)

EH ! HÉ !

956. *Eh!* marque la surprise :EH ! *qui aurait pu croire cela?**Eh bien* s'emploie souvent de même , et quelquefois aussi pour donner plus de force à ce que l'on dit :EH BIEN, *que faites-vous donc?*EH BIEN, *le croirez-vous? il n'a pas voulu y consentir.*EH BIEN, *soit.*L'Académie, dans ces exemples, ne met pas de point d'exclamation. C'est sans doute un oubli ; car *Eh bien!* étant une interjection, doit être suivi du signe inventé exprès pour marquer l'exclamation.957. *Hé!* sert principalement à appeler.HÉ ! *l'ami!* HÉ ! *viens çà.*

Ces sortes de phrases ne s'emploient qu'en parlant à des personnes fort inférieures, ou avec lesquelles on vit très familièrement.

Hé! se dit également :

1° Pour avertir de prendre garde à quelque chose :

HÉ ! *qu'allez-vous faire?*

2° Pour témoigner de la commisération :

HÉ ! *mon Dieu!* HÉ ! *pauvre homme, que je vous plains!*

3° Pour marquer du regret, de la douleur :

HÉ ! *qu'ai-je fait!* HÉ ! *que je suis misérable!*

4° Pour exprimer quelque étonnement :

HÉ ! *bonjour! il y a longtemps qu'on ne vous a vu.*HÉ ! *vous voilà? je ne vous attendais pas sitôt.*HÉ QUOI ! *vous n'êtes pas encore parti!*

HÉ se répète quelquefois, dans la conversation familière, pour exprimer une sorte d'adhésion, d'approbation, accompagnée de quelque hésitation, etc. :

HÉ ! HÉ ! *jene dis pas non.* HÉ ! HÉ ! *pourquoi pas?* (ACAD.)

GRAMMAIRE LITTÉRAIRE

00

FLEURS DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

INTRODUCTION.

Dans les deux parties qui précèdent, LEXICOLOGIE et SYNTAXE, nous n'avons guère étudié que le côté orthographique, et, en quelque sorte, matériel de la langue ; malgré cela, si nous voulions rester dans les limites que se sont posées jusqu'à ce jour les grammairiens, nous pourrions écrire ici, en lettres capitales, le mot FINIS ; mais, quand on est parvenu à cette profondeur, peut-on dire que la mine soit véritablement creusée, épuisée ? Ne reste-t-il pas encore à exploiter un filon autrement riche que la couche superficielle qui a été fouillée ? En d'autres termes, connaît-on suffisamment la langue qu'ont écrite les Pascal, les Bossuet, les La Fontaine, les Corneille, les Racine et les Fénelon, quand on a acquis ces notions préliminaires ? Assurément non, et voilà pourquoi nous avons jugé nécessaire de compléter notre travail par une nouvelle étude, à laquelle nous donnons sans hésiter le titre de GRAMMAIRE LITTÉRAIRE.

Le laboureur qui veut cultiver un champ doit exécuter deux opérations successives, dont l'une est la conséquence, le couronnement de l'autre : *préparer*, puis *ensemencer*. Au terme où nous sommes parvenu, la terre est suffisamment remuée et hersée ; les mauvaises herbes — et l'on comprend ce que nous entendons par ce mot — sont extirpées ; il s'agit donc de déposer dans le sol des semences qui germeront pour sortir de terre et *fleurir* au soleil. *Fleurir*, voilà le mot auquel nous voulions arriver, car il s'agit ici des *fleurs* qui émaillent si brillamment notre littérature. Ces locutions, devenues pour ainsi dire proverbiales, sont très nombreuses dans notre langue ; nous les devons à nos grands écrivains et surtout à nos grands poètes, et alors même que l'on serait peu familiarisé avec leurs chefs-d'œuvre, il faudrait de toute nécessité connaître ces phrases heureuses qui sont comme l'assaisonnement de notre langue. On les entend dans la conversation, on les rencontre à chaque page dans la lecture. On doit nécessairement les comprendre sous peine d'être taxé d'ignorance. C'est

ici que le *Sésame, ouvre-toi des Mille et une Nuits* devient indispensable à tous les esprits curieux. Telle est précisément la clef d'or que nous nous proposons de mettre entre les mains de chaque élève.

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine ?

Vers de *Rhadamiste et Zénobie*, tragédie de Crébillon. Pharasmane, roi d'Ibérie, met à profit une émeute pour sacrifier son fils Rhadamiste à son ambition. Echappé miraculeusement à la mort, le jeune prince cherche un refuge chez les Romains, et combat dans l'armée de Corbulo. Dix ans plus tard, il revient à la cour de son père, qui ne le reconnaît pas, lui intimer un de ces ordres insolents par lesquels le sénat se plaisait à humilier l'orgueil des rois. Pharasmane répond avec hauteur. A quel titre les Romains voudraient-ils l'arrêter dans ses conquêtes ? Ce sont les États de son frère et de son fils qu'il veut soumettre à son pouvoir :

Et qui doit succéder à mon frère, à mon fils ?
A qui des droits plus saints ont-ils été transmis ?

RHADAMISTE.

Qui ? vous, seigneur, qui seul causâtes leur ruine !
Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine ?

Les allusions que l'on fait à ce vers fameux sont presque toujours plaisantes ; Crébillon lui-même en a donné l'exemple. Alors qu'il travaillait à sa tragédie de *Catilina*, il fut atteint d'une maladie très grave, pendant laquelle son médecin le pria de lui faire présent des deux premiers actes, qui étaient achevés : Ah ! lui répondit tragiquement Crébillon,

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine ?

Ah ! ne me brouillez pas avec la République !

Vers de Corneille, dans sa tragédie de *Nicomède*. Le vieux Prusias, roi de Bithynie, a deux fils : Nicomède, l'aîné, prince fier, indépendant, laissant les Romains, et qui a pris des leçons d'Annibal, et Attale, qui, élevé par ces mêmes Romains, jouit de toutes leurs sympathies. Le sénat le voudrait donc voir régner à la place de Nicomède, dont il connaît les sentiments hostiles, et il s'en explique à Prusias par la bouche de son ambassadeur Flaminius. Prusias est dans un mortel embarras ; dévoué aux Romains, il ne saurait cependant fouler aux pieds les droits d'un fils qui lui a rendu les plus éclatants services. Dans cette cruelle perplexité, c'est Nicomède lui-même qu'il prie de répondre à l'ambassadeur, et le prince le fait en termes fiers qui achèvent de mettre le vieux roi à la torture :

De quoi se mêle Rome ? Et d'où prend le sénat,
Vous vivant, vous régnant, ce droit sur votre Etat ?
Vivez, réglez, seigneur, jusqu'à la sépulture ;
Et laissez faire après ou Rome ou la nature.

PRUSIAS.

Peur de pareils amis, il faut se faire effort.

NICOMÈDE.

Qui partage vos biens aspire à votre mort ;
Et de pareils amis, en bonne politique...

PRUSIAS.

*Ah! ne me brouillez pas avec la République;
Portez plus de respect à de tels alliés!*

Dans l'application, ce vers s'emploie pour marquer la peur que l'on a de déplaire à une autorité ou à un parti puissant.

Aimez-vous la muscade? On en a mis partout.

Vers de Boileau, dans la satire intitulée le *Repas ridicule*, que l'on rappelle pour exprimer la banalité d'une chose que l'on rencontre à chaque pas et la satiété qu'elle fait éprouver. Presque toujours on substitue au mot *muscade* celui qui fait l'objet de l'application: *Aimez-vous la moutarde? Aimez-vous les anchois? Aimez-vous la tomate? etc.*

Ane chargé de reliques (L'), titre d'une fable de La Fontaine:

*Un baudet chargé de reliques
S'imagina qu'on l'adorait;
Dans ce penser il se cârrait,
Recevant comme siens l'encens et les cantiques.*

Dans l'application, ces mots caractérisent ceux qui croient adressés à leur mérite personnel les hommages rendus à leur seule dignité, comme l'a si bien exprimé le *Bonhomme* dans la moralité de sa fable:

*D'un magistrat ignorant
C'est la robe qu'on salue.*

Animaux malades de la peste (LES), titre d'une fable de La Fontaine, son chef-d'œuvre, s'il n'avait fait le *Chêne et le Roseau*. Dans cet apologue, tout est devenu proverbe, depuis le titre, depuis le début, jusqu'à la morale, jusqu'à la conclusion. L'auteur se propose d'y montrer que le bon droit ne peut attendre ni justice ni impartialité quand il est en lutte avec la puissance. Voici les principaux passages auxquels on fait le plus souvent allusion:

1^o Le titre même de la fable, qui s'applique à tout ce qui rappelle de près ou de loin l'abus de la force;

2^o *La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom.*

Ce vers se dit d'une chose mauvaise que, par précaution oratoire, on paraît ne pas vouloir nommer, ce à quoi on se décide cependant, comme à contre-cœur, et en jetant entre parenthèses la phrase qui fait l'objet de cette allusion. C'est ainsi que, dans une circonstance donnée, on dirait: Ce vice bas et odieux, cette lèpre sociale, *la calomnie, puisqu'il faut l'appeler par son nom*;

3^o *Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés,*
vers auquel on fait le plus souvent allusion sur le ton de la plaisanterie

4^o *Vous leur fîtes, seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.*

Ces vers, par lesquels maître renard, le type du courtisan, cherche à calmer les remords hypocrites du lion, auquel il est arrivé parfois

. De manger
Le berger,

sont d'une application toujours ironique. Ils servent à faire comprendre

que le petit doit toujours se trouver très honoré des libertés, des licences, si loin qu'elles aillent, que le grand se permet à son égard ;

- 5° *La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.*

Ces vers se citent pour expliquer une faute dont on cherche l'excuse dans des circonstances alléchantes, irrésistibles ;

- 6° *Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.*

Ce dernier hémistiche, surtout, est devenu la formule qui termine une confession pénible à l'amour-propre ;

- 7° *Un loup quelque peu cleric.*

Dans l'application, cet hémistiche va à l'adresse du pédant qui, en quelque circonstance que ce soit, s'empare du rôle d'accusateur public. Quand, en 1840, le roi Louis-Philippe, allant au-devant du vœu de toute la France, demanda aux chambres de voter la somme nécessaire pour la translation à Paris des cendres du Prométhée moderne, un député monta à la tribune, et débita un discours violent sur l'inopportunité de cette mesure. Le lendemain, un crayon spirituel et satirique dessinait la silhouette du malencontreux orateur avec une tête de loup et ces mots pour légende :

*Un loup quelque peu cleric prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal ;*

- 8° *Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait.*

Vers qui, dans l'application, servent à exprimer pittoresquement le prétendu crime d'un pauvre diable qui, le plus souvent, n'a commis qu'une peccadille. Il y a ici trois expressions auxquelles on fait ordinairement allusion en les séparant :

- 1° *Manger l'herbe d'autrui !*
2° *Quel crime abominable !*
3° *Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait*

—
Après l'Agésilas,
Hélas !
Mais après l'Attila,
Holà !

Quatrain épigrammatique de Boileau contre deux des plus faibles tragédies de Corneille, que celui-ci composa dans la décadence de son immortel génie. On prétend que le grand tragique prit naïvement cette épigramme pour un éloge. *Hélas !* prouvait qu'on s'était attendri à l'*Agésilas*, effectivement conçu dans le genre élégiaque ; *Holà !* était un cri d'admiration pour l'*Attila*.

On cite ces vers pour faire entendre qu'à une chose mauvaise, dans quelque ordre d'idées que ce soit, en succède une autre plus mauvaise encore ; on comprend alors que les mots *Agésilas* et *Attila* doivent subir une variante : « *Après* le discours du père, *hélas !* *Mais après* celui du fils, *holà !* »

Asmodée, principal personnage du *Diable boiteux*, roman de Le Sage. Asmodée, qui est un être diabolique, enlève le toit des maisons de Madrid, afin de dévoiler à son compagnon tous les événements secrets qui se passent dans les habitations.

En littérature, on donne le nom d'*Asmodée* à celui qui est informé de tous les événements, des mille circonstances qui se rapportent à la vie privée de chacun, et cela sans qu'on puisse se rendre compte des moyens d'information qui sont à son service.

Attacher le grelot, expression empruntée à la fable de La Fontaine intitulée : *Conseil tenu par les rats*.

Ceux-ci, plus que décimés par le terrible Rodilardus, qui menaçait d'anéantir le peuple entier des rats,

Tant il en avait mis dedans la sépulture !

se réunissent pour aviser à un moyen de salut :

Dès l'abord, leur doyen, personne fort prudente,
Opina qu'il fallait, et plus tôt que plus tard,

Attacher un grelot au cou de Rodilard ;

Qu'ainsi, quand il irait en guerre,

De sa marche avertis, ils s'enfuiraient sous terre ;

Qu'il n'y avait que ce moyen.

Chacun fut de l'avis de monsieur le doyen :

Chose ne leur parut à tous plus salutaire.

La difficulté fut d'*attacher le grelot*.

L'un dit : Je n'y vas point, je ne suis pas si sot ;

L'autre : Je ne saurais. Si bien que sans rien faire

On se quitta.

Dans l'application, *Attacher le grelot* signifie faire le premier pas dans une entreprise difficile et hasardeuse.

Au demeurant, le meilleur fils du monde.

Vers des plus comiques, par lequel Clément Marot, dans l'épître qu'il adresse à François Ier, pour en obtenir de l'argent, termine l'énumération des *qualités* de son valet :

J'avois un jour un valet de Gascogne,
Gourmand, ivrogne et assuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde ;
Au demeurant, le meilleur fils du monde.

Ce vers si plaisant est passé en proverbe, et se répète encore tous les jours dans le même sens.

. **Avant l'affaire,**

Le roi, l'âne ou moi, nous mourrons.

Vers de la fable de La Fontaine le *Charlatan*. Un charlatan se présente devant un prince et assure qu'il rendra disert un âne :

Oui, messieurs, un lourdaud, un animal, un âne ;

Que l'on m'amène un âne, un âne renforcé,

Je le rendrai maître passé,

Et veux qu'il porte la soutane.

Toutefois, pour opérer cette merveille, il demandait dix ans, et aux courtisans qui le raillaient sur l'impossibilité de la réalisation de cette promesse, il répondit :

. **Avant l'affaire,**
Le roi, l'âne ou moi, nous mourrons.

On rappelle ce vers pour faire entendre qu'on ne craint point de se compromettre par un engagement à longue échéance, si difficile à tenir qu'il soit ; c'est la traduction poétique de notre locution vulgaire : *D'ici là il passera de l'eau sous le pont.*

. *Avocat, ah! passons au déluge.*

Vers comique des *Plaideurs*, de Racine. Le poète fait ressortir très habilement la manie ridicule qu'avaient les avocats de son temps de faire intervenir tous les grands événements de l'histoire à propos d'une haie ou d'un mur mitoyen.

L'INTIMÉ, avocat de l'accusé (un chien qui a dévoré un chapon).

. Avant la naissance du monde..

DANDIN, *bdillant.*

Avocat, ah! passons au déluge.

L'INTIMÉ.

Avant donc

La naissance du monde et sa création,
Le monde, l'univers, tout, la nature entière,
Étaient ensevelis au fond de la matière ;
Les éléments, le feu, l'air, et la terre, et l'eau,
Enfoncés, entassés, ne faisaient qu'un monceau,
Une confusion, une masse sans forme,
Un désordre, un chaos, une cohue énorme.
Unus erat toto naturæ vultus in orbe ;
Quem Græci dixere chaos, rudis indigestaque moles.

(*Dandin, endormi, se laisse tomber.*)

Dans l'application, ces mots : *Avocat, passons au déluge*, sont une manière ironique de faire entendre à quelqu'un qu'il remonte beaucoup trop haut dans le récit d'un événement.

Avocat, il s'agit d'un chapon.

Vers de Racine dans les *Plaideurs*. L'Intimé, transformé tout à coup en avocat, prend la parole devant le juge Perrin Dandin, et commence ces mots sa plaidoirie :

. Sans craindre aucune chose,
Je prends donc la parole et je viens à ma cause.
Aristote, *primo*, *peri Politicon*,
Dit fort bien...

DANDIN.

Avocat, il s'agit d'un chapon,

Et non point d'Aristote et de sa *Politique*.

Cette locution, tirée de la même scène que la précédente, offre avec elle une analogie évidente.

L'Intimé nous rappelle cet avocat qui, dans une cause où il s'agissait d'un mur mitoyen, parlait avec emphase de la guerre de Troie et du Scamandre ; son adversaire, homme d'esprit, l'interrompit en disant : « La cour remarquera que ma partie ne s'appelle point Scamandre, mais Michaut. »

Ces mots : *Avocat, il s'agit d'un chapon*, s'appliquent à ceux qui, dans une discussion, se lancent dans des considérations tout à fait étrangères au sujet.

Bâtons flottants, allusion à une fable de La Fontaine intitulée le *Chameau et les Bâtons flottants*.

On avait mis des gens au guet,
 Qui, voyant sur les eaux de loin certain objet,
 Ne purent s'empêcher de dire
 Que c'était un puissant navire.
 Quelques moments après, l'objet devint brûlot,
 Et puis nacelle, et puis ballot,
 Enfin bâtons flottants sur l'onde ;

et le fabuliste conclut par ce vers :

De loin, c'est quelque chose, et de près, ce n'est rien.

Quoique La Fontaine commette ici une hérésie d'optique, les *bâtons flottants* n'en sont pas moins passés en proverbe, pour désigner toute chose ou plutôt toute personne qui perd à être vue de près. C'est, dans un ordre d'idées plus général, le *Major e longinquo reverentia* des Latins.

Brouet noir (LE), mets spartiate qu'on mangeait en commun à Lacédémone, et qui était, suivant quelques auteurs, un mélange de graisse de porc, de sang, de sel, de vinaigre et de morceaux de viande. Ce mot est devenu le synonyme de ragoût exécrable. Pourtant, si l'on en croit Basnage, cette opinion n'était pas celle de la savante M^{me} Dacier, qui poussait l'*amour pour le grec* jusqu'à adorer le *brouet spartiate*, et à vouloir faire partager son goût à tous ses amis. Le jour qu'elle épousa M. Dacier, aussi fort en latin qu'elle l'était en grec (ce qui fit dire à un plaisant que c'était le mariage du grec et du latin), elle prépara de ses propres mains le mets héroïque, qu'elle servit aux gens de la noce avec une solennité respectueuse : tout le monde se crut empoisonné.

Les historiens prétendent que ce sont les exercices violents auxquels se livraient les jeunes Spartiates qui rendaient le brouet acceptable :

On conte, à ce sujet, qu'un monarque gourmand
 De ce breuvage noir, qu'on lui dit excellent,
 Voulut goûter un jour. Il lui fut bien facile
 D'obtenir en ce genre un cuisinier habile.
 Sa table en fut servie. O surprise! ô regrets!
 A peine le breuvage eut touché son palais,
 Qu'il rejeta bientôt la liqueur étrangère.
 « On m'a trahi, dit-il, transporté de colère.
 — Seigneur, lui répondit le cuisinier tremblant,
 Il manque à ce ragoût un assaisonnement.
 — D'où vient que vous avez négligé de l'y mettre?
 — Il y manque, Seigneur, si vous voulez permettre,
 La préparation que vous n'employez pas :
 L'exercice, et surtout les bains de l'Eurotas. »

BERCHOUX.

Voici deux phrases, empruntées à MM. L. Veillot et Saintine, qui indiqueront suffisamment dans quel sens se font les allusions : « Un démocrate de province fut admis à l'audience d'un habile écrivain, défenseur éloquent des droits de l'homme, qui demande tous les jours qu'enfin le peuple sorte de servitude. Le publiciste était à table : le démocrate remarqua tout d'abord qu'il ne se nourrissait pas de *brouet noir*. » « Une sauterelle pleine de confiance et de douceur s'établit entre les deux amis. Jamais ils n'avaient si bien et si longtemps savouré le plaisir de la table ; jamais repas ne leur avait semblé si succulent. C'est que, si l'exercice et les eaux de l'Eurotas pouvaient se vir d'assaisonnement au *brouet noir* »

des Spartiates, la présence et la conversation d'un ami ajoutent mieux encore au goût des mets les plus fins. »

Bertrand et Raton, nom des deux personnages, des deux héros de cette charmante fable de La Fontaine, que tout le monde connaît : le *Singe et le Chat*, cette fable dont M^{me} de Sévigné disait : *Cela peint.*

Un jour, au coin du feu, nos deux maîtres fripons
 Regardaient rôtir des marrons.
 Les escroquer était une très bonne affaire :
 Nos galants y voyaient double profit à faire :
 Leur bien premièrement, et puis le mal d'autrui.
 Bertrand dit à Raton : « Frère, il faut aujourd'hui
 Que tu fasses un coup de maître ;
 Tire-moi ces marrons. Si Dieu m'avait fait naître
 Propre à tirer marrons du feu,
 Certes, marrons verraient beau jeu. »
 Aussitôt fait que dit, Raton, avec sa patte,
 D'une manière délicate,
 Écarte un peu la cendre et retire les doigts ;
 Puis les reporte à plusieurs fois ;
 Tire un marron, puis deux, et puis trois en escroque,
 Et cependant Bertrand les croque.
 Une servante vient : adieu mes gens. Raton
 N'était pas content, ce dit-on.

Ces deux noms sont passés en proverbe avec la signification métaphorique de dupeur et de dupé ; Bertrand, c'est Robert Macaire, qui lance l'ami Raton dans les aventures les plus hasardeuses, pour en tirer seul tout le profit : Raton casse l'amande, au risque de se briser les dents, et Bertrand mange tranquillement le noyau.

Bon souper, bon gîte et le reste.

Un des plus jolis vers de cette jolie fable de La Fontaine : les *Deux Pigeons*, qui offre le tableau le plus admirable de l'amitié.

Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre.
 L'un d'eux, s'ennuyant au logis,
 Fut assez fou pour entreprendre
 Un voyage en lointain pays.
 L'autre lui dit : « Qu'allez-vous faire ?
 Vous voulez quitter votre frère ?
 L'absence est le plus grand des maux.

.....

Je ne songerai plus que rencontre funeste,
 Que faucons, que réseaux. Hélas ! dirai-je, il pleut :
 Mon frère a-t-il tout ce qu'il veut,
Bon souper, bon gîte et le reste ?

Dans l'application, ces vers touchants servent à exprimer les inquiétudes que nous inspire le sort d'une personne aimée qui est absente.

Comme source de vers devenus proverbes, cette fable est une des plus riches après celle des *Animaux malades de la peste*. En voici quelques-uns :

..... Quiconque ne voit guère
 N'a guère à dire aussi.

Je dirai : « J'étais là, telle chose m'avint :
 Vous y croirez être vous-même. »

Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié).

Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille.

Vers de La Fontaine dans la fable le *Chat et le vieux Rat*.

Un chat, dont les ruses avaient rendu très prudent le peuple sours-quois, imagine un dernier stratagème,

Blanchit sa robe et s'enfarine ;
Et, de la sorte déguisé,
Se niche et se blottit dans une huche ouverte.

Ce fut à lui bien avisé :
La gent trotte-menu s'en vient chercher sa perte.
Un rat, sans plus, s'abstient d'aller flairer autour :
C'était un vieux routier, il savait plus d'un tour ;
Même il avait perdu sa queue à la bataille.

Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille,
S'écria-t-il de loin au général des chats :
Je soupçonne dessous encor quelque machine ;
Rien ne te sert d'être farine,
Car, quand tu serais sac, je n'approcherais pas.

Se dit, dans l'application, de tout piège que l'on soupçonne.

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Vers de Boileau dans le premier chant de son *Art poétique*.

Le législateur du Parnasse s'élève contre l'abus que les auteurs de son temps faisaient des descriptions inutiles :

Un auteur, quelquefois, trop plein de son objet,
Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet ;
S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face ;
Il me promène après de terrasse en terrasse ;
Ici s'offre un perron ; là règne un corridor ;
Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or.
Il compte des plafonds les ronds et les ovales :
Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Ce dernier vers est la critique de la longue et fastidieuse description d'un palais, que fait Scudeyrdans le troisième chant de son *Alaric*.

En littérature, on fait allusion au vers de Boileau pour désigner l'abus des décors, des ornements, dans quelque genre que ce soit, mais principalement en parlant d'un style pompeux et trop chargé d'images.

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.

Vers d'un opéra de Quinault (*Thésée*, acte V, scène vi). Égée, roi d'Athènes, aime Églé, jeune princesse élevée à sa cour, et veut l'épouser au mépris de la promesse qui l'engage lui-même à la magicienne Médée. Thésée, fils inconnu du roi, à qui il rend le plus éclatant service en faisant rentrer dans le devoir des sujets révoltés, aime aussi Églé et en est payé de retour, mais la magicienne a conçu elle-même la passion la plus vive pour le jeune héros, et, par les menaces les plus effroyables, par les enchantements de son art infernal, elle veut contraindre sa rivale à déclarer à Thésée, de sa propre bouche, qu'elle est devenue insensible pour lui ; sinon le héros va expirer. Églé consent à commettre ce mensonge ; mais, en présence de Thésée, l'affection l'emporte sur la prudence, et la jeune princesse laisse échapper son secret. Médée, irritée, conçoit alors l'horrible projet de se venger de tous en faisant empoisonner le fils par le père. Mais au moment où Thésée reçoit la coupe fatale, Égée reconnaît son fils à l'épée qu'il porte au côté, et l'empêche de prendre le poi-

son ; de plus, il lui accorde la main de la belle Eglé. En ce moment, la magicienne, déçue dans toutes ses espérances, apparaît sur un char traîné par des dragons volants :

Vous n'êtes pas encor délivrés de ma rage ;
Je n'ai point préparé la pompe de ces lieux
Pour servir au bonheur d'un amour qui m'outrage ;
Je veux que les enfers détruisent mon ouvrage ;
C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.

Au même instant, le palais s'obscurcit, et les Athéniens s'imaginent être poursuivis par des fantômes ; mais Minerve entre sur la scène, et détruit tout l'effet des enchantements de Médée.

Ce vers est devenu proverbial pour caractériser la dernière vengeance, mais aussi la plus terrible, que l'on tire en s'éloignant d'une personne, d'une société, d'un pays, etc. ; c'est, en quelque sorte, le trait du Parthe de la poésie.

Le jour même où mourut Louis XV, on avait publié à Versailles un dernier édit pour l'augmentation des impôts ; le lendemain, on trouva ce vers au-dessous des affiches :

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Vers de Voltaire, dans son épître à Catherine II :

Elève d'Apollon, de Thémis et de Mars,
Qui sur ton trône auguste as placé les beaux-arts,
Qui penses en grand homme, et qui permets qu'on pense
Toi qu'on voit triompher du tyran de Byzance,
Et des sots préjugés, tyrans plus odieux,
Prête à ma faible voix des sons mélodieux !
A mon feu qui s'éteint rends sa clarté première :
C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Ce vers, plus juste sans doute au temps de Voltaire qu'il ne l'est à notre époque, est demeuré célèbre, et l'on y fait encore quelquefois allusion.

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

Vers qui termine le troisième acte d'*Iphigénie*, tragédie de Racine. Clytemnestre, mère d'Iphigénie et épouse d'Agamemnon, apprend que celui-ci va immoler la jeune princesse sur l'autel de Diane, pour obéir à la volonté du devin Calchas. Dans son désespoir, elle implore la protection d'Achille, à qui Iphigénie a été promise en mariage, et le héros lui répond :

Madame, à vous servir je vais tout disposer ;
Dans votre appartement allez vous reposer :
Votre fille vivra, je puis vous le prédire.
Croyez, du moins, croyez que tant que je respire
Les dieux auront en vain ordonné son trépas :
Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

Ce vers caractérise avec énergie la confiance absolue que l'on a dans la réalisation d'un événement.

Cheval s'étant voulu venger du cerf (LE), titre d'une fable de La Fontaine, dans laquelle le cheval implore le secours de l'homme pour se venger d'une injure que le cerf lui a faite. L'homme accepte, s'élance sur le dos du cheval, et le cerf perd la vie ; mais, quand le cheval veut remercier

son vengeur, l'homme, qui a reconnu l'utilité du fier et vigoureux animal, le garde pour son service.

La morale de cette fable s'applique à ceux qui, pour la satisfaction d'une passion aveugle, s'exposent au plus fâcheuses conséquences.

—

Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.

Vers de Boileau (*Art poétique*, chant II). Boileau trace les règles de l'ode, et achève d'en préciser le caractère et le génie par ce vers resté proverbe. Toutefois, pour bien saisir la pensée de l'auteur, il ne faut entendre par ces mots qu'un désordre apparent, sous lequel se dissimule habilement une liaison savante dans les idées, que la réflexion découvre.

Dans l'application, le vers du poète caractérise ces désordres savamment étudiés pour produire plus d'effet; il se dit quelquefois en parlant de la femme, négligée à force d'être simple, mais dont l'ensemble n'offre qu'un attrait plus piquant.

—

Chien qui lâche sa proie pour l'ombre (LX), titre d'une fable de La Fontaine, dans laquelle un chien, voyant réfléchie dans l'eau la proie qu'il emporte, lâche celle-ci pour l'ombre.

Dans l'application, le *Chien qui lâche sa proie pour l'ombre* est l'image de ceux qui abandonnent un bien, un avantage réel, pour courir après l'incertain.

—

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

Vers de la fameuse prophétie de Joad. (*Athalie*, acte III, scène VII.)

Cieux, écoutez ma voix ; terre, prête l'oreille :
 Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille !
 Pécheurs, disparaissez : le Seigneur se réveille.
Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?
 Quel est dans le lieu saint ce pontife égorgé ?
 Pleure, Jérusalem, pleure, cité perfide,
 Des prophètes divins malheureuse homicide :
 De son amour pour toi ton Dieu s'est dépouillé ;
 Ton encens, à ses yeux, est un encens souillé.

Le grand prêtre, rempli de l'esprit prophétique, montre sous ce voile transparent la corruption, les crimes futurs du jeune Joas, et l'abîme d'opprobre où doit tomber Jérusalem.

—

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?

Vers de la fable de La Fontaine le *Loup et l'Agneau* :

Et je sais que de moi tu médis l'an passé.
 — *Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?*
 Reprit l'agneau ; je tette encor ma mère.

Se dit pour se disculper d'une faute qu'on s'est trouvé, par le temps et par l'éloignement, dans l'impossibilité de commettre

—

Comment peut-on être Persan ? allusion à l'exclamation qui termine une des pages les plus spirituelles des *Lettres persanes* de Montesquieu.

Cette locution est si pittoresque, si souvent rappelée, et la lettre qui lui sert de cadre est un modèle d'observations si justes et si fines, qu'au lieu d'en donner une sèche analyse, nous n'hésitons pas à la citer tout entière. Rico écrit, de Paris, à son ami Ibben, à Smyrne, « Les habitants de Paris sont d'une curiosité qui va jusqu'à l'extravagance. Lorsque j'arrivai, je fus regardé comme si j'avais été envoyé du ciel : vieillards, hommes, femmes, enfants, tous voulaient me voir. Si je sortais, tout le monde se mettait aux fenêtres ; si j'étais aux Tuileries, je voyais aussitôt un cercle se former autour de moi ; les femmes mêmes faisaient un arc-en-ciel nuancé de mille couleurs, qui m'entourait. Si j'étais au spectacle, je voyais aussitôt cent lorgnettes dressées contre ma figure : enfin, jamais homme n'a tant été vu que moi. Je souriais quelquefois d'entendre des gens, qui n'étaient presque jamais sortis de leur chambre, qui disaient entre eux : « Il faut avouer qu'il a l'air bien Persan. » Chose admirable ! je trouvais de mes portraits partout ; je me voyais multiplié dans toutes les boutiques, sur toutes les cheminées, tant on craignait de ne pas m'avoir assez vu. Tant d'honneurs ne laissent pas d'être à charge ; je ne me croyais pas un homme si curieux et si rare ; et, quoique j'aie très bonne opinion de moi, je ne me serais jamais imaginé que je dusse troubler le repos d'une grande ville où je n'étais point connu. Cela me fit résoudre à quitter l'habit persan et à en endosser un à l'européenne, pour voir s'il resterait encore dans ma physionomie quelque chose d'admirable. Cet essai me fit connaître ce que je valais réellement. Libre de tous les ornements étrangers, je me vis apprécié au plus juste. J'eus sujet de me plaindre de mon tailleur, qui m'avait fait perdre en un instant l'attention et l'estime publiques ; car j'entrai tout à coup dans un néant affreux. Je demeurais quelquefois une heure dans une compagnie sans qu'on m'eût seulement regardé et qu'on m'eût mis en occasion d'ouvrir la bouche ; mais si quelqu'un, par hasard, apprenait à la compagnie que j'étais Persan : « Ah ! ah ! monsieur est Persan ? C'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on être Persan ? »

Dans les applications que l'on en fait, cette interrogation exprime plusamment la surprise que cause l'aspect d'une personne appartenant à une classe ou à une nationalité qui excite notre curiosité.

Conseil tenu par les rats, titre d'une fable où La Fontaine met en scène des rats qui prennent une décision héroïque, fort avantageuse pour le salut de la république, mais que personne n'ose mettre à exécution, car il ne s'agit de rien moins que d'attacher un grelot au cou du terrible Rodilard.

On fait allusion au *Conseil tenu par les rats* pour caractériser ces assemblées où se prennent des résolutions excellentes, mais tout à fait inapplicables, ou dont personne n'ose assumer sur soi la responsabilité.

. Corsaires à corsaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires

Vers de la fable de La Fontaine : *Tribut envoyé par les animaux à Alexandre*, qui signifient, dans l'application, qu'il en prend mal aux écrivains, mais surtout aux fripons et aux méchants, de se faire la guerre entre eux.

Coup de pied de l'âne, allusion à la fable de La Fontaine le *Lion devenu vieux*. Le roi des forêts, chargé d'ans et décrépît, est étendu sans force et presque sans vie au fond de son antre, *pleurant son antique prouesse*. Les animaux accourent successivement pour se venger :

Le cheval s'approchant lui donne un coup de pied,
Le loup un coup de dent, le bœuf un coup de corne.

Enfin l'âne lui-même vient ajouter un dernier outrage :

Ah ! c'est trop, dit le lion, je voulais bien mourir ;
Mais c'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes.

Dans l'application, le *coup de pied de l'âne* se dit des insultes que les faibles, que les lâches prodiguent à une puissance tombée.

Dans son chapitre des chapeaux, passage de Molière dans sa comédie du *Médecin malgré lui* :

SGANARELLE.

Hippocrate dit... que nous nous couvrons tous deux.

GÉRONTE.

Hippocrate dit cela ?

SGANARELLE.

Oui.

GÉRONTE.

Dans quel chapitre, s'il vous plaît ?

SGANARELLE.

Dans son chapitre... des chapeaux.

Dans l'application, qui est toujours plaisante, ces mots se disent quand, pressé d'indiquer à quelle source on a puisé une citation, un argument, on se trouve dans l'impossibilité de le faire.

Dés du juge de Rabelais, allusion à l'un des passages les plus spirituellement critiques du livre de Rabelais, où il personnifie les façons un peu sommaires avec lesquelles on rendait la justice à cette époque. Bridoie, aïeul du Brid'oison de Beaumarchais, a passé sa longue vie à appointer des procès à la grande satisfaction des plaideurs. Il se voit, sur la fin de sa carrière, appelé à donner les motifs d'un arrêt contre lequel on s'est inscrit. Bridoie n'y comprend rien ; il a, dans ce cas comme dans tous les autres, appliqué la méthode dont il s'est toujours bien trouvé. Cependant il se ravise ; peut-être *se sera-t-il trompé de dés*. A ce mot on se récrie : « Des dés ! qu'est-ce à dire ?... Expliquez-vous. » Le bon Bridoie s'explique en disant comme quoi il a deux sortes de dés, des gros et des petits, selon l'importance du procès ; il avoue que sa longue expérience lui a démontré qu'il n'y a pas de plus sûr moyen de juger sagement les causes, et qu'il pense que tous ses confrères, et ceux-là mêmes qui lui demandent compte de sa conduite, n'en usent pas autrement. Que si cette fois il y a eu erreur, elle ne prouve pas contre sa méthode, au fond ; c'est une simple méprise dans la forme, une malheureuse confusion de dés que l'on doit pardonner à son grand âge. Il faut avouer que la satire ne s'est jamais montrée ni plus vive, ni plus mordante, ni plus ingénieuse. C'est une bonne fortune de la gaieté de Rabelais.

Les *dés de Bridoie* sont, dans l'application, une des mines les plus riches où la littérature puise ses allusions.

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.

Vers célèbre de Corneille dans sa tragédie d'*Héraclius*, acte IV, scène v. Pour parvenir au trône, Phocas immole à son ambition Maurice, empereur d'Orient, ainsi que tous ses fils. Héraclius, le plus jeune de ceux-ci, échappe au massacre de sa famille, grâce à sa nourrice Léontine, qui pousse le dévouement jusqu'à livrer son propre fils Léonce au tyran, afin de sauver l'héritier de l'empire. Phocas prend Léonce pour le véritable Héraclius, le fait mourir, et, voulant récompenser le prétendu service que lui a rendu Léontine, il lui confie son propre fils Martian pendant une expédition qu'il entreprend contre les Perses et qui dure trois années. Au retour de Phocas, la nourrice, comptant sur l'impossibilité de distinguer, après une telle absence, entre des enfants d'âge si tendre, remet au tyran le jeune Héraclius et garde Martian, qu'elle élève sous le nom de son fils Léonce. Cependant de vagues rumeurs apprennent à Phocas que le dernier rejeton de Maurice est vivant, et il veut le sacrifier à sa sûreté. Héraclius, qui connaît le secret de sa naissance, et que Phocas veut contraindre à un hymen incestueux, apprend à l'usurpateur que Léonce est son fils, mais sans se découvrir lui-même. Phocas, en proie à la plus cruelle perplexité, fait venir la nourrice et lui demande l'éclaircissement de ce mystère. C'est alors que Léontine, forcée de parler, mais sachant le sort qui attend l'héritier de Maurice, répond à Phocas :

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses :

L'un des deux est ton fils, l'autre ton empereur.

Ce vers fameux est passé en proverbe, et, bien qu'on le rappelle toujours sous une forme plaisante, il exprime avec une grande énergie l'embarras qu'on éprouve quelquefois à se décider entre deux choses, deux résolutions ou deux personnes qui nous attirent également.

Dindon de la fable (LE), allusion à un passage de la fable de Florian le *Singe qui montre la lanterne magique*.

Un jour qu'au cabaret son maître était resté

(C'était, je pense, un jour de fête),

Notre singe en liberté

Veut faire un coup de sa tête.

Il s'en va rassembler les divers animaux

Qu'il peut rencontrer dans la ville :

Chiens, chats, poulets, dindons, pourceaux,

Arrivent bientôt à la file.

Chacun s'installe; voilà notre Jacquot qui se met en besogne, place un verre peint dans la lanterne, et fait défilér toutes les merveilles de la création aux regards de ses spectateurs; mais ceux-ci ont beau s'écarquiller les yeux : les chats eux-mêmes n'aperçoivent rien.

Moi, disait un dindon, je vois bien quelque chose,

Mais je ne sais pour quelle cause

Je ne distingue pas très-bien.

Maître Jacquot n'avait oublié qu'un point,

C'était d'éclairer sa lanterne.

Ces vers se rappellent ironiquement pour faire comprendre au narrateur qu'il n'est pas clair, et que, lui aussi, il a oublié d'*éclairer sa lanterne*.

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

Vers de Molière, dans l'*Ecole des femmes*, acte III, scène II. Par mesure de précaution, Arnolphe, qui se croit sur le point d'épouser Agnès, lui trace à l'avance les devoirs de la femme mariée :

Le mariage, Agnès, n'est pas un badinage ;
A d'austères devoirs le rang de femme engage.

Voire sexe n'est là que pour la dépendance . . .
Du côté de la barbe est la toute-puissance.

Ce vers, si comique dans la bouche d'Arnolphe, est l'objet de fréquentes applications.

*Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.*

Vers de Voltaire dans sa tragédie de *Mahomet*. Le prophète vient d'exposer à Zopire ses projets de révolution religieuse.

ZOPIRE.

Voilà donc tes desseins ! C'est donc toi dont l'audace
De la terre, à ton gré, prétend changer la face ?
Tu veux, en apportant le carnage et l'effroi,
Commander aux humains de penser comme toi :
Tu ravages le monde, et tu prétends l'instruire.
Ah ! si par des erreurs il s'est laissé séduire,
Si la nuit du mensonge a pu nous égarer,
Par quels flambeaux affreux veux-tu nous éclairer ?
Quel droit as-tu reçu d'enseigner, de prédire,
De porter l'encensoir et d'affecter l'empire ?

MAHOMET.

*Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.*

On peut, sans témérité, supposer que ces deux vers sont la paraphrase poétique de la réponse faite par Eléonore Galigai à ses juges, qui lui demandaient de quel charme elle s'était servie pour dominer l'esprit de la reine : « De l'ascendant qu'une âme forte a sur l'esprit d'une balourde. »

De toutes les applications qu'on a faites du distique de Voltaire, voici assurément la plus plaisante : Lekain, le grand acteur, fut rencontré un jour chassant sur les terres d'un riche seigneur. Un garde l'aborde et lui demande de quel droit il se permet de chasser sur les plaisirs de monseigneur. Le célèbre tragique prend une pose théâtrale et répond fièrement :

*Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.*

— Ah ! monsieur, c'est différent, répond le pauvre garde-chasse, stupéfié par l'ampleur magistrale que l'acteur avait mise à déclamer les deux alexandrins ; excusez, je ne savais pas.

Enfin Malherbe vint...

Hémistiche de l'*Art poétique* de Boileau, chant I^{er}.

L'auteur vient de parler des premiers essais de la poésie française :

Durant les premiers ans du Parnasse françois,
Le caprice tout-seul faisait toutes les lois ;
La rime, au bout des mots assemblés sans mesure,
Tenait lieu d'ornements, de nombre et de césure.

Après avoir passé en revue les différents poètes qui ont contribué à
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers,

Il arrive à Malherbe, et lui adresse un hommage qui tient presque de l'enthousiasme :

*Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.*

Dans l'application, ces mots expriment la satisfaction produite par l'avènement d'un progrès, d'une réforme, dans quelque ordre d'idées que ce soit.

**Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus
Qui depuis...**

Vers de *Britannicus*, tragédie de Racine. Agrippine, dans un long entretien, cherche à reprendre son empire sur Néron, à qui elle rappelle les sacrifices qu'elle s'est imposés, les intrigues auxquelles elle s'est livrée, les crimes même qu'elle a commis pour écarter Britannicus du trône et en préparer le chemin à Néron :

J'eus soin de vous nommer.
Des gouverneurs que Rome honorait de sa voix ;
Je fus sourde à la brigue et crus la renommée ;
J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée
*Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus
Qui depuis... Rome alors estimait leurs vertus.*

Dans l'application, cette réticence, beaucoup plus énergique que l'expression même, caractérise fortement ceux dont la situation actuelle offre un contraste frappant avec leur passé.

Et ces deux grands débris se consolent entre eux.

Vers de Delille, dans son poème des *Jardins*, chant IV. Après avoir donné quelques conseils sur la manière d'ornez les habitations champêtres, l'auteur recommande de respecter les ruines, les monuments antiques, dans lesquels il trouve un poétique contraste avec les embellissements modernes, et en même temps un enseignement philosophique :

L'aspect désordonné de ces grands corps épars,
Leur forme pittoresque, attachent les regards ;
Par eux, le cours des ans est marqué sur la terre ;
Détruits par les volcans, ou l'orage, ou la guerre,
Ils instruisent toujours, consolent quelquefois.
Ces masses, qui du temps sentent aussi le poids,
Enseignent à céder à ce commun ravage,
A pardonner au sort. Telle jadis Carthage
Vit sur ses murs détruits Marius malheureux ;
Et ces deux grands débris se consolent entre eux.

Les applications sont toujours plaisantes

Et dans de faibles corps s'allume un grand courage.

Vers de Racine, le fils, dans son poème de la *Religion*, où le poète parle des nids des oiseaux, des soins qu'ils apportent à élever leurs couvées, et surtout de l'énergie qu'ils déploient pour les défendre :

Que de berceaux pour eux aux arbres suspendus !
 Sur le plus doux coton que de lits étendus !
 Le père vole au loin, cherchant dans la campagne
 Des vivres qu'il rapporte à sa tendre compagne ;
 Et la tranquille mère, attendant son secours,
 Réchauffe dans son sein le fruit de leurs amours.
 Des ennemis souvent ils repoussent la rage,
Et dans de faibles corps s'allume un grand courage.

Dans l'application, ce vers se dit principalement de la femme, chez qui la faiblesse naturelle n'exclut pas le dévouement et l'intrépidité.

**Et je sais même sur ce fait
 Bon nombre d'hommes qui sont femmes.**

Vers de la fable de La Fontaine les *Femmes et le Secret*.

Rien ne pèse tant qu'un secret :
 Le porter loin est difficile aux dames ;
*Et je sais même sur ce fait
 Bon nombre d'hommes qui sont femmes.*

Se dit, dans l'application, de certains défauts communs chez la femme, mais dont beaucoup d'hommes ne sont pas exempts.

**Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
 N'en défend pas nos rois.**

Vers de l'ode fameuse de Malherbe à Dupérier sur la mort de sa fille. Le poète cherche à consoler son ami en lui rappelant que tous, petits et grands, sont sujets à la mort :

La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
 On a beau la prier :
 La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
 Et nous laisse crier.
 Le pauvre, en sa cabane où le chaume le couvre,
 Est sujet à ses lois ;
*Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
 N'en défend pas nos rois.*

Souvent l'application de ces vers n'est que plaisante; c'est ainsi qu'un écrivain du commencement de ce siècle a dit de l'invasion désastreuse du calambour dans toutes les classes de la société :

Le pauvre, en sa cabane où le chaume le couvre,
 Est sujet à ses lois ;
*Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
 N'en défend pas nos rois.*

On sait, en effet, que Louis XVIII se complaisait à ce genre d'esprit.

Et l'ami Pompignan pense être quelque chose !

Vers qui termine plaisamment le petit poème de Voltaire intitulé la *Vanité*. Lefranc de Pompignan avait, en pleine Académie, signalé Voltaire comme un philosophe dangereux. Il expia cruellement cette courageuse attaque : six mois durant, il fut accablé de sarcasmes en vers et en prose. On connaît cette épigramme :

Savez-vous pourquoi Jérémie
 A tant pleuré pendant sa vie ?
 C'est qu'en prophète il prévoyait
 Qu'un jour Lefranc le traduirait.

Et ce vers décoché contre ses *Cantiques sacres* :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Chaque courrier arrivant de Genève apportait un pamphlet contre le téméraire Pompignan. Enfin, le petit poème intitulé la *Vanité* fut le coup de grâce :

La terre a vu passer leur empire et leur trône;
On ne sait en quel lieu florissait Babylone;
Le tombeau d'Alexandre, aujourd'hui renversé,
Avec la ville entière a péri dispersé;
César n'a point d'asile où sa cendre repose...
Et l'ami Pompignan pense être quelque chose!

Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.

Vers de la *Phèdre* de Racine, acte II, scène v.

Phèdre, femme de Thésée, confie à Hippolyte, fils de ce prince et d'une première épouse, les craintes que lui fait concevoir la longue absence de Thésée, parti pour une expédition dangereuse. Hippolyte lui répond :

Madame, il n'est pas temps de vous troubler encore;
Peut-être votre époux voit encore le jour;
Le ciel peut à nos pleurs accorder son retour.
Neptune le protège, et ce dieu tutélaire
Ne sera pas en vain imploré par mon père.

PHÈDRE.

On ne voit pas deux fois le rivage des morts,
Seigneur; puisque Thésée a vu les sombres bords,
En vain vous espérez qu'un dieu nous le renvoie;
Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.

Ce vers célèbre a passé dans la langue, où il désigne, non pas la mort, comme dans le texte que nous venons de citer, mais des passions jalouses, telles que la haine, l'envie, et surtout la rapacité unie à la ténacité.

Et le combat cessa faute de combattants.

Vers de Corneille dans sa tragédie du *Cid*, acte IV, scène III. Le Cid fait au roi de Castille le récit de son combat avec les Maures, dont les deux rois lui ont rendu leur épée. Presque tous les ennemis gisent sur le champ de bataille, et le vers cité est une sorte d'éloquent épiphonème à ce récit considéré comme un chef-d'œuvre.

Les applications que l'on fait de ce vers sont presque toujours plaisantes : « On nous servit à déjeuner cinq douzaines d'huîtres; il fallait voir comme chacun portait la main au plat. Enfin il ne resta plus au fond que de l'eau salée,

Et le combat cessa faute de combattants. »

Et monté sur le faite, il aspire à descendre.

Vers de Corneille dans sa tragédie de *Cinna*, acte II, scène I^{re}. Auguste fait part à Claude et à Maxime de son intention d'abdiquer l'empire :

L'ambition déplaît quand elle est assouvie,
D'une contraire ardeur son ardeur est suivie;
Et comme notre esprit, jusqu'au dernier soupir,
Toujours vers quelque objet pousse quelque désir,

Il se ramène en soi, n'ayant plus où se prendre.
Et monté sur le faite, il aspire à descendre.

Ce beau vers, que Racine faisait admirer à ses enfants, exprime énergiquement la satiété, le dégoût de l'homme parvenu au faite des honneurs et de la puissance, et cette idée est toujours celle qu'il rend dans les applications que l'on en fait.

Et par droit de conquête et par droit de naissance.

Début de la *Henriade* de Voltaire :

Je chante ce héros qui régna sur la France
Et par droit de conquête et par droit de naissance.

Dans l'application, ce vers signifie qu'on a sur une chose des droits indiscutables.

Et si vous n'en sortez, vous en devez sortir.

Vers de Boileau dans sa satire V — *sur la noblesse*. — Le poète trace le caractère de la véritable noblesse :

Respectez-vous les lois? fuyez-vous l'injustice?
 Savez-vous pour la gloire oublier le repos,
 Et dormir en plein champ le harnois sur le dos?
 Je vous connais pour noble à ces illustres marques :
 Alors, soyez issu des plus fameux monarques,
 Venez de mille aïeux, et, si ce n'est assez,
 Feuilletiez à loisir tous les siècles passés :
 Voyez de quel guerrier il vous plaît de descendre ;
 Choisissez de César, d'Achille ou d'Alexandre ;
 En vain un faux censeur voudrait vous démentir,
Et si vous n'en sortez, vous en devez sortir.

L'application de ce vers est le plus souvent plaisante.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

Vers tiré d'une pièce de Voltaire intitulée *Charlot*. Henri IV est attendu dans un château qu'il honore de sa visite ; les gens de la maison, échoués sur la route pour annoncer son arrivée, donnent une fausse alerte, et l'intendant dit à la châtelaine :

Ils se sont tous trompés, selon leur ordinaire.

.....
 Tout le monde a crié : *Le roi!* sur les chemins ;
 On le crie au village et chez tous les voisins ;
 Dans votre basse-cour on s'obstine à le croire ;
Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

Ce vers est devenu proverbial ; mais, dans l'application, le mot *histoire* est quelquefois remplacé par celui qui exprime la chose dont on parle :
 « Et voilà justement comme on écrit la *musique*. »

Faire de la prose sans le savoir, allusion à un des passages les plus comiques du *Bourgeois gentilhomme*, comédie de Molière.

M. Jourdain, épris d'une dame de qualité, prie son professeur de philosophie de lui écrire un petit billet qu'il laissera tomber aux pieds de la belle marquise.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

Sont-ce des vers que vous lui voulez écrire ?

M. JOURDAIN.

Non, non; point de vers.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

Vous ne voulez que de la prose ?

M. JOURDAIN.

Non, je ne veux ni prose ni vers.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

Il faut bien que ce soit l'un ou l'autre.

M. JOURDAIN.

Pourquoi ?

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

Par la raison, monsieur, qu'il n'y a, pour s'exprimer, que la prose ou les vers.

M. JOURDAIN.

Il n'y a que la prose ou les vers ?

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

Non, monsieur. Tout ce qui n'est point prose est vers, et tout ce qui n'est point vers est prose.

M. JOURDAIN.

Et comme l'on parle, qu'est-ce que c'est donc que cela ?

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

De la prose.

M. JOURDAIN.

Quoi ! quand je dis : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles et me donnez mon bonnet de nuit, » c'est de la prose ?

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

Oui, monsieur.

M. JOURDAIN.

Par ma foi, il y a plus de quarante ans que *je dis de la prose sans que j'en susse rien*, et je vous suis le plus obligé du monde de m'avoir appris cela.Ces mots : *Faire de la prose sans le savoir*, constituent une des locutions les plus pittoresques de notre langue, et celle, peut-être, à laquelle on fait le plus fréquemment allusion.

Faites des perruques, conseil ironique de Voltaire à un perruquier nommé André, qui s'était avisé de composer une tragédie ridicule en cinq actes et en vers, intitulée le *Tremblement de terre de Lisbonne*, et qu'il lui avait dédiée en l'appelant *mon cher confrère*.

Cette phrase, qui s'adresse à tous ceux qui veulent prétentieusement sortir de leur sphère, est devenue une des locutions les plus piquantes de notre langue ; c'est le *cordonnier, pas plus haut que la chaussure*, des Latins.

Geai paré des plumes du paon (I.B.), allusion à une fable de La Fontaine, dans laquelle le geai s'étant paré des plumes du paon ;

. . . . Se vit bafoué,
Berné, sifflé, moqué, joué.

Dans l'application, ces mots se disent surtout des plagiaires, et, en général, de tous ceux qui se parent des dépouilles d'autrui.

Glissez, mortels, n'appuyez pas.

Vers d'un charmant quatrain écrit par le poète Roy au bas d'une gravure de La Messin, représentant des patineurs :

Sur un mince cristal l'hiver conduit leurs pas,
 Le précipice est sous la glace ;
 Telle est de vos plaisirs la légère surface :
Glissez, mortels, n'appuyez pas.

Ces vers, qui unissent la grâce à une pensée philosophique, rentrent tout à fait dans la manière de Voltaire; aussi lui sont-ils souvent attribués.

Dans l'application, ce dernier vers :

Glissez, mortels, n'appuyez pas.

n'est jamais employé que dans le sens figuré; c'est un conseil à l'adresse des imprudents qui abusent du plaisir, de leur jeunesse, de leurs qualités, etc.

Grain de sable de Pascal, allusion à un passage des *Pensées* : « Cromwell allait ravager toute la chrétienté; la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son urètre. Rome même allait trembler sous lui; mais ce petit gravier, qui n'était rien ailleurs, mis en cet endroit, le voilà mort, sa famille abaissée, et le roi rétabli. » On sait, en effet, que Cromwell mourut de la gravelle. En remontant au temps de la jeunesse de cet homme extraordinaire, on trouve une petite anecdote qui a quelque rapport avec le *grain de sable*. Cromwell, désespérant de faire fortune en Angleterre, avait formé le projet de se rendre au nouveau monde; déjà il mettait le pied sur le navire, quand un ordre de Charles 1^{er}, défendant toute émigration, le força de rester en Angleterre. Le futur protecteur était alors à peu près inconnu, et cette circonstance peut servir aussi à montrer le doigt de Dieu dans toutes les grandes catastrophes humaines.

Le *grain de sable de Pascal* est devenu une locution originale et pittoresque pour exprimer cette vérité commune, que les petites causes peuvent engendrer de grands effets.

Grenouilles qui demandent un roi (LES), titre d'une fable de La Fontaine :

Les grenouilles, se lassant
 De l'état démocratique,
 Par leurs clameurs firent tant
 Que Jupin les soumit au pouvoir monarchique.
 Il leur tomba du ciel un roi tout pacifique.

Or, ce roi était un *soliveau*. Les grenouilles se lassèrent bientôt d'un prince si débonnaire :

Donnez-nous, dit ce peuple, un roi qui se remue!
 Le monarque des dieux leur envoie une grue,
 Qui les croque, qui les tue,
 Qui les gobe à son plaisir.

Dans l'application, on rappelle les grenouilles de la fable à propos d'un homme, d'une administration, d'un peuple, etc., qui, méconnaissant le bienfait d'une autorité douce et paternelle, aspire à un changement certainement funeste. On fait également allusion au *roi Soliveau*.

Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère.

Vers des plus justes et des plus plaisants, dans les *Femmes savantes*, acte II, scène VII. Le bonhomme Chrysale, homme simple, mais à jugement droit, deux qualités qui ne s'excluent pas, a pour femme Philaminte, savante, précieuse, philosophe, en un mot tout le contraire de

son mari. Or, celui-ci vient d'être forcé de renvoyer sa cuisinière Martine, qui lui faisait de bons potages, mais dont les fautes de syntaxe écorchaient les oreilles puristes de Philaminte et de sa sœur Bélise. Encore sous le coup de cette contrariété, Chrysale s'emporte contre Vauvelas, et fait l'apologie du pot-au-feu :

Je vis de bonne soupe, et non de beau langage.

Philaminte indignée lui répond :

Que ce discours grossier terriblement assomme !
Et quelle indignité, pour ce qui s'appelle homme,
D'être baissé sans cesse aux besoins matériels,
Au lieu de se hausser vers les spirituels !
Le corps, cette guenille, est-il d'une importance,
D'un prix à mériter seulement qu'on y pense,
Et ne devons-nous pas laisser cela bien loin ?

CHRYSALE.

Oui, mon corps est moi-même, et j'en veux prendre soin :
Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère.

La *guenille* de Chrysale a passé en proverbe, et sert à exprimer l'attrait qu'inspirent les satisfactions matérielles, et les soins que l'on prend de soi-même.

Hé ! mon ami, tire-moi du danger ;
Tu feras après ta harangue.

Vers de la fable de La Fontaine *l'Enfant et le Maître d'école*. Un jeune enfant se noie ; passe par là un maître d'école, qui se met à le semoncer longuement ; puis, *lorsqu'il a tout dit*, il met l'enfant à bord, ce qui suggère au malin fabuliste la réflexion suivante :

Je blâme ici plus de gens qu'on ne pense.
Tout babillard, tout censeur, tout pédant,
Se peut connaître au discours que j'avance.
Chacun des trois fait un peuple fort grand :
Le Créateur en a béni l'engeance ;
En toute affaire, ils ne font que songer
Au moyen d'exercer leur langue.

*Hé ! mon ami, tire-moi du danger ;
Tu feras après ta harangue.*

Les écrivains font souvent allusion à cette morale, exprimée en termes si pittoresques.

Héron de la fable (LE), allusion à une des plus charmantes fables de La Fontaine. Un héron se promène sur les bords d'une rivière, où se jouent une foule de poissons.

Le héron en eût fait aisément son profit :
Tous approchaient du bord ; l'oiseau n'avait qu'à prendre,
Mais il crut mieux faire d'attendre
Qu'il eût un peu plus d'appétit :
Il vivait de régime et mangeait à ses heures.

C'est ainsi qu'il dédaigne successivement la carpe, le brochet, la tanche et le goujon.

Du goujon ! c'est bien là le dîner d'un héron !
J'ouvrirais pour si peu le bec ! aux dieux ne plaise !
Il l'ouvrît pour bien moins : tout alla de façon
Qu'il ne vit plus aucun poisson.
La faim le prit : il fut tout heureux et tout aise
De rencontrer un limaçon.

On compare au héron de la fable ceux qui, après avoir fait les difficiles, les dégoûtés, finissent par se trouver heureux de rencontrer quelque chose de bien inférieur à ce qu'ils ont dédaigné.

Huitre et les plaideurs (L'), allusion à une fable de La Fontaine, dans laquelle deux voyageurs se disputent pour la possession d'une huitre qu'ils ont trouvée en même temps :

Perrin Dandin arrive ; ils le prennent pour juge.
 Perrin, fort gravement, ouvre l'huitre et la gruge,
 Nos deux messieurs le regardant.
 Ce repas fait, il dit d'un ton de président :
 Tenez, la cour vous donne à chacun une écaille
 Sans dépens ; et qu'en paix chacun chez soi s'en aille.

Dans l'application, on compare souvent à Perrin Dandin la Justice et, en général, quiconque abuse de sa position pour profiter d'un conflit.

Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :
C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau.

Vers extraits de la fable de La Fontaine le *Loup devenu berger* Un loup, dont les prouesses avaient mis les bergers en défiance,

Crut qu'il fallait s'aider de la peau du renard,
 Et faire un nouveau personnage.

Il s'habille en berger, endosse un hoqueton,
 Fait sa houlette d'un bâton,
 Sans oublier la cornemuse.

Pour pousser jusqu'au bout la ruse,

Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :

« C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. »

Ainsi affublé, il s'approche doucement d'un troupeau dont le berger et les chiens sont endormis ; mais, ayant cru devoir ajouter la parole aux habits pour compléter le stratagème,

Chacun se réveille à ce son,
 Les brebis, le chien, le garçon.
 Le pauvre loup, dans cet esclandre,
 Empêché par son hoqueton,
 Ne put ni fuir ni se défendre.

Dans l'application, les deux vers que nous avons soulignés se disent de ceux qui affichent leurs titres, leurs qualités, etc.

Il compilait, compilait, compilait.

Vers célèbre de Voltaire dans le conte du *Pauvre diable*, et qui a passé en proverbe ; il est devenu, pour ainsi dire, le fer chaud au moyen duquel on marque au front les compilateurs.

On sait que Voltaire ne pouvait souffrir la critique, même la plus anodine. Or l'abbé Trublet, littérateur estimable, qui comptait parmi ses amis Maupertuis, le président Hénault, Fontenelle et Montesquieu, avait composé une assez longue dissertation où il attaquait les vers au bénéfice de la prose, et où il ne craignait pas d'appliquer à la *Henriade* ce que Boileau avait dit d'un poème de Chapelain :

Et je ne sais pourquoi je bâille en la lisant.

Voltaire bondit sous l'aiguillon, et comme Trublet avait écrit un livre de pensées choisies et d'autres ouvrages où il y avait, par la nature même du sujet, plus de recherches que d'invention, le satirique glissa les vers suivants dans son conte du *Pauvre diable* :

L'abbé Trublet alors avait la rage
 D'être à Paris un petit personnage.
 Au peu d'esprit que le bonhomme avait
 L'esprit d'autrui par supplément servait.
 Il entassait adage sur adage ;
Il compilait, compilait, compilait ;
 On le voyait sans cesse écrire, écrire
 Ce qu'il avait jadis entendu dire,
 Et nous lasser sans jamais se lasser.
 Il me choisit pour l'aider à penser.
 Trois mois entiers ensemble nous pensâmes,
 Lûmes beaucoup, et rien n'imaginâmes.

Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint, allusion à un des passages les plus satiriques du fameux monologue de Figaro dans le *Mariage*, acte V, scène III. Figaro se retrace les vicissitudes de sa vie, les obstacles de toute nature contre lesquels se sont brisées toutes ses entreprises : « Le désespoir m'allait saisir; on pense à moi pour une place; mais, par malheur, j'y étais propre : *Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint.* »

Dans l'application, on fait usage de cette mordante antithèse chaque fois que l'on veut rappeler le peu de justice, et surtout le peu de discernement qui préside parfois à la distribution des emplois.

Imiter de Conrart le silence prudent.

Vers de la I^{re} épître de Boileau :

Il est fâcheux, grand roi, de se voir sans lecteur,
 Et d'aller du récit de ta gloire immortelle
 Habiller chez Francoeur le sucre et la cannelle.
 Ainsi, craignant toujours un funeste accident,
S'imite de Conrart le silence prudent.

« Conrart, dit M. Gêruzez, eut la prudence de ne rien publier et l'habileté de caresser l'amour-propre de ceux qui écrivaient. C'est par là qu'il eut beaucoup de célébrité et de crédit. Sa maison était ouverte aux auteurs; ils trouvaient chez lui des auditeurs bienveillants, qui devenaient des prôneurs empressés. La maison de Conrart fut le berceau de l'Académie française, dont il a été le premier secrétaire perpétuel. » Ce titre explique l'épigramme suivante de Linière :

Conrart, comment as-tu pu faire
 Pour acquérir tant de renom,
 Toi qui n'as, pauvre secrétaire,
 Jamais imprimé que ton nom ?

Le silence prudent de Conrart est devenu proverbial, et se dit ironiquement, dans l'application, de ceux qui ont la précaution de peu parler ou de ne pas écrire.

J'ai ri, me voilà désarmé.

Vers de la *Métromanie*, comédie de Piron.

Ces mots signifient que le mécontentement n'est plus possible après le rire, et les allusions qu'on y fait ont toujours lieu dans ce sens.

J'ai voulu voir, j'ai vu.

Hémistiche de l'*Athalie* de Racine, acte II, scène VII.

Athalie croit avoir anéanti la race de David; mais un rêve étrange lui

fait apparaître un enfant qui lui perce le sein. Ce rêve la remplit d'anxiété. Elle pénètre dans le temple, et ce même enfant se présente à sa vue; il est à côté du grand prêtre. Elle le fait venir en sa présence et l'interroge.

Athalie, poussée à bout, ne garde plus aucune mesure, et se vante hautement du massacre de tous les membres de la famille de David, massacre qu'elle a ordonné. Alors Josabeth, femme de Joad, répond :

Tout vous a rōussi. Que Dieu voie et nous juge!

ATHALIE.

Ce Dieu, depuis longtemps votre unique refuge,
Que deviendra l'effet de ses prédictions?
Qu'il vous donne ce roi promis aux nations,
Cet enfant de David, votre espoir, votre attente...
Mais nous nous reverrons. Adieu. Je sors contente.
J'ai voulu voir, j'ai vu.

Dans l'application, ce dernier hémistiche est toujours l'expression d'un doute éclairci, ou il entre le plus souvent un sentiment de colère, un ton de menace.

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.

Vers de Boileau, satire Ire. Cette satire était le début du poète, qui n'avait alors que vingt-quatre ans. Sa colère fait tout d'abord explosion, mais elle révèle l'habile écrivain dont le vers *dira toujours quelque chose*, et l'homme de bien, ennemi déclaré du vice. Les vers heureux y abondent déjà, ces vers qui frappent et qu'on n'oublie plus, parce qu'ils expriment nettement une pensée juste. On pouvait bien augurer du jeune homme sincère et courageux qui disait à son début :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.

Ce Rolet était un procureur au parlement, bien connu par son habileté et ses friponneries.

Dans l'application, le vers de Boileau exprime l'absence de tout euphémisme, de toute réticence dans les expressions.

Jean s'en alla comme il était venu.

Premier vers de l'épithaphe de La Fontaine, composée par lui-même, et dans laquelle l'insouciance proverbiale du *Bonhomme* se trouve en quelque sorte personnifiée :

*Jean s'en alla comme il était venu,
Mangeant son fonds avec son revenn,
Croyant trésor chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser :
Deux parts en fit, dont il soulait passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.*

L'aveu naïf de La Fontaine trouve en littérature de fréquentes applications. C'est par ce vers que Louis-Philippe fit à la France un stoïque et douloureux adieu : au moment de monter en voiture pour prendre le chemin de l'exil, le vieux roi serra la main d'un de ceux qui l'entouraient, en lui disant avec un sourire mélancolique :

Jean s'en alla comme il était venu.

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.

Vers de Racine dans *Athalie*, acte Ier, scène 1re. Abner, sincère israélite, bien qu'au service d'Athalie, effrayé des projets sinistres que la reine semble nourrir contre Joad et contre le Temple, vient avertir le grand prêtre, qui lui répond avec calme et noblesse :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.

Les allusions à ce beau vers, qui respire ce que l'enthousiasme poétique et religieux a de plus sublime, sont en général familières et plaisantes.

*Je laisse à penser la vie
Que firent ces deux amis.*

Vers de la fable de La Fontaine le *Rat de ville et le Rat des champs* :

Sur un tapis de Turquie
Le couvert se trouva mis.
*Je laisse à penser la vie
Que firent ces deux amis.*

Se dit d'une réjouissance, entre plusieurs, d'autant plus complète et bruyante qu'en général elle a lieu aux dépens d'autrui, ou tout au moins d'une manière illégitime.

*Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu,
Ce qu'on appelle vu.*

Passage de *Tartufe*, comédie de Molière, acte V, scène III. Orgon, enfin éclairé sur les véritables sentiments de Tartufe, raconte à dame Pernelle, sa mère, que, caché sous une table, il a assisté à une scène qui prouve toute la noirceur de l'hypocrite.

MADAME PERNELLE.

On vous aura forgé cent sots contes de lui.

ORGON.

Je vous ai dit déjà que j'ai vu tout moi-même.

MADAME PERNELLE.

Des esprits médisants la malice est extrême.

ORGON.

Vous me feriez damner, ma mère! Je vous di
Que j'ai vu de mes yeux un crime si hardi.

MADAME PERNELLE.

Les langues ont toujours du venin à répandre,
Et rien n'est ici-bas qui s'en puisse défendre.

ORGON.

C'est tenir un propos de sens bien dépourvu.
*Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu,
Ce qu'on appelle vu.*

Cette répétition énergique se rappelle pour faire entendre qu'on est tout à fait certain d'une chose, et qu'on n'en parle qu'après s'en être assuré par soi-même, par ses propres yeux.

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer.

Vers de Racine dans *Britannicus*, acte IV, scène III. Néron a feint une réconciliation avec son frère Britannicus, aimé de Junie, pour laquelle il brûle lui-même d'une vive passion, et comme Burrhus le félicite de ces nouveaux sentiments, le tyran révèle tout à coup sa cruauté et sa profonde hypocrisie dans ce vers énergique resté proverbial :

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer.

Ce beau vers sert à faire entendre qu'on ne feint de se réconcilier avec quelqu'un que pour mieux assurer sa propre vengeance.

. Je n'ai mérité
Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Vers de Racine dans sa tragédie de *Britannicus*, acte II, scène III. Néron, épris de Junie, aimée de Britannicus, lui déclare son intention de l'épouser en répudiant Octavie. Junie, surprise et affligée d'une résolution qui, brisant ses espérances, alarme sa délicatesse en la forçant à usurper la place d'une femme qu'elle estime et qu'elle chérit, répond au tyran :

Seigneur, avec raison je demeure étonnée :
Je me vois, dans le cours d'une même journée,
Comme une criminelle amenée en ces lieux ;
Et lorsque avec frayeur je parais à vos yeux,
Que sur mon innocence à peine je me fie,
Vous m'offrez tout d'un coup la place d'Octavie !
J'ose dire pourtant que je n'ai mérité
Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Dans l'application, ces deux vers de Racine caractérisent admirablement les personnes ou les choses que l'on déprécie avec exagération, après les avoir exaltées outre mesure, et réciproquement. On les emploie le plus souvent par plaisanterie.

Je ne dis pas cela.

Dénégation comique d'Alceste dans le *Misanthrope*, acte I^{er}, scène II. Oronte lui lit un sonnet sur lequel il veut avoir son sentiment. Il est difficile, dans un cas semblable, de dire crûment à un poète que ses vers sont mauvais ; d'un autre côté, Alceste se pique d'une franchise intraitable ; il abhorre les ménagements et la dissimulation, de sorte qu'il se trouve forcé de faire violence à son caractère. Mais c'est de mauvaise grâce ; les détours qu'il emploie pour atténuer sa pensée ne trompent pas Oronte, qui ne cesse de lui dire : « Est-ce que mes vers vous semblent mauvais ? »

Est-ce qu'à mon sonnet vous trouvez à redire ?

et autres questions semblables, auxquelles Alceste répond trois fois : *Je ne dis pas cela*, hémistiche invariablement suivi d'un *mais* qui donne à comprendre que c'est précisément cela qu'il veut dire. J.-J. Rousseau, qui a dirigé une critique assez vive contre le *Misanthrope*, « lui reproche de tergiverser d'abord avec Oronte, et de ne pas lui dire crûment, du premier mot, que son sonnet ne vaut rien ; et il ne s'aperçoit pas que le détour que prend Alceste pour le dire sans trop manquer aux égards que se doivent les gens bien élevés, est plus piquant cent fois que la vérité toute nue. Chaque fois qu'il répète : *Je ne dis pas cela*, il dit en effet tout ce qu'on peut dire de plus dur ; en sorte que, malgré ce qu'il croit de-

voir aux formes, il s'abandonne à son caractère dans le temps même où il croit en faire le sacrifice. » (LA HARPE.)

Dans l'application, ces mots expriment toujours un sens analogue.

—

J'en passe et des meilleurs.

Allusion à un hémistiche fameux d'*Hernani*, drame de M. Victor Hugo.

Le roi donc Carlos propose une trahison à Ruy Gomez; celui-ci montre successivement les portraits de ses ancêtres, qui tous ont été des gentils-hommes remplis de bravoure et d'honneur; sur un geste d'impatience du roi, Ruy Gomez termine par cet hémistiche devenu proverbial :

J'en passe et des meilleurs.

Dans l'application, ces mots sont devenus une sorte de formule au moyen de laquelle on abrège une énumération, une nomenclature.

—

**Je pleure, hélas ! sur ce pauvre Holopherne,
Si méchamment mis à mort par Judith.**

Allusion à une épigramme mordante de Racine contre *Judith*, tragédie du poète Boyer :

A sa *Judith*, Boyer, par aventure,
Était assis près d'un riche caissier.
Bien aise était, car le bon financier
S'attendrissait et pleurait sans mesure.
« Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur;
Le beau vous touche, et ne seriez d'humeur
A vous saisir pour une baliverne. »
Lors le richard, en larmoyant lui dit :
*Je pleure, hélas ! sur ce pauvre Holopherne,
Si méchamment mis à mort par Judith.*

Les écrivains rappellent souvent cette réponse comique du financier, qui distribue son intérêt d'une si étrange manière, et les allusions s'en font dans un sens analogue.

—

**Je suis oiseau, voyez mes ailes.
Je suis souris, vivent les rats !**

Vers de La Fontaine dans la fable la *Chauve-souris et les deux Belettes*. Une chauve-souris va successivement se réfugier chez une belette ennemie des rats, et chez une autre ennemie des oiseaux. Grâce à sa double forme, elle s'échappe en s'écriant, dans le premier cas :

*Je suis oiseau, voyez mes ailes :
Vive la gent qui fend les airs !*

et dans le second :

*Je suis souris ; vivent les rats !
Jupiter confonde les chats !*

Ces deux vers sont devenus la devise de ceux qui, sans courage et sans dignité, affichent successivement les couleurs de tous les partis, au gré des circonstances et de leurs intérêts.

—

Je vols, je suis, je crains, je suis désabusé.

Vers de Corneille dans *Polyeucte*, acte V, scène v.

Félix, gouverneur d'Arménie pour l'empereur Dèce, a reçu l'ordre de persécuter les chrétiens. Sa fille Pauline, encore païenne, a épousé Po-

lyeucte, l'un d'eux. Celui-ci confesse publiquement sa foi, et son beau-père, étouffant la voix du sang, l'envoie au supplice. Pauline alors, illuminée tout à coup par le sublime courage de son époux martyr, et, convertie eile-même, s'écrie dans un langage inspiré :

Mon époux en mourant m'a laissé ses lumières ;
 Son sang, dont tes bourreaux viennent de me couvrir,
 M'a dessillé les yeux et me les vient d'ouvrir,
Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée,
 De ce bienheureux sang tu me vois baptisée ;
 Je suis chrétienne enfin, n'est-ce point assez dit ?

Ce vers, d'une éloquence passionnée, exprime le soudain envahissement de l'esprit par les clartés d'une lumière nouvelle.

**Laissez-leur prendre un pied chez vous,
 Ils en auront bientôt pris quatre.**

Vers de la fable de La Fontaine la *Lice et sa Compagne* :

Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette :
 Pour tirer d'eux ce qu'on leur prête,
 Il faut que l'on en vienne aux coups ;
 Il faut plaider, il faut combattre.
*Laissez-leur prendre un pied chez vous,
 Ils en auront bientôt pris quatre.*

Dans l'application, ces vers se disent de tous ceux qui ont un penchant à abuser des bontés qu'on a pour eux et des services qu'on leur rend.

Laitière et le pot au lait (LA), titre d'une des plus jolies fables de La Fontaine, trop connue pour que nous croyions utile de la rappeler ici.

Le *Pot au lait* de Perrette est devenu le synonyme de rêves brillants aussitôt déçus.

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

Vers de Boileau, dans sa 7^e épître, et qui n'est que la traduction heureuse de cet autre vers d'Horace : *Post equitem sedet atra cura*, « le noir souci s'assied derrière le cavalier. »

Un fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
 Est malade à la ville ainsi qu'à la campagne,
Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

Les écrivains rappellent souvent l'alexandrin de Boileau, mais souvent aussi le vers du poète latin.

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

Vers de Thomas Corneille, dans sa tragédie du *Comte d'Essex*, acte IV, scène III. Le comte, favori de la reine Élisabeth, a été condamné à mort pour crime de rébellion. Son intraitable orgueil l'empêche de se décider à un acte de soumission, qui lui attirerait certainement sa grâce. Le comte de Salisbury, son ami, vient le visiter dans sa prison et l'engage à consentir à cette démarche, en lui représentant l'opprobre de la mort qui pèsera sur sa mémoire :

LE COMTE D'ESSEX.

J'ai vécu glorieux et je mourrai de même.

.

SALISBURY.

Vous mourrez glorieux! Ah ciel! pouvez-vous croire
Que sur un échafaud vous sauviez votre gloire?
Qu'il ne soit pas honteux à qui s'est vu si haut...

LE COMTE D'ESSEX.

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

Ce beau vers, qui exprime si énergiquement cette vérité, que le supplice n'a rien d'infamant pour l'innocence, peut toujours s'appliquer aux victimes de la persécution ou des luttes politiques. On le retrouve sous la plume de Charlotte Corday, écrivant à son père quelques jours avant son exécution.

**Le dieu, poursuivant sa carrière
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs**

Belle strophe de Lefranc de Pompignan, dans son *Ode sur J.-B. Rousseau*, mort dans le Brabant après un exil de plus de trente ans :

Le Nil a vu, sur ses rivages,
Les noirs habitants des déserts
Insulter, par leurs cris sauvages,
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissants! fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
*Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.*

Dans l'application, ces vers sont le plus magnifique emblème du génie, qui ne se rebute point de l'ingratitude des hommes, qui ne se venge des outrages, des injustices qu'on lui prodigue trop souvent, que par des bienfaits éclatants auxquels ses persécuteurs ont part les premiers.

Le maître l'a dit; en latin, *Magister dixit*, paroles sacramentelles des scolastiques du moyen âge, lorsque, à l'exemple des disciples de Pythagore, ils appuyaient leur opinion sur l'autorité du *maître*, d'Aristote.

Dans l'application, ces mots signifient qu'on se retranche derrière une autorité indiscutable.

**Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.**

Vers de J.-B. Rousseau, dans son *Ode à la Fortune* :

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour;
Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort soutiendront le retour,
Tant que sa faveur vous seconde,
Vous êtes les maîtres du monde,
Votre gloire nous éblouit:
Mais, au moindre revers funeste
*Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.*

Dans l'application, ces beaux vers caractérisent l'homme dont une circonstance subite met à nu les sentiments secrets. Quelquefois aussi ils se rappellent sur le ton de la plaisanterie, en apportant quelque variant dans les substantifs *masque homme, héros*.

Le pauvre homme!

Exclamation des plus comiques, que fait entendre Orgon dans la scène v du 1^{er} acte de *Tartufe*. Orgon arrive de voyage, et il se fait rendre compte par Dorine, soubrette de sa femme, de ce qui s'est passé pendant son absence :

DORINE.

Madame eut avant-hier la fièvre jusqu'au soir,
Avec un mal de tête étrange à concevoir.

ORGON.

Et Tartufe?

DORINE.

Tartufe! il se porte à merveille,
Gros et gras, le teint frais et la bouche vermeille.

ORGON.

Le pauvre homme!

DORINE.

Le soir, elle eut un grand dégoût,
Et ne put, au souper, toucher à rien du tout,
Tant sa douleur de tête était encor cruelle!

ORGON.

Et Tartufe?

DORINE.

Il soupa, lui tout seul, devant elle,
Et, fort dévotement, il mangea deux perdrix,
Avec une moitié de gigot en hachis.

ORGON.

Le pauvre homme!

DORINE.

La nuit se passa tout entière
Sans qu'elle pût fermer un moment la paupière;
Des chaleurs l'empêchaient de pouvoir sommeiller,
Et jusqu'au jour, près d'elle, il nous fallut veiller.

ORGON.

Et Tartufe!

DORINE.

Pressé d'un sommeil agréable,
Il passa dans sa chambre au sortir de la table,
Et dans son lit bien chaud il se mit tout soudain,
Où, sans trouble, il dormit jusques au lendemain.

ORGON.

Le pauvre homme!

DORINE.

A la fin, par nos raisons gagnées,
Elle se résolut à souffrir la saignée,
Et le soulagement suivit tout aussitôt.

ORGON.

Et Tartufe?

DORINE.

Il reprit courage comme il faut
Et, contre tous les maux fortifiant son ame,
Pour réparer le sang qu'avait perdu madame,
But à son déjeuner quatre grands coups de vin.

ORGON.

Le pauvre homme!

DORINE.

Tous deux se portent bien enfin,
Et je vais à madame annoncer par avance
La part que vous prenez à sa convalescence.

De sérieuse qu'elle était de la part d'Orgon, cette plainte est devenue ironique dans l'application; elle sert à faire comprendre qu'on ne compatit pas le moins du monde à un mal que quelqu'un voudrait donner comme réel, et qui n'est le plus souvent qu'imaginaire ou de peu d'importance, surtout en parlant d'un homme riche et puissant.

Le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense.

Vers de la fable de La Fontaine le *Meunier, son Fils et l'Âne*.

J'ai lu dans quelque endroit qu'un meunier et son fils
L'un vieillard, l'autre enfant, non pas des plus petits,
Mais garçon de quinze ans, si j'ai bonne mémoire,
Allaient vendre leur âne un certain jour de foire.
Afin qu'il fût plus frais et de meilleur débit,
On lui lia les pieds, on vous le suspendit;
Puis cet homme et son fils le portent comme un lustre.
Pauvres gens! idiots! couple ignorant et rustre!
Le premier qui les vit de rire s'éclata :
Quelle farce, dit-il, vont jouer ces gens-là ?
Le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense.

Dans l'application, le mot *âne* est presque toujours remplacé par le nom du défaut ou de la qualité qui fait l'objet de l'allusion.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Vers de *Cinna*, tragédie de Corneille, acte V, scène 1^{re}. Augusta prouve à Cinna qu'il connaît sa conspiration, et il lui nomme ses complices :

Tu veux m'assassiner demain, au Capitole,
Pendant le sacrifice, et ta main pour signal,
Me doit, au lieu d'encens, donner le coup fatal.
La moitié de tes gens doit occuper la porte,
L'autre moitié te suivre et te prêter main-forte.
Ai-je de bons avis, ou de mauvais soupçons ?
De tous ces meurtriers te dirai-je les noms ?
Procule, Glabrien, Virginian, Rutil,
Marcel, Plaute, Lénas, Pomponne, Albin, Icile,
Maxime, qu'après toi j'avais le plus aimé :
Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Ce vers est devenu proverbe et termine, d'une manière peu flatteuse pour ceux que l'on omet, une énumération de personnalités choisies dans quelque genre que ce soit.

. **Les chants avaient cessé.**

Hémistiche de Raynouard, dans les *Templiers*, acte V, scène dernière. Les Templiers, accusés des crimes les plus odieux, ont été condamnés à périr sur le bûcher. La reine, qui s'intéresse à eux parce qu'elle croit à leur innocence, obtient de Philippe le Bel, son époux, que leur supplice soit différé, et un officier part aussitôt pour en porter l'ordre, mais il arrive trop tard. Le connétable, Gaucher de Châtillon, fait en présence du roi et de la reine le récit de la mort de ces illustres chevaliers, du courage qu'ils ont déployé à cet instant suprême, *chantant* des cantiques

jusque sur le bûcher, et de la double prédiction du grand maître concourant le pape et Philippe. Il termine par ces vers :

Votre envoyé paraît, s'écrie... Un peuple immense,
Proclamant avec lui votre auguste clémence,
Au pied de l'échafaud soudain s'est élancé...
Mais il n'était plus temps... *les chants avaient cessé.*

Dans l'application, ces mots s'emploient, le plus souvent, sous une forme plaisante, pour faire entendre qu'une réunion, une cérémonie est terminée, et qu'on arrive trop tard pour y participer, ou, plus simplement, pour dire qu'une chose a cessé d'exister.

Les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint, mots d'une sublime mélancolie, par lesquels Bossuet termine l'admirable péroraison de son oraison funèbre du prince de Condé : « Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte. Heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie *les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.* »

Les écrivains font souvent allusion à ces magnifiques paroles, qui portent l'âme à la réflexion et respirent une tristesse grave et touchante, la sainte frayeur du pasteur et du chrétien qui se sont appelé à aller bientôt rendre un double compte au tribunal de la justice divine.

. . . . *Le temps ne fait rien à l'affaire.*

Fin d'un vers du *Misanthrope*, comédie de Molière, acte I^{er}, scène II.

Oronte, homme de cour, veut connaître le sentiment d'Alceste, le misanthrope, sur un sonnet de sa composition, et, avant d'en commencer la lecture, il lui dit, par précaution oratoire :

Au reste, vous saurez
Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire.

ALCESTE.

Voyons, monsieur ; *le temps ne fait rien à l'affaire.*

Cette locution appartenait sans doute déjà à la langue du temps de Molière, et le grand écrivain n'a fait que la consacrer ; elle signifie que le mérite d'une œuvre ne s'évalue pas d'après le temps, les soins, les peines qu'elle a coûtés. Rossini n'a consacré que quelques semaines à la composition de son immortel opéra de *Guillaume Tell*, tandis que certaines partitions, qui ont demandé des années à leurs auteurs, sont tombées dans un oubli mérité.

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Vers fameux de Lemierre, dans son petit poème intitulé le *Commerce* :

Quel tumulte ! A l'éclat de ces trésors nouveaux
Les peuples attirés sont devenus rivaux :
Le liquide élément est le champ de la guerre ;
On court se disputer les trésors de la terre ;
Et le peuple vainqueur, seul arbitre des mers,
Saisit l'utile honneur d'enrichir l'univers ;
La puissance dépend de l'empire de l'onde :
Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Sous une forme figurée, ce vers signifie que l'empire de la mer donne l'empire du monde, sens qui se reproduit invariablement dans les applications que l'on en fait.

**Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon où l'on dîne.**

Vers de l'*Amphitryon* de Molière, comédie imitée de Plaute. Tout le tissu de cette pièce repose sur les méprises qu'occasionne un personnage qui paraît double. A la fin, c'est Jupiter, c'est le *deus ex machina*, qui éclaircit le mystère aux yeux de tous les personnages de la pièce, qu'il invite en même temps à un festin. Le valet du roi Amphitryon, Sosie, qui s'est abusé pendant tout le cours de la pièce sur l'identité de son maître, termine par ces mots :

Je ne me trompais pas, messieurs ; ce mot termine
Toute l'irrésolution :
*Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon où l'on dîne.*

Ces deux vers, qui sont restés dans la mémoire de tous, ont passé en proverbe, et, dans l'application, ils servent à exprimer ce sentiment d'égoïsme et d'intérêt qui pousse à enconser la force et la puissance.

Le vivre et le couvert, que faut-il davantage ?

Vers de La Fontaine dans la fable le *Rat qui s'est retiré du monde*, et qui, dans l'application, exprime la satisfaction qu'on doit éprouver en se voyant assuré du nécessaire.

L'homme s'agite, et Dieu le mène, allusion à un passage de Fénelon dans son beau sermon sur la fête de l'Épiphanie : « Dieu n'accorde aux passions humaines, lors même qu'elles semblent décider de tout, que ce qu'il leur faut pour être les instruments de ses desseins. Ainsi l'homme s'agite, et Dieu le mène. » Ce passage, dont le dernier trait rappelle la maxime de l'Écriture sainte : « Le cœur de l'homme dispose sa voie, et Dieu conduit ses pas » (*Prov. XVI, 9*), est un éloquent commentaire du proverbe *L'homme propose, et Dieu dispose*, qui a été formulé probablement par l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, dans laquelle il se trouve, liv. I, ch. XIX, § 2 : *Homo proponit et Deus disponit*.

Cette religieuse et profonde pensée de Fénelon, qu'on attribue quelquefois à Bossuet, mais à tort, est souvent rappelée par les écrivains, qui aiment à l'employer comme épiphonème.

Lion et le Moucheron (LE), allusion à une fable dans laquelle La Fontaine fait ressortir le triomphe de la faiblesse fine et adroite, personnifiée par le moucheron, sur la force furieuse et rugissante, représentée par le lion.

Ces quelques mots suffisent seuls à faire comprendre dans quel sens doivent avoir lieu les applications.

**L'œil morne... et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.**

Vers de Racine, dans le fameux récit où Thérémène raconte à Thésée la mort de son fils Hippolyte (*Phèdre*, acte V, scène vi) :

A peine nous sortions des portes de Trézène,
 Il était sur son char; ses gardes affigés
 Imitaient son silence, autour de lui rangés.
 Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes,
 Sa main sur ses chevaux laissait flotter les rênes,
 Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois,
 Pleins d'une ardeur si noble, obéir à sa voix,
L'œil morne, maintenant, et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

Les écrivains font souvent allusion à ces deux vers, et presque toujours d'une manière plaisante.

Louis
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

Vers de Boileau, dans son épître au roi intitulée le *Passage du Rhin* :

La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois,
 Fendent les flots tremblants sous un si noble poids;
Louis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

Ce vers célèbre se cite toujours ironiquement, et en parlant de quelqu'un qui craint ou qui feint de craindre de compromettre sa dignité, par des scrupules qui ne sont pas justifiés.

Madame se meurt! Madame est morte! Sublime mouvement d'éloquence de Bossuet, dans l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, morte soudainement à la fleur de l'âge.

Ces mots, qui montrent avec une énergie si éloquente le passage subit de la vie à la mort, se disent, dans l'application, des personnes, et principalement des choses.

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Vers du *Géolier de soi-même*, comédie de Th. Corneille. Jodelot a été fait prisonnier, couvert des armes et du costume de Frédéric, prince de Sicile; Octave, roi de Naples, le prenant pour Frédéric lui-même, lui dit :

Seigneur, il vous souvient qu'un jour, sans mon secours,
 Un cruel sanglier eût terminé vos jours;
 Il vous souvient de plus que le roi votre père...

JODELET.

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Ce vers si plaisant, qui a passé dans la langue, a en quelque sorte son histoire. A une représentation de *Coriolan*, tragédie oubliée de l'abbé Abeille, deux actrices étant en scène, l'une disait à l'autre :

Vous souvient-il, ma sœur, du feu roi notre père?

Et comme celle-ci cherchait sa réponse, un plaisant du parterre repartit par le vers de la comédie :

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Le poète Olivier en a fait un usage plus piquant encore dans cette épitaphe épigrammatique :

Ci-git un auteur peu fêté,
 Qui crut aller tout droit à l'immortalité;

Mais sa gloire et son corps n'ont qu'une même bière,
 Et quand Abeille on nommera,
 Dame postérité dira :
Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Il est facile de comprendre dans quelles circonstances peuvent avoir lieu les applications.

Mais attendons la fin.

Hémistiche de la fable de La Fontaine *le Chêne et le Roseau*. Celui-ci répond au chêne, qui s'apitoie orgueilleusement sur sa faiblesse :

Les vents me sont moins qu'à vous redoutables;
 Je plie et ne romps pas. Vous avez jusqu'ici,
 Contre leurs coups épouvantables,
 Résisté sans courber le dos;
Mais attendons la fin.

Dans l'application, ces mots signifient qu'il est imprudent de compter sur une constante prospérité tant qu'on n'a pas mené à terme une entreprise.

Mais où sont les neiges d'antan ?

Refrain du poète Villon dans sa charmante ballade des *Dames du temps jadis*. Le poète, qui, au moment où il écrivit, ne se sentait pas la conscience bien nette, était préoccupé de l'idée de la mort. Il se plaît donc à faire défiler devant nous le cortège des beautés illustres, des reines puissantes, des héroïnes, et il se demande : Où sont-elles? — *Mais où sont les neiges d'antan?* Nous ne résistons pas au plaisir de citer une strophe de cette délicieuse ballade :

La royne, blanche comme un lys,
 Qui chantoit à voix de sireine;
 Berthe au grand pied, Biettris, Alliz,
 Harembouges qui tint le Mayne,
 Et Jehanne, la bonne Lorraine,
 Que Angloys bruslèrent à Rouen,
 Où sont-ils, Vierge souveraine?..
Mais où sont les neiges d'antan?

Ce vers, qui exprime si gracieusement un mélancolique retour vers le passé, est, de la part des écrivains, l'objet de fréquentes allusions.

Mais voici bien une autre fête.

Vers de La Fontaine dans sa charmante fable *le Chat et le vieux rat*.

Un second Rodilard, l'Alexandre des chats,
 L'Attila, le fléau des rats,

avait employé toutes les ruses de son sac, et les souris n'osaient plus sortir de leur trou. Un dernier stratagème lui restait :

Le galant fait le mort et, du haut d'un plancher,
 Se pend la tête en bas : la bête scélérate
 A de certains cordons se tenait par la patte.
 Le peuple des souris croit que c'est châtement,
 Qu'il a fait un larcin de rôti ou de fromage,
 Egratigné quelqu'un, causé quelque dommage;
 Enfin, qu'on a pendu le mauvais garnement.
 Toutes, dis-je, unanimement,
 Se promettent de rire à son enterrement,
 Mettent le nez à l'air, montrent un peu la tête.

Puis rentrent dans leurs nids à rats,
 Puis, ressortant, font quatre pas,
 Puis enfin se mettent en quête;
Mais voici bien une autre fête :

Le pendu ressuscite.

Ces mots ont passé en proverbe, et se citent pour exprimer qu'une chose change tout à coup de face et dans un sens toujours désavantageux.

Médecin Tant-pla et le médecin Tant-mieux (I.E), allusion à une fable où La Fontaine met en présence deux médecins qui, suivant l'usage, sont d'un avis diamétralement opposé.

Dans l'application, on désigne par ces deux mots ce travers particulier à certaines gens qui voient les choses ou tout en blanc ou tout en noir. C'est, à un certain point de vue, le pessimisme et l'optimisme en présence.

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

Vers de Lemierre dans son poème des *Fastes*, chant Ier :

Si la trace des dieux fut, dit-on, reconnue
 Aux parfums qu'après eux ils laissaient dans la nue,
 Que dans mes vers ainsi chaque trait aperçu
 Se sente du trépied où je l'aurai conçu,
 Que le plus humble objet brille encor d'étincelles;
Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

Dans l'application, cet alexandrin exprime cette vérité, que, chez l'homme supérieur, la plus simple pensée porte toujours le cachet de son génie, l'empreinte de sa puissante originalité.

*Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître,
 Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.*

Vers tirés de la fameuse scène de la provocation, dans *le Cid*, tragédie de Corneille, acte II, scène II. Rodrigue (le Cid), qui n'a pas encore porté les armes, provoque à un combat mortel le comte de Gormas, un des plus vaillants guerriers de l'Espagne, lequel a outragé don Diègue, père de Rodrigue :

RODRIGUE.

A moi, comte, deux mots.

LE COMTE.

Parle.

RODRIGUE.

Ote-moi d'un doute.

Connais-tu bien don Diègue ?

LE COMTE.

Oui.

RODRIGUE.

Parlons bas ; écoute.

Sais-tu que ce vicillard fut la même vertu,
 La vaillance et l'honneur de son temps ? le sais-tu ?

LE COMTE.

Peut-être.

RODRIGUE

Cette ardeur que dans les yeux je porte,
 Sais-tu que c'est son sang ? le sais-tu ?

LE COMTE.

Que m'importe ?

RODRIGUE.

A quatre pas d'ici je te le fais savoir.

LE COMTE.

Jeune présomptueux.

RODRIGUE.

Parle sans t'émouvoir.

Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

LE COMTE.

Te mesurer à moi ! Qui t'a rendu si vain,
Toi qu'on n'a jamais vu les armes à la main ?

RODRIGUE.

*Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître,
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.*

Dans l'application, ces vers caractérisent une personne ou une chose qui se révèle subitement par un coup d'éclat.

Meunier, son fils et l'Âne (LE), titre d'une des plus jolies fables de La Fontaine, où il montre, par une succession d'incidents aussi plaisants que pittoresques, l'impossibilité de suivre les conseils, presque toujours contradictoires, que chacun se plaît à donner. De là, comme conclusion, ces mots passés en proverbe : *On ne peut contenter tout le monde et son père.*

Les allusions rappellent tantôt la fable elle-même, tantôt les mots que nous venons de citer.

Moi, moi, dis-je, et c'est assez.

Allusion à un passage de Corneille dans sa tragédie de *Médée*, acte Ier, scène v. Médée, sur le point d'être abandonnée par le volage Jason, épris d'un nouvel amour pour la fille de Créon, roi de Corinthe, fait part de ses sentiments de colère et de ses projets de vengeance à Nérine, sa confidente. Celle-ci rappelle à Médée l'abandon où elle se trouve et lui conseille la prudence :

Que sert ce grand courage où l'on est sans pouvoir ?

MÉDÉE.

Il trouve toujours lieu de se faire valoir.

NÉRINE.

Forcez l'aveuglement dont vous êtes séduite,
Pour voir en quel état le sort vous a réduite.
Votre pays vous hait, votre époux est sans foi ;
Dans un si grand revers que vous reste-t-il ?

MÉDÉE.

Moi,

Moi, dis-je, et c'est assez...

Dans l'application, le *moi* fameux de Médée est resté proverbial pour exprimer la confiance absolue que l'on conserve dans ses propres forces au milieu d'un grand danger.

Monsieur Dimanche, personnage du théâtre de Molière, dans la scène la plus comique de *Don Juan*, et dont le nom est resté proverbial.

M. Dimanche vient réclamer ce qui lui est dû ; don Juan le paye en belles paroles et surtout en compliments : « Ah! monsieur Dimanche, approchez ; que je suis ravi de vous voir! Vite un siège pour M. Dimanche. » On apporte un pliant. Ce n'est pas assez : « Un fauteuil à M. Dimanche. » D'ailleurs don Juan coupe sans cesse la parole au pauvre marchand, et l'accable de questions empressées sur sa santé, sur celle de Mme Dimanche, de la petite Claudine et du petit Colin. Est-ce tout? Non; pas encore : « Et votre petit chien Brusquet, gronde-t-il toujours aussi fort, et mord-il toujours bien aux jambes les gens qui vont chez vous? » M. Dimanche est confondu. Comment parler d'argent après tant de civilités? Pour comble, don Juan invite M. Dimanche à souper. Pour le coup, c'en est trop! ce malheureux créancier s'excuse très humblement et parle de se retirer. Se retirer! Voilà précisément le mot que guettait don Juan, comme le chat guette la souris, et il ne le laisse pas tomber : « Vite, vite! un flambeau pour reconduire M. Dimanche. » Et le malheureux marchand est mis dehors sans avoir pu toucher un seul mot de sa créance.

Dans la langue, *Monsieur Dimanche* est resté le type du créancier timide, du fournisseur patient; mais, de nos jours, cette espèce est devenue très rare.

Montagne qui enfante une souris (LA), allusion à une fable de La Fontaine, qui n'est que le développement de ce vers d'Horace (*Art poétique*, v. 139) :

Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

Une montagne en mal d'enfant
 Jetait une clameur si haute,
 Que chacun, au bruit accourant,
 Crut qu'elle accoucherait sans faute
 D'une cité plus grosse que Paris :
Elle accoucha d'une souris.

Ces mots sont à l'adresse des personnes ou des choses dont les promesses pompeuses ou les brillantes apparences n'aboutissent qu'à un résultat ridicule.

Montrez-moi patte blanche.

Vers tiré de la fable de La Fontaine *le Loup, la Chèvre et le Chevreau*.

La chèvre, allant paître l'herbe nouvelle,

Ferma sa porte au loquet,
 Non sans dire à son biquet :
 Gardez-vous, sur votre vie,
 D'ouvrir que l'on ne vous die,
 Pour enseigne et mot du guet :
 Foin du loup et de sa race!

Un loup qui passait par là entendit le mot d'ordre, s'approcha de la porte.

Et d'une voix papelarde,
 Il demande qu'on ouvre, en disant : Foin du loup!
 Et, croyant entrer tout d'un coup.
 Le biquet soupçonneux par la fente regarde :
Montrez-moi patte blanche, ou je n'ouvrirai point.
 S'écria-t-il d'abord. *Patte blanche* est un point

Chez les loups, comme on sait, rarement en usage.
Celui-ci, fort surpris d'entendre ce langage,
Comme il était venu s'en retourna chez soi.

Dans l'application, ces mots s'adressent à ceux dont on soupçonne les intentions hypocrites, et avec lesquels deux sûretés valent mieux qu'une.

Mouche du coche (LA), allusion à la fable de La Fontaine *le Coche et la Mouche* :

Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,
Et de tous les côtés au soleil exposé,
Six forts chevaux tiraient un coche.
Femmes, moines, vieillards, tout était descendu :
L'attelage suait, soufflait, était rendu.
Une mouche survient, et des chevaux s'approche,
Prétend les animer par son bourdonnement,
Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment
Qu'elle fait aller la machine ;
S'assied sur le timon, sur le nez du cocher.
Aussitôt que le char chemine,
Et qu'elle voit les gens marcher,
Elle s'en attribue uniquement la gloire.

Dans l'application, ces mots : *Faire la mouche du coche*, signifient faire l'empressé, le nécessaire, et s'attribuer le succès des choses auxquelles on a le moins contribué.

Moutons de Panurge (LES), allusion à un des passages les plus comiques du *Pantagruel* de Rabelais.

Panurge, le joyeux compagnon de Pantagruel, est, comme on sait, un des enfants de l'imagination capricieuse de Rabelais. Pendant le voyage de Pantagruel au pays des Lanternes, Panurge se prit, en mer, de querelle avec le marchand Dindenault, qui l'avait gravement injurié. Pour se venger et jouer à Dindenault un tour de sa façon, il lui acheta un de ses moutons, qu'il précipita dans la mer. L'exemple et les bêlements de celui-ci entraînent tous ses compagnons, qui sautèrent l'un après l'autre à la file. Le marchand lui-même fut entraîné par le dernier, qu'il s'efforçait de retenir, et se noya avec son troupeau, complétant ainsi le tableau saisissant de l'extravagance imitative de la foule. Panurge, armé d'un aviron, les empêchait de remonter sur le navire, « *les preschoit éloquentement, leur remontrant par lieux de rhétorique les misères de ce monde, affirmant plus heureux estre les trespassés que les vivants en ceste vallée de misère.* »

Dans l'application, ces mots : *Moutons de Panurge*, désignent ceux qui s'empressent de faire une chose par esprit d'imitation.

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours.

Vers de Racine dans *Bajazet*, acte IV, scène VII. Le vizir Acomat, sur le point d'accomplir une révolution pendant l'absence du sultan Amurat, s'adresse à son confident :

D'amis et de soldats une troupe hardie
Aux portes du palais attend notre sortie ;
La sultane, d'ailleurs, se fie à mes discours ;
Nourri dans le sérail, j'en connais les détours ;
Je sais de Bajazet l'ordinaire demeure ;
Ne tardons plus, marchons ; et s'il faut que je meure,

Mourons : moi, cher Osmin, comme un vizir, et toi
Comme le favori d'un homme tel que moi.

Dans l'application, ce vers signifie qu'une longue habitude nous donne la profonde connaissance d'une chose compliquée, composée d'une multitude de détails, comme la chicane, la politique, l'administration, etc.

Nous avons changé tout cela, mots tirés de la scène si plaisante du *Médecin malgré lui*, où Sganarelle donne une théorie toute nouvelle de l'intérieur du corps humain : « Or, ces vapeurs dont je vous parle venant à passer du côté droit, où est le cœur, au côté gauche, où est le foie... » Le bonhomme Géronte est ébloui de cette magnifique tirade ; et il ne lui reste qu'un petit scrupule, qu'il soumet timidement à Sganarelle : « On ne peut pas mieux raisonner, sans doute. Il n'y a qu'une seule chose qui m'a choqué : c'est l'endroit du foie et du cœur. Il me semble que vous les placez autrement qu'ils ne sont ; que le cœur est du côté gauche, et le foie du côté droit.

SGANARELLE.

« Oui, cela était autrefois ainsi ; mais *nous avons changé tout cela*, et nous faisons maintenant la médecine d'une manière toute nouvelle. »

Dans l'application, ces mots : *Nous avons changé tout cela*, se disent ironiquement d'une réforme opérée contrairement à la logique, au bon sens, à la morale, etc.

Nous sommes tous d'Athènes en ce point.

Vers de la fable de La Fontaine, *le Pouvoir des Fables*, dans laquelle, après avoir fait ressortir la frivolité athénienne, qui s'arrête à des contes d'enfants plutôt qu'aux paroles sérieuses d'un orateur, il se fait Athénien lui-même et s'écrie naïvement :

Nous sommes tous d'Athènes en ce point, et moi-même,
Au moment où je fais cette moralité,
Si *Peau d'âne* m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Dans l'application, ce vers est un aveu par lequel on ne se reconnaît pas exempt de la légèreté de ceux qui, en littérature, en politique, dans les beaux-arts, négligent le sérieux pour s'attacher à des bagatelles qui leur plaisent.

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

Vers de Molière, dans *les Femmes savantes*, acte III, scène II. Armande, Bélise et Philaminte, en compagnie de Trissotin, forment le plan d'une Académie au moyen de laquelle elles se proposent de faire sortir la femme de l'infériorité littéraire, philosophique et scientifique dans laquelle l'homme la tient depuis trop longtemps ; où elles seront les oracles du bel esprit et les distributrices des réputations :

Platon s'est au projet simplement arrêté,
Quand de sa *République* il a fait le traité ;
Mais à l'effet entier je veux pousser l'idée
Que j'ai sur le papier en prose accommodée ;
Car enfin je me sens un étrange dépit
Du tort que l'on nous fait du côté de l'esprit ;
Et je veux nous venger, toutes tant que nous sommes,
De cette indigne classe où nous rangent les hommes,

De borner nos talents à des futilités,
Et nous fermer la porte aux sublimes clartés.

.....

ARMANDE.

Nous serons, par nos lois, les juges des ouvrages ;
Par nos lois, prose et vers, tout nous sera soumis :
Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.
Nous chercherons partout à trouver à redire,
Et ne verrons que nous qui sachent bien écrire.

Ce vers, qui fait ressortir si énergiquement l'exclusivisme ridicule des coteries littéraires, méritait de rester proverbial et de devenir une des perles de notre langage figuré. Le mot *esprit* est souvent l'objet d'une variante amenée par les circonstances.

**Oh! le plaisant projet d'un poète ignorant,
Qui, de tant de héros, va choisir Childebrand!**

Passage de Boileau, dans le III^e chant de son *Art poétique*. Ici Boileau fait allusion à un poète aujourd'hui inconnu, Carel de Sainte-Garde, auteur des *Sarrasins chassés de France*, poème dont Childebrand est le héros.

Dans l'application, ces vers se disent, surtout en littérature, à propos d'un choix malencontreux lorsqu'il était facile de trouver mieux. La personne ou la chose dont il s'agit prend souvent la place de Childebrand : « L'Académie vient de couronner *Gazida*, roman vertueux de M. X. Marmier. Concevez-vous l'Académie, qui, ayant sous la main une foule d'œuvres délicates, consciencieuses ou fortes,

Parmi tant de héros va choisir *Gazida*?

On dit, et sans horreur je ne puis le redire...

Vers de Racine dans *Iphigénie*, acte IV, scène vi. Achille, instruit par Clytemnestre qu'Agamemnon, pour obéir à l'oracle, va immoler sa fille, aimée du héros, qui se croit certain de l'épouser bientôt, se présente à Agamemnon et provoque des éclaircissements :

Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi,
Seigneur ; je l'ai jugé trop peu digne de foi :
On dit, et sans horreur je ne puis le redire,
Qu'aujourd'hui par votre ordre Iphigénie expire ;
Que vous-même, étouffant tout sentiment humain,
Vous l'allez à Calchas livrer de votre main.

Dans l'application, ce vers s'emploie, et toujours sur le ton de la plaisanterie, pour exprimer une circonstance, un événement qui blesse ou renverse les idées reçues.

**On ne s'attendait guère
À voir Ulysse en cette affaire.**

Vers de la fable de La Fontaine *la Tortue et les deux Canards*. Deux canards proposent à une tortue de la transporter à travers les airs :

Nous vous voiturerons, par l'air, en Amérique ;
Vous verrez mainte république,
Maint royaume, maint peuple, et vous profiterez
Des différentes mœurs que vous remarquerez.
Ulysse en fit autant : *on ne s'attendait guère
À voir Ulysse en cette affaire.*

Dans l'application, très fréquente, que l'on fait de ces vers pour exprimer plaisamment la surprise que doit causer l'apparition d'un nom inattendu, le mot *Ulysse* est toujours remplacé par celui qui est l'objet de l'allusion. Mais alors il faut que le mot qui remplace *Ulysse* se prête à un vers de huit syllabes.

Oreilles du lièvre (LXS), allusion à une fable de La Fontaine.

Le lion, qui a été blessé par un animal cornu, bannit de ses Etats

Toute bête portant des cornes à son front.

Un lièvre, apercevant l'ombre de ses oreilles,
Craignit que quelque inquisiteur
N'allât interpréter à cornes leur longueur,
Ne les soutint en tout à des cornes pareilles.
« Adieu, voisin grillon, dit-il; je pars d'ici :
Mes oreilles, enfin, seraient cornes aussi;
Et, quand je les aurais plus courtes qu'une autruche,
Je craindrais même encor. » Le grillon repartit :
« Cornes, cela vous me prenez pour cruchet
Ce sont oreilles que Dieu fit.
— On les fera passer pour cornes,
Dit l'animal craintif, et cornes de licornes.
J'aurai beau protester, mon dire et mes raisons
Iront aux Petites-Maisons. »

Dans l'application, ces mots : *Les oreilles du lièvre*, expriment les précautions qu'on est obligé de prendre quelquefois pour ne pas porter ombre à une autorité soupçonneuse.

Oublier d'éclairer sa lanterne, allusion à la fable de Florian, *le Singe qui montre la lanterne magique*.

Dans cette fable, le singe,

Un jour qu'au cabaret son maître était resté,
rassembla les animaux pour leur faire voir la lanterne magique :

« Messieurs, vous voyez le soleil,
Ses rayons et toute sa gloire;
Voici présentement la lune, et puis l'histoire
D'Adam, d'Ève et des animaux...
Voyez, messieurs, comme ils sont beaux!
Voyez la naissance du monde;
Voyez... »

Les autres avaient beau s'écarquiller les yeux, ils ne voyaient rien du tout :

*Il n'avait oublié qu'un point,
C'était d'éclairer sa lanterne.*

Dans l'application, la *lanterne magique* du singe est une allusion à ceux qui, dans un raisonnement, une démonstration, l'exposé d'une doctrine, disent de fort belles choses, mais oublient d'être clairs.

Les vers suivants, prononcés par le dindon :

Je vois bien quelque chose,
Mais je ne sais pour quelle cause
Je ne distingue pas très bien,
sont également passés en proverbe.

Part du lion (LA), allusion à la fable de La Fontaine *la Genisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion*. Les quatre animaux mettent

en commun le gain et le dommage. Un cerf est pris dans les lacs de la chèvre, et, quand il s'agit de partager cette proie,

Le lion par ses ongles compta,
Et dit : Nous sommes quatre à partager la proie.
Puis en autant de parts le cerf il dépeça;
Frit pour lui la première en qualité de sire.
« Elle doit être à moi, dit-il; et la raison,
C'est que je m'appelle lion :
A cela l'on n'a rien à dire.
La seconde, par droit, me doit échoir encor :
Ce droit, vous le savez, c'est le droit du plus fort.
Comme le plus vaillant, je prétends la troisième.
Si quelqu'une de vous touche à la quatrième,
Je l'étranglerai tout d'abord. »

Dans l'application, on appelle *part du lion* le lot que s'arrogé le plus exigeant et presque toujours le plus fort. On dit aussi dans le même sens : *Parce que je m'appelle lion*, ce qui signifie : parce que je suis le plus fort.

Passes-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné, locution formulée d'après les éléments qu'en a fournis Molière dans l'*Amour médecin*, acte III scène 1^{re}.

Plusieurs médecins, appelés en consultation pour la maladie d'une jeune fille, sont d'avis contraires; l'un prescrit l'émétique, et l'autre la saignée, deux systèmes différents de médication :

M. THOMÈS.

Monsieur, nous avons raisonné sur la maladie de votre fille, et mon avis, à moi, est que cela procède d'une grande chaleur de sang; ainsi je conclus à la saigner le plus tôt que vous pourrez.

M. DESFONANDRÈS.

Et moi, je dis que sa maladie est une pourriture d'humeurs causée par une trop grande réplétion; ainsi je conclus à lui donner de l'émétique.

M. THOMÈS.

Je soutiens que l'émétique la tuera.

M. DESFONANDRÈS.

Et moi, que la saignée la fera mourir.

Les médecins, après s'être injuriés, finissent par trouver un compromis, que le docteur Desfonandrès formule en ces termes : « *Qu'il me passe mon émétique pour la malade dont il s'agit, et je lui passerai tout ce qu'il voudra.* »

Ce proverbe de l'émétique et de la saignée ne tarda pas à être détrôné; la rhubarbe fut substituée à l'émétique et le séné remplaça la saignée : *Passes-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné*. Mais la nouvelle formule est évidemment moins heureuse que l'ancienne, car, la rhubarbe et le séné étant l'un et l'autre des purgatifs, le contraste n'existe plus, et le proverbe perd de sa justesse et de son originalité.

Dans l'application, cette phrase se dit de gens qui s'épargnent des reproches ou des critiques en se faisant des concessions réciproques, et dont l'un semble dire à l'autre : *Passes-moi mes sottises, et je vous passerai les vôtres.*

Pavé de l'ours (LE), allusion à un passage de la fable de La Fontaine *l'Ours et l'Amateur des jardins*. Un campagnard se lie d'amitié avec un ours, qui se charge d'écarter les mouches pendant le sommeil de son ami.

Un jour que le vieillard dormait d'un profond somme,
 Sur le bout de son nez une allant se placer
 Mit l'ours au désespoir; il eut beau la chasser.
 « Je l'attraperai bien, dit il; et voici comme. »
 Aussitôt fait que dit : le fidèle émoucheur
 Vous empoigne un psvé, le lance avec raideur,
 Casse la tête à l'homme en écrasant la mouche,
 Et, non moins bon archer que mauvais raisonneur,
 Raide mort étendu sur la place il le couche.
 Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami;
 Mieux vaudrait un sage ennemi.

Le *Pavé de l'ours* a passé en proverbe pour désigner l'acte irréfléchi d'une amitié aveugle et sans jugement.

Paysan du Danube (LE), allusion à un apologue célèbre de La Fontaine, dans lequel le fabuliste, sortant du ton ordinaire de la fable, nêtrit éloquemment la corruption romaine, devant le sénat assemblé, par l'organe d un paysan venu des bords du Danube.

Voici

Le personnage en raccourci :
 Son menton nourrissait une barbe touffue ;
 Toute sa personne velue
 Représentait un ours, mais un ours mal léché ;
 Sous un sourcil épais il avait l'œil caché,
 Le regard de travers, nez tortu, grosse lèvres,
 Portait sayon de poil de chèvre,
 Et ceinture de joncs marins.

Ce portrait est un chef-d'œuvre.

Le *Paysan du Danube* a passé en proverbe pour désigner un homme d'un extérieur grossier et d'une franchise brutale, quelquefois aussi un homme dont la rusticité n'est qu'apparente, et à laquelle il se mêle de la finesse et du calcul. Ces mots deviennent alors synonymes de *faux bonhomme*.

Peau du Lion (LA), allusion à la fable de La Fontaine, *l'Ane vêtu de la peau du lion* :

De la peau du lion l'âne s'étant vêtu
 Était craint partout à la ronde ;
 Et, bien qu'animal sans vertu,
 Il faisait trembler tout le monde.

Cette expression : *La peau du Lion*, sert à qualifier ceux qui cherchent à recouvrir leur faiblesse, leur lâcheté, d'un appareil menaçant. C'est le synonyme de *capitaine Fracasse* : beaucoup de bruit, beaucoup d'apparence, mais peu d'effet.

Pot de terre et le pot de fer (LE), titre d'une fable où La Fontaine fait ressortir le danger que le faible court en s'alliant avec le fort ou en luttant contre lui. Le pot de fer propose un voyage au pot de terre, qui accepte imprudemment.

Mes gens s'en vont à trois pieds
 Clopin-clopant comme ils peuvent,

L'un contre l'autre jetés,
 Au moindre hoquet qu'ils treuvent.
 Le pot de terre en souffre; il n'eut pas fait cent pas,
 Que par son compagnon il fut mis en éclats,
 Sans qu'il eût lieu de se plaindre.

Poule aux œufs d'or (I.A), titre d'une fable de La Fontaine :

L'avarice perd tout en voulant tout gagner;
 Je ne veux, pour le témoigner,
 Que celui dont la poule, à ce que dit la Fable,
 Pondait tous les jours un œuf d'or.
 Il crut que dans son corps elle avait un trésor;
 Il la tua, l'ouvrit, et la trouva semblable
 A celles dont les œufs ne lui rapportaient rien,
 S'étant lui-même ôté le plus beau de son bien.

Dans l'application, *la poule aux œufs d'or* est une source de richesses et de bénéfices. *Tuer la poule aux œufs d'or*, c'est tarir cette source dans l'espoir de réaliser d'un seul coup ces mêmes bénéfices.

Pour l'amour du grec..., allusion à un passage célèbre des *Femmes savantes* de Molière. Dans cette comédie, Trissotin présente Vadius à sa pédante société :

Il a des vieux auteurs la pleine intelligence,
 Et sait du grec, madame, autant qu'homme de France.

PHILAMINTE, à Bélise.

Du grec, ah ciel! du grec! Il sait du grec, ma sœur!

BÉLISE, à Armande.

Ah! ma nièce, du grec!

ARMANDE.

Du grec! quelle douceur!

PHILAMINTE.

Quoi! monsieur sait du grec? Ah! permettez, de grâce,
 Que pour l'amour du grec, monsieur, on vous embrasse.

(Vadius embrasse aussi Bélise et Armande.)

HENRIETTE, à Vadius, qui veut l'embrasser comme les autres.

Excusez-moi, monsieur, je n'entends pas le grec.

Dans l'application, ces mots : *Pour l'amour du grec*, sont toujours cités d'une manière plaisante.

Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

Vers de Racine dans le fameux songe d'*Athalie*, acte II, scène v :

ATHALIE.

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit;
 Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée,
 Comme au jour de sa mort pompeusement parée;
 Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté;
 Même elle avait encor cet éclat emprunté
 Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
 Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

Dans l'application, ce vers désigne presque toujours, sur le ton de l'épigramme, les soins que l'on prend pour dissimuler sur sa personne le ravage des années. Il s'adresse surtout aux coquettes surannées.

Prendre le Pirée pour un homme, allusion tirée de la fable de La Fontaine *le Singe et le Dauphin*. Un dauphin, croyant sauver un naufragé, prend un singe sur son dos. Le dauphin lui demande :

• Etes-vous d'Athènes la grande ?
 — Oui, dit l'autre; on m'y connaît fort;
 S'il vous y survient quelque affaire,
 Employez-moi; car mes parents
 Y tiennent tous les premiers rangs;
 Un mien cousin est juge-maire. »
 Le dauphin dit: « Bien grand merci!
 Et le Pirée a part aussi
 A l'honneur de votre présence ?
 Vous le voyez souvent, je pense ?
 — Tous les jours : il est mon ami,
 C'est une vieille connaissance. »
 Notre magot prit, pour ce coup,
 Le nom d'un port pour un nom d'homme.
 De telles gens il est beaucoup
 Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
 Et qui, caquetant au plus dru,
 Parlent de tout, et n'ont rien vu.

Dans l'application, ces mots : *Prendre le Pirée pour un homme*, expriment d'une manière plaisante la confusion grossière de choses qui n'ont entre elles aucun rapport.

Prends un siège, Cinna...

Hémistiche d'un vers de Corneille dans *Cinna*, acte V, scène 1re.

Auguste, instruit de tous les détails de la conspiration tramée contre lui, en fait venir le chef et lui dit :

Prends un siège, Cinna, prends, et sur toute chose
 Observe exactement la loi que je t'impose :
 Prête, sans me troubler, l'oreille à mes discours ;
 D'aucun mot, d'aucun cri n'en interromps le cours,
 Tiens ta langue captive, et si ce grand silence
 A ton émotion fait quelque violence,
 Tu pourras me répondre après tout à loisir :
 Sur ce point seulement contente mon désir.

Dans l'application, cet hémistiche se rappelle toujours avec une dignité et une emphase comiques.

Qu'allait-il faire dans cette galère? un des mots les plus comiques de Molière, dans les *Fourberies de Scapin*. Scapin, voulant soutirer de l'argent du vieux Géronte, lui apprend que son fils Léandre est retenu dans une galère turque, d'où il ne peut sortir qu'en donnant cinq cents écus, qu'il le prie de lui envoyer. Géronte s'écrie jusqu'à six fois, avec un dépit des plus risibles : *Qu'allait-il faire dans cette galère?*

Cette scène, que tout le monde connaît, est imitée de celle du *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac, où le principal personnage, placé dans la même situation que Géronte, et obligé de compter cent pistoles pour le rachat de son fils, dit aussi plusieurs fois : *Que diable aller faire dans la galère d'un Turc!* Mais l'imitation est bien supérieure à l'original, et si l'esprit de Cyrano a trouvé le refrain auquel reviennent toujours les deux avars, c'est le génie de Molière qui l'a rendu comique et en a fait une phrase type qu'on n'oubliera jamais, et qui se dit au sujet de quelqu'un sottement embarqué dans une mauvaise affaire. C'est là surtout que

notre grand Molière avait le droit de dire : « Je prends mon bien partout où je le trouve. »

Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre.

Vers de Frédéric II dans une épître à son frère :

Lorsque Auguste buvait, la Pologne était ivre ;
Lorsque le grand Louis brûlait d'un tendre amour,
Paris devint Cythère, et tout suivit la cour ;
Quand il se fit dévot, ardent à la prière,
Le lâche courtisan marmotta son bréviaire.

Les écrivains ont varié sur l'interprétation qu'il fallait donner à ce vers : est-ce une maxime égoïste à la Sganarelle, ou exprime-t-il la communauté de sentiments qui existait entre Auguste et ses sujets ? La citation suivante de Voltaire, où le vers de Frédéric est rappelé, ne laisse aucun doute à cet égard :

. . . Plus votre rang vous élève en ce monde,
Plus il faut que chez vous le vrai mérite abonde.
C'est lui que l'on estime, et vous devez savoir
Que l'exemple est surtout votre premier devoir.
L'exemple d'un grand prince impose et se fait suivre :
Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre.

Ce n'est donc qu'une paraphrase du fameux vers latin :

Regis ad exemplar totus componitur orbis,

L'univers entier prend exemple sur le prince, et c'est dans un sens analogue que les applications doivent être faites.

Quand aura-t-il tout vu ?

Hémistiche d'un vers des *Plaideurs*, de Racine, acte III, scène III.

Racine tourne en ridicule le travers des avocats de son temps, qui se plaisaient à employer de grands mots et à rappeler les plus remarquables événements de l'histoire à propos de choses vulgaires et triviales. Petit-Jean, plaidant au sujet d'un chapon, dit, en estropiant les mots qu'on lui souffle :

Messieurs, quand je regarde avec exactitude
L'inconstance du monde et sa vicissitude ;
Lorsque je vois, parmi tant d'hommes différents,
Pas une étoile fixe et tant d'astres errants ;
Quand je vois les Césars, quand je vois leur fortune ;
Quand je vois le soleil et quand je vois la lune ;
Quand je vois les États des Babyboniens (*Babyloniens*)
Transférés des Serpents (*Persans*) aux Nacédoniens (*Macédoniens*) ;
Quand je vois les Lorrains (*Romains*), de l'état dépotique (*despotique*)
Passer au démocrite (*démocratique*), et puis au monarchique ;
Quand je vois le Japon...

L'INTIMÉ.

Quand aura-t-il tout vu ?

Cette exclamation, si comique et si naturelle, s'applique aux énumérations remplies de longueurs inutiles, de détails insignifiants et fastidieux.

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

Vers des *Femmes savantes*, de Molière, acte I^{er}, scène I^{re}.

Des deux jeunes sœurs, Armande et Henriette, celle-ci ne partage

point les goûts de science et de philosophie de sa mère, de sa tante et de sa sœur, à qui elle dit ironiquement :

Nous saurons toutes deux imiter notre mère :
 Vous, du côté de l'âme et des nobles désirs ;
 Moi, du côté des sens et des grossiers plaisirs ;
 Vous, aux productions d'esprit et de lumière ;
 Moi, dans celles, ma sœur, qui sont de la matière.

ARMANDE.

*Quand sur une personne on prétend se régler,
 C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler ;
 Et ce n'est point du tout la prendre pour modèle,
 Ma sœur, que de tousser et de cracher comme elle.*

Ces vers si bien frappés reviennent souvent sous la plume des écrivains, et servent à faire entendre qu'il ne suffit pas d'imiter les petits défauts, les petits travers, les manières d'une personne remarquable, pour s'attribuer le même mérite et croire qu'on a droit à la même considération.

Que j'en ai vu mourir, de jeunes filles !

Premier vers des *Fantômes*, un des morceaux les plus touchants des *Orientales*, de M. Victor Hugo :

*Hélas ! que j'en ai vu mourir, de jeunes filles !
 C'est le destin. Il faut une proie au trépas,
 Il faut que l'herbe tombe au tranchant des faucilles ;
 Il faut que dans le bal les folâtres quadrilles
 Foulent des roses sous leurs pas.*

*Que j'en ai vu mourir ! — L'une était rose et blanche ;
 L'autre semblait ouïr de célestes accords ;
 L'autre, faible, appuyait d'un bras son front qui penche,
 Et, comme en s'envolant l'oiseau courbe la branche,
 Son âme avait brisé son corps.*

Dans l'application, ce vers se dit de toute personne ou de toute chose dont on déplore la fin prématurée.

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes.

Vers de la *Phèdre* de Racine, acte IV, scène II. Hippolyte, accusé d'un crime affreux par son père, s'en défend en répondant :

Examinez ma vie et songez qui je suis.
*Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes ;
 Quiconque a pu franchir les bornes légitimes
 Peut violer enfin les droits les plus sacrés :
 Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés.*

On cite souvent ce beau vers pour faire comprendre que, de vertueux qu'on était auparavant, on ne devient pas en un seul jour un homme capable de tout, un criminel endurci. Le dernier des cinq vers qui précèdent est aussi devenu proverbial, et les écrivains y font de fréquentes allusions.

*Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
 Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.*

Vers de la neuvième satire de Boileau. Le poète prend le ton de l'ironie pour mieux accabler les méchants auteurs :

Puisque vous le voulez, je vais changer de style.
 Je le déclare donc : Quinault est un Virgile ;

Pradon comme un soleil en nos ans a paru ;
 Pelletier écrit mieux qu'Abiancourt ni Patru ;
 Cotin, à ses sermons traînant toute la terre,
 Fend des flots d'auditeurs pour aller à sa chaire ;
 Sofal est le phénix des esprits relevés ;
 Perrin... Bon, mon esprit ! Courage ! poursuivez !
 Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
 Va prendre encor ces vers pour une raillerie ?
 Et Dieu sait aussitôt que d'auteurs en courroux,
 Que de rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous !
 Vous les verrez bientôt, féconds en impostures,
 Amasser contre vous des volumes d'injures,
 Traiter en vos écrits chaque vers d'attentat
 Et d'un mot innocent faire un crime d'État.
 Vous aurez beau vanter le roi dans vos ouvrages,
 Et de ce nom sacré sanctifier vos pages :
*Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
 Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.*

Dans l'application, ces vers si mordants sont dirigés contre ceux qui ont la sotte prétention de mettre leur nullité à l'ombre d'un nom ou d'une chose généralement respectée.

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?

Vers célèbre qui sert de début à l'unique élégie de Berchoux.

Le poète s'élève avec une verve des plus comiques contre la tyrannie que la langue et l'histoire des Grecs et des Latins exerçaient sur la littérature de cette époque :

*Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?
 Du sein de leurs tombeaux, ces peuples inhumains
 Feront assurément le malheur de ma vie.
 Mes amis, écoutez mon discours, je vous prie.
 A peine je fus né qu'un maudit rudiment
 Poursuivit mon enfance avec acharnement ;
 La langue des Césars faisait tout mon supplice :
 Hélas ! je préférerais celle de ma nourrice,
 Et je me vis fessé pendant dix ans et plus,
 Grâce à Cicéron, Tite, Cornélius,
 Tous Romains enterrés depuis maintes années,
 Dont je maudissais fort les œuvres surannées.*

Dans l'application, ce vers exprime admirablement l'ennui, la fatigue que l'on éprouve à entendre vanter constamment tout ce qui a rapport à Rome ou à la Grèce, et, par extension, tout ce qui donne lieu à des répétitions trop fréquentes.

Race d'Agamemnon, qui ne finit jamais...

Allusion à un vers de Berchoux, qui sert de pendant à celui que nous venons d'étudier :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?

On connaît trop la sanglante célébrité des Atrides et l'abus qu'en ont fait les tragiques, pour qu'il soit besoin de commenter ce vers.

Dans l'application, il désigne une suite d'hommes appartenant à la même famille, et qui se distinguent par des succès du même genre. C'est en ce sens qu'un ancien proviseur de Louis-le-Grand, voyant depuis cinq ou six ans les premiers prix du concours général invariablement rem-

portés par les frères Taillandier du lycée Charlemagne, s'écria un jour plaisamment :

Race de Taillandier, qui ne finit jamais...

Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Vers tirés de Régnier-Desmarets, dans son *Voyage à Munich*. Le poète, parlant du Danube, qui voit autant de religions qu'il parcourt de contrées, s'exprime ainsi :

Déjà nous avons vu le Danube inconstant,
Qui, tantôt catholique et tantôt protestant,
Sert Rome et Luther de son onde,
Et qui, comptant après pour rien
Le romain, le luthérien,
Finit sa course vagabonde
Par n'être pas même chrétien :
*Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.*

Le poète Gresset faisait évidemment allusion à ces vers quand, avant de raconter le fameux voyage du perroquet Vert-Vert sur la Loire, il a dit :

Dans maint auteur de science profonde,
J'ai lu qu'on perd à trop courir le monde.

Renard qui a la queue coupée (LR), titre d'une fable de La Fontaine, où un vieux renard des plus fins, ayant laissé sa queue dans un piège, saisit l'occasion d'un grand conseil tenu par tous ceux de sa race pour les inviter à se couper la queue, sous prétexte qu'elle n'est pour eux qu'un embarras, un poids inutile,

Qui s'en va balayant tous les sentiers fangeux ;

mais chacun devine la cause de cette proposition saugrenue :

Votre avis est fort bon, dit quelqu'un de la troupe ;
Mais tournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra.
A ces mots, il se fit une telle huée
Que le pauvre écourté ne put être entendu.

Les allusions à ce conseil intéressé sont fréquentes : elles caractérisent la jalousie qui ne peut supporter chez autrui un avantage, une satisfaction, un plaisir dont elle est elle-même privée.

Revenir à ses moutons, expression tirée d'une des plus charmantes farces de tréteaux du moyen âge, l'*Avocat Pathelin*, rajournée plusieurs fois sur notre scène, et qui amusera probablement encore pendant longtemps nos petits-fils. M. Guillaume, plaidant contre son berger, qu'il accuse de lui avoir volé des moutons, reconnaît dans l'avocat de l'accusé maître Pathelin, qui lui a emporté six aunes de drap sans les payer. La stupéfaction trouble ses idées ; il embrouille les deux affaires et mêle à sa plaidoirie sur les moutons le drap, l'avocat et toutes les circonstances de l'achat. Le bailli, qui ne comprend rien à cet amphigouri, interrompt à chaque instant le plaideur pour lui crier avec impatience : « Mais, monsieur Guillaume, *revenez donc à vos moutons !* »

Dans l'application, cette phrase, l'une des plus fréquemment employées

dans notre langue, signifie reprendre un discours interrompu, revenir à son sujet.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Premier vers de la fable de La Fontaine, le *Lièvre et la Tortue* :

• Gageons, dit celle-ci, que vous n'atteindrez point
Sitôt que moi ce but. — Sitôt! êtes-vous sage?

Repartit l'animal léger :

Ma cominère, il faut vous purger

Avec quatre grains d'ellébore.

— Sage ou non, je parie encore. •

Ainsi fut fait : et de tous deux

On mit près du but les enjeux.

• Notre lièvre n'avait que quatre pas à faire.

• • • • • il laisse la tortue

Aller son train de sénateur.

Elle part, elle s'évertue,

Elle se hâte avec lenteur.

Lui, cependant, méprise une telle victoire.

• • • • • Il broute, il se repose ;

Il s'amuse à toute autre chose

Qu'à la gageure. A la fin, quand il vit

Que l'autre touchait presque au bout de la carrière,

Il partit comme un trait ; mais les élans qu'il fit

Furent vains : la tortue arriva la première.

• Eh bien ! lui cria-t-elle, avais-je pas raison ?

De quoi vous sert votre vitesse ?

Moi l'emporter ! et que serait-ce

Si vous portiez une maison ? •

C'est le cas de répéter :

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Application facile.

Rodrigue, as-tu du cœur ?

Hémistiche de Corneille, dans le *Cid*, acte I^{er}, scène v. Le vieux don Diègue, insulté par le comte de Gormas, veut charger son fils du soin de sa vengeance, et ces mots sont les premiers qu'il lui adresse.

Les allusions à cet hémistiche se font presque toujours sous une forme plaisante ou familière.

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Vers de Corneille dans sa tragédie de *Sertorius*, acte III, scène II. Sertorius, révolté contre Rome, occupe l'Espagne à la tête d'une armée aguerrie. Pompée, envoyé pour le combattre, lui demande une entrevue. Dans cette scène, qui est à la hauteur des plus belles de *Cinna* et des *Horaces*, Pompée s'efforce de ramener Sertorius à la soumission, et lui dit :

Une seconde fois : n'est-il aucune voie

Par où je puisse à Rome emporter quelque joie ?

Elle serait extrême à trouver les moyens

De rendre un si grand homme à ses concitoyens.

Il est doux de revoir les murs de la patrie...
C'est elle par ma voix, seigneur, qui vous en prie ;
C'est Rome...

SERTORIUS.

Le séjour de votre potentat,
Qui n'a que ses fureurs pour maximes d'État !
Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles
Que ses proscriptions couvrent de funérailles,
Ces murs dont le destin fut autrefois si beau
N'en sont que la prison ou plutôt le tombeau :
Mais, pour revivre ailleurs dans sa première force,
Avec les faux Romains elle a fait plein divorce ;
Et, comme autour de moi j'ai tous ses vrais appuis,
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Dans l'application, ce vers a deux sens : quand on ne cite que le premier hémistiche, c'est pour indiquer un déplacement de personnes appartenant à une même société, une même administration, une même compagnie, un même pays, etc. : « Dans la saison des eaux, toute la haute société parisienne est à Bade, à Vichy, aux Pyrénées, en Italie : *Rome n'est plus dans Rome.* » Quand on cite le vers en entier, c'est toujours pour indiquer, sous une forme plaisante, la prétention de résumer en soi seul une opinion, une doctrine, un sentiment, etc.

Sac de Scapin (LE), allusion à une des *fourberies de Scapin* dans la pièce de ce nom.

Scapin, qui veut se venger de Géronte, l'enveloppe dans un sac, sous prétexte de le dérober à la colère d'un spadassin, et, en contrefaisant sa voix, il lui administre force coups de bâton. C'est une des scènes les plus bouffonnes du grand comique. Mais ces bouffonneries choquaient le goût sévère de Boileau, qui en a repris vertement son ami dans l'*Art poétique* :

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*.

Dans l'application, le *sac de Scapin* est le trait vulgaire et presque grossier qui contraste trop avec la distinction d'esprit et de manière que l'on est accoutumé à rencontrer chez quelqu'un. Cela se dit particulièrement d'un auteur.

Sans dot, mots d'un comique achevé dans l'*Avare* de Molière. Harpagon veut marier sa fille au vieux seigneur Anselmo. Élise se refuse à cette union disproportionnée. Au milieu de leur discussion, entre Valère, qui aime la jeune Élise et qui en est aimé ; Harpagon, qui ignore ce sentiment réciproque, prend Valère pour juge.

HARPAGON.

Le seigneur Anselme est un parti considérable ; c'est un gentilhomme qui est noble, doux, posé, sage et fort riche. Saurait-elle mieux rencontrer ?

VALÈRE.

Cela est vrai. Mais elle pourrait vous dire que c'est un peu précipiter les choses, et qu'il faudrait au moins quelque temps pour voir si son inclination pourrait s'accommoder avec...

HARPAGON.

C'est une occasion qu'il faut prendre vite par les cheveux. Je trouve ici un avantage qu'ailleurs je ne trouverais pas, et il s'engage à la prendre *sans dot*.

Sans dot ?

VALÈRE.

Oui.

HARPAGON.

VALÈRE.

Ah ! je ne dis plus rien. Voyez-vous ? voilà une raison tout à fait convaincante ; il faut se rendre à cela.

HARPAGON.

C'est pour moi une épargne considérable.

VALÈRE.

Assurément ; cela ne reçoit point de contradiction. Il est vrai que votre fille vous peut représenter que le mariage est une plus grande affaire qu'on ne peut croire ; qu'il y va d'être heureux ou malheureux toute sa vie ; et qu'un engagement qui doit durer jusqu'à la mort ne se doit jamais faire qu'avec de grandes précautions.

HARPAGON.

Sans dot !

VALÈRE.

Vous avez raison : voilà qui décide tout ; cela s'entend. Il y a des gens qui pourraient vous dire qu'en de telles occasions l'inclination d'une fille est une chose, sans doute, où l'on doit avoir de l'égard ; et que cette grande inégalité d'âge, d'humeur et de sentiments...

HARPAGON.

Sans dot !

VALÈRE.

Ah ! il n'y a pas de réplique à cela ; on le sait bien. Qui diantre peut aller là contre ? Ce n'est pas qu'il n'y ait quantité de pères qui aimeraient mieux ménager la satisfaction de leurs filles que l'argent qu'ils pourraient donner ; qui ne les voudraient point sacrifier à l'intérêt, et chercheraient, plus que toute autre chose, à mettre dans un mariage cette douce conformité qui sans cesse y maintient la tranquillité et la joie ; et que...

HARPAGON.

Sans dot !

VALÈRE.

Il est vrai ; cela ferme la bouche à tout. *Sans dot !* Le moyen de résister à une raison comme celle-là ?

Ce fameux *sans dot*, une des perles les plus précieuses du riche écrivain de Molière, est l'objet de fréquentes allusions.

... Selon l'usage antique et solennel.

Second vers de la 1^{re} scène du 1^{er} acte de l'*Athalie* de Racine

Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel ;
Je viens, selon l'usage antique et solennel,
Célébrer avec vous la fameuse journée
Où, sur le mont Sina, la loi nous fut donnée.

Dans l'application, ce vers se prend dans un sens analogue, mais toujours sur le ton de la plaisanterie.

Se retirer dans un fromage de Hollande, allusion à une particularité de la fable de La Fontaine, le Rat qui s'est retiré du monde.

Les Levantins, en leur légende,
Disent qu'un certain rat, las des soins d'ici-bas,
Dans un fromage de Hollande
Se retira loin du tracas.

Dans l'application, ces mots se disent de ceux qui se confinent dans un lieu écarté, où ils s'entourent de toutes les jouissances de la vie.

Serpent et la Lime (LE), titre d'une fable de La Fontaine. Un serpent pénètre dans la boutique d'un horloger, où il essaye de ronger une lime. Celle-ci, sans se mettre en colère, lui fait remarquer l'impuissance de ses morsures. Le fabuliste ajoute :

Ceci s'adresse à vous, esprits du dernier ordre,
Qui, n'étant bons à rien, cherchez surtout à mordre.
Vous vous tourmentez vainement.
Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages
Sur tant de beaux ouvrages?
Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de diamant.

Ce dernier vers rappelle l'*Ære perennius* d'Horace.

Les écrivains font de fréquentes allusions à la vaine tentative du serpent, et ces allusions sont presque toujours à l'adresse des envieux, et particulièrement des zôiles qui s'attaquent aux œuvres du génie.

Sésame, ouvre-toi, formule magique tirée d'un des contes les plus populaires des *Mille et une Nuits*, et qui est passée en proverbe.

Ali-Baba, pauvre artisan d'une ville de Perse, était un jour occupé à ramasser du bois dans une forêt, lorsque quarante voleurs s'arrêtèrent à quelques pas de l'arbre qui le dérobaît à leurs regards. Le chef, s'étant avancé vers la porte d'une caverne située en cet endroit même, prononça ces paroles : *Sésame, ouvre-toi*, et aussitôt la porte s'ouvrit, livrant passage aux quarante voleurs. Dès qu'ils furent sortis, Ali-Baba, qui avait entendu la formule cabalistique, s'avança à son tour et répéta : *Sésame, ouvre-toi*. La porte s'ouvrit de nouveau, et Ali-Baba, pénétrant dans l'intérieur, se trouva en présence d'un immense amas de richesses, accumulées depuis de longues années en ce lieu par les voleurs. Il en prit ce qu'il put emporter et se retira, se promettant de faire de fréquentes visites à la caverne.

Ali-Baba et la caverne des quarante voleurs sont demeurés célèbres, et l'on y fait souvent allusion; mais ce sont principalement les mots cabalistiques : *Sésame, ouvre-toi*, qui sont devenus l'objet de fréquentes applications en littérature; on désigne par là le moyen prompt, rapide, devant lequel cèdent, comme par magie, toutes les difficultés, la clef qui ouvre toutes les situations et fait pénétrer tous les mystères.

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

Vers de Corneille, dans le *Cid*, acte 1^{er}, scène 1^{re}. Elvire vante à Chimène la noblesse de la naissance de Rodrigue :

Don Rodrigue, surtout, n'a trait en son visage
Qui d'un homme de cœur ne soit la haute image,
Et sort d'une maison si féconde en guerriers,
Qu'ils y prennent naissance au milieu des lauriers.
La valeur de son père, en son temps sans pareille,
Tant qu'a duré sa force a passé pour merveille,
Ses rides sur son front ont gravé ses exploits,
Et nous disent encor ce qu'il fut autrefois.

Racine, dans ses *Plaideurs*, a fait une parodie très spirituelle de ce vers. L'Intimé parle ainsi de son père, qui était huissier :

. . . Ah! monsieur, si feu mon pauvre père
Était encor vivant, c'était bien votre affaire!
Il gagnait en un jour plus qu'un autre en six mois;
Ses rides sur son front gravaient tous ses exploits.

Les allusions au vers de Corneille sont presque toujours familières et plaisantes.

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.

Vers de La Fontaine, dans la fable le *Loup et l'Agneau*. Le loup, qui veut joindre à la force l'apparence du droit, fait à l'agneau des reproches dénués de raison.

— ...Je sais que de moi tu médis l'an passé.

— Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né?

Reprit l'agneau : je tette encor ma mère.

— *Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.*

— Je n'en ai point. — C'est donc quelqu'un des tiens.

Ce vers sert à faire comprendre à quelqu'un que, s'il n'est pas le seul auteur d'une chose, il doit du moins en être le complice; quelquefois aussi il marque un mauvais argument dans la bouche d'un accusateur prévenu.

Si mes confrères savaient peindre.

Vers de la fable de La Fontaine, le *Lion abattu par l'homme*.

Un lion, voyant dans un tableau un des siens terrassé par un homme, s'écrie :

Avec plus de raison nous aurions le dessus

Si mes confrères savaient peindre.

Dans l'application, ce vers exprime le regret que l'on éprouve de ne savoir pas manier une arme dont un adversaire fait un usage avantageux.

Soliveau de la fable (LE), allusion à la fable de La Fontaine, les *Grenouilles qui demandent un roi*.

Les grenouilles, lassées de vivre sous le joug paternel du soliveau, que leur avait envoyé Jupiter, demandent à celui-ci

Un roi qui se remue.

Le monarque des dieux leur envoie une grue,

Qui les croque, qui les tue,

Qui les gobe à son plaisir.

Le *roi soliveau* est resté le type de l'autorité faible et débonnaire, dont les sujets se rebutent, mais qu'ils ne tardent pas à regretter.

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

Vers célèbre de Corneille, dans *Cinna*, acte V, scène III. Auguste, après la scène où il a montré à Cinna qu'il connaît tous les détails de sa conspiration, apprend qu'il est également trahi par ceux qu'il chérit le plus tendrement. C'est alors qu'il s'écrie dans un transport sublime :

En est-ce assez, ô ciel, et le sort, pour me nuire,

A-t-il quelqu'un des miens qu'il veuille encor séduire,

Qu'il joigne à ses efforts le secours des enfers?

Je suis maître de moi comme de l'univers :

Je le suis, je veux l'être! ô siècles, ô mémoire!

Conservez à jamais ma dernière victoire;

Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
 De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
Soyons amis, Cinna, c'est moi qui l'en convie :
 Comme à mon ennemi je t'ai donné la vie,
 Et, malgré la fureur de ton lâche dessein,
 Je te la donne encor comme à mon assassin.

Dans l'application que l'on fait de ce vers, on ne cite généralement que le premier hémistiche : *Soyons amis, Cinna*, et presque toujours dans un sens plaisant et familier.

Tirer les marrons du feu, allusion à une fable de La Fontaine, pour faire entendre que quelqu'un a tout le mal, toute la peine, court tous les dangers dans une entreprise dont un autre recueille les profits. Voyez BERTRAND ET RATON.

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux, phrase de Voltaire, que l'on prend souvent pour un alexandrin, et qui est une simple ligne de prose dans la préface de *l'Enfant prodigue*.

Dans *l'Univers illustré*, M. Albéric Second a fait de ce passage une variante qui ne manque pas de sel : « Le mariage de M. X..., le moins spirituel et le plus ennuyeux des hommes, avec M^{lle} N... est rompu. Les choses étaient pourtant fort avancées : bans publiés, corbeille achetée, etc. On en parle, Dieu sait comme ! J'ai demandé à la mère de M^{lle} N... le motif de la rupture, et elle m'a répondu sentencieusement : « Tous les *gendres* sont bons, hors le *gendre* ennuyeux. »

Cette variante prouve que, dans l'application, le mot *genre* n'est pas toujours respecté, quoique ici il le soit, au jeu de mots près. Mais on pourrait dire, par exemple : Tous les *dramas*, tous les *amis*, tous les *banquets*, etc., sont bons, hors les... ennuyeux.

...Tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune.

Vers de Racine dans *Iphigénie*, acte 1^{er}, scène 1^{re}. Agamemnon éveille son confident Arcas, qui s'étonne de le voir apparaître longtemps avant le jour :

Quel important besoin
 Vous a fait devancer l'aurore de si loin ?
 A peine un faible jour vous éclaire et me guide :
 Vos yeux seuls et les miens sont ouverts dans l'Aulide.
 Avez-vous dans les airs entendu quelque bruit ?
 Les vents nous auraient-ils exaucés cette nuit ?
 Mais tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune.

Dans l'application, ce vers se cite tantôt dans un sens analogue, pour signifier un repos, un sommeil général ; tantôt pour désigner une accalmie politique ; mais le plus souvent il se produit d'une manière plaisante pour caractériser un silence absolu et inusité.

Tout finit par des chansons.

Vers célèbre d'un couplet du *Mariage de Figaro*, comédie de Beaumarchais, et chanté par Brid'oison, en bégayant, comme toujours :

Eh ! messieurs, la comédie
 Que l'on juge en ce et instant,
 Sauf erreur, nous peinent la vie
 Du bon peuple qui l'entend.
 Qu'on l'opprime, il peste, il crie,

Il s'agite en cent fa-çons ;
Tout fini-it par des chansons.

Ce vers caractérise, d'une manière tout à la fois juste et comique, la frivolité particulière au caractère français, qui finit par ne plus trouver que matière à chansons dans les événements les plus sérieux, et même les plus tristes, comme le prouve la complainte de *Malbrough*.

Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

Vers de Boileau dans sa IX^e satire (*A mon esprit*).

Dans sa fameuse sortie contre Chapelain, Boileau dit que ce n'est pas la critique qui fait tomber un auteur quand il produit de bonnes pièces ; le public sait alors le dédommager de ces injustes attaques :

Quand un livre au Palais se vend et se débite,
 Que chacun par ses yeux juge de son mérite,
 Que Bilaine l'étale au deuxième pilier,
 Le dégoût d'un censeur peut-il le décrier ?
 En vain contre le *Cid* un ministre se ligue :
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
 L'Académie en corps a beau le censurer,
 Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Dans l'application, ce vers exprime la passion aveugle, l'engouement d'un parti, d'un pays, pour une chose quelconque.

Tu l'as voulu, Georges Dandin ! exclamation plaisante de repentir que pousse Georges Dandin, dans la pièce de ce nom, de Molière, au moment où lui apparaît dans toute son évidence la sottise qu'il a commise en s'alliant à une femme de condition supérieure à la sienne.

Dans l'application, ces mots expriment un plaisant *mea-culpa*, ou bien encore un blâme adressé à une faute trop maladroite pour exciter la sympathie ou la pitié.

. **Un endroit écarté**

Où d'être homme d'honneur on aît la liberté.

Vers du *Misanthrope*, acte V, scène VIII, qui achèvent de peindre le caractère d'Alceste. Le misanthrope, furieux contre Célimène, qui, à vingt ans, refuse d'aller s'ensevelir avec lui dans un désert, lance sa dernière boutade :

Trahi de toutes parts, accablé d'injustices,
 Je vais sortir d'un gouffre où triomphent les vices
 Et chercher sur la terre un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on aît la liberté.

Dans l'application, les mots *homme d'honneur* varient presque toujours.

Un frère est un ami donné par la nature.

Vers de la *Mort d'Abel*, tragédie de Legouvé père. C'est Caïn qui parle

Oui, le titre de frère est un nœud si sacré,
 Qu'en voulant le briser au ciel on fait injure :
Un frère est un ami donné par la nature.

Si l'on en croit Ch. Nodier, Legouvé aurait emprunté de toutes pièces ce beau vers à un certain Baudoin, poète tout à fait inconnu, qui faisait le commerce d'épicerie à Saint-Germain-en-Laye. Baudoin, dans une tragédie intitulée *Démétrius*, faisait dire à un de ses personnages :

Ah ! le doux nom de frère est un titre si saint
 Qu'en osant l'offenser au ciel on fait injure :
Un frère est un ami donné par la nature.

Ce vers a été l'objet de variantes plus ou moins comiques :

Un père est un *banquier* donné par la nature,
 Un oncle est un *caissier*, etc.

C'est, pour l'ordinaire, dans ce sens plaisant que se font les allusions.

Un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue, célèbre expression de Bossuet, dans son oraison funèbre de Henriette d'Angleterre : « La voilà, malgré son grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie ; la voilà telle que la mort nous l'a faite ! Encore ce reste, tel quel, va disparaître ; cette ombre de gloire va s'évanouir, et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job, avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places ! Mais ici notre imagination nous abuse encore : la mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent figure. Notre chair change bientôt de nature, notre corps prend un autre nom : même celui de cadavre, dit Tertullien, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps : *Il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue* ; tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ces malheureux restes. »

Dans l'application, ces mots du grand orateur se disent d'une chose si confuse, si défigurée, qu'il est impossible de la désigner, de la caractériser d'une manière quelconque.

Un saint homme de chat.

Hémistiche de la fable de La Fontaine *le Chat, la Belette et le petit Lapin*. La belette et le lapin, en contestation, s'en rapportent au jugement de Grippeminaud :

C'était un chat vivant comme un dévot ermite,
 Un chat faisant la chattemite ;
Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras.

Celui-ci leur dit d'approcher, qu'il est sourd, que les ans en sont la cause :

L'un et l'autre approcha, ne craignant nulle chose.
 Aussitôt qu'à portée il vit les contestants,
 Grippeminaud, le bon apôtre,
 Jetant des deux côtés la griffe en même temps,
 Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre.

Dans l'application, ces mots : *un saint homme de chat*, caractérisent l'hypocrisie et la méchanceté cachées sous des apparences de douceur et de bonhomie.

Vendre la peau de l'ours, allusion à la fable de La Fontaine *l'Ours et les deux Compagnons*. Ceux-ci ont vendu au fourreur, leur voisin, la peau d'un ours encore vivant, mais qu'ils s'engagent à trier sous deux

jours. Ils se mettent alors en campagne et aperçoivent de loin l'ours qui accourt vers eux.

Voilà mes gens frappés comme d'un coup de foudre;
 Le marché ne tint pas, il fallut le résoudre;
 D'intérêts contre l'ours, on n'en dit pas un mot.
 L'un des deux compagnons grimpe au faite d'un arbre;
 L'autre, plus froid que n'est un marbre,
 Se couche sur le nez, fait le mort, tient son vent,
 Ayant quelque part ouï dire
 Que l'ours s'acharne peu souvent
 Sur un corps qui ne vit, ne meut, ni ne respire.
 Seigneur ours, comme un sot, donna dans ce panneau :
 Il voit ce corps gisant, le croit privé de vie
 Et, de peur de supercherie,
 Le tourne, le retourne, approche son museau,
 Flaire aux passages de l'haleine.
 C'est, dit-il, un cadavre; ôtons-nous, car il sent.
 A ces mots, l'ours s'en va dans la forêt prochaine.
 L'un de nos deux marchands de son arbre descend,
 Court à son compagnon, lui dit que c'est merveille
 Qu'il n'ait eu seulement que la peur pour tout mal.
 — Eh bien! ajouta-t-il, la peau de l'animal?
 Mais que t'a-t-il dit à l'oreille?
 Car il s'approchait de bien près,
 Te retournant avec sa serre.
 — Il m'a dit qu'il ne faut jamais
 Vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre.

Cette façon d'amener plaisamment la moralité de l'apologue caractérise on ne peut mieux le talent naïf et malin de La Fontaine.

Dans l'application, ces mots : *Vendre la peau de l'ours*, signifient qu'il ne faut pas disposer d'une chose avant de la posséder, ni se flatter trop tôt d'un succès incertain.

Vérité en deçà, erreur au delà, mot de Pascal dans ses *Pensées* : « On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité, ou peu d'années de possession. Les lois fondamentales changent; le droit a ses époques. Plaisante justice, qu'une rivière ou une montagne borne! *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà.* »

Ces mots servent à expliquer, d'une manière plus ou moins exacte, la différence que les hommes ou les peuples divers attachent aux idées opposées de bien et de mal, d'erreur et de vérité, etc.

Vive le Roi! vive la Ligue!

Vers de La Fontaine dans la fable *la Chauve-Souris et les deux Belettes*, inspiré par le souvenir des troubles qui signalèrent le règne de Henri III, à l'époque de la Ligue, dont le chef fut le duc de Guise soutenu par les Espagnols, lequel s'efforça de renverser les Valois.

Dans l'application, ce vers peut servir de devise aux âmes pusillanimes, aux caméléons politiques qui affichent successivement les couleurs de tous les partis, et cela au gré des circonstances et de leurs intérêts.

Voilà justement pourquoi votre fille est muette, allusion à un des passages les plus comiques du *Médecin malgré lui*, comédie de Molière. Sganarelle vient d'être appelé en qualité de médecin auprès de Géronte, dont

la fille feint d'être muette. Sganarelle, qui voit l'ignorance de Géronte, se livre, avec un sérieux des plus comiques, aux raisonnements les plus bouffons : « Or, ces vapeurs dont je vous parle venant à passer du côté gauche, où est le foie, au côté droit, où est le cœur, il se trouve que le poumon, que nous appelons en latin *armyan*, ayant communication avec le cerveau, que nous appelons en grec *nasmus*, par le moyen de la veine cave, que nous appelons en hébreu *cubile*, rencontre en son chemin lesdites vapeurs qui remplissent les ventricules de l'omoplate ; et parce que lesdites vapeurs..., comprenez bien ce raisonnement, je vous prie ;... et parce que lesdites vapeurs ont certaine malignité..., écoutez bien ceci, je vous conjure..., ont une certaine malignité qui est causée..., soyez attentif, s'il vous plaît..., qui est causée par l'âcreté des humeurs engendrées dans la concavité du diaphragme, il arrive que ces vapeurs... *Ossabundus, nequeis, potarinum, quipsa milus* : Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette. »

Dans l'application, ces mots servent à caractériser ces explications prétentieuses, obscures, qui cachent l'ignorance et qui n'expliquent rien. C'est une des applications littéraires les plus fréquemment employées.

Vous chantez. j'en suis fort aise ;

Eh bien ! dansez maintenant.

Réponse ironique de la fourmi à la cigale, qui vient la prier de lui prêter

Quelque grain pour subsister

Jusqu'à la saison nouvelle.

Dans l'application, ces deux vers expriment, comme dans la fable, un dur reproche d'imprévoyance.

Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, allusion à l'un des mots les plus fins et les plus justes de Molière, dans l'*Amour médecin*, acte I^{er}, sc. 1^{re}.

Sganarelle a une fille unique, qui est tombée dans une sombre mélancolie. Il consulte deux de ses voisins, M. Guillaume, tapissier, et M. Josse, orfèvre, sur les moyens de dissiper ce chagrin.

M. JOSSE.

Pour moi, je tiens que la braverie (la toilette) et l'ajustement est la chose qui réjouit le plus les filles ; et si j'étais que de vous, je lui achèterais, dès aujourd'hui, une belle garniture de diamants, ou de rubis, ou d'émeraudes.

M. GUILLAUME.

Et moi, si j'étais en votre place, j'achèterais une belle tenture de tapisserie de verdure, ou à personnages, que je ferais mettre à sa chambre, pour lui réjouir l'esprit et la vue.

SGANARELLE.

Ces conseils sont admirables, assurément ; mais je les tiens un peu intéressés et trouve que vous me conseillez fort bien pour vous. *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse*, et votre conseil sent son homme qui a envie de se défaire de sa marchandise. Vous vendez des tapisseries, monsieur Guillaume, et vous avez la mine d'avoir quelque tenture qui vous incommode.

Dans l'application, ces mots : *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse*, caractérisent de la manière la plus pittoresque un intérêt qui se cache sous les apparences d'un conseil désintéressé.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Les chiffres renvoient aux numéros, et non aux pages.

- A, de, 483.
 À, ou, 454.
 Abaisser, baisser, 455.
 Acompte, à compte, 456.
 Adjectif (de l'), 87 et suiv. — Syntaxe, 732 à 791. — Adjectif verbal, 888 à 895.
 Adverbe, 359 à 375. — 927 à 937.
 Affaire à *ou* avec (avoir), 472.
 Aider, aider à, 457.
 Aïeul, 71.
 Aigle, 686.
 Ail, 70.
 Aimer, aimer à, 458.
 Ainsi que, de même que, aussi bien que, moins que, autant que, etc., entre deux sujets, 844 et 845.
 Air : accord de l'adjectif après *avoir l'air*, 746.
 Alentour, autour, 459.
 Allégorie, 663.
 Aller, être, 460.
 Allusion, 668.
 A moins que avec négation, 937.
 Amour, 687.
 Analyse grammaticale, 543 à 579.
 Analyse logique, 580 et suiv.
 Anoblir, ennoblir, 461.
 Antithèse, 667.
 Antonomase, 662.
 Apostrophe, 443 à 448. — 578. — 683.
 Applaudir, applaudir à, 462.
 Apposition, 569 à 571. — 658.
 Approuvé, 751.
 Article (de l'), 77 à 86. — Syntaxe, 718 à 731.
 A terre, par terre, 463.
 A travers, au travers, 464.
 Atteindre, atteindre à, 465.
 Attendu, 751.
 Attribut, 572 à 577.
 Aucun, 777.
 Au moins, du moins, 466.
 Auparavant, avant, 470.
 Auprès de, au prix de, 467.
 Auprès de, près de, 468.
 Au reste, du reste, 469.
 Aussi, si, 530.
 Autant, tant, 535.
 Automne, 688.
 Autour, alentour, 459.
 Auxiliaire (emploi de l'), 871.
 Avant, auparavant, 470.
 Avant, devant, 471.
 Avant que avec ou sans négation, 936.
 Baisser, abaisser, 455.
 Beaucoup, de beaucoup, 473.
 Béni, bénit, 271.
 Campagne (en, à la), 491.
 Capable, susceptible, 534.
 Catachrèse, 661.
 Ce, répété par pléonasme, 815 à 817. — 848 à 855.
 Ceci, cela, 821.
 Celui, celle, etc., 818.
 Celui-ci, celui-là, 819, 820.
 Cent, 770 à 772.
 Ce qui, ce qu'il, 474.
 C'est à vous à *ou* de, 475. — C'est à... que, 830.
 Chaque, chacun, 779.
 Chose (quelque), 702.
 Ciel, 72.
 Ci-inclus, ci-joint, 751 et 752.
 Collectif (accord de l'adjectif après un), 745. — Accord du verbe dans le même cas, 856 à 862.
 Colorer, colorier, 476.
 Commencer à, commencer de, 477.
 Comparaison, 670.
 Comparer à, comparer avec, 478.
 Compléments, 196 à 203. — 554 à 568. — Compléments des adjectifs, 760 et 761. — Compléments des verbes, 866 à 870. — Compléments des prépositions, 940.
 Compris, 751.
 Conjonctifs (pronoms), 174 à 177. 824 à 830.
 Conjonction (de la), 385 à 391. — Syntaxe, 941 à 950.
 Conjugaisons, 236 et suiv. — Conjugaison interrogative, 344 à 346.
 Consommer, consumer, 479.
 Consonnes, 24 à 26.

- Consumer, consommer, 479.
 Continuer à, continuer de, 480.
 Contraindre à, contraindre de, 481.
 Conversion, 656.
 Couleur, 689. — Adjectifs réunis pour exprimer la couleur, 758.
 Couple, 690.
 Coûte, 923.
 Craindre que, avec ou sans la négation, 929.
 Croire, croire à, croire en, 482.
 Dans, dedans, 485.
 Davantage, plus, 519.
 De, à, 483.
 De, par, 484.
 Dedans, dans, 485.
 Degrés de signification, 127 à 136.
 Dehors, hors, 485.
 Déjeuner de, déjeuner avec, 486.
 Délice, 691.
 Demi, 749.
 Démonstratifs (adjectifs), 139 et 140.
 — (pronoms), 164 à 170. — 815 à 822.
 Désirer, désirer de, 487.
 Dessous, sous, 485.
 Dessus, sur, 485.
 De suite, tout de suite, 488.
 Déterminatifs (adjectifs), 137 et suiv. — Syntaxe, 783 à 791.
 Deux (tous les, tous), 538.
 Deuxième, second, 527.
 Devant, avant, 471.
 Dîner de, dîner avec, 486.
 Dire, 313.
 Dont, d'où, 828 et 829.
 Droit ou droite (marcher, se tenir) 506.
 Du moins, au moins, 466.
 Durant, pendant, 489.
 Du reste, au reste, 469.
 Ellipse, 652.
 Emprunter à, emprunter de, 490.
 En *pour* de lui, d'elle, etc., 813 et 814. — Accord du participe passé après *en*, 918 et 919.
 En campagne, à la campagne, 491.
 Enfant, 692.
 Enforcer, renforcer, 492.
 Ennobler, anoblir, 461.
 Entendre raillerie, entendre la raillerie, 493.
 Entre, parmi, 494.
 Envier, porter envie, 495.
 Epiphonème, 679.
 Espérer, espérer de, 496.
 Et (emploi de), 941 à 943.
 Etre, aller, 460.
 Excepté, 751.
 Exclamation, 677.
 Faire, 316.
 Fait suivi d'un infinitif, 904.
 Féminin (formation du), 62 et 63.
 — 95 à 116.
 Feu (défunt), 750.
 Figures, 650 et suiv.
 Fleurir, 277.
 Forcer à, forcer de, 481.
 Foudre, 693.
 Franc de port, 753.
 Gallicismes, 602.
 Genre (du), 57 à 61. — 685 à 703.
 Gens, 694.
 Gradation, 672. — Accord de l'adjectif après des noms placés par gradation, 741. — Accord du verbe, 843.
 Hériter, hériter de, 498.
 Hors, dehors, 485.
 Hors, hors de, 499.
 Hymne, 695.
 Hyperbate, 654.
 Hyperbole, 680.
 Hypotypose, 671.
 Impératif suivi de plusieurs pronoms compléments, 800 et 801.
 Impersonnels (verbes), 342 et 343.
 — Participe passé des verbes impersonnels, 925 et 926.
 Imposer, en imposer, 500.
 Imprécation, 678.
 Inclus (ci-), 751.
 Indéfinis (adjectifs), 151 à 154. — 777 à 791. — Pronoms indéfinis, 178 à 185. — 831 à 834.
 Infecter, infester, 501.
 Infinitifs employés comme sujets, 847. — Emploi de l'infinitif, 887. — Infinitif après un participe passé, 901 à 906.
 Insulter, insulter à, 502.
 Interjection (de l'), 392 et 393. — 951 à 957.
 Interrogation, 676.
 Interrogative (conjugaison), 344 à 346.

- ronie, 682.
 Joindre à, joindre avec, 503.
 Joint (ci-), 752.
 Laissé suivi d'un infinitif, 905.
 Le, la, les, pronoms variables ou invariables, 804 à 808.
 Litote, 681.
 Locutions vicieuses, 449 à 452.
 L'on, 831.
 Lui, elle, eux, elles, leur — en, y (emploi de), 812 à 813.
 L'un l'autre, l'un à l'autre; les uns les autres; les uns aux autres, etc., 833. — L'un et l'autre, ni l'un ni l'autre, 846.
 Majuscule (emploi de la), 438 à 440.
 Malgré que, 948.
 Mal parler, parler mal, 504.
 Manquer à, manquer de, 505.
 Marcher, se tenir droit, 506.
 Matinal, matineux, 507.
 Mêler à, mêler avec. 508.
 Même, 780 à 784.
 Métaphore, 660.
 Métonymie, 664.
 Mil, mille, 773 à 775.
 Modes, 228 à 235. — 880 et 881. — 887.
 Moins (au, du), 466. — Rien moins que, 525. — A moins que, 937.
 Ne, 927 à 937.
 Ne faire que, ne faire que de, 509.
 Négation, 927 à 937.
 Ni entre deux sujets, 839 et 840. — Emploi de *ni*, 944.
 Nom (du), 47 et suiv. — Syntaxe, 685 à 717. — Noms de villes, 703. — Noms étrangers, 704 et 705. — Pluriel dans les noms propres, 708 et 707. — Noms composés, 708 à 715.
 Nombre (du), 64 et suiv. — 704 et suiv. — Dans les noms employés après une préposition, 716 et 717.
 Nu, 748.
 Nul, 778.
 Numéraux (adjectifs), 146 à 150. — 769 à 776.
 Obliger à, obliger de, 481.
 Observer, faire observer, 511.
 Occuper (s') à, s'occuper de, 531.
 Œil, 73.
 Œuvre, 696.
 On, 795. — 831 et 832.
 Orge, 697.
 Orgue, 691.
 Orthographe d'usage, 395 à 437.
 Ou, à, 454. — Accord de l'adjectif après des noms unis par *ou*, 742 et 743. — Accord du verbe dans le même cas, 842.
 Ouï, 751.
 Pâque et Pâques, 698.
 Par, de, 484.
 Parce que, par ce que, 945.
 Parler mal, mal parler, 504.
 Parmi, entre, 494.
 Par terre, à terre, 463.
 Participe (du), 347 à 358. — Participe présent, 888 à 895. — Participe passé, 896 à 926.
 Passé, etc., 751.
 Pendant, durant, 489.
 Période, 699.
 Périphrase, 669.
 Personne (nom ou pronom), 700.
 Personnels (pronoms), 157 à 163. 796 à 814.
 Pesé, 923.
 Peu de, 861. — Accord du participe après *le peu*, 917.
 Plaindre (se) que, se plaindre de *c* que, 517.
 Pléonasme, 653.
 Plier, ployer, 518.
 Pluriel (formation du), 68 à 76. — 117 à 126. — Dans les noms étrangers, 704 et 705. — Dans les noms propres, 706 et 707. — Dans les noms composés, 708 à 715.
 Plus, davantage, 519.
 Plus de, plus que, 520.
 Plus d'un, 860.
 Plus tôt, plutôt, 521.
 Ponctuation, 603 à 618.
 Possessifs (adjectifs), 141 à 145. — 764 à 768. — Pronoms possessifs, 171 à 173. — 822 et 823.
 Possible, 754.
 Préposition (de la), 376 à 383. — Syntaxe, 938 à 940.
 Près de, auprès de, 468. — Près de, prêt à, 522.
 Prétendre, prétendre à, 523.
 Prétérition, 673.

Prix (au), auprès de, 467.
 Proche, 755.
 Pronom (du), 155 et suiv. — Syn-
 taxe, 792 à 894.
 Pronominaux (participe passé des
 verbes), 907 à 912.
 Prononciation, 619 à 639.
 Prosopopée, 684.
 Quand, quant, 949.
 Que (emploi de la conjonction),
 830. — 950.
 Quelque chose, 702.
 Quelque, quel que, 789 à 791.
 Qui (accord du verbe après), 863,
 884 et 865.
 Qui, quoi, précédés d'une préposi-
 tion, 826 et 827.
 Quiconque, 701 et 834.
 Quoique, quoi que, 947 et 948.
 Raillerie (entendre, entendre la), 495.
 Ranger (se) du parti, du côté, à
 l'avis, à l'opinion, 528.
 Rappeler (se), 524.
 Régression, 656.
 Relatifs (pronoms), 174 à 177. —
 824 à 830.
 Renforcer, enforcer, 492.
 Répétition, 657.
 Reste (au, du), 469.
 Réticence, 675.
 Rhétorique (Traité élémentaire de),
 650 à 684.
 Rien moins que, 525. — Servir à
 rien, servir de rien, 529.
 Sans que, 936. — Quand faut-il ré-
 pérer *sans*? 939.
 Satisfaire, satisfaire à, 526.
 Second, deuxième, 527.
 Servir à rien, servir de rien, 529.
 Si, aussi, 530.
 Signes orthographiques, 31.
 Signes de ponctuation, 32. — 603 à 618.
 Soi, 809 à 811.
 Souper de, souper avec, 487.
 Sous, dessous, 435.
 Subjonctif (emploi du), 881 à 886.
 Succomber à, succomber sous, 532.
 Suite (de, tout de), 488.
 Sujet (du), 193 à 195. — 547 et 548.
 — 825 à 847.

Suppléer, suppléer à, 533.
 Supposé, 751.
 Sur, dessus, 485.
 Susceptible, capable, 534.
 Suspension, 674.
 Syllepse, 655.
 Synecdoque, 665.
 Synonymes (des), 453 et suiv. —
 Accord de l'adjectif après plu-
 sieurs noms synonymes, 741. —
 Accord du verbe, 843.
 Tant, autant, 535.
 Témoin, à témoin, 536.
 Temps, 210 à 226. — 872 à 879.
 Temps primitifs et dérivés; forma-
 tion des temps, 253 et suiv. —
 Emploi des temps de l'indicatif,
 872 à 878; — du conditionnel,
 879; — de l'indicatif et du sub-
 jonctif, 880 à 881. — Emploi des
 temps du subjonctif, 882-886.
 Tenir (se) droit, se tenir droite, 506.
 Terre (à, par), 463.
 Toucher, toucher à, 537.
 Tous deux, tous les deux, 538.
 Tout suivi d'un nom de ville. 703.
 — adjectif ou adverbe, 785 à 788.
 Tout à coup, tout d'un coup, 539.
 Trait d'union, 441 et 442. — 715.
 Travail, 69.
 Travers (à, au), 464.
 Tropes, 659 et suiv.
 Valu, 923.
 Verbes irréguliers de la 1^{re} conju-
 gaison, 265 à 268; de la 2^e conju-
 gaison, 269 à 286; de la 3^e conju-
 gaison, 287 à 306; de la 4^e conju-
 gaison, 307 à 323. — Verbes en *cer*,
 241; en *ger*, 242; en *eler*, *eter*,
 243 et 244; en *uer*, 249; en *yer*,
ayer, *eyer*, *ier*, 250, 251 et 252.
 Versification, 640 à 649.
 Villes (noms de), 703.
 Vingt, 770 et 771.
 Viser, viser à, 540.
 Voici, voilà, 541.
 Voyelles, 22. — 27 à 29.
 Vu, 751.
 Y après un impératif, 801. —
 à lui, à elle, etc., 813 et 814.



LIBRAIRIE CLASSIQUE

Rue Saint-

ENVOI

OUVRAGE

GRAMMAIRE COMPLÈTE

2^e année.

La Grammaire complète, allégée d'une partie, sont pas indispensables. Cette réduction dans le prix de cette nouvelle édition quand il s'agit d'un élève.

Elle renferme en outre non seulement d'apprendre à connaître la langue Française, les Cornu

Volume in-12 de près de 700 pages — Prix, cartonné : 3 fr.

GRAMMAIRE SUPÉRIEURE Cours de 3^e année. Résumé et complément de toutes les études grammaticales.

Cet ouvrage, qui forme le couronnement de l'édifice lexicologique élevé par Pierre Larousse, comprend :

INTRODUCTION : *Histoire de la langue française*, depuis sa formation jusqu'à nos jours.

PREMIÈRE PARTIE : *Lexicologie*, ou étude du Nom, de l'Article, de l'Adjectif, du Pronom, du Verbe, etc.

DEUXIÈME PARTIE : *Remarques particulières*, où l'on trouve des notions étendues et précises sur l'Orthographe d'usage, l'Emploi de la majuscule, le Trait d'union, l'Anastrophe, les Préfixes, les Suffixes, l'Étymologie, les Locutions verbales, les Paronymes, les Synonymes, la Ponctuation, la Versification, l'Analyse grammaticale, l'Analyse logique et la Rhétorique.

TROISIÈME PARTIE : *Syntaxe complète* (Participes, Verbes irréguliers, etc.).

La Grammaire supérieure est suivie d'une Table alphabétique très détaillée, offrant le moyen commode de trouver instantanément la solution de tous les cas qui peuvent présenter quelque difficulté.

Très fort volume format Charpentier. — Prix, cartonné : 3 fr.

EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE SYNTAXE, appliqués numériquement par numéro à la Grammaire complète et à la Grammaire supérieure, et de nature à s'adapter à tout autre cours de langue française.

Toutes les règles de la syntaxe y sont exposées clairement et méthodiquement. On y trouve la solution de toutes les difficultés grammaticales que présente notre langue; les exercices, tantôt en phrases détachées, tantôt en texte suivi, obligent les élèves à faire une application rigoureuse des leçons qu'ils ont apprises.

Livre de l'Élève, 4 fr. 60. | Livre du Maître, 2 fr.

Paris. — Imprimerie V^e F. LAROUSSE et C^e, rue Montparnasse, 19.

WYŻSZA SZKOŁA
PEDIAGOGICZNA W KIELCACH
BIBLIOTEKA

182337

Biblioteka WSP Kielce



0112739